



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



TAYLOR INSTITUTION.

F102.

—
BEQUEATHED

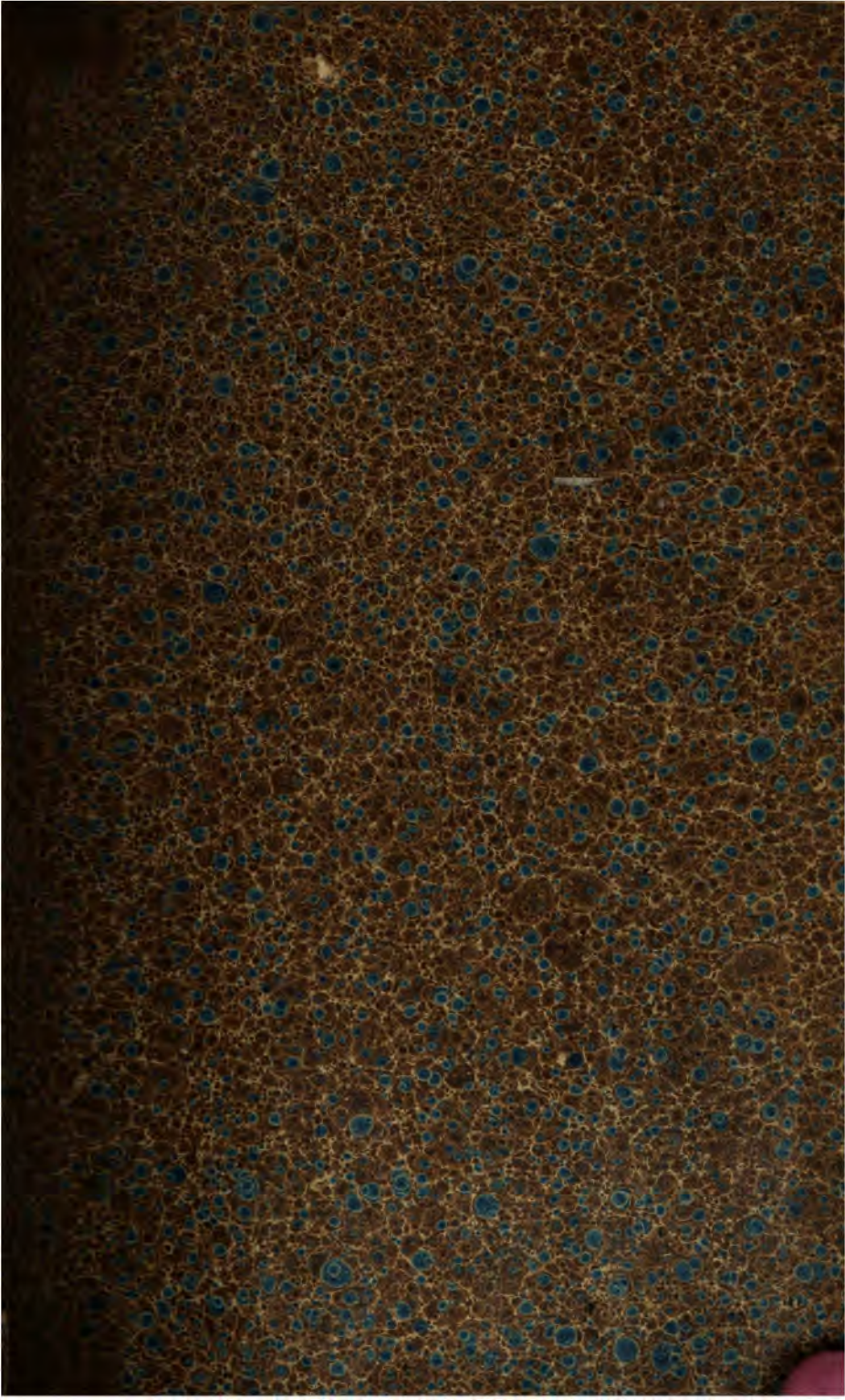
TO THE UNIVERSITY

BY

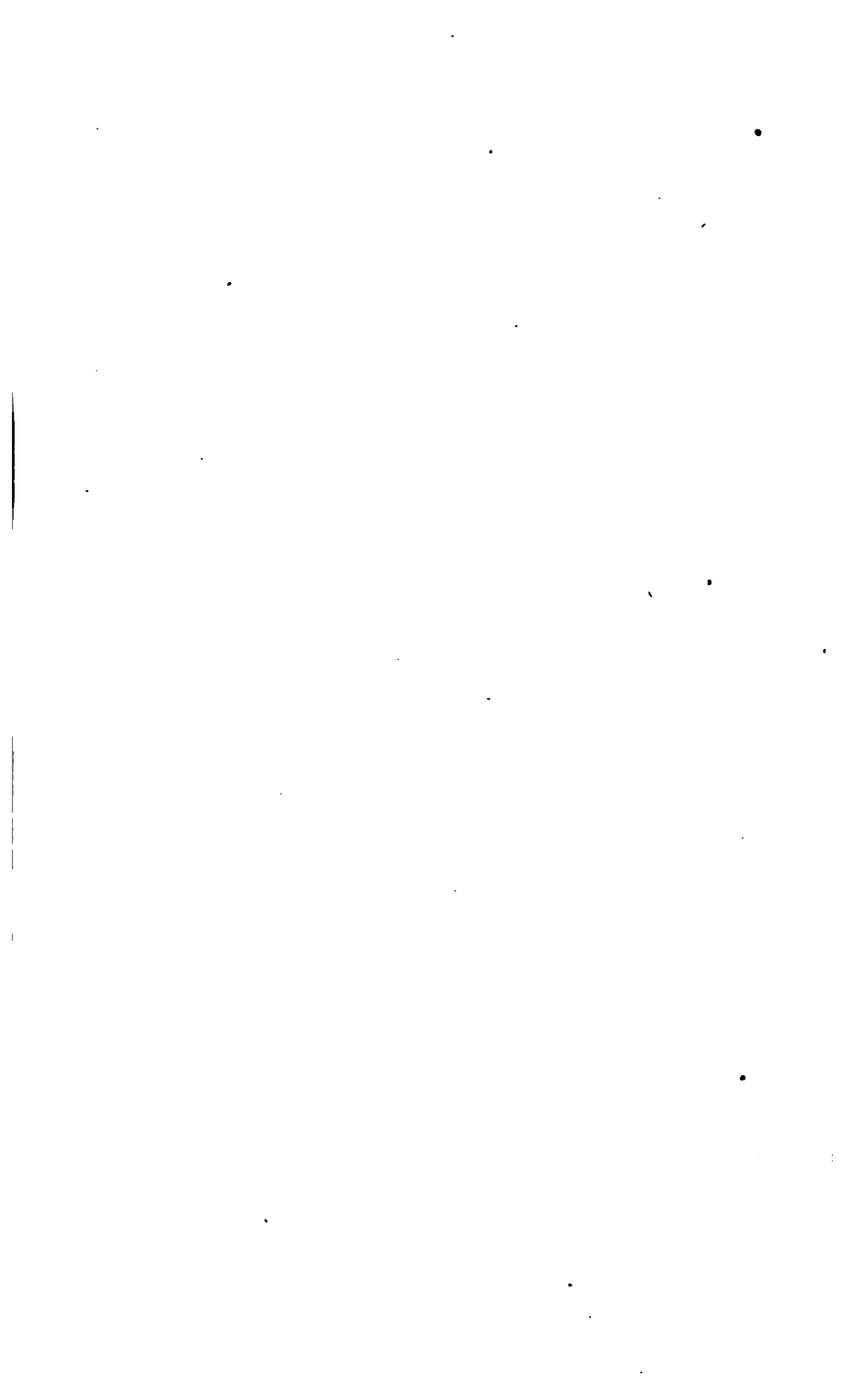
ROBERT FINCH, M. A.

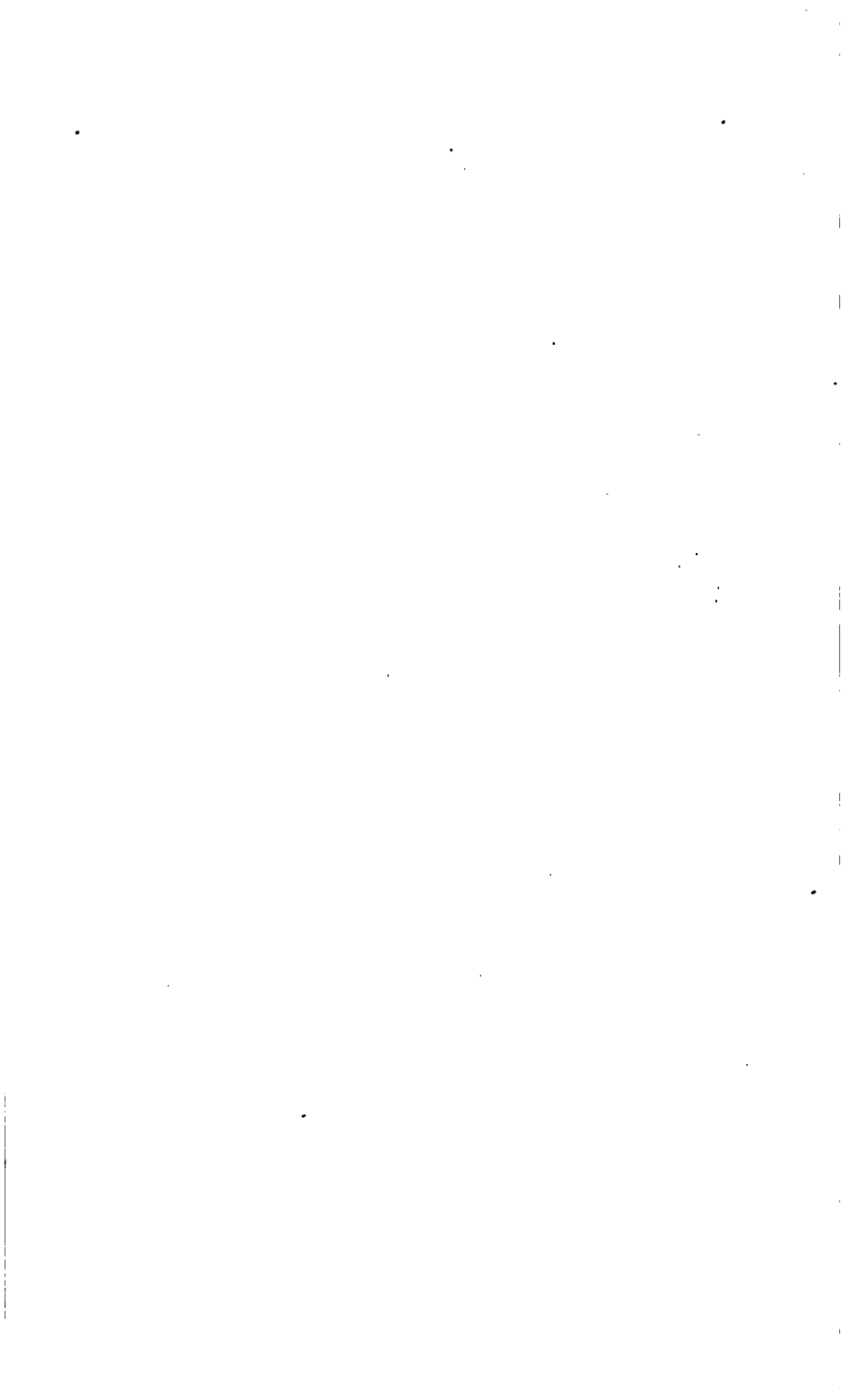
OF BALLIOL COLLEGE.

VG1. 1829 (13)









CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE.

TOME XIII.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SENE, N° 14.

CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE,
PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE
DE GRIMM

ET
DE DIDEROT,

DEPUIS 1753 JUSQU'EN 1790.

NOUVELLE ÉDITION,
REVUE ET MISE DANS UN MEILLEUR ORDRE,
AVEC DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS,
ET OU SE TROUVENT RÉTABLIS POUR LA PREMIÈRE FOIS
LES PHRASES SUPPRIMÉES PAR LA CENSURE IMPÉRIALE.

TOME TREIZIÈME.

1786 — 1787.

A PARIS,
CHEZ FURNE, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, n° 39;
ET LADRANGE, MÊME QUAI, n° 19.

M DCCC XXX.



CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE.

1786.

JANVIER.

Paris, janvier 1786.

ON a donné, vendredi 8 décembre dernier, la première représentation de *Pénélope*, tragédie lyrique, en trois actes. Le poëme est de M. Marmontel, et la musique de M. Piccini.

Il y a plus d'un siècle que l'abbé Genest traita le même sujet au Théâtre Français. Sa tragédie, faiblement conçue, écrite encore plus faiblement, eut cependant une sorte de succès lorsqu'elle fut reprise il y a environ trente ans, mais qu'elle dut entièrement au talent d'une actrice qu'on regrette d'autant plus qu'on a renoncé même à l'espoir de la voir remplacer jamais. Le nouvel opéra de M. Marmontel a rappelé à tous les amateurs de la scène française l'impression profonde que fit mademoiselle Clairon dans le rôle de Pénélope; ce souvenir, en survivant à l'oubli dans lequel est tombée la pièce, est une espèce d'hommage rendu au génie d'une grande actrice dont les fastes de notre théâtre offrent sans doute peu d'exemples. M. Marmontel, comme l'abbé Genest, a pris pour sujet de son drame le dénouement de l'*Odyssée*; mais il s'est attaché à suivre plus fidèlement les traits de

son modèle. A-t-il bien ou mal fait? La réponse du public n'a pas été favorable.

Le poëme a été jugé avec une grande sévérité; on en a trouvé la marche lente, uniforme et froide. Le choix du sujet a généralement déplu; un mari qui retrouve sa femme fidèle après vingt ans d'absence, cela nous a paru plus singulier qu'intéressant. L'exposition n'est ni assez claire ni assez rapide; ce n'est qu'à la quatrième scène que Nésus apprend aux spectateurs que la femme qu'on a vue exhaler ses longues douleurs dans les trois scènes précédentes est Pénélope, et que ces rois assis à table, chantant l'amour et le vin, sont ses poursuivans; c'est un oubli qu'il eût été facile de réparer. On a critiqué peut-être avec moins de raison la continuité trop prolongée des plaintes de Pénélope jusqu'à l'arrivée de son fils; sa situation est à la vérité presque toujours la même; mais l'expression de ses sentimens est aussi touchante, même aussi variée qu'elle peut l'être, et le retour de Télémaque à la fin de l'acte en devient une transition plus heureuse et d'un effet plus dramatique. Nous n'essaierons pas de justifier de même l'apparition du vieux Laërte au commencement du second acte; ce personnage, absolument oisieux, ne paraît introduit par le poëte que pour amener des danses de pasteurs, dont l'effet, trop étranger à l'action, en suspend gratuitement l'intérêt. On a blâmé encore généralement M. Marmontel de n'avoir pas, comme l'abbé Genest dans sa tragédie, placé la reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope avant le dénouement. Dans la tragédie, Ulysse n'a pas la cruauté de tromper si long-temps et sans motif l'espoir de son épouse, il ne se repaît pas froidement de ses larmes; Pénélope reconnaît une voix qui lui est si chère, elle ne

doute pas que ce ne soit celle d'Ulysse, et son époux ne tarde pas de tomber à ses pieds. Ce mouvement, que semble ordonner la nature, auquel nul danger n'empêche Ulysse de se livrer (car il est seul avec Pénélope), eût peut-être, à l'aide de la musique de M. Piccini, fait verser autant de larmes au Théâtre Lyrique que mademoiselle Clairon en fit répandre au Théâtre Français dans la même situation. Cette reconnaissance, que toute la scène semble préparer et qui l'eût terminée si heureusement, eût offert au talent du compositeur le sujet le plus propre à déployer la puissance de son génie; elle eût fourni au chantre mélodieux de *Didon* le motif du *duo* le plus tendre et le plus pathétique; elle eût sauvé cette scène, la plus importante de ce drame, de tous les reproches qu'on peut lui faire, d'être cruelle de la part d'Ulysse, d'être invraisemblable, parce que Pénélope doit reconnaître enfin la voix de son époux, et de n'en être pas moins inutile au dénouement qu'elle ne sert qu'à retarder sans objet. Ce dénouement n'a pas produit l'effet que M. Marmontel en avait espéré; le rajeunissement subit d'Ulysse sur les marches du tombeau sans l'intervention sensible de quelque divinité n'a paru qu'un jeu de théâtre fort mesquin; il a toujours été mal exécuté; mais quand il le serait avec la plus grande prestesse, en vaudrait-il beaucoup mieux? Comment M. Marmontel, pour opérer un pareil prodige, n'a-t-il pas fait paraître Minerve elle-même? C'était le cas ou jamais d'avoir recours à un moyen employé si souvent à l'Opéra, et sans une autorité aussi grande que celle du prince des poètes. La déesse, descendant des cieux, armée de cette égide redoutable dont l'aspect seul suffisait pour dissiper, pour anéantir les poursuivans, eût produit un effet plus im-

De la *Didon* la musique prospère ,
 Mais contre *Ulysse* on crie, on s'exaspère.
 Puisque ta Muse au lyrique séjour
 A si mal peint le vainqueur du Cyclope ,
 Imite au moins la sage Pénélope ,
 Défais la nuit ce que tu fais le jour.

Réponse de M. Marmontel.

Quel est ce mufle jaune et vert
 Que sa propre laideur irrite,
 Cet air sournois, cet œil couvert,
 Ce regard d'un sombre hypocrite !
 Eh, parbleu ! c'est l'abbé Aubert.
 Prédestiné pour être infame ,
 La nature a semblé vouloir
 Marquer son front, hideux à voir ,
 D'un signe de honte et de blâme ;
 Rien de plus bas, rien de plus noir ,
 C'est le vrai miroir de son ame ;
 Encor dit-on qu'en ce tableau
 Sa vilaine ame est peinte en beau.
 En attendant que Dieu lui fasse
 Un caractère tout nouveau ,
 Passant, crachez-lui sur la face.

Autre réponse (1).

Un jeune peintre, à son retour de Rome ,
 D'après Gessner peignait la *Mort d'Abel*.
 L'œuvre avançait si bien, que le jeune homme
 Se croyait presque un nouveau Raphaël.
 Dans son tableau l'Abel, l'Adam et l'Ève
 Formaient un groupe, et la main de l'élève
 Les avait peints des traits les plus touchans ;

(1) Par Marmontel.

Mais, n'ayant pas fréquenté les méchans,
 Il rendait mal l'air de mauvais augure,
 L'air triste et bas qu'exigeait la figure
 Du noir Caïn; l'art était en défaut,
 Lorsqu'un beau jour, trouvant par aventure
 Le cuistre Aubert, l'artiste fit un saut:
 Enfin, dit-il, voilà ce qu'il me faut,
 Et mon Caïn sera d'après nature.

*Épithaphe du monument élevé à M. Thomas par
 M. l'archevêque de Lyon (1).*

AU DIEU CRÉATEUR ET RÉDEMPTEUR.

Ci-gît Léonard-Antoine Thomas, l'un des Quarante de l'Académie Française, associé de celle de Lyon, né à Clermont en Auvergne le 1^{er} octobre 1732, mort dans le château d'Oullins le 17 septembre 1785.

Il eut des mœurs exemplaires,
 Un génie élevé,
 Tous les genres d'esprit,
 Grand orateur, grand poète,
 Bon, modeste, simple et doux,
 Sévère à lui seul.

Il ne connut des passions que celle du bien,
 De l'étude
 Et de l'amitié.

Homme rare par ses talens,
 Excellent par ses vertus,
 Il couronna sa vie laborieuse et pure
 Par une mort édifiante et chrétienne.
 C'est ici qu'il attend la véritable immortalité.

Ses écrits et les larmes de tous ceux qui l'ont connu honorent assez sa mémoire; mais M. l'archevêque de

(1) M. de Montazet.

Lyon, son ami et son confrère à l'Académie Française, après lui avoir procuré dans sa maladie tous les secours de l'amitié et de la religion, a voulu lui ériger ce faible monument de son estime et de ses regrets.

Réponse du comte de Mirabeau à l'écrivain des administrateurs de la Compagnie des eaux de Paris; brochure in-8°, avec cette épigraphe tirée du livre I^{er}, chapitre LXXIV des Annales de Tacite :

Egens, ignotus, iniquis, dum occultis libellis cuique periculum facessit, mox odium apud omnes adeptus, dedit exemplum quod secuti ex pauperibus divites, ex contemptis metuendi, perniciem aliis, ac postremum sibi intulerunt.

« Né dans l'obscurité, sans ressource que l'intrigue, le voilà cet homme que ses libelles avaient rendu si redoutable, chargé aujourd'hui de la haine publique. Qu'il serve à jamais d'exemple à ceux qui de pauvres devenus riches, qui du sein du mépris parvenus à se faire craindre, veulent perdre les autres et finissent par se perdre eux-mêmes. »

M. de Beaumarchais, en attaquant le détracteur des eaux de MM. Perrier, avait conservé une sorte de mesure que l'on n'attendait guère de sa part, et dont on l'eût volontiers dispensé; cette circonspection semblait même avoir déçu les espérances que la malignité publique avait fondées sur une lutte entre deux athlètes également fameux par les faits bruyans de leur histoire et par leurs succès multipliés dans ce genre d'escrime; déjà l'on accusait la modération de M. de Beaumarchais d'annoncer une prudence trop timide, la crainte de voir

flétrir d'un seul trait des lauriers, fruits de vingt combats consacrés par le plus brillant scandale. Mais tant de réserve et de circonspection n'ont pu garantir M. de Beaumarchais d'une attaque qu'il était assez excusable de redouter; les louanges, les assurances même d'estime qu'il a prodiguées à M. de Mirabeau à la fin de son pamphlet n'ont pu expier aux yeux d'un adversaire si implacable, ni le calembour des *Mirabelles*, ni les doutes élevés sur sa bonne foi et sur son désintéressement. La réponse a tardé assez long-temps à paraître; on assurait dans le monde que l'absence totale des égards que se doit le dernier des écrivains à lui-même, qu'il doit encore au dernier des hommes, l'avait fait supprimer; mais il était sans doute écrit de toute éternité que le règne de Beaumarchais ne devait pas être éternel, et M. de Mirabeau a eu le crédit de faire imprimer sa brochure au moment où l'on ne s'attendait presque plus à la voir paraître.

Nous nous garderons bien de le suivre dans la discussion souvent très-prolixie des objections que lui a faites M. de Beaumarchais; c'est, comme nous l'avons déjà observé, l'achèvement d'une entreprise dont l'utilité est généralement reconnue, qui pourra décider entre les assertions si opposées de ces deux écrivains sur les frais de construction, sur ceux de l'entretien journalier des pompes à feu, et sur le produit progressif dont l'établissement est susceptible. Nous nous bornerons à faire connaître le ton général de l'ouvrage. Tout ce que M. de Voltaire appelait des *honnêtetés littéraires*, toutes celles qu'il prodiguait lui-même à ses ennemis, n'égalent pas celles que M. de Mirabeau s'est permis d'adresser à M. de Beaumarchais.

Il a cru devoir commencer par justifier les motifs qui

lui ont fait prendre la plume pour attaquer les eaux de MM. Perrier.

« Tels furent mes motifs, dit-il, et peut-être ne sont-ils pas dignes du siècle où tout se fait pour l'honneur, pour la gloire, et rien pour l'argent; où les chevaliers d'industrie, les charlatans, les baladins, les proxénètes n'eurent jamais d'autre ambition que la gloire, sans la moindre considération de profit; où le trafic à la ville, l'agiotage à la cour, l'intrigue qui vit d'exactions et de prodigalités, n'ont d'autre but que l'honneur, sans aucune vue d'intérêt; où l'on arme pour l'Amérique trente vaisseaux chargés de fournitures avariées, de munitions éventées, de vieux fusils que l'on revend pour neufs, le tout pour la gloire de contribuer à rendre libre un des mondes, et nullement pour les retours de cette expédition désintéressée; où l'on court en Angleterre négocier l'enlèvement d'un malheureux libelliste; et quand on n'y peut réussir, l'achat de son libelle, pour devenir ensuite son correspondant, son agent, son ami par délicatesse, par honneur, par pur amour de la gloire, sans la plus légère spéculation d'avantage et de lucre; où l'on profane les chefs-d'œuvre d'un grand homme, en leur associant tous les *juvenilia*, tous les *senilia*, toutes les rêveries qui dans sa longue carrière lui sont échappées, le tout pour la gloire et nullement pour le profit d'être l'éditeur de cette collection monstrueuse; où, pour faire un peu de bruit, et par conséquent par amour de la gloire et haine du profit, on change le Théâtre Français en tréteaux et la scène comique en école de mauvaises mœurs; on déchire, on insulte, on outrage tous les ordres de l'État, toutes les classes des citoyens, toutes les lois, toutes les règles, toutes les bienséances, dût-on trouver enfin dans

la main exécrationnelle du despotisme la palme du martyr qui devrait être réservée aux grands talens, aux grandes vertus, mais que rencontre quelquefois même l'impudence.... Ah! sans doute, je n'aspirerai jamais à ce genre de gloire, je me sens trop incapable d'y atteindre. Je me bornerai à faire le bien et le profit de mes amis aussi souvent et aussi long-temps que je le pourrai, en servant la raison, en professant ce que je crois la vérité, et je laisse de bon cœur à d'autres leurs magnifiques destinées. »

Nous ne connaissons rien de plus outrageant que cette digression. L'audace de M. de Mirabeau est d'autant plus singulière, que le tableau de sa vie et des faits qui l'illustrent pourrait être aussi piquant au moins, si on voulait le tracer avec la même franchise. Après avoir eu pour son adversaire tous les ménagemens pendant le cours de son ouvrage, il le termine par la péroraison suivante, modèle rare de l'éloquence que peut inspirer le courroux du plus profond mépris.

« Pour vous, Monsieur, qui, en calomniant mes intentions et mes motifs, m'avez forcé de vous traiter avec une dureté que la nature n'a mise ni dans mon esprit, ni dans mon cœur; vous que je ne provoquai jamais, avec qui la guerre ne pouvait être ni utile ni honorable; vous que je plains sincèrement d'avoir pu descendre jusqu'à prostituer votre plume, déjà trop avilie, à servir la cupidité de ceux-là même peut-être dont les lâches manœuvres vous eussent imprimé la double flétrissure du ridicule et de l'infamie, si l'opinion publique pouvait jamais obéir à un coup d'autorité dirigé par l'intrigue... Croyez-moi, profitez de l'amère leçon que vous m'avez contraint de vous donner. Souvenez-vous qu'il ne suffit

pas de l'impudence et des suggestions de cour pour terrasser celui qui a ses forces en lui-même et dans un amour pur de la vérité. Souvenez-vous que, s'il est des hommes dont il est aisé d'endormir les ressentimens à l'aide de leur amour-propre, et qui, au prix de quelques éloges, laissent patiemment insulter leur morale, je ne suis pas un de ces hommes. La critique la plus mordante de mes ouvrages et de mes talens m'eût laissé calme et sans humeur. Vingt lignes de plates exagérations sur mon style et mon éloquence, en me dévoilant mieux votre bassesse, ne m'ont rendu que plus sévère pour vos perfides insinuations. Retirez vos éloges bien gratuits; car, sous aucun rapport, je ne saurais vous les rendre; retirez le pitoyable pardon que vous m'avez demandé; reprenez jusqu'à l'insolente estime que vous osez me témoigner; allez porter vos hommages à vos semblables, à ceux qui pour tout sens moral ont de la vanité. Pour moi qui ne connais d'autre mérite qu'un zèle ardent à servir la raison et la justice, qui ne trouvai jamais de talent que dans une forte persuasion, de noblesse que dans la bonne foi, de vertu que dans le courage utile; moi qui pour tout vœu n'aspire qu'à m'honorer, jusqu'au tombeau, de mes amis, de mes ennemis, je laisse à jamais vous, vos injures, vos outrages, et je finis ce fatigant polémique, qui vous laissera de longs souvenirs, en vous donnant à vous-même un conseil vraiment utile: *Ne songez désormais qu'à mériter d'être oublié.*»

Il semble que dans tout état social il ne devrait appartenir qu'aux tribunaux vengeurs des lois de prononcer ainsi sur l'honneur d'un citoyen, de le rendre ainsi l'objet de la honte ou du blâme public. Sous ce point de vue, l'audace de M. de Mirabeau a paru du plus dangereux exem-

ple, à moins que le Gouvernement n'ait cru que M. de Beaumarchais pouvait être excepté sans conséquence de la règle générale, et que, semblables à ces gladiateurs de l'ancienne Rome, condamnés par état à descendre dans l'arène qu'ils souillaient de leur sang pour amuser les loisirs féroces de ces conquérans du monde, les Mirabeau, les Beaumarchais appartenaient de même à l'amusement du public. Peut-être a-t-on cru avec raison qu'il n'y avait plus ni flétrissure, ni scandale à épargner à des écrivains accoutumés depuis si long-temps à en braver les effets; que l'opprobre dont ils allaient se couvrir mutuellement consacrerait le mépris dû à ce genre de talent, et qu'on détruirait même la crainte qu'ils inspiraient aux citoyens honnêtes, en laissant les deux coryphées de cet art si dangereux se traîner ainsi réciproquement dans la boue.

Voyages dans les États barbaresques de Maroc, Alger, Tunîs et Tripoli, ou Lettres d'un des captifs qui viennent d'être rachetés par messieurs les chanoines réguliers de la Sainte-Trinité, suivies d'une Notice de leur rachat et du catalogue de leurs noms. A Paris, un volume in-12. Ces Lettres sont censées écrites par un jeune militaire qui, sur le point d'épouser une jeune personne dont il était aimé, s'embarque sur un vaisseau génois pour se rendre au camp de Saint-Roch, est pris par un corsaire de Salé, et vendu dans cette ville à l'un des deux alcaïdes; il parvient à gagner ses bonnes grâces, le suit à Méquinez, à Tétouan, à Maroc, et enfin à Tunis, dont cet alcaïde est élu dey, etc. Après la mort de ce premier maître, il est vendu à un renégat tripolite qui le maltraite beaucoup; mais heureusement

pour lui il se trouve compris dans le rachat des captifs que viennent de faire messieurs les chanoines de la Sainte-Trinité. Le fonds de ces aventures et des observations que notre jeune militaire fait sur les différens pays qu'il a parcourus, mais qu'il n'a pu voir que fort rapidement, porte un air de vérité sur lequel il semble qu'on peut compter. Il est malheureux que ce fonds ne soit pas plus instructif.

Nous avons si peu de notions sur les États barbaresques, qu'il n'est pour ainsi dire aucune relation de ce pays qui ne puisse exciter la curiosité, pour peu qu'on espère d'y trouver de l'exactitude. Celle-ci confirme ce que nous avons entendu dire généralement à tous les voyageurs qui en ont parcouru quelques contrées, et s'accorde aussi parfaitement avec l'idée que nous en ont donnée plusieurs historiens anciens : une grande partie des côtes connues de l'Afrique offre le sol le plus fertile, le climat du monde le plus sain, et les peuples qui l'habitent forment peut-être l'espèce d'hommes la plus cruelle et la plus avilie ; c'est vraiment la lie du genre humain.

N'est-ce pas pour l'Europe entière une idée humiliante que d'avoir consenti tranquillement à souffrir si près d'elle des nations barbares qui ne connaissent d'autre industrie que le brigandage, les vexations qu'elles ne cessent d'exercer contre nous, et dont l'audace a même tenté plus d'une fois de venir nous braver jusque dans nos propres foyers ? Comment l'ambition des conquêtes, si bornée aujourd'hui dans ses projets par l'équilibre établi entre les puissances qui en seraient le plus susceptibles, ne porte-t-elle pas enfin ses vœux sur ces vastes contrées où l'aigle romaine a triomphé tant de fois de la plus redoutable de ses ennemies ? Fez et Maroc, Alger et Tunis n'ont plus sans doute les richesses de Carthage ;

mais cette terre est encore aujourd'hui la même; elle ne demande que des bras qui daignent s'enrichir des dons qu'elle est prête à leur prodiguer. Ces barbares dont la marine et le commerce eurent tant à souffrir, ces barbares dont les rapines et les excès de tout genre sont si difficiles à contenir ou à réprimer en détail, seraient vaincus et subjugués sans peine s'ils étaient attaqués d'après un plan suivi, si les nations les plus intéressées au succès de l'entreprise, oubliant une fois de vaines jalousies ou d'injustes rivalités, réunissaient leurs forces pour un si grand intérêt, ou s'accordaient seulement à ne pas troubler les mesures de celle d'entre elles qui pourrait se charger seule de l'exécution d'un si louable projet. Comment des nations pleines d'industrie, de lumières et d'activité, mais qui n'ont pas à se louer du climat qui leur échut en partage, ne songeraient-elles pas à former sous un si beau ciel des établissemens assez considérables pour y trouver quelque jour une plus douce patrie et la gloire de fonder un nouvel empire?

Tous les papiers publics ont parlé du vol fait à Lyon, la nuit du 30 au 31 décembre, chez MM. Finguerlin et Scherer, de quatre cent seize mille livres, dont cent mille écus en sacs de mille deux cents livres, 80,000 fr. en or et le reste en piastres (1). On n'a vu le lendemain matin, dans les bureaux, aucune fracture apparente;

(1) La police, après avoir été plusieurs mois sans découvrir aucun indice de ce vol audacieux, s'imagina d'en semer la nouvelle dans les cabanons de Bicêtre. Étonné de la grande conception de celui qui avait entrepris un pareil coup, un des brigands qui y étaient renfermés s'écria : « Voilà un coup de génie, je ne connais qu'Antoine capable de l'exécuter. » Deux voleurs arrêtés depuis, déclarèrent en effet que c'était sous ses ordres qu'ils avaient commis ce vol.

Antoine Thevenet était né à Lyon; il y avait quatre domiciles et une maîtresse en titre appelée *la Comtesse*, qui fut arrêtée à cette occasion. Tantot of-

les serruriers appelés ont déclaré que l'ouverture des portes n'avait point été faite avec des rossignols ; cependant l'usage du caissier, dont la fidélité est au-dessus de tout soupçon, est d'emporter avec lui les clefs de la caisse, et celle de l'appartement a été trouvée dans la même cachette où il l'avait déposée la veille ; toutes les recherches possibles n'avaient pu découvrir comment un vol si extraordinaire avait été fait. Voici les éclaircissements qu'ont bien voulu donner les auteurs même de l'exploit dans une lettre adressée, ces jours passés, à MM. Finguerlin et Scherer ; la lettre était timbrée de Paris ; c'est un monument d'industrie et d'audace assez rare pour qu'il nous ait paru mériter d'être conservé. La copie que nous avons l'honneur de vous envoyer a été faite sur l'original même, qui, comme on peut croire, est d'une écriture sensiblement contrefaite ; les lettres ont un demi-pouce de longueur et sont comme celles d'un enfant qui commence à apprendre à écrire.

Lettre anonyme à MM. Finguerlin et Scherer, en leur envoyant dix-huit billets de la Loterie, de quatre cents livres.

ACTE DE PRUDENCE ET D'HONNÉTÉTÉ.

« Les trois autres seront aussi envoyés après l'arrivée de quelques traînards ; quant au reste, il faut s'en consoler, la caisse d'escompte et le dernier emprunt sont de sûrs garans que c'est déjà nécessité.

ficier, juriconsulte ou commerçant, Thevenet changeait à son gré de nom et de costume. Il avait dans l'un de ses domiciles une bibliothèque, dans l'autre divers uniformes, et dans un troisième on a trouvé de très-belles hardes de femme. Il excellait dans la serrurerie ; la simple inspection d'une clef lui suffisait pour en fabriquer une pareille. Il avait ainsi contrefait toutes les clefs des comptoirs et magasins de MM. Finguerlin.

« Mais comment diable cela s'est-il fait? Dame! c'est un mystère. Faut-il en donner une idée? Tous les inconvéniens avaient été prévus dans les différens plans d'exécution, et on adopta celui qui en était le moins susceptible. Toutes les recherches, toutes les espèces de fouilles, visites même générales dans les maisons, toutes les poursuites au dehors avaient été calculées, et de là tous les moyens propres à y parer adoptés et puis mis en pratique. Il n'y a pas eu jusqu'à la promesse d'indult ou d'impunité avec même forte récompense pécuniaire (1) pour les dénonciateurs, quoique complices, qui ne soit entrée dans ce calcul; aussi les adeptes avaient-ils été choisis, et nul n'a été mécontent dans le partage; enfin tout a été, humainement parlant, mis en usage pour assurer un joli succès; et pour l'obtenir, il était essentiel après coup de le soustraire à l'activité du clairvoyant et intelligent Privat (2); il fallait tromper un homme qui connaît tous les genres d'industrie, et à qui on a déclaré toutes les manœuvres, toutes les ruses, toutes les cachettes des industriels; ce qui n'était pas fort aisé. Notre chef de file prit la chose sur lui, et nous lui laissâmes conduire la barque. Du reste, Messieurs, n'inquiétez personne chez vous, ni dans vos domestiques, ni dans vos commis; ils ne sont compromis ni directement ni indirectement dans cette affaire; le hasard seul a favorisé cette exécution.

« A l'arrivée de la première recette, on fut dans votre comptoir, on ne trouva point les clefs d'en bas; on descendit pour savoir si quelqu'un était couché dans le ma-

(1) Ces Messieurs viennent de promettre en effet mille louis de récompense au dénonciateur. (*Note de Grimm.*)

(2) Huissier royal. (*Note de Grimm.*)

gasin du dépôt des espèces ; s'étant bien assuré qu'on y couchait effectivement, on se retira et l'on ne revint que la nuit du vendredi au samedi. Pour cette fois on trouva les clefs. Tout était préparé depuis long-temps pour l'opération ; chacun avait un sac arrangé en façon de besace pour pouvoir porter commodément, à une certaine distance, huit à dix sacs à la fois ; les plus faibles en portèrent six ; ce fut l'affaire de trois voyages ; cela fut bon train ; chacun avait des chaussons aux souliers ; on marchait sûrement et sourdement sur la glace ; les mouches, qui ne portaient rien, étaient en avant et avertissaient, par certains bruits de convention, des mauvaises rencontres ou dangers ; tout ce transport fut fait en deux heures et un quart ; la diligence certes fut grande. On se fera sans doute ici cette question : Mais où ont-ils pu transporter tout l'argent ? Qui l'a recélé ?... Personne. On pourrait même dire aujourd'hui le lieu où cela fut d'abord déposé, d'autant plus que le propriétaire de ce lieu a ignoré et ignorera probablement toujours qu'un trésor y ait été déposé.

« Si l'on a pu se flatter à Lyon que la vente des effets royaux procurerait la connaissance et la capture des auteurs de l'enlèvement, etc., vain espoir ! Nous nous en sommes méfiés, et, par une petite manœuvre, nous avons découvert qu'il y avait pour eux recommandation, ou tout au moins ce qu'on nous a répondu avec émotion sur la figure nous en a donné un violent soupçon. Des âmes vraiment méchantes, des scélérats en un mot les auraient brûlés ; mais nous ne faisons pas le mal pour le plaisir de le faire ; nous ne pouvons pas en tirer parti, nous les renvoyons ; vous avez fait, Messieurs, une assez grande perte, sans que nous l'augmentions par une

destruction qui ne nous apporterait aucun bénéfice.

« Comme vous avez l'ame honnête, Messieurs, rien conséquemment ne doit mieux concourir à vous consoler d'une perte, que d'ailleurs vous pouvez supporter, que le bon emploi que nous voulons faire de votre argent; nous nous en ferons des rentes viagères; déjà une très-grande partie est convertie en effets royaux, et enfin nous sommes tous résolus de vivre du produit de la petite fortune que cela procure à chacun de nous, d'y ajouter encore celui d'une honnête industrie, d'abjurer toutes autres malhonnêtetés et un métier que nous ne pouvons nous empêcher de convenir être infame et inhumain: Eh bien! il sera dit que le plus beau vol qui ait été fait aura rendu à la société ses auteurs et l'aura garantie à l'avenir de toute déprédation de leur part.

« Voilà qui va intriguer et chagriner le sieur Privat, qui voit que par cette résolution tout espoir d'avoir sa proie lui échappe. Il voudrait bien connaître une si extraordinaire société; eh bien! on le lui donne en un, on le lui donne en deux, en trois, en mille à deviner. »

Seconde lettre anonyme à MM. Finguerlin et Scherer.

« Voici les trois billets de six cents livres.

« Une chose propre à persuader de la véracité de la promesse faite dans le premier envoi de ne plus récidiver un métier aussi infame que dangereux, ce sont quelques détails dans lesquels on est entré des manœuvres dans le transport des espèces; mais comme on n'a pas tout dit, voici encore quelque chose susceptible de piquer la curiosité, et que nous n'hésitons pas de révéler, puisque nous sommes bien décidés à nous reposer sur nos lauriers.

« Les allées qui traversent depuis l'Hôtel-de-Ville jusque

par-delà Saint-Nizier, coupant presque en ligne droite cinq à six rues, ont singulièrement favorisé le transport; elles en dérobaient la marche, et dans le cas d'une alerte sérieuse elles assuraient notre fuite. Mais pour dérober encore mieux notre marche et faire perdre la vraie piste, le chef de file eut la prévoyance, au dernier transport, de donner un sac d'argent à deux de nos mouches, qui ne nous étaient plus d'une essentielle utilité, pour aller en différens endroits opposés à la marche les laisser tomber sur le pavé; on fit même cette manœuvre dans quelques allées; on montait même quelques étages dans les maisons, on faisait quelque bruit dans les escaliers, on y chuchotait; on conçoit que tout ce manège était pour faire avoir dans les recherches de faux indices. Enfin que n'a-t-on pas prévu et fait pour assurer un plein succès? S'il fallait tout dire, la tâche serait pénible, et le récit d'autant plus ennuyeux que les détails déjà faits sont peu satisfaisans, puisqu'ils n'annoncent pas une disposition à renvoyer l'argent. Enfin, et tout sera dit, nous n'avons eu à craindre que la traversée des rues en passant d'une allée à l'autre; mais nos mouches de l'avant nous rassuraient.

« Loin de vous, Messieurs, que l'ironie a dicté ces détails, et que nous avons voulu ajouter à votre perte en insultant par la plus indécente comme par la plus atroce plaisanterie au malheur que vous avez éprouvé. Le baromètre de la dépravation des mœurs, dont on ne manquera pas de nous taxer, n'est pas encore monté à ce point et n'y montera sûrement jamais, surtout d'après notre résolution.

« Souvent on se porte à des actions que le cœur condamne, plus par une fatale nécessité que par un penchant naturel.

« Si quelque chose a pu seul nous amuser dans ces détails, c'est d'avoir fait parade de l'intelligence du chef de file mise en opposition avec celle du surveillant Privat.

« *Benè valeo*, Messieurs. » •

Le Méfiant, comédie, en cinq actes et en vers, représentée, pour la première fois, sur le Théâtre Italien, le mardi 20 décembre dernier, est du sieur Borel, fils d'un procureur du roi de l'amirauté de Rouen, qui, après avoir erré long-temps sur plusieurs théâtres étrangers, est revenu jouer la comédie dans son pays et l'y joue encore dans ce moment avec assez de succès.

Ce serait une tâche aussi pénible au moins pour nos lecteurs qu'elle serait difficile pour nous qu'une analyse détaillée de ce drame, dont la marche est tout à la fois fort languissante et fort embrouillée.

Quelque langueur, quelque embarras qu'on ait remarqués dans la conduite de la pièce, elle a été reçue le premier jour avec assez d'indulgence, le parterre a même demandé l'auteur; mais cette espèce de succès ne s'est pas soutenu long-temps. Le caractère du Méfiant, comme celui du Malheureux Imaginaire, est naturellement trop triste pour être très-propre à la comédie; il n'est guère permis de le rendre odieux, et s'il ne l'est pas, ce caractère est beaucoup plus à plaindre qu'il n'est ridicule. Si M. Borel a conçu en général assez heureusement l'idée de ce personnage, il n'a pas eu le talent de le mettre aussi heureusement en action; il semble que tout ce qui entoure Damis se soit donné le mot pour faire ressortir le travers qu'on lui reproche, et cette attention est souvent si maladroite, qu'elle ne sert qu'à le justifier. Ce qui décèle trop sensiblement l'intention

du poète, l'artifice et les ressources dont il a eu besoin, finit par détruire tout intérêt, toute illusion.

Le style de la pièce est négligé et souvent d'un ton fort bourgeois; mais on y trouve des tirades entières bien faites, des vers faciles et pleins de naturel et quelques traits de caractère de la plus grande vérité; ce dernier mérite surtout annonce un talent digne d'être encouragé.

L'Harmonie imitative de la Langue française, poëme en quatre chants, avec cette épigraphe tirée de l'Art poétique de Boileau :

Il est un heureux choix de mots harmonieux.

Brochure in-12, avec le portrait de l'auteur (1).

La singularité, la bizarrerie de ce poëme est sans doute son premier titre à l'espèce de succès qu'on ne saurait lui disputer; car il s'est fort bien vendu. Dans le premier chant, après avoir donné une idée assez vague de l'harmonie imitative en poésie, après avoir répondu tant bien que mal aux objections faites contre notre langue, l'auteur s'applique essentiellement à passer en revue l'une après l'autre toutes les lettres de l'alphabet, et ce sujet heureux, il faut convenir qu'il l'a traité avec une complaisance, avec une profondeur bien plus étonnante encore que ne l'avait fait le maître de philosophie de M. Jourdain. Voici quelques traits d'un morceau de poésie tout à la fois si neuf et si intéressant.

A décider sou ton pour peu que le D tarde,
Il faut contre les dents que la langue le darde;

(1) M. Piss.

Et déjà de son droit usant dans le discours,
 Le dos tendu sans cesse, il décrit cent détours...
 L'I droit comme un piquet établit son empire...
 Le K partant jadis pour les Kalendes grecques,
 Laissa le Q, le C pour servir d'hypothèques...
 Le Q, traînant sa queue et querellant tout bas,
 Vient s'attaquer à l'U qu'à chaque instant il choque,
 Et sur le ton du K calque son ton baroque, etc...

Que d'esprit, de grace, de poésie et de goût!

Le second chant offre l'application du système de l'harmonie imitative au sublime et au tempéré; on y trouve l'esquisse d'une tempête et d'autres exemples dans les deux genres.

Le troisième présente des exemples du genre simple et du style badin; ce sont des imitations du bruit de presque tous les métiers, du son de presque tous les instrumens, des cris de presque tous les animaux; c'est le charivari le plus étourdissant qu'il soit possible d'imaginer; il rappelle la fameuse caricature de Hogarth sur les cris de Londres (1).

On trouve dans le dernier chant une application très-agréable et très-utile du système de l'harmonie imitative au bourdonnement des insectes et au cri des oiseaux, un épisode dans le genre simple, et ce vœu touchant pour conclusion :

Tâchez que les patois, épurés dans leur course,
 Viennent de jour en jour se confondre à la source;
 Et puisse le berger s'écrier sous ses toits :
 La langue que je parle est la langue des rois.

Au simple exposé d'un pareil plan, l'on est fort tenté sans doute de dire avec le chevalier de Chastellux : *Di*

(1) William Hogarth, célèbre peintre et graveur anglais; né à Londres en 1697, mort en 1764.

meliora piis... (1). Mais il n'en est pas moins vrai que toute ridicule et toute extravagante que peut paraître l'idée de ce poëme, ce n'est pas sans peine et sans talent qu'elle a pu être exécutée comme elle l'est; on trouvera dans ce bizarre ouvrage des difficultés sans nombre très-heureusement vaincues, beaucoup de vers dignes de nos grands maîtres, et l'on aura raison de regretter tant d'efforts et tant de labeur inutiles. La grande erreur de cette dure entreprise est de n'avoir pas assez distingué l'harmonie imitative qui peut plaire, de celle qui n'est que minutieuse, de celle que, loin de rechercher, l'on doit éviter avec soin, parce qu'elle imite des effets qu'il faut se garder d'imiter, qu'elle n'est plus harmonie, et n'offre au contraire à l'oreille qu'une discordance fatigante et pénible. Tout le monde a retenu avec admiration ces fameux vers du *Lutrin* de Boileau :

La mollesse oppressée

Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée,
Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Il n'y a point d'oreille qui ne sente tout ce que le rythme ajoute à la vérité de l'image; mais ce rythme, fût-il encore plus imitatif, n'aurait aucun charme s'il n'était pas en même temps harmonieux et facile. On cite tous les jours, comme un exemple d'harmonie imitative, l'hémistiche du récit de Théràmène dans *Phèdre*, *l'essieu crie et se rompt*; et, placé comme il l'est, cet hémistiche sans doute est d'une grande beauté; mais une suite de vers où, pour peindre un objet quelconque, on s'étudie-

(1) *D' meliora piis, errorumque hostibus illum!*

VING., *Georg.*, lib. III, v. 513,

rait à ne rassembler que des syllables dures et discordantes, n'en aurait pas plus de mérite, quelque peine qu'elle eût coûtée; c'est un effort qu'on ne peut louer que lorsqu'il est employé à faire ressortir le ridicule de la manière d'un auteur, comme dans l'épigramme sur *la Pucelle* de Chapelain :

Maudit soit l'auteur dur, dont l'Âpre et rude verve,
 Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve,
 Et de son lourd marteau, martelant le bon sens,
 A fait de méchans vers douze fois douze cents.

Pour donner une idée avantageuse du talent poétique répandu dans quelques morceaux de ce poëme, il suffira, je crois, de citer cette imitation des tableaux d'Young.

Rival du sombre Young, je vous raconterai
 Ce que j'ai vu jadis dans un temple sacré.
 Minuit sonnait encor, la rue était déserte,
 Et la porte d'airain gémissait entr'ouverte;
 Je la pousse en tremblant, j'avance à pas égaux,
 Et la lune au travers des rougeâtres vitraux
 Sur le bronze poli des sépulcrales urnes
 Réfléchissait en paix ses rayons taciturnes.
 Tout rongé par des vers qu'a prévenus l'orgueil,
 Le squelette d'un riche au bord de son cercueil
 S'avance, et par pitié me demande une larme.
 Au cri que j'ai poussé dans ma trop juste alarme,
 Un murmure confus se répand dans les airs;
 Maint cadavre hideux, en agitant ses fers,
 Pour s'approcher de moi quitte son mausolée;
 Sous mes pas chancelans la terre est ébranlée;
 Je me vois par des morts pressé de toutes parts,
 Et le pauvre à mes pieds, appelant mes regards,
 Soulève d'une main la pierre qui l'opprime :

« Arrête, disent-ils d'une voix unanime,
 « Étranger; un instant pense à moi par pitié;
 « Parens, amis, enfans, ils m'ont tous oublié. »
 Ah! dis-je en échappant à ces plaintes funèbres,
 De ce temple effrayant désertons les ténèbres;
 Je ne saurais, hélas! voir plus long-temps souffrir
 Des spectres affamés d'un peu de souvenir...

Les *Mémoires authentiques pour servir à l'Histoire du comte de Cagliostro* ne sont point, comme on l'avait présumé d'abord, du marquis de Langle, mais d'un marquis de Luchet, tout aussi bon gentilhomme et tout aussi véridique historien que lui, de M. de Luchet, auteur du *Pot-Pourri*, du *Vicomte de Barjac*, des *Mémoires de Voltaire* (1), etc., etc.

Céramis, tragédie, en cinq actes, de M. Lemierre, a été représentée, pour la première fois, sur le Théâtre Français, le jeudi 29 décembre. Le succès de cette première représentation ayant été fort douteux, l'auteur s'est pressé de faire plusieurs changemens que le public a paru approuver, mais qui n'ont pu relever entièrement l'ouvrage; il l'a retiré après la troisième pour y faire encore de nouvelles corrections, et nous avons cru devoir les attendre, dans l'espérance de donner plus d'intérêt à l'analyse de cette nouvelle production dramatique de l'auteur d'*Hypermnestre* et de *la Veuve du Malabar*.

Le sujet de *Céramis* est purement d'invention. La scène est en Égypte.

Le jour de la première représentation, les trois premiers actes furent fort applaudis, le quatrième essuya

(1) Le marquis de Luchet n'était point auteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire de M. de Voltaire*. Voir tome XII, la note 2 de la page 384.

beaucoup de critiques, beaucoup de murmures, et l'impression fâcheuse qu'avait faite ce quatrième acte influa sensiblement sur l'effet du dernier; le dénouement même ne réussit que médiocrement. Beaucoup de spectateurs, frappés sans doute de la sainteté de cette loi salique à qui la France doit une si longue suite de bons rois, jugèrent que l'héroïsme prétendu de Céramis n'était qu'une action révoltante et le désapprouvèrent hautement. Aux représentations suivantes on a paru reconnaître que ce qui serait parfaitement injuste en France pouvait l'être moins en Égypte; la pièce a été mieux accueillie; mais le quatrième acte a toujours paru faible, on n'y a guère vu que du fracas sans mouvement, sans intérêt.

Nous ne cherchons point à faire une vaine antithèse en observant que, pour être vraiment dramatique, il pourrait bien ne manquer à l'ordonnance de *Céramis* que d'être plus naturelle ou plus raisonnable; l'intérêt d'une grande attente y est ménagé avec assez d'art, et le rôle dominant, le rôle de Sérisé est plein de grandeur et de passion; mais est-il bien naturel que la fille de l'usurpateur pense et agisse comme Sérisé? Est-il bien naturel qu'elle aime un homme si peu digne d'elle, et conserve cependant tant d'empire sur elle-même et contre tous les intérêts qu'il est si simple de lui supposer? Quelle idée raisonnable peut-on se faire encore et du caractère d'Hyréal et de sa conduite, du parti qu'il a pu se former dans l'État, et de la violence extravagante de tous ses projets et de toutes ses entreprises? Comment un homme si peu intéressant a-t-il pu séduire le cœur vertueux de Sérisé, etc., etc.? Beaucoup de tragédies sans doute ont réussi, sur lesquelles on aurait pu faire de pareilles questions; mais n'est-ce pas la faute du poète lorsqu'il

laisse au spectateur assez de loisir, assez de sang-froid pour discuter plus ou moins sévèrement le choix des moyens qu'il emploie à nous faire illusion ?

Quel que soit à l'avenir le succès de *Céramis*, nous osons penser que malgré tous ces défauts, cet ouvrage offre encore des beautés de plus d'un genre, et nous avons même la témérité d'y trouver un talent plus estimable que dans *la Veuve du Malabar*, quelque suivies et quelque nombreuses qu'aient été les *reprises* de cette *Veuve*.

Le rôle de *Céramis* a été rendu par le sieur Vanhove de la manière la plus commune et la plus bourgeoise. Celui d'Hysal n'a été joué qu'une fois par le sieur de La Rive, qui, loin d'en tirer parti, en a fait ressortir tous les défauts; il l'a été plus mal encore depuis par le sieur Saint-Prix; mais mademoiselle Saint-Val a paru souvent sublime dans le rôle de Sérisébé, et nous ne connaissons aucun rôle tragique où elle ait donné une plus haute idée de son talent.

Terminons cet article par une naïveté de l'auteur. A l'une des dernières répétitions les Comédiens lui ayant fait plusieurs observations auxquelles sa bonhomie et son amour-propre se lassaient également de répondre, il finit par leur dire : « Ma foi, Messieurs, croyez-vous qu'on vous fera toujours des *Guillaume-Tell*, des *Veuve du Malabar*? Prenez ce qu'on vous donne. »

FÉVRIER.

Paris, février 1786.

COUPLETS.

O lit charmant où ma Myrthé
 Dort en paix, quoique sans défense;
 Temple sacré de la beauté,
 Tu ne crains rien de ma présence;
 Je puis trouver la volupté
 Au sein même de l'innocence.

Laisse-moi poser cette fleur
 Au chevet de ma bien-aimée;
 Qu'elle en respire la fraîcheur,
 Et que sa vapeur embaumée
 Ajoute encore à la douceur
 De son haleine parfumée.

O doux sommeil, fais-la jouir
 Du calme heureux où tu la plonges.
 Laisse mon image s'unir
 Aux tendres erreurs de ses songes,
 Et que, sans avoir à rougir,
 Elle se plaise à ses mensonges.

*Vers sur la mort de M. Métra, le nouvelliste de la
 terrasse des Feuillans aux Tuileries (1).*

Il n'est plus ! ô revers tragique
 Dont se doit affliger tout digne politique !

(1) Grimm a déjà parlé de ce journaliste tome XI, p. 414.

Pour lui, je suis certain qu'au suprême moment,
 A son caractère fidèle,
 Il eût trouvé moins dur d'entrer au monument,
 S'il avait pu lui-même en donner la nouvelle.

*Apologues et Contes orientaux, par feu M. l'abbé Blanchet, auteur des Variétés morales et amusantes, un volume in-8°. C'est à M. Dussaulx, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que l'on doit le recueil des divers morceaux qui composent ce volume. L'abbé Blanchet ne les destinait pas à voir le jour. Cet homme, plus estimable encore par son caractère et par ses vertus que par les productions de son esprit, durant le cours d'une longue vie s'était obstiné à cacher ses talens avec ce soin que tant d'autres emploient à les montrer; il n'avait fait que céder aux instances d'un parent qu'il chérissait avec beaucoup de tendresse lorsqu'il permit, peu de temps avant sa mort, qu'on publiât les *Variétés morales et amusantes*; il exigea même que son nom ne parût pas à la tête de l'ouvrage.*

Les *Contes* et les *Apologues*, publiés depuis sa mort par M. Dussaulx, sont traduits en partie de l'arabe, langue que l'abbé Blanchet possédait assez bien, en partie extraits de quelques auteurs anglais qui les avaient déjà transportés dans la leur. Ces *Contes* et ces *Apologues* offrent en général une morale excellente; ils sont écrits avec cette simplicité qui n'exclut point la grace, et qui convient à ce genre d'ouvrage comme elle appartenait essentiellement à l'ame et au talent de l'auteur; on y retrouve, s'il est encore permis de s'exprimer ainsi, l'œil antique, l'œil oriental; mais on y désire trop souvent ces vues fines et philosophiques qui distinguent les *Fables* orien-

tales de M. de Saint-Lambert, et cette tournure spirituelle, originale et piquante dont les Contes de M. de Voltaire offrent un si parfait modèle. Ceux de l'abbé Blanchet sont suivis de *maximes* et de *proverbes orientaux*, qu'il avait traduits de Saadi et de Pilpay.

La vie de cet abbé offre des traits d'un désintéressement et d'une modestie rares et qui durent conserver à l'abbé Blanchet des amis que sa misanthropie aurait pu éloigner de lui; il refusa presque toujours le bien qu'on voulait lui faire; il fuyait avec une inquiétude presque ridicule les sociétés même dont il était le plus sûr d'être aimé. Cette sorte de vertu sauvage a fait comparer quelquefois son caractère à celui du célèbre J.-J. Rousseau; mais, si Jean-Jacques, en affectant de fuir les hommes, fut constamment dévoré de l'amour de la célébrité, le pauvre abbé Blanchet s'y déroba de bonne foi. Quoique accablé de vapeurs, en s'éloignant de ses amis, il ne s'en plaignit jamais, et cacha toujours de son mieux sa vie, ses chagrins et ses ouvrages; il gardait pour lui seul toutes ses peines, et ne voyait le monde que lorsqu'il se sentait la force d'y porter un esprit de complaisance et de douceur.

On ne se souvient pas d'avoir jamais vu une séance publique de l'Académie Française, ni plus brillante, ni plus nombreuse que celle du lundi 13, pour la réception de M. le comte de Guibert. En dépit de l'ordre nouvellement établi, il y eut plus de cent personnes réduites à rester debout; et dans cette foule, pressée comme on l'est au parterre de la Comédie, se trouvaient plusieurs cordons bleus et plusieurs femmes de la cour. C'est pour la première fois que madame l'ambassadrice de Suède eut

le plaisir d'assister à ce spectacle, et l'on verra bientôt qu'elle ne pouvait choisir une circonstance plus intéressante; elle était dans une tribune avec madame de Beauvau, la comtesse de Crillon, M. le-maréchal de Castries, et M. le maréchal de Ségur. On avait choisi exprès un jour où ces deux ministres fussent libres de s'y trouver.

Quoique le discours de M. de Guibert passe de beaucoup la mesure ordinaire des discours de ce genre (il dura près d'une heure et demie), l'auditoire ne parut pas en être fatigué; ce n'est guère qu'à la lecture qu'on s'est avisé de le trouver trop long. Cette différence dans la manière de juger de l'étendue d'un même ouvrage s'explique assez facilement; lorsqu'on entend un orateur qui prononce tout ce qu'il dit avec beaucoup d'ame et d'intérêt, on est sans doute bien plus susceptible des sentimens qu'il veut inspirer que lorsqu'on le juge froidement dans le silence de la solitude, ou sous les yeux d'un cercle frivole, toujours plus disposé à s'amuser de vos critiques qu'à partager votre admiration. Ce qui ne vous avait paru qu'un développement nécessaire de la pensée de l'orateur vous semble diffus; vous aviez trouvé ce mouvement sublime ou naturel, vous lui reprochez à présent de l'emphase ou de l'exagération; le discours est toujours le même, mais vous n'êtes plus dans la même disposition; et plus l'orateur aura-t-il eu de véritable éloquence, plus lui sera-t-il difficile peut-être de se garantir de l'inconstance et de l'injustice de nos jugemens.

M. de Guibert, après avoir parlé modestement de lui-même, se hâte de rendre à la mémoire de M. Thomas les honneurs qui lui sont dus, et son imagination a si

bien vu toute l'étendue de la tâche qu'il s'est imposée, qu'il ne devait pas songer sans doute à chercher un autre sujet.

« Elle s'enflamme, dit-il, à sa vue (à la vue de cette tâche). L'Élysée s'ouvre devant moi. Je me sens pressé par ces grands hommes que M. Thomas a loués lui-même avec tant d'éclat; leurs ombres reconnaissantes m'environnent, elles me crient : Acquitte notre dette; nous sommes là pour nous plaindre ou pour t'applaudir.»

Ce mouvement, dont la hardiesse n'appartient pas moins à l'orateur qu'au poète, le conduit naturellement à parler des premiers ouvrages qui firent distinguer le talent de M. Thomas, de ces Éloges académiques devenus modèles dans un genre assez fastidieux en lui-même, mais dont les succès plus ou moins mérités ont pour ainsi dire envahi depuis vingt ans tout le domaine de notre littérature. Cette triste réflexion n'est pas, comme on peut croire, de M. de Guibert, mais elle n'est que trop vraie.

Parmi les Éloges de M. Thomas, celui que son successeur rappelle avec plus d'intérêt, est l'*Éloge de Descartes*, et c'est sans doute celui où l'on trouve le plus de beautés et le moins de défauts; la philosophie la plus éloquente et l'éloquence la plus philosophique, de plus grandes idées et de plus grandes images, un sujet mieux approfondi et le ton le plus propre au sujet.

Dans l'*Essai sur les Femmes*, M. de Guibert loue un caractère d'éloquence plus sobre, et *sobre* a paru véritablement l'épithète qui convenait le mieux au ton de cet écrit. Embarrassé à expliquer pourquoi l'ouvrage n'avait guère eu qu'un succès d'estime, voici comme il se tire de peine : « C'est, dit-il, qu'il eut pour lui les hommes,

dont le suffrage porte ordinairement l'empreinte tranquille de l'estime, et qu'il n'eût pas pour lui les femmes, dont le sentiment prend si aisément la couleur de l'enthousiasme; elles y trouveront le procès trop sérieusement instruit, et les femmes aiment mieux être senties que jugées..... » Cette dernière phrase a été étrangement parodiée, et les femmes mêmes n'ont pas eu l'air de l'approuver.

Un ouvrage de M. Thomas qui, pour nous servir de l'expression de notre orateur, ne laissa personne en suspens, et força même le vice et la médiocrité à se parer d'une admiration hypocrite, c'est l'*Éloge de Marc-Aurèle*. Le caractère dramatique donné à cet Éloge est en effet d'une belle invention. « Quelle admirable adresse de rappeler toutes les grandes actions de ce prince par des députés de toutes les nations qui ont été témoins de sa gloire et de sa bienfaisance ! Et chacun de ces députés, comme il est peint ! comme le Germain, l'Espagnol, l'Africain, l'habitant de l'Asie, ont chacun leur costume et leur physionomie.... ! » L'auteur venge ici M. Thomas du reproche d'avoir exagéré toujours la grandeur de ses héros. « C'est assez sans doute, dit-il, que l'inexorable histoire ait l'autorité de peser le mérite des grands hommes et d'analyser leur gloire, il faut du moins qu'un seul jour ils soient loués avec abandon, et c'est à l'éloquence à leur rendre ce dernier devoir. Oui, l'éloquence peut ce jour-là, sans bassesse, se laisser aller à son enthousiasme et embellir sans être accusée d'imposture.... Enfin l'éloquence, qui n'est que trop souvent de la flatterie quand elle loue les vivans, ne ressemble plus qu'à la gloire quand, touchante et sublime, elle descend ainsi du ciel pour couronner un tombeau. »

L'ouvrage qui mit le comble aux succès oratoires de M. Thomas, c'est son *Essai sur les Éloges*. M. de Guibert n'a eu garde de l'oublier; mais peut-être est-ce le seul qui eût mérité une plus longue analyse; ce livre, qu'on aurait, comme il l'observe, pu intituler l'*Histoire de l'Éloquence*, est certainement un des meilleurs morceaux de notre littérature moderne, et ce n'est cependant que depuis peu d'années qu'on lui a rendu toute la justice qui lui était due.

Après avoir parlé de ce que le public connaît de M. Thomas, « Il me reste (continue notre orateur) à l'instruire de ses pertes. Il composait un poëme sur *Pierre-le-Grand*, et six chants de ce poëme, qui devait en avoir vingt-quatre, sont presque terminés. J'ai quelquefois entendu blâmer le choix de ce sujet.....; mais M. Thomas, voulant prendre son sujet dans l'histoire moderne, et n'ayant par conséquent ni la ressource du merveilleux, ni celle de la mythologie, pouvait-il mieux faire que de chercher aux extrémités de l'Europe une nation et un héros sortant presque des mains de la nature....? Il fait parcourir à ce héros les pays qu'il a vus et ceux qu'il n'a pas vus; c'est le droit du poète.... Ainsi dans un premier voyage en France Pierre trouve Louis XIV au comble de sa gloire, et l'Europe en silence devant ses armes; il voit ces fêtes mémorables, ces carrousels héroïques qui remplissaient encore ses délassemens d'images de guerre et de triomphes; Versailles tout brillant de la fraîcheur de sa création; Paris s'embellissant, comme Salente, sous la baguette d'Idoménée. C'est à une partie de chasse, où Pierre assiste sans être connu et où il tue de sa main un sanglier qui, comme celui d'Érimanthe, répandait autour de lui la

mort et la terreur, que le monarque français devinât le héros du Nord ; c'est ensuite à la cérémonie de son audience publique, dans la galerie de Versailles, qu'il lui montre ou lui présente, en lui faisant le portrait de chacun d'eux, ces grands hommes en tout genre qui se pressent autour de ses regards, et qui rappellent ce beau cercle de demi-dieux peints par Homère autour du souverain du ciel.

« Dans un autre chant, le czar fait un second voyage en France, et tout a changé. Ce n'est plus Louis XIV environné de tous ces grands instrumens de sa gloire et fier d'une famille florissante, c'est Louis XIV presque seul dans son palais, et ne pouvant plus s'appuyer que sur le berceau d'un enfant ; c'est Louis XIV après la paix d'Utrecht, et dont l'étoile a pâli, mais dont l'âme a résisté ; c'est Louis XIV en cheveux blancs et instruit par l'adversité, qui lui raconte ses revers comme il lui a raconté ses prospérités ; il avoue ses mauvais choix, il déplore ses erreurs. Il donne au czar la grande leçon de l'orgueil corrigé et d'un caractère supérieur à la fortune.

« M. Thomas avait formé le plan d'un autre ouvrage *sur le génie des peuples à toutes les grandes époques de leur existence*, et personne n'était plus propre que lui à remplir ce beau sujet, par la profonde méditation qu'il avait faite de l'histoire, et par la saine philosophie qu'il y aurait répandue. On y eût retrouvé souvent le pinceau de Tacite et l'âme de Démosthène.... »

Si l'éloge des vertus de M. Thomas est moins long que celui de ses ouvrages, il n'est pas moins intéressant ; on en jugera par le morceau qui suit.

« Homme excellent sous tous les rapports et dans toute

l'étendue de ce mot universel...., je ne touche à ton image qu'en tremblant; je crains d'affaiblir ce que je connais, je regrette ce que j'ignore. Que de traits cachés par sa modestie ou perdus dans la solitude où il vivait! Une femme de ses amies, que l'ingénieuse finesse de l'observation suivante et la pureté du sentiment qu'elle renferme ne manqueront pas de faire nommer, me parlait il y a quelque temps de la vigilance continuelle de M. Thomas sur ses défauts. « Par exemple, me disait-elle, il aimait trop la gloire pour n'être pas quelquefois agité par les succès des autres; mais je ne surprenais cette belle faiblesse de son ame que par l'excès des éloges dont il accablait alors ses heureux rivaux. Il en était de même de toutes les imperfections qu'il pouvait avoir; elles lui faisaient toujours embrasser avec exagération les qualités opposées; en sorte que je ne me suis jamais aperçue de ses défauts que par ses vertus. »

A ce trait, auquel les personnes qui connaissent madame Necker ont reconnu sans peine et la finesse de son esprit observateur et sa sensibilité profonde, ajoutons encore le parallèle que M. de Guibert s'est permis de faire ensuite entre le caractère de M. Thomas et celui de M. de La Harpe (1); ce dernier a eu lui-même la bonne foi de s'y reconnaître et l'indiscrétion de s'en plaindre. Au portrait de l'homme de lettres qui ne respire que pour la gloire et pour la vertu on oppose celui de l'homme de lettres qui n'aspire qu'aux jouissances momentanées de la réputation. Celui-ci, dit-on,

« Celui-ci sacrifie toujours la durée à l'éclat et la vérité

(1) M. de Guibert n'a jamais pu pardonner à M. de La Harpe d'avoir remporté le prix de l'*Éloge de Catinat*, auquel il croyait avoir le droit le plus incontestable. (*Note de Grimm.*)

à l'effet ; il produit sans cesse , parce qu'il veut continuellement entretenir le public de lui, et rien ne mûrit dans ses mains , parce qu'il est dévoré de l'impatience de cueillir. Toujours inquiet , toujours ombrageux , il passe sa vie à écouter autour de lui le bruit qu'il croit faire ; il assigne des règles , il distingue les genres , il pose les limites , et il oublie que le génie franchit quelquefois avec bonheur ces barrières importunes. Il pâlit des succès , et il les analyse pour les réduire au niveau des siens. L'infortuné ! comme s'il ne pouvait exister de mérite qu'à ses dépens ; comme si la carrière de la gloire n'était pas une patrie commune , un champ inépuisable où les moissons peuvent sans relâche succéder aux moissons ; comme s'il n'était pas plus beau de s'élever au milieu de rivaux qu'on honore que de planer sur la médiocrité et de dominer dans un désert ! »

Nous croyons devoir terminer ici notre analyse du Discours de M. de Guibert ; car il n'y a rien de fort remarquable dans la manière dont il a payé le tribut d'usage aux grandes qualités de Louis XIV et du cardinal de Richelieu , aux vertus plus touchantes de Louis XVI et de son auguste compagne. Avec quelque sévérité qu'on ait jugé ce Discours depuis qu'il est imprimé , n'a-t-il pas rempli son objet par la sensation qu'il a faite sur l'assemblée imposante devant laquelle il fut prononcé ? On ne saurait se dispenser même , à la lecture la plus tranquille , d'y admirer encore et de beaux mouvemens et l'empreinte intéressante d'une ame sensible , d'un caractère plein d'énergie et d'élévation. Si l'on y voit moins de méthode que de chaleur et d'abandon , avons-nous entendu beaucoup de discours académiques qu'on puisse honorer du même reproche ? On y trouve

le mot de *gloire* répété trop souvent, à la bonne heure; mais comment se résoudre à l'effacer lorsqu'on sent de bonne foi que ce mot est parti d'un cœur rempli d'amour pour la gloire? On sait que depuis sa plus tendre jeunesse M. de Guibert n'a respiré que pour elle. Les passions nobles, comme il l'a dit lui-même, deviennent honorables par leur constance; elles n'ont pas besoin d'être couronnées par le succès pour obtenir quelque estime aux yeux des hommes.

Ce n'est pas sans raison que l'on a relevé dans ce Discours quelques phrases hasardées, quelques expressions peu correctes. Nous n'aimons point qu'on dise à l'Académie, « recevez les ordres de la postérité, » parce que cela n'est guère plus facile à entendre qu'à exécuter; nous n'aimons point qu'on soupçonne le bon M. Thomas « d'avoir eu la conviction secrète de faire reculer devant son talent les bornes de la nature, » parce que c'est précisément là ce que M. de Voltaire appelait du *galithomas*, et que ce ne sont point ces défauts d'un académicien d'ailleurs si estimable qu'il faut faire revivre; ils n'ont été que trop imités. Mais des discussions de ce genre ne conviennent point à l'objet de nos feuilles.

La réponse que M. de Saint-Lambert a faite au récipiendaire a paru fort sage, mais de peu d'effet; il est vrai que la manière dont elle fut prononcée n'était pas propre à la faire valoir; il est difficile d'imaginer un organe plus pénible, plus ingrat. M. de Saint-Lambert s'est borné à rappeler au public avec beaucoup de simplicité les titres les plus connus de M. de Guibert, son *Essai sur la tactique* (1) (l'auteur, lorsqu'il le composa, n'avait

(1) « Il n'y a, » disait le roi de Prusse, que M. de Saint-Lambert a cité comme garant du mérite de l'ouvrage, « il n'y a pas grand mal à faire un mauvais livre à vingt-quatre ans. » (*Note de Grimm.*)

que vingt-quatre ans), son livre *sur l'Ordre profond et sur l'Ordre mince*, ses poèmes, son *Connétable de Bourbon* et ses *Gracques*; tout cela ne devait pas prêter, ce semble, à de violentes critiques; cependant le nouvel académicien a trouvé mauvais qu'on eût oublié ses *Éloges*, et qu'on ait traité modestement de *poèmes* de véritables tragédies. M. le maréchal de Broglie a trouvé beaucoup plus mauvais encore que, en parlant du livre *sur l'Ordre profond*, le directeur de l'Académie ait paru prendre la liberté de décider contre lui en faveur du système de son nouveau confrère, et ce dernier article a été supprimé en entier à l'impression.

La famille de M. de Praslin n'a pas été non plus trop contente de la manière dont M. de Saint-Lambert a rappelé la fermeté avec laquelle M. Thomas, qui occupait un poste honorable auprès de ce ministre, préféra le malheur de lui déplaire à celui d'être complice de l'injustice qu'il voulait faire à M. Marmontel, dont il croyait avoir à venger sa société. « Pour empêcher M. Marmontel d'entrer à l'Académie, M. de Praslin voulut engager M. Thomas à demander la place qui vaquait; il ne put l'y déterminer et fut mécontent; il ne renvoya pas M. Thomas, si c'est ne pas renvoyer l'homme de bien qu'on a aimé que de le traiter avec indifférence; M. Thomas demanda la permission de se retirer. Depuis ce moment il craignit plus les protecteurs que la pauvreté... » Ajoutons, pour l'honneur de la Providence ou de l'amitié, qu'elle daigna souvent choisir pour son ministre, que cet extrême désintéressement fut assez bien récompensé; M. Thomas, quoiqu'il n'ait presque rien retiré de l'impression de ses ouvrages, jouissait, lorsqu'il est mort, de seize à dix-huit mille livres de rente.

La séance académique a été terminée par la lecture que nous a faite M. Ducis d'une *Épître à l'Amitié*, ayant pour épigraphe ces mots de Fénelon : « Il serait à désirer que tous les bons amis s'entendissent pour mourir ensemble le même jour. »

Il n'y a dans cet ouvrage aucune espèce de plan, point d'unité de sujet; ce sont des lieux communs sur l'amitié, sur l'amour, sur la préférence qu'on doit au premier de ces sentimens; c'est ensuite l'effusion de la reconnaissance du poète pour les soins que lui rendit M. Thomas à l'occasion du funeste accident qui pensa lui coûter la vie à son retour de Chambéry; ce sont enfin des regrets sur la perte de son illustre ami. Il n'y a pas plus d'unité dans le ton de cette longue *Épître* qu'il n'y en a dans le plan; ici c'est tout le faste, toute l'emphase de la poésie épique; là c'est toute la fadeur de l'épique; mais à travers ce triste chaos et de sentimens et d'images et de mots on voit briller par-ci par-là des vers d'une grande beauté. En voici qui ont été fort applaudis et qui nous ont paru mériter de l'être; le poète parle de l'instant où il revoit son ami qui a volé à son secours.

C'est lui, je le revois : ô que de pleurs coulèrent !
 Comme en mes faibles bras ses bras s'entrelacèrent !
 Appuyé sur ton cœur, renaissant sous tes yeux,
 Dans quelle extase, ami, je contemplai les cieux !
 J'admirai leur azur, je regardai la terre,
 Je crus me ressaisir de la nature entière.
 Ah ! sortant de la tombe où l'on fut endormi,
 Qu'il est doux de revoir le ciel et son ami !

Ce sont ses adieux à son ami prêt à partir pour Nice.

Tu pars. Climats heureux, je le confie à vous.
 Zéphirs, apportez-lui vos parfums les plus doux,

De vie et de bonheur chargez l'air qu'il respire ;
Pour prix de vos bienfaits vous entendrez sa lyre.

N'oublions point encore le beau mouvement qui termine la peinture de ses regrets.

Donnez-moi, mes amis, des lauriers et des fleurs ;
Je l'en veux accabler, j'en veux couvrir sa cendre.
Mais son cercueil frémit, ma voix s'est fait entendre.
Oui, mon ami, c'est moi, mon accent t'est connu...
C'est moi que tout sanglant tes bras ont soutenu.
Quoi ! c'est moi qui renais, et c'est toi qui succombe !
Hier contre son sein, aujourd'hui sur sa tombe.

Chanson sur le Lycée. (1).

AIR : *Chansons, Chansons.*

La Grèce n'eut qu'une Aspasia,
Qui chérit la philosophie
Jusqu'au tombeau.
Qu'il était pauvre ce Lycée !
Sa gloire sera surpassée
Par le nouveau.

(1) C'est l'établissement qui a succédé au *Musée*, établi par l'infortuné Pilâtre des Rosiers. MOSSIUKA et M. le comte d'Artois ont bien voulu le prendre sous leur protection, et M. le marquis de Montesquiou a travaillé avec un zèle infiniment respectable à donner à cet établissement toute la consistance, tout l'intérêt dont il était susceptible. Il en a rédigé lui-même le Prospectus, et ce Prospectus respire la philosophie la plus aimable, le patriotisme le plus sage et le plus éclairé. Il a engagé les hommes de lettres les plus distingués à seconder ses vues, et il y a parfaitement réussi. M. Marmontel et M. Garat se sont chargés du cours d'Histoire; M. de La Harpe, de celui de Littérature; M. de Condorcet et M. de La Croix, de celui de Mathématiques; M. de Fourcroy, de celui de Chimie et d'Histoire Naturelle; M. de Parcieux, de celui de Physique, etc. Ce nouveau Lycée n'est ouvert que depuis un mois; on y compte déjà plus de sept cents souscripteurs, et de ce nombre sont les femmes les plus distinguées de la ville et de la Cour. (*Note de Grimm.*)

Non, le Français n'est plus frivole ;
 On démontre dans cette école
 L'attraction.
 Là tout le beau sexe s'amuse
 Du carré de l'hypothénuse
 Et de Newton.

Jadis une belle en physique
 Ne connaissait qu'un point unique,
 Vrai jeu d'enfant ;
 Mais à présent elle compose ,
 Et va remonter à la cause
 Du mouvement.

Je vois ces femmes de génie
 Étudier l'anatomie
 En vrai savant.
 Puis dans l'usage de la vie
 En appliquer la théorie
 En pratiquant.

Voulez-vous savoir la chimie ,
 Approfondir l'astronomie ,
 Et vous pousser ?
 Allez aux écoles nouvelles ,
 Vous apprendrez ces bagatelles
 Sans y penser.

Voyez Dunois, voyez Pompée,
 Voilà David, voici Popée
 Et Childebrand.

Passons à la guerre punique...
 La lanterne qu'on dit magique
 Instruit autant.

Si jamais, maître en l'art d'Homère,
 Je peins la reine de Cythère
 Et ses attraits,

Dans ce salon plein de modèles,
D'après Longin, d'après vos belles
Je la peindrais.

Craignons qu'une jalouse fée,
Bornant les sages du Lycée
Dans leurs projets,
Hors du giron de la science
Ne les change par sa puissance.
En perroquets.

Couplet impromptu sur le Discours de M. de Guibert.

Je suis un brave soldat
Qui chante toujours victoire
Sans avoir vu de combat ;
Mon nom de guerre est la Gloire.
Vive la Gloire !

On a donné, le lundi 6 février, sur le Théâtre Français, la première et dernière représentation des *Coquettes Rivales*, comédie, en cinq actes et en vers, de M. Lantier, auteur déjà connu de deux comédies moins malheureuses, du *Flatteur*, de *l'Impatient*, et d'un petit recueil de vers et de prose intitulé les *Œuvres de l'abbé Mouche*.

Les premières scènes de cette pièce, d'un dialogue vif et piquant, semblaient présager le succès de l'ouvrage; mais comment soutenir durant cinq actes une intrigue si faible, qui se traîne avec une lenteur si pénible et n'offre aucune situation vraiment comique ou vraiment intéressante? Cellés même qui annonçaient quelque intention heureuse n'ont pas produit l'effet qu'on en aurait pu attendre, ou parce qu'elles n'étaient pas assez prépa-

rées, ou parce qu'elles ne donnaient aucun mouvement à l'action. Malgré ce défaut fait pour détruire tout intérêt, on a cru reconnaître dans plusieurs endroits de cette comédie, notamment dans le quatrième acte, quelques combinaisons de scènes assez théâtrales et des traits qui rappellent le talent que l'auteur avait montré dans *le Flatteur*, et surtout dans *l'Impatient*. Plusieurs plaisanteries d'un mauvais goût et d'un plus mauvais ton ont achevé de décider le sort des *Coquettes Rivaless*, et ce n'est pas sans peine que la pièce a résisté jusqu'au dénouement à l'ennui des loges et à la mauvaise humeur du parterre.

*Lettres de madame la comtesse de L*** à M. le comte de R****; un volume in-8° (1). Ces lettres sont censées avoir été écrites depuis 1674 jusqu'en 1680. « Elles me furent confiées, dit l'éditeur, par M. le comte de R***, à condition qu'elles ne paraîtraient que long-temps après sa mort, que je ne ferais pas revivre les noms effacés, et que j'en changerais même les lettres initiales... » Il était aisé de juger que la personne qui s'était chargée de publier ces Lettres ne méritait pas d'être accusée d'indiscrétion; car on eut bientôt deviné qu'elles étaient beaucoup plus modernes qu'on ne voulait le persuader aux lecteurs; ce qu'on eut infiniment plus de peine à deviner, c'est qui pouvait être l'auteur de cette petite supercherie littéraire. On soupçonna tour à tour madame Riccoboni, madame la comtesse de Genlis, et ce soupçon seul en fait sans doute un assez bel éloge. La première garda le silence. Madame de Genlis crut devoir désavouer hautement l'ouvrage, et le fit avec beaucoup de dédain dans

(1) La première édition parut en 1785.

une lettre envoyée au *Journal de Paris* par Lambert, son imprimeur ordinaire. On ne peut dissimuler que l'envie de percer le voile sous lequel s'était caché l'auteur anonyme n'ait attaché à cette production plus d'intérêt qu'elle ne semble en mériter; mais ces Lettres n'eussent pas même fait naître cette sorte d'intérêt si l'on n'y avait trouvé d'ailleurs de l'agrément et de l'esprit. Il est à peu près démontré aujourd'hui que ces Lettres sont de mademoiselle de Sommery, auteur d'un petit ouvrage de morale que nous avons eu l'honneur de vous annoncer dans le temps; il est intitulé *Doutes sur différentes Opinions reçues dans la Société* (1).

Madame la comtesse de L*** est mariée avec un homme beaucoup plus âgé qu'elle, mais qui par son caractère et ses procédés mérite son estime et sa tendresse; cela n'empêche pas, comme on peut le croire, qu'elle n'ait conçu une grande passion pour le comte Adolphe, et c'est à ce cher Adolphe que sont adressées toutes les lettres de la comtesse de L***. On s'est permis, peut-être assez prudemment, de soustraire les réponses. Madame de L*** tâche d'être l'épouse, la maîtresse même d'un mari qu'elle ne saurait aimer, et de n'être que l'amie d'un amant qu'elle adore. Il serait difficile d'exprimer un adultère de sentiment avec plus de décence, de délicatesse et de vertu. Une situation si délicate promet à chaque instant de l'intérêt; mais cette attente est toujours trompée; les principaux personnages se trouvent à la fin du volume au même point où on les a vus au commencement; il n'y a donc dans la marche de l'ouvrage ni mouvement, ni progrès. On a tâché de suppléer à ce vide par des portraits, par des réflexions sur les personnes les plus illus-

(1) Voir précédemment, tome XI, page 321.

tres de l'époque où les lettres sont censées écrites; mais ces portraits, ces réflexions n'ont presque rien de neuf.

Il ne paraît pas trop aisé de dire quel est l'objet que l'auteur de ces Lettres a pu se proposer; il semble que ce ne soit ni d'instruire, ni d'intéresser, encore moins de tromper le public; car on y eût mis sans beaucoup de peine et plus d'adresse et plus de soin: on pourrait donc ne regarder cet ouvrage que comme un essai dans cette manière d'écrire simple, noble et naturelle qui fut propre au siècle dernier, et dont les prétentions de celui-ci affectent tous les jours de s'éloigner davantage. Sous ce rapport, les *Lettres de madame la comtesse de L**** méritent des éloges; on y trouve de la grâce, de la facilité, et, si vous en exceptez quelques taches assez légères, un goût fort sage et le meilleur ton.

Caroline de Lichtfeld, publiée par le traducteur de Werther, deux volumes in-12. Ce petit roman, qui a eu le plus grand succès dans ce pays-ci, est d'une dame de Lausanne, madame de Crouzas, fille de M. Pollier, auteur d'un ouvrage assez estimé, de *l'Influence des mœurs sur le Gouvernement*. Madame de Crouzas pensa devenir elle-même, il y a quelques années, l'héroïne d'un fort beau roman; elle avait inspiré une grande passion à milord Galloway, qui n'avait alors que seize à dix-sept ans, et faisait ses études à Lausanne; elle-même en avait environ vingt-cinq. Le jeune milord l'avait enlevée, et se disposait à l'épouser, en face de l'Église, dans un village des environs, lorsque le bailli du lieu, d'accord avec le gouverneur de milord, trouva je ne sais plus quel moyen de troubler la fête et de faire partir subitement notre jeune époux pour Londres.

Caroline mérite d'être distinguée de la foule des romans que chaque année voit naître et mourir. Les situations en sont neuves et touchantes; le style, à quelques négligences, à quelques incorrections près, est rempli de grace, de naturel, d'intérêt et de vérité. Ce roman commence par où les autres finissent, par le mariage de l'héroïne. Il est vrai qu'elle n'est pas plus tôt mariée que son mari a la générosité de consentir à se séparer d'elle; il est d'une laideur si effrayante, que sa jeune épouse conçoit pour lui l'aversion la plus insurmontable. Devinerait-on ce qui la ramène vers ce nouvel Azor qu'elle finit par adorer? C'est une grande passion pour le meilleur ami de son époux, pour un homme charmant qui doit tout à ce mari disgracié, qui fut seul cause de tous les malheurs de sa vie; car c'est en attaquant sur de faux soupçons le comte de Walstein, le mari de Caroline, que le baron de Lindorf, qui venait d'en recevoir les services les plus essentiels, l'avait blessé si malheureusement, qu'il en était devenu un objet hideux après avoir été un des plus beaux hommes de la cour de Berlin, etc., etc.

Nous ne prétendons point garantir la vraisemblance de tous les incidens de cette histoire, mais nous osons promettre à tout lecteur sensible qu'elle lui fera éprouver souvent les émotions les plus vives et les plus douces. En doit-on demander davantage au meilleur roman?

L'auteur annonce lui-même dans un petit avertissement que le fonds de *Caroline* est pris d'un conte inséré dans un recueil allemand intitulé *Bagatelles* (*Kleinigkeiten*). Le premier volume est très-supérieur au second. Ce roman a eu un succès prodigieux.

Apologie de la Bastille, pour servir de réponse aux

Mémoires de M. Linguet sur la Bastille (1), un volume in-8°. On l'attribue à M. Servan, ancien procureur-général du parlement de Grenoble. L'auteur entreprend d'y prouver que la Bastille est de *droit divin*, de *droit positif* et de *droit politique*, qu'elle supplée à tous les pouvoirs intermédiaires, à l'honneur, principe de la monarchie, aux lois, etc. Il est aisé de concevoir le développement d'une pareille idée; mais l'ironie malheureusement n'en est ni assez fine, ni assez légère; on y rencontre des idées fortes et hardies, des images expressives; mais ces images nous ont paru souvent ou trop familières ou trop recherchées.

Il y a plus d'intérêt, plus d'originalité dans les notes, surtout dans celle où l'on passe en revue toutes les grandes et petites inquisitions, dans celle où l'on compare nos procès modernes aux anciens tournois, dans la dernière de toutes enfin où l'on examine avec beaucoup de hardiesse le génie de nos différentes lois, politiques, religieuses, bursales, civiles, criminelles, militaires. Voici une des remarques par lesquelles l'auteur commence cette discussion.

« On a calculé qu'un homme de moyenne stature porte un jour dans l'autre trente-un mille trois cent soixante livres d'air bien réparties sur toute la surface de son corps. Un Huron s'étonnerait bien davantage de la manière leste dont nous supportons, tous tant que nous sommes, sans nous plaindre, sans paraître le sentir, un fardeau énorme de lois; et ces lois n'ont point d'équilibre entre elles comme l'air, et ces lois ne sont point

(1) Cet ouvrage, imprimé à Lausanne sous la rubrique de Philadelphie, en 1784, est effectivement de M. Servan.

nécessaires à notre vie comme l'air. Cet effet est vraiment étonnant. »

L'épître dédicatoire qu'il se propose de mettre à la tête du recueil complet de nos lois criminelles, qu'il est résolu de faire imprimer tout exprès pour le dédier aux accusés, est d'une simplicité assez gaie.

« Messieurs les accusés, j'ai l'honneur de vous offrir le recueil de nos lois criminelles, pour vous apprendre une vérité qu'il est bon que vous sachiez ; c'est, messieurs les accusés, qu'une bonne fuite vaut mieux qu'une mauvaise attente. Sauve qui peut, et bon voyage. Sur ce je prie Dieu, messieurs les accusés, qu'il vous ait en sa sainte garde. »

« Avant d'être venu à Paris, disait souvent M. de Caraccioli, aujourd'hui premier ministre du roi de Naples, je me faisais de l'Amour l'idée du monde la plus séduisante ; je me le peignais comme un dieu charmant ; je croyais vraiment lui voir des ailes d'azur, un carquois brillant, des flèches d'or. J'ai bien ouvert les yeux, j'ai vu que ce n'était qu'un vilain petit Savoyard qui courait le matin, laissant des billets de porte en porte. »

C'est encore lui qui se plaisait à répéter ce mot d'une femme, que « le Mathusalem des amours en France ne vécut que six jours. »

« La curiosité, dit M. du Buc (1), est suicide de sa nature, et l'amour n'est que la curiosité. »

M. de Voltaire a presque toujours imité, mais avec

(1) Buc (J. B. du), intendant des deux Indes et chef des bureaux de M. de Choiseul, naquit à la Martinique en 1717, et mourut à Paris en 1795, âgé de 78 ans. C'était un des hommes les plus spirituels et un des meilleurs économistes de son temps.

quelle supériorité ! « Il est, disait M. du Buc, comme le faux Amphitryon ; quoique étranger, c'est toujours lui qui a l'air d'être le maître de la maison ; et ne serait-ce pas, monsieur, comme Jupiter, parce qu'il était dieu chez lui ? »

Montesquieu, pour peindre la plus cruelle des tyrannies, celle qui s'exerce à l'abri des lois, dit qu'elle écrase l'homme qui se noie, avec la planche sur laquelle il espérait échapper au naufrage. Suivant M. du Buc, Moïse a exprimé ce sentiment avec plus d'énergie dans cette loi saintement mystérieuse du Lévitique : « Tu ne feras point bouillir le chevreau dans le lait de sa mère. »

Tout le monde se souvient de ces vers de l'hymne à l'Amitié dans *Castor et Pollux* (1) :

Et tu serais la volupté
Si l'homme avait son innocence.

Aux yeux de M. du Buc, ce ne fut jamais qu'un *non sens*, qu'il compare à ce trait si connu du berger qui disait que, s'il était roi, il garderait ses moutons à cheval.

Trait peu connu du caractère de Louis XV, mais que nous tenons de bonne part.

Quand feu M. de Montmartel eut réglé ses comptes avec le Gouvernement, le ministre fut chargé de lui offrir une récompense proportionnée aux services qu'il avait rendus à l'État ; il refusa tout : Je suis content, je n'ai besoin de rien. Six mois après, il revient trouver le ministre : « J'ai refait, dit-il, mon compte, il me faut absolument cinquante mille écus pour régler tous mes arrangemens de famille ; après les offres que vous aviez bien voulu me faire, je me flatte que vous ne refuserez

(1) Opéra de Gentil-Bernard, acte III, scène 1^{re}.

pas de les demander au roi. — Mais il n'y a que six mois que vous refusiez les propositions les plus brillantes, et vous avez besoin aujourd'hui de cinquante mille écus? — Cela est ainsi, et je vous demande en grace de mettre ma requête sous les yeux de Sa Majesté. » Le ministre en parla au roi comme de la demande du monde la plus extraordinaire. Le monarque, fort embarrassé, se lève brusquement, et répond en s'en allant avec une confusion marquée : « Il faut, oui, il faut les lui donner. »

L'énigme fut bientôt expliquée; le roi voulait ces cinquante mille écus pour lui-même, et n'avait pas voulu cependant les demander pour son compte au trésor royal.

Il n'y a plus d'hommes à bonnes fortunes, disait une femme de beaucoup d'esprit; c'est ce qu'a dit à sa manière un des plus éloquens prédicateurs de nos jours : « La vertu dans ce siècle est si décriée qu'il n'y a plus d'hypocrisie. »

Coradin, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, représentée, pour la première fois, sur le Théâtre Italien, vers la fin de janvier (1), n'a pas encore été redonnée depuis, quoiqu'on eût annoncé qu'elle reparaitrait avec des changemens. Le poëme est de M. Tacusset, la musique de M. Druni. C'est le premier coup d'essai des deux auteurs.

Un fabliau, inséré dans la *Bibliothèque des Romans*, a fourni le fonds de cette pièce.

Coradin, comte d'Antibes en Provence, est parti pour la guerre, en laissant sous la garde d'Euphrosine, son épouse, un jeune chevalier espagnol, nommé Alphonse, et son écuyer, qu'Edmond, son beau-frère, a fait prisonniers et conduits dans son château. Euphrosine a

(1) Le 19.

traité son jeune prisonnier, pendant l'absence de son époux, avec des soins que quelques méchans ont mal interprétés, et l'on s'est pressé d'en instruire le comte. Celui-ci a quitté son armée après avoir battu ses ennemis. C'est l'instant où commence la pièce.

Cette pièce n'a point l'intérêt du roman; l'action a paru souvent invraisemblable, chargée d'incidens quelquefois trop imprévus, et quelquefois peu motivés. Pour intéresser le cœur il faut persuader la raison, du moins la séduire.

Quant à la musique, M. Druni a prouvé, par des réminiscences frappantes, que les compositions des Piccini, des Sacchini et des Grétry lui étaient très-connues. Des amis maladroits ont demandé l'auteur à la fin de la représentation avec quelques applaudissemens; mais ces applaudissemens ont été suivis de sifflets si aigus, qu'il n'est point d'amour-propre qui pût s'y méprendre.

Des trois Oraisons funèbres consacrées à la mémoire de M. le duc d'Orléans, celle dont on a le plus parlé dans le monde est, comme de raison, celle dont il y avait le plus de mal à dire; c'est celle de M. l'abbé Maury (1); on y a trouvé tant de maladresse, d'insolence et de gaucherie, que, sur le compte qui en a été rendu au roi, il lui a été défendu très-expressément de l'imprimer. Voici ce que nous en avons entendu dire à des auditeurs peu suspects de partialité.

L'orateur a débuté d'abord par demander grace pour l'aridité de son sujet; mais par un mouvement qu'il a cru aussi hardi qu'heureux : « Peut-être, mes chers frères, a-t-

(1) Prononcée dans l'église cathédrale de Notre-Dame *. (*Note de Grimm.*)

* Le 14 février 1786.

il dit, en est-il plus d'un parmi vous assez prévenu pour me plaindre de la tâche que je me suis chargé de remplir. Je n'ai en effet à vous présenter aucun de ces caractères, aucune de ces actions éclatantes qui semblent prêter le plus au pouvoir de l'éloquence... » Il a fait ensuite un tableau aussi vague que pompeux de la bienfaisance et de la bonté du prince; il l'a loué charitablement d'avoir préféré le charme des vertus privées à cette gloire des héros dont il se dégoûta de bonne heure, au moins pour son propre compte, mais qu'il ne cessa jamais d'estimer dans les autres; car ce prince vertueux se plut toujours à honorer ceux en qui la patrie voyait ou son espérance ou son appui; ce qui amenait, comme vous voyez, nécessairement l'éloge détaillé de M. le bailli de Suffren, de M. le comte d'Estaing, de M. le marquis de Bouillé, de M. de Lafayette, etc. Il est aisé de sentir l'effet qu'a pu produire un pareil plan, aux yeux du moins de ceux qui dans cette cérémonie funèbre venaient offrir aux mânes du meilleur des princes l'hommage sincère de leur reconnaissance et de leurs regrets. Ce qu'on sentira sans doute encore mieux, c'est combien le duc et la duchesse d'Orléans durent être surpris que l'article de la vie de leur père sur laquelle l'orateur avait cru devoir s'étendre avec le plus de complaisance et d'intérêt ce fût son mariage avec madame de Montesson; il le compare à celui de Louis XIV avec madame de Maintenon; c'est le grand morceau, c'est le morceau du discours par excellence, au point, dit-on, que ce discours pourrait plutôt passer pour un panégyrique de madame de Montesson que pour l'Oraison funèbre de M. le duc d'Orléans. Ce qu'il y a de certain, et ce qu'on a trouvé d'infiniment répréhensible, c'est que l'orateur, de son autorité privée,

s'est permis plusieurs fois de l'appeler sa compagne, son épouse. Quand M. le duc d'Orléans, en présence de son ancien chancelier M. de Belle-Ile, lui a demandé de quel droit il osait appeler madame de Montesson l'épouse de son père, l'orateur lui a répondu hardiment qu'il avait cru en avoir le droit dans la chaire de vérité ; que la lettre du feu roi, qui avait permis ce mariage, était connue de tout le monde, que lui-même l'avait lue dans le temps. « Louis XV donna à feu M. le duc d'Orléans une lettre pour l'archevêque. (On sait que par l'édit de Louis XIII il est défendu à tous les prélats du royaume de marier aucun prince du sang sans une lettre écrite de la propre main du roi.) Louis XV l'écrivit lui-même, la remit à monseigneur devant moi qui l'accompagnais, avec ordre de la lui rapporter après la cérémonie. Elle n'est sortie de ses mains que pour passer dans celles de feu M. l'archevêque, et c'est des siennes que je l'ai reçue après la cérémonie pour la reporter au roi. » Il s'est confondu en excuses que M. le duc d'Orléans n'a point voulu recevoir, et les ordres du roi sont arrivés pour défendre absolument l'impression de l'Oraison funèbre de notre digne prédicateur.

La lettre de Louis XV ne contenait que ces mots : « M. l'archevêque, vous croirez ce que vous dira de ma part mon cousin le duc d'Orléans, et vous passerez outre..... » Il est peu de lettres de créance aussi courtes.

Le Discours de M. l'abbé Bourlet de Vauxcelles, lecteur de M. le comte d'Artois, est moins un éloge funèbre qu'une exhortation simple et touchante adressée aux enfans de monseigneur le duc d'Orléans sur la tombe de leur aïeul (1), et c'est tout ce que ce discours devait être ;

(1) Dans l'église des Dames de Belle-Chasse. (Note de Grimm.)

il y règne une sensibilité douce, un abandon aimable, et qu'on doit préférer souvent dans un ouvrage de ce genre à la méthode la plus ingénieuse. Le public n'a pas manqué de faire une application maligne de la leçon suivante.

« Jeunes princes, la nation verra toujours avec complaisance les distinctions que ses usages vous décernent quand vous vous présenterez avec ce juste retour d'attention pour elle et de modestie qui la flatte, quand vous conserverez à la fois cette distance qui sépare les rangs, et cette ingénuité de regards, cette bonté de paroles qui rapproche les cœurs. Il faut sauver son caractère et sa simplicité sans abdiquer la dignité, ne pas croire qu'on s'honore en ne sachant que fuir sa place, ni qu'il suffise de se précipiter dans le peuple pour se ranger parmi les hommes et les sages, ni que nous vous permettions un moment de n'être pas les premiers par la noblesse de votre extérieur ainsi que par le privilège de votre origine, etc. »

Il y a beaucoup d'emphase, beaucoup de fatras inutile dans l'Oraison funèbre de M. l'abbé Fauchet (1), elle est divisée en deux parties. L'orateur parle, dans la première, de ce qu'il appelle *les vertus nationales du prince*, de son attachement pour le souverain, de son courage pour la défense de la patrie, de son respect pour les lois, de son amour pour le peuple, de sa fidélité pour la religion; il cite pour garans de ses talens militaires Frédéric, Henri, Maurice. Quels juges et quels garans ! Il dit qu'un jeune ami de la gloire qui a immortalisé en Amérique le nom français fut frappé d'entendre le héros du Nord exalter les connaissances tactiques et le génie

(1) Dans l'église de Saint-Eustache *. (Note de Grimm.)

* Le 20 février 1786.

guerrier du duc d'Orléans, et prendre à témoin de ce glorieux suffrage le prince Henri. Il faut le croire, puisqu'on l'a dit dans la chaire de vérité; mais M. de Lafayette a, dit-on, quelque peine à s'en souvenir. Dans la seconde partie de son Discours, M. l'abbé Fauchet parle avec plus de connaissance de cause, et par-là même avec plus d'intérêt, des vertus domestiques de son héros, et surtout de sa bienfaisance. En voici un trait qu'on nous saura gré sans doute de ne pas oublier.

« Un homme vertueux, cachant dans un extérieur simple une de ces ames incorruptibles qui sont le sanctuaire de la probité, était attaché au duc d'Orléans pour son service intime; il l'avait placé ensuite auprès des princes ses petits-enfans, en sorte qu'il ne parut conserver aucun rapport direct avec lui-même, et depuis quelque temps, ayant obtenu sa retraite, toute relation lui semblait interdite avec le prince. Les apparences qui auraient pu trahir le secret de ses charités mystérieuses étant absolument effacées, il admettait furtivement ce seul homme dans l'intimité de sa miséricorde tacite; il lui confiait son ame avec ses largesses, il l'envoyait, sous un nom supposé, dans tous les asiles du malheur. Un particulier obscurément vêtu descendait dans les cachots, montait au sommet des maisons, pénétrait les plus tristes réduits de la misère, payait les dettes des pères de famille détenus dans les liens, faisait des pensions à des veuves dénuées de tout autre secours, relevait de la dernière indigence d'anciens défenseurs de la patrie qui cachaient le signe de l'honneur et se recélaient eux-mêmes sous les toits du pauvre, sauvait l'innocence aux abois de la nécessité de chercher dans l'opprobre des ressources pour les premiers besoins, désensevelissait, pour ainsi dire, sur les

grabats, des malheureux pour qui toute leur d'existence semblait éteinte, et les rendait à la vie. Ciel! ô ciel! s'écriaient avec de douces larmes ces infortunés, eh! à qui devons-nous tant de bienfaits, une si pure reconnaissance? Ce n'est pas à moi, répondait l'envoyé fidèle, j'agis pour un autre; cet autre veut que vous rendiez grâce à Dieu seul, à Dieu seul toute la gloire; mais je dois compte du ministère que j'exerce. La personne voisine, que je charge de veiller à vos besoins et à vos intérêts, attestera seulement de sa main, ou vous-même: il a été donné au nom de Lucien. Ah! mes frères, le voilà enfin ce nom obscur, ce nom sacré sous lequel se voilait le premier prince du sang; ce nom qui fera tressaillir de la surprise la plus vive ces multitudes d'infortunés pour qui il était le signal du secours; ce nom qui, prononcé ici, révèle un si long mystère de bienfaisance; ce nom inscrit dans les geôles des prisons, dans les registres des hôpitaux; ce nom qui a retenti sous les toits, dans les souterrains; ce nom adoptif, ce nom inconnu était celui du duc d'Orléans, c'était lui-même. La vivacité du sentiment suspend la parole, etc. »

C'est en effet le sublime de la charité chrétienne, et sans doute il en est peu d'exemples d'une simplicité aussi pure, aussi vraie, aussi attendrissante.

Vers du prince d'Albanie (1) au Destin, pour monseigneur le prince de Prusse, gravés sur les rochers de l'ermitage qu'il a habité depuis le 11 août 1784 jusqu'au 5 septembre 1785.

Quand l'aveugle Destin aurait fait une loi
Pour me faire vivre sans cesse,

(1) Stefano Zannowich, aventurier plus connu sous le nom de prince d'Al-

J'y renoncerais par tendresse
Si Guillaume n'était immortel comme moi.

On a donné, le vendredi 17 février, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *la Prévention Vaincue*, comédie, en prose et en trois actes, de M. Faur, secrétaire de M. le duc de Fronsac, auteur d'*Amélie et Monrose*, etc.

Cette pièce a eu une sorte de succès à la première représentation, on a même demandé l'auteur; mais cette distinction, si commune aujourd'hui et que le secrétaire d'un premier gentilhomme de la chambre peut se procurer à si bon marché, n'empêche pas que cette nouvelle production de M. Faur ne soit trop souvent qu'une faible imitation de ce qu'on a vu cent et cent fois au théâtre. Le second acte de *la Prévention Vaincue* offre cependant quelques intentions dont l'effet eût été assez comique si l'auteur les eût soutenues d'un dialogue plus saillant et surtout moins verbeux. Le défaut de style, l'in vraisemblance de l'action en général, la langueur du premier et du troisième actes, nous persuadent que cette nouveauté ne restera pas plus sur le répertoire des Comédiens Italiens que tant d'autres pièces qu'ils jouent tous les jours avec plus ou moins de succès pour les oublier éternellement après cinq ou six représentations.

Nous avons oublié de parler d'une petite pièce en vaudevilles, donnée, sur le même théâtre, dans le cours du mois passé (1); elle est intitulée *les Trois Folies*, et

banie, né en 1752, dans l'Albanie Vénitienne, mort en prison à Amsterdam en 1786.

(1) Le 17 janvier 1786.

ces trois folies sont, *Figaro*, *Marlborough* et la fameuse Harpie trouvée, disait-on, au Chili, et dont la gravure a occupé pendant quelque temps la crédulité parisienne (1). *Figaro*, jeté par une tempête sur une île, est pris par des sauvages et condamné à combattre une harpie qui désole leur pays. *Figaro* vient à bout de la tuer à l'aide des armes que lui apporte l'ombre de *Marlborough*. Vainqueur du monstre, *Figaro* est reconnu souverain de l'île, et les sauvages lui prêtent serment.

Quoique le succès de cette bagatelle n'ait été que médiocre, il n'en est pas moins inconcevable; car rien n'est plus insignifiant. L'à-propos seul fait quelquefois la fortune des pièces de ce genre; mais les retards que celle-ci a éprouvés ne lui ont permis de paraître qu'après que d'autres folies devaient avoir fait oublier celles dont il est ici question.

L'indécence avec laquelle la malignité s'était plu à répandre dans le temps qu'on avait voulu, sous l'emblème de la harpie, désigner un homme en place (2), a fait différer plus d'un an la représentation de cette misérable farce. Elle est du sieur Favart, mais du sieur Favart fils, qui n'a hérité malheureusement ni de l'esprit de son père ni des grâces de sa mère.

(1) Cette gravure, dont on trouve la description dans les *Mémoires secrets*, tome XXVI, page 252, avait été composée par MOWSIKUR, depuis Louis XVIII, pour mystifier le public. On y découvrit ensuite une allégorie contre le magnétisme animal.

(2) M. de Calonne.

MARS.

Paris, mars 1786.

NUMA POMPILIUS, *second roi de Rome; par M. de Florian, capitaine de dragons, et gentilhomme de S. A. S. monseigneur le duc de Penthièvre, de l'Académie de Madrid, etc.* A Paris, un volume in-8°, de l'imprimerie de Didot l'aîné.

Il est aisé de voir qu'il n'y a pas de grands efforts de génie dans l'invention de ce poëme; on n'y trouve pas l'apparence d'une situation neuve, d'une comparaison originale, et la manière dont ce plan est exécuté n'annonce assurément pas plus d'imagination que le plan même. Ce qu'il y a de plus singulier dans ce roman poétique, c'est la reconnaissance d'Anaïs sous le voile mystérieux de la nymphe Égérie; mais je ne sais si cette idée paraîtra fort heureuse, à moins qu'on n'y cherche quelque motif secret, comme celui de justifier l'étrange méprise de M. le cardinal de Rohan. Aurait-il voulu nous prouver que puisqu'un prince aussi sage, aussi éclairé que Numa Pompilius a bien pu prendre la petite Anaïs, avec laquelle il avait vécu plusieurs mois, qu'il était sur le point d'épouser, pour une nymphe, pour une divinité destinée à faire le bonheur des Romains, M. le cardinal peut bien avoir pris, la nuit, dans les bosquets de Versailles, une demoiselle Oliva pour une personne auguste.

Quoi qu'il en soit, ce nouvel ouvrage de M. de Florian, tout léger qu'il est d'idée, tout faible qu'il est de conception, se fait lire sans peine; si la couleur en est un

peu monotone, si le style en est quelquefois maniéré, on ne saurait lui refuser le mérite que l'auteur a montré dans ses autres ouvrages, de la douceur, de la grace, de la facilité. Le plus grand reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir voulu s'essayer dans un genre qui ne paraît pas être le sien. Il a beau chercher le ton épique, il retombe toujours dans celui de la romance et de l'épique; il a beau donner à son héros des passions ardentes, il a beau lui faire entreprendre des actions et des travaux dignes d'Hercule, ce héros a toujours je ne sais quel air mouton dont il ne saurait se défaire; sous le pinceau de M. de Florian, le furieux Ajax, le bouillant Achille ne seraient que des bergers en casque.

« En lisant *Numa*, disait l'autre jour la reine au baron de Besenval, il m'a semblé que je mangeais de la soupe au lait. » On exprimerait difficilement d'une manière plus simple, plus vraie et plus plaisante, l'impression que produit le ton qui domine dans cet ouvrage.

Les amis de M. de Florian ont cité comme une preuve de sa modestie la fiction que voici. Numa dans un songe voit la déesse Cérès et lui demande la sagesse. Cérès lui répond: « J'avais prévu ta demande, et j'ai prié ma sœur Minerve de te combler de ses dons. Ne t'attends pas cependant à devenir son favori comme le fut le fils d'Ulysse. Non, mon cher Numa, aucun mortel ne doit se flatter d'approcher du divin Télémaque; c'est le chef-d'œuvre de Minerve, elle-même n'oserait tenter d'égaliser son propre ouvrage. Mais heureux encore celui qui marchera de loin sur ses traces! Heureux le jeune héros sur qui la déesse laissera tomber quelques regards et qui occupera le second rang, quoique si éloigné de son modèle! »

L'idée est ingénieuse; mais n'eût-il pas été plus mo-

deste encore, plus sage au moins, de ne pas même se permettre ici de rappeler le souvenir de *Télémaque* ?

On a donné, le 21 février, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *l'Incendie du Havre*, opéra comique en vaudevilles, de M. Desfontaines.

Tous les papiers publics ont parlé de la conduite aussi noble que courageuse des soldats des régimens de Poitou et Picardie, qui, après avoir éteint un incendie qui menaçait de consumer toute la ville du Havre, n'ont accepté la somme d'argent que leur ont présentée les officiers municipaux de cette ville que pour en faire don au boulanger dont la maison avait été brûlée. C'est cette belle action que M. Desfontaines a essayé de représenter au théâtre. Mais, pour la rendre plus dramatique, il a cru devoir supposer que la fille du boulanger était sur le point d'épouser La Valeur, soldat dans le régiment de Poitou, et que cette jeune fille se trouvait seule dans la maison au moment que l'incendie a éclaté. Poitou et Picardie accourent pour porter du secours, et La Valeur s'élançe au milieu des flammes pour en tirer son amante évanouie. Tout le reste de l'histoire est suivi le plus fidèlement du monde.

Ce petit ouvrage, qui n'est guère qu'une pantomime mêlée de vaudevilles, a beaucoup réussi ; mais ce succès tient moins peut-être au sentiment de l'action même qu'on a prétendu célébrer, qu'au spectacle de l'incendie assez bien rendu, et au coup de théâtre employé déjà dans l'opéra du *Seigneur Bienfaisant*. Il est permis de penser que ce sujet eût produit une toute autre impression si M. Desfontaines l'eût traité simplement en dialogue ; un pareil trait de dévouement et d'héroïsme, le spectacle

effrayant qui a donné lieu à une scène si touchante ne semblaient guère susceptibles de la couleur et du ton qui caractérisent le vaudeville.

On a donné, le 2 mars, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *l'Amour Filial*, comédie, mêlée d'ariettes, en un acte. Les paroles sont de M. Durozoi, auteur de l'opéra comique de *la Bataille d'Ivry*, le seul des nombreux ouvrages dramatiques de cet auteur qui ait réussi, et beaucoup plus qu'il ne le méritait. La musique de *l'Amour Filial* est de M. Ragué.

Cette comédie est imitée d'un drame allemand, intitulé *le Fils Reconnaissant*, dont nous avons déjà plusieurs traductions. On en a joué une, il y a deux ans, avec quelque succès, sur un de nos petits théâtres. Dans la pièce allemande, l'action a du mouvement, un intérêt de curiosité que l'on ne retrouve point dans celle du sieur Durozoi. C'est le fils d'un paysan qui est parvenu de l'état de simple soldat à celui d'officier et de commandant d'une petite ville dans le voisinage du hameau qu'habitent son père et sa mère. Chaque mois il leur envoie de l'argent, et ces bonnes gens, qui l'attendent, viennent d'en recevoir huit écus et une lettre. Le maître d'école leur fait longuement la lecture de cette lettre en présence de leur fille, de son amant Colas, et d'une certaine Colette à qui le bon fils a sauvé la vie et l'honneur dans une de ses expéditions. Cette Colette se trouve transplantée, on ne sait trop pourquoi, dans ce village. Notre héros ne l'a vue qu'un instant; cependant elle l'aime éperdument; elle en est aimée de même. Il arrive enfin, embrasse ses parens, épouse Colette, et marie sa sœur à son amant.

Cette pièce est tombée à la première représentation; comment une action où il n'y a ni conduite, ni développement pouvait-elle intéresser? On a retrouvé dans le style cette bouffissure, ce ton emphatique que M. Durozoi ne saurait abandonner, même lorsqu'il fait parler des paysans. La musique a paru digne d'un meilleur poëme, et plusieurs morceaux ont été fort applaudis. Le parterre, qui pendant le cours de la représentation avait donné des signes non équivoques de son ennui et de son mécontentement, a pourtant fini par demander l'auteur à grands cris. Le bon fils est venu annoncer que c'était M. Durozoi qui était l'auteur des paroles: « Cela est égal, a crié une voix du parterre; l'auteur de la musique? » L'acteur a répondu que c'était un nommé M. Ragué. — « Faites-lui bien nos complimens. » Cette gaieté, peu flatteuse pour le sieur Durozoi, n'a pas empêché qu'on ait trouvé fort impertinente dans la bouche d'un comédien l'expression d'un *nommé*, mise avant le nom de M. Ragué; c'est un amateur, il est officier dans un régiment suisse, et son état et son talent méritaient sans doute plus d'égard. Il n'appartient qu'à M. Mercier de dire sans conséquence *le nommé Boileau*.

 AVRIL.

Paris, avril 1786.

On a donné, le vendredi 10 mars, sur le Théâtre Français, la première représentation du *Mariage Secret*, comédie, en vers et en trois actes, de M. Desfaucherets, auteur de *l'Avare cru Bienfaisant*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps (1).

(1) Tome XII, page 247.

Cette comédie a eu un succès décidé, et le mérite à plusieurs égards. Assez finement intriguée, elle offre plusieurs situations vraiment comiques; quelques-unes cependant auraient eu besoin d'être mieux motivées; d'autres, quelquefois trop prolongées, ne font pas tout l'effet qu'on en devait attendre. Le rôle de Bessoncourt, qui a paru ressembler à celui de Dupuis dans la charmante comédie de *Dupuis et Desronnais* de Collé, est loin d'être aussi vrai, aussi original. Le caractère et les préventions de M. de Bessoncourt mieux développés pouvaient rendre Émilie plus intéressante, jeter plus d'incertitude sur le succès des desseins de madame de Volmar, et donner par-là même plus d'effet au dénouement, qui eût été moins prévu. L'esprit gai, adroit et fécond en ressources de madame de Volmar donne à ce personnage une physionomie neuve et piquante qui contraste d'une manière très-comique avec la vaine et indiscrete bouhomie de Merval, toujours plein de confiance en son esprit, et n'ouvrant les yeux sur la sottise qu'il vient de faire que pour en faire une nouvelle. Ce sont ces deux personnages, supérieurement rendus par mademoiselle Contat et le sieur Molé, qui font tout le charme de cette jolie comédie. Le style en est en général assez négligé. L'auteur s'est permis trop souvent ces jeux de mots, ces idées recherchées, ces expressions néologiques qui tiennent au ton précieux de quelques sociétés à la mode. Si pour le goût ce sont des défauts réels, nos acteurs du moment n'en ont pas moins le plus grand talent pour les faire applaudir et des loges et du parterre. Ainsi ces défauts-là, loin de nuire au succès du *Mariage Secret*, ont servi peut-être à le rendre plus brillant. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage a paru agréable,

et la critique même la plus sévère ne peut s'empêcher d'y reconnaître des détails pleins de grace et de finesse, surtout des à-propos très-heureux et quelques idées de scènes vraiment théâtrales.

M. le comte de Genlis ayant trouvé dans les papiers de la succession de madame la maréchale d'Estrées un mémoire de 4,000 livres non acquitté pour du vin de Sillery vendu à M. le marquis de Conflans, lui a envoyé le mémoire avec ce couplet, sur l'air de Grégoire dans *Richard Cœur-de-Lion*.

Que le marquis de Conflans
 Achète du bon vin blanc,
 La chose est facile à croire,
 Car on sait qu'il aime à boire;
 Mais pour donner de l'argent,
 Vraiment, vraiment,
 Il y pense rarement :
 Il veut être comme Grégoire,
 Sans payer boire.

M. de Conflans a répondu à M. de Genlis sur le même air.

Quand au marquis de Conflans
 On vend de mauvais vin blanc,
 Du vin qu'il ne saurait boire,
 Loin d'acquitter le mémoire ;
 Il le renvoie au marchand,
 Pestant, jurant ;
 C'est très-juste assurément.
 Et doit-il donc plus que Grégoire
 Payer sans boire !

Le bruit s'était répandu qu'on allait augmenter de vingt mille écus la finance des charges des notaires ou conseillers du roi gardes-notes, et qu'une partie de ces fonds était destinée à la construction d'une nouvelle salle d'Opéra. Cette nouvelle, qui ne s'est point confirmée, a donné lieu au calembour que voici :

Vingt mille écus c'est la cote
 Que chaque notaire paiera,
 Et, ce payant pour l'Opéra,
 Sera confirmé garde-note.

Quelques conversations sur la manière de faire des synonymes, auxquelles le livre de l'abbé Roubaud avait donné lieu, ont fait naître à madame l'ambassadrice de Suède (1) l'idée de s'essayer dans ce genre d'écrire. Cet essai a paru un modèle.

VÉRACITÉ, FRANCHISE.

On est franc par caractère, on est vrai par principes; on est franc malgré soi, on est vrai parce qu'on le veut. La franchise interrogée souvent ne peut pas garder un secret; mais la vérité étant une vertu, cède toujours le pas à une vertu d'un ordre supérieur alors qu'elle la rencontre. La franchise se trahit, la véracité se montre; la véracité est courageuse, la franchise est imprudente. Un menteur qui se repent peut devenir vrai, mais jamais franc : on pourrait persuader à un homme franc qu'il doit mentir; mais cela n'avancerait à rien, car il ne pourrait exécuter sa résolution; si un homme vrai l'avait prise, le plus difficile serait fait. Je regarde le visage d'un homme franc et j'écoute les paroles d'un homme vrai. Il faut souhaiter de traiter avec un homme franc,

(1) Madame de Staël.

mais confier ses intérêts à un homme vrai ; car la vertu est plus maîtresse d'elle-même que le caractère. Dans les négociations, la vérité a de l'avantage sur la finesse ; la vertu intimide le vice, mais la franchise ne déconcerte pas la fausseté ; c'est une manière d'être contre une manière d'être. Cependant, si j'avais à choisir, j'aimerais mieux vivre avec un homme franc ; car je saurais de lui ce qu'il doit me dire et quelquefois ce qu'il doit me cacher ; je le préférerais aussi, parce qu'il aurait toujours l'air d'être entraîné par moi, et qu'on trouve plus de plaisir à obtenir qu'à recevoir ce qu'on a résolu de nous donner. Je le préférerais enfin, parce que les qualités ont pour les autres cet avantage sur les vertus, qu'elles exigent moins de respect en donnant la même jouissance.

Anecdote dont nous n'osons garantir la vérité, mais que nous tenons d'une personne qui, sous plus d'un rapport, mérite une grande confiance.

On sait que le plan de la révolution qui a eu lieu en Suède en 1772 a été concerté en France lorsque le roi y était en 1770 ; depuis ce moment il le portait toujours sur lui, et le peu de personnes qui étaient du secret le gardaient fidèlement. Toutes les mesures étaient prises pour l'exécution, et l'on n'attendait que le retour du baron de Springporten, qui devait amener des troupes de la Finlande. L'indiscrétion, ou peut-être la cupidité de madame du Barri, que Louis XV, selon sa louable coutume avec ses maîtresses, avait mise dans sa confiance, faillit à tout perdre. L'ambassadeur d'Angleterre à la cour de Versailles fut instruit du projet par cette dame, et ne perdit pas un moment à en faire part au ministre

anglais à Stockholm; celui-ci le communiqua au comte d'Osterman, ministre de Russie, qui en avertit les créatures qu'il avait dans l'assemblée des États.

Le 18 août au soir il transpirait quelque chose, et le comité secret devait s'assembler le lendemain. Le roi, averti du danger qu'il courait d'être arrêté dans son palais même, se rendit sur-le-champ chez le comte de Salza, une des meilleures têtes parmi ses partisans, mais qui était alors malade. Sa Majesté lui demande conseil. « Sire, répondit le comte, ne consultez que votre courage, prenez vos mesures pendant la nuit, et demain tout ira bien. Il vaut mieux prévenir que d'être prévenu... » Le lendemain, pendant que le comité secret délibérait, le roi rendit leur délibération inutile en s'emparant du pouvoir qu'il a conservé. La révolution étant achevée, le roi envoya demander au comte de Salza s'il était content de lui.

Quoique le comte d'Osterman eût été bien informé, et qu'en conséquence il eût fait tout ce qui pouvait dépendre de lui, l'impératrice de Russie le rappela, et le priva, lui et toute l'ambassade, de six mois d'appointemens.

TRAIT et SAILLIE,

Nouveau synonyme de madame l'ambassadrice de Suède.

Un trait vient de l'esprit, une saillie du caractère, on lance un trait, une saillie échappe. Celui qui dit un trait en a la conscience; celui qui dit une saillie est étonné de l'effet qu'elle produit. Le mouvement qui l'a inspirée fait tout le prix d'une saillie; le mot qui l'a exprimé tout le charme d'un trait. On peut préparer un trait; mais préparer une saillie est un contre-sens. J'aimerais mieux

être l'objet d'un trait que d'une saillie; car l'on croit vrai tout ce qui est dit involontairement, et une épigramme faite sans intention est la plus dangereuse de toutes. Celui qui dit une saillie le plus souvent se parle à lui-même; celui qui dit un trait pense toujours à ceux qui l'écoutent. Un trait est spirituel, une saillie est originale. Dans la société, j'aime mieux rencontrer un homme qui parle par saillies que par traits : le premier sera sans prétention, parce qu'il parlera malgré lui; l'autre sera exigeant, parce qu'il voudra le prix de ses efforts; l'un parlera quand la colère, l'enthousiasme ou la gaieté le gagnera, l'autre quand le trait sera arrivé. Je ne demande pas à l'un de m'amuser tous les jours, mais j'y oblige l'autre; car il en a l'intention. Enfin les envieux pardonneront plus aisément les saillies que les traits; comme elles sont presque toujours inspirées par le caractère, il peut arriver que celui qui les remarque et les saisit ait plus d'esprit que celui qui les dit.

Il est des personnes à qui les traits échappent comme les saillies, en qui l'esprit est naturel comme le caractère; mais j'avoue que je ne fais jamais de synonymes d'après de semblables personnes; car je ne distingue, je n'examine, je n'analyse rien en elles; je jouis et je me livre au charme sans chercher à le définir.

M. de La Reynière, avocat au Parlement, fils de M. de La Reynière, administrateur des postes, auteur des *Réflexions d'un Célibataire sur le Plaisir*, de la *Lorgnette philosophique*, etc.; mais beaucoup plus connu par le souper célèbre qu'il donna il y a deux ou trois ans, et dont nous eûmes l'honneur de vous rendre compte dans le temps (1); maître Grimod de La Rey-

(1) Tome XI, page 363.

nière enfin a trouvé bon de faire son carnaval cette année aux dépens de M. de Saint-Ange, le traducteur des *Métamorphoses* d'Ovide. A l'abri trop peu respecté du titre d'avocat, il s'est permis de couvrir cet homme de lettres d'opprobre et de ridicule dans un libelle intitulé *Mémoire à consulter et consultation pour maître Marie-Élie-Guillaume Duchosal, avocat en la cour, demandeur; contre le sieur Ange Fariau de Saint-Ange, coopérateur subalterne du Mercure de France, défendeur; avec cette épigraphe tirée de Phèdre : Stultè nudabit animam suam; et pour vignette les armes de La Reynière, supportées par deux chats et entourées des emblèmes de la Justice, de la Liberté, des Muses et de la Folie : *Quieti et Musis*. La cause intéressante dont il s'agit dans ce Mémoire, la voici :*

M. Duchosal, auteur de quelques satires assez médiocres (1), réclame contre l'injustice qu'on a eue de lui attribuer sérieusement des vers à la louange de M. de Saint-Ange, vers que celui-ci a fait insérer dans l'*Almanach littéraire* de M. Daquin, et dans quelques autres journaux, sous le nom de M. Duchosal, qui s'était chargé de les lui envoyer. C'est avec tout l'appareil des formes du barreau que maître Grimod de La Reynière demande en faveur de son client la réparation la plus authentique d'une calomnie aussi injurieuse et des dommages-intérêts applicables à œuvres pies. Il établit, par des preuves convaincantes, 1° que la prétendue épître n'a été faite que pour se moquer du sieur Fariau; 2° que le piège, grossier pour tout autre, a été dressé à dessein, et que son ridicule et bizarre amour-propre seul a pu lui faire donner dedans à plein collier; 3° enfin que les vers

(1) *Les Exilés du Parnasse, etc.* (Note de Grimm.)

ne sont point de M. Duchosal, mais de son ami M. de Ville, trésorier de France de la généralité d'Amiens, qui, piqué de ce que M. de Saint-Ange avait refusé une place dans le *Mercur*e à quelques pièces de sa composition, imagina, pour s'en venger, de lui faire adresser des vers à son honneur et gloire, bien sûr qu'ils seraient d'autant mieux accueillis que la flatterie en serait plus outrée, et que la vanité du sieur Fariau se prêterait à merveille à cette petite mystification. La vérité de ce fait important est justifiée par une lettre même de M. de Ville; et, pour ne pas se méprendre à l'intention que pouvait avoir eue l'auteur des vers, ne suffisait-il pas de les lire? C'est à M. Fariau qu'on dit :

O toi dont la plume hardie
 De la Fable à la Comédie
 Passe toujours *avec succès*,
 O toi qu'une mâle harmonie,
 Et que des *accords toujours vrais*
 Placent en dépit de l'envie
Au haut du Parnasse français,
 Sans vouloir *outrer* la louange
 Je puis te faire un libre aveu :
 Ovide chantait comme un ange,
Saint-Ange chante comme un Dieu.

Si maître Grimod de La Reynière s'était contenté de relever le ridicule d'un amour-propre assez aveugle pour prendre à la lettre de pareilles louanges, lui en aurait-on pu savoir mauvais gré? Non; mais à cette plaisanterie il a mêlé les injures les plus grossières, les personnalités les plus humiliantes; il rappelle les outrages reçus en plein café par le sieur Fariau avec une patience vraiment évangélique; la terrible colère qu'il

en témoigna quelques jours après; ses menaces chevaleresques lorsqu'il se fut bien assuré de l'absence de son ennemi, et l'épigramme suivante qu'elles lui valurent le lendemain.

A un petit poète turbulent, en lui envoyant une épée de bois, par M. Masson de Morvilliers.

Petit roi des niais de Sologne,
 De Bébé (1) petit écuyer,
 Petit encyclopèdre altier,
 Petit querelleur sans vergogne,
 Petit poète sans laurier;
 Au Parnasse petit rentier,
 Petit brave au bois de Boulogne,
 Tu veux en combat singulier
 Exposer ta petite trogne;
 Eh bien, nous t'armons chevalier.

Ce n'est pas tout; en jetant de la boue à pleines mains sur le sieur de Saint-Ange, maître Grimod ne s'est pas refusé au plaisir d'en faire tomber des éclaboussures sur quelques autres personnes, entre autres sur M. le marquis de La Salle, auteur de *l'Oncle et les deux Tantes*; il avait dit dans le *Mémoire* que le sieur de Saint-Ange était le premier auteur tombé aux Variétés amusantes (2); il se rétracte ainsi dans une note: « Cet honneur appartient à un sieur de La S***, qui se qualifie de marquis chez les auteurs, et d'auteur chez les marquis, dont on vient de jouer à la Comédie Française une rapsodie en trois actes, moitié vers et moitié prose, formée de deux chutes et de sept plagiats, etc. »

(1) M. de La Harpe. (*Note de Grimm.*)

(2) Il a donné à ce Théâtre une comédie intitulée *l'École des Pères*, drama fort ennuyeux, en trois actes et en vers. (*Note de Grimm.*)

L'ordre des avocats, indigné avec raison de voir qu'un de ses membres, sous le titre de *Mémoire*, eût osé imprimer un vrai libelle, se disposait à le rayer du tableau; le sieur Fariau de Saint-Ange a voulu lui intenter un procès criminel; M. le marquis de La Salle a menacé d'en faire une justice plus prompte. Pour le soustraire à la censure des avocats, aux poursuites du Châtelet, aux coups de bâton du marquis, la famille a obtenu une lettre de cachet qui l'exile dans l'abbaye de Blamont, à quatre lieues de Nanci. Ainsi s'est terminée la nouvelle facétie de maître Grimod de La Reynière.

MAI.

Paris, mai 1786.

ON se souvient de la grande révolution que méditait M. Bertin lorsqu'il proposa le plus sérieusement du monde à Louis XV d'inoculer aux Français l'esprit chinois (1). Sans soupçonner aucun de nos ministres actuels d'un semblable projet, ne serait-on pas tenté de croire que quelque génie aussi entreprenant que celui de M. Bertin s'est occupé depuis quelques années des moyens de nous inoculer l'esprit anglais, et qu'il y a même assez passablement réussi? Ce qu'il y a de sûr au moins, c'est que le goût non-seulement des modes, mais encore des usages et des mœurs de cette nation rivale n'a jamais été porté plus loin en France. Pour le croire, il suffit de regarder autour de soi; pour s'en convaincre plus tristement encore, il n'y a qu'à consulter depuis dix ou douze ans la

(1) Tome XII, page 493.

balance de notre commerce avec l'Angleterre, on y verra ce que coûte au royaume la manie des chevaux, des voitures, des meubles, des étoffes, des bijoux de toute espèce qu'on fait arriver ici de tous les ports de la Grande-Bretagne. La seule langue étrangère qu'on cultive avec quelque application, la seule qui entre essentiellement dans le plan des éducations à la mode, est la langue anglaise; les seuls livres étrangers qu'on daigne traduire sont des livres anglais.

Mais ce n'est pas tout; les objets dont on vient de parler varient et ne laissent le plus souvent que de faibles traces; il en est qui ont une influence bien plus puissante sur les mœurs, sur le fonds même du caractère. Ce qui depuis plusieurs siècles a modifié de la manière la plus caractéristique le génie de la nation, c'est la galanterie, l'esprit de société, le goût de la toilette; ce dernier article, pour peu qu'on y réfléchisse sans prévention, est de la plus grande importance par ses rapports multipliés avec les deux autres; eh bien! l'anglomanie et ses progrès effrayans menacent également la galanterie des Français, leur esprit de société, leur goût pour la toilette.

Il est rare aujourd'hui de rencontrer dans le monde des personnes qui soient ce qu'on appelle habillées. Les femmes sont en chemise et en chapeau, les hommes en frac et en gilet. Cette manière de se vêtir est, je l'avoue, très-commode, il s'en faut bien même qu'elle soit dépourvue de grace; mais a-t-elle la noblesse, la dignité convenable à une nation qui dans ce genre jouit si longtemps du beau privilège de servir d'exemple et de modèle à toutes les autres? Peut-elle exercer aussi utilement cette attention, cette recherche, ce désir extrême

de plaire, dont l'habitude est si précieuse à contracter, même dans les petites choses, parce qu'elle s'applique ensuite sans effort aux plus grandes, aux usages de la société, aux manières, au ton de la conversation, à la culture de l'esprit, aux chefs-d'œuvre des arts, du génie et de l'imagination ?

Comment l'esprit de société se conserverait-il au milieu de tant de goûts faits pour nous en éloigner chaque jour davantage, au milieu de tant d'institutions nouvelles qui semblent n'avoir été imaginées que pour le détruire ? L'esprit de société ne se forme que dans ces cercles où les hommes, rapprochés des femmes, s'inspirent mutuellement le besoin de paraître aimables, où cette envie de plaire et de réussir, en excitant les jeux de l'esprit et de l'imagination, en ne leur permettant rien qui puisse blesser la décence et le goût, donne aux idées comme au langage plus de grace et de finesse, quelquefois même plus de justesse et de douceur ; car, si les idées d'un esprit sauvage ont plus d'originalité, celles qui ont été adoucies par les égards dus à la société sont souvent plus justes, elles sont au moins d'une application plus sûre et plus facile. Mais ces cercles si propres à entretenir l'esprit national, où les trouver désormais si l'on continue à suivre la pente que paraissent avoir prise nos mœurs et nos usages ?

Les hommes et les femmes se rencontrent sans doute encore quelquefois, mais peut-on dire qu'ils se voient ? Depuis l'établissement des petites loges, il n'y a guère que les amis intimes qui puissent être sûrs de trouver les femmes chez elles. Si la petite loge n'est pas réellement occupée, c'est au moins un prétexte fort simple, fort honnête pour fermer sa porte à la société et ne

la laisser ouverte qu'à l'ami du jour, de la veille ou du lendemain. « Il y a vingt-cinq ans, me disait encore l'autre jour mademoiselle Clairon, qu'une femme qui aurait paru plus de deux ou trois fois par mois au spectacle se serait affichée de la manière du monde la plus indécente. Grace à l'invention des petites loges, elles y vont impunément tous les jours, et ce n'est qu'à l'instant de souper qu'on les trouve chez elles; en conséquence, on n'arrive dans les maisons qu'à dix heures du soir; dans celles où l'on ne joue point l'on ne tarde pas à se mettre à table; mais les femmes y sont, pour ainsi dire, seules: la plupart des hommes, même les jeunes gens, ne soupent plus; ils restent, dans le salon, à jouer ou à causer entre eux; comment souper quand on a dîné à l'anglaise, à quatre ou cinq heures du soir? L'heure de la comédie n'ayant point été reculée comme celle des repas, et la fureur d'aller aux spectacles étant plus universelle que jamais, on sort des maisons où l'on a dîné comme d'une taverne; le temps à donner à la conversation échappe après le dîner comme avant le souper. »

La philosophie du siècle est d'un usage si commode! Elle nous a fait sentir qu'il n'était point de perte plus irréparable que celle du temps; on l'épargne donc à tous égards le plus qu'il est possible. C'est grace à ce calcul que le désir de jouir a remplacé celui de plaire; ce qu'on appelait autrefois un homme à bonnes fortunes n'existe plus, on n'en connaît aujourd'hui guère d'autres que celles qu'on achète, ou que les circonstances vous mettent à portée d'obtenir sans trop de peine. La concurrence est devenue si grande qu'il n'y a plus disette pour personne. On est parvenu à calculer si juste le prix de ses soins et de son temps, qu'il y aurait vraiment un

grand ridicule à marquer dans la société beaucoup d'attentions pour une femme, sans la certitude, du moins sans une espérance assez prochaine de l'avoir ou bien de l'afficher avec succès; ce serait prendre un air de vieille cour, et c'est, comme chacun sait, le plus mauvais air du monde. Le peu de gêne et de contrainte qui règne dans les sociétés du plus haut rang a porté dans celles d'une classe inférieure une familiarité aussi sottise qu'indécente. Plusieurs de nos courtisanes se sont élevées par leur fortune au niveau des femmes comme il faut. L'amusement, les plaisirs, l'extrême liberté, tous les genres de séduction ayant attiré souvent chez elles les hommes de la meilleure compagnie, les femmes honnêtes se sont trouvées dans l'alternative cruelle, ou de prendre, pour ainsi dire, le rôle de ces dangereuses enchanteresses, ou de se voir absolument délaissées. Quelle atteinte portée à la décence, à la dignité, surtout au véritable amour, à l'aimable galanterie des mœurs chevaleresques! Par une suite nécessaire de ce nouvel ordre de choses, vu le peu de temps qu'on est obligé de donner aux soins de la galanterie, les hommes se sont accoutumés à vivre beaucoup plus entre eux. De là le prodigieux succès qu'a eu l'établissement des clubs à l'anglaise; on en voit éclore tous les jours de nouveaux, le club politique, le club militaire, le salon de la Comédie Italienne, le salon des Arts, le club des Échecs, celui des Américains, etc., etc. Ce sont des assemblées très-nombreuses, composées de gens qui ne se connaissent presque pas, mais qui ont consenti à se rencontrer dans le même lieu sans s'obliger à faire les uns pour les autres aucun frais ni d'esprit, ni d'attention, ni de complaisance; ne point se gêner mutuellement est, pour ainsi dire, la seule politesse qui

dans ces sociétés soit de rigueur. On y arrive à l'heure que l'on veut, on en sort de même; on y peut paraître sans aucune espèce de toilette, dans le sens figuré comme dans le sens propre. Il y règne une assez douce égalité, mais sans confiance, sans mouvement, sans intérêt; on y trouve sans doute des hommes d'une conversation aimable et instructive; mais le ton général dont ces cercles sont susceptibles n'en est pas, comme l'on voit, plus propre à former ou à entretenir l'esprit de société.

Dans le nombre de ces nouvelles institutions il n'y en a que deux où les femmes aient été admises; c'est la Société Olympique et le Lycée. La première est une association de franc-maçonnerie qui n'a guère d'autre objet que l'amusement; on y fait de la musique, on y donne des fêtes; mais, excepté les jours consacrés à cette destination, l'Olympe du Palais-Royal est absolument désert.

Quant au Lycée, c'est un établissement qui doit être distingué de tous les autres, et qui nous paraît digne des plus grands encouragemens; c'est une véritable académie pour les femmes et pour les gens du monde, et qui pourrait contribuer, ce semble, très-heureusement à réparer les défauts sans nombre de nos éducations publiques et particulières. L'esprit philosophique qui a présidé à la formation actuelle du Lycée, les connaissances qu'on y professe, le choix des hommes de lettres chargés de les enseigner, l'intérêt qu'ils ont su répandre sur leurs instructions, en laissent concevoir les plus grandes espérances. Il n'y a point de collège public qui puisse lui être comparé, il n'en est point qui pût remplir le même objet. On parle à des hommes faits avec plus d'intérêt et de liberté qu'à des enfans, et le désir de rendre ses leçons

agréables aux femmes, aux gens du monde, inspire à l'instituteur des ressources qu'il n'eût point trouvées sans un pareil motif; c'est surtout dans un pays où l'éducation des jeunes gens destinés aux emplois militaires, aux charges de la magistrature et de la cour finit, pour ainsi dire, au moment où elle devrait commencer qu'une instruction de ce genre devient et plus utile et plus nécessaire. Il n'en résultera, dit-on, que des connaissances superficielles..... pour un grand nombre des auditeurs sans doute, mais non pas pour tous; des prétentions ridicules; toutes les prétentions, comme l'a observé M. de Condorcet dans le Discours par lequel il a fait au Lycée l'ouverture des leçons de mathématiques, « toutes les prétentions naissent également de l'ignorance de l'homme et de l'ignorance plus grande qu'il suppose à ceux devant lesquels il les montre. Ainsi nous croyons que le meilleur moyen de diminuer le nombre des gens à prétentions c'est celui de chercher à diminuer celui des dupes qu'ils font ou qu'ils croient faire..... Les lumières superficielles valent mieux que l'ignorance, pourvu que ces lumières superficielles soient très-répondues; c'est seulement lorsqu'elles sont très-rares qu'elles peuvent inspirer l'orgueil de s'ériger en juge, ou la vanité de se parer du peu qu'on sait. Toute connaissance réelle, quelque légère qu'elle soit, est utile lorsqu'elle est commune, et il n'y en a point qui ne puisse devenir nuisible, tant qu'un petit nombre d'hommes la possèdent exclusivement, etc. »

Nous revenons aux clubs ordinaires, et quelque agréable qu'en soit l'institution pour les hommes paresseux ou pour ceux qui, par les circonstances où la fortune les a placés, ne seraient pas d'ailleurs à portée de voir beaucoup de monde, il faut convenir qu'on ne pouvait guère

imaginer d'établissement plus contraire aux intérêts de la société, et surtout de la société des femmes. Si notre heureuse inconstance ne permettait pas d'espérer que la mode n'en sera pas éternelle, il y aurait sûrement à craindre que le goût des clubs n'amenât insensiblement une révolution très-marquée et dans l'esprit et dans les mœurs de la nation ; mais cette disposition que nous avons si naturellement à nous lasser de tout rassure sur nos folies, comme elle doit modérer aussi la vanité que nous pourrions tirer de nos plus sublimes projets.

En dépit donc des clubs, des wiskis, des jockeys, des fracs noirs, et de tout ce que le magasin de Sykes offre de vases et de meubles charmans, nous osons prédire encore que nous ne deviendrons pas plus Anglais que nous ne sommes devenus Chinois, quelque ingénieuses qu'aient été les mesures prises par M. Bertin pour opérer cette admirable métamorphose. Ainsi soit-il!

Chanson, par M. le vicomte de Ségur.

Ne soyez qu'infidèles,
 Sans crime on peut changer ;
 Mais, sans les outrager,
 Aimez toutes les belles.

Si les amours
 Portent toujours

Votre cœur sur leurs ailes,
 Imitiez l'inconstant Zéphyr,
 Qui poursuit toujours le plaisir,
 Et caresse sans les flétrir

Toujours roses nouvelles.

Le bruit est pour la Gloire,
 Le secret pour l'Amour.
 Amans, heureux un jour,

Cachez votre victoire.
 Dans vos succès
 Soyez discrets,
 Aimez avec mystère.
 Le ciel fit les myrthes épais
 Pour cacher de leurs voiles frais
 Et les plaisirs et les secrets
 D'une tendre bergère.

Impromptu de M. Marmontel à madame la baronne de Staël, en lui rendant une plume qu'elle venait de laisser tomber.

Cette plume est une de celles
 Qu'à vos pieds déposa l'Amour
 Quand ce Dieu, fixé sans retour,
 Vous laissa lui couper les ailes.

Épigramme sur l'opéra d'Amphitryon, de M. Sedaine, sifflé outrageusement ces jours passés au spectacle de la cour (1).

L'Amphitryon nouveau vient enfin de paraître,
 La docte Académie à l'auteur tend les bras :
 Sedaine à coup sûr doit en être
 Puisque Molière n'en fut pas.

Le succès des synonymes de madame l'ambassadrice de Suède ayant inspiré à plusieurs personnes de sa société la manie d'en faire sans y mettre ni le même esprit, ni la même grace, M. le comte de Thiars, las de tant de synonymes, en a composé un sur les mots *ânesse* et *bour-*

(1) La première représentation de cet opéra à l'Académie Royale de Musique n'eut lieu que le 15 juillet 1788, et n'obtint pas plus de succès. Grimm en a rendu compte au mois d'août suivant.

rique, qui a paru très-propre à en faire passer la mode ; le voici :

ANESSE et BOURRIQUE.

Expression dont le commun des hommes se sert indifféremment pour exprimer la femelle d'un âne. Les nuances cependant entre ces deux dénominations sont très-distinctes et frappent aisément les esprits subtils et profonds qui pèsent la valeur des termes et veulent parler ou écrire avec élégance.

L'ânesse est une personne qui possède tous les avantages accordés à son espèce. Elle est, dans la vigueur de l'âge, douce, patiente, laborieuse, ayant les vertus de son sexe, et telle enfin que l'Évangile peint la femme forte, bonne mère, bonne nourrice, bonne ouvrière.

La bourrique au contraire présente dans la même espèce un individu avili; et soit que la nature lui ait donné une constitution faible et vicieuse, soit que l'âge lui ait ôté ses forces et ses agrémens, dans cet état de dégradation on la désigne sous le nom honteux de bourrique.

L'usage, ce tyran des langues, l'usage vient à l'appui de cette distinction. Tout homme qui s'exprime bien dit avec confiance : l'ânesse de Balaam parla. Nul orateur n'oserait dire ou écrire la bourrique.

Lorsque Collé composa son immortel Pot-Pourri, on y lut avec admiration les vers suivans :

Balaam avait une ânesse
 Qui prenait des airs de duchesse ;
 Elle parlait gras ,
 Lorgnait Duras ,
 Et faisait les beaux bras.

On sent aisément que si cet illustre poète avait mis

bourrique à la place d'ânesse, les dames titrées auraient pu s'en offenser, et que l'amour-propre de M. le maréchal eût été moins satisfait.

Si dans un cercle on entend une personne d'esprit dire une bêtise, on dit : Elle raisonne comme une bourrique. Si au contraire on veut peindre une dame qui a du caractère, ce qui demande plus d'élévation et d'énergie dans l'expression, on dit : Elle est têtue comme une ânesse.

Les femmes, ce précieux ornement du monde, qui sont dans la société ce que les fleurs sont dans les champs, doivent souvent leur fraîcheur et leur santé au lait d'ânesse. Nul docteur en médecine ne s'est avisé de leur ordonner le lait de bourrique.

Ces exemples me paraissent suffisans pour déterminer l'emploi que l'on doit faire de ces deux expressions qui, comme je le prouve, ne sont point synonymes. Si cependant quelque âne donnait la préférence à la bourrique, ce serait un égarement du cœur, une pure illusion du sentiment qui ne doit pas tirer à conséquence.

A la séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, du mardi 25 avril, M. Dacier, après avoir annoncé le prix proposé pour 1787 (1), a lu l'Éloge de M. Pacciaudi, savant italien, associé étranger de l'Académie, de l'ordre des Théatins, bibliothécaire de Parme. Cet Éloge, quoique bien fait, était peu intéressant par le sujet.

M. Pastoret (2), nouvellement reçu et couronné à cette

(1) *Quels furent l'origine, les progrès et les effets de la pantomime chez les Anciens?* (Note de Grimm.)

(2) Auteur d'un Recueil d'épîtres et de poésies champêtres.

(Note de Grimm.)

même séance, a lu ensuite un Mémoire sur la législation des Assyriens; on y a entrevu qu'il offrait beaucoup de recherches sur un objet à peu près hors de la portée des recherches. Quelques personnes ont applaudi à une comparaison forcée que ce savant s'est permise entre l'encan public des filles de Babylone et la rosière de Salency. En général ce Mémoire a été peu accueilli.

M. Hénin, premier commis des affaires étrangères, a lu un Mémoire sur les Runes, dont il a fait répandre dans l'assemblée les planches gravées qui offrent deux alphabets runiques et une inscription trouvée dans l'église de Hoge, dans la province d'Helsingland, avec une des inscriptions de Persépolis, pour établir une comparaison entre les caractères de l'Orient et de l'Occident. Ce savant a rappelé les travaux faits par quelques littérateurs suédois pour déchiffrer les runes, qui n'étaient autre chose qu'une écriture simple et alphabétique commune à tous les peuples du Nord, qui a souffert diverses altérations depuis l'époque de l'établissement du christianisme. Ces runes consistent en traits brisés, et ont en effet une grande ressemblance avec ceux qu'on remarque dans l'inscription de Persépolis; c'est ce que l'auteur du Mémoire a développé avec beaucoup de sagacité dans l'ouvrage dont il rendait compte, c'est-à-dire dans une suite de mémoires lus aux séances particulières.

Cette savante discussion a été suivie de l'Éloge de l'abbé Arnaud, qu'on a beaucoup applaudi. M. Dacier y peint avec des couleurs très-vives et très-naturelles l'enthousiasme de l'abbé Arnaud pour les arts et pour les anciens, sa passion pour les Grecs, la chaleur de son style, la vivacité de ses expressions, et cette éloquence de la conversation qui le rendait cher à la société, et qui

la lui faisait aimer. Il n'a point dissimulé que l'accueil qu'il y trouvait fut un piège pour lui, qu'il se laissa séduire par des succès faciles, et négligea de travailler péniblement pour la postérité. A l'occasion du journal auquel l'abbé Arnaud travailla de concert avec M. Suard, M. Dacier a rendu justice au goût, à l'esprit, au mérite littéraire de celui-ci, et a réuni dans son Éloge ce que l'amitié de ces deux hommes de lettres n'avait point voulu qu'on pût séparer, c'est-à-dire la part que chacun d'eux a eue à cette production estimable.

M. Bailly a annoncé, en commençant sa lecture, qu'il en réservait la suite pour la séance prochaine de l'Académie des Sciences qui avait lieu le lendemain. La première partie qu'il a lue avait pour objet la chronologie indienne; la seconde devait rouler sur l'astronomie de ces peuples. *Le Baravedam*, qui est un des livres saints des Indiens, distingue quatre âges du monde. Il donne aux deux premiers plusieurs centaines de milliers d'années; au troisième un intervalle moins énorme, mais cependant très-disproportionné aux calculs de la chronologie vulgaire; le quatrième est de deux mille quatre cents ans environ. Que faut-il penser de ces traditions? Sont-elles purement fabuleuses? Doit-on croire au contraire que pendant un espace de siècles qui surpasse l'imagination, l'Inde a non-seulement existé, mais conservé ses annales? M. Bailly donne une explication de cette chronologie, qui tient un juste milieu entre ces deux suppositions. La première manière de compter les temps a été par jour, la seconde par mois, la troisième par année. L'Indien emploie un même mot qui répond à celui de révolution, pour exprimer ces trois mesures. Les deux premiers âges sont comptés en jours, le troisième en mois, le quatrième

en années. Il n'est donc pas étonnant que les nombres des deux premiers âges soient si énormes; et, en réduisant tout à sa juste valeur, on trouve un espace de sept mille deux cents ans environ; calcul qui se rapproche de nos chronologies occidentales. Le nombre des générations confirme cette explication; enfin tout s'accorde à persuader que M. Bailly a trouvé le nœud de la difficulté qu'il s'était proposée. Son discours, d'ailleurs écrit et prononcé avec grace, s'est fait écouter avec plaisir.

On a pris un intérêt non-seulement de curiosité mais d'utilité à celui de M. Le Roy, sur la marine des anciens. Il a présenté à l'Académie quelques figures de galères ou bâtimens longs, tels qu'il voudrait qu'on en fît construire à l'imitation de ceux de quelques nations anciennes, et qui réuniraient deux grands avantages; 1° une voilure supérieure et inchavirable; 2° une construction de la cale telle que, étant endommagée en un point, le reste ne s'en ressentirait nullement; cette cale serait divisée en compartimens, séparés les uns des autres. M. Le Roy a observé que cette construction serait surtout importante pour les bâtimens doublés en cuivre; il a regretté que M. de La Peyrouse n'eût pas une telle cale. Il a fini par désirer qu'on construisît des bâtimens sur la Seine avec la voilure ancienne, qui pourraient passer librement sous les ponts et accroître l'activité du commerce. Il a d'ailleurs rendu compte d'une expérience heureuse faite en pleine mer. On a fort applaudi ce discours et les vues qu'il a paru offrir.

M. Dacier a terminé la séance par la lecture d'un Mémoire de M. de Chabanon, sur quelques problèmes de musique d'Aristote. M. de Chabanon pense que la musique des Grecs ne différait point essentiellement de la

nôtre, quoiqu'ils ne fissent pas usage de l'harmonie; il l'envisage comme voisine du récitatif. Il établit que les différences d'expressions entre leurs théories et les nôtres tiennent à ce que les anciens envisageaient plus particulièrement la quarte, au lieu que nos théoriciens modernes envisagent la tierce comme plus importante. Il explique ce mot d'Aristote, qui dit que la musique imite mieux que la parole. Ce mémoire, qui est la suite et le développement des réflexions et des longues recherches de l'auteur sur l'art musical, a été très-favorablement accueilli.

Lettre à MM. de l'Académie française, sur l'Éloge du maréchal de Vauban, proposé pour sujet du prix d'éloquence de 1787; avec cette épigraphe tirée de Phocylide :

Εὐερίην ἀσχεῖν ἢ τις μάλα πάντας ὀνήσει.

Cherche moins à briller par tes discours
qu'à les rendre utiles.

Par M. Choderlos de La Clos, officier d'artillerie, de l'Académie de La Rochelle, auteur du fameux roman des *Liaisons dangereuses*.

« Le tribut d'un éloge décerné par l'Académie, si glorieux à recevoir, ne saurait être trop difficile à obtenir; acquitté au nom du public, il doit être généralement consenti, et sans doute chacun a le droit de discuter le mérite de celui qu'on offre à l'admiration de tous. » C'est ce droit que réclame M. de La Clos pour examiner si M. de Vauban fut en effet un grand homme, et si la génération présente lui doit de la reconnaissance. Il ne pense pas qu'on puisse compter dans les titres d'éloges

du maréchal de Vauban, ni le projet de *Dîme royale* publié sous son nom, mais que les écrivains les plus célèbres ne croient pas être de lui, ni ces volumineuses *oisivetés*, que M. de Fontenelle, si accoutumé à louer, n'ose citer lui-même que comme des *espèces de songes*. Il ne le considère que comme guerrier, comme ingénieur.

M. de La Clos convient que dans la partie de l'attaque des places M. de Vauban s'est véritablement distingué; qu'en ce genre il a fait plus que perfectionner, qu'il a créé l'art; mais il demande ensuite qui pourra le louer, passant toute sa vie à fortifier, et ne faisant pas faire un pas à l'art de la fortification? Qui pourra le louer, enterrant les millions avec une effrayante prodigalité (1), pour élever d'une main ces mêmes places qu'il renversait de l'autre si facilement? Qui pourra enfin le louer, coûtant à la France plus de la moitié de la dette actuelle de l'État, pour laisser à découvert une partie de ses frontières, et ne donner à l'autre que de faibles défenses, dont l'insuffisance a été si bien connue et si souvent prouvée par lui-même?

Le système de fortification, qu'on appelle le système de M. de Vauban, n'est autre, suivant M. de La Clos, que le système bastionné connu dès la fin du quinzième siècle, déjà régulièrement exécuté, en 1567, à la citadelle d'Anvers, adopté successivement, et seulement avec quelques légères différences, par tous les prédécesseurs de M. de Vauban, et auquel celui-ci n'a fait comme eux que quelques changemens, dont encore on pourrait contester le mérite et l'importance.

(1) Non pas dans l'exécution; car M. de La Clos le loue lui-même, à la fin de sa Lettre, de l'ordre et de l'économie qu'il a su établir dans tous les travaux dont il a eu la direction; avantage d'autant plus grand qu'il a toujours subsisté depuis. (*Note de Grimm.*)

En nous dispensant de suivre l'auteur dans le détail de cette discussion, nous observerons qu'elle porte essentiellement sur ce principe, qui paraît d'une vérité incontestable, c'est que la véritable fortification doit suppléer également au nombre et même à la qualité des troupes, ainsi qu'au génie des commandans; M. de La Clos cherche à prouver que les méthodes suivies par M. de Vauban sont bien éloignées de remplir ce triple objet.

Quoique la lettre dont on vient d'avoir l'honneur de vous rendre compte ait été envoyée imprimée à MM. les Quarante, elle ne s'est point encore vendue publiquement. Il n'y a guère lieu de croire que l'Académie veuille priver sur cette réclamation M. de Vauban du prix qu'elle lui a décerné; mais le ton de la lettre n'a pu déplaire à cette compagnie; il est sage, mesuré, plein même de respect et de vénération pour elle et pour l'auguste ministère que la nation semble lui avoir confié désormais, celui de prononcer les jugemens de la postérité.

Vers de M. le comte de Rivarol à M. Bosc, sur le portrait de Louis XVI, gravé par M. Henriquez.

Alexandre, jaloux de l'immortalité,
 Se réserva la main d'Apelle,
 Afin qu'un peintre si fidèle
 Le rendît tout entier à la postérité.
 Bosc! le ciel te garde un destin plus prospère.
 Apelle ne peignit que l'effroi de la terre.
 Plus fortuné que lui, tu peins un jeune roi
 De qui la gloire sans seconde
 Sera d'avoir partout fait respecter sa loi,
 Sans coûter une larme au monde.

L'Académie Française ayant donné cette année à M. Roucher, auteur du *Poème des Mois*, le prix d'encouragement qu'elle avait donné l'année dernière assez légèrement à M. de Murville, un satirique, sans doute fort injuste, a fait à ce sujet l'épigramme suivante :

A messieurs les Quarante.

Jurés—priseurs de mots en vers ainsi qu'en prose,
 Vous que le dieu du Pinde autrefois, et pour cause,
 Crut des topinambours au milieu de Paris,
 Après un siècle entier voulez-vous l'être encore ?
 Un Murville, un Roucher s'honorent de vos prix ;
 Mais cet honneur vous déshonore.

*Vers d'un ami de l'auteur de la Lettre d'un Garde
 du Roi (1).*

L'Histoire en a la preuve en mains,
 C'est l'exemple qui fait les hommes.
 Si Dieu renvoyait les Romains
 Dans le pauvre siècle où nous sommes,
 Caton tournerait à tout vent,
 Lucrece serait une fille,
 Messaline irait au couvent,
 Et Brutus même à la Bastille.

On a donné, le mardi 15 avril, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *l'Habitant de la Guadeloupe*, drame en trois actes, de M. Mercier. Le fonds de

(1) C'est une brochure* destinée à servir de suite au Mémoire de M. de Luchet, sur le comte de Cagliostro. Les critiques de ce pamphlet sont beaucoup plus amères qu'elles ne sont piquantes et spirituelles. Le bruit s'était répandu que l'auteur avait été mis à Bicêtre ; mais ce bruit est faux.

(Note de Grimm.)

*Par P. Manuel.

ce nouveau drame est tiré d'un roman anglais intitulé *Miss Sidney Bidulph*. Le tableau moral qu'il présente, et dont la société ne fournit que trop souvent le modèle, était bien fait pour assurer à cet ouvrage le succès qu'il vient d'obtenir.

On a supprimé, à la représentation de cette pièce, imprimée depuis un an, une foule de réflexions et de longues moralités, qu'on reprochera toujours à M. Mercier d'avoir trop prodiguées dans ses ouvrages dramatiques; mais ces changemens, qui en resserrant l'action lui ont donné plus de rapidité, n'ont pu empêcher que l'intérêt du troisième acte ne fût presque nul; il cesse à l'instant où Vanglenne avoue à sa cousine qu'il a une fortune immense, qu'il veut la partager avec elle, et qu'il n'a joué le rôle d'indigent que pour éprouver le caractère et les sentimens de sa famille. Si l'auteur eût renvoyé cet aveu au troisième acte, s'il eût attendu la présence de M. et madame Dortigni pour le faire, cette suspension, qu'il aurait été facile de ménager, eût prolongé l'intérêt, en eût répandu davantage sur ce troisième acte, qui, tel qu'il est, n'offre aux spectateurs que la punition de M. et madame Dortigni presque effectuée, ou du moins tout-à-fait prévue dès la fin du second acte.

La Physicienne, comédie en un acte et en vers, est de M. de La Montagne, auteur de *l'Enthousiaste* (1) et de quelques autres pièces qui ont eu à l'Ambigu-Comique un succès distingué. L'auteur ne comptait pas que celle-ci dût prétendre à de plus hautes destinées; mais les Comédiens Français y ont cru reconnaître un talent dont

(1) Petite caricature de *la Métromanie*. (Note de Grimm.)

il leur convenait de s'emparer; et comme notre poète paraissait fort pressé d'argent, ils ont eu l'honnêteté de lui payer d'avance la somme qu'aurait pu lui valoir un nouveau succès au boulevard.

La Physicienne a été donnée, pour la première fois, au Théâtre Français, le jeudi 16 mars. Plusieurs traits des premières scènes ont été fort applaudis, mais le reste a fort déplu; la pièce a été retirée : on a essayé d'y faire des corrections, et ce n'est que le vendredi 5 mai qu'elle a reparu. Quoiqu'elle manque toujours d'intrigue, quoique les scènes s'y succèdent l'une à l'autre sans aucune liaison, sans aucune forme dramatique, on y a trouvé des saillies heureuses, des vers bien tournés, quelques-uns même d'un style vraiment propre au genre comique. Les spectateurs de cette seconde représentation, peu nombreux à la vérité, mais, comme on dit, bien choisis, non contents d'applaudir tout ce qui pouvait être susceptible d'applaudissement, ont fini par demander l'auteur à grands cris; il a paru, il s'est avancé jusque sur le devant de la scène, et après être resté là plusieurs minutes, tremblant et courbé jusqu'à terre, il s'est permis d'exprimer au public l'excès de sa reconnaissance : « Je suis, Messieurs, a-t-il dit en balbutiant, je suis pénétré de votre indulgence; elle seule peut m'accorder des honneurs qui ne sont dus qu'à nos maîtres... » Jeune homme, n'eût-il pas été plus décent et plus modeste de garder le silence, de demeurer caché derrière la coulisse, que de venir mendier des suffrages dans une posture si humble et si grotesque?

Le titre de la pièce dit assez quel en est le sujet. On y a voulu fronder le ridicule d'une femme qui affiche la manie de la science physique, électrique, magnétique,

aérostatique, etc. D'assez jolis couplets terminent cette bagatelle; voici un de ceux qui a le plus réussi.

Mesdames, malgré vos censeurs,
 Votre savoir nous enchante.
 Il s'embellit des sons flatteurs
 De votre voix touchante.
 Vos talens doivent s'employer
 Dans nos cours de physique :
 Deux beaux yeux sont le vrai foyer
 De la flamme électrique.

Nous aimons mieux quelques traits du dialogue entre le père et l'amant; ce dernier, pour caresser la vanité paternelle de M. Siphon, qui trouve qu'il y a beaucoup de rapport entre le caractère de sa fille et le sien, lui dit bonnement :

Toujours en vous voyant l'on vous croira son père.

Nous sommes, répond celui-ci avec une sorte de regret assez comique,

Nous sommes dans un temps où l'on ne croit plus rien.

Je voudrais, dit encore le bonhomme en parlant des prétentions de nos femmes de lettres,

Je voudrais qu'en parlant cet étrange jargon
 Il leur vînt tout à coup de la barbe au menton, etc.

Le séance publique de l'Académie Française, le jeudi 27 avril, sans être aussi brillante que la dernière (1), n'a guère été moins nombreuse. On était également curieux de savoir comment s'y prendrait M. Sedaine pour se

(1) Pour la réception de M. de Guibert. (*Note de Grimm.*)

réconcilier avec le style académique, et comment son ami, M. Lemierre, le saurait louer dignement sans déroger aux principes de la Compagnie, qu'il avait ce jour-là l'honneur de présider. Le discours de M. Sedaine n'est pas mieux écrit que ses autres ouvrages; mais il a paru d'une modestie et d'une simplicité faites pour désarmer la critique; aussi a-t-il été écouté en général avec une grande indulgence. Le seul endroit qu'on ait distingué par des applaudissemens qui ont dû embarrasser l'amour-propre de l'orateur est celui où il fait une espèce d'amende honorable pour tous les défauts reprochés à sa manière d'écrire : « J'avoue, dit-il avec son élégance accoutumée, que les reproches qui m'ont été faits ont été justes, eussé-je dans ma conscience des raisons à leur opposer, etc. »

En parlant des travaux que l'Académicien qu'il remplace avait préparés pour la nouvelle *Encyclopédie*, M. Sedaine a cru devoir faire une digression éloquente sur les premiers auteurs de ce monument immortel : l'intention du morceau est excellente, mais le mouvement en est un peu gauche. Après avoir rendu à Diderot et d'Alembert l'hommage qui leur est dû, après avoir dit d'eux, *hommes pour nous, ils ne seront des dieux que pour les siècles futurs*, il s'est sans doute un peu trop pressé de se placer à leur suite : « Pardonnez, Messieurs, dit-il, cette digression presque involontaire; en rappelant le grand ouvrage de l'*Encyclopédie*, pouvais-je ne pas citer ces hommes si recommandables, et auxquels, permettez-moi de le dire, m'ont associé les bontés et les bienfaits de la souveraine du Nord.... » Ce qu'il ajoute est infiniment mieux, parce que rien n'est plus vrai. « J'aurais résisté peut-être à la vanité de le publier dans

cette assemblée, si cette distinction ne concourait pas à justifier le choix dont vous m'avez honoré. »

On s'attendait bien à trouver dans la réponse de M. Lermierre et de l'esprit et de l'originalité; mais, il faut l'avouer, on n'a pas été peu surpris d'y trouver encore infiniment de goût, de la grace, peut-être même plus de douceur et d'harmonie qu'il n'en eut jamais dans ses vers. Il a eu l'art de rappeler si heureusement tous les ouvrages du récipiendaire, que, grace à la manière ingénieuse et piquante dont il a su en présenter le souvenir, on a cru les voir rassemblés autour de lui comme autant de trophées de ses nombreux succès. Des reproches dont M. Sedaine venait de reconnaître lui-même la justice de si bonne foi, il a eu l'adresse plus aimable encore de faire naître la louange la plus flatteuse, la plus fine et la plus juste en même temps : « L'aveu, lui dit-il, que vous venez de faire.... vous excuse et vous honore, et parmi vos titres de gloire vous aviez seul pour ainsi dire le droit d'insulter à votre propre triomphe. Vous n'ignoriez pas que, si l'acteur ne doit voir sur la scène que son interlocuteur, l'auteur ne doit jamais perdre le spectateur de vue. Doué d'un tact aussi prompt que délicat, il veut trouver dans l'expression ce coloris qui est au style ce qu'est à de certains fruits la fleur qui les couvre. Mais il est aisé d'apercevoir que par une sorte de défiance de vous-même vous vous êtes abstenu de dire tout ce que vous pouviez faire sous-entendre, et que par d'adroites réticences, par le jeu de la pantomime, par des repos, par l'action, vous avez su éviter une partie des difficultés de l'art d'écrire; toutefois l'expression dans les momens d'effet ne vous a point abandonné, et le mot propre, celui du cœur, qui peint tout

un caractère ou récapitule toute une situation, ne vous a jamais échappé.... Aussi cette Compagnie, dépositaire de la langue, s'est-elle souvenue que si elle se fait une loi de couronner les talens qui ont contribué à la perfection du langage, elle devait aussi ses palmes à l'imagination, au naturel et à l'entente raisonnée du théâtre, etc. »

Si M. Lemierre n'a pu répandre le même intérêt dans l'éloge de l'académicien auquel M. Sedaine a succédé, il n'y a pas mis moins de mesure ni moins d'esprit. Voici ce qu'il dit de son principal ouvrage, le *Poëme sur l'art de peindre* : « Au milieu des détails techniques et de pure instruction qui ne pouvaient prendre la couleur poétique on rencontre des détails d'agrément où l'inspiration se fait sentir. Ainsi sur des penchans escarpés et hérissés de plantes tristes mais salutaires l'œil est réjoui d'espace en espace à la vue de quelques fleurs écloses d'elles-mêmes au milieu des trésors d'une utile végétation. »

Après avoir peint les charmes de la qualité qui distinguait le plus son caractère, « Quel devait être, ajoutait-il, M. Watelet, doux naturellement et cultivant encore les arts, puisque leur effet est d'adoucir les caractères même sauvages, comme le ciseau du sculpteur amollit le marbre, comme à l'aide du feu l'on tourne et l'on assouplit les métaux ! La douceur de M. Watelet influa jusque sur les sentimens d'aversion dont il est malaisé de se défendre dans le cours de la vie, et jamais son éloignement pour ceux dont il avait à se plaindre ne put aller jusqu'à la haine.... »

M. l'abbé Delille devait terminer cette séance académique par la lecture d'un chant de son *Poëme sur l'Imagination* ; mais, après avoir bien dîné chez M. de Montesquiou, après s'être laissé conduire par lui jusqu'à la

porte de l'Académie, il s'est échappé comme un écolier. On a déterminé M. le secrétaire perpétuel (1) à remplacer ce vide par la lecture d'un morceau de prose sur le goût; ce morceau, destiné pour la nouvelle *Encyclopédie*, est plein de vues fines et profondes, mais n'a pas fait un grand effet, parce que, en voulant suivre une marche très-méthodique, l'auteur s'est vu obligé de remonter à une suite d'idées ou trop abstraites ou trop élémentaires pour intéresser la classe la plus nombreuse de ses auditeurs.

Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse Palatine, un volume in-12. Des Mémoires originaux d'Anne de Gonzague seraient probablement assez mal écrits, on peut le présumer du moins sur le seul morceau authentique qui nous soit resté d'elle, le récit de sa conversion (2); mais que d'anecdotes curieuses, que de choses piquantes en plus d'un genre n'y trouverait-on pas, à en juger par le portrait qu'a fait d'elle le cardinal de Retz! «Madame la princesse Palatine estimait autant la galanterie qu'elle en aimait le solide. Je ne crois pas que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité.»

Les Mémoires que nous avons l'honneur de vous annoncer, à quelques petites négligences près, sont parfaitement bien écrits, et le style et le ton en sont aussi modernes que le langage. On n'y trouve aucun trait qui

(1) Marmontel.

(2) On trouve encore dans le Recueil des lettres du comte de Bussy-Rabutin une Lettre de la princesse Palatine, dont le style n'a certainement aucun rapport avec celui des Mémoires. (*Note de Grimm.*)

ne soit connu, rien qui paraisse appartenir véritablement à la manière de voir de la princesse Palatine. Est-il naturel de penser qu'avec un caractère si marqué, des relations si intimes avec les principaux personnages du temps, la confiance des deux partis, une franchise d'ailleurs si universellement reconnue, la princesse Palatine n'eût dit dans ses Mémoires que des choses qu'on trouve partout? L'écrivain ingénieux qui a osé prendre un masque si spirituel ne s'est pas flatté sans doute de sauver une pareille invraisemblance par cette multitude de lacunes, qui sûrement lui ont coûté moins de regrets qu'elles n'en laissent aux lecteurs. On voit qu'il n'a pris aucune peine, aucun soin pour donner à sa petite fraude littéraire l'espèce de crédit dont elle était susceptible, et l'on est tenté de penser qu'il aurait même été fâché de tromper trop longtemps ses lecteurs. On se gardera donc bien de lui reprocher trop sérieusement quelques anachronismes qu'il lui eût été si facile d'éviter, comme la conversation que la princesse est supposée avoir avec le coadjuteur avant leur connaissance, la soumission respectueuse qu'elle annonce pour l'autorité des Arnaud à une époque, en 1630, où les Arnaud n'avaient encore rien fait qui pût les faire citer comme des autorités, etc.

Le seul fait que nous ayons trouvé dans ces Mémoires, dont nous ne nous rappelons pas d'avoir vu aucune trace dans d'autres écrits du temps, c'est l'avis donné à M. le Prince par le cardinal, qu'il y avait des gens apostés par le duc de Beaufort et le coadjuteur pour l'assassiner. « Un des ministres, ajoutent nos Mémoires, le confirma. On l'engagea, pour savoir à quoi s'en tenir, d'envoyer son carrosse vers la place Dauphine; un coup fut tiré sur la voiture du Prince, et un laquais qui était dedans

fut tué, à ce qu'on assure. Les uns ont cru que M. le Prince avait joué cette comédie pour avoir un motif de poursuivre les chefs de la Fronde; les autres que c'était une ruse du cardinal pour opposer le prince aux frondeurs et les animer à jamais contre lui par le soupçon qu'il jetterait sur eux..... » Il faut convenir que, si c'est une pure fiction de l'écrivain, elle passe un peu les limites où doit se renfermer le talent d'inventer l'histoire.

Quand l'anecdote de madame de Rhodes, citée dans ces Mémoires, n'aurait pas plus de réalité, on serait toujours disposé à l'accueillir plus favorablement; supposée ou non, elle est dans les mœurs et dans les usages de cette époque singulière de notre histoire.

On a remarqué dans les prétendus Mémoires de la princesse Palatine plusieurs portraits d'une touche fine et piquante; mais le plus grand nombre de ces portraits nous a paru calqués très-sensiblement, quoique d'une main habile et légère, sur ceux qu'on trouve dans les Mémoires du cardinal de Retz : cette imitation est surtout bien frappante dans celui de M. de Turenne. L'auteur des nouveaux Mémoires dit de lui : « Il avait un certain embarras qui jetait de l'obscurité et de l'incertitude dans ses discours.... ; on le devinait en quelque sorte plus qu'on ne le connaissait. Les occasions se présentaient, et il se montrait supérieur à ce qu'on avait présumé de lui... » Le cardinal de Retz avait dit de M. de Turenne : « Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscurités qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire. »

Si l'on ne reconnaît guère dans ces Mémoires le vrai caractère de la princesse Palatine, ils n'en portent pas

moins l'empreinte d'un caractère fort distingué; mais sous ce rapport-là même on pourrait peut-être reprocher à l'auteur de n'y avoir pas mis autant de talent que d'esprit. Voici quelques-uns des traits qui nous ont semblé perdre le moins à être isolés.

« L'intervalle qui sépare les rois des autres hommes, qu'ils sont habitués à ne voir que dans une attitude de soumission, ne leur permet guère de connaître avec précision l'époque où l'obéissance peut se changer en opposition, la soumission en audace. »

« Une réputation éclatante, lorsque les hommes ont le temps de réfléchir, nuit plus que les grands défauts. Il faut que les événemens imprévus et soudains élèvent les gens d'un mérite supérieur, sans quoi chacun songe à n'avoir pas un rival qui l'embarrasse et obscurcisse son mérite. »

« J'ai souvent remarqué que les factions sont comme le gros jeu et comme tous les grands intérêts, qui font disparaître les distances et mettent tout de niveau dans les momens de besoin et d'enthousiasme. »

« M. de La Rochefoucauld apercevait dans tout, l'amour-propre de sa princesse, madame de Longueville, et le voyait sans cesse faire l'office de son cœur et de ses sens.... M. de La Rochefoucauld est un peu suspect; il est comme ces médecins qui dans toutes les maladies voient celle qu'ils ont le plus particulièrement étudiée, etc. »

Pour faire juger de l'intérêt et surtout de la curiosité qu'a excités cet ouvrage anonyme, il suffira sans doute de dire que des soupçons également vagues l'ont donné tour à tour à mademoiselle de Sommery, à M. de Rhuilière, à M. de Malesherbes, à M. de Montesquiou, à

M. l'abbé de Périgord, à M. Necker ; au comte de Guibert. Le seul point sur lequel tant d'opinions si diverses semblent tomber d'accord, c'est de l'attribuer plutôt à un homme du monde qu'à un homme de lettres (1).

Voyages de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale, dans les années 1780, 1781 et 1782 ; avec cette épigraphe :

Multorumque hominum vidit urbes, et mores cognovit.
 Odyss. Lib. I.

Deux volumes in-8°, avec des cartes rédigées par M. Dezoteux, officier d'état-major de l'armée, et qui, ayant fait la dernière guerre en Amérique, en qualité d'aide-de-camp de M. de Rochambeau, a parcouru lui-même la plus grande partie des lieux indiqués dans ces cartes.

Il paraît certain que, lorsque l'auteur écrivit le journal de ses voyages, il ne l'avait rédigé que pour lui-même et pour ses amis ; mais la curiosité qu'inspirait alors tout ce qui avait rapport à l'Amérique en multiplia bientôt les copies, et sur les instances de M. de Grimm, il voulut bien consentir lui-même qu'on en insérât plusieurs morceaux détachés dans le *Journal de Lecture* qui s'imprime à Gotha. Quoiqu'on eût l'attention, pour ne leur donner aucune suite, de les tirer indifféremment du premier et du second Voyages, afin d'éviter que quelque libraire étranger n'entreprît de les rassembler, cette précaution a été inutile ; un imprimeur de Cassel a réuni ces morceaux détachés et les a publiés sous le titre de *Voyages de M. le chevalier de Chastellux*, nom que portait en-

(1) L'auteur était M. Senac de Meilhan, intendant de Lille, qui a publié plusieurs autres ouvrages. (*Note de la première édition.*)

core l'auteur il y a deux ans. C'est la publicité d'une édition aussi mutilée, aussi informe, qui a déterminé l'auteur à en faire paraître une plus complète et plus soignée, c'est celle que nous avons l'honneur de vous annoncer. Elle ne manquera pas d'être jugée avec une extrême rigueur ; on sera surpris sans doute que, publiée par lui-même ou du moins de son aveu, il ne l'ait pas revue avec plus de sévérité, qu'il n'en ait pas retranché cette foule de détails qui, tout intéressans qu'ils sont pour l'amitié, ne le sont presque jamais pour le public, et n'ont pas même toujours ce caractère de simplicité ou de naïveté qui pourrait seul leur prêter quelque charme. Malgré ces reproches, nous oserons répéter ici ce que nous croyons avoir déjà dit précédemment, c'est qu'il n'existe aucun livre encore plus propre à donner une idée juste et de la nature du pays qu'habitent ces nouveaux républicains, et de leurs différentes relations, morales ou politiques.

JUIN.

Paris, juin 1786.

A la mode de faire des synonymes a succédé celle de faire des *Folles*. Ne devait-on pas craindre que le premier de ces amusemens ne finît par donner à l'esprit une justesse dont la société eût sans doute été fort embarrassée ? La peinture d'un sentiment exalté jusqu'à la folie, est bien plus digne d'un siècle qui semble avoir mis sa gloire à être de tous les siècles le plus sensible. Les deux *Folles* que nous avons l'honneur de vous envoyer ne nous

ont été communiquées que sous le sceau du mystère ; mais, en confiant ce secret à nos feuilles, nous ne croyons point l'avoir trahi.

La Folle de la forêt de Sénart, par madame la baronne de Staël.

Je me promenais, il y a quelque temps, dans la forêt de Sénart, et mes rêveries m'avaient entraîné dans l'épaisseur des bois. J'étais importuné par l'éclat du soleil, et je cherchais un jour sombre comme ma pensée. J'aperçus à quelques pas de moi une femme endormie. L'imagination montée par plusieurs heures de solitude, cet événement fort simple me frappa ; je voyais tout avec émotion, et mon cœur attendri s'ouvrait à toutes les sensations. Je m'approchai d'elle. Ses cheveux épars couvraient une partie de son visage ; l'élégance de ses vêtemens semblait annoncer un rang distingué ; mais il régnait dans sa parure un désordre que l'art n'avait point préparé, et qui semblait plutôt l'effet d'une agitation violente. Elle était jeune, je le reconnus aux formes de son visage ; mais cet éclat des fleurs, ornement du printemps de la vie, n'embellissait plus ses traits ; sa fraîcheur ne ravissait plus les yeux, l'expression de sa figure en faisait le charme ; sa beauté semblait toute morale, et c'était au cœur qu'on en recevait l'impression. Je la regardais avec attendrissement ; ses yeux fermés exprimaient encore la douleur, et son sommeil paraissait plutôt l'affaissement de la nature que son repos. Elle se réveilla d'elle-même, elle ne pouvait dormir long-temps ; en me voyant elle fit un cri, saisit précipitamment un voile épais qu'elle avait près d'elle, le jeta sur son visage et s'éloigna. Je la suivis : « Madame, lui dis-je, apprenez-moi de grace d'où naît l'ef-

froi que je vous inspire. — L'effroi ! me répondit-elle, l'effroi !... Non, c'est moi..... ce n'est pas vous..... vous restez, vous ne fuyez pas..... Vous ne m'avez donc pas vue ? — Pardonnez-moi, lui dis-je ; pendant votre sommeil j'étais près de vous. — Hélas ! me répondit-elle, puisque vous m'avez vue vous allez me quitter. Mon voile ! mon voile ! pourquoi ne l'avais-je pas ? Celui-là m'aurait plaint, il a l'air sensible. — Vous ne vous trompez pas, lui dis-je, Madame ; vous m'inspirez l'intérêt le plus tendre. — C'est impossible, s'écria-t-elle, c'est impossible ; vous ne savez donc pas qu'on ne peut s'intéresser à moi, ou du moins c'est un instant, après on s'éloigne ; pendant cet instant-là je vous dirai tout...» En achevant ces mots, elle se tut. Son voile mal rattaché me laissait apercevoir son visage. Une absence totale de pensées la plongeait d'abord dans une rêverie vague et sans objet. Les mouvemens de ses yeux ensuite exprimèrent successivement le retour de ses idées, mais les mots lui manquaient. Elle remuait les lèvres ; une puissance surnaturelle semblait lier sa langue ; elle faisait des efforts inutiles, et tous ses traits peignaient l'impatience et la douleur. « Vous voyez, me dit-elle, je pense, je pleure, mais je ne peux plus parler ; questionnez-moi, cela m'aidera. Je ne sais par où commencer ; cependant il n'y a qu'une chose, qu'une seule chose à dire ; quand vous la saurez, vous saurez tout de moi. Qui est-ce qui a plus d'une idée ? La vôtre à vous quelle est-elle ? la mienne je la sens partout ; ôtez-la-moi, prenez-la ; quand vous en aurez deux, vous serez plus heureux, et moi je vous devrai tout. — N'avez-vous pas, lui dis-je, des amis, des parens qui vous accompagnent, qui vous consolent ? — Des parens ! me répondit-elle ; oui, j'ai mon

père et ma mère, mais je les ai quittés; vous sentez bien que je devais les quitter. — Les haïssez-vous? lui dis-je. — Moi, les haïr! Ah! Dieu, s'écria-t-elle, je les aime; c'est pour cela que je les ai quittés. Me voir est une peine, c'en est une; oui, c'en est une; vous le sentirez tout à l'heure..... Si ce n'en était pas une il m'aurait aimée; pourquoi voulez-vous qu'il ne m'eût pas aimée? — Ah! lui dis-je, cet homme-là sans doute est un barbare. — Lui! Quelle injustice! s'écria-t-elle, ce n'est pas sa faute si j'inspire l'horreur; mon ame, mon cœur lui conviennent; il aurait voulu m'aimer, et je ne sais quel sort funeste l'entraînait loin de moi. — Vous haïssait-il? — Oh non, me répondit-elle; cela n'était pas si clair, et c'était tout de même. Quand je passais, il ne détournait pas les yeux, mais son cœur ne battait pas; il me répondait, mais je voyais bien qu'il ne m'avait pas entendue; il restait, mais ce n'était plus entièrement lui; je le voyais toujours bon, sensible même; mais c'était pour moi, ce n'était pas pour lui. Au reste, c'est tout simple; si je n'avais pas ce voile, vous vous en iriez aussi; car je fais peur. Je ne le savais pas. Voyez l'erreur des femmes; je ne les croyais pas insensées..... » Elle se mit à rire alors, et cette nouvelle preuve d'égarement m'inspira plus de terreur que toutes les autres; j'étais préparé à ses larmes; mais cette expression de joie dans l'excès de la douleur en devint le plus horrible signe; son visage, tout charmant qu'il était, me rappela ce souris qu'on croit apercevoir dans les traits de la mort, et qui semble produit par une convulsion de douleur, ou par une sombre joie encore plus effrayante. Je n'essayai point de lui faire quelques vains complimens; l'aurais-je rassurée par mes louanges? Sa folie était au cœur, et

mes paroles ne pouvaient y atteindre. Elle me tint alors plusieurs discours sans suite, mais cependant sans disparate; et malgré la rapide succession des sentimens qui l'agitaient, une seule pensée causait son égarement, et la privation de toutes les autres prouvait la perte de sa raison. « Vous me plaignez, me dit-elle, je le vois; cela me fait du bien. Il me plaindrait, je crois, aussi; mais cela ne serait pas de même, cela ne me consolerait pas. Cependant je ne suis pas si malheureuse; car j'ai une espérance depuis un certain temps, depuis que j'ai quitté la maison de mon père; depuis, me dit-elle en portant la main sur son cœur et la portant ensuite à la tête, que la pensée qui était là est aussi là, j'ai une espérance. — Quelle est-elle? lui dis-je avec empressement. — Ah! me répondit-elle, vous m'aidez peut-être à la hâter. Comment fait-on? je le savais autrefois, je l'ai oublié; comment fait-on pour dégager son ame de ce visage, de cette figure qui fait qu'on me fuit? Car le moi d'ici (dit-elle en me montrant son cœur) il l'aimera, j'en suis sûre. Si vous saviez un moyen moins lent que le mien, dites-le-moi, je vous en prie. — De quel moyen vous servez-vous? lui dis-je avec effroi. — Ah! me dit-elle, vous allez le savoir. Tous les jours il chasse de ce côté. Une nombreuse compagnie d'hommes, de femmes est avec lui; plein de charmes, brillant de gaieté, il plaît à tous, il parle à tous; moi je me cache dans une petite cabane et je le vois passer. D'abord je fuyais sa vue; mais depuis que j'ai découvert que cela me faisait au cœur un mouvement qui semblait le séparer de mon corps, j'y retourne tous les jours; quelquefois je crois que le moment est venu, je m'évanouis; mais je reviens à moi, et cela m'afflige. Si vous savez une autre manière plus

prompte, dites-le-moi ; quelle serait ma joie alors ! il m'aimera alors ! mais vous ne me le direz pas ; déjà l'instant est passé ; déjà vous me haïssez..... » En achevant ces mots elle fondit en larmes. J'essayai de la calmer par les plus tendres expressions d'intérêt ; mais dans ce moment un cor retentit dans la forêt ; à ce son un tremblement universel la saisit ; les battemens de son cœur soulevaient sa robe ; elle échappa de mes mains , et s'enfuyant avec une rapidité surnaturelle : « Félicitez-moi ; s'écria-t-elle, félicitez-moi ; à mon émotion , à mon saisissement , je le sens , je le crois , l'instant de la délivrance est arrivé ! c'est aujourd'hui , c'est aujourd'hui ! »

La Folle de Saint-Joseph, par M. le chevalier de Grave.

Il était deux heures du matin , le réverbère suspendu au milieu de la cour commençait à s'éteindre ; je me retirais du côté de mon appartement , lorsque je crus entendre quelque bruit au bas du grand escalier ; je criai deux fois , qui êtes-vous ? que faites-vous là ? Une voix douce et touchante me répondit : « C'est moi : vous voyez bien que je l'attends. »

Comme je n'étais pas celui qu'on attendait , j'allais continuer mon chemin lorsque la même voix me dit : « Écoutez donc , venez , et ne faites pas de bruit. » Je m'approchai , et près de la dernière marche , derrière le pilier , j'aperçus une femme vêtue de noir , une ceinture blanche et les cheveux épars.

« Écoutez , me dit-elle en me prenant la main , je ne vous fais pas de mal ; eh bien , ne m'en faites pas. Je n'ai rien dérangé à votre escalier ; je suis dans un petit coin , on ne peut m'y voir ; cela ne nuit à personne. Qu'il ne

le sache jamais ; bientôt il descendra , je le verrai et je m'en irai. »

A chaque mot ma surprise augmentait. Je cherchais en vain ce qui pourrait me faire reconnaître cette infortunée ; sa voix m'était aussi inconnue que ce qu'il m'était possible d'apercevoir de son extérieur. Elle continuait de me parler ; mais ses idées se confondaient, et je ne voyais plus que le désordre de sa tête et les peines de son cœur.

Je l'interrompis et j'essayai de la ramener à notre situation. « Si quelqu'un vous avait vue avant moi sur l'escalier...!—Ah ! me dit-elle, je vois bien que vous n'êtes pas au fait ; il n'y a que lui qui soit quelqu'un, et tout le reste n'est rien ; et quand il s'en va il ne fait pas comme vous, il n'écoute pas ce qu'il entend ; il n'entend que celle qui est là haut. Autrefois c'était moi....., aujourd'hui c'est elle ; mais cela ne durera pas... » En disant cela, elle tirait un médaillon de son sein qu'elle serrait avec force.

Dans ce moment nous entendîmes une porte s'ouvrir, et un laquais, tenant une lumière au haut de la rampe, me fit distinguer un jeune homme qui descendait légèrement.

Appuyée près de moi, sa malheureuse victime tremblait de tout son corps ; à peine nous eut-il dépassés que ses forces achevèrent de l'abandonner, elle tomba sur les marches près du pilier qui nous cachait. Je voulais appeler du secours, la crainte de la compromettre me retint ; je la pris dans mes bras ; elle était sans connaissance ; j'avais un flacon de sel d'Angleterre, je le lui fis respirer. Elle parut se ranimer un peu ; je tenais ses deux mains dans une des miennes, de l'autre je soutenais sa tête. A mesure qu'elle revenait à elle ses nerfs lui faisaient éprouver des tressaillemens convulsifs. Deux fois je

l'entendis soupirer; sa poitrine était oppressée; les sons qu'elle croyait former s'éteignaient par la douleur. Enfin, après quelques momens d'un silence que je n'osais interrompre : « Écoutez, me dit-elle, je le sens bien, j'aurais dû vous prévenir. L'accident qui vient de m'arriver vous aura inquiété; car vous êtes bon et vous avez eu peur, et je ne m'en étonne pas; j'étais comme vous, j'avais peur aussi quand cela m'arrivait; je croyais que j'allais mourir; j'en étais au désespoir : cela m'aurait ôté le seul moyen de le voir, et c'est tout ce qui me reste; mais j'ai découvert, oui j'ai découvert que je ne peux mourir. Tout à l'heure, quand il a passé, je me suis quittée pour aller à lui; s'il mourait je mourrais aussi; mais sans cela c'est impossible; on ne meurt que là où l'on vit, et ce n'est pas en moi, c'est en lui que j'existe. Il y a quelque temps j'étais folle, oui, bien folle; et cela ne vous étonnera pas, c'était alors qu'il commençait à monter cet escalier. J'ai fait tout ce qu'on peut faire dans le désespoir, tout; les moyens ont manqué, et c'était tout simple, je ne pouvais pas mourir. Maintenant ma raison est revenue, tout va et vient, elle de même..... Elle est dans ce médaillon, vous la voyez, c'est un portrait; mais ce n'est pas celui de mon ami. A quoi bon? il est bien, lui, et ne peut pas être mieux; il n'y a rien à faire, rien à changer. Si vous saviez de qui est ce portrait! C'est celui de celle qui est là-haut. La cruelle! que de mal elle m'a fait depuis qu'elle s'est approchée de mon cœur! Il y était content, il y était heureux; elle a tout dérangé, tout brisé, tout détruit. Tourmentée de l'excès de ma douleur, je courais partout, le jour, la nuit. Une fois il m'arriva d'entrer seule dans la chambre de mon ami; hélas! il ne l'était plus; je vis ce portrait sur sa table, je

le pris et me sauvai... » En achevant ces mots, elle se mit à rire, puis elle me parla de promenades, de calèches et de chevaux, et je vis encore une fois ses pensées se confondre. Après quelques instans elle cessa de parler. Alors je m'approchai d'elle et lui dis : « Pourquoi gardez-vous avec autant de soin le portrait de la méchante femme qui est là-haut? — Quoi! reprit-elle, vous ne le savez pas? c'est ma seule espérance; tous les jours je le prends et le mets à côté de mon miroir, et j'arrange mes traits comme les siens; déjà je commence à lui ressembler un peu, et bientôt avec du travail je lui ressemblerai tout-à-fait; alors j'irai voir mon ami, il sera content de moi et n'aura plus besoin d'aller chez celle qui est là-haut; car, excepté cela, je suis sûre que je lui plais davantage. Voyez à quoi tient le bonheur, à quelques traits qui ont cessé d'être arrangés à sa fantaisie? Que ne le disait-il? j'aurais fait ce que je fais actuellement, et il n'aurait pas été obligé de s'adresser à une étrangère; c'était bien aisé, il nous aurait évité bien des peines; mais sans doute il n'y a pas pensé. Tous les soirs je viens sur cet escalier; il ne descend jamais qu'après que l'horloge a sonné deux heures. Alors, comme je n'y vois pas, je compte les battemens de mon cœur; depuis que j'ai commencé à ressembler au portrait j'ai compté quelques battemens de moins; mais il est tard, il faut que je me retire. Adieu. » Je la conduisis jusqu'à la porte de la rue; lorsque nous fûmes passés elle tourna à gauche; je fis quelques pas avec elle. Ses yeux se fixèrent sur la ligne de lumière que les réverbères formaient devant nous : « Vous voyez toutes ces lampes, me dit-elle, eh bien, la suite des générations des hommes se succède de même; elles sont de même agitées par les vents; un feu sensible les anime, une

égale distance les sépare, elles n'existent qu'autant qu'elles se consomment; et l'enfant qui les allume ne sait pas plus ce qu'il fait que le hasard qui les éteint. Après cela, soyez étonné si le bonheur se dérange aussi facilement dans le monde....» Je la suivis toujours : « Restez, me dit-elle, retournez chez vous ; j'emporte une partie de votre sommeil, et je fais mal ; le sommeil est bien doux quand on est heureux.... » Je n'osai l'affliger en restant davantage, et je la quittai ; cependant, dans la crainte qu'il ne lui arrivât quelque chose, je la suivis des yeux en marchant plus lentement. Bientôt elle s'arrêta près d'une petite porte, elle l'ouvrit et la referma sur elle. Alors je rentrai chez moi, l'esprit et le cœur également agités ; cette infortunée m'était toujours présente ; je me retraçais la cause de son malheur ; et quelques regrets, quelques souvenirs se mêlaient à mes larmes. J'étais trop vivement affecté pour espérer le sommeil, et, en attendant le jour, j'écrivis ce qui m'était arrivé. Puisse ce récit intéresser les âmes sensibles !

Il y a quelques mois que M. de Mirabeau conseillait à M. de Beaumarchais de ne plus songer désormais qu'à mériter d'être oublié. Est-ce pour suivre un conseil si plein de franchise qu'il a cru devoir répandre avec tant de solennité la lettre que voici ? Elle est sans doute assez curieuse pour mériter d'être conservée ; c'est Figaro prenant toute la dignité qui convient à l'acte de la vie le plus sérieux et le plus imposant.

Copie de la Lettre de M. de Beaumarchais à madame de Villers sa femme, en partant, le 24 avril 1786, pour Kehl (1).

« Je ne veux pas, ma chère amie, vous priver plus long-temps de la jouissance de l'état qui vous appartient; vous êtes ma femme, vous n'étiez que la mère de ma fille; il n'y a rien de changé à votre état antérieur; mais je désire que dès ce moment, qui est le premier de mon absence, vous me représentiez honorablement dans ma maison et que vous preniez mon nom qui est devenu le vôtre.

« Embrassez notre fille tendrement, et faites-lui comprendre, si vous le pouvez, la cause de votre joie. J'ai rempli tous mes devoirs envers elle, envers vous. Mon absence est sans l'amertume qui m'a suivi dans mes autres voyages; il me semblait toujours qu'un accident pouvait nous tuer tous les trois d'un seul coup; je suis tranquille, en paix avec moi-même, et je puis mourir sans remords.

« Ne rassemblez point nos amis pour les fêter à ce sujet, mais que chacun apprenne par vous la justice que je vous ai rendue. Conservez, je vous prie, l'air et le ton modestes que je vous ai demandés pour toute récompense, afin que vos ennemis et les miens ne trouvent point de matière à censurer l'acte le plus sérieux et le plus réfléchi que j'aie fait de ma vie.

« Allez voir mes deux sœurs; demandez-leur bonne et franche amitié. Elles me doivent cette douce et honorable déférence; elles doivent leur attachement à ma fille, à sa mère; et mes bienfaits autour de moi seront désor-

(1) Cette lettre ne fait point partie des *Œuvres complètes de Beaumarchais*.

mais proportionnés aux égards qu'on vous montrera. Je ne recommande rien à mon neveu Eugène qui vous est attaché. Ma nièce de Miron vous rendra toujours ce qu'elle vous doit.

« Prenez ouvertement les rênes de votre maison ; que M. Gudin , mon caissier, traite avec vous comme avec moi-même. Habillez nos gens pour mon retour avec modestie, mais comme il vous plaira. Menez votre fille à ce bon curé de Saint - Paul qui vous a montré un si tendre respect lorsqu'il nous a mariés.

« Soyez toujours ce que vous êtes, ma chère amie ; honorez le nom que vous allez porter ; c'est celui d'un homme qui vous aime et qui le signe avec joie, votre ami et mari. — Signé *Caron de Beaumarchais*.

« P. S. Je vous fais remettre exprès cette lettre par M. l'abbé.... (1), mon bon ami et le vôtre. Sachez - lui gré, ma chère, du doux empressement avec lequel il me demande la préférence de cette commission.

« Si quelqu'un s'amuse à vous donner quelque désagrément au sujet de cette nouvelle, pardonnez tout en ma faveur. Je me suis toujours bien trouvé de ne conserver aucun ressentiment des injures. Adieu pour un mois. »

Scanderberg, tragédie en cinq actes, en vers, représentée, au Théâtre Français, pour la première et dernière fois, le mardi 9 mai, est de M. Dubuisson, auteur de *Thamas Kouli-Khan*, du *Vieux Garçon*, d'*Albert et Emilie*, etc. On ne croit pas qu'il existe d'ouvrage

(1) Conseiller de Grand-Chambre, homme d'esprit, mais qui a justement ou non la réputation trop bien établie d'être beaucoup plus attaché à ses amis qu'aux devoirs et à la considération de son état. (*Note de Grimm.*)

dramatique d'une conception tout à la fois plus extravagante et plus froide.

Le style de cette étrange production n'est pas plus raisonnable que n'en est le plan. Voici un vers que tout le monde a retenu, grâce à sa sublime obscurité.

L'idole de mon cœur est le Dieu de mon ame.

On a donné, sur ce même théâtre, le samedi 13, la première représentation du *Portrait, ou le Danger de tout dire*, comédie, en un acte et en vers, par M. Desfaucherets, auteur de la jolie comédie du *Mariage secret*.

Une jeune femme aimant son mari autant qu'elle en est adorée, lui prépare une surprise agréable; elle veut lui donner son portrait sans qu'il en soit prévenu. Pour y réussir, il a fallu aller plusieurs fois secrètement chez le peintre : dans ces courses elle a été aperçue par un de ces hommes qui, n'ayant aucune affaire, sont toujours occupés de celles d'autrui, se trouvent partout, veulent tout savoir et croient tout deviner. Cet homme, qui est l'ami du mari, ne manque pas de l'instruire de ce qu'il a vu; il n'a pas pu en pénétrer le motif, mais les soupçons qu'il jette dans son esprit suffisent pour exciter sa jalousie. Il vole chez le peintre, et la manière dont celui-ci répond à ses questions porte ce sentiment jusqu'aux dernières fureurs. La jeune femme cependant rentre chez elle avec le portrait, et le place sur un canapé caché par un rideau; son fils, un petit espiègle de sept ou huit ans, qu'elle a mis dans sa confiance, mais à qui elle n'a pas laissé le temps de voir le portrait de peur de surprise, se glisse furtivement derrière le rideau pour le regarder à

son aise. Dans ce moment le mari reparait furieux ; il accable sa femme des plus cruels reproches, et, croyant enfin la confondre, il court tirer le rideau. On se peint aisément sa surprise en voyant le portrait entre les mains de son fils, qui lui récite en tremblant les vers destinés à lui en consacrer l'hommage.

Ce coup de théâtre offre un tableau agréable, mais que le spectateur a prévu trop long-temps pour qu'il puisse être d'un grand effet. Est-il encore bien naturel qu'un enfant demeure si long-temps derrière le rideau, témoin de la scène du monde la plus violente, pour se trouver juste en attitude au moment où il convient de l'être ? On a jugé qu'en général le ton de cette pièce n'était guère d'accord avec le fonds qui est infiniment léger ; des mouvemens si violens dans un tableau de ce genre paraissent nécessairement outrés ; leur expression est plus convulsive, plus pénible qu'elle n'est touchante et vraie. Le rôle du bavard a paru tenir trop de la caricature ; la manière dont le sieur Dugazon l'a joué n'était pas faite pour rendre ce défaut moins sensible.

Fragment du discours de réception de M. Sedaine, dont M. Marmontel a exigé la suppression comme très-injurieux pour les gens de lettres, très-déplacé dans un discours académique, et aussi dépourvu de justesse que de justice et de bienséance (1).

« Un homme s'élève du milieu de sa nation, de la na-

(1) Malgré la rigueur d'un pareil anathème, nous nous empressons de recueillir ici ce morceau ; et nous oserons même avouer que c'est le seul de tout le discours qui nous ait paru digne de l'auteur et de l'originalité qui distingue son talent et sa manière de voir. (*Note de Grimm.*)

tion la plus sensible, la plus délicate, la plus sévère sur les créations du génie et sur les productions de l'esprit, de celle enfin qui, sous l'apparence de la frivolité qu'on lui reproche, exerce avec plus d'avantage le sentiment vif, fin et profond qui précède et dicte ses jugemens.

« Cet homme enfin se lève et dit : Écoutez-moi ; je suis celui à qui la nature a accordé assez de génie pour dominer vos ames ; je vous invite tous à vous rassembler dans une même enceinte pour y reconnaître la supériorité de mes talens. Spectateurs et auditeurs, vous serez intéressés, touchés, émus par les personnages que j'ai imaginés ; je vais les faire parler dans le style le plus pur et le plus noble, je vais les faire agir, et de véritables malheurs, ce qui émeut la pitié la plus sensible aux accens de l'humanité souffrante, ne vous ont peut-être jamais fait répandre autant de larmes que je vais en faire couler de vos yeux ; et ce prodige ne suffit pas encore à la magie de mon art, la terreur va s'emparer de vos sens ; je vais vous effrayer de périls imaginaires, vous partagerez tous les mouvemens de mes personnages, et la marche de leurs crimes, et l'impression des remords qui suivent les forfaits, et le plaisir de la vengeance que je vais en tirer.

« Un autre homme, ou le même, vous dit ensuite : Je veux vaincre de plus grandes difficultés ; je vais vous prouver que je peux tout ; mon empire sur votre ame est tel qu'après l'avoir vue serrée, comprimée, oppressée, je vais la remettre dans l'état le plus tranquille ; je vais lui rendre le calme de la sérénité, lui plaire, l'instruire, l'intéresser ; une joie pleine et entière va s'emparer de vos cœurs, la gaieté va s'épanouir sur tous les visages, et un

rire universel ira frapper la voûte du palais où je vous rassemblerai.

« Et cet enchanteur, qui promet tant de merveilles, cet homme prodigieux qui s'annonce avec toutes les prétentions, avec toute l'ambition des Corneille, des Racine, des Voltaire et des Molière, je le nomme seul et il le sera long-temps; cet homme de lettres osera se plaindre de la sévérité de ses juges, des clameurs du parterre, de l'analyse du censeur, de l'amertume de la critique; il verra des envieux partout, sans songer que se plaindre de l'envie, c'est dire hautement qu'on se croit assez de mérite pour l'exciter. »

Coup d'œil philosophique sur le règne de saint Louis;
par M. Manuel. Un volume, avec cette épigraphe tirée
 de la *Henriade* :

Je suis cet heureux roi que la France révère,
 Le père des Bourbons.

Un coup d'œil philosophique sur ce règne devait présenter, non - seulement les faits qui l'ont illustré, mais encore le développement des moyens que ce prince sut employer le premier pour attaquer et pour soumettre à la puissance royale celle des grands vassaux de la couronne. On devait surtout s'attendre à trouver dans cet ouvrage une analyse raisonnée de ces fameux établissemens de saint Louis, qui constituent encore une partie essentielle de notre jurisprudence, dans lesquels, sans ministre, sans conseil, en rassemblant le droit écrit des Romains, les décrétales, les conciles, les coutumes et les ordonnances des rois ses prédécesseurs, il a donné à la nation le premier code de lois authentiques qu'elle ait eu. C'est à ce bon roi que l'on doit en particulier cette in-

stitution importante dont les anciens gouvernemens n'avaient pu lui fournir qu'un modèle assez imparfait; celle d'un censeur, d'un dénonciateur public (les procureurs-généraux), chargé de poursuivre le crime au nom du prince, et qui, l'œil toujours sur la loi, lui désigne à chaque instant le citoyen, le magistrat même qui ose l'enfreindre. Tous ces établissemens, dont nous éprouvons encore l'heureuse influence, étaient dignes sans doute d'arrêter l'attention de l'auteur. Combien ne le méritait-il pas encore le grand changement qu'opéra imperceptiblement dans nos mœurs la sagesse de ce règlement de saint Louis, qui substitua les formes juridiques aux formes purement militaires et si souvent barbares, qui jusqu'à lui avaient servi à décider les contestations les plus simples et les plus compliquées? Ce fut le roi qui introduisit encore et remit du moins en vigueur l'appel de tous les jugemens à son tribunal; c'est même à ce grand moyen politique, qui soumit l'indépendance de la féodalité à l'empire des lois, que l'autorité royale a dû successivement l'accroissement de sa puissance; ce sont les appels des justices seigneuriales à celle du souverain qui détruisirent la tyrannie des grands vassaux de la couronne, en apprenant à leurs sujets que leurs maîtres étaient eux-mêmes sujets d'un pouvoir supérieur. Ces appels réunirent plus particulièrement les peuples à la puissance royale, seule capable de les protéger contre les vexations ou les dénis de justice de leurs seigneurs; et c'est ce ressort d'une politique aussi sûre que profonde, qui prépara les coups que Louis XI porta au gouvernement féodal; et ce règne d'un autre Louis où Richelieu, armant pour ainsi dire les gens de loi contre les gens de guerre à l'aide des Parlemens, acheva de détruire les restes expirans de

cette aristocratie militaire et despotique qui avait si souvent ébranlé le trône, qui pesait également sur le monarque et sur les peuples. Tous ces objets, si dignes de la philosophie de l'histoire, et que semblait annoncer le titre de l'ouvrage dont nous avons l'honneur de vous entretenir, eussent vraisemblablement montré comment Louis IX influâ sur son siècle, par ses armes, par ses lois, et par ses vertus, plus fortes encore que ses lois et ses armes.

Notre auteur, au *coup d'œil philosophique*, a cru vraisemblablement que toutes ces considérations ne devaient point entrer dans le plan de son ouvrage, ou plutôt qu'il n'en devait suivre aucun. Il s'est borné à présenter d'une manière aussi vague qu'obscur l'histoire plus qu'abrégée des premières croisades et de celles de saint Louis; il a joint à cette sorte d'aperçu, tiré en entier de l'*Histoire générale* de M. de Voltaire, un chapitre sur le *Clergé*, un autre sur la *Justice*, dont on trouve et les faits et les vues dans le même ouvrage. Mais en nous répétant ce que nous a dit M. de Voltaire sur les préjugés religieux de ce siècle, sur les mœurs et l'ambition des papes et du clergé, sur la manière déplorable dont la justice était administrée, il s'est bien gardé d'imiter le style du grand homme que les Hume, les Robertson s'honorent d'avoir pris pour modèle : l'auteur du *Coup d'OEil philosophique* substitue à cette manière aussi noble que simple, aussi précieuse que claire, un ton continuellement déclamatoire et souvent tout-à-fait inintelligible. A des déclamations si rebattues et si usées sur le fanatisme et la superstition succède un petit extrait des *Annales de saint Louis*, par Guillaume de Nangis; un catalogue des miracles que l'on attribue à ce roi, et des notes sur

Damiette, fort inférieures à ce que M. Savary a écrit, dans ses *Lettres sur l'Égypte*, sur cette ville et sur la première croisade de ce prince. C'est à l'aide de ces parcelles d'histoire, dont plusieurs n'appartiennent pas privativement au règne de saint Louis, que l'auteur est venu à bout de brocher un petit volume qu'il ne dédie à personne, par la raison sublime et fière « que le premier qui fit une dédicace était un mendiant. »

*Lettre du comte de Mirabeau à *** , sur MM. de Cagliostro et Lavater ; brochure imprimée à Berlin, avec cette épigraphe :*

*Quantum carminibus quæ versant atque venenis
Humanos animos.... HORAT.*

Il paraît que c'est le bon M. Lavater que M. de Mirabeau a eu essentiellement en vue dans cette nouvelle diatribe. Il n'a pu voir sans indignation toute la célébrité dont ce théologien suisse jouit en Allemagne, l'espèce de culte qu'on y rend à ses opinions, à sa personne, à ses ouvrages; et son zèle pour l'humanité ne lui a pas permis de garder le silence sur les effets pernicious de l'influence que peut obtenir un fanatique de ce genre; il y a même apparence qu'il n'a commencé par parler du comte de Cagliostro que pour le plaisir d'associer à un charlatan un homme qui, malgré ses travers et ses ridicules, n'a jamais rien fait assurément qui puisse lui mériter l'honneur d'être en pareille société.

Voilà nos grands politiques du Palais-Royal bien trompés. Quand M. de Mirabeau partit pour Berlin, ils ne doutèrent pas qu'il ne fût appelé dans cette cour pour y discuter contre maître Linguet, ou l'échange de la

Bavière, ou l'élection du roi des Romains, ou quelque autre grande question de ce genre. Déjà l'on applaudissait à cette nouvelle manière de terminer les différends qui peuvent s'élever entre les puissances; aux combats singuliers, dont le sort décida quelquefois de l'empire des nations, ne serait-il pas en effet plus humain de substituer des combats purement littéraires? Et quels plus dignes champions pourraient ouvrir une pareille lice que maître Linguet et le comte de Mirabeau? C'est à l'époque surtout où les souverains de l'Europe ont des armées et plus nombreuses et mieux disciplinées qu'elles ne le furent jamais, que ce serait une chose sublime d'avoir imaginé un moyen si simple de s'en passer. Hé bien! voilà comme les conjectures les plus fines, les plus profondes se trouvent souvent déçues; M. de Mirabeau est de retour à Paris. Il a trouvé sans doute qu'en politique les plumes allemandes pouvaient se mesurer entre elles sans avoir besoin de son secours; ce n'est enfin ni le chef de l'empire germanique, ni aucun autre membre de cette auguste république de souverains qu'il a jugé à propos d'attaquer dans ce moment-ci, c'est tout simplement un pauvre théologien de Zurich, fort connu en Allemagne pour avoir beaucoup écrit, et, parmi un grand nombre de volumes assez inutiles, un ouvrage neuf et original sur les *Physionomies*, quelques livres de théologie pleins d'extravagances mystiques, mais quelques autres aussi très-propres à rendre la religion aimable, parce qu'ils respirent une bonne morale, une imagination vive et douce, l'âme la plus sensible et la plus aimante.

A l'éloge pompeux que l'auteur des *Lettres sur la Suisse* (1) a fait de Cagliostro, éloge que son avocat cite

(1) On ne sait pourquoi M. de Mirabeau s'est obstiné à chercher ce passage

dans son mémoire avec une complaisance assez ridicule, M. de Mirabeau oppose le portrait plus naturel et plus vrai qu'en a tracé M. Meiners dans ses *Briefe über die Schweiz*. Ce que ce morceau a de plus remarquable, c'est qu'il semble favoriser en effet l'opinion très-répan- due aujourd'hui en Allemagne que les Jésuites ourdissent des trames secrètes dans les pays protestans, ou pour y rassasier leur soif de prosélytisme, ou pour s'y ménager une influence qui répare leurs malheurs, et rétablir avec éclat leur Société, plutôt dispersée qu'anéantie. « On soutient, ajoute M. de Mirabeau, qu'ils stipendient dans cet objet un grand nombre d'émissaires, dont le principal ressort est leur prétendue habileté dans les sciences occultes, et la curiosité crédule des grands, dont ils savent exalter l'imagination, fasciner l'esprit, capter la confiance. Il paraît que M. Meiners regarde Cagliostro comme un des principaux organes de cette étrange mission. » Ah! si nos messieurs du parlement l'avaient cru, l'auraient-ils déchargé de toute accusation ?

« Cette opinion, continue M. de Mirabeau, sur les prétendues machinations jésuitiques que tout homme sensé qui n'habite pas les pays situés entre le Rhin et le Danube prendra peut-être pour une vision absurde, est cependant celle d'un grand nombre d'hommes sages, modérés, instruits, auxquels on ne saurait contester un caractère très-moral et de la vraie philosophie. Et comme ils ont rencontré, quoiqu'en très-petit nombre, quelques contradictions qui méritent des égards, il en est résulté

dans les *Lettres de William Coxe*, où il se plaint de n'avoir pu le trouver, comme s'il n'existait pas d'autres *Lettres sur la Suisse*, de M. de La Borde, d'où ce passage a été transcrit le plus fidèlement du monde. Ce dernier ouvrage n'est pas à la vérité fort connu, mais il l'est au moins beaucoup plus qu'il ne mérite de l'être. (*Note de Grimm.*)

un polémique singulier et piquant, auquel ont pris part d'un bout à l'autre de l'Allemagne des hommes sensés, des écrivains estimés, de bons citoyens. J'ai peine à croire que, après avoir lu attentivement leurs écrits, tout homme de sens ne soit pas obligé de convenir que le nombre des visionnaires et des superstitieux augmente plutôt qu'il ne diminue, et que le fanatisme et l'intolérance ne dorment jamais; vérité trop négligée, trop méconnue peut-être depuis qu'on nous a prodigué jusqu'à la satiété tant de plaisanteries, bonnes ou mauvaises, tant d'écrits estimables ou méprisables sur l'abus des opinions religieuses et les conséquences du prosélytisme... Quand les académies, quand les gens de lettres montrent quelque instruction, on vante les lumières d'une nation qui cependant étouffe ou se débat dans les langes, au bruit des contes dont la bercent ses nourrices.»

Le comte de Mirabeau est trop clément, trop charitable pour vouloir assurer positivement que le bon pasteur de Zurich soit aussi entré dans le prétendu complot des Jésuites; mais il remarque cependant avec une attention assez suspecte, que M. Lavater, intime ami de M. Sarrazin, banquier de Bâle, que le comte de Cagliostro indique comme une des sources secrètes de ses richesses, n'est guère moins prôné dans l'Allemagne catholique soumise au despotisme spirituel des pères de la société de Jésus, qu'influent et révééré parmi les protestans ascétiques dont il est l'oracle et la lumière.

Voici de quelles couleurs il peint le nouvel apôtre de la Suisse : « Ce Lavater, dit-il, doué, sous les glaces du nord, des plus bouillantes extases du midi, composé bizarre d'instruction et d'ignorance, de superstition et d'impieété, d'esprit et de démence, dévot et magicien,

galant et rigoriste, voluptueux et mystique, intrigant et studieux, ce Lavater, auteur, à trente-six ans, de quatre-vingts volumes, est peut-être un des plus singuliers personnages de ce siècle. On connaît en Europe les quatre tomes énormes de poésie en prose qu'il a donnés sur l'*Art physionomical*, et dans lesquels se montrent quelques tours de génie.... Mais c'est par les cinq volumes in-4° que Lavater a produits sur la vie de Ponce-Pilate qu'il a obtenu la vénération profonde et presque l'adoration des amateurs de la mysticité et du galimatias apocalyptique; *Ponce-Pilate, ou l'Homme sous toutes les formes, ou la hauteur et la profondeur de l'humanité, ou la Bible en petit et l'Homme en grand, ou l'Ecce Homo universel, ou tout en un.....* Il est vrai qu'un pareil titre annonce merveilleusement l'esprit d'un ouvrage.

Pour justifier la ressemblance du portrait, M. de Mirabeau fait une longue énumération de toutes les folies qu'on a reprochées depuis long-temps à l'original, son amour excessif pour le merveilleux, cette activité infatigable qui paraît tenir encore plus de l'intrigue que du zèle, sa manie de vouloir faire des miracles, l'opiniâtreté avec laquelle il n'a pas craint de soutenir qu'il n'y a point de foi véritable qui ne soit accompagnée du don de faire des prodiges, et qu'il n'y a aucune différence avec un athée et celui qui n'est pas vrai chrétien, etc. Il rappelle ensuite ses liaisons, au moins fort bizarres, avec le curé Gassmer, avec Cagliostro, avec je ne sais quel visionnaire de village dont il s'était cru le Fénelon, avec le nommé Saint-Martin, paysan suisse, qui faisait surtout des miracles de nuit, et avec lequel il se fit un devoir de coucher plusieurs fois pour l'observer de plus

près (1); enfin la lettre vraiment folle qu'il vient d'écrire au docteur Marcard, de Hanovre, pour lui annoncer l'heureux succès des expériences du magnétisme et du somnambulisme qu'il a faites sur sa femme. Ce qui, aux yeux de M. de Mirabeau, n'est guère moins extravagant que tout ceci, c'est le protocole, *mon cher, mon très-cher*, sous lequel il est dans l'usage d'écrire à plusieurs souverains qu'il a vus lui répondre, l'admirer, lui obéir, se rendre ses tributaires. Nous sommes sûrs qu'il y en a au moins une; c'est une lettre de recommandation qu'il avait fait demander lui-même à M. Lavater pour monseigneur le duc de Saxe Weimar; cette lettre commençait en effet par ces mots : *Lieber Herzog*; mais il est à présumer qu'il a mieux aimé donner son pamphlet que d'en faire usage.

M. de Mirabeau est forcé de convenir qu'il lui a paru qu'en général on ne révoquait pas en doute la bonne foi de Lavater; mais en est-il moins dangereux? « En effet, ajoute-t-il avec beaucoup de raison, rarement l'éloquence et les opinions d'un homme qui n'a pas commencé par se tromper lui-même ont long-temps et beaucoup trompé les autres. »

Après tout ceci, demanderait-on encore pourquoi le comte de Mirabeau s'est cru indispensablement obligé de faire un libelle contre le prédicant de Zurich; sa réponse est toute prête.

« Je voudrais, dit-il, je voudrais armer la raison, et, s'il le faut, l'amour-propre de ceux d'entre les princes que les Lavater et d'autres adeptes trompeurs ou trompés,

(1) On a dit d'une grande dame de ce pays-ci qu'elle n'avait daigné coucher avec J.-J. Rousseau que pour voir son ridicule de plus près.

(Note de Grimm.)

fanatiques ou fripons, sont parvenus à séduire, contre les extravagances honteuses ou les fascinations grossières qui les ont infatués. Eh! que gagneront-ils donc à cette pitoyable facilité, à ces déplorables faiblesses! La perte d'un temps plus précieux pour eux que pour les autres mortels, et la chute de leur considération personnelle. »

M. de Mirabeau, dont les vucs s'étendent toujours plus haut qu'on ne pense, aurait-il craint que les liaisons de plusieurs princes d'Allemagne avec Lavater et d'autres adeptes ne pussent porter quelque atteinte aux succès de la ligue germanique? Ce serait un point de vue qui donnerait sans doute à son libelle infiniment plus d'importance et de dignité.

Mais est-ce avec une éloquence comme la sienne qu'il faut combattre de pareilles folies? L'arme du ridicule et de la plaisanterie semble être la seule qu'il convienne d'employer contre ces vains fantômes d'une imagination trop sensible, d'une tête trop exaltée; et lorsque ces erreurs appartiennent d'ailleurs à un homme si estimable que l'est M. Lavater et par ses talents et par ses vertus, ne devait-on pas même, en les attaquant le plus vivement possible, s'imposer la loi de ménager la personne et le caractère de l'homme qui a eu le malheur de s'en laisser éblouir?

Au reste, quelle est la discussion que M. le comte de Mirabeau ait jamais entreprise sans se trouver entraîné par l'instinct impérieux de son caractère ou de sa conscience à en faire un pamphlet, une satire personnelle? Dans une digression sur la tolérance, M. de Mirabeau se permet de trouver fort mauvais que ni l'Empereur, ni le roi de Prusse, ni les États-Unis n'aient encore osé élever

un temple pour les Déistes (1). (Et pourquoi pas au moins une petite chapelle pour les Athées?) Il censure avec sa franchise accoutumée plusieurs réglemens faits par Joseph II, relativement à l'exercice public de la religion. Au lieu de lui répondre, nous terminerons cet article en consignnant dans nos archives volantes ce qui vient de nous être assuré de la manière la plus positive ; c'est que le roi d'Espagne a fait demander tous les rescripts publiés par l'Empereur pour la réforme des couvens et des différens ordres religieux, qu'on les traduit en espagnol et qu'on se propose d'en faire un bon usage. Quand le docteur Franklin apprendra cette nouvelle, elle le confirmera sans doute dans l'opinion qu'il avait souvent avancée ici, que, tout ignorant et toute superstitieuse qu'elle était, l'Espagne serait sage avant nous.

Vers de M. le marquis de Ximènes à M. le vicomte de Ségur (2).

Quelles sont donc les mœurs du siècle où nous vivons !
La palme des talens ne peut parer nos fronts

(1) Si l'on imprime toute la Correspondance de M. de Voltaire, on y verra que ce temple fut long-temps le château en Espagne du patriarche de Ferney ; qu'il vit même le moment où, grâce à la protection du roi de Prusse, ce beau rêve allait être réalisé dans le duché de Clèves, et que la seule raison qui priva la philosophie d'un triomphe si éclatant, ce fut le vil attachement de nos philosophes pour la vie de Paris : « Vos gens de lettres, » écrivait-il à M. d'Alembert dans l'indignation de voir échouer un projet si cher à son cœur, « vos gens de lettres aiment mieux braver les bûchers et la roue que de renoncer à leurs caillettes et à leurs petits soupers. (Note de Grimm.)

(2) A l'occasion de quelques méchans couplets, où l'on blâme avec beaucoup de grossièreté M. le vicomte de Ségur de s'être permis de jouer la comédie avec des acteurs, et notamment sur le théâtre de mademoiselle Guimard, en présence de la ville et de la Cour. (Note de Grimm.)

Sans que de nos aïeux les mânes en colère
 Ne nous fassent rougir d'avoir su l'art de plaire.
 Quel est donc ce Paris qui veut être à la fois
 Athènes par ses goûts et Sparte par ses lois ;
 Qui de ses vieux guerriers invoque l'ignorance ,
 Et se montre coustant dans sa seule inconstance ?

Réponse de M. le vicomte de Ségur.

Salut à l'aimable Muse
 De ce charmant Anacréon ,
 Dont l'esprit élégant s'amuse ,
 Sous la conduite d'Apollon ,
 A défendre avec tant d'adresse
 La faute d'un jeune étourdi
 Qu'il y déguise la faiblesse
 Qu'on a toujours pour son ami.
 Dans ce siècle aimable et frivoie
 Tout passe si rapidement ,
 Que ce vieillard , qui s'envole ,
 Forme et détruit en un moment
 La méchanceté qui circule ,
 Les jugemens et les avis.
 On ne craint plus le ridicule ;
 Tout est blâmé , tout est permis.
 Chacun établit un système
 Sur le plan qu'il veut se former ,
 Et la raison ne sait plus même
 Ce qu'il faut permettre ou blâmer.
 Grace à cette tolérance ,
 Je vois s'écouler mes beaux jours ,
 Et je me fixe avec constance
 Près des Graces et des Amours.
 Je m'égare parfois , mais c'est avec ivresse ;
 Le bandeau du plaisir est toujours sur mes yeux ;
 Et si quelques remords tourmentent ma vieillesse ,
 Au moins mes souvenirs pourront me rendre heureux.

On a donné, le mardi 15 mai, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *Nina ou la Folle par amour*, drame en un acte, mêlé d'ariettes. Les paroles sont de M. Marsollier de Vivetières, auteur de *Céphise* et du *Vaporeux*; la musique du chevalier Dalayrac, connu par celle de *l'Éclipse*, de *la Dot*, de *l'Amant Statue*, etc.

Le fonds de ce nouveau drame est une anecdote dont nous pouvons garantir l'authenticité, que nos papiers publics ont rapportée il y a quelques années, et que M. d'Arnaud a déjà employée dans ses *Nouvelles*, ou *Délassemens de l'Homme sensible*, sous le nom de *la Nouvelle Clémentine*. Voici le fait historique.

Une jeune fille, d'un village situé à quelques lieues de Rouen, était promise à un jeune homme qu'elle adorait et qu'elle devait épouser au retour d'un voyage assez long. Ce jeune homme l'instruisit du jour de son arrivée, et l'engagea à venir à sa rencontre dans une auberge, à une ou deux lieues de son village. Elle s'y rendit; après une longue attente, elle voit paraître enfin les camarades de voyage de son amant; elle s'élançe au devant d'eux, et c'est au moment où elle croit le revoir et l'embrasser qu'elle apprend qu'un accident malheureux, une chute de cheval l'a fait périr la veille. A cette nouvelle, la jeune fille tombe morte, et ne revient à la vie que pour perdre la raison. Depuis cette époque funeste, l'infortunée se rend tous les jours à la même auberge, ordonne d'y mettre le couvert pour deux personnes, va jusqu'à l'endroit où elle avait espéré de retrouver son amant, s'assied par terre, répand une ou deux larmes, revient dire à l'auberge : *Il n'arrivera pas encore au-*

aujourd'hui, je reviendrai demain, et regagne son village sans proférer une autre parole.

C'est cette situation que M. Marsollier a osé porter sur la scène, et quoi qu'on puisse penser de la manière dont il l'a traitée, sans doute on lui saura toujours gré du choix d'un sujet si neuf et si touchant.

Il est difficile de rendre tout l'effet de ce drame. On l'avait déjà joué avec le plus grand succès, à Choisy, chez M. le duc de Coigny. Une souscription, à la tête de laquelle était M. le comte d'Artois, en avait fait donner une seconde représentation sur le théâtre de mademoiselle Guimard, et son succès garantissait celui qu'il vient d'obtenir sur le Théâtre Italien. C'est madame Dugazon qui a fait le rôle de Nina; elle y a paru supérieure à elle-même, et peut-être à toutes les actrices dont s'enorgueillissent nos autres théâtres; jamais on n'a déployé une sensibilité plus exquise et plus profonde; jamais on n'a su prendre plus heureusement des tons plus divers; jamais on ne les a nuancés avec plus de justesse; c'est la sublimité de son jeu qui a décidé essentiellement le succès de l'ouvrage; car les larmes qu'il fait répandre n'empêchent pas d'apercevoir ce qu'il laisse trop à désirer. Il y a beaucoup de longueurs dans l'exposition, et surtout peu de vraisemblance. Est-il naturel qu'Iphise raconte le malheur de Nina et l'événement qui en fut l'origine à des villageois qu'on doit naturellement supposer devoir être instruits, puisque ces événemens se sont passés dans le château où se trouve Nina, et qu'il y a déjà quelque temps que ces bonnes gens se font un devoir et un plaisir de chercher à la distraire. On a blâmé avec raison des scènes qui, inutiles à l'action, ne servent qu'à la prolonger par des détails oiseux ou par de faibles répétitions

du même sentiment On a regretté que M. Marsollier n'ait pas imaginé quelques situations qui, en mettant un peu plus en action le caractère de Nina, l'eussent rendue plus intéressante encore : on a trouvé qu'elle était beaucoup plus parleuse que ne le comportait une situation aussi violente que la sienne ; la folie ne doit parler que pour paraître sublime. Et comment paraître toujours sublime lorsqu'on est aussi jaseuse que Nina ? On a condamné surtout la manière brusque et tout-à-fait gauche avec laquelle l'auteur ramène Germeuil, que l'on croit décidément mort, jusqu'au moment où il escalade le parc. Malgré tous ces défauts, le fonds de ce drame est si touchant que, traité même par un talent plus médiocre encore que celui de M. Marsollier, il n'aurait pu manquer de produire un grand intérêt.

Quant à la musique, M. Dalayrac a rarement rempli les intentions du poète ; son chant n'a presque jamais l'expression que le sentiment des paroles ou le mouvement de l'action semblaient demander. Le premier chœur pendant que Nina sommeille, et la romance qu'elle chante, sont les seuls morceaux qui nous aient paru avoir le caractère qui leur était propre. La scène si intéressante de Nina et de son amant est bien au-dessous du sentiment qu'elle lui offrait à peindre. Quoi qu'il en soit, le succès de *Nina* égalera peut-être celui du *Mariage de Figaro*, et ces triomphes dramatiques, si difficiles à obtenir, s'ils réveillent la critique, sont bien faits pour en consoler.

Pogonologie, ou Histoire philosophique de la Barbe ;
par M. J. A. D***, c'est-à-dire par M. Dulaure, auteur
de la *Nouvelle Description de Paris et des Environs ;*
petit volume in-12, ayant pour épigraphe ces mots de

Montaigne: *L'usage nous dérobe le vrai usage des choses.*

C'est un mélange continuuel de badinage et de discussion, mais dont les nuances et le ton n'ont peut-être pas un caractère assez décidé. On y a rassemblé toutes les anecdotes que pouvaient fournir et l'histoire ancienne et l'histoire moderne sur les mentons à barbe, sur les mentons rasés, sur les femmes barbues, sur la vertu spécifique des longues barbes qui, par la chaleur égale qu'elles maintiennent, procurent aux corps glanduleux une douce transpiration, et préservent ainsi d'une infinité de maux, tels que les maux de dents, l'esquinancie, le relâchement de la luette, etc.; sur la mode des barbes postiches, des barbes dorées, des moustaches; sur les barbes des prêtres; sur le caractère des différens peuples qui portent la barbe: ceux qui se sont occupés le plus constamment à se raser sont les plus soumis à l'empire des femmes, et par conséquent les plus frivoles. De tout ceci l'auteur conclut fort sérieusement qu'il serait avantageux aux personnes qui, par leur état ou par leurs dignités sont destinées à commander aux autres, à les endoctriner ou à mériter leur confiance, de laisser croître leur barbe dans toute sa longueur. On permet aux militaires de ne garder que la moustache, qui donne à l'homme un air martial et vigoureux: « Il faut, ajoute notre auteur, que l'homme paraisse ce que la nature l'a fait; c'est le sentiment d'un penseur illustre, d'un moraliste profond, de J.-J. Rousseau; je ne puis mieux terminer que par ses propres expressions: « Une femme parfaite et un homme
« parfait ne doivent pas plus se ressembler d'ame que de
« visage; ces vaines imitations de sexe sont le comble de
« la déraison; elles font rire le sage et fuir les amours.....
« Enfin, je trouve qu'à moins d'avoir cinq pieds et demi

« de haut, une voix de basse-taille et de la barbe au menton, l'on ne doit point se mêler d'être homme. »

De cette foule d'anecdotes pogonologiques, recueillies si soigneusement par M. Dulaure, nous ne rappellerons ici que celle du comte de Bouteville (1), que nous croyons une des moins connues.

« C'était le plus célèbre duelliste de son temps. Condamné à être décapité, voyant que l'exécuteur lui avait coupé les cheveux et allait lui couper la moustache, qui était belle et grande, il ne put cacher le chagrin que lui causait ce déshonneur, et il y portait la main comme pour la préserver du mal dont elle était menacée. Alors l'évêque de Mende, qui le reconfortait en ce dernier instant, voyant cette nouvelle inquiétude, lui dit : « Mon fils, il ne faut plus penser au monde ; quoi, vous y pensez encore ! »

M. Dulaure n'est pas le premier auteur français qui ait entrepris d'écrire sur la barbe ; il y avait dans la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière le *Blason des Barbes de Maintenant*, par un anonyme, in-8°, imprimé sans date ni nom de ville. Pierre Le Guillard ou l'Éguillard, avocat à Caen, y publia, vers 1580, des quatrains à la louange des barbes rouges ou rousses, sous ce titre bizarre tiré du grec, *l'Épénopogonérithrée*, in-4°. Nous avons encore une ancienne *Pogonologie, ou Discours facétieux des Barbes*, par R. D. P. (2), imprimé à Rennes en 1589, in-12. Le savant Père Oudin, Jésuite, avait composé un *Mémoire historique* sur le même sujet,

(1) François Bouteville, gouverneur de Senlis, et vice-amiral de France sous Henri IV. Son affaire avec Beuvron, où l'on se battit trois contre trois, fut la cause de sa mort, en 1627 ; Louis XIII résista à toute la noblesse qui lui demandait sa grâce.

(2) Regnault d'Orléans.

dont il se proposait d'enrichir une nouvelle édition du *Traité des Perruques*, par Thiers, etc.

On a donné, le mardi 23 mai, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation de *Thémistocle*, tragédie lyrique. Le poème est de M. Morel, l'auteur d'*Alexandre dans les Indes*, de *la Caravane* et de *Panurge*. La musique est de M. Philidor.

Duryer, le Jésuite Folard et Campistron, sous le titre d'*Alcibiade*, ont traité jadis le même sujet; M. Morel n'a suivi le plan d'aucune de ces tragédies: son opéra est une imitation de celui de l'abbé Métastase, qui n'a jamais réussi en Italie, quoique ce soit un de ceux où brille le plus le talent de ce grand poète, par la raison que l'héroïsme est le caractère le moins propre à l'expression musicale. La musique ne saurait rendre heureusement que les passions qui tiennent à la nature, et non celles qui sont de convention; c'est ce qui avait engagé le poète italien à mêler au dévouement patriotique de Thémistocle l'amour de Mandane pour Néocle, et celui de sa sœur, jetée avec lui en Perse par la même tempête, pour Lysy-maque, l'ambassadeur des Athéniens. M. Morel a essayé de même de faire porter l'intérêt de son opéra de *Thémistocle*, moins sur l'attachement de ce héros persécuté par la Grèce que sur la situation de son fils, partagé entre les sentimens de l'amour et ce qu'il doit à son père et à sa patrie; mais la manière dont il a lié cet amour à l'action principale, au lieu d'y attacher une sorte d'intérêt, a semblé détruire celui que présentaient naturellement le caractère et la situation dans laquelle se trouve Thémistocle.

Cet opéra, déjà tombé à Fontainebleau, a eu le même

sort à Paris. Le poëme, malgré la rapidité des événemens qui s'y succèdent avec plus ou moins d'in vraisemblance, a paru froid, sans mouvement; il languit par les moyens même qui semblaient devoir en ranimer la marche. Le style diffus, lâche, sans couleur et continuellement prosaïque, style qui distingue le talent de l'auteur de *la Caravane* et de *Panurge*, convenait peu sans doute à une tragédie lyrique de ce genre. C'était une difficulté de plus à vaincre pour le musicien, et malheureusement M. Philidor, dans cet ouvrage, a paru fort au-dessous du talent qui l'avait placé à la tête de nos compositeurs français.

Les Ailes de l'Amour, pièce représentée pour la première fois au Théâtre Italien, le mardi 23 mai, ne sont, pour ainsi dire, qu'un recueil de vaudevilles sur une allégorie encore plus usée qu'elle n'est agréable.

Des couplets adressés au public terminent ce petit badinage, qui n'a rien de bien neuf ni de bien piquant; ce public, cependant, fort peu nombreux à la vérité, en a paru ravi; on a demandé l'auteur à grands cris, et Trial, après beaucoup de lazzis, est venu chanter un couplet dont le sens est que l'auteur, prévoyant peu sa bonne fortune, était allé se cacher dans son royaume de la Lune. C'était une manière fort ingénieuse de nous apprendre que l'auteur était M. Beffroy de Reigny, connu sous le nom du Cousin Jacques, l'auteur des *Lunes*; elle a redoublé l'enthousiasme des spectateurs, qui ont redemandé l'auteur avec plus de bruit que jamais. Touché de tant de bonté, l'auteur est descendu de son royaume, il a paru. Malgré tout l'effet de cette première représentation, malgré plusieurs jolis couplets, on serait fort étonné qu'un ouvrage de ce genre fût destiné à plaire long-temps.

 JUILLET.

Paris, juillet 1786.

LES synonymes de madame de Staël ont eu trop de succès pour que la malignité ne se soit pas empressée de s'en venger. La plaisanterie de M. de Thiars n'a pas paru assez directe; on s'est permis d'en faire une critique beaucoup plus amère, mais dont tout l'artifice ne consiste qu'à employer des expressions très-propres à rendre vivement des idées fines et originales pour ne dire que des choses communes, parce qu'employées ainsi, ces expressions doivent paraître recherchées et ridicules, comme le seraient de fort beaux habits dont on s'aviserait d'affubler un homme du peuple. C'est sur les mots les moins synonymes *naturelle* et *précieuse*, qu'on a parodié les synonymes *franchise* et *véracité* (1).

NATURELLE et PRÉCIEUSE.

On est *naturelle* par caractère et *précieuse* par système. On est naturelle sans projet; on est précieuse parce qu'on le veut.

Le naturel *interrogé*, on sait à quoi s'en tenir; mais la préciosité, qui est une prétention, *cède toujours le pas* à une prétention *d'un ordre supérieur, alors qu'elle la rencontre*.

L'esprit naturel aime à se faire comprendre, l'esprit qui ne l'est pas travaille à se faire admirer.

(1) Voir précédemment, page 68; et, pour la plaisanterie de M. le comte de Thiars, page 83.

Une précieuse qui veut être naturelle peut dire une vérité, mais jamais naturellement.

Si l'on persuadait à une femme naturelle qu'il serait de son intérêt d'être fausse, *cela n'avancerait à rien, car elle ne pourrait exécuter sa résolution*. Si on persuadait la même chose à une femme précieuse, le plus difficile serait fait. Je regarde le visage d'une femme naturelle, et je sens qu'elle m'inspire la confiance; j'écoute les paroles d'une précieuse, et j'éprouve le contraire. Il faut souhaiter d'être aimé de la première, mais ne jamais désespérer de posséder la seconde; l'envie d'être louée, qui a dénaturé son caractère, vous offre mille moyens de la séduire. Dans le commencement de la vie, on croit que l'affectation a de l'avantage sur le naturel, et l'affectation mène à la fausseté, qui est un vice. Mais le naturel ne déconcerte pas la fausseté; *c'est une manière d'être contre une manière d'être*. Cependant, si j'avais à choisir, j'aimerais mieux vivre avec une femme naturelle; je conviens qu'elle pourrait me dire ce qu'elle devrait me cacher, mais si elle me disait que je lui plais, je la croirais entraînée par moi à faire ce que je lui demande, et je la préférerais à la première qui jouerait l'émotion et le sentiment. Il est plus doux d'obtenir que de recevoir le plaisir qu'on a résolu de donner. Je la préférerais aussi parce que les mouvemens naturels ont cet avantage sur les minauderies, qu'ils exigent moins de façons et donnent les mêmes jouissances.

Une des objections le plus souvent répétées contre l'utilité de l'établissement du Lycée, est que tout ce qu'on y entend peut se lire dans le cabinet avec tout autant de fruit. Voici de quelle manière M. de La Harpe a trouvé l'oc-

casion d'y répondre dans une des dernières séances consacrées à l'analyse raisonnée des *Institutions* de Quintilien.

« Ce qu'a dit Quintilien de celui qui parle est tout aussi vrai de celui qui écoute. Dans l'un et l'autre cas, on est bien moins seul qu'en société, et cette observation est ici, ce me semble, d'autant mieux placée qu'elle peut servir de réponse à l'objection que quelques personnes ont faite contre cet établissement si honorable aux lettres, et à qui votre approbation, Messieurs, manifestée par des témoignages si flatteurs, promet cette stabilité qui seule peut le rendre national. On a dit que tout ce qu'on entend dans le Lycée pouvait se lire dans le cabinet avec tout autant de fruit. J'oserais croire, au contraire, et cette opinion est fondée sur la nature et l'expérience, que si nous sommes assez heureux pour être de quelque utilité, elle doit être ici plus certaine et plus étendue que partout ailleurs. Je connais tous les avantages de la lecture particulière, surtout dans les matières abstraites qui exigent beaucoup de méditation; mais pour celles que nous traitons ici, qui généralement ont plus besoin d'être bien saisies qu'approfondies long-temps, qui sont plus faites pour donner du mouvement à l'esprit que pour le condamner au travail, la forme des assemblées publiques nous paraît préférable à toutes les autres. En ce genre, l'oreille vaut mieux que l'œil pour retenir et arrêter la pensée. Les sensations sont plus vives quand elles ne sont pas solitaires, elles sont plus sûres quand elles paraissent confirmées par tout ce qui nous environne; l'attention de chacun est soutenue par celle des autres, et ce qu'on a senti en commun laisse une trace plus profonde et plus durable; on remporte des idées que l'on compare à loisir avec les siennes, et il

se fait en quelque sorte un travail général et simultané de tous les esprits, qui doit tourner au profit de la raison et de la vérité. »

*Le Triomphe du nouveau monde, Réponses académiques formant un nouveau système de confédération fondé sur les besoins actuels des nations chrétiennes, commerçantes, etc., et adapté à leurs diverses formes de gouvernement; dédié aux souverains, aux Académies, à tous les gens de bien. Par l'ami du Corps social. Deux volumes in-8°, ayant pour épigraphe ces paroles du psaume 84: *Justitia et pax osculatæ sunt.**

Tel est le titre fastueusement bizarre d'un ouvrage dont la publication vient de faire renvoyer son auteur, l'abbé Brun, de la congrégation de l'Oratoire. Ce renvoi a donné lieu à une contestation qui a fait retentir nos tribunaux et lire le livre qui l'avait occasionée. Nous ne doutons pas que ce ne soit le prix proposé par l'abbé Raynal au jugement de l'Académie de Lyon, savoir « si la découverte de l'Amérique a été utile ou nuisible au genre humain » qui ait donné à l'abbé Brun la première idée de son *Triomphe* : mais tout à la fois prêtre, janséniste et philosophe, qualités assez difficiles à concilier, il ne s'amuse point à discuter cette importante question, il la décide. Il ne voit dans la découverte du Nouveau Monde que le bonheur de l'ancien. Tous les maux que nous avons faits à l'Amérique, celui qu'il paraît plus que démontré que nous devons à la gloire de l'avoir découverte, la dépopulation de plusieurs parties de notre continent, les nouveaux besoins auxquels nous assujettit l'usage de tant de productions inconnues jusqu'alors, les guerres désastreuses que ces riches conquêtes n'ont cessé

de susciter entre les puissances qui ont voulu se les approprier, la dévastation de l'Afrique, qui s'épuise journellement à nous fournir les nègres nécessaires pour l'exploitation des mines ou pour la culture du sucre et du café, les ravages enfin d'une maladie devenue le plus cruel et le plus honteux des fléaux dont le genre humain soit affligé; tous ces maux, qui appartiennent à la découverte de l'Amérique, ne sont presque rien aux yeux de M. l'abbé. L'esprit de commerce substitué à l'esprit de conquête, cet esprit de commerce devenu l'ame de la politique moderne, « l'Amérique septentrionale tendant les bras et ouvrant un vaste territoire aux malheureux Européens, les souverains forcés par la crainte de la dépopulation de leurs États respectifs à consentir à une paix générale pour assurer leur bonheur et celui de leurs sujets; » voilà les grands avantages qui déterminent l'abbé Brun à regarder la découverte du Nouveau Monde « comme un vrai germe de félicité universelle. »

Les vues de M. l'abbé Brun n'ont rien de neuf, et sa manière de les exprimer n'a pas même le mérite d'être originale. Le moyen qu'il propose pour extirper l'irréligion est le seul qui soit curieux; devait-on l'attendre « d'un prêtre catholique? » C'est le projet « de réunir tous les chrétiens dans une seule communion, » et, pour l'exécuter, il ne demande que le secours d'un concile *œcuménique*. L'auteur, qui ne fait rien à demi, s'est donné la peine de dicter lui-même la bulle que le pape doit adresser à tous les souverains pour la convocation de ce concile; le Saint-Père y déclare modestement « qu'il ne prétend pas faire tomber d'accord les différentes sectes qu'il invite à un concile sur tous les articles de sa croyance, que l'on se bornera simplement à convenir des

points les plus essentiels, et que toutes les décisions seront appuyées sur l'Ancien Testament et sur les lumières de la raison » (sauf à concilier sans doute ces deux autorités le mieux qu'on pourra). L'abbé Brun fait ensuite tous les réglemens, tous les décrets que le concile doit sanctionner ; « il permet la communion sous les deux espèces ; » il veut que « l'office divin se fasse en langue vulgaire ; » il veut que « les prêtres laïques (car il admet encore les vœux monastiques en réservant aux princes le droit d'en dispenser) jouissent, à l'égard du mariage, des mêmes droits que les autres citoyens. »

Ce sont bien plus les préceptes religieux de l'abbé Brun que ses idées politiques qui l'ont fait renvoyer de la congrégation de l'Oratoire. Il a voulu résister aux ordres du supérieur général, du père Moisset, et rester malgré lui dans une des maisons de l'Oratoire voisine de Paris ; le supérieur s'y est rendu, et pendant l'absence de l'abbé Brun il a fait ouvrir sa chambre par un serrurier, et transporter tous ses effets dans le logement du portier de la maison. L'abbé Brun, à son retour, a prétendu que, dans ce déplacement peu légal, on lui avait pris dix-sept mille livres de billets de caisse, et en a voulu rendre responsable le père Moisset ; mais sa réclamation n'étant pas appuyée de preuves qui établissent qu'il eût cette somme en son pouvoir, et n'ayant été faite que quelque temps après le déplacement dont il se plaignait, les tribunaux l'ont débouté de sa demande. Ce sont les mémoires auxquels cette contestation a donné lieu qui ont fait connaître le *Triomphe du Nouveau Monde*, ignoré jusqu'à cet instant. Le Gouvernement n'a pas tardé de suspendre, par un Arrêt du Conseil, le privilège accordé à un livre où, entre autres folies, on ose avancer

que l'incendiaire, l'empoisonneur, le parricide, le régicide même, ne doivent être punis que d'une prison perpétuelle, et tous les autres crimes traités comme des maladies plus ou moins opiniâtres. On peut croire que sur ce seul paradoxe le censeur eût refusé de munir l'ouvrage de son approbation, s'il se fût donné la peine de le lire; il aura mieux aimé se contenter de signer l'éloge emphatique qu'il y a lieu de croire que l'auteur lui en a fait lui-même. Voici en quels termes cet éloge est conçu : « Sublimité d'idées, noblesse de sentimens, pureté de langage, clarté, énergie de style, justesse de raisonnemens, sagesse de principes, objets majestueux, vues profondes, tout m'a paru concourir à lui assurer non-seulement un accueil favorable, mais même une place distinguée parmi le petit nombre d'ouvrages dignes de passer à la postérité. A Paris, ce 21 novembre 1784. Signé *Robert de Vaugondy*, censeur royal. »

Passé-port qui n'a pas empêché que l'ouvrage n'ait demeuré enseveli plus de dix-huit mois dans la plus profonde obscurité, et ne soit tout prêt à y retomber pour n'en plus sortir.

Réflexions d'un citoyen non gradué, sur un procès très-connu; brochure in-4° imprimée à Francfort, ainsi l'annonce le titre, mais qui, jusqu'à présent du moins, ne se trouve guère que chez les amis de l'auteur.

Ce citoyen non gradué est M. le marquis de Condorcet; et quoique ces réflexions paraissent avoir été jetées sur le papier avec assez de précipitation, il est aisé d'en reconnaître l'auteur à cette précision d'idées qui caractérise sa manière d'écrire, et à cette amertume de plaisanteries qui, mêlées aux apparences d'une douceur et

d'une bonhomie inaltérables, l'a fait appeler, dans la société même de ses meilleurs amis, le mouton enragé.

L'auteur commence d'abord par donner une analyse aussi courte, aussi serrée du procès des trois innocens condamnés aux galères par le juge de Chaumont, et à la roue par le Parlement de Paris, que celle de M. le président Dupaty.

Il traite deux questions particulières; d'abord si l'on a bien fait de publier le mémoire de M. Dupaty, et l'on ne doute pas qu'il ne soit pour l'affirmative; ensuite quelle doit être la conduite du Parlement; il répond: « Le silence; c'est le devoir de tout juge dont on attaque la décision. » Il n'est, selon lui, ni de la dignité du Parlement, ni de son intérêt, de combattre l'opinion publique par des arrêts qui ne feraient que lui donner plus de force.

« On nous assure, » ajoute-t-il enfin : c'est la dernière de ses réflexions; « on nous assure que le magistrat qui a dénoncé au Parlement le mémoire en faveur des accusés, après avoir supposé que tous les juges les avaient regardés comme coupables, et n'avaient différé d'opinion que sur le supplice, ce qui n'est pas assez vrai même pour une dénonciation, a beaucoup insisté sur *l'aménité connue de l'ame de M. le rapporteur, qui avait opiné à la roue*. L'aménité et la roue! Nous espérons qu'il voudra bien s'occuper de faire brûler ce petit écrit, suivant l'heureuse invention de l'empereur Tibère, dont il ne manquera pas aussi de louer l'aménité, et que notre petite diatribe obtiendra le même honneur que le *Cymbalum Mundi*, les mandemens de l'auteur de *Marie Alacoque* (1) et le *Voyage de Figaro*, etc. »

(1) Languet de Gergy, évêque de Soissons, né en 1677; mort en 1753.

Anecdotes du voyage de Louis XVI en Normandie.

D'Houdan, le 21 juin 1786, à 7 heures et demie du matin.

Le roi, en passant par cette ville, a été obligé de descendre de sa voiture pendant quelques instans. Plusieurs femmes se trouvant sur son passage, une d'elles, épouse du sieur Maréchal, chirurgien, s'est prosternée à ses pieds en lui baisant la main. Le roi l'a relevée avec bonté. Encouragée, elle s'est jetée à son cou, et l'a embrassé à plusieurs reprises. Sa Majesté, soupçonnant qu'elle désirait quelques secours pour des malheureux, porte la main à sa poche; mais celle-ci lui avoue que c'est une grâce qu'elle ose lui demander, celle de faire terminer un procès dont dépendait le sort de la veuve Leblanc, fermière de M. le duc de Luynes, et aubergiste, chargée de douze enfans. Le roi a eu la bonté de lui dire qu'il y prendrait le plus vif intérêt; la suppliante l'a embrassé de nouveau. Il rit beaucoup et demande à la veuve Leblanc si elle veut aussi l'embrasser; celle-ci, pénétrée d'un profond respect, s'est contentée de lui baiser le pan de son habit. Le roi lui a dit plusieurs fois de lui donner à Mantes, où il passerait le 29 à quatre heures du soir, un mémoire, afin de lui faire rendre justice, et a encore envoyé M. le duc de Coigny lui réitérer de ne pas y manquer.

Sa Majesté, infiniment satisfaite de la réception de la ville d'Houdan, en est partie en riant beaucoup de cette aventure.

De Caen, le 27 juin 1786.

Le roi est arrivé le 21, à neuf heures du soir, au châ-

teau d'Harcourt, après avoir dîné dans une auberge à Laigle avec ce qu'il avait apporté.

La maîtresse de la maison a été si contente, qu'elle lui a sauté au cou; Sa Majesté n'a fait qu'en rire. A Falaise, cinquante filles vêtues en rose et blanc ont entouré Sa Majesté, et l'ont couverte de roses. Elle a comblé de bonté tous les lieux où elle a passé, et s'est montrée populaire envers tout le monde.

Elle a été reçue à Harcourt par M. le duc et madame la duchesse à la porte du vestibule avec toute sa société. Ses gardes-du-corps, qui étaient arrivés la veille, se sont emparés de la garde intérieure du château. L'extérieur du château a été gardé par un détachement de grenadiers du régiment d'Artois, en garnison à Caen.

M. le duc de Mortemart, comme gendre de M. le duc d'Harcourt, a voulu le servir, mais il l'a fait mettre à table. Tout le château était rempli; le monde venait de plus de dix lieues; le roi a permis qu'on le vît souper. Les grenadiers formaient une haie en avant du peuple.

Le lendemain il est parti à huit heures pour Caen. Il y est arrivé à dix, et est venu relayer aux casernes, où le régiment d'Artois commençait une double haie jusqu'à l'extrémité de la ville. Sa voiture s'étant arrêtée, le corps-de-ville s'est avancé, ayant M. de Brou, intendant, à la tête. M. le duc d'Harcourt et M. le duc de Coigny, gouverneur de Caen, en sont descendus pour prendre les clefs de la ville que leur présenta le maire, et ils les offrirent au roi; il y en avait une d'or et une d'argent avec cette inscription : *Cordibus apertis inutilis*. Le roi a ensuite traversé la ville au pas, pour éviter les accidents qu'aurait pu occasioner la grande affluence de peuple, au nombre de plus de trente mille ames répandues

dans les rues, qui ont fait retentir les airs des cris de *vive le roi*.

Le premier acte d'humanité que Sa Majesté a fait dans cette ville a été d'accorder, aux sollicitations de madame la duchesse d'Harcourt, la grace de six déserteurs détenus dans les prisons, dont quatre du régiment d'Artois et deux autres. MM. les maréchaux de Ségur et de Castries avaient précédé partout le roi d'un jour. Le premier a passé en revue le régiment d'Artois.

Le roi est arrivé à Cherbourg à une heure après minuit, et dès quatre heures du matin il était sur un canot portant le pavillon royal pour aller voir partir le cône, qui s'est mis sur-le-champ en mouvement par un calme superbe. Cette marche ayant duré huit heures, le roi a été visiter les anciens cônes, l'île Pélée, qu'il a permis qu'on nommât *le Fort Royal*. *Le Patriote*, vaisseau amiral de l'observation, est venu de Brest. Pendant sa marche, tous les bâtimens et les forts l'ont salué de trois décharges de canon. Il a été voir couler le cône. Sur le dernier placé on avait dressé une tente sous laquelle madame la duchesse d'Harcourt, venue exprès toute la nuit, lui avait fait préparer à déjeuner. La manœuvre s'est exécutée avec le plus grand succès. Sa Majesté a témoigné le plus grand contentement; elle n'a été interrompue que pour faire place à la sensibilité qu'il a témoignée à un accident causé par une barre du cabestan qui a manqué, et a tué un homme et blessé deux autres. Sa Majesté leur a sur-le-champ envoyé le sieur Andouillé, son chirurgien, pour les panser et lui en rendre compte tous les jours.

Le roi, après avoir fait à M. le duc d'Harcourt tous les complimens que cet ouvrage à jamais mémorable lui

mérite, en a témoigné tout son contentement au sieur Cessart, ingénieur des ponts-et-chaussées, qui a inventé les cônes, et à M. de la Millière, chef de ce corps, devenu respectable dans la province de Normandie.

Le 24, le roi s'est embarqué après avoir déjeuné avec tous les seigneurs de sa suite, et a été à bord du *Patriote*, vaisseau de 74, commandé, ainsi que l'escadre de dix-huit bâtimens, par M. d'Albert de Reims; le pavillon royal y était. Le roi, accompagné de M. d'Hector, commandant de Brest, a visité le vaisseau dans le plus grand détail, et a témoigné le plus grand contentement. Il a vu ensuite manœuvrer l'escadre d'évolution, qui a fait tous les simulacres de combat corps à corps et en ligne, tous les signaux étant faits par le vaisseau amiral. Le roi n'a pas bougé de dessus la dunette. Il s'est aperçu que son bâtiment ne tirait point, il en a demandé la raison; on lui a dit qu'il n'était point d'usage qu'il y eût ni feu ni poudre sur un bâtiment où était Sa Majesté. Il a sur-le-champ secoué cette étiquette, et a ordonné qu'on tirât à boulets plusieurs pièces de dix-huit et de trente-six, pour voir l'effet du ricochet dans l'eau.

Le roi se rembarqua à six heures sur son canot, et trouva plus de vingt mille personnes sur le quai qui l'attendaient, et qui voulaient marcher dans l'eau pour amener le canot à terre, s'il ne l'eût empêché.

Le 25, le roi étant parfaitement content de tout ce qu'il avait vu à bord, y retourna déjeuner sur le *Patriote*, où il fit ressentir à l'escadre l'effet de ses bontés.

Le roi est parti le 26 pour Caen, où il a éprouvé de nouveaux effets de l'attachement de ses sujets. Cinquante jeunes gens, tous en uniforme et en écharpe, furent au-devant lui demander la permission de dételer ses che-

vaux et de l'amener à la ville, ce qu'il refusa; mais il leur permit d'entourer sa voiture, ainsi qu'à cinquante jeunes filles qui lui présentèrent des fleurs, et l'accompagnèrent chez lui, ayant de la musique à leur tête.

Le roi, craignant les accidens des chevaux, avait fait ordonner qu'on lui envoyât un détachement de troupes pour le précéder; la compagnie des chasseurs du régiment d'Artois fut au devant de lui, et entoura sa voiture jusqu'à l'hôtel d'Harcourt, où il trouva son bataillon de gardes, commandé par M. de Guerchy, mestre-de-camp. Sa Majesté fut descendre de voiture aux casernes, accompagnée des grenadiers qui la précédaient, car elle défendit que personne fût autour d'elle, ce qui rappelle le propos qu'elle tint aux troupes de Valogne : « Laissez-les approcher, ce sont mes enfans. » Le roi entra aux casernes, accompagné de son capitaine des gardes, du colonel de garde et de M. le duc d'Harcourt.

Sa Majesté fut de là, toujours à pied, visiter les travaux de la rivière, qu'elle passa dans un petit bateau avec six personnes. Les plans des opérations qu'on a faites pour la rendre navigable lui furent présentés par M. de Brou et M. Le Fèvre, ingénieur de la province. Le roi, après avoir ordonné qu'on mît la plus grande diligence dans ces travaux, rentra chez lui par les jardins de l'Intendance et de l'hôtel d'Harcourt, qui étaient illuminés.

Tous les pas de Sa Majesté ont été marqués par des bienfaits. MM. les administrateurs de l'hôpital lui représentèrent les besoins des pauvres; elle leur accorda huit mille livres. Les officiers municipaux lui présentèrent une orpheline, elle la maria et lui donna une dot. Huit

paroisses ont été grêlées depuis son passage, elle donne vingt mille livres à M. l'intendant.

Sa Majesté est partie ce matin, aux acclamations du peuple, en emportant les regrets de tout ce qui l'a vue, et laissant l'espoir à ses bons sujets normands de la revoir dans quelques années.

La reine, qui n'a point quitté Versailles, a reçu tous les jours des nouvelles du roi. Par un des derniers courriers, Sa Majesté lui mandait : « Vous serez, j'espère, contente, car je ne crois pas avoir fait encore une seule fois ma grosse voix..... » Il y a dans cette attention et dans ce souvenir une grace et une bonté qui ne sauraient échapper aux ames sensibles.

On a donné, le mardi 13 juin, au Théâtre Français, la première représentation de *l'Inconstant* (1), comédie en vers et en cinq actes, de M. Collin; c'est un jeune homme qui n'était connu que par quelques jolies pièces fugitives insérées dans *l'Almanach des Muses* et dans d'autres recueils.

Cette pièce a obtenu un succès décidé à la représentation, et l'a mérité à beaucoup d'égards. Malgré les défauts qu'on peut lui reprocher, elle est faite pour donner l'idée la plus avantageuse du talent de l'auteur; peut-être même les défauts de la pièce tiennent-ils tellement au sujet, qu'il était difficile de les éviter. L'inconstance proprement dite est un travers dont le ridicule paraît

(1) Le dénouement, qui n'en est pas un, a été changé plusieurs fois. Kerbantan et Eliante ne reparaissent plus, c'est tout uniment le départ de Florimon qui termine la pièce; le jour de la première représentation, il partait pour l'Amérique, en disant : « On ne voit pas deux fois naître une république. » Depuis il sort de la scène, résolu d'aller s'ensevelir dans un couvent; cette dernière variante est assurément la moins heureuse. (*Note de Grimm.*)

sans doute fort comique et fort théâtral; mais comment réussir à présenter naturellement les différens traits qui le prononcent dans un intervalle aussi borné que celui des vingt-quatre heures? Lorsqu'il faut, pour ainsi dire, entasser dans cinq actes de comédie ces variations de sentimens, de goût, de conduite, qui peignent un inconstant, la rapidité avec laquelle ces variations se succèdent en détruit la vraisemblance, et donne à ce caractère une physionomie qui ressemble plus à la folie qu'à toute autre chose. C'est le reproche dont on ne saurait justifier la manière dont M. Collin a conçu et traité son sujet; les situations dans lesquelles il présente son Inconstant sont accumulées les unes sur les autres; il le fait changer à chaque instant de projets, de passions, de maîtresses; il revient trois fois à la même; et ces retours, que leur promptitude rend plus que ridicules, donnent vraiment à ce rôle, tout variable qu'il est, une sorte de monotonie assez pénible. Un caprice peu naturel lui fait renvoyer son domestique, un caprice plus étrange encore le lui fait reprendre. Il faut des hasards peu communs pour rassembler dans le même hôtel tous les personnages de la pièce; il est d'ailleurs trop évident que ces personnages ne sont là que pour mettre en jeu le caractère principal, ils n'ont rien qui puisse soutenir par eux-mêmes l'attention du spectateur dès que l'Inconstant cesse d'être sur la scène. On peut reprocher encore à cette comédie quelques longueurs, des incidens tout-à-fait inutiles à l'intrigue, et qui semblent n'être amenés que pour prolonger l'action; mais tous ces reproches ne détruisent point le mérite qui distingue cet ouvrage; et si *l'Inconstant* n'est pas cette œuvre si difficile à concevoir et à exécuter, une bonne comédie de

caractère, on ne saurait trop louer la manière ingénieuse dont l'auteur a su nous amuser, pendant cinq actes, avec un seul personnage qu'il fait, pour ainsi dire, pirouetter sans cesse sur lui-même, mais qui trouve presque toujours une raison spécieuse ou un mot plaisant pour justifier l'extrême mobilité de ses sentimens, de ses idées, de ses projets. Cet ouvrage, qui annonce de l'imagination et beaucoup de facilité, doit laisser concevoir d'autant plus d'espérance que l'auteur est un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui n'a pas encore vu le monde, ayant presque toujours vécu dans une petite ville de province, à Chartres, où son père était procureur.

C'est le sieur Molé qui a joué le rôle de l'Inconstant, et l'on ne peut se dissimuler que la grace et la finesse de son jeu n'aient beaucoup contribué à décider le succès de la pièce.

La Rose. — Chanson.

Près de Daphnis une rose nouvelle
Venait d'éclorre avec tous ses appas.
Elle est pour moi, se disait-il tout bas ;
Ah ! quel plaisir de la trouver si belle !

Mais par malheur elle est trop jeune encore ;
Un jour de plus suffit pour l'embellir.
Il sera temps de venir la cueillir
Demain matin au lever de l'aurore.

Lindor, plus fin, la guette à la sourdine,
Saisit l'instant, et rend grace au hasard.
Daphnis revint, mais il revint trop tard,
Et de la fleur ne trouva que l'épine.

Le Duel, drame en trois actes et en vers, représenté pour la première fois sur ce même théâtre, le mardi 20 du mois dernier, est de M. Lieutaud, l'auteur des *Reconnaisances de Candide* (1), et de quelques autres pièces encore plus oubliées que celle-ci. C'est l'imitation d'une pièce allemande que M. Rochon de Chabannes avait essayé de réduire en un acte. M. Lieutaud a trouvé bon de la remettre en trois; mais il avoue fort honnêtement que le seul caractère qu'il n'ait pas puisé dans l'original allemand appartient tout entier à M. Rochon; c'est celui de Morgan ou de Merval, jeune homme plein d'étourderie, d'honneur et de sensibilité, et ce n'est pas sans doute le rôle le moins agréable de la pièce. Comme nous avons eu l'honneur de vous rendre, dans le temps, un compte assez détaillé de l'ouvrage de M. Rochon (2), nous nous dispenserons d'entreprendre une analyse suivie de la nouvelle forme sous laquelle M. Lieutaud vient de le faire paraître; nous nous bornerons simplement à quelques observations sur le fond même du sujet.

On ne peut nier qu'il n'offre des situations infiniment touchantes, plusieurs mouvemens vraiment dramatiques. Comment n'être pas attendri lorsqu'on voit la marquise de Valvin recommandant les jours d'un époux qu'elle adore aux soins de ce même frère avec lequel l'honneur l'oblige d'aller se battre? mais avouons aussi, d'un autre

(1) M. Lieutaud n'est point l'auteur des *Reconnaisances de Candide*. Cette pièce dont le véritable titre est : *Léandre-Candide ou les Reconnaisances*, est de MM. Radet, et Rosière. Grimm se trompe en l'attribuant ici à M. Lieutaud. C'est la comédie du *Duc de Bénévot* qu'il aurait dû citer. Voir, pour ce qui a pu causer sa méprise, le compte rendu de ces deux pièces, tome XII, page 162.

(2) Encore une omission dans cette Correspondance; il n'y est pas question de la pièce de Rochon de Chabannes, qui a pour titre *le Duel*; elle parut en 1779, et ne fut pas représentée.

côté, que le caractère odieux du frère rend cette situation plus pénible encore qu'elle n'est intéressante; comment supposer un homme assez vil, assez atroce pour se permettre de tenir sur le compte de sa propre sœur, et dans une assemblée publique, des propos trop graves, trop insultans pour que son époux ne se croie pas obligé de laver dans le sang un pareil outrage? Le rôle du père de Valvin est aussi plat qu'il est nul, et ne fait qu'embarrasser l'action; il demeure avec son fils, et quand tout le monde est instruit de ce qui se passe, il est le seul dans la maison qui l'ignore: on s'attend qu'il jouera du moins un rôle essentiel au dénouement; point du tout, il ne reparait que lorsque l'action est finie, pour annoncer au beau-frère de son fils une faveur que ses sollicitations viennent d'obtenir pour lui, circonstance qui, dans ce moment, ne peut plus intéresser personne.

Malgré ces défauts, la pièce a été fort applaudie. Le rôle de la marquise fait de l'effet; celui de Merval a paru d'une vérité originale et piquante, et la gaieté de ce rôle épisodique se trouve assez bien liée au fond du sujet pour contraster heureusement avec la tristesse des principaux personnages. On a trouvé une sorte d'éloquence et de chaleur dans les lieux communs que débite sur le duel Blémont, le père de la marquise. La pièce est en général assez mal écrite, mais cependant avec cette rapidité facile qui fait oublier souvent une multitude de fautes et de négligences.

Description générale de la Chine, ou Tableau de l'état actuel de cet Empire, rédigé par M. l'abbé Grosier, chanoine de Saint-Louis du Louvre, un volume in-4°.

Nous sommes déjà redevables à M. l'abbé Grosier

d'une *Histoire de la Chine* en douze ou quatorze volumes in-4°, qu'il est absolument impossible de lire (1). Le volume que nous avons l'honneur de vous annoncer est, pour ainsi dire, le précis de l'ouvrage, et peut en même temps servir à le suppléer. La lecture en est moins longue et moins pénible, et l'on y trouve quelques détails intéressans sur l'administration intérieure de l'empire, sur ses lois civiles et criminelles; c'est, je crois, la compilation la plus exacte et la plus complète de tout ce qui a été écrit sur la Chine depuis les premières relations que nous en ont données les Jésuites jusqu'aux derniers mémoires de Chinois que M. Bertin fit venir à Paris sous le règne de Louis XV. Il n'est pas besoin d'avoir des connaissances bien profondes sur la Chine pour sentir que la description de cet empire doit être plus intéressante que son histoire. S'il n'est point de peuple qui puisse produire des preuves plus authentiques de l'ancienneté de sa civilisation, il n'en est point aussi qui paraisse avoir été plus constamment le même depuis ces temps si reculés jusqu'à nos jours. Le tableau d'un tel peuple, sans doute, est un assez beau tableau, mais de siècle en siècle c'est toujours le même; les progrès que fait ce peuple sont insensibles, ou plutôt il n'en fait aucun; les révolutions qu'il a éprouvées n'ayant point laissé de trace assez marquée, l'on n'a presque aucun intérêt à s'en souvenir; à peine paraît-il subir le joug d'une puissance étrangère, qu'on le voit revenir aussitôt à son premier état. Il paraît donc intéressant d'étudier les Chinois, d'admirer le chef-d'œuvre de leur gouvernement, mais il n'en est pas moins vrai que leur histoire doit être fort monotone et

(1) Il n'en est que l'éditeur; cette Histoire est du Père Mailla.

(Note de Grimm.)

fort ennuyeuse ; on en est bien plus sûr encore après avoir essayé de lire celle du père Mailla.

La nouvelle description de l'abbé Grosier est partagée en deux parties. La première contient un tableau géographique des quinze provinces de la Chine proprement dite, des deux Tartaries chinoises, orientale et occidentale, et des autres pays soumis à la domination chinoise. Il y a quelques-uns de ces articles, tels que ceux de la population et de la fertilité, où M. l'abbé Grosier ne paraît pas avoir porté un esprit de critique assez éclairé ; il me semble ignorer également, et les réflexions philosophiques de M. Paw, et les dernières relations de plusieurs voyageurs, qui prouvent clairement combien les missionnaires de la Compagnie de Jésus avaient mis d'exagération dans leurs calculs.

Dans la seconde partie, M. l'abbé Grosier décrit le gouvernement chinois : cette dernière partie de l'ouvrage est celle qui laisse encore le plus à désirer.

Mémoires de madame de Warrens, suivis de ceux de Claude Anet, publiés par C. D. M. P. (1), pour servir d'apologie aux Confessions de J.-J. Rousseau, avec cette épigraphe :

Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, et ce que je fus.

J.-J. ROUSSEAU. *Confessions*, liv. I.

Ces Mémoires sont également dépourvus d'esprit, d'intérêt et de sensibilité. Pour prouver que madame de Warrens n'eut point les faiblesses que lui impute Jean-Jacques, on en fait l'héroïne de roman la plus plate et la

(1) Claude Doppet, alors docteur en médecine et depuis général, est mort en 1800 ; il est l'auteur des *Mémoires de madame de Warrens* ; ceux de Claude Anet ont été composés par son frère, avocat.

plus insignifiante. Si ces Mémoires étaient vrais, il faudrait convenir que le mensonge a quelquefois l'air infiniment plus vrai que la vérité même. M. Claude Anet nous assure qu'il a survécu plusieurs années à sa bienfaitrice; ceci dérange beaucoup les remords du citoyen de Genève, qui se reproche si naïvement d'avoir pensé avec plaisir, en voyant mourir ce pauvre Anet, qu'il allait hériter de ses nippes, et surtout « d'un bel habit noir qui lui avait donné dans la vue. » Il y a lieu de croire que cet ouvrage a été commandé par la famille de madame de Warrens, mais elle a mal choisi son vengeur.

On a donné, mardi 26 juin, sur le Théâtre Italien, la première représentation de la *Double clef, ou Colombine commissaire*, comédie-parade en deux actes et en vers. Les paroles sont de M. Desfaucherets, l'auteur du *Mariage secret*, de *l'Avare cru bienfaisant*, etc. La musique est de M. Louet de Marseille, amateur, qui a fait des pièces de clavecin et de piano très-agréables. Cet ouvrage est le premier qu'il ait hasardé au théâtre.

A peine l'impatience du public a-t-elle permis d'achever cette nouvelle comédie-parade. Le défaut d'in vraisemblance est le moindre reproche qu'on ait à lui faire. On eût volontiers pardonné à l'auteur les moyens forcés qu'il emploie pour amener des situations plaisantes, s'il eût animé au moins son dialogue de ce mélange de finesses et de balourdises, de ce ton tour à tour grave et burlesque qui fait rire quelquefois même en dépit du bon sens; mais on ne peut concevoir qu'un homme dont les autres productions annoncent quelque mérite ait pu hasarder un ouvrage si froid, si long, si dépourvu de toute espèce d'esprit et de goût.

Quant à la musique, elle n'a presque jamais le caractère piquant et comique qui convient à une comédie-parade, on sent partout l'effort de l'imitation. Les accompagnemens seuls justifient quelquefois l'idée avantageuse que l'auteur avait donnée de son talent par ses pièces de clavecin et par la manière brillante dont il les exécute. Il est attaché au concert de la reine, et a souvent l'honneur d'accompagner Sa Majesté.

AOUT.

Paris, août 1786.

Fragment d'une leçon de M. Garat, sur les Pyramides d'Égypte.

SANS vouloir adopter l'opinion de l'auteur, nous avons pensé que la manière dont elle est discutée pourrait mériter l'attention de nos lecteurs, et serait propre en même temps à leur donner quelque idée de l'instruction intéressante qu'offre le nouvel établissement du Lycée.

« Le climat le plus favorisé de la nature a toujours ses inconvéniens, et celui de l'Égypte fait payer par de grands maux le miracle de la fécondité de ses terres. Ce ciel, qui touche presque au tropique, est plus brûlant encore que celui de la zone torride dans les autres parties du globe. Ces pluies fréquentes, ces orages bienfaiteurs, qui partout ailleurs tempèrent et rafraîchissent l'air embrasé des tropiques, en Égypte sont presque entièrement ignorés. Presque jamais un nuage ne se met entre le soleil et la terre, et les rayons de cet astre de feu, lancés presque perpendiculairement, concentrés et réfléchis par

les deux chaînes de montagnes qui suivent le cours du Nil, forment, du centre de la Thébaïde et de l'Heptanomide, comme un vaste miroir ardent qui répand au loin les flammes et l'incendie; et lorsque le feu vous poursuit partout, la terre ne vous présente aucun refuge. L'Égypte manque totalement de grands arbres; elle n'a aucune de ces forêts dont les balancemens sont comme le ventilateur des zones embrasées, dont les sommets élevés et ombrageux arrêtent le soleil et entretiennent une éternelle fraîcheur à leur pied, tandis que l'incendie est toujours sur leur tête. La terre, pénétrée dans toute sa profondeur des eaux du Nil, est fécondée par cet embrasement; mais les êtres vivans en sont consumés et dévorés : il est des momens de l'année où les animaux qui paissent dans les plaines resserrées de la Thébaïde et de l'Heptanomide, brûlés comme dans une grange où l'on aurait mis le feu, remplissent les airs de leurs mugissemens, et se précipitent dans les eaux du Nil, où nuit et jour ils restent plongés; le buffle, le porc, le cheval, le bœuf y sont presque devenus amphibies; il est des temps où l'on croirait qu'en Égypte il n'y a d'êtres vivans que les poissons. Aussi, est-ce en Égypte qu'un Français a écrit le *Telliamed* (1), cet ouvrage singulier où l'on prétend que tous les animaux, et même l'homme, ont commencé par être un poisson. Les hommes, en effet, et même les femmes, y vivent beaucoup avec les poissons dans les eaux du Nil. Des milliers d'enfans, répandus sur les bords de ce fleuve et des canaux, les traversent à la nage et se jouent continuellement dans les

(1) *Talliamed ou Entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français, sur la diminution de la mer, mis en ordre sur les Mémoires de M. de Maillet*, par A. G*** (A. Guer). Amsterdam, 1748, 2 vol. in-8o.

eaux; les jeunes filles même sont extrêmement habiles à cet exercice, et y montrent autant de courage et plus de grace. Du temps d'Hérodote et de Thalès, on les voyait sortir du sein des eaux, entourer en cercle les bateaux qui montaient et descendaient le Nil, et les accompagner de leurs chants, et on peut croire aussi que c'est ce spectacle qui a fait naître la fable charmante des Néréides..... Homère l'avait vu; le génie d'Homère était composé en partie de ce qu'offre la nature de l'Égypte. Mais ce climat a quelque chose de plus terrible encore que sa chaleur brûlante; c'est un fléau dont les eaux du Nil ne peuvent pas sauver, et qui empêche même très-souvent d'aller chercher dans le fleuve un refuge contre les feux du ciel; des vents de la plus grande violence partent de ces déserts de sable de l'Afrique et de l'Arabie, dont l'Égypte est environnée; en un moment le ciel, la terre, toute l'atmosphère est couverte d'un sable qu'on croirait rougi au feu et qui pénètre dans les moindres interstices des murs et des cloisons. Les maisons n'en mettent point à l'abri, et souvent des familles entières ont été ensevelies dans leur lit par ces torrens de sable enflammé; il n'est contre ce fléau qu'un seul refuge qui soit sûr, ce sont les entrailles de la terre, et les habitans de l'Égypte, et en général tous ceux de l'Afrique, y ont toujours cherché leur sûreté. L'Égyptien et l'Africain ont toujours beaucoup plus vécu sous terre que sur la terre, et ces souterrains, ces demeures sombres qui effraient notre imagination, sont les domiciles qu'ils préfèrent, sont pour eux des asiles délicieux. Presque dans toute l'étendue de l'Afrique le climat a rendu ces habitations nécessaires dans beaucoup de momens, et agréables dans tous les temps. Lorsque Hannon partit de Carthage pour faire des

découvertes dans les mers, comme Cook de nos jours, en longeant la côte occidentale de l'Afrique, la nuit il voyait toujours sur les côtes des feux allumés, il entendait des chants joyeux, le bruit des instrumens et de la danse; le jour, lorsque le soleil reparaisait dans le ciel, tout rentrait dans le silence; on ne voyait ni on n'entendait un homme; on eût dit que toute cette côte de l'Afrique était une plage déserte, abandonnée aux sables et aux flots de la mer. Tous les peuples de cette partie de la presqu'île étaient réfugiés alors dans des souterrains et dans des cavernes. A l'extrémité opposée, sur la côte orientale, nous avons vu les Éthiopiens ichthyophages ne sortir de leur stupide indolence que pour trouver et se choisir des cavernes impénétrables au soleil; nous les avons vus, avec la mousse de mer et le sable de leur rivage, se construire des rochers artificiels, dont la forme devait être à peu près celle d'une pyramide grossière. Dans toute la haute Éthiopie au-dessus et au bord des cataractes, le pays est ouvert d'excavations profondes que les habitans ont creusées pour en faire presque toujours leur séjour. C'est là que les prêtres éthiopiens faisaient leurs sacrifices et leurs initiations, et quelques-uns y passaient leur vie sans voir ce ciel, ce soleil et ces astres qu'ils adoraient. Les Éthiopiens, en descendant de l'Égypte, conservèrent le goût de ces demeures, qui leur devinrent même plus nécessaires entre les rochers calcinés de l'Arabie et de la Libye. Thèbes aux cent portes a commencé par être une ville souterraine; la première rue à Thèbes et ses premières maisons furent creusées dans deux rochers parallèles à droite et à gauche de cette capitale. Ce qu'on appelait les tombeaux des rois de Thèbes étaient, pour ainsi dire, des

contrées souterraines où un peuple entier pouvait se répandre, et où l'on trouvait des places immenses, des galeries, des péristyles, des salons, des palais, des temples. Je ne doute pas que ces souterrains ne fussent les tombeaux des rois; mais je crois aussi l'histoire, qui me dit expressément que c'était là que logeaient les premiers rois de Thèbes, et il faut nous accoutumer à savoir que les mêmes maisons et les mêmes palais en Égypte logeaient souvent ensemble les vivans et les morts. Une foule de temples en Égypte étaient creusés dans le roc.... Voyez dans Diodore de Sicile la description détaillée du tombeau d'Osimandre; vous y trouvez des vestibules, des péristyles, où une ville entière peut se promener à l'abri des feux du soleil, des places où tout un peuple peut se rassembler, un temple de justice où une nation peut être jugée, des palais où les rois peuvent être logés, une bibliothèque où ils peuvent s'éclairer, et des temples où, avec leurs sujets, ils peuvent adorer les dieux. Voilà des notions justes que la description nous donne, et que le mot de tombeau nous cachait. Actuellement nous pouvons voir que beaucoup d'autres édifices de l'Égypte, qui portaient des noms différens, ressemblaient au tombeau d'Osimandre : tel est, entre autres, le labyrinthe, le plus fameux des édifices égyptiens, qui sont tous fameux, et dont Hérodote parle pour l'avoir vu, pour l'avoir visité. Ce labyrinthe servait aux assemblées des rois lorsqu'ils étaient au nombre de douze dans l'Égypte, aux assemblées des prêtres et de la nation lorsqu'ils délibéraient sur les intérêts publics. Ce qu'il faut remarquer encore davantage, c'est que le labyrinthe, dont les appartemens au-dessus de terre étaient innombrables, en avait le même nombre sous terre. Hérodote voulut y pénétrer, ses conducteurs

s'y opposèrent, et tout ce qu'il put en apprendre, c'est que dans ces vastes souterrains étaient les crocodiles sacrés et les sépulcres des rois qui avaient construit le labyrinthe, etc.»

De toutes ces considérations accumulées, M. Garat conclut que ces immenses demeures étaient destinées essentiellement à garantir les prêtres et les peuples dans les cérémonies publiques, soit politiques, soit religieuses, des feux dévorans du soleil et de ces tourbillons de sables brûlans qui pénétraient dans l'intérieur de tous les autres édifices.

« Plus de la moitié, ajoute-t-il, des pyramides était souterraine, et la partie même qui s'élevait à six cents pieds, formée d'énormes rochers de trente à quarante pieds d'épaisseur, fermée presque hermétiquement dans toute sa circonférence, était encore, pour ainsi dire, un souterrain élevé dans les airs. On y a trouvé quelques soupiraux, et c'était sans doute pour renouveler l'air de la pyramide dans les saisons et dans les heures où celui de l'Égypte était moins embrasé. C'est là que les prêtres de l'Égypte se retiraient pour méditer sur leurs dieux et en faire de nouveaux, pour prendre des mesures contre les usurpations de quelques-uns de leurs rois, sans doute aussi pour célébrer ces mystères si fameux dans l'antiquité; ces initiations dans lesquelles on soumettait à tant d'épreuves les étrangers qui voulaient connaître toute la sagesse égyptienne. Ces demeures si obscures étaient très-propres à porter la terreur dans l'ame des aspirans. Ces édifices, qui s'élevaient si haut et qui descendaient si bas, étaient admirablement imaginés pour persuader à l'initié qu'on l'élevait dans les cieus et qu'on le précipitait dans les enfers. Ces longs canaux, ces galeries où le

bruit d'un coup de pistolet se répète en longs échos vingt ou trente fois comme le bruit d'un canon, étaient merveilleusement construits pour faire entendre à l'oreille des initiés les longs retentissemens du tonnerre; en un mot, tout me persuade que ces pyramides servaient à un grand nombre des fonctions de la société, comme tous les édifices du même genre.... Il y avait deux Égyptes, l'une sur terre, l'autre sous terre, et les pyramides participaient de l'une et de l'autre; elles descendaient sous terre, elles s'élevaient dans les airs, mais toujours avec des moyens de défendre les Égyptiens des deux grands fléaux de leur climat, la sécheresse brûlante du ciel et les tourbillons de sable enflammé. Je ne sais si cette explication sera approuvée, mais elle est puisée dans la nature du climat, dans l'esprit général de l'architecture des Égyptiens, dans leur goût ou plutôt dans leur passion pour les habitations souterraines, dans les rites de leur religion, dans tout ce que l'histoire raconte de prodiges de leur initiation. Les autres conjectures attribuent de si grands édifices à une petite cause, ma conjecture les attribue à toutes les causes qui agissaient avec le plus de puissance sur toute la nation. »

—————

Stances d'un provincial à Paris (1).

Enfin j'ai vu la ville immense

Où les provinciaux vont chercher le bonheur,

J'ai dit en la voyant : Quelle magnificence !

La France est un grand corps dont Paris est le cœur.

J'ai vu ces tours où l'art insulte à la nature,

Temples saints que l'orgueil bâtit.

J'ai vu ces longs bosquets, colosses de verdure,

Et ces palais si grands où l'homme est si petit.

(1) Par Hoffmann.

Dans des chars transparens où le luxe se joue,
 J'ai vu des dieux nonchalamment portés;
 J'ai mieux fait que les voir, ils m'ont couvert de boue,
 Noble émanation de ces divinités.

J'ai vu multiplier les Muses et les Graces;
 J'ai vu sur cinq ou six Parnasses
 Le chaste Chérubin et le décent Jeannot,
 Les prisons de Sedaine et les cercueils d'Arnaut.

Dans un temple de la Magie,
 Où les Arts alliés joignent leur énergie,
 J'ai vu des Paladins (rare et sublime effort!)
 Danser à l'agonie, et même après la mort.

J'ai vu des nymphes sutannées
 Inscire sur leur front le chiffre de vingt ans;
 J'ai vu des fleurs d'hiver et des roses fanées
 Disputer la fraîcheur aux filles du Printems.

J'ai vu plus d'une aventurière
 Afficher le plaisir, le chagrin dans le cœur,
 Et des Vénus dans la misère
 Crier : Venez ici, nous vendons le bonheur!

Enfin dans ce Paris chacun veut aller vivre;
 C'est le rendez-vous des souhaits;
 Cependant je n'y vis jamais
 Un seul homme content, à moins qu'il ne fût ivré.

Virginie, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois au Théâtre Français, le mardi 11 juillet, a reçu de grands applaudissemens, et mérite d'être distinguée de cette foule d'ouvrages dramatiques qu'on voit paraître et disparaître chaque année; la conduite en est sage, le style en général noble, simple et pur; s'il n'est

pas également soutenu, s'il manque quelquefois de chaleur et d'énergie, si l'on peut lui reprocher même des parties fort négligées, il n'est du moins jamais ni obscur, ni précieux, ni déraisonnable. C'est ce qui a fait dire, avec quelque soin que l'auteur ait voulu garder jusqu'ici l'anonyme, que la pièce était trop bien pour n'être pas de M. de La Harpe, et qu'elle était encore plus sûrement de lui parce qu'elle n'était pas mieux.

Le sujet de *Virginie*, comme celui de *Coriolan*, offre de belles scènes, des caractères imposans, une situation très-dramatique; il n'est donc guère étonnant que l'on ait tenté si souvent de le traiter. Nous connaissons une *Virginie* de J. Mairet, celle de Le Clerc, de La Beaumelle, de M. de Chabanon, etc. Ce fut, comme on sait, le premier essai de Campistron. Mais comment aucun des grands maîtres de la scène ne s'est-il emparé d'un trait d'histoire si célèbre, et qui présente à l'imagination des beautés si frappantes? Cela seul ne ferait-il pas présumer que ce sujet, tout séduisant qu'il est, pourrait bien n'être pas aussi heureux qu'il semble l'être au premier aperçu? Si le peu de succès qu'ont eu jusqu'ici toutes les *Virginie* connues n'en est pas une preuve suffisante, on peut penser du moins que c'est une présomption peu favorable. Est-il facile, en effet, d'inventer une fable où les circonstances qui ont préparé cette catastrophe terrible se développent d'une manière naturelle et attachante, où les différens caractères que rassemble cette scène n'occupent que la place qu'il leur convient d'occuper, où l'intérêt qu'inspire *Virginie* soit assez vif, assez touchant, et ne l'emporte pas cependant sur cet amour de la liberté, sur cet héroïsme patriotique qui paraît devoir être le ressort principal de l'action? De quel art n'aura-t-on pas besoin

pour lier heureusement ces deux intérêts, pour en ménager le mouvement et les progrès de manière qu'au lieu de nuire à l'effet l'un de l'autre, ils servent encore à se renforcer mutuellement ? Que faire ensuite du rôle d'Appius ? Comment sauver la bassesse de son crime, et comment le punir après ? Que l'atrocité en est froide et révoltante si elle n'est pas motivée par le plus violent amour ! et comment peindre le déceuvr amoureux sans qu'il paraisse ridicule et par son amour même, et par l'indignité des moyens dont il ose se servir ? Que de difficultés à vaincre ! que d'écueils à éviter !

L'analyse de cette pièce, en laissant trop voir tous ses défauts, ne suffirait pas pour en rappeler toutes les beautés. Sans offrir un intérêt fort attachant, la conduite est au moins fort supérieure à celle de toutes les *Virginie* que nous avons vues jusqu'à présent ; aussi la pièce a-t-elle été en général bien reçue ; on a demandé l'auteur à grands cris aux deux ou trois premières représentations. A la dernière, un des acteurs étant venu assurer encore que l'auteur était absolument inconnu à la Comédie, on lui a répondu en chœur : « C'est M. de La Harpe, c'est M. de La Harpe. » Une voix, perçant ce cri presque universel, s'est permis d'ajouter : « J'ai reconnu un vers de Pharamond, » souvenir dont M. de La Harpe se serait bien passé, et qui a égayé les applaudissemens plus que de raison. On n'a donné la pièce encore que cinq fois, et tout applaudie qu'elle est, cette nouveauté n'a pas encore pu produire ce que les Comédiens appellent une bonne chambrée.

Il y a six mois que M. de La Harpe a désavoué publiquement cette tragédie dans le *Journal de Paris*, et l'a désavouée de la manière la plus formelle, mais on sait

ce que peut permettre à cet égard la morale des poètes, et pour justifier celle de M. de La Harpe, il suffira peut-être de dire que sans ce mensonge le public aurait été privé du bonheur de voir sa pièce. Le rôle de Plautie ne pouvait guère être rempli que par mademoiselle Raucour, et cette actrice, qui a recouvré depuis quelque temps la faveur publique, avait donné sa parole d'honneur à M. le prince d'Hénin de ne jamais jouer dans aucune pièce de M. de La Harpe (1). Ce n'est pas sur des objets si graves qu'une femme sensible voudrait se permettre de manquer à sa parole.

L'autre jour, à l'Académie, M. de La Harpe s'était défendu encore très-vivement d'être l'auteur de *Virginie*. « Eh bien, lui dit M. de Sedaine, dans l'embrasure d'une fenêtre, je l'ai revue hier; il y a, je vous assure, Monsieur, des scènes que vous ne désavoueriez pas. — Des!..... » répliqua M. de La Harpe, il rougit et se tut.

A une vieille coquette. — Par M. Richard.

L'homme en vain d'un frivole espoir
Veut nourrir son ame abusée;
Jeune le matin, vieux le soir,
En un jour sa vie est usée.
Mais tel n'est pas votre destin,
Fière, immortelle Rosalie;

(1) Ce n'est pas tout-à-fait ainsi que La Harpe a exposé lui-même cette particularité : « Une actrice principale, dit-il, indisposée depuis long-temps contre moi par le refus d'un rôle dans un autre de mes ouvrages, avait solennellement annoncé qu'elle ne jouerait jamais dans aucun des miens, et menaçait même dans le cours des représentations de quitter son rôle, s'il était avéré que la pièce fût de moi, comme on commençait à le croire assez généralement. » (*Discours Préliminaire* de M. Daunou à la tête de son édition du *Cours de Littérature*, p. 29.)

Grâce au coiffeur, grâce au carmin,
 Grâce aux parfums de l'Arabie,
 Vous êtes vieille le matin ;
 Le soir vous êtes rajeunie.

*Quatrain impromptu en voyant le magnifique portail
 de l'église de Sainte-Genève.*

Cette église est faite de sorte
 Qu' pour y loger le bon Dieu
 Dans le plus bel endroit du lieu,
 Il faudrait le mettre à la porte.

*La vie de M. de Voltaire, par M. M***. Un volume
 in-8°, avec cette épigraphe :*

*L'exemple d'un grand homme est un flambeau sûr
 Que le ciel bienfaisant en cette nuit profonde
 Alluma quelquefois pour le bonheur du monde.*

On assure que cet ouvrage est de l'abbé Beloney, que nous ne connaissons que par quelques petites pièces de vers citées dans l'ouvrage même. On l'avait attribué d'abord à M. Delisle, l'auteur de la *Philosophie de la nature*, ensuite à l'abbé Duvernet, l'éditeur des *Lettres de M. de Voltaire à l'abbé Mouxsinot* (1). On y trouve peu de détails qui ne soient déjà fort connus, mais il en est plusieurs qu'on retrouve avec plaisir. Le style en est fort inégal, souvent plus que négligé, surtout dans la dernière partie; mais il a en général de la rapidité; quelquefois même une hardiesse assez piquante; on sent que l'auteur a beaucoup lu M. de Voltaire, et qu'il a tâché

(1) Nous venons d'apprendre que l'ouvrage est très-décidément de l'abbé Duvernet. (Note de Grimm.)

d'imiter sa manière, ce qui ne lui a jamais mieux réussi que lorsqu'il a pris son parti de le copier tout uniment. Voici une épigramme de M. de Voltaire contre Rousseau, que nous ne nous rappelons pas d'avoir vue ailleurs :

On dit qu'on va donner *Alzire* ;
 Rousseau va crever de dépit,
 S'il est vrai qu'encore il respire ;
 Car il est mort quant à l'esprit ;
 Et s'il est vrai que Rousseau vit,
 C'est du seul plaisir de médire.

Vers laissés à la Grande Chartreuse de Grenoble, sur le livre qu'on présente aux étrangers pour y inscrire leurs noms. — Par M. Ducis, de l'Académie Française.

Quel calme ! quel désert ! dans une paix profonde,
 Je n'entends plus mugir les tempêtes du monde ;
 Le monde a disparu ; le temps s'est arrêté.....
 Commences-tu pour moi ; terrible éternité ?
 Ah ! je sens que déjà dans cette auguste enceinte
 Un Dieu consolateur s'efforce d'apaiser ma crainte ;
 Je le sais, c'est un père ; il hérit les humains ;
 Pourquoi briserait-il l'ouvrage de ses mains ?
 C'est lui qui m'a formé dans le sein de ma mère ;
 Il veut mon repentir, mais il veut que j'espère.
 O toi qui , sur ces monts blanchis par les hivers,
 Vins chercher les frimas, un tombeau, des déserts,
 Et qui, volant plus haut, par ton amour extrême,
 Semblais, voisin du ciel, habiter le ciel même ;
 Que j'aime à voir tes pas empreints dans ces saints lieux !
 Le berceau de ton ordre est caché dans les cieus ;
 C'est là que, du Seigneur répétant les louanges,
 La voix de tes enfans s'unit au cœur des anges.
 Là, de ses faux plaisirs, par le siècle égare,

Le voyageur pensif a souvent soupiré.
 Ces rochers, ces sapins, ce torrent solitaire,
 Tout parle, tout m'instruit à mépriser la terre,
 La terre où le bonheur est un fruit étranger,
 Que toujours quelque ver en secret vient ronger ;
 Partout de la douleur j'y trouve les images.
 L'amour a ses tourmens, l'amitié ses outrages.
 Que de désirs trompés, de travaux superflus !
 Vous qui, vivant pour Dieu, mourez dans ces retraites,
 Heureux qui vient vous voir dans le port où vous êtes !
 Mais plus heureux cent fois celui qui n'en sort plus !

*Couplets de madame Vestris à mademoiselle Clairon
 pour le jour de sa fête.*

Air : Avec les jeux dans le village.

Je voudrais célébrer ta fête,
 Et je ne sais qui me retient ;
 Mon cœur sur mes lèvres s'arrête,
 Pour trop sentir je ne dis rien.
 Reçois donc avec indulgence
 Mon trouble, effet du sentiment ;
 T'exprimer ma reconnaissance
 Est le but de mon compliment. (bis.)

A tes conseils, que je révère,
 Je dus quelquefois des succès ;
 Mais c'est l'enfant, qui de sa mère
 Ne sait jamais tous les secrets.
 Pour prix de mon sincère hommage,
 Adopte un cœur plein d'amitié ;
 De tes talens, pour héritage,
 Lègue-moi du moins la moitié. (bis.)

Anecdote anglaise.

Wick perd sa femme le mardi,
 Et l'enterre le mercredi;
 Une autre, qu'il prend le jeudi,
 Accouche dès le vendredi,
 Et lui se pend le samedi.

On a donné le 14 juillet, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation de *Rosine, ou la Femme abandonnée*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Gersain (1), la musique est de M. Gossec, auteur de celle de *Sabinus*, de *Thésée*, mais connu plus avantageusement par ses symphonies, ses motets, et surtout par sa belle *messe des morts*.

Ce n'est pas la première fois sans doute qu'on a présenté au théâtre des messieurs Delorme, mais on n'en a pas moins été révolté du rôle infame que fait celui-ci, du caractère froidement amoureux et basement criminel de son maître, et l'on ne s'en est trouvé guère dédommagé par les tristes doléances de Rosine et de Germond, qui offrent tout à la fois un mélange bizarre du langage le plus plat et du ton le plus sublime.

Il s'en faut de beaucoup que la musique ait couvert les défauts du poëme; quoique assez correctement écrite, elle est ennuyeuse parce qu'elle est perpétuellement vague et insignifiante, n'ayant presque jamais le caractère qui convenait aux personnages et à la situation. On a distingué un seul air que chante Saint-Fal au commen-

(1) On prétend que ce M. Gersain, très-inconnu d'ailleurs, n'est que le prêtre-nom de M. Morel; l'auteur d'*Alexandre*, de *Thémistocle*, de *Panurge*, etc. (*Note de Grimm.*)

cement du troisième acte, et son mérite essentiel est d'être le seul peut-être de tout l'ouvrage qui ait la forme et la coupe de ces chants dont les compositions de Piccini et de Sacchini ont fait enfin une sorte de besoin pour nos oreilles. Quelques airs de danse méritent encore des éloges; ce talent tient à celui de symphoniste, et c'est une sorte de talent qu'on n'a jamais prétendu disputer à M. Gossec.

*Récit de ce qui s'est passé au Parlement le vendredi
11 août 1786 (1).*

M. Ségnier a prouvé d'abord que les informations faites depuis l'arrêt des accusés de Chaumont tendaient à les faire croire coupables, sinon du vol probable pour lequel ils avaient été condamnés, du moins de quelque autre crime.

Il a ensuite exposé ce principe, « quand la loi a parlé, la raison doit se taire, » principe qu'assurément tout esprit libre, toute ame élevée ne peut s'empêcher d'admettre.

Il a fait voir enfin la supériorité que notre jurisprudence, si fidèlement imitée de celle que les inquisiteurs ont imaginée dans des siècles d'humanité et de raison, a si évidemment sur les coutumes anglaises, qui semblent n'avoir été dictées que par un respect puéril pour la qualité d'homme et une crainte pusillanime de condamner les innocens.

Il a conclu à la suppression du Mémoire en faveur des trois accusés, et à une injonction « d'être plus circon-

(1) Ce récit est, dit-on, de M. le marquis de Condorcet,

(Note de Grimm.)

spect à l'avenir » à l'avocat qui l'a signé; enfin de constater par un arrêt solennel toute la fausseté, tout le danger de cette opinion trop commune aujourd'hui, « que tout homme accusé a le droit de se défendre, que tout homme a le droit de défendre un accusé qu'il croit innocent. »

On a été aux voix. M. le président Rolland, de l'Académie d'Amiens, a dit qu'il fallait sévir contre le Mémoire avec d'autant plus de rigueur qu'il avait fait sur les esprits un plus grand effet, afin de prouver au public à quel point le Parlement méprise son opinion. Cependant quelques conseillers, comme MM. Barillon, du Séjour, d'Outremont de Bretignères, presque toute la première des enquêtes, furent d'avis, les uns de remettre la délibération, pour ne rien faire qui pût nuire à la défense des accusés, les autres à renvoyer au roi le Mémoire et le Réquisitoire, et de s'en rapporter à sa sagesse.

M. le président de Rosambo et quelques autres ont proposé de demander au roi la réforme de la jurisprudence criminelle. On ne sait ce qui en serait arrivé, sans M. d'Ormesson, second président, en qui l'âge n'a point refroidi ce zèle qui lui fit déférer autrefois les capucines du bonhomme Toussaint, et demander un décret de prise de corps contre l'abbé de Prades, lequel ne croyait pas aux idées innées; il fit observer qu'en poursuivant l'auteur du Mémoire, Messieurs ne se rendraient pas juges dans leur propre cause, comme plusieurs paraissent le croire. « En effet, dit-il, si nous y sommes attaqués, c'est comme magistrats, et en qualité de magistrats nous sommes impassibles; donc nous pouvons sans scrupule venger nos injures. L'effet terrible qu'a produit le Mémoire dénoncé, ajouta-t-il, doit exciter toute la sévérité

de la cour. Lorsqu'on ne nous fermait point la porte, on nous recevait avec froideur, on n'osait nous interroger. » Enfin ce magistrat conclut à ce que le Mémoire fût brûlé par la main du bourreau, et qu'on fit une information contre l'auteur.

Un de Messieurs, M. Barillon, répondit qu'il ne pouvait être de cet avis, par la raison même rapportée par M. le président, qu'il craignait de trouver, après un pareil arrêt, moins de portes ouvertes, des mines plus froides et des questions plus embarrassantes.

Un autre objecta qu'en se rappelant les époques on trouvait que l'effet dont se plaignait M. le président avait pour cause, non le Mémoire, mais la dénonciation du Mémoire; que c'était là ce qui avait indigné le public, qui aime aussi à juger et ne pardonne pas plus qu'un autre tribunal lorsqu'on veut restreindre sa juridiction.

Cependant l'avis de M. d'Ormesson a passé à la pluralité de cinquante-cinq voix contre vingt-neuf, hommage que le Parlement devait sans doute à la patience vraiment chrétienne avec laquelle ce magistrat avait laissé torturer et décapiter le chevalier de La Barre, son neveu à la mode de Bretagne et de son nom, sans se permettre la moindre démarche publique, ni pour prévenir, ni pour anéantir un arrêt regardé par l'Europe entière (la cour du Palais exceptée) comme un assassinat juridique aussi absurde que barbare.

En conséquence, le Mémoire pour les trois accusés de Chaumont a été brûlé comme faux, calomnieux, injurieux à la magistrature (dont il loue sans cesse les lumières et l'équité), attentatoire à la majesté royale (à laquelle l'auteur demande respectueusement la réforme

des lois criminelles, réforme qu'il espère de la bonté, de la justice, des vertus personnelles du roi).

M. Boula de Nanteuil et quelques autres maîtres des requêtes, présens à la séance, ont été de l'avis de l'arrêt, quoique l'exécution de cet arrêt doive anéantir l'autorité du conseil dont ils sont membres.

On assure que M. Dupaty, président à mortier au parlement de Bordeaux, a eu un courage d'une autre espèce, celui de se déclarer juridiquement auteur du Mémoire, et de se rendre opposant à l'arrêt, mais qu'il n'a pu trouver de procureur ni d'huissier qui voulût se charger de son opposition ou obtenir qu'il en fût nommé d'office. Un tel déni de justice n'est pas vraisemblable.

On a donné, le samedi 29 juillet, sur le Théâtre Italien, la première représentation du *Mariage d'Antonio*, divertissement mêlé d'ariettes; les paroles sont de madame de Beaunoir, auteur de la jolie petite comédie de *Fanfan et Colas*; la musique est de mademoiselle Grétry, âgée de treize ans, et fille du célèbre compositeur de ce nom.

Cet ouvrage est une espèce de suite de *Richard-Cœur-de-Lion*; il est du moins fondé sur un incident de ce drame. On se rappelle que le jeune Antonio, qui, dans cette première pièce, sert de guide au troubadour, n'a consenti à l'accompagner que ce jour-là seulement, parce que le lendemain il doit se trouver au renouvellement du mariage de son grand-père Mathurin, pour revoir cette petite Colette si gentille, si légère, et qu'il regrette si fort que l'aveugle Blondel ne puisse pas voir. C'est l'amour de ces deux enfans qui forme tout l'intérêt du nouveau divertissement.

Il a fort réussi, grace aux premières scènes, qui intéressent par le tableau naïf des amours de deux enfans qui s'aiment sans s'en douter, et par l'ingénuité piquante avec laquelle ils s'empressent d'en avertir eux-mêmes leurs parens. On a pardonné la faiblesse de l'intrigue et des longueurs dans la dernière partie, qu'il sera facile de faire disparaître (1). L'intérêt que le public ne pouvait manquer de prendre à cet essai de la fille d'un compositeur qui lui est aussi cher que M. Grétry, suffisait pour en assurer le succès; mais ce succès n'est pas dû entièrement à ce sentiment de bienveillance; la plupart des airs ont paru analogues à la situation et au caractère des personnages; leurs motifs, sans être absolument neufs, sont d'une mélodie agréable; quelques-uns ont vraiment la fraîcheur, la grace et la gentillesse propres à son âge. Si la manière de mademoiselle Grétry est en général celle de son père, il serait injuste d'exiger qu'à treize ans elle en eût une à elle. Les premières compositions, dans tous les genres, sont toujours en quelque sorte des copies du maître que l'on a étudié. M. Grétry, dans une lettre insérée dans le *Journal de Paris*, avait avoué lui-même la part qu'il a eue à la musique du *Mariage d'Antoine*, il en a fait les morceaux d'ensemble et renforcé les accompagnemens; les airs appartiennent en entier à sa fille, et cette partie, qui tient si peu à l'étude de l'art, mais qui caractérise essentiellement le génie musical, annonce un talent fait pour donner les plus heureuses espérances.

(1) Elles ont disparu à la troisième ou quatrième représentation.

(Note de Grimm.)

SEPTEMBRE.

Paris, septembre 1786.

LA séance publique de l'Académie Française, le jour de Saint-Louis, est une des plus tristes séances que nous ayons vues depuis long-temps. M. de Chamfort, en qualité de chancelier, remplissant les fonctions du directeur absent, M. Target, a lu quelques observations faites par ce dernier sur les cent huit pièces de vers qui ont concouru pour les prix de l'Académie, soixante-huit pour l'*Éloge du prince de Brunswick*, et quarante pour le prix ordinaire, sans oublier les vingt-huit discours en prose envoyés encore cette année pour l'*Éloge de Louis XII*; aucun de ces ouvrages n'a paru mériter la palme académique, pas même les honneurs de l'*accèsit*. Les prix de vers ont été remis à l'année prochaine, et celui d'éloquence pour l'éloge du Père du Peuple, à l'année 1788; l'*Éloge du maréchal de Vauban* est pour l'année 1787, ainsi que celui de M. d'Alembert, pour lequel personne, jusqu'à présent, je crois, n'a même essayé de concourir. Un particulier avait aussi prié l'Académie de proposer en son nom un prix pour le meilleur catéchisme de morale, il a été remis également à l'année prochaine pour la quatrième et dernière fois. Ne dirait-on pas que les talens diminuent en raison des encouragemens prodigués pour exciter leur émulation? Ce qui a été le plus applaudi dans les instructions de M. Target, c'est le souvenir du conseil que M. d'Alembert avait coutume de

donner aux jeunes gens : « Sur toutes choses , leur disait-il , n'oubliez jamais dans vos compositions ces deux mots : d'où viens-je ? où vais-je ? »

On nous a ensuite annoncé que M. Roucher a obtenu le prix d'encouragement fondé par M. de Valbelle ; M. Lacrosette celui d'utilité , pour son ouvrage sur les peines infamantes ; M. l'abbé Roubaud , ce même prix , qui n'avait pas été donné l'année dernière , pour ses *Synonymes Français* ; Joseph Chrétien , qui a sauvé , au péril de ses jours , trois enfans prêts à périr sur un canal glacé de Versailles , le prix de la plus belle des actions ; et la demoiselle Huret un second prix du même genre , donné par la Société du Salon , pour s'être dévouée pendant quinze ans de suite au service de sa maîtresse tombée dans l'indigence. On voit que l'Académie a trouvé cette année beaucoup plus de vertus que de talens à couronner.

M. Lemierre a terminé la séance par la lecture de quelques fragmens de son *Voyage en Suisse* , en vers de sept syllables. Ces morceaux , assez mal choisis et hors du cadre qui peut seul en faire excuser les disparates , ont paru souvent d'une tournure plus bizarre qu'originale ; plusieurs traits cependant ont été applaudis , mais on ne peut se dissimuler qu'en général cette lecture n'était guère propre à justifier la sévérité de goût dont l'Académie venait de faire preuve en rejetant , sans aucune exception , cette foule d'ouvrages qui s'étaient présentés cette année au concours.

M. Marmontel avait prévu qu'il ne serait pas impossible qu'aucune des pièces destinées à concourir pour le prix proposé par M. le comte d'Artois (1) n'en fût jugée

(1) L'Éloge du prince Léopold de Brunswick.

digne, et il avait préparé dans le silence le poëme que nous avons l'honneur de vous envoyer. Ses craintes n'ayant été malheureusement que trop bien fondées, quoiqu'il se soit présenté jusqu'à soixante-huit concurrents, voyant l'Académie bien déterminée à ne point donner le prix, il lui a fait la lecture de son ouvrage dans une assemblée particulière. Quoique la pièce eût réuni tous les suffrages, on décida qu'il fallait commencer par consulter le fondateur du prix, pour savoir s'il voulait permettre qu'il fût remis à l'année prochaine, et que si c'était là l'intention du prince, il faudrait bien engager M. Marmontel à garder encore sa pièce dans son portefeuille. C'est M. de Chamfort qui fut chargé de la négociation. M. le comte d'Artois, jugeant que c'était une faveur qu'on venait lui demander, s'empressa de l'accorder, même avant d'avoir lu les vers qu'on lui remit en même temps de la part de M. Marmontel. Ainsi, à la honte de notre littérature, ce prix intéressant n'a produit encore aucun ouvrage que l'on pût présenter au public. Pour nous en consoler, nous avons obtenu que M. Marmontel voulût bien nous communiquer son poëme (1); sûr du secret dont jouissent nos feuilles, il nous a permis de leur en confier le dépôt. Sa confiance ne pourrait être trompée sans le compromettre à beaucoup d'égards, et ce serait véritablement pour nous le chagrin le plus sensible.

(1) La pièce se trouve imprimée dans les *OEuvres* de Marmontel, tome X, page 563 de l'édition publiée par Verdière. Paris 1819.

Couplet impromptu à madame Lebrun, sur sa lettre insérée dans le Journal de Paris, pour désavouer l'acquisition du Moulin-Joli de M. Watelet (1).

Air de Joconde.

Souffrez qu'un critique poli
 En public vous réponde :
 Vous possédez Moulin-Joli,
 Le plus joli du monde.
 Pourtant ne l'avez acheté,
 Meunière belle et tendre,
 Et l'on enrage en vérité,
 Qu'il ne soit pas à vendre.

Le magnétisme vient de perdre, en la personne de M. Deslon, son second prophète ; ce médecin, d'une bonne constitution, âgé seulement de quarante-cinq ans, supportait à lui seul, depuis l'hégire de Mesmer, toute la fatigue de l'apostolat. La chaleur magnétique, dont il était continuellement imprégné, a allumé son sang, et il s'est trouvé attaqué à la fois d'une fluxion de poitrine, d'une fièvre maligne, de coliques néphrétiques. Dans cette complication de maux, qui n'aurait peut-être pas

(1) Moulin-Joli est une campagne charmante près de Paris, que Watelet s'était plu à embellir, et où il vivait avec madame Lecomte, femme d'un conseiller au Parlement. Après sa mort le Moulin-Joli fut vendu ; on fit alors courir le bruit que madame Lebrun, ne le connaissant pas encore, y avait été conduite par M. de Calonne. Après lui en avoir fait parcourir tous les détails charmans, ce dernier lui demanda comment elle s'y trouvait, si elle s'y plaisait ? Madame Lebrun ayant répondu avec les exclamations de l'enthousiasme... « Eh bien, madame, Moulin-Joli est à vous. » Et le galant ministre des finances lui remit en même temps les titres de propriété. Madame Le Brun écrivit au *Journal de Paris*, le 21 août, une lettre par laquelle elle déclare n'avoir point acheté le Moulin-Joli, dont un M. Gondran, négociant de Marseille, est, dit-elle, possesseur depuis un mois. Malgré cette assertion on n'en persista pas moins à croire à la réalité de l'anecdote.

cédé aux remèdes ordinaires de la Faculté, il les a continuellement refusés, et quatre de ses élèves magnétisans ont exercé sur lui, sans relâche, le pouvoir de ce grand art jusqu'à ce que mort s'en soit suivie. Loin d'exciter quelques doutes sur les effets infaillibles de la puissance magnétique, cette mort illustre n'a servi qu'à les confirmer. Un mois ou six semaines avant l'événement, il avait consulté sur son état une personne mise en état de somnambulisme; elle avait prédit que le grand homme, qui alors se portait fort bien, ne tarderait pas à être attaqué d'une maladie très-grave, et qu'il serait bien difficile de le sauver. Le docteur Deslon lui-même fit part de cette prédiction à monseigneur le comte d'Artois, dont il avait l'honneur d'être le médecin ordinaire, et qui lui demandait en riant des nouvelles de ses succès magnétiques. A la manière dont le pauvre docteur avait été frappé de cette triste prophétie, il ne serait pas bien étonnant que le trouble de son imagination n'en eût hâté l'accomplissement, et qu'il n'eût péri ainsi victime de sa propre folie.

On a donné, le jeudi 24 août, sur le Théâtre Français, la première représentation des *Amours de Bayard*, drame héroïque en prose et en trois actes, mêlé d'intermèdes, de M. Monvel, l'auteur de *Clémentine et Désormes*, de *l'Amant Bourru*, de *Blaise et Babet*, etc., etc. C'est un petit roman de M. Mayer, inséré, en 1780, dans la *Bibliothèque des Romans*, qui a fourni le fond de ce nouveau drame.

La première représentation de ce drame a été fort orageuse, et son succès n'a pas répondu à ce que semblaient promettre, et les noms célèbres des personnages qu'il offrait sur la scène, et le talent connu de l'auteur.

La difficulté d'exposer ce qui constitue l'intérêt et l'action du roman dont ce drame est tiré a forcé M. Monvel à introduire presque coup sur coup tous les amans de madame de Randan, et ne lui a pas permis de motiver convenablement l'amour qu'elle leur a inspiré. On a trouvé assez étrange que cette veuve, renfermée depuis deux ans dans son château, et ne voulant voir personne, reçût le même jour, et presque à la même heure, ce nombre d'amans et de tendres déclarations. Son amour pour Bayard, et surtout la manière dont elle l'exprime à la fin du second acte, n'a pas paru assez préparé. On a été surpris de voir cette veuve qui, au premier acte, ne répond à l'aveu de l'amour de Bayard qu'en lui montrant l'inscription qui est sous le buste de son mari, signer sans balancer un seul instant la promesse de mariage qu'il lui fait au second, et employer à l'instant avec lui et comme lui ces expressions d'une familiarité intime qui n'appartiennent qu'à des époux ou à des amans heureux. C'est même à la certitude de leur amour mutuel que l'on doit imputer peut-être le faible intérêt qu'inspire le troisième acte. Peut-être était-il difficile, après nous avoir fait trembler pour les jours de Bayard, si tendrement aimé, de nous attacher encore par la seule idée de l'enlèvement projeté et exécuté par Sotomajor; il est sûr au moins que ce sont les moyens qui le préparent, et surtout le rôle odieux du valet de chambre de la comtesse, qui avaient le plus indisposé contre ce troisième acte. On a condamné aussi comme inutile la scène qu'a Bayard avec la comtesse dans ce dernier acte; on n'a pas jugé moins sévèrement la conversation galante que le roi a avec elle à l'instant du dénouement. La plupart de ces défauts ont été corrigés à la seconde représentation de

cet ouvrage, et son succès a été complet. De nombreux retranchemens, en donnant plus de vivacité à la marche de l'action, ont fait disparaître en même temps plusieurs expressions qui avaient paru trop communes ou trop hasardées. Les détails qu'offre cette pièce sur les mœurs de notre ancienne chevalerie, qu'elle met pour ainsi dire en action, plusieurs traits heureux dans le dialogue, l'intérêt de la belle scène du second acte et la pompe d'un spectacle imposant, ont fait pardonner à M. Monvel ce qu'il peut y avoir d'in vraisemblable dans la manière dont il a rassemblé dans ce drame, et les principaux événemens de la vie du chevalier Bayard; et tous les personnages célèbres qui eurent quelque rapport avec lui. On n'a rien épargné d'ailleurs pour la mise en scène de cet ouvrage; les costumes du temps y sont parfaitement observés, et avec autant de magnificence que d'exactitude. Il en a coûté, dit-on, plus de dix mille écus à la Comédie, et ce compte ne paraît pas exagéré. Le rôle qui a fait généralement le plus de plaisir, et qui a peut-être été aussi le mieux rendu, est celui de La Palice, joué par Fleuri. Malgré tous ses efforts pour paraître sans peur et sans reproche, Molé, dans le rôle de Bayard, n'a jamais été qu'un chevalier du dix-huitième siècle. La belle tête de mademoiselle Contat a paru ravissante sous la coiffure simple et noble de madame de Randan.

Discours de M. Beausset, évêque d'Alais, à madame Elisabeth, en lui présentant le cahier des États de Languedoc.

« MADAME,

« Si la vertu descendait du ciel sur la terre, si elle se montrait jalouse d'assurer son empire sur tous les cœurs,

elle emprunterait tous les traits qui pourraient lui concilier le respect et l'amour des mortels.

« Son nom annoncerait l'éclat de son origine et ses augustes destinées; elle se placerait sur les degrés du trône. Elle porterait sur son front l'innocence et la candeur de son ame. La douce et tendre sensibilité serait peinte dans ses regards; les graces touchantes de son jeune âge prêteraient un nouveau charme à ses actions et à ses discours. Ses jours purs et sereins comme son cœur s'écouleraient au sein du calme et de la paix, que la vertu seule peut promettre et donner. Indifférente aux honneurs et aux plaisirs qui environnent les enfans des rois, elle en connaîtrait la vanité, elle n'y placerait pas son bonheur, elle trouverait un bonheur plus réel dans les charmes de l'amitié; elle épurerait au feu sacré de la religion ce que tant de qualités précieuses auraient pu conserver de profane. Sa seule ambition serait de rendre son crédit utile au malheur et à l'indigence; sa seule inquiétude, de ne pouvoir dérober le secret de sa vie à l'admiration publique; et dans ce moment même, où sa modestie ne lui permet pas de fixer ses regards sur sa propre image, elle ajoute, sans le vouloir, un nouveau trait de conformité entre le tableau et le modèle. »

Épitaphe du roi de Prusse.

Hic cinis, nomen ubique (1).

OCTOBRE.

Paris, octobre 1786.

ON a donné, le 5 septembre, sur le théâtre de l'Académie,

(1) Sa cendre ici, son nom partout. (*Grimm.*)

démie royale de Musique, la première représentation de *la Toison d'Or*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Dériaux, la musique de M. Vogel; ces deux auteurs ne sont connus par aucun autre ouvrage.

Le sujet de la conquête de la Toison d'Or avait déjà été traité par le grand Corneille et par J.-B. Rousseau. L'expédition des Argonautes pour s'ouvrir un commerce avec ces mêmes contrées que Catherine II vient de réunir à son vaste empire, est une des époques les mieux constatées des premiers temps de l'histoire grecque; malgré les fables dont les poètes l'ont enveloppée, il est un fait astronomique qui ne laisse aucun doute sur ce premier essai de la navigation des Grecs dans la mer Noire. Chiron, qui était de cette expédition, observa le premier que l'équinoxe du printemps était au milieu de la constellation du *Bélier*. C'est sur cette observation, faite il y a plus de quatre mille ans, que l'on s'est fondé pour établir depuis l'étonnante révolution de vingt-quatre mille huit cents ans que l'axe fait autour des pôles de l'écliptique. L'expédition, dont cette observation atteste encore la vérité, fut chantée par les poètes de la Grèce, qui seuls alors célébraient les grands événemens; mais ils défigurèrent le fait historique en l'embellissant par le roman des amours de Médée pour Jason. Au reste, il est très-possible que Jason et ses Argonautes aient enlevé, dans leur expédition, quelque belle Mingrélienne; les poètes en auront fait une magicienne, parce que l'usage des poisons était très-commun dans la Mingrélie, ou peut-être parce qu'elle apporta aux Grecs la connaissance de quelques simples dont elle leur apprit à faire usage dans la médecine. Quoi qu'il en soit, cet événement si célèbre dans l'antiquité, l'est pour nous sous un autre point de

vue. L'opéra n'existait pas encore en France lorsque le père du Théâtre Français traita ce sujet en 1661; il en fit une tragédie à machine, mêlée de chant, qu'un marquis de Sourdeac, grand mécanicien, fit représenter dans son château de Neubourg, en Normandie, avec beaucoup de magnificence. C'est peut-être autant à cet essai qu'à la représentation d'une pastorale italienne en musique que le cardinal Mazarin avait fait exécuter un an auparavant, que nous devons l'établissement de l'opéra en France; il est même très-probable que c'est à *la Toison d'Or* de Pierre Corneille que nous devons la forme des poèmes de notre Opéra, si supérieure à celle qu'avaient adoptée et qu'ont conservée encore les Italiens, nos précurseurs dans tous les arts; ainsi c'est encore au père du Théâtre Français que l'on doit l'union si difficile d'une action dramatique à la pompe des décorations, des chœurs et des danses qui, perfectionnée chaque jour, a fait de notre Opéra le plus beau spectacle de l'univers. Long-temps après Corneille, en 1696, J.-B. Rousseau composa un opéra de *la Toison d'Or*; mais cet ouvrage du plus célèbre de nos poètes lyriques n'eut aucun succès et n'en méritait guère; l'emploi qu'il y a fait sans mesure des ressources brillantes de la mythologie et le concours de presque tous les dieux qu'il introduit dans ce poème, détruisent ou étouffent l'intérêt qui, dans ce sujet, doit naître essentiellement des passions contrastées de Médée et d'Hypsipyle. Le style d'ailleurs de cet ouvrage est peu digne de l'auteur de tant de belles odes, de cantiques si souvent sublimes, et surtout de ces admirables cantates, de tous ses ouvrages ceux où Rousseau a déployé peut-être le plus d'invention et de poésie.

Il s'en faut beaucoup qu'on puisse reprocher à M. Dé-

riaux d'avoir trop employé, comme l'a fait Rousseau, les moyens magiques ou mythologiques que présente ce sujet; on peut lui reprocher d'être tombé dans un excès contraire, il l'a traité avec une sévérité que repousse le théâtre lyrique, parce qu'elle est défavorable au chant, le plus puissant et le premier de ses moyens. L'auteur a affecté de dépouiller sa fable de toute la pompe du spectacle que Corneille avait cru devoir employer dans sa tragédie, parce qu'elle tient à l'action même. Ces accessoires, si difficiles à obtenir quelquefois raisonnablement dans la tragédie-opéra, eussent tranché avec la couleur trop continuellement sombre que présente le poëme de M. Dériaux; ils eussent procuré au compositeur des transitions agréables et ces oppositions qui servent aussi officieusement les procédés de la musique que ceux de la peinture. A ce reproche on peut encore ajouter celui de n'avoir pas tiré plus de parti du principal ressort de l'action de ce poëme, l'intérêt que doivent inspirer l'amour malheureux d'Hypsipyle et la jalousie de Médée. Cet intérêt, si mal établi, et aperçu plutôt que prononcé, est absolument détruit par la catastrophe qui termine le second acte; Hypsipyle morte, il importe peu au spectateur de savoir si Jason obtiendra ou n'obtiendra pas la toison. Il était difficile de rendre le rôle de ce prince intéressant, mais le poète pouvait se dispenser de l'avilir encore, de le rendre quelquefois même ridicule. La manière dont l'auteur lui fait abandonner Médée à la fin du troisième acte contrarie trop l'opinion reçue et consacrée au théâtre; cette espèce de dénouement, dont l'effet est presque nul, semble suspendre l'action sans en offrir le complément. Corneille l'a terminé bien plus heureusement en présentant Médée

montée sur son char, tenant en main la toison, et invitant Jason à la suivre, s'il veut l'obtenir. Quant au style de cet ouvrage, il ne manque pas en général d'une sorte de chaleur, mais elle est souvent déparée par des incorrections et des négligences intolérables.

La musique de cet opéra avait été annoncée par les Gluckistes comme supérieure même à celle de leur auteur favori, conséquemment à toutes les musiques du monde; c'étaient au moins même le génie de Gluck qui l'avait inspirée. Cette dernière assertion a paru justifiée en quelque manière par l'opinion générale, car on a reconnu que non-seulement M. Vogel a voulu imiter le style et la manière de ce compositeur, qu'aux accens d'un chant simple et mélodieux il s'est cru obligé de substituer sans cesse ces cris dont l'effet, à force de vouloir être dramatique, est aussi vague qu'il est étourdissant et pénible, mais on a retrouvé encore dans cette composition, prônée si fastueusement, des accompagnemens, des motifs d'airs, des chœurs entiers copiés fidèlement des deux *Iphigénie*, d'*Alceste*, d'*Orphée*, des *Danaïdes*.

Quoique, peu applaudi à la première représentation, il l'ait encore été moins aux suivantes, on ne peut nier que cet ouvrage n'ait eu jusqu'ici un succès très-décidé; la recette au moins le prouve. Il est vrai que le comité de l'Opéra a fait toutes les conjurations capables de le faire réussir : on ne le donne que les beaux jours, on le soutient par des ballets, par des débuts, par tous les accessoires qui peuvent attirer l'affluence; et tous les journaux, qui prêtent habituellement leurs avis à tant de lecteurs qui n'en ont point, se sont accordés à prodiguer à cet ouvrage les louanges les plus propres à séduire la multitude et à réchauffer l'esprit de parti que les succès

de *Chénène* et de *Didon* semblaient avoir désarmé.

Vie de M. Turgot, avec cette épigraphe :

*Secta fuit servare modum, finemque tenere,
Naturamque sequi, patriæque impendere vitam;
Non sibi, sed toti genitum se credere mundo.*

LUCAN.

Un volume in-8°, à *Londres*, 1786, c'est-à-dire à *Amsterdam*.

Les *Mémoires sur la Vie de M. Turgot*, qui parurent il y a quelques années, et dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps (1), sont de M. Dupont, l'auteur de *la Phisocratie*, des *Éphémérides du citoyen*, etc. La nouvelle *Vie de M. Turgot* est de M. le marquis de Condorcet; l'avantage qu'a le plus évidemment ce dernier ouvrage sur le premier, c'est qu'il n'est qu'en un volume: l'autre en a deux. Un autre avantage qui doit encore le faire distinguer, c'est un style et plus ferme et plus pur; on en peut juger par ce début, qui nous a paru plein de noblesse et d'intérêt: « Dans cette foule de ministres qui tiennent pendant quelques instans entre leurs mains le destin des peuples, il en est bien peu qui soient dignes de fixer les regards de la postérité. S'ils n'ont eu que les principes ou les préjugés de leur siècle, qu'importe le nom de l'homme qui a fait ce que mille autres à sa place eussent fait comme lui... Mais si dans ce nombre il se rencontre un homme à qui la nature aît donné une raison supérieure avec des principes ou des vertus qui n'étaient qu'à lui, et dont le génie ait devancé son siècle assez pour en être méconnu, alors l'histoire d'un

(1) Au mois d'avril 1783. Voir tome XI, page 356.

tel homme peut intéresser tous les âges et toutes les nations, son exemple peut être long-temps utile, et peut donner à des vérités importantes cette autorité nécessaire quelquefois à la raison même. Tel fut le ministre dont j'entreprends d'écrire l'histoire. »

La vie publique et particulière de ce ministre n'occupe qu'une très-petite partie de l'ouvrage de M. de Condorcet. Après nous avoir appris que la famille de M. Turgot est une des plus anciennes de la Normandie, que son nom signifie le dieu *Thor*, dans la langue de ces conquérans du Nord qui ravagèrent nos provinces pendant la décadence de la race de Charlemagne; après nous avoir rappelé quelques traits assez peu intéressans de son enfance et de sa première éducation, on se borne presque uniquement à nous donner l'analyse de ses études, des écrits qu'il composa lorsqu'il fit sa licence en Sorbonne, de ceux qu'il composa depuis dans son intendance de Limoges et au contrôle général; on termine ce précis par l'histoire plus étendue de tous ses grands projets de réforme et d'administration. Loin d'aucun esprit de critique ou de satire, il est difficile de remarquer sans étonnement le peu de différence qu'il y a des idées de M. Turgot au séminaire à celles qu'il a déployées depuis dans le ministère. Une constance si merveilleuse fait au moins l'éloge le plus rare de la justice et de la pureté de ses intentions : *et mihi res*, disait Horace, *non me rebus submittere conor*; c'était la devise de l'esprit de M. Turgot, et surtout celle de son système. Il pensait que tout devait être soumis à l'empire d'une bonne logique, sans en excepter ni les préjugés, ni les circonstances, ni les passions, quelque invincible que soit quelquefois leur influence.

L'envie a souvent reproché à M. Necker de n'avoir fait qu'exécuter les plans conçus par M. Turgot. Pour être le plus violent des ennemis de M. Necker, M. de Condorcet n'en a pas été moins blessé de cette injustice; il semble surtout avoir pris à tâche de la repousser en exposant, dans le plus grand détail, le projet de M. Turgot sur les administrations provinciales. En comparant cet exposé avec le Mémoire de M. Necker sur le même objet, il est aisé de voir le peu de rapport qu'il y a entre ces deux plans; l'un est d'un homme vertueux, l'autre d'un homme d'État; le premier d'un philosophe qui ne voyait aucune difficulté à refondre tout à coup le gouvernement de la France, l'autre d'un ministre qui, en ayant saisi tous les ressorts, avait calculé avec la plus grande justesse le degré de perfection dont on pouvait les rendre susceptibles; et ce qui pourra sans doute étonner beaucoup de lecteurs français, c'est que le premier de ces plans était du maître des requêtes, et l'autre du citoyen de Genève.

La manière dont M. de Condorcet justifie les torts reprochés à M. Turgot est spécieuse sans doute, mais elle est en même temps assez naïve pour laisser entrevoir ce qu'il y eut dans ces reproches de juste et de vrai.

« Tous les sentimens de M. Turgot étaient une suite de ses opinions..... Sa haine était franche et irréconciliable; il prétendait même que les honnêtes gens étaient les seuls qui ne se réconciliaient jamais, et que les fripons savaient nuire ou se venger, mais ne savaient point haïr..... Il paraissait *minutieux*, et c'était parce qu'il avait tout embrassé dans ses vastes combinaisons que tout était devenu *important* à ses yeux par des *liaisons* que *lui seul* souvent avait su apercevoir. On le croyait

susceptible de prévention, parce qu'il ne jugeait que d'après lui-même, et que l'opinion commune n'avait sur lui aucun empire. On lui croyait de l'*orgueil*, parce qu'il ne cachait ni le sentiment de sa force, ni *la conviction ferme de ses opinions*, et que, sentant combien *elles étaient liées entre elles*, il ne voulait *ni les abandonner dans la conversation, ni en défendre séparément quelque partie isolée*, etc. » Tous ces traits ne décèlent-ils pas une tête, un caractère à système, un esprit qui, ne combinant jamais que ses propres idées, ignorait l'art de les lier avec celles des autres, de les combiner avec l'ascendant impérieux des circonstances, avec la nécessité même des choses, qui ne change point au gré de nos calculs, et que nous ne pouvons soumettre à l'autorité de nos opinions, quelque raisonnables qu'elles soient, ou du moins quelque ferme que puisse être à cet égard notre conviction ?

Nous ne devons point terminer cet article sans observer, pour la satisfaction des puissances intéressées, et surtout pour la tranquillité de leur conscience, que la vertu de M. Turgot ne se serait fait aucun scrupule de la destruction de l'empire Ottoman. « C'est ainsi, lui fait dire son panégyriste, c'est ainsi que la destruction de l'empire Ottoman serait un bien réel pour toutes les nations de l'Europe, en ouvrant au commerce des routes nouvelles, en détruisant le monopole de celui de l'Inde; et un bien pour l'humanité entière, en entraînant l'abolition de l'esclavage des nègres, et parce que dépouiller un peuple oppresseur ennemi de ses propres sujets, ce n'est point attaquer, mais venger les droits communs de l'humanité. »

Il semble, en effet, qu'il y aurait bien de l'humeur

aux puissances naturellement les plus disposées à conquérir la Turquie de s'y refuser encore, si nous n'y mettions point d'autres conditions que de pouvoir nous débarrasser bientôt après de nos nègres, et par la même raison, suivant toute apparence, du produit de nos colonies, de ce revenu maudit de plus de cent vingt millions..... Oh! puissante politique!

On a donné, le 31 août, sur ce même théâtre (1), la première représentation des *Amis du Jour*, comédie en un acte, de M. de Beaunoir, connu si avantageusement par plusieurs pièces données avec succès sur nos petits théâtres du Palais-Royal et des boulevarts. La plupart des drames de M. de Beaunoir se distinguent par une moralité sensible et frappante; c'est encore le principal mérite de celui que nous avons l'honneur de vous annoncer.

La femme d'un marchand anobli par une charge d'échevin a cessé de voir ses égaux pour ne recevoir chez elle que des personnes au-dessus de son état. Elle attend à dîner un commandeur, un jeune marquis et un riche financier : son mari, de son côté, s'est permis d'inviter son ancien ami Dupré, un honnête marchand de draps. Il ordonne à un de ses gens d'ajouter un couvert à la table que l'on voit dressée au fond du théâtre; ce valet n'ose obéir à son maître sans avoir pris les ordres de madame. Celle-ci se récrie sur le choix d'un pareil convive; le mari vante en vain sa vieille et constante amitié; madame Dupin croit pouvoir compter bien plus sur celle du commandeur, du marquis et de M. Mondor. Pour lui apprendre à connaître des gens dont elle se croit si sûre, son mari feint d'avoir eu l'imprudence de cautionner

(1) La Comédie Italienne.

pour mille louis un négociant qui vient de manquer; il n'a pas cette somme, et il faut qu'il la trouve à l'instant pour éviter les suites de la sentence qu'on vient d'obtenir contre lui. Sa femme le tranquillise; ses amis seront trop heureux de saisir cette occasion de l'obliger, elle n'est embarrassée que du choix. Le commandeur paraît le premier, il annonce qu'il vient d'affermir les bois de sa commanderie, et qu'il a reçu sur cette affaire un à-compte de cinquante mille livres; mais lorsqu'on veut lui parler de l'embarras où l'on se trouve, il se hâte de répondre que, pour ne point se brouiller avec ses amis, il a fait vœu de ne jamais leur prêter un sou; pour n'être pas tenté de rompre ses engagemens, il se sauve. Le marquis, qui ne tarde pas à le remplacer, a gagné trois mille louis au jeu la nuit précédente; ainsi que le Joueur de Regnard, il regarde cette somme comme un dépôt sacré dont il ne peut rien distraire, mais il offre à ses amis les bons offices de son procureur, un homme unique pour faire disparaître des créanciers importuns. Comme on n'accepte point ses offres, il boude et s'en va. Notre bourgeoise, un peu étourdie d'un pareil procédé, laisse ôter le couvert de ses deux amis prétendus..... Dans ce moment arrive le marchand de draps; il ne répond à la confiance que lui fait son ami qu'en blâmant son imprudence, et sort plus brusquement encore qu'il n'est entré. Madame appelle à son tour le domestique pour faire ôter le couvert de M. Dupré. Elle voit paraître enfin le financier; elle espère que celui-ci la vengera des refus du commandeur et du marquis, et qu'il justifiera, auprès de son mari, le fonds qu'elle a cru devoir faire sur les amis de son choix; mais ce M. Mondor est dans l'usage de ne prêter que sur de bons nantissements; il insinue

qu'en proposant à son caissier des diamans, des bijoux, on le trouvera fort accommodant; lui-même ne peut pas se mêler d'une pareille misère, etc. Étonnée et confuse de tant d'indignités, madame Dupin se promet bien de ne plus croire aux amis, lorsqu'on voit reparaître le bon M. Dupré qui apporte, tout essoufflé, les mille louis qu'il n'avait pas lui-même, mais qu'il a couru emprunter pour son propre compte. Pénétrée d'un procédé si généreux, instruite par son mari du motif qui lui avait fait feindre ce besoin imaginaire, elle reconnaît enfin qu'il n'est de confiance et de bonheur que dans les liaisons formées avec nos égaux.

Tel est le plan de cette bagatelle, qui a beaucoup réussi sur le Théâtre des Italiens; l'auteur l'avait composée pour celui des *Variétés*. Il est à regretter que M. de Beaunoir n'ait tiré de ce fond très-moral qu'une espèce de proverbe; il aurait pu, à l'aide d'une action plus animée, développer davantage ses caractères, offrir, dans un jour plus neuf et plus piquant, le tableau d'un ridicule qui n'est que trop digne assurément des honneurs de la censure dramatique.

Encore une nouveauté donnée sur le même théâtre, le 19 septembre; *l'Heureux Naufrage*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, de M. Favart le fils.

Des Français, qu'une tempête a jetés sur une île habitée par des Amazones, essaient de les rendre sensibles. Les mères, inquiètes de voir ces étrangers dans leur île, tiennent conseil, mais heureusement les filles y sont appelées, et leur avis l'emporte; ainsi les Français obtiennent la permission de s'y établir, et l'on danse.

C'est encore moins le peu de fonds de cet ouvrage

que l'absence absolue du genre d'esprit qu'exige le vaudeville qui en a décidé la chute. Le public ne l'a écouté jusqu'à la fin que parce que cette fin ne s'est pas fait attendre, elle arrive tout imprévue; l'auteur a eu vraiment l'adresse de ne pas donner aux spectateurs le temps de le siffler.

NOVEMBRE.

Paris, novembre 1786.

Lettre de M. d'Éprémesnil à M. le marquis de Villette.

NE me faites plus parler; Voltaire, en attaquant la mémoire de mon oncle, du meilleur citoyen, du plus patient et du plus malheureux des hommes, m'a contraint de m'expliquer. J'ai renvoyé à la Providence dans mon dernier écrit. C'est elle qui vous a inspiré de me citer l'aimable, l'éloquent, le vertueux Fénelon. Que pensez-vous qu'il eût dit de votre idole?

Je vous embrasserai sans tomber à ses pieds,
 J'admire cet auteur que vous déifiez;
 Mais celui qui m'apprit le secret de mon être,
 Qui m'a dit : Sois humain, meurs pour la vérité,
 Et ne sépare point la raison, la gaieté,
 Les talens, la vertu, les lois, voilà mon maître.

Il me vient une idée. M. l'abbé Duvernet (1) me dispensera de lui répondre; mais vous,

Orateur couronné, poète harmonieux,
 Qui raillez avec grace et qui savez tout dire,

(1) L'auteur de la *Vie de Voltaire*. (Note de Grimm.)

Armez-vous de la foudre, ou prenez votre lyre,
Et combattons enfin en présence des Dieux.

Je vous laisse le choix des armes; si je suis vaincu, ma défaite me sera douce. Je ne demande pas mieux que d'aimer ce que j'admire. Le voulez-vous?

Non, j'ai tort, je le confesse; ne traitons pas ensemble ce douloureux sujet. Vous lui devez de l'amitié, de la reconnaissance; livrez-vous à ces doux sentimens. Il m'est triste de ne pouvoir écouter que la justice; je vous demande la vôtre pour ma cause, et pour moi votre amitié. Vous m'en donnez aujourd'hui une marque bien chère; vous acquérez, Monsieur, un nouveau droit sur mon attachement et mon respect.

Réponse de M. le marquis de Villette à M. d'Éprémesnil.

Si j'étais moins sensible, Monsieur, aux choses aimables que vous m'écrivez, j'aurais plus de courage pour vous répondre.

Je me garderai bien d'établir des comparaisons entre le premier des évêques et le premier des philosophes. L'un n'a point eu d'ennemis, l'autre ne pouvait manquer d'en avoir; l'un a fait le bien au nom d'une ancienne religion, qui était celle de son siècle et de son pays; l'autre n'a prêché et pratiqué toutes les vertus sociales qu'au nom de la seule humanité; mais la philosophie de Voltaire, cette sorte de religion nouvelle, est allée s'asseoir paisiblement sur les trônes de Berlin, de Pétersbourg, de Vienne, de presque toute l'Europe, sans apôtres et sans bourreaux. Ce n'est pas ainsi qu'avait été reçue originairement celle de Fénelon.

L'archevêque de Cambrai aurait joint son aumône à celles de Voltaire, pour les malheureux protestans, et s'il avait pu disputer avec lui, c'eût été d'éloquence et de charité.

Il ne m'appartient pas de prononcer entre M. de Voltaire et monsieur votre oncle (1); j'ai seulement dit qu'il vous était si facile de défendre l'un sans outrager l'autre. Encore une fois, Monsieur, vous avez trop caressé mon amour-propre, pour qu'il me soit permis de traiter un pareil sujet contre vous.

Je n'ai pas encore lu votre réponse, que madame de Villette m'a demandée. Votre conversation lui avait inspiré le désir de connaître votre style. Pour tout ce qui vous est personnel, nous n'avons, elle et moi, qu'une même façon de penser.

Sur vos écrits touchant Voltaire,
Que vous voulez mésestimer,
Le lecteur peut avoir un sentiment contraire;
Mais, aussi juste que sévère,
Il n'en a qu'un pour vous aimer.

Théâtre moral, ou Pièces dramatiques nouvelles, par M. le chevalier de Cubières, des Académies et Sociétés Royales de Lyon, Dijon, Marseille, Rouen, Hesse-Cassel, etc., second volume.

Ce second volume contient *l'Amant Garde-Malade, la Diligence de Lyon, l'Épreuve Singulière ou la Jambe de Bois*, un mélodrame dans le genre de *Pygmalion, les Bracelets*.

(1) Duval de Leyrit, partie dans le malheureux procès du comte de Lally.

(Note de Grimm.)

Le sujet et la composition de la première de ces pièces sont également tristes et bizarres. On y voit deux ou trois personnes empoisonnées, et l'une en meurt ; cependant l'auteur appelle cela une comédie, et en voici la raison. Madame de Sévigné a dit, dans une de ses lettres, que Racine fait des comédies pour la Champmêlé ; M. de Cubières en conclut qu'il peut donc bien donner ce nom aux siennes, qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi tragiques que celles de Racine.

Le comique, dans *la Diligence de Lyon*, pour en paraître plus original, est porté jusqu'à la plus basse bouffonnerie. Le sujet de *l'Épreuve Singulière* est l'histoire de cet Anglais qui, parce que sa maîtresse avait une jambe de moins, se détermine à s'en faire couper une. Il faut laisser à l'auteur le soin d'expliquer lui-même quelles ont été ses vues dans la composition de ce sublime ouvrage. « La nation française, dit-il, serait la première de toutes les nations si les individus qui la composent avaient plus d'énergie et de caractère. J'ai voulu renforcer l'un et l'autre en offrant à mes concitoyens des exemples extraordinaires de grandeur d'ame et de délicatesse et de courage..... » Quel poète citoyen !

Tous ces chefs-d'œuvre sont précédés d'un *Dialogue entre l'auteur et un homme de goût*. Le *Journal de Paris* a cru pouvoir prédire, sans malice, que ces deux interlocuteurs ne seraient jamais d'accord. A la galanterie française, aux graces et à la frivolité de la muse de Dorat, M. de Cubières a prétendu associer la philosophie de Jean-Jacques, la profondeur et l'originalité du génie anglais ; de toutes ces prétentions il est résulté une des combinaisons les plus étranges que puisse offrir notre

littérature moderne, et ce *Théâtre Moral* en est un exemple vraiment curieux.

A la mémoire de Diderot (1).

O Diderot ! que de jours sont écoulés déjà depuis que ton génie s'est éteint, depuis que l'obscurité de la tombe a couvert ta cendre inanimée ! et de tant d'amis à qui tu consacras tes veilles, à qui tu prodiguais et les ressources de ton talent, et les richesses de ton imagination, aucun ne s'est encore occupé à t'élever un monument digne de la reconnaissance que te doivent l'amitié, ton siècle et l'avenir.

Quel est l'homme de lettres cependant dont l'éloge puisse être plus intéressant à transmettre à la postérité ? Il est vrai qu'il ne fit aucune découverte qui ait agrandi la sphère de nos connaissances, peut-être même n'a-t-il laissé après lui aucun ouvrage qui seul puisse le placer au premier rang de nos orateurs, de nos philosophes, de nos poètes ; mais j'ose en appeler à tous ceux qui, capables de l'apprécier, eurent le bonheur de le connaître, en fut-il moins un des phénomènes les plus étonnans de la puissance de l'esprit et du génie ?

S'il est des hommes dont il importe à la gloire de l'esprit humain de conserver un souvenir fidèle, ce sont ceux qui eurent des droits réels à l'estime, à l'admiration publique, mais à qui des circonstances particulières, je ne sais quelle fatalité attachée à leur destinée, n'ont jamais permis de développer toute la force, toute l'étendue

(1) Ce morceau, imprimé séparément avant que Grimm Finécât ici, est de M. Meister qui l'a compris dans ses *Mélanges*. Il a été réimprimé en 1821 à la suite des *Mémoires de Naigeon sur la vie et les ouvrages de Diderot*.

de leurs facultés. Quel éloge de Virgile pourrait ajouter encore à l'idée que nous en a laissée l'*Énéide* ? quel éloge de Racine à l'idée que nous en donne *Phèdre* ou *Athalie* ? Mais combien de sages révévés de l'antiquité dont la mémoire serait perdue pour nous, si elle n'avait pas été consacrée par les hommages de leurs contemporains ?

Ce n'est point ton éloge, ô Diderot, que j'ose entreprendre : à peine mes faibles talens osent-ils se flatter de rassembler ici quelques fleurs dignes de parer ton urne funéraire ; mais moi aussi j'eus souvent le bonheur d'approcher le modeste asile où tu t'étais renfermé ; mais moi aussi j'ai partagé souvent les dons précieux que ton génie répandait autour de toi avec un abandon si facile et si généreux, avec une chaleur si douce et si intéressante. Ce n'est point dans de vaines louanges que s'épanchera ma reconnaissance, mais j'essaierai du moins d'exprimer ce que j'ai vu, ce que j'ai senti, et ceux de tes amis qui verront cette faible esquisse y trouveront peut-être quelques traits de ton image fidèlement rendus.

L'artiste qui aurait cherché l'idéal de la tête d'Aristote ou de Platon eût difficilement rencontré une tête moderne plus digne de ses études que celle de feu M. Diderot. Son front large, élevé, découvert et mollement arrondi, portait l'empreinte imposante d'un esprit vaste, lumineux et fécond. Notre grand physionomiste Lavater croit y reconnaître quelques traces d'un caractère timide, peu entreprenant, et cet aperçu, formé seulement d'après les portraits qu'il en a pu voir, nous a toujours paru d'un observateur très-fin. Son nez était d'une beauté mâle, le contour de la paupière supérieure plein de délicatesse, l'expression habituelle de ses yeux sensible et douce ; mais lorsque sa tête commençait à s'échauffer, on les trouvait

étincelans de feu; sa bouche respirait un mélange intéressant de finesse, de grace et de bonhomie. Quelque nonchalance qu'eût d'ailleurs son maintien, il y avait naturellement dans le port de sa tête, et surtout dès qu'il parlait avec action, beaucoup de noblesse, d'énergie et de dignité. Il semble que l'enthousiasme fût devenu la manière d'être la plus naturelle de sa voix, de son ame, de tous ses traits. Dans une situation d'esprit froide et paisible, on pouvait souvent lui trouver de la contrainte, de la gaucherie, de la timidité, même une sorte d'affectation; il n'était vraiment Diderot, il n'était vraiment lui que lorsque sa pensée l'avait transporté hors de lui-même.

Pour prendre quelque idée de l'étendue et de la fécondité de son esprit, ne suffit-il pas de jeter un coup d'œil rapide, je ne dis pas sur tout ce qu'il a fait, mais sur les seuls ouvrages que le public connaît de lui (1)? Le même homme qui conçut le projet du plus beau monument qu'aucun siècle ait jamais élevé à la gloire et à l'instruction du genre humain, qui en exécuta lui-même

(1) Nous n'avons point parlé de ses premiers essais, de sa traduction du *Traité* de mylord Shaftesbury, *du Mérite et de la Vertu*, de celle de l'*Histoire grecque* de Stanyan, du *Dictionnaire de Médecine*, etc., etc.; nous ne ferons qu'indiquer ici une partie des ouvrages qu'il a laissés en manuscrit. Son *Jacques le Fataliste* et sa *Religieuse* sont deux romans dont le premier offre une grande variété de traits et d'idées, sous une forme tout à la fois simple, neuve et originale; l'autre un grand tableau plein d'ame et de passion, de la touche la plus pure, et dont l'objet moral est d'autant plus frappant que l'auteur l'a su cacher avec une adresse extrême; c'est en dernier résultat la satire la plus terrible des désordres de la vie monastique, et l'on ne trouve pas dans tout l'ouvrage un seul mot qui semble aller directement à ce but. Son *Supplément au Voyage de M. de Bougainville*, ses *Entretiens sur l'origine des êtres*, plusieurs autres dialogues sur différentes questions de morale et de métaphysique, prouvent avec quel naturel il savait allier aux discussions les plus abstraites tous les charmes de l'imagination la plus vive et la plus brillante. Le discours du chef

une grande partie, a fait deux pièces de théâtre d'un genre absolument neuf, et auxquelles le goût le plus sévère ne saurait disputer au moins de grands effets dramatiques, un style plein de chaleur et de passion; le même homme à qui nous devons tant de morceaux de la métaphysique la plus subtile dans ses *Lettres sur les Aveugles, sur les Sourds et Muets*, dans ses *Pensées philosophiques*, dans son *Interprétation de la Nature*; dans cette foule d'articles qu'il a fournis à l'*Encyclopédie* sur l'histoire de la philosophie ancienne; le même a fait la description la plus claire, la plus exacte et la plus détaillée qu'on eût encore faite avant lui de tous nos arts, de tous nos métiers. Personne n'ignore sans doute combien ce travail a été perfectionné depuis; mais peut-on oublier qu'avant M. Diderot l'on n'avait pas écrit sur cet objet important une page qui pût se lire? Le même homme qui nous a laissé tant d'ouvrages pleins de connaissances, de philosophie et d'érudition, même un recueil d'opuscules mathématiques que j'ai souvent entendu citer avec éloge au premier de nos géomètres, a fait encore des contes, des romans; il en a fait un surtout

des Otaïtiens, dans le *Supplément au Voyage de M. de Bougainville*, est un des plus beaux morceaux d'éloquence sauvage qui existent en aucune langue. Le *Plan d'une nouvelle Université* qui lui avait été demandé par l'impératrice de Russie, et ses réflexions sur le dernier ouvrage de M. Helvétius, sont de tous ses écrits, peut-être, ceux où l'on trouvera le plus de méthode et de raison; il y a, dans le premier surtout, prodigieusement de connaissances et de savoir. Ses *Salons* ou ses critiques de différentes expositions des tableaux au Louvre ne satisferont pas sans doute la plupart de nos artistes; mais qui a jamais parlé des arts et du vrai talent avec une sensibilité plus douce, avec un enthousiasme plus sublime? A travers une foule de jugemens qui peuvent n'appartenir qu'à une imagination prévenue ou exaltée, que de vues nouvelles, que d'observations également justes, fines et profondes!

(Note de M. Meister.)

plein d'originalité, de verve et de folie, et c'est par un des meilleurs livres de morale qui existent dans notre langue, son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, qu'il s'est plu à terminer, utilement sa carrière littéraire.

Si l'on pense que tant d'ouvrages, et des ouvrages d'un genre si différent, sont d'un homme qui long-temps ne put donner à leur composition que le temps dont il n'avait pas besoin pour s'assurer sa propre subsistance et celle de sa famille, qui dans la suite ne leur donna que le peu d'instans que lui laissait l'importunité des étrangers, l'indiscrétion de ses amis, et surtout l'extrême insouciance de son caractère, on avouera sans doute que peu d'êtres furent doués d'un esprit plus vaste, d'une facilité de talent plus rare et plus féconde (1).

Le génie de M. Diderot ressemblait à ces fils de famille qui, nés et élevés au sein de la plus grande opulence, croient le fonds de leurs richesses inépuisable, et ne mettent par conséquent aucune borne à leurs fantaisies, aucun ordre dans leur dépense. A quel degré de supériorité ce génie ne se fût-il pas élevé, à quelle entreprise ses forces n'auraient-elles pas pu suffire s'il les avait dirigées vers un seul objet, s'il eût seulement réservé pour la perfection de ses propres ouvrages le temps, les efforts qu'il prodiguait sans cesse à quiconque venait réclamer le secours de ses conseils ou de ses lumières ! Ce qu'il n'avait fait d'abord que par bonhomie, par ha-

(1) L'éloquente *Apologie de l'abbé de Prades* *, un des meilleurs écrits polémiques qui aient paru dans ce siècle, fut l'ouvrage de quelques jours; le sublime *Eloge de Richardson* celui d'une matinée; à peine employa-t-il une quinzaine à faire les *Bijoux indiscrets*. (Note de M. Meister.)

* La troisième partie seulement est de Diderot; les deux premières sont de l'abbé.

bitude, par je ne sais quel entraînement de caractère, il le fit ensuite par nécessité, par principe, et voici comment, sous ce rapport, il s'est peint très-naïvement lui-même. « On ne me vole point ma vie, dit-il, je la donne; et qu'ai-je de mieux à faire que d'en accorder une portion à celui qui m'estime assez pour solliciter ce présent?... Le point important n'est pas que la chose soit faite par un autre ou par moi, mais qu'elle soit faite et bien faite par un méchant même ou par un homme de bien.... On ne me louera, j'en conviens, ni dans ce moment où je suis, ni quand je ne serai plus, mais je m'en estimerai moi-même, et l'on m'en aimera davantage. Ce n'est point un mauvais échange que celui de la bienfaisance dont la récompense est sûre, contre de la célébrité qu'on n'obtient pas toujours, et qu'on n'obtient jamais sans inconvénient.... Peut-être m'en imposé-je par des raisons spécieuses, et ne suis-je prodigue de mon temps que par le peu de cas que j'en fais; je ne dissipe que la chose que je méprise; on me la demande comme rien, et je l'accorde de même (1). » (Ne pourrait-on pas prendre ce qu'il ajoute pour un remords échappé à la con-

(1) C'est ce qui soutenait son courage et sa patience pendant les deux années entières qu'il s'est occupé presque uniquement de l'*Histoire philosophique et politiques des Deux Indes*. Qui ne sait aujourd'hui que près d'un tiers de ce grand ouvrage lui appartient? Nous lui en avons vu composer une bonne partie sous nos yeux. Lui-même était souvent effrayé de la hardiesse avec laquelle il faisait parler son ami; mais qui, lui disait-il, osera signer cela? Moi, lui répondait l'abbé, moi, vous dis-je; allez toujours. Quel est encore l'homme de lettres qui ne reconnaisse facilement, et dans le livre de l'*Esprit* * et dans le *Système de la Nature*, toutes les belles pages qui sont, qui ne peuvent être que de M. Diderot?... Si nous entreprenions de faire une énumération plus complète, nous risquerions de nommer trop d'ingrats, et ce serait affliger les mânes que nous voulons honorer. (Note de M. Meister.)

* Voir t. II la lettre du 15 février 1759.

science de l'homme de lettres?) « Il faut bien que cela soit ainsi, puisque je blâmerais en d'autres ce que j'approuve en moi. »

Les circonstances, les habitudes de la vie que ces circonstances nécessitent, ont sans doute une grande influence sur le caractère, l'étendue ou les bornes de nos facultés, mais la nature les a souvent modifiées elle-même d'une manière toute particulière, et c'est en vain qu'on voudrait chercher à ces singularités quelque autre origine. S'il y eut jamais une capacité d'esprit propre à recevoir et à féconder toutes les idées que peuvent embrasser les connaissances humaines, ce fut celle de M. Diderot; c'était la tête la plus naturellement encyclopédique qui ait peut-être jamais existé : métaphysique subtile, calcul profond, recherche d'érudition, conception poétique, goût des arts et de l'antiquité, quelque divers que fussent tous ces objets, son attention s'y attachait avec la même énergie, avec le même intérêt, avec la même facilité; mais ses pensées le passionnaient tour à tour si vivement, qu'elles semblaient plutôt s'emparer de son esprit que son esprit ne semblait s'emparer d'elles. Ses idées étaient plus fortes que lui, elles l'entraînaient, pour ainsi dire, sans qu'il lui fût possible ni d'arrêter, ni de régler leur mouvement.

Quand je me rappelle le souvenir de M. Diderot, l'immense variété de ses idées, l'étonnante multiplicité de ses connaissances, l'élan rapide, la chaleur, le tumulte impétueux de son imagination, tout le charme et tout le désordre de ses entretiens, j'ose comparer son ame à la nature telle qu'il la voyait lui-même, riche, fertile, abondante en germes de toute espèce, douce et sauvage, simple et majestueuse, bonne et sublime,

mais sans aucun principe dominant, sans maître et sans dieu.

Je ne suis point disposé à m'affliger ici sur l'incrédulité de mon siècle; la superstition a fait tant de mal aux hommes qu'il faut bien remercier la raison d'être enfin parvenue à en briser le joug; mais quelque volontiers que je pardonne à tous les hommes de ne rien croire, je pense qu'il eût été fort à désirer, pour la réputation de M. Diderot, peut-être même pour l'honneur de son siècle, qu'il n'eût point été athée. La guerre opiniâtre qu'il se crut obligé de faire à Dieu lui fit perdre les momens les plus précieux de sa vie, le détourna souvent de la culture des lettres et des arts, lui fit négliger surtout le talent qui semblait devoir lui assurer le plus de renommée. Il s'était fait philosophe, la nature l'avait destiné à être orateur ou poète. Qui nous assurera même que dans quelque autre siècle elle n'eût pas encore mieux réussi à en faire un Père de l'Église? Il n'aurait pas été moins propre à marcher sur les traces de Luther ou de Calvin, s'il eût été capable d'une conduite plus soutenue, qu'il n'avait pas eu dans le caractère autant de faiblesse qu'il avait dans l'esprit de force et de fermeté.

Toutes les vertus, toutes les qualités estimables qui n'exigent pas une grande suite dans les idées, une grande constance dans les affections, étaient naturelles à M. Diderot. Il avait l'habitude de s'oublier lui-même, comme la plupart des hommes ont celle de ne penser qu'à eux. Il se plaisait à se rendre utile aux autres, comme on se plaît à un exercice agréable et salutaire. Toute la finesse, toute l'activité d'esprit que l'on emploie ordinairement à faire sa propre fortune, il l'employait à obliger le premier venu, souvent même il se permettait de passer la

mesure nécessaire; une intrigue bien compliquée, lorsqu'il la croyait propre à le conduire à ce but, prêtait un nouvel intérêt au plaisir qu'il avait de rendre service. Timide et maladroit pour son propre compte, il ne l'était jamais pour celui des autres. *Est-il bon ? est-il méchant ?* c'est le titre d'une petite comédie où il voulut se peindre lui-même. Il avait, en effet, plus de douceur que de véritable bonté, quelquefois la malice et le courroux d'un enfant, mais surtout un fonds de bonhomie inépuisable.

C'est de la meilleure foi du monde qu'il se sentait porté à aimer tous ses semblables, jusqu'à ce qu'il eût de fortes raisons de les mépriser ou de les haïr; lorsqu'il avait même de trop justes motifs de s'en plaindre, il courait encore grand risque de l'oublier. Il fallait bien que cela fût ainsi; puisque toutes les fois qu'il se croyait sérieusement engagé à s'en souvenir, il s'était imposé la loi d'en prendre note sur des tablettes qu'il avait consacrées à cet usage; mais ces tablettes demeuraient cachées dans un coin de son secrétaire, et la fantaisie de consulter ce singulier dépôt le tourmentait rarement. Je ne l'ai vu y recourir qu'une seule fois pour me raconter les torts qu'avait eus avec lui le malheureux Jean-Jacques.

M. Diderot conversait bien moins avec les hommes qu'il ne conversait avec ses propres idées. Défenseur passionné du matérialisme, on peut dire qu'il n'en était pas moins l'idéaliste le plus décidé quant à sa manière de sentir et d'exister; il l'était malgré lui, par l'ascendant invincible de son caractère et de son imagination. Le plus grand attrait qu'eût pour lui la société où il vivait habituellement, c'est qu'elle était le seul théâtre où son génie pût se livrer à sa fougue naturelle et se déployer tout entier. Lorsque l'âge eut refroidi sa tête, la société

parut lui devenir indifférente, souvent même il y trouvait plus de peine que de plaisir, et rentrait avec délice dans sa retraite. Ses livres, qui servirent de prétexte aux bienfaits de Catherine II, et dont elle lui avait assuré la jouissance avec tant de grace et de bonté; ses livres, quelques promenades solitaires, une causerie très-intime, surtout celle de sa fille, devinrent alors ses délassemens les plus doux. Cette fille, si tendrement chérie et si digne de l'être, fut jusqu'au dernier moment le charme et la consolation de sa vie; elle lui a fait supporter avec une patience, avec une douceur inaltérable, les longues douleurs et le pénible ennui d'une maladie dont il avait prévu depuis long-temps le terme sans crainte et sans faiblesse.

Vers au Rossignol.

Que ta voix est triste et plaintive!
Tendre oiseau, dis-moi tes regrets;
Est-ce une amante fugitive
Que tu pleures dans ces forêts?

Helas! nous gémirons ensemble.....
Chantre des nuits et de l'amour,
Un même destin nous rassemble
Dans ces bois reculés du jour.

Comme toi je cherche un asile
A mes solitaires douleurs,
Je fuis comme toi d'une ville
Où je n'ose verser des pleurs;

Où mes yeux, chargés de tristesse,
Ne trouvent que des yeux sereins;

Où le plaisir me dit sans cesse ;
« Quand finiront tes noirs chagrins ?

Des cœurs heureux, des insensibles
Que la ville soit le séjour !
Forêts, sous vos ombres paisibles
Cachez l'infortuné et l'amour !

Échappé de ma servitude,
Impatient de soupirer,
Cher oiseau, dans ta solitude
Je viens t'écouter et pleurer.

Ta voix... elle irrite ma peine.
Laisse à mon cœur ces longs soupirs.
Un rapide essor te ramène
Près de l'objet de tes désirs.

Des vastes cieux qui vous séparent
Ton aile franchit les déserts ;
Mais en vain tous mes vœux s'égarerent,
Et se fatiguent dans les airs.

Hélas ! sous ces mêmes ombrages
Toujours mes pas sont arrêtés,
Et toujours ces mêmes rivages
De mes larmes sont humectés.

Si comme toi j'avais des ailes,
Bientôt mes pleurs seraient taris ;
Bientôt par des routes nouvelles
J'aurais volé vers Lycoris.

On a donné, le mardi 3 octobre, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *Fœdor et Lisinka, ou Novogorod sauvée*, drame en trois actes et en prose,

de M. Desforges, l'auteur de *Tom-Jones à Londres*, de *la Femme jalouse*, de *l'Épreuve villageoise*, etc.

C'est une anecdote rapportée, il y a quelques années, dans les papiers publics, qui a fourni le fond de ce nouveau drame.

« Deux jeunes gens de Novogorod - la - Grande s'aimaient, et comme leurs pères étaient mal ensemble, les yeux seuls avaient parlé. L'amant désespéré tomba dans une langueur mortelle, et, prêt à quitter la vie, se traîna jusqu'à la maison de sa maîtresse. Il obtint de sa gouvernante la faveur de lui apporter son dernier soupir. Le père survint ; on cacha le jeune homme sous des matelas roulés, à la manière russe, au fond de la chambre. Le père s'y assit sans le savoir, et sortit ensuite. Après son départ, on s'empessa de faire sortir le malheureux amant ; il n'était plus. L'embarras fut au moins aussi grand que la douleur. Après beaucoup de combats, un esclave cru fidèle fut appelé, on lui exposa le fait. Son imagination alla plus loin ; et supposant que l'amant mort avait été heureux, il voulut l'être aussi pour prix du service qu'on lui demandait. La malheureuse victime évanouie se trouva, à son affreux réveil, l'esclave de son esclave. Il la traînait les nuits, pendant le sommeil de son père, dans les tavernes où il avait coutume de s'enivrer, et l'or de l'infortunée servait à payer ses infâmes débauches. Une nuit, entre autres, il alla jusqu'à vouloir la livrer à ses compagnons d'esclavage et de désordres. L'infortunée alors retrouve tout son courage, s'arme d'un flambeau, et, profitant de leur brutale ivresse, met le feu à la cabane de bois, repaire impur de ces malheureux ; ils périssent tous dans les flammes. De là l'héroïne courageuse et intéressante courut à Pétersbourg, se jeta

aux pieds de Catherine II, dont le nom seul dit tout. Cette auguste souveraine lui pardonna, et la fit mettre, de son consentement, dans un monastère, où probablement elle est encore. »

Cette pièce, grace à la nature même du sujet, ou au talent de l'auteur, a paru plus froide encore qu'elle n'est atroce, et ce n'est pas peu dire sans doute; on n'y a pas trouvé très-heureusement une seule situation qui produise son effet. Cet amant qui se meurt au premier acte, qu'on étouffe au second, qu'on fait griller au troisième et qui n'en épouse pas moins au dénouement, n'inspire aucune émotion qui puisse vous attacher. On ne voit dans le désespoir de Lisinka qu'un acte de démence auquel on ne saurait croire. Cependant ce monstre dramatique a eu une sorte de succès à la première représentation. Quelques traits dans le dialogue d'un caractère assez énergique, un costume neuf pour nous et vraiment agréable, des décorations russes qu'on n'avait jamais vues, et surtout un embrasement dont le spectacle effrayant a causé de vives alarmes à une grande partie des spectateurs, ont fait retentir la salle de *bravo*, et le parterre a demandé l'auteur à grands cris : il s'est pressé de paraître. Mais ce premier engouement ne s'est guère soutenu; dès la troisième représentation, ce spectacle, tout étrange qu'il est, n'a plus attiré que fort peu de monde.

L'Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un Essai sur la chronologie d'Hérodote et une table géographique, par M. Larcher, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc., sept volumes in-8°.

M. Larcher, n'est que trop connu par toutes les plai-

santeries dont l'avait accablé M. de Voltaire, pour s'être avisé de prendre contre lui le parti d'Hérodote, dans une brochure assez fastidieuse, intitulée *Supplément à la Philosophie de l'histoire*. C'est celui dont M. de Voltaire s'est amusé si souvent à estropier le nom, qu'il appelle tantôt *Larchet*, tantôt *Larchier*, tantôt *Toxqtès*; c'est sous ce dernier nom qu'il s'est permis surtout de le turpiner sans égard et sans pitié. Dans *la Défense de mon oncle*, il l'accuse formellement d'inviter nos princesses, madame la chancelière, madame la première présidente, et toutes nos belles dames, à venir donner, dans la cathédrale de Paris, leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre qui se sentirait du goût pour cette auguste cérémonie. « Peut-on pousser, ajoute-t-il, la débauche à ce point? Il faut que l'ennemi de mon oncle soit un bien vilain homme... » Un autre chapitre commence par ces mots : « Il ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de bestialité, il en est enfin convaincu, etc., etc. . . » C'est en passant ainsi toute mesure, que des plaisanteries de ce genre peuvent paraître encore plus folles qu'elles ne sont amères et cruelles.

Il semble, en effet, que l'honnête M. Larcher ne s'en est pas laissé fort émouvoir; il n'a pas cessé de continuer ses savantes recherches, et la traduction que nous avons l'honneur de vous annoncer est le fruit de vingt années de soins et de travaux. Il répond sans humeur aux gaietés de M. de Voltaire, et s'obstine à soutenir de toute la puissance de son érudition que les dames de Babylone étaient obligées une fois en leur vie de se prostituer au premier venu en l'honneur de la déesse Mylitta, non dans son temple proprement dit, mais dans les bocages qui entou-

raient ce lieu sacré. Au témoignage positif d'Hérodote, de Strabon, du prophète Jérémie, il joint encore cette observation très-judicieuse de l'auteur qui a écrit avec tant de hardiesse et de philosophie l'*Histoire des Établissements et du Commerce des Européens dans les deux Indes*, c'est « qu'il n'y a aucun crime que l'intervention des dieux ne consacre, aucune vertu qu'elle n'avilisse. La notion d'un Être absolu est, entre les mains des prêtres qui en abusent, une destruction de toute morale. Une chose ne plaît pas aux dieux parce qu'elle est bonne, mais elle est bonne parce qu'elle plaît aux dieux. » Quant à l'objection tirée de la jalousie des Orientaux, il y répond ce que M. de Voltaire a dit lui-même dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, article *Brachmane*, que la superstition allie tous les contraires. Il présume que cette coutume honteuse s'établit dans un siècle où les Babylo niens n'étaient pas encore policés; qu'elle devint dans la suite un point de religion; que les magistrats, superstitieux alors comme le simple peuple, auraient cru faire un crime en voulant l'abolir, et que les moins crédules d'entre eux étaient retenus sans doute par la crainte de la multitude.

La traduction de M. Larcher, en laissant encore à désirer, quant à l'élégance, quant à la facilité du style, a du moins le mérite d'être toujours claire et fidèle; elle est donc infiniment préférable à celle de Du Ryer, qui s'est souvent trompé sur le véritable sens de l'original, et dont le style d'ailleurs est lâche, diffus et plein de négligence.

Plusieurs remarques du nouveau traducteur d'Hérodote portent à la fois le caractère d'un excellent esprit et d'une littérature profonde; mais l'on y trouve en gé-

néral une si grande profusion de critique et d'érudition, et d'une érudition si fatigante et si vaine, qu'on en est accablé. Il nous est arrivé plus d'une fois, en les parcourant, de nous frotter les yeux pour nous assurer que c'était véritablement du français que nous lisions, et non pas du latin le plus latin du monde, de celui qu'on faisait il y a environ un siècle au fond des marais de la Hollande.

Quoi qu'il en soit, l'Histoire d'Hérodote est un monument si précieux, qu'on ne peut savoir trop de gré à M. Larcher des peines infinies qu'il s'est données pour en conserver, pour en rétablir jusqu'aux moindres détails, pour en expliquer toutes les difficultés, autant que l'ont pu permettre le grand éloignement des temps, l'extrême diversité des mœurs, de la langue et des usages.

Ce n'est pas de nos jours seulement qu'on a reproché au premier historien de la Grèce d'avoir mêlé à ses récits beaucoup de circonstances évidemment fabuleuses. Plutarque et plusieurs autres écrivains de l'antiquité lui avaient déjà fait le même reproche; mais il n'est pas moins certain qu'un grand nombre de particularités rapportées par Hérodote; et que les anciens avaient reléguées au rang des fables, ont été vérifiées par nos naturalistes et par nos voyageurs modernes. Le célèbre Boërhave n'a pas craint de dire, en parlant de lui : *« Hodiernæ observationes probant fere omnia magni viri dicta. »*

Ce qu'il ne faut pas oublier encore, c'est qu'Hérodote s'est permis de rapporter quelquefois des faits dont il doutait lui-même, mais alors il ne manque jamais d'ajouter qu'il se contente de raconter ce qu'on lui a dit. Il est souvent arrivé à ceux qui l'ont traduit ou commenté

de le faire parler en son propre nom, lorsqu'il parlait au nom d'un tiers, et de lui attribuer ainsi des faits ou des opinions dont il était très-éloigné de garantir l'authenticité.

Le Désordre régulier, ou Avis au public sur les prestiges et sur ses propres illusions. Un volume in-16, à Berne.

L'auteur (1) très-inconnu de cet ouvrage annonce qu'il s'occupe d'une traduction des OEuvres du chancelier Bacon; mais pour la faire paraître, il attend l'accueil dont le public daignera honorer ce premier essai de sa plume. Nous avons lieu d'espérer, pour la gloire du philosophe anglais, que cette traduction ne paraîtra jamais. Comment le public pourrait-il accueillir un amphigouri de métaphysique sans plan, sans but, sans liaison, et dont le style, toujours insipide et lourd, n'est souvent ni français ni même intelligible?

Céline de Saint-Albe, comédie en prose et en deux actes, représentée pour la première fois sur le Théâtre Italien, le vendredi 20 octobre, est de madame de Beau-noir, l'auteur de *Fanfan et Colas*, etc.

C'est le drame le plus drame qu'il soit possible d'imaginer, mais dont la marche est si précipitée, que, quelque disposé qu'on soit à se laisser attrister par le fond du sujet, il n'y a guère moyen d'en trouver le moment.

L'exposition et le dénouement de cette pièce se touchent de si près, qu'on est tenté de croire que c'est un ouvrage dont on n'a laissé subsister que le commence-

(1) Antoine de La Salle qui a publié une traduction des OEuvres de Bacon; Dijon et Paris, 1799 à 1802, 16 vol. in-8°.

ment et la fin ; la représentation en a été fort orageuse ; madame de Beaunoir a eu le bon esprit de le retirer, en nous faisant espérer qu'elle retravaillerait ce sujet avec plus de soin, ne pouvant renoncer encore à le croire dramatique, intéressant, et surtout très-moral.

Antoine-Marie-Gaspar Sacchini, né à Naples en 1734, l'un des plus grands musiciens dont puisse s'honorer l'Italie, est mort à Paris le 8 octobre. A l'âge de dix ans, il entra dans un de ces collèges établis à Naples et à Venise sous le nom de *Conservatoires*, où se forme cette foule de virtuoses et de compositeurs qui, destinés à répandre dans l'Europe entière la gloire d'un art né, comme tous les autres, au sein de la belle Italie, servent encore les intérêts de leur pays, par les sommes considérables qu'ils y apportent chaque année.

Sacchini employa les premières années de ses études, dans le conservatoire de Lorette, à celle du violon. Il acquit une très-grande force sur cet instrument, et ce fut peut-être à ce premier succès qu'il dut ensuite cette facilité si heureuse qu'il eut de donner à la partie instrumentale de ses compositions ces dessins brillans, ingénieux et variés qui la distinguent. La nature, cependant, appelait M. Sacchini à un talent plus rare que celui de l'exécution. Un des plus grands maîtres de contrepoint qui aient jamais existé en Italie, et qui fut celui des Pergolèse, des Piccini, des Guglielmi, des Traetta, etc., le célèbre Durante, entendit quelques airs que Sacchini avait composés dans les momens de loisir que lui laissait l'étude du violon ; des intentions, des pensées neuves, auxquelles il ne manquait que d'être embellies par ces formes régulières que l'on n'obtient qu'à l'aide des bons

principes, firent présager dès lors à ce grand homme ce que pouvait devenir quelque jour un pareil élève; en conséquence, il lui fit quitter le violon pour s'appliquer uniquement à l'étude du contrepoint. Sacchini en sut bientôt les élémens, et, ce qui est beaucoup plus difficile, il saisit encore promptement le dessin, la marche, l'ordre et l'enchaînement progressif des phrases musicales, qualités qui seules constituent l'élégance du chant et la pureté de l'harmonie. Sacchini sortit du conservatoire en 1750, et donna; en 1756, à Naples, un opéra comique, son premier ouvrage, dont le succès annonça ceux qu'il devait obtenir dans le genre sérieux, genre auquel son goût, son caractère personnel semblaient le rendre plus propre. Il composa successivement, pour les théâtres de Rome, de Naples et de Venise, les opéra de *la Sémiramide*, *l'Artaserse*, *il Cid*, *l'Andromaca*, *il Crespo*, *l'Ezio*, *l'Olympiade*, *l'Armida*, *l'Adriano*, etc. Il fut appelé à Brunswick, cour si célèbre alors par l'éclat de ses fêtes (1), et les succès qu'il y eut pendant quatre ans furent les mêmes que ceux qu'il avait obtenus sur les théâtres d'Italie. L'amour de la patrie le rappela à Venise; il y fut maître du conservatoire de *l'Ospidaletto*. C'est dans cette école, destinée uniquement à l'éducation des jeunes filles, que Sacchini développa le talent qu'il devait aux leçons de Durante, par la manière dont il traita les chœurs de plus de trente oratorio, qu'il composa et fit exécuter dans ce conservatoire, qui les possède et les garde encore précieusement. Sacchini quitta ensuite

(1) Ces fêtes ont été remplacées aujourd'hui, dit-on, par un spectacle plus touchant, celui des bénédictions du peuple, dont une administration vigilante et paternelle accroit chaque jour la richesse et le bonheur.

(Note de Grimm.)

Venise pour aller à Rome; il rencontra dans cette ville le célèbre chanteur Guarducci, qui revenait de Londres; ce fut lui qui engagea Sacchini à passer dans ce pays, qui paie à grands frais les arts qu'il fait semblant d'aimer. Sacchini resta douze ans en Angleterre; il y composa, entre autres opéra, ceux de *Tamerlan*, d'*Antigono*, de *Perseo*, *Montezuma*, *il Cresco*, *l'Erifile*, etc.; et ce sont celles de ses compositions que la proximité du pays qu'il habitait a fait connaître davantage en France. Il eut envie de voir cette patrie des beaux-arts, chez laquelle aucun n'a pris naissance, à la vérité, mais qui les aime avec idolâtrie, et qui en a perfectionné plusieurs (ce n'est pas encore celui de la musique): Sacchini fit un petit voyage à Paris, en 1780; il y rencontra son camarade d'études et le rival de ses succès en Italie, Piccini. Il vit à Paris ce célèbre compositeur aux prises avec les partisans de Gluck, acharnés encore à disputer les succès de *Roland*, d'*Atis* et d'*Iphigénie en Tauride*. Ce fut Piccini qui engagea son compatriote à essayer ses talens sur notre théâtre lyrique; ce fut lui-même qui, pour attacher ce grand talent à sa nouvelle patrie, et soutenir la cause qu'il y défendait de toutes les forces de ce nouvel athlète, le fit connaître d'une reine si disposée à protéger un art à qui elle se plaît souvent à prêter elle-même tout le charme que peuvent inspirer les graces et la beauté. Sacchini, beaucoup plus touché des bontés avec lesquelles Sa Majesté daigna l'accueillir que des six mille livres de pension qu'elle voulut bien lui faire assurer, consentit à quitter Londres pour se fixer à Paris. Il y donna bientôt son opéra de *Renaud*. Le succès de cet ouvrage, douteux aux trois premières représentations, finit par être complet. Piccini triomphait; il voyait dans le succès de la première

composition de son ami une preuve de plus en faveur de la musique italienne, et il était loin de s'attendre que les Gluckistes chercheraient, dans ce succès de Sacchini, un moyen de se venger des siens. Il ne savait point encore assez que les gens de lettres qui s'étaient déclarés contre lui avaient des principes qui ne leur permettraient jamais de lui pardonner d'avoir détruit par des faits leurs assertions contre les procédés de la musique italienne, quoique Gluck lui-même en eût fait souvent l'emploi le plus heureux dans ses meilleures compositions. Cet homme, justement célèbre, à qui la révolution qu'il a opérée sur notre théâtre lyrique assure une gloire qu'on voudrait en vain lui disputer, venait d'être frappé de plusieurs attaques d'apoplexie; ses partisans ne pouvaient plus espérer de ce grand homme de nouvelles compositions, si nécessaires pour réveiller l'attention publique un peu lasse d'admirer ses chefs-d'œuvre. *Roland*, *Atis*, *Iphigénie en Tauride*, réunissaient chaque jour plus de suffrages; le culte décerné à Gluck cessait d'être exclusif, et Piccini menaçait ses détracteurs de l'opéra de *Didon*. Des succès ainsi renouvelés prouvaient trop contre la doctrine de ceux qui avaient magistralement prononcé que la musique italienne n'était et ne pouvait pas être dramatique; ils pensèrent que l'honneur de leur opinion, plus encore que celui de Gluck, demandait qu'ils se hâtassent d'opposer au succès renaissant de son rival un homme dont le talent pût offrir à sa secte des objets de comparaison, et surtout de nouveaux moyens de dénigrement. Cet homme, ils ne pouvaient le trouver parmi les compositeurs nationaux; le succès de *Renaud*, qui venait de justifier la grande réputation de Sacchini, bien plus encore que leur goût, leur indiqua celui qu'ils pou-

vaient opposer à Piccini. Sacchini fut bientôt entouré. Son esprit faible, plus susceptible que jaloux, se laissa facilement persuader que son compatriote, l'ami de sa jeunesse, qui l'avait attiré et fait retenir en France, était envieux de ses succès et cherchait à les déprimer; dès lors il s'éloigna de Piccini. C'est à cette scission que nous avons dû un troisième parti, celui des Sacchinistes, sorte de Gluckistes mitigés qui n'appartiennent parfaitement à cette secte que par leur jalousie contre Piccini. C'est ainsi que, dans des circonstances bien moins importantes sans doute, les diverses factions qui divisent un empire ne se réunissent parfaitement que dans leur haine contre celle qui menace d'obtenir la supériorité; mais ces petites manœuvres, fruit de cet esprit de parti qui, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, a divisé les Français sur le genre de musique qui leur convient, sans leur apprendre à en faire de la bonne, étaient absolument inutiles au mérite réel des opéra de *Chimène* et de *Dardanus*, que Sacchini fit succéder à celui de *Renaud*. Il eut la faiblesse de penser devoir étayer leur succès du crédit de la cabale, et elle eut la sottise de croire y avoir contribué; mais cette faiblesse de caractère ne doit en rien diminuer la gloire qu'ont méritée à M. Sacchini les trois ouvrages qu'il a donnés sur notre théâtre lyrique. Son opéra d'*OEdipe à Colonne*, joué seulement sur le théâtre de la cour, et qu'on attend avec impatience sur celui de la capitale, doit encore nous faire regretter davantage ce grand homme, qui s'occupait d'un nouvel ouvrage (1), qu'il n'avait pas entièrement achevé lorsque la mort nous l'a ravi.

M. Sacchini est mort d'une goutte remontée, que l'on

(1) L'opéra d'*Evelina*, tiré d'une tragédie anglaise. (Note de Grimm.)

a traitée comme une fièvre maligne. Combien n'est-il pas à regretter que l'ignorance d'un médecin nous ait privés d'un talent si supérieur, et dans l'instant de sa plus grande force ! Nous n'entreprendrons point de faire l'éloge d'un homme que pleureront long-temps les divers théâtres qu'il avait enrichis de ses productions ; il n'appartient qu'aux grands maîtres d'un art de louer dignement ceux qui, comme eux, ont ajouté à sa gloire. C'est ce que vient de faire Piccini dans un éloge de Sacchini, qu'il a fait imprimer dans le *Journal de Paris* quelques jours après sa mort. Après avoir fait observer la manière dont Sacchini a excellé dans les rondeaux, il ajoute « que ce fut sur le théâtre de Londres qu'il put développer toutes les ressources de son art et la richesse de son génie dans les chœurs liés à l'action, et qui sont tous du plus grand caractère ; dans ces chefs-d'œuvre d'harmonie et de chant, où les quatre parties sont si bien disposées, où l'on ne voit rien d'oisif, où tout tend au même but, où l'on ne distingue pas une mesure inutile, où enfin chaque partie forme séparément un chant si bien suivi, si bien modulé, que, même isolée, elle devient un morceau capital.

« Dans toutes les productions sorties de la plume de M. Sacchini, ajoute M. Piccini, on ne saurait trop admirer cette marche facile, ce chant mélodieux, ce caractère tantôt grave, tantôt gai, brillant, pathétique, amoureux, sombre, et toujours si bien soutenu, cette manière enchanteresse de lier et d'enchaîner l'une à l'autre ses phrases musicales, sans que l'oreille soit jamais choquée, même dans les transitions les plus dures, qu'il emploie toujours tant d'art à préparer et à résoudre ; cette précision exacte où vous ne pouvez rien ajouter ni

rien ôter, et où tout est fini; enfin la richesse de ses accompagnemens, si bien distribués, adaptés avec tant d'adresse qu'ils ne peuvent nuire à la partie chantante, qu'il a toujours regardée comme principale et traitée avec autant de grace que de noblesse. »

Que pourrons-nous ajouter à une définition si juste et si précise du grand talent de M. Sacchini? Nous remarquerons seulement, quant à sa personne, qu'il était d'une taille au-dessus de la moyenne; que sa figure était aussi noble qu'intéressante; d'un caractère habituellement doux et tranquille, mais qui laissait cependant entrevoir une ame brûlante et dévorée de passion. L'amour, ce sentiment dont tous ses ouvrages portent une si vive empreinte, le maîtrisait avec une violence extrême. Un penchant si impérieux a nui quelquefois à son amour pour le travail et pour la gloire, mais il réparait ces torts par cette facilité prodigieuse qui distingue surtout les maîtres de son école. Parmi plusieurs traits de sa vie qui pourraient justifier la vérité de cette observation, nous nous bornerons à rappeler ce qui lui arriva à Milan. Il y avait été appelé pour y composer le premier opéra. Il y devint amoureux de la première cantatrice; ses charmes lui avaient fait oublier le but de son voyage et son engagement avec l'entrepreneur du spectacle. Quelques jours avant l'ouverture du théâtre, celui-ci vint trouver Sacchini pour convenir avec lui du jour où l'on commencerait la première répétition de son opéra. Sacchini lui avoua qu'il n'en avait pas encore fait une note. On se figurera sans peine le désespoir d'un homme dont cette négligence causait la ruine; il entra dans une sorte de fureur contre l'insouciant et amoureux Sacchini; mais celle dans les bras de qui il avait oublié qu'il avait un

opéra à faire arrêta l'emportement de l'entrepreneur : « Qu'on nous enferme, lui dit-elle, avec deux copistes, et je vous réponds que Sacchini ne sortira pas d'ici que l'opéra ne soit achevé. » En effet, sans se séparer un instant de son Armide, il se mit à composer avec une telle rapidité, que les deux copistes avaient de la peine à le suivre; en quinze jours l'opéra fut fait, copié, appris et mis en scène; et cet opéra, c'est *l'Olympiade*, l'un de ses chefs-d'œuvre.

DÉCEMBRE.

Paris, décembre 1786.

La Nouveauté, fable; par M. Hoffmann (1).

Au lieux où règne la Folie
 Un jour la Nouveauté parut.
 Aussitôt chacun accourut;
 Chacun disait : « Qu'elle est jolie!
 Ah! madame la Nouveauté,
 Demeurez dans notre patrie;
 Plus que l'esprit et la beauté
 Vous y fûtes toujours chérie..... »
 Lors la déesse à tous ces fous
 Répondit : « Messieurs, j'y demeure; »
 Et leur donna le rendez-vous
 Le lendemain à la même heure.
 Le jour vint, elle se montra
 Aussi brillante que la veille.
 Le premier qui la rencontra
 S'écria : « Dieu ! comme elle est vieille ! »

(1) Nous croyons cette fable déjà imprimée. (*Note de la première édition.*)

Épigramme à un prétendant à l'Académie;
par M. de Rhulière.

Si tu prétends avoir un jour ta niche
Dans ce beau temple où sont quarante élus,
Et d'un portrait guindé vers la corniche
Charmer les sots, quand tu ne seras plus,
Jà n'est besoin d'un chef-d'œuvre bien ample,
Mais de flatter le sacristain du temple;
Puis ce monsieur t'ouvrira le guichet,
Puis de lauriers tu feras grande chère,
Puis immortel seras comme Porchaire,
Maury, Cottin, et La Harpe et Danchet.

*Inscription mise au bas du tableau de la boutique d'une
nouvelle marchande de modes, rue Neuve-des-Petits-
Champs.*

Ici les fleurs s'épanouissent
Pour parer leur Divinité;
Ici les arts se réunissent
Pour rendre hommage à la Beauté.
De la Nature avec succès
Ici l'Art jaloux suit les traces:
Le Goût naquit chez les Français
Exprès pour habiller les Graces.

*Le Voyageur sentimental, ou ma Promenade à
Yverdun (1);* par M. Vernes le fils. Petit volume in-16.

M. Vernes le père est l'auteur d'un mauvais ouvrage de théologie sur le christianisme de J.-J. Rousseau, d'un plus mauvais roman contre les philosophes, intitulé *Confidences philosophiques*, etc. Il était pasteur à Genève, il en a été renvoyé dans la dernière révolution,

(1) Réimprimé en 1825, avec un second voyage fait par l'auteur quarante ans après. Paris, Fournier, 2 vol. in-12.

pour avoir été l'un des chefs les plus ardens du parti démocratique. Son fils avait déjà donné quelques preuves d'un talent agréable dans plusieurs pièces fugitives insérées dans différens recueils. Le petit ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer n'a point de tort plus réel que celui de vouloir imiter une des productions les plus inimitables qui existent peut-être en aucune langue, le *Voyage sentimental* de Sterne; mais, quelque hasardé que puisse paraître un pareil essai, on n'oubliera point que c'est celui d'un très-jeune homme, et l'on conviendra que sa témérité n'a pas toujours été malheureuse. L'histoire de *l'Aveugle et sa fille*, celle de *Marianne*, *l'Homme au mouton*, *les Noces de Justine et de Julien*, le chapitre du *Traîneau*, celui du *Ruban*, tous ces tableaux n'ont sans doute ni la simplicité, ni la profondeur, ni la finesse, ni l'originalité de l'auteur anglais, mais ils n'en portent pas moins le caractère intéressant d'une ame naïve et sensible, d'une imagination vive et délicate. Quoique le style du *Voyageur sentimental* ait quelquefois encore le goût du terroir, il ne manque en général ni de rapidité; ni de précision.

Le voyage de Fontainebleau n'a pas été heureux cette année en nouveautés dramatiques. C'est durant ce voyage que l'on donne ordinairement à la Cour les prémices des ouvrages destinés à être joués dans le cours de l'hiver sur nos différens théâtres. Le petit nombre de pièces qu'on y a représentées laisse même l'idée la plus défavorable de tout le répertoire sur lequel elles ont été choisies; car nous nous garderons bien d'accuser ici l'insouciance de nos auteurs, qui, suivant l'usage, n'auront pas manqué d'employer autant d'intrigue, autant de

moyens de crédit pour obtenir l'honneur si hasardeux d'une chute ou d'un succès devant la Cour, que s'il eût été question d'un emploi de finance ou de quelque autre place dont le produit eût décidé à jamais de leur fortune. Il est à observer que la Cour accorde presque toujours des gratifications aux auteurs des ouvrages représentés à Fontainebleau, et que ces ouvrages, faveur bien plus précieuse encore, n'étant plus assujettis à l'ordre du répertoire ordinaire, peuvent être joués à Paris immédiatement après l'avoir été à la Cour ; c'est à cet avantage que tient l'importance qu'on attache au privilège d'être jugé d'abord sur un théâtre où les succès, toujours incertains, n'ont jamais été considérés comme légalement prononcés, puisqu'il est convenu de regarder le public de Paris comme juge en dernier ressort des jugemens portés par le public de la Cour. Cependant on ne peut se dissimuler que la manière de juger de ce tribunal en première instance ne soit bien différente de ce qu'elle était autrefois depuis qu'il est permis d'y applaudir comme ailleurs. Ci-devant l'on écoutait dans le plus profond silence, et ce silence absolu, en marquant beaucoup de respect pour la présence de Leurs Majestés, laissait infiniment d'incertitude sur le sentiment que pouvait avoir éprouvé le plus grand nombre des spectateurs : depuis que la reine a bien voulu permettre que cette grande étiquette fût oubliée, il est bien rare que le public de Paris ne confirme pas les arrêts prononcés par la Cour.

Nous allons avoir l'honneur de vous donner l'aperçu des pièces représentées pendant le voyage de Fontainebleau.

La première est *le Nouveau Robinson*, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes. Les paroles sont

de M. de La Chaboussière, connu par la comédie des *Maris corrigés*; la musique est de M. Daleyrac. Le poète a tiré la première partie de son ouvrage d'une comédie anglaise intitulée *la Tempête*, la seconde partie est prise dans le roman de *Cléland* de l'abbé Prévôt.

Sir Richard, à la suite d'une intrigue, a été obligé de fuir l'Angleterre avec sa fille et un fils de milord Ackinson. Jeté sur une île déserte avec ces deux enfans en bas âge, il a pris grand soin de leur cacher la différence de leur sexe en les formant aux mêmes exercices. Cette précaution ne les a pas empêchés de s'aimer. Milord Ackinson, quelques années après, est jeté à son tour sur le même rivage par ses matelots révoltés. Il parvient, comme dans le roman, aidé de sir Richard, à reprendre son vaisseau, à enchaîner les mutins, et finit par consentir au mariage de son fils avec la fille de son libérateur.

On a trouvé dans le poëme du *Nouveau Robinson* des longueurs et des invraisemblances dont la musique n'a pu racheter l'ennui. Cet ouvrage n'a eu aucun succès.

L'Amitié à l'épreuve, comédie lyrique en vers et en trois actes, paroles de M. Favart, musique de M. Grétry, avait déjà été donnée en 1771, et n'avait que médiocrement réussi; quelques années après (1), réduite en un acte, elle n'avait pas été accueillie plus favorablement. On vient de la faire reparaitre à Fontainebleau, en trois actes, mais avec trois rôles absolument nouveaux, Timur, frère de la jeune Indienne, Amilcar, nègre esclave de Timur, et Betsy, suivante de Corali.

Au premier acte, le nègre vient annoncer à Corali le retour de Blanford, qui revient de l'Inde avec son frère

(1) En 1776.

Timur. Récit d'un naufrage en langage nègre. Au second acte, Timur reçoit l'aveu que lui fait sa sœur de son amour pour Nelson. Il l'engage à retourner avec lui dans l'Inde pour fuir son amant et ne pas tromper son bienfaiteur. Ce second acte est terminé par un duo charmant entre Amilcar et Betsy, à qui ce nègre fait une déclaration d'amour dans ce jargon naïf et tendre dont le musicien a parfaitement bien saisi le caractère et l'originalité. Le seul changement qu'il y ait au troisième acte est dans le dénouement. Corali, subjuguée par les instances de Nelson et de sa sœur, est prête à signer le contrat de mariage que lui présente Blanford, lorsque Timur paraît pour annoncer à ce dernier que sa sœur le trompe et qu'elle aime Nelson, etc.

Tous ces changemens n'ont pas jeté un intérêt plus vif sur l'action, et la prolongent, pour ainsi dire, gratuitement. C'est à ce défaut essentiel, et qui tient peut-être à la nature même du sujet, quelque intéressant qu'il paraisse dans le conte de M. Marmontel, qu'il faut attribuer l'extrême sévérité avec laquelle cet ouvrage a été jugé sur le théâtre de Fontainebleau. S'il a été traité avec plus d'indulgence sur le théâtre de Paris, c'est qu'apparemment l'on y a été plus touché de la beauté de quelques airs chantés par mademoiselle Renaud avec une supériorité dont nous n'avions pas encore vu d'exemple.

On a donné, le 26 octobre, *Phèdre*, tragédie lyrique, paroles de M. Hoffmann, musique de M. Lemoine, auteur de celle d'*Électre*. L'auteur du poëme a suivi assez fidèlement le plan de la *Phèdre* de Racine, à l'épisode d'Aricie près, qu'il a entièrement supprimé; au lieu de s'empoisonner comme dans la tragédie, Phèdre se poi-

garde : c'est presque le seul changement qu'il y ait dans le dénouement. Quant à la musique, elle est l'abjuration la plus éclatante du système anti-musical que M. Lemoine avait adopté dans son opéra d'*Électre* ; ce musicien, dans cette première composition, semblait n'avoir eu d'autre soin que celui d'outrer la manière de Gluck, et de dépouiller un ouvrage, fait pour être chanté, de tout ce qui pouvait ressembler à du chant. Il a cherché à composer la musique de *Phèdre* dans le style dont *Chimène* et *Didon* nous ont offert le modèle le plus accompli ; le succès cependant de cet ouvrage estimable a pu paraître douteux, la reine ayant préféré de revoir *la Caravane* à la place d'une seconde représentation de *Phèdre*, annoncée sur le répertoire de la Cour pour le 9 novembre. Il est vrai qu'on pourrait imputer cette préférence moins à quelques longueurs très-justement reprochées à cet opéra qu'à l'envie que Madame, fille de la reine, a témoignée, pendant la représentation de *Phèdre*, de revoir les chameaux qui jouent un si grand rôle dans le premier acte de *la Caravane* ; la reine, avec raison, a voulu donner à cette jeune princesse le spectacle qui pouvait l'intéresser davantage.

On a représenté, le 6 novembre, *Azémire*, tragédie en cinq actes de M. Chénier, connu seulement par *le Page supposé*, comédie tombée, il y a deux ans (1), et à Fontainebleau et à Paris.

Azémire est une reine de Cilicie qui aime et qui est aimée du jeune Turenne, fait prisonnier dans l'expédition des croisades ; elle veut partager son trône avec lui, malgré les feux dont Soliman brûle pour elle. Tandis que le guerrier français balance entre l'amour et son

(1) Le 14 novembre 1785. Voir tome XII, page 476.

devoir, le brave d'Amboise arrive du camp de Bouillon pour traiter d'un échange de prisonniers, qui rend la liberté à Turenne. Celui-ci consent d'abord à suivre d'Amboise, puis il retourne à sa maîtresse, que son désespoir accable, puis il revient à d'Amboise, qui, pour l'engager décidément à le suivre, lui déclare « qu'il va le dénoncer à tous les Français comme un lâche. » Cette menace fixe les irrésolutions de Turenne; il cède, et d'Amboise l'entraîne enfin pour ne plus revenir. Azémire, désespérée, fait appeler Soliman, lui cède son trône et se tue.

Cette tragédie, dont le sujet ressemble à celui de *Médée*, d'*Ariane*, de *Didon*, de *Bérénice*, qui est surtout une amplification du sujet d'*Armide*, est tombée de la manière la plus scandaleuse à Fontainebleau, malgré tout l'intérêt qu'a paru prendre à son succès madame la duchesse d'Orléans, qui en avait sollicité et obtenu la représentation; des ris immodérés, et, ce qui est bien plus indécent encore, des coups de sifflet, ont été des signes non équivoques de l'ennui que cette tragédie faisait éprouver. M. Chénier s'est empressé d'en appeler au tribunal de Paris. Il a feint de redouter les efforts d'une cabale que ses succès et son âge n'ont pas dû lui mériter encore, et, grâce à l'appui de ses protections, il a obtenu que les Comédiens emploieraient, pour dérouter les ennemis de sa gloire, le même subterfuge dont ils usèrent, pour la première fois, lors de la représentation de *l'Enfant prodigue* de Voltaire; au moment où l'on allait jouer *Zaïre*, un acteur est venu annoncer que l'indisposition d'un de ses camarades empêchait de donner la pièce affichée, et qu'ils suppliaient le public de vouloir bien, au défaut de cette tragédie, accepter la première

représentation de la pièce nouvelle. Cette demande a été accueillie avec transport ; le premier acte d'*Azémire* a éprouvé l'heureux effet de ce sentiment, mais cette bienveillance a cédé à l'ennui qui d'acte en acte a semblé se renforcer jusqu'au dénonement, et, malgré quelques belles scènes entre Turenne et d'Amboise, la malheureuse *Azémire* a éprouvé sur le théâtre de Paris, à peu près le même sort qu'à Fontainebleau. Nous aurons l'honneur de vous rendre un compte plus détaillé de cette tragédie, si l'auteur se détermine à la faire reparaître.

Le 2 novembre, on devait donner *les Horaces*, tragédie lyrique en trois actes, paroles de M. Guillard, musique de M. Salieri, l'auteur de celle des *Danaïdes*. La répétition que l'on en fit la veille devant la reine confirma l'opinion que nous avons prise de cet ouvrage aux répétitions qui en avaient été faites à Paris ; la tristesse et l'insignifiance continue de cette composition parurent si accablantes, qu'on pria un des principaux acteurs de feindre une indisposition subite, pour se dispenser de donner un ouvrage dont la chute était prononcée d'avance. On l'a remplacé par l'opéra d'*Iphigénie en Tauride*, dont il fallut faire venir les décorations dans la nuit, en poste, avec le nouveau Ballet des *Sauvages*.

Les Méprises par ressemblance, opéra comique en trois actes, paroles de M. Patrat, musique de M. Grétry, donné le 7 novembre, ont eu un sort plus heureux. Ce sujet est une imitation de la comédie des *Ménechmes*.

Deux soldats qui se ressemblent ont fait par hasard, dans une auberge, l'échange de leurs havresacs. L'un d'eux arrive le premier dans un village où un aubergiste le prend pour son fils, qu'il attend depuis quelques jours ; ce soldat profite de la méprise pour faire la cour

à la fille de cet aubergiste, dont il est devenu subitement amoureux. Le véritable fils paraît à son tour; il est arrêté comme auteur d'une rixe dont le premier soldat a été la véritable cause, et dans laquelle il a prodigieusement rossé le filleul du bailli de ce village. Ces méprises donnent lieu à plusieurs scènes assez comiques, qui ont soutenu l'ouvrage et l'ont fait réussir, quoique le dénouement en soit obscur et très-invraisemblable. La musique a paru digne de la réputation de l'auteur.

Le 13 du même mois, on a donné *le Comte Albert*, opéra comique en deux actes, et sa *Suite* en un acte, paroles de M. Sedaine, musique de M. Grétry. Le sujet de ce nouveau drame est la fable *du Rat et du Lion* (1), dont le génie original de M. Sedaine a trouvé le secret de mettre le fond et la morale en action.

Un homme de qualité a été obligé de quitter la France pour éviter les suites d'un duel. Il est revenu à Paris pour arranger des affaires de famille. Au moment d'entrer dans sa maison, il sauve la vie à un malheureux qui, ayant laissé tomber le fardeau dont il était chargé sur le pied d'un officier gascon, n'eût point échappé sans lui à la brutalité de cet homme violent, tout prêt à lui passer son épée au travers du corps. L'homme de qualité est bientôt arrêté par des gardes qui épiaient son retour, et qui le conduisent à la Bastille. Arrivé dans ce château, que M. Sedaine s'est contenté de désigner par le nom du quartier de Paris dans lequel il est situé, le géôlier et le porte-clefs viennent lui demander s'il ne désire rien. Le porte-clefs est ce même porte-faix à qui le comte a sauvé la vie; il le reconnaît, et se retire avec le géôlier, qui annonce au comte qu'il va lui envoyer à dîner. On

(1) La Fontaine, liv. II, fable 11.

voit bientôt reparaître le porte-clefs chargé d'une corbeille qui contient le dîner du comte, occupé dans ce moment à recevoir et à dire les derniers adieux à sa femme. Antoine s'en fait reconnaître en lui rappelant le service qu'il lui a rendu le matin; il le force à prendre son vêtement, son bonnet, lui recommande d'affecter le son rauque de sa voix en répondant aux sentinelles devant lesquelles il doit passer; resté ensuite seul avec la comtesse, Antoine exige qu'elle lui lie les mains derrière le dos, et, étendu à terre, il veut qu'elle feigne de le menacer d'un couteau dont il l'arme. Il appelle alors secours; Antoine feint d'accuser le comte, aidé de la comtesse, de l'avoir lié pour faciliter son évasion. Celle-ci, conduite devant le gouverneur, est remise en liberté, pendant qu'on fait des poursuites inutiles pour reprendre son mari.

La Suite du comte Albert, que M. Sedaine n'a vraisemblablement intitulée ainsi que pour ne pas manquer à la règle d'unité, de temps et de lieu, se passe dans une terre du comte, à quelques lieues de Bruxelles. Un vieux domestique, qui craint que son maître n'ait été arrêté, veut renvoyer la nocé de sa fille, dont on avait déjà fait tous les apprêts, pour aller lui-même à Paris s'informer du sort de son maître. Plusieurs scènes d'une naïveté attachante, entre les deux jeunes amans, forment tout l'intérêt de cet acte épisodique que dénote l'arrivée du comte, de la comtesse et de l'honnête et reconnaissant Antoine, qu'une jeune fille du village épouse pour récompenser la générosité de son action.

Cet ouvrage n'a pas eu un succès décidé. Le premier acte n'a pas plu; le second a intéressé davantage, mais cet intérêt même a paru nuire à l'effet du troisième.

L'impression qu'un talent aussi rare que celui de la

jeune Laure, l'élève du célèbre Vestris, a faite sur toute la Cour, est difficile à exprimer ; mais ce qui pourra surprendre encore davantage, ce sont les difficultés que le maître de cette enfant a eues à vaincre pour obtenir que le roi et la reine eussent la liberté de voir un phénomène digne de fixer quelques instans leurs regards ; le détail des moyens, des sollicitations employés pendant cinq jours par les partisans du sieur Gardel, compositeur actuel des ballets de l'Opéra, pour empêcher cette jeune élève de danser sur le théâtre de la Cour, est aussi souverainement ridicule que le succès de cette enfant a été éclatant. Le roi et la reine l'ont singulièrement applaudie ; Leurs Majestés ont voulu non-seulement que la demoiselle Laure dansât une seconde fois, mais elles ont encore ordonné à M. le duc de Villequier, premier gentilhomme d'exercice, de la leur présenter à leur dîner. Une marque de satisfaction et de bonté si distinguée a paru la récompense la plus flatteuse à celui à qui nous devons ce nouveau prodige, et justifie bien tout ce que nous avons eu l'honneur de vous dire de la surprise et de l'admiration qu'avait excitées son début à Paris (1).

La Femme comme on n'en connaît point, ou Primauté de la Femme sur l'Homme, brochure in-12, avec cette épigraphe :

Prenez, lisez..... triomphez.

Par M. de Sainte-Colombe.

Ce n'est, sous un titre différent, qu'une nouvelle édition de *la Lucina sine concubitu* d'Abraham Johnson.

(1) Mademoiselle Laure n'était alors âgée que de onze ans ; elle avait débuté à l'Opéra le 3 octobre et obtenu un succès d'enthousiasme ; on l'a surnommée unanimement *l'Amour*.

On y prouve, avec beaucoup d'érudition, de modestie et de gravité, que la femme est un être plus parfait que l'homme, et bien supérieur à lui quant à la reproduction de son espèce. Ce qu'on n'avait regardé jusqu'ici que comme une plaisanterie assez frivole, peut-être même comme un moyen de tourner en dérision un des plus grands mystères de la foi chrétienne, semble justifié aujourd'hui par les observations de nos plus célèbres naturalistes; plusieurs expériences suivies avec l'attention la plus scrupuleuse ont persuadé à l'abbé Spallanzani et au fameux docteur Hunter qu'une femelle exactement isolée pouvait concevoir, féconder et produire; le médecin de Londres prétend même en avoir acquis la certitude par l'exemple de la femme d'un de ses amis intimes. La France est le dernier pays du monde où l'on pourra se permettre de parler sérieusement d'une semblable découverte.

La Veuve Anglaise, comédie nouvelle en un acte et en prose, représentée pour la première fois sur le Théâtre Italien, le mardi 29 novembre, est de M. Faur, secrétaire de M. le duc de Fronsac, l'auteur d'*Amélie et Monrose*, etc.

Rivers, l'amant de cette jeune veuve, a perdu, la nuit précédente, à un bal masqué, vingt mille livres sterling qui composaient toute sa fortune. Cet événement, au lieu de l'éclairer sur le danger du choix qu'elle a fait, l'y attache plus fortement encore. Elle lui envoie, pour le consoler, le billet que voici : « Je promets de donner au porteur ma fortune et ma main. » Grâce à la discrétion du valet chargé du message, l'oncle de la veuve intercepte la lettre, s'empare de ce singulier titre, et le

remet à un quaker de ses amis, à qui il destinait depuis long-temps sa nièce. Le quaker fait semblant de consentir à le faire valoir, mais après avoir inquiété nos deux amans d'une manière assez gaie, il finit non-seulement par rendre le billet, mais, comme il découvre aussi que c'est lui qui a gagné les vingt mille livres au jeune homme, il oblige la veuve à les reprendre, et détermine l'oncle à l'unir de bonne grace à son jeune rival.

Quelque invraisemblable, quelque étrange que soit le billet au porteur, qui fait tout le nœud de ce petit drame, il donna lieu à quelques traits plaisans ; le rôle du quaker est assez bien soutenu, et le dénouement a paru faire quelque plaisir.

C'est le mardi 21 novembre qu'on a représenté, pour la première fois, sur le théâtre de l'Académie Royale de Musique, *Phèdre*, tragédie lyrique en trois actes (1). Les paroles sont de M. Hoffmann, qui n'est encore connu que par quelques jolies pièces fugitives insérées dans différens recueils. L'auteur de la musique est M. Lemoine ; au lieu de rappeler celle de son *Électre*, la première justice qu'on lui doit aujourd'hui, c'est de l'oublier.

Le poète a suivi assez exactement la conduite et le plan de la tragédie de Racine, il n'en a retranché essentiellement que l'épisode d'Aricie.

Cet ouvrage a été mieux accueilli à Paris qu'il ne l'avait été à Fontainebleau, sans avoir cependant un succès décidé. L'action du poëme, quoique conçue d'après l'inimitable tragédie de Racine, a paru souvent froide et languissante, parce que l'auteur, en transportant son

(1) Cette pièce avait d'abord été représentée sur le théâtre de la cour à Fontainebleau. Voir précédemment page 231.

sujet sur la scène lyrique, n'a pas toujours bien jugé quelles étaient les beautés de son modèle qu'il devait conserver, et quelles étaient celles qu'il devait s'interdire; c'est ce qu'on a surtout remarqué dans la scène de confiance de Phèdre avec OEnone, et plus encore dans celle où cette reine fait à Hippolyte l'aveu d'une passion trop malheureuse. Les plus beaux développemens, fussent-ils même embellis de tout le charme des vers de Racine, ceux même qui ajoutent tant d'intérêt à la tragédie parlée, risquent souvent de faire longueur dans une scène de tragédie-opéra. Le rôle d'Hippolyte, auquel M. Hoffmann a laissé toute la sévérité du caractère que lui donne Euripide, a paru faible; celui de Thésée, que Racine même n'a pu parvenir à rendre intéressant, est encore plus insignifiant dans l'opéra. Si, pour justifier les vœux parricides de Thésée, Racine a cru, d'après Sénèque, devoir soutenir l'accusation d'OEnone par celle d'une femme qui a toute la confiance de son épouse, et ajouter encore à ces deux témoignages celui de l'épée qu'Hippolyte a laissée entre ses mains; si cependant quelques critiques ont osé regarder ces preuves réunies avec tant d'art comme insuffisantes, et blâmer la crédulité de Thésée, combien ne peut-on pas condamner plus raisonnablement l'inconséquence du père d'Hippolyte, qui, dans l'opéra, proscriit son fils et le dévoue à la vengeance de Neptune, sur l'accusation isolée d'une simple confidente! Ce trait blesse toutes les convenances, et rend le rôle de Thésée non-seulement atroce, mais presque ridicule, ce qui se pardonne beaucoup moins au théâtre comme dans le monde. Au reste, ce n'est point ce défaut seul qui a nui au succès de l'opéra; on lui a reproché surtout ce ton si soutenu de tristesse et de

langueur qui, n'offrant jamais qu'une même couleur au musicien, a répandu sur l'action même du drame une monotonie qu'il était si important et peut-être si facile d'éviter. On l'a blâmé avec raison de s'être privé de tous les avantages qu'il pouvait tirer de l'épisode d'Aricie. L'amour d'Hippolyte pour cette jeune princesse, cet amour si intéressant dans la tragédie de Racine, qui contraste si heureusement avec celui de Phèdre, qui développe tous les tourmens de sa passion d'une manière si touchante et si tragique, lorsqu'elle apprend tout à coup qu'elle a une rivale; cet amour était un moyen si propre à jeter de la variété et du mouvement dans l'action, par les contrastes et les transitions heureuses qu'il eût offertes au compositeur, que M. Hoffmann aurait dû l'inventer si Racine ne l'eût créé avant lui. Quant au style de cet ouvrage, quoiqu'on y trouve des négligences, il a souvent de la douceur, de la sensibilité; il est presque toujours assez lyrique; c'est la partie la plus louable de ce poëme, et on lui eût rendu plus généralement cette justice, si tout le monde ne savait pas par cœur les vers de Racine; M. Hoffmann n'en a pas conservé un seul, il l'aurait dû quelquefois peut-être, malgré le danger inévitable de la comparaison, danger auquel il n'a point échappé, parce qu'il s'est mis trop souvent dans la nécessité de rappeler ces vers en employant absolument les mêmes idées, les mêmes mouvemens.

Quant à la musique, il est évident que M. Lemoine a essayé de se rapprocher, dans cette composition, du système de l'école italienne, autant qu'il avait cru devoir s'en éloigner dans son *Électre*. Le récitatif, sensiblement imité de celui de *Didon*, est la partie la plus estimable de son travail, et celle qui a paru plaire davantage. La facture

des airs, et surtout celle des accompagnemens, annonce combien il a étudié les partitions de Sacchini; mais ces intentions, d'ailleurs si louables, et qui prouvent plus en faveur du système de ces grands maîtres que tout ce que les gens de lettres ont écrit pour le défendre, n'ont pu remplacer dans cet ouvrage ce que le génie seul peut donner. L'opéra de *Phèdre* réunit, ce semble, tout ce qu'on pouvait attendre de la plus profonde connaissance de l'art musical, de la plus heureuse application de ses procédés, jointe à l'entente la plus juste de leurs effets; mais on n'y sent point ces traits d'inspiration, on n'y trouve point ces chants d'une création nouvelle, auxquels tiennent essentiellement le charme et le pouvoir du plus mobile comme du plus séduisant de tous les arts.

1787.

JANVIER.

Paris, janvier 1787.

Lettre sur les Confessions de J.-J. Rousseau.

C'EST pour offrir aux yeux des hommes le portrait d'un homme tout entier que J.-J. Rousseau a écrit ses mémoires. Il espère les présenter au trône de Dieu, et il défie tous les autres hommes d'en faire autant; il assure qu'il ne trouvera personne qui ne vaille infiniment moins que lui, et ne doute pas que Dieu ne soit de son avis.

Il est né à Genève en 1712. Son père avait épousé la fille du ministre Bernard, sœur d'un ingénieur Bernard qui s'était distingué au service de l'Empereur. Madame Rousseau mourut en accouchant de Jean-Jacques; il avait eu un frère aîné qui, très-jeune, s'enfuit de la maison paternelle; et comme on prit peu de peine pour le retrouver, on n'en a jamais entendu parler depuis.

A peine le jeune Rousseau sut-il lire, que son père l'occupait dans sa boutique à lui lire, pendant son travail, tantôt des romans héroïques, tantôt la *Vie des Hommes illustres* de Plutarque. Cette occupation fit à Rousseau, de son propre aveu, beaucoup de mal et beaucoup de bien. Le père de Jean-Jacques eut une querelle avec un Genevois de la classe de ceux qui ont gagné de l'argent avec honneur aux dépens des Français, et qui en conséquence ont bâti des maisons dans les rues

hautes. Les deux citoyens se donnèrent un rendez-vous pour se battre; le syndic de la république, qui était des rues hautes, envoya ordre à l'horloger Rousseau de se rendre en prison, et se contenta d'imposer les arrêts à son voisin des rues hautes. L'horloger, partisan de l'égalité républicaine, refusa d'obéir au syndic, à moins que son adversaire ne fût traité comme lui. Le syndic s'obstina pour les privilèges des rues hautes, et M. Rousseau s'expatria. Il était bon citoyen, mais il aimait le plaisir. Retiré à Lyon, il fit la cour aux jeunes filles du pays, en épousa une, et oublia le pauvre Jean-Jacques. Il avait environ huit ans; on le mit en pension dans une campagne auprès de Genève, chez un ministre nommé Lambercier, avec Bernard son cousin, fils de l'ingénieur Bernard. Leur vie y fut très-douce. Cependant M. Lambercier, s'étant imaginé qu'il était nécessaire d'employer quelquefois les voies de rigueur, les condamna à recevoir le fouet de la main de mademoiselle Lambercier sa sœur. Dès la seconde fois que Rousseau reçut le fouet (il avait alors dix à onze ans tout au plus), mademoiselle Lambercier fit des remarques qui, malgré le goût que les prêtres de toutes les communions chrétiennes ont pour ce genre de correction, déterminèrent son frère à la supprimer, et Rousseau ne fut plus traité en enfant par mademoiselle Lambercier; elle prit même avec lui un ton de réserve qui lui déplut beaucoup. Cependant Rousseau contracta une manie singulière: l'idée d'une jolie femme et des caresses qu'un homme en peut recevoir se lia si fortement dans sa tête avec les corrections infligées par mademoiselle Lambercier, que pendant toute sa vie ses idées voluptueuses ne se portaient que sur un traitement semblable: c'était le seul moyen d'allumer ses désirs, de le rendre

heureux. En sorte qu'ayant toujours eu de l'aversion pour les femmes publiques, et n'osant pas trop, auprès d'autres femmes, joindre à ses déclarations d'amour l'aveu de cette manie, il croit que s'il n'a point été un débauché, c'est en partie à cette même manie qu'il le doit.

Rousseau avait d'abord été heureux dans cette maison; il avait fait quelques progrès dans ses études; mais M. Lambercier s'avisa un jour de faire châtier les deux enfans pour une faute dont ils étaient innocens, et de vouloir les forcer à l'avouer à force de châtimens. Rousseau, irrité de cette injustice, prit de l'horreur pour le maître et pour l'instruction; il cessa de travailler; on le retira de la pension; on le plaça chez un greffier, dans l'intention d'en faire un praticien. Au bout de quelques semaines, le greffier déclare qu'il ne serait bon tout au plus qu'à pousser la lime; et en conséquence Rousseau entra en apprentissage chez un graveur en métaux. Pendant cet apprentissage, Rousseau allait voir quelquefois son père à Lyon. C'est là qu'il fit connaissance avec une demoiselle Goton, à peu près de son âge, qui, ayant appris de lui ou deviné le goût que les corrections de mademoiselle Lambercier lui avait fait contracter, s'empressa de le rendre heureux autant qu'il pouvait l'être de cette manière-là. Les caresses de mademoiselle Goton ont paru sans doute à Rousseau dignes d'occuper l'univers et d'être présentées au trône de Dieu.

Le maître de Rousseau était un brutal sans éducation, qui le rouait de coups, le faisait sortir de table au dessert, et le renvoyait dans la boutique quand il avait compagnie. Rousseau, humilié par ces traitemens, s'avilit peu à peu, devint menteur, gourmand, voleur même; il assure que jamais il n'a pu se corriger de voler, non de

l'argent ou des métaux précieux, mais des misères à son usage. C'est ainsi qu'il en usait chez son maître, à qui il volait des fruits, du papier à dessiner, des outils, mais jamais aucune des plaques d'or ou d'argent qui étaient sous sa main.

Cependant Rousseau avait pris du goût pour la lecture; mais il lisait au hasard et sans projet les livres qu'un libraire lui louait, suivant l'usage de Genève, où les ouvriers et les domestiques louent des livres pour s'occuper le dimanche.

Rousseau avait été battu plus d'une fois pour avoir oublié l'heure de la clôture des portes, et n'être rentré dans la ville que le lundi matin; il fut menacé d'une correction plus forte s'il retombait dans la même faute. Un dimanche au soir, il était encore à quelque distance de la ville lorsqu'il entendit la cloche annoncer la clôture des portes; il court avec deux camarades, arrive à la porte; mais malheureusement celui qui y commandait ce jour-là se plaisait à fermer un peu plus tôt que les autres, et Rousseau était à quatre pas de la porte lorsqu'il la vit fermer sur lui, sans que ses cris ni ses larmes aient pu lui faire obtenir grace. Il se jette sur le glacis, mord la terre de rage, jure de ne jamais rentrer dans Genève, et dit adieu à ses camarades, qui, plus patients ou ne craignant pas d'être traités si rigoureusement, attendirent tranquillement l'heure de l'ouverture des portes.

Le matin, Rousseau écrivit à son cousin Bernard, qui avait conservé pour lui de l'amitié, quoique la conduite de Rousseau et son état d'ouvrier les eussent un peu séparés. Bernard vint le voir, lui apporta de l'argent, une petite épée, quelques nippes, et lui dit adieu.

Lorsque Rousseau partit de Genève, il avait oublié le

peu de latin qu'il avait appris chez M. Lambercier; les romans qu'il avait lus avaient échauffé son imagination, mais il avait été plus frappé des aventures des héros que de leurs sentimens; sa tête était devenue romanesque, son ame était celle d'un polisson mal élevé. Il avait pris chez son maître l'habitude de voler, et ne savait pas assez son métier pour gagner sa vie. Au bout de quelques jours, des paysans savoyards, à qui il avait demandé une retraite, l'adressèrent à un curé qui, disaient-ils, le recevrait bien : c'était un gentilhomme savoyard du même lieu qu'un des gentilshommes de la cuiller (1). Rousseau, qui avait ouï dire à Genève que tous ces gens-là avaient fait pacte avec le diable pour détruire la sainte œuvre de la réformation, fut curieux de voir comment un de leurs descendans serait fait. Il trouva un fort bon homme qui le retint à dîner et lui fit boire de bon vin, accompagnant chaque rasade d'un argument en faveur de la présence réelle. Rousseau, qui savait fort peu de théologie, aimait mieux boire que répondre, le curé le crut ébranlé; mais ne se sentant point assez fort pour achever une conquête de cette importance, il lui proposa d'aller à Annecy achever sa conversion, par les soins d'une respectable dévote, qui, comme lui, avait autrefois été engagée dans l'erreur. Rousseau prit une lettre pour elle et partit.

Il n'avait point changé d'opinion sur la religion catholique, n'était point ébranlé sur le peu qu'il savait des dogmes de sa communion; il n'avait non plus aucune envie de vendre sa conversion. Cependant il partit pour Annecy, ne cherchant qu'un moyen de vivre et de voir du pays. En arrivant à Annecy, Rousseau va chez ma-

(1) On les nommait ainsi parce que, ennemis des Genevois qu'ils s'étaient autrefois vantés de manger à la cuiller, ils portaient comme signe de ralliement une cuiller attachée à leur cou.

dame de Warens (c'était la dame à qui il était adressé); on lui dit qu'elle est sortie pour aller à vêpres, qu'il pourra la joindre en chemin; il court sa lettre à la main. Le nom de respectable dévote l'avait effrayé. A son approche, madame de Warens se retourne, et Rousseau reste stupéfait d'admiration et d'amour. C'était une femme de trente ans, petite, un peu grasse, mais fraîche, animée, avec l'air de la bonté et (ce que Rousseau ne voyait pas, quoiqu'il en éprouvât déjà l'effet) le regard d'une femme pour le moins voluptueux. Elle lui dit de revenir après vêpres, lui donna ensuite à souper, à coucher, à dîner le lendemain, et Rousseau eût trouvé fort doux d'être converti par elle.

Rousseau apprend ici à ses lecteurs que madame de Warens, née d'une des premières maisons du pays de Vaud, s'étant brouillée avec son mari et sa famille par des aventures un peu multipliées, était venue se jeter aux pieds de Victor Amédée, dans un voyage qu'il avait fait en Savoie. Victor la reçut bien, la mena à Turin, la convertit, mais, au bout de très-peu de temps, la renvoya en lui donnant une pension de deux mille francs, qu'elle mangeait à Annecy. Elle se livrait à toute sorte de projets : chimie, finance, politique, manufactures, commerce, tout était de son ressort. Le désordre de sa tête tenait, à ce que dit Rousseau, à la facilité avec laquelle elle adoptait les opinions de ses amans, ce qui, vu leur multiplicité, avait dû produire un grand bouleversement dans ses idées. Peut-être paraîtrait-il extraordinaire à des esprits vulgaires que Rousseau imprime des réflexions de cette espèce sur une femme qui l'a nourri pendant plusieurs années, et qu'il a contribué, par ses dépenses, à faire tomber dans la misère. Mais ses mé-

moires devant être un jour présentés au trône de Dieu, Rousseau n'a pas cru devoir lui faire grace des petits péchés de madame de Warens.

Cette dame ne voulut point se charger de la conversion de Rousseau, il fut décidé qu'on l'enverrait à l'hospice de Turin. L'évêque d'Annecy donna quelque argent pour le voyage. On mit Jean-Jacques entre les mains d'un des faiseurs de projets de madame de Warens, qui partait pour Turin. On fit le voyage à pied, et l'homme à projets eut soin de s'arranger de manière que Rousseau, en arrivant, n'avait plus un sou. Il se présenta à l'hospice, et lorsqu'il eut entendu réfermer sur lui les lourdes portes de cette triste demeure, il commença à réfléchir sur la démarche qu'il avait faite et sur les suites qu'elle pourrait avoir.

M. Rousseau, le père, avait appris la fuite de son fils; il alla jusqu'à Annecy pour le retrouver, et il arriva le jour même ou le lendemain de son départ. Comme il était à cheval; il eût pu joindre son fils, qui voyageait à pied avec le faiseur de projets et sa femme; mais il n'en prit pas la peine. Il n'en avait pas fait davantage pour retrouver son fils aîné lors de sa fuite. Il paraît que l'amour paternel n'était pas le sentiment dominant de cette famille.

Jean-Jacques, enfermé dans l'hospice, fut conduit aux instructions; il y vit arriver trois néophytes qui avaient l'air de francs bandits; et leur mine n'était pas trompeuse. Ils se disaient alors Esclavons, et prétendaient avoir besoin d'être baptisés. Cependant ils l'avaient déjà été deux ou trois fois, comme l'un d'eux l'avoua depuis à Rousseau; mais ils trouvaient cette manière de gagner leur vie plus douce que de travailler. D'une autre porte

sortirent quelques filles dont la malpropreté et la figure étaient fort assorties à la mine des bandits. Une seule était très-jolie. Rousseau espérait lier société avec elle, mais les hommes et les femmes ne communiquaient ensemble qu'aux heures de l'instruction.

Il y avait déjà long-temps que cette fille était dans l'hospice; les prêtres ne la trouvaient jamais assez convertie. Mais peu de temps après l'entrée de Rousseau, l'ennui la prit à un tel point qu'elle déclara positivement aux prêtres qu'elle sauterait les murs de la maison, si, convertie ou non, on ne lui en ouvrait les portes; et ils furent obligés, à leur grand regret, de recevoir son abjuration.

Rousseau n'avait aucune envie d'être catholique, mais l'ennui le gagnait, et, moitié pour se désennuyer, moitié pour différer sa conversion ou la rendre plus brillante, il se mit à disputer vigoureusement, citant à tort et à travers quelques passages de l'Écriture qu'il avait retenus, et quelques raisonnemens qu'il avait entendu faire à des ministres contre le papisme. On le trouva si savant qu'on fut obligé de faire venir un théologien du dehors.

Cependant un des Esclavons s'attacha singulièrement à Rousseau, et après quelques agaceries, auxquelles Rousseau ne comprenait rien, se trouvant seul un jour, l'Esclavon lui fit des propositions très-claires. Rousseau les rejeta; l'Esclavon se borna ensuite à demander de légères caresses; voyant enfin qu'il ne pouvait rien espérer de son camarade, il prit le parti de s'en passer, et Rousseau vit des choses dont il n'avait aucune idée, et dont il fit une description d'un style bien étrange pour un homme qui a peint les amours d'Émile et de Sophie.

Rousseau raconta son aventure à une vieille femme employée dans l'hospice; elle le redit, et l'économe en-

voya chercher Rousseau, le loua sur sa pudeur, le blâma d'avoir fait un éclat qui pouvait nuire à la réputation d'une sainte maison; lui raconta que lui-même dans sa jeunesse avait allumé les mêmes désirs; qu'on l'avait surpris dans le sommeil, qu'en se réveillant il avait voulu se défendre, mais inutilement; et il finit par dire à Rousseau que, si c'était la douleur qui lui faisait peur, il pouvait l'assurer que cela ne faisait pas autant de mal qu'il le croyait. Ces étranges paroles étaient prononcées devant un grave prêtre qui n'en paraissait pas scandalisé. Rousseau fut effrayé, et n'ayant pour échapper à ce qui le menaçait d'autre ressource que de se faire catholique, il aima mieux prendre le parti de croire à la présence réelle.

Voilà donc Rousseau déterminé à se convertir. L'Esclavon eut le pas sur lui; on le baptisa huit jours avant l'abjuration de Rousseau, et la cérémonie fut plus pompeuse; car on rend d'autant plus d'honneurs aux néophytes qu'ils ont eu un plus grand chemin à faire pour devenir catholiques. La cérémonie de Rousseau fut pourtant assez belle: il y avait devant lui deux hommes portant chacun un grand bassin de cuivre, sur lequel ils frappaient avec une petite baguette. Les bonnes âmes jetèrent leurs aumônes dans le bassin. L'abjuration faite, on ramena Rousseau à l'hospice en procession; ensuite on lui ôta son habit de cérémonie, on lui rendit le sien; on lui donna vingt francs, qui était tout le produit de la quête, et on le mit à la porte de la maison. Jean-Jacques avait imaginé que la conversion d'un Genevois ferait, à Turin, bien plus d'effet; il vit disparaître en un clin d'œil toutes les espérances romanesques dont il était bercé, et trouva heureusement une logeuse qui, pour un sou par nuit, lui donnait une retraite. Il vivait de pain,

et de lait : son hôtesse, à qui il raconta son histoire, et qui était une femme de bon sens, lui promit de lui chercher quelque place, et lui conseilla de tâcher de tirer parti du peu qu'il savait de son métier de graveur. En effet, il se proposa pour graver à très-bon marché des armoiries et des chiffres sur de la vaisselle ou des bijoux, et il trouva quelques pratiques, entre autres madame Basile, jeune et très-jolie femme d'un vieux marchand jaloux, qui avait, en partant pour un voyage, laissé madame Basile sous la garde d'un commis très-brutal, et d'autant plus incapable de laisser tromper son maître pour d'autres, qu'il aurait eu plus d'envie que madame Basile le trompât pour lui-même. Rousseau devint éperdument amoureux de madame Basile; il eut un jour le bonheur de passer une demi-heure à genoux sur la natte où elle avait les pieds posés : enivré par le plaisir de la regarder, sa tête se laissa tomber sur les genoux de madame Basile, sa bouche se colla sur sa main, tout cela se passait sans dire une parole; mais on entendit tout à coup arriver le commis. Rousseau, en écrivant cette histoire cinquante ans après, n'en avait pas oublié la plus légère circonstance, et ce fut, dit-il, un des plus heureux momens de sa vie. L'arrivée du mari interrompit cette liaison, au grand regret de Rousseau. Quant à madame Basile, il paraît qu'elle n'avait jamais eu d'intentions bien sérieuses. La logeuse de Rousseau lui procura, par son crédit, l'avantage d'entrer comme laquais chez madame la comtesse de Vercellis, femme dont Rousseau, qui lui a servi de secrétaire, compare le style à celui de madame de Sévigné. Cependant elle parut sentir très-faiblement le mérite de son nouveau laquais, ne montra point un désir bien vif de con-

naître ses aventures, se contentant des réponses très-courtes de Rousseau à quelques questions qu'elle lui fit comme par manière d'acquit; et en mourant, trois mois après, ne lui laissa rien par son testament. Rousseau en paraît encore étonné en écrivant ses mémoires. Cependant, quand il entra chez madame de Vercellis, elle était mourante d'une maladie incurable, et sa manière de penser l'aurait plutôt éloignée que rapprochée d'un petit vagabond de Genève, qui était venu comme un étourdi se faire catholique à Turin. A la mort de madame de Vercellis, le comte de La Roque, son neveu et son héritier, renvoya toute la maison. Dans le déménagement, un ruban rose glacé d'argent se trouva perdu; la nièce de la femme de chambre, à qui il appartenait, s'en plaignit; on fouilla les paquets des domestiques, et le ruban se trouva dans une des poches de Rousseau. Rousseau, surpris, soutint qu'il n'avait pas pris le ruban, et que Marie le lui avait donné. Marie était une petite Savoyarde assez jolie, très-jeune et fort innocente; madame de Vercellis, qui, dans les derniers temps de sa vie, n'avait plus besoin de cuisinier, l'avait prise pour faire son bouillon. Le comte de La Roque voulut que Marie et Rousseau fussent confrontés devant lui en présence de toute la maison. Marie parut très-calme et très-affligée; elle protesta en pleurant de son innocence: « Ah ! M. Rousseau, lui dit-elle pour tout reproche, je ne vous aurais pas cru d'un si mauvais caractère. » Rousseau, au contraire, continua d'accuser Marie avec une effronterie *infernale* (je crois me rappeler que c'est son expression). L'assemblée parut être contre Marie; il paraît que c'était aussi l'opinion du comte de La Roque, puisqu'il donna depuis Rousseau à un de ses amis. Ce-

pendant il ne voulut pas juger, et chassant de sa présence les accusés, « sortez, leur dit-il, j'abandonne le coupable à ses remords. » Rousseau dit que cinquante ans après cette aventure, la nuit, pendant ses insomnies, il crut encore entendre la voix du comte de La Roche. Mais il paraît que ses remords n'ont commencé à le tourmenter que long-temps après l'événement, lorsque, se trouvant à Paris dans cette société qu'il méprisa si fort depuis, il commença à éprouver quelques sentimens honnêtes; du moins pendant le temps qu'il resta dans la ville de Turin, pendant celui qu'il passa en Savoie, on ne voit pas qu'il ait pris la moindre peine pour s'informer du tort que sa calomnie avait pu faire à Marie, et pour chercher à le réparer; et même lorsque dans ses mémoires il insiste sur les malheurs qui ont pu arriver à Marie, sur les remords que cette idée lui fait éprouver, il ne montre pas avoir songé une seule fois en sa vie qu'il pouvait réparer ses malheurs en partie, et qu'il y était obligé. Rousseau retourna chez sa logeuse; il fit alors connaissance avec M. Gaimé, précepteur des enfans de M. de Mellarède, qui lui donna d'excellens conseils, tâchait de lui inspirer quelques principes d'une véritable morale, cherchait à élever son ame. C'est un des deux hommes d'après lesquels il a tracé le tableau du *Vicaire savoyard*; mais le deuxième, qui était un prêtre du séminaire d'Annecy, devint curé quelque temps après ses liaisons avec Rousseau, et fut interdit pour avoir fait un enfant à sa voisine. Rousseau attribue cette aventure à un vieux Savoyard, qu'il dit, dans *Émile*, être protégé par M. de Mellarède: d'où il résulte que Jean-Jacques, pour rendre au précepteur des enfans de M. de Mellarède un témoignage public de sa reconnais-

sance, a imaginé de lui attribuer, dans son *Émile*, une aventure qu'il n'a jamais eue.

Rousseau commençait à ne savoir que devenir, lorsqu'un jour le comte de La Roque l'envoya chercher, lui annonça que sur sa recommandation M. le marquis de Villefranche (à ce que je crois), de la maison des Solar (1), lui donnerait une place dans sa maison. M. de La Roque lui parla de cet arrangement comme d'une chose très-avantageuse, et qui pouvait le conduire à la fortune. Rousseau courut bien vite chez le marquis de Villefranche. Il trouva un vieillard vénérable, ayant de l'esprit, et surtout beaucoup de raison et de bonté. Il traita Rousseau avec amitié, et lui proposa d'accepter dans sa maison une place de laquais. Rousseau ne s'attendait pas à cette chute. Il accepta cependant; à la vérité, le vieux marquis lui déclara qu'il ne porterait point la livrée, qu'il ne monterait pas derrière les voitures, et qu'il ne serait attaché au service de personne en particulier.

Rousseau fut à peine établi dans la maison, qu'il devint amoureux de mademoiselle de Solar, petite-fille du marquis; il ne quittait pas son antichambre, où il attendait des journées entières le plaisir de la voir passer, et sa vue le saisissait à un tel point que mademoiselle de Solar ayant un jour laissé tomber son gant, Rousseau n'eut pas la force de le ramasser, et eut le chagrin de voir un autre laquais attirer les regards de mademoiselle de Solar, et recevoir ses remerciemens. En servant à table, il épiait toutes les occasions de la servir, et, les yeux fixés sur elle, il cherchait à deviner ce qu'elle avait envie de demander, car jamais mademoiselle de Solar

(1) C'est chez le comte de Gouvon, premier écuyer de la reine, que M. de La Roque conduisit Rousseau.

ne s'avisait de s'adresser à lui. Enfin, un jour qu'un seigneur piémontais, qui prétendait bien savoir le français, s'avisa de trouver une faute d'écriture dans la devise de la maison de Solar, *tel fieri qui ne tue point*, et de dire qu'il eût fallu écrire *fieri*, Rousseau ne put s'empêcher de sourire; le marquis de Villefranche lui ordonna de parler; il prouva très-bien que le mot *fieri* était bien écrit, parce que ce mot venait du latin *ferit*. Son explication eut un grand succès, et mademoiselle de Solar eut la bonté de lui demander à boire. Rousseau, tout hors de lui, répandit sur l'assiette et sur mademoiselle de Solar la moitié du verre, et, pour comble de malheur, le jeune Solar s'avisa de lui dire : « Pourquoi tremblez-vous donc en donnant à boire à ma sœur ? » Mademoiselle de Solar rougit, et le lendemain sa mère défendit au pauvre Rousseau de rester dans l'antichambre de sa fille.

Vers ce temps, l'abbé de Solar revint dans la maison paternelle; il prit Rousseau en affection, l'employa à copier tantôt des mémoires de politique, tantôt des dissertations sur la littérature italienne, et, trouvant qu'il ne savait pas le latin, se chargea de lui en donner une leçon chaque jour. Rousseau ne profita point de cette partie de son éducation; mais comme l'abbé de Solar connaissait très-bien la littérature, et surtout la poésie italienne, et que Rousseau eut occasion d'écrire sous lui beaucoup de remarques sur ces objets, il en prit le goût qui ne l'a point abandonné depuis.

L'amitié de l'abbé de Solar améliora le sort de Rousseau; il ne servit plus à table, ne fut plus traité comme un domestique. Il paraît que la famille de Solar, occupée des intrigues de la cour de Turin, et prétendant aux places dans les négociations, avait envie de s'assurer

d'un homme qui eût des talens, et qui fût absolument son ouvrage. Elle avait jeté les yeux sur Rousseau ; mais Rousseau avait fait connaissance avec un polisson genévois de son âge, et qui avait comme lui quitté son pays. La société de ce polisson lui fit négliger ses instructions ; on lui en fit des reproches, et on ferma à son ami la porte de la maison. Enfin Rousseau continuant à se mal conduire, on lui signifia son congé ; mais on lui dit qu'avant de sortir, il fallait qu'il parlât au jeune Solar. Ce jeune homme lui fit sur son étourderie, sur les conséquences qu'elle pouvait avoir pour lui, un discours si sensé, si supérieur à son âge et à ce que Rousseau lui connaissait d'esprit, qu'il était aisé de voir que ce discours était le fruit des leçons du grand-père ou de l'abbé de Solar. Il fut terminé par la proposition de le reprendre et de tout oublier s'il voulait promettre de renoncer à ses liaisons avec le petit Genève, et de continuer à travailler pour s'instruire. Rousseau avait déjà arrangé son voyage avec son ami ; ils devaient courir ensemble le Piémont et la Savoie, munis d'une fontaine de Héron, qu'ils montreraient pour de l'argent ; il répondit fièrement qu'il ne s'exposerait pas à être chassé deux fois de la même maison. Il sortit, et M. de Solar lui ferma la porte un peu rudement sur les épaules. Après cette aventure, Rousseau partit, sans même dire adieu à l'abbé de Solar, et sans le remercier des leçons de latin qu'il lui avait données. Au bout de quelques jours, la fontaine de Héron se cassa. Rousseau s'aperçut que son ami n'était qu'un polisson, et ils se quittèrent sans regret à Anancy, où Rousseau retourna chez madame de Warens, qui le reçut à merveille. « On en dira tout ce qu'on voudra, dit-elle à sa femme de chambre, je le garderai ici. »

On lui donna donc une jolie petite chambre, dont la vue donnait sur une prairie agréable, et le voilà établi chez madame de Warens.

Il remarque à cette occasion qu'il avait encore son pucelage, mais qu'il n'était plus vierge. Malgré l'horreur que l'Esclavon lui avait inspirée, il avait profité de ses leçons; content de jouir à sa manière (c'est-à-dire d'après la manière que les corrections de mademoiselle Lambercier lui avaient fait contracter) des objets que son imagination lui présentait, il avait appris à se suffire à lui-même. Son tempérament s'était développé, et dans le temps où il était chez sa logeuse, ne sachant pas comment déterminer les femmes à le rendre heureux, quand il espérait de pouvoir se retirer sans être surpris, il s'amusait à montrer à celles qu'il rencontrait l'objet dont mademoiselle Lambercier avait si singulièrement ému la sensibilité; du moins c'est ce que j'ai entendu, car il s'exprime ainsi : « ce n'était pas l'objet obscène, c'était l'objet ridicule que je leur montrais. » Un jour il s'était emparé d'une allée souterraine, voisine d'un puits où les servantes des maisons voisines allaient chercher de l'eau. Là il avait commencé sa facétie ordinaire, se montrant et se retirant tour à tour; tout d'un coup il entend qu'on veut reconnaître et châtier le polisson caché dans l'allée; il s'enfonce; elle était très-longue, mais une lumière le poursuit; enfin il est surpris à l'extrémité par quelques vieilles femmes armées de manches à balai et par un grand homme noir qui commandait la troupe. On l'interroge assez brutalement; il répond qu'il est un pauvre prince allemand attaqué de folie, et qui voyage pour rétablir sa raison. Alors le grand homme qui lui avait fait tant de peur prononce qu'il faut le laisser aller, au grand regret

des vieilles, qui auraient bien voulu que leurs manches à balai ne restassent pas inutiles. Quelques jours après, étant avec ses camarades, il rencontra le grand homme, qui le reconnut. « Ah ! vous voilà, mon prince, lui dit-il : avouez que je vous ai fait grand'peur, moi qui ne suis qu'un coïon. » Heureusement, dit Rousseau, ses camarades ne demandèrent aucune explication au grand homme.

Rousseau vécut heureux quelque temps chez madame de Warens, éperdument amoureux d'elle sans qu'il s'en doutât. Elle était très-gaie, et ils passaient les journées à s'amuser comme des pensionnaires de couvent. Cependant madame de Warens était trop occupée de projets pour n'en pas former sur l'état futur de Rousseau. Elle décida d'abord qu'il serait prêtre. Il fallut donc sortir de la maison, et s'en aller dans le plus triste séminaire apprendre le latin pour la troisième fois. Le supérieur était un bon homme. C'était un petit vieillard borgne, hideux, ami de madame de Warens, qui lui avait donné dans la maison l'emploi de la lacer, fonction qu'il remplissait gravement, tandis que madame de Warens jouait tantôt avec Rousseau, tantôt avec quelques autres de ses amis, le traînant après elle toujours fidèlement attaché à son lacet. Le premier maître qu'on donna à Jean-Jacques lui déplut au point de lui donner des vapeurs ; le deuxième fut un très-bon homme, c'est un des deux modèles du *Vicaire savoyard*. Mais Rousseau n'apprit point encore le latin, et il fut déclaré incapable de devenir prêtre, comme on l'avait déjà déclaré incapable d'être procureur. Rousseau était alors assez bon catholique, et croyait de très-bonne foi au dieu de madame de Warens. Il ignorait encore quel accom-

modement elle avait fait avec son dieu pour le dogme ou pour la morale. Ce fut, à ce que je crois, peu après cette sortie du séminaire que Rousseau fut témoin d'un miracle. Le feu avait pris dans la ville d'Annecy, et menaçait l'église des Cordeliers. La maison de madame de Warens était fort proche. Rousseau aida dans le déménagement, et revint ensuite dans le jardin, prier Dieu d'éteindre le feu à côté de sa bonne maman. L'évêque, qui accourut avec les cérémonies de l'église, le pria de plus près encore. Enfin le vent changea, l'église ne fut pas brûlée; on cria au miracle, et Rousseau y crut de très-bonne foi; il n'était pas même éloigné de s'imaginer qu'il y avait eu aussi quelque part, tant la présence de madame de Warens et la circonstance de la nuit et du jardin avaient donné de ferveur à sa prière. C'est ce miracle qu'il attesta dix ans après, et bien tard pour son honneur, lorsqu'on voulut faire un saint de ce pauvre évêque d'Annecy. Fréron déterra cette attestation, et l'inséra dans ses feuilles, lorsque les *Lettres de la Montagne* parurent. Rousseau a la bonne foi de convenir que c'était une excellente plaisanterie.

Madame de Warens, ne pouvant tirer parti de la théologie pour la fortune de Jean-Jacques, voulut essayer de la musique de la cathédrale. Cette manière de vivre convint davantage à Rousseau. Son maître était un ivrogne très-gai; il soupait quelquefois avec Rousseau chez madame de Warens. C'est dans ce temps, à ce que je crois, que Rousseau raconte en grand détail qu'étant sorti un matin de chez lui pour voir le lever du soleil, il trouva sur le bord d'un ruisseau voisin de la maison deux jeunes demoiselles à cheval, dont l'une était d'Annecy, et l'autre, née en Suisse, s'était établie chez son

amie pour quelque temps. Elles avaient seize à dix-sept ans, et Rousseau environ dix-neuf ans. Les chevaux ne voulaient point passer l'eau; Rousseau en prend un par la bride, se met dans l'eau jusqu'aux genoux, et fait passer les demoiselles de l'autre côté du ruisseau. Elles lui proposent de les accompagner à quelques lieues de là, dans une métairie appartenant aux parens de la demoiselle d'Annecy, où elles vont passer la journée. Rousseau accepte, et monte en croupe derrière une d'elles. Ici Rousseau interrompt sa narration pour demander pardon aux dames de la cour d'avoir été en croupe derrière cette demoiselle sans prendre quelques libertés. Cependant on arrive; la journée se passe très-bien: les jeunes filles étaient fort innocentes et fort gaies; Rousseau fut fort nigaud et fort amoureux, mais sans savoir bien précisément de laquelle des deux; toujours prêt à faire une déclaration à celle avec qui on le laissait seul un instant, et toujours interrompu par l'autre avant que la première phrase fût arrangée. Cependant il eut dans ces tête-à-tête le bonheur de baiser la main d'une de ces demoiselles, qui eut à peine l'air de s'en apercevoir. Rousseau crut alors que le moment de son bonheur était venu; mais la compagne arriva. En se séparant le soir, les demoiselles convinrent que l'une d'elles prendrait Rousseau pour amoureux, et que l'autre jouerait le rôle de confidente. Cette plaisanterie, que Rousseau était tenté de prendre autrement, n'eut pas de suite; mais en écrivant ses mémoires, il paraît dans le récit de cette aventure ne pas pouvoir se persuader que deux jeunes filles aient pu traiter avec légèreté un petit écolier de musique qui devait un jour devenir J.-J. Rousseau. Il ne fit pas de grands progrès en ce genre, et il fallut quitter

cette étude, parce que M. Le Maître (c'est le nom de sa dignité); parce que, dis-je, ce M. Le Maître, qui était vieux, sujet à des attaques d'épilepsie, et qui n'avait pour tout bien que ses recueils de messes, de motets, etc., voulait tâcher d'en tirer quelque parti pour s'assurer de quoi vivre. Il n'avait rien à espérer de la reconnaissance du chapitre d'Annecy, et beaucoup à se plaindre de la hauteur des chanoines, qui ne croyaient pas qu'un homme qui a prouvé des quartiers paternels et maternels puisse avoir tort contre un roturier. Il résolut donc de quitter Annecy; mais les chanoines, avec qui il avait des engagements, eussent empêché son départ ou saisi sa musique. Il partit en secret pour Lyon avec Rousseau. La musique allait plus doucement. Le pauvre musicien s'avise de conter son aventure à un comte de Lyon et à un cordelier : tous deux trahirent le musicien, et avertirent les chanoines d'Annecy. La musique fut confisquée. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que le même cordelier ayant passé en Savoie, et se trouvant de la société de madame de Warens quelque temps après, Rousseau en fait le portrait comme d'un très-honnête homme; après quoi il ajoute froidement : « Il est vrai qu'il trahit le secret du pauvre Le Maître, et il faut avouer que ce ne fut pas le plus beau trait de la vie du père Caton. »

M. Le Maître, quelques jours après son arrivée à Lyon, eut une attaque d'épilepsie dans la rue. Rousseau l'accompagnait; le peuple accourt; Rousseau dit à ses voisins l'adresse de M. Le Maître, tourne le coin de la rue, et part pour Annecy, laissant son maître et son ami étendu sur le pavé entre les mains de la populace. A son retour, Rousseau fut reçu de madame de Warens comme s'il ne venait pas de faire une mauvaise action (je ne suis

pas cependant sûr qu'il la lui ait avouée); il passa quelque temps encore chez elle; après quoi madame de Warens fut obligée, par la suite de ses projets, et pour des affaires dont Rousseau n'a jamais su le secret, de quitter Annecy pour aller à Turin, de Turin à Paris et de Paris à Chambéry, où elle fixa ensuite son séjour. Elle commença par charger Rousseau de conduire sa femme de chambre à Fribourg, chez ses parens. Elle était assez jolie, et Rousseau, pendant tout le voyage, coucha dans la même chambre; il ne croyait pas que la bonne fille eût fait beaucoup de résistance; mais il avoua qu'il n'osa rien tenter, parce qu'il ignorait quelle attitude il fallait prendre, et qu'il craignait apparemment que la jeune fille ne voulût point se donner la peine de l'instruire. Après avoir remis cette fille à ses parens, Rousseau passa par Lyon, où il vit son père qui était remarié. On le reçut bien; on lui donna d'excellens avis, à souper, à coucher, mais on ne lui parla ni de rester ni de lui procurer une place. Il partit donc, ne sachant où aller, et ayant à peine de quoi payer son gîte pendant quelques jours.

Dans ce voyage de Suisse, il lui arriva deux fois de coucher dans les auberges, ou d'y vivre sans avoir de quoi payer. Il a remboursé depuis ces bonnes gens. Il parle beaucoup à ce sujet de la générosité des pauvres: On voit, par la suite de son histoire, qu'il aurait pu parler aussi de celle des riches; mais jamais à leur égard il ne lui échappa d'effusion de cœur. On voit qu'il regardait un bienfaiteur riche comme un homme qui avait de la supériorité sur lui, au lieu qu'il devenait lui-même le supérieur en honorant des effusions de sa reconnaissance quelques malheureux cabaretiers de village. Je ne

sais si c'est à l'occasion de la détresse où il était alors que, parlant de son indépendance, de son peu de prévoyance, de son insouciance qui l'exposaient sans cesse à manquer de tout, il dit ces paroles que j'ai retenues, et que les bons éditeurs n'auront pas la malice de supprimer : Quant à ma subsistance, pourquoi m'en serais-je embarrassé, *j'aurais pu mendier ou voler.* (Je souligne ces paroles parce qu'elles sont dans les mémoires, *totidem verbis, mendier ou voler.*)

De Lyon Rousseau passa à Vevay; il s'y arrête, s'établit dans une auberge, se donne pour un Parisien, grand musicien, compose pour le concert de la ville une cantate sans se douter des règles de la composition, la fait exécuter au milieu des éclats de rire des musiciens et des spectateurs, et finit par être totalement démasqué par un jardinier, véritable Parisien, qui découvre que, loin d'être né à Paris, il n'y a jamais été.

Madame de Warens avait quitté Annecy sans instruire Rousseau de sa marche; il erre dans la Suisse, et rencontre dans une auberge une espèce d'évêque grec qui se disait chargé par le patriarche latin de Jérusalem de recueillir des aumônes dans toute la chrétienté. Il parlait italien et ne savait pas le français. Rousseau s'arrange avec lui pour lui servir d'interprète en Suisse, et pour le suivre ensuite dans son diocèse. Arrivé à Soleure, l'évêque va rendre visite à l'ambassadeur de France, accompagné de son interprète, qui se donnait pour Français. Malheureusement, M. de Bonac, alors ambassadeur en Suisse, l'avait été à Constantinople; il se connaissait en évêques grecs, et lorsque Rousseau voulut sortir, on lui signifia un ordre de M. l'ambassadeur de ne pas sortir de l'hôtel. Il fut conduit devant M. de

Bonac, qui lui dit que le prélat grec était un escroc, et que, le sachant Français, il s'était servi de son autorité d'ambassadeur pour l'empêcher de se perdre en suivant son aventurier grec. Rousseau fut alors obligé de dire qu'il n'était pas Français; il avoua sa misère et une partie de ses folies. M. de Bonac le plaignit, lui promit de s'occuper de son sort, lui proposa de rester chez lui et d'être employé dans ses bureaux, jusqu'à ce qu'il pût juger des emplois auxquels il était ou pourrait se rendre propre; lui dit que pour son bien il le retiendrait jusqu'à ce que l'évêque grec fût sorti de Soleure, et qu'aussitôt il reprendrait sa liberté.

Rousseau fut quelque temps employé dans les bureaux de M. de Bonac; mais soit que, dégoûté de rester subalterne, il négligeât le travail, soit qu'il parût à son protecteur plus propre à la littérature qu'aux affaires (car, à l'exemple d'un premier secrétaire de M. de Bonac, homme de lettres connu (1), mais dont j'ai oublié le nom, il était devenu poète), M. de Bonac crut qu'il valait mieux lui procurer une éducation à Paris que de le garder dans ses bureaux. On lui proposa celle du neveu d'un officier suisse, nommé Godard. M. de Bonac lui donna de quoi faire le voyage de Paris, et comme cette affaire ne réussit point, il lui envoya de quoi retourner en Suisse. Madame de Warens avait quitté Paris lorsque Rousseau eut découvert où elle y avait logé; il partit donc pour Lyon, où il resta le temps qu'il fallait pour apprendre dans quelle ville son ancienne protectrice s'était fixée. Prêt à manquer d'argent, il jugea à propos de coucher dans la rue pour ménager le peu qui lui restait. Il y eut deux aventures destinées

(1) M. de La Martinière.

encore par les éditeurs à être supprimées ; l'une avec un courrier de Lyon , qui , le voyant la nuit sur un banc dans Bellecour , vint lui proposer de se désennuyer à côté l'un de l'autre , et lui en donna l'exemple. Ce spectacle fit l'effet contraire de la leçon que lui avait donnée l'Éclavon de l'hospice , il corrigea Rousseau de ce vice. Quelques jours après , un abbé , le voyant aussi sur la place , lui proposa de venir coucher chez lui ; Rousseau apprit , en arrivant dans l'appartement , qu'il était question de partager le lit de l'abbé ; et , lorsqu'ils furent couchés , il vit , par les propos de son hôte , que ce n'était point par un pur motif d'hospitalité qu'il l'avait recueilli. Rousseau le refusa poliment mais nettement ; et ils passèrent la nuit très-tranquillement. Le lendemain , l'abbé lui proposa à déjeuner , et le mena chez ses hôtes qui , voyant l'abbé avec un homme qui avait couché chez lui , leur donnèrent à tous deux les marques de haine et de mépris qu'elles purent imaginer. L'abbé faisait semblant de ne pas s'en apercevoir , et Rousseau ne pouvait deviner en quoi il leur avait déplu.

Rousseau apprit enfin que madame de Warens était à Chambéry ; il alla l'y joindre ; elle était alors logée dans une très - vilaine maison qu'elle louait fort cher ; mais cette maison appartenait à un ministre qui ne trouvait guère à la louer , et madame de Warens avait trouvé ce moyen de n'être plus exposée à des tracasseries pour le paiement de sa pension. Elle reçut Jean-Jacques avec la tendresse d'une mère , et eut bientôt le crédit de le faire entrer , en qualité de commis , dans un bureau établi à Chambéry pour former un cadastre en Savoie. Au lieu de s'occuper du cadastre , Rousseau s'occupa de musique , et quitta son emploi pour se faire maître de chant. Il eut

des écoliers et de jolies écolières, dont il devint amoureux, suivant son usage. Il y avait, entre autres, une demoiselle Lard, qui ressemblait à une statue de marbre, et à qui son père faisait apprendre la musique dans la vue de l'animer. Madame Lard sa femme n'en avait pas besoin; elle avait pris du goût pour Rousseau, et à chaque leçon qu'il donnait à sa fille, elle l'obligeait à recevoir cinq ou six baisers sur la bouche très-vivement appliqués. La présence de M. Lard lui-même ne l'arrêtait point. Rousseau ne manquait pas de faire confidence de ses petites aventures à madame de Warens; il lui racontait les agaceries de madame Lard, la passion qu'une des principales couturières de la ville avait prise pour lui, quoique assez vieille et fort laide; la bonté avec laquelle cette couturière se chargeait de ses billets pour une jeune demoiselle à laquelle il adressait des déclarations. Madame de Warens comprit alors tout le danger que courait Rousseau. Une première liaison décide quelquefois du sort de la vie; il pouvait faire de mauvais choix; plus il était innocent, plus le danger était grand. Elle résolut de choisir pour lui, de l'enlever aux périls de l'ignorance, et de le délivrer de cette envie de s'instruire qui aurait pu finir par le rendre complètement fou.

Dans les premiers temps de son mariage, madame de Warens s'était liée avec un comte de Tavel, qui avait le malheur d'être athée, et qui lui avait inspiré sur la fidélité conjugale des principes dont il avait su profiter. Elle quitta bientôt ce premier amant, mais elle resta fidèle à ses principes, et devenue catholique de bonne foi, elle continua de regarder ses fauteurs comme une chose dont elle avait droit de disposer. Tantôt c'était un moyen de s'attacher davantage ses amis, une autre fois c'était le

prix de l'amitié ou des services. Le tempérament n'y entrait pour rien, à ce que Rousseau prétend. Ce point de morale n'était pas le seul objet sur lequel l'opinion de madame de Warens différait de celle des prêtres : l'éternité des peines, la grace, les mystères étaient traités avec la même légèreté; et tout ce que les prêtres obtenaient d'elle, c'était un acte de soumission entière à toutes les décisions de l'Église, quelles qu'elles fussent; après quoi elle ne se faisait aucun scrupule de critiquer chaque décision en particulier. Depuis son établissement à Chambéry, elle avait jugé que le zèle et les vertus de Claude Anet, son laquais, méritaient la récompense la plus douce qu'elle pût accorder. En même temps elle l'avait changé en directeur de son jardin des plantes; c'était lui qui allait chercher dans les Alpes les herbes dont elle avait besoin pour son laboratoire. Rousseau savait le germe des liaisons de madame de Warens avec Claude Anet. Un jour que, dans un mouvement de colère, madame de Warens lui avait dit qu'il n'était qu'un manant, le pauvre garçon s'empoisonna. Il fut secouru à temps par Rousseau, et madame de Warens, dans le trouble où cette circonstance l'avait jetée, ne put garder son secret.

Ce fut quelque temps après que madame de Warens mena Rousseau dans le jardin des plantes qu'elle avait hors de la ville : il y avait dans ce jardin un salon, où elle le fit entrer seul avec elle. Là, après lui avoir fait sentir le danger que ses mœurs ou sa santé pourraient courir si on l'abandonnait à ses sens et à son inexpérience, et après lui avoir exposé ses principes sur la continence, madame de Warens proposa à son élève de lui faire connaître ce bonheur qu'il ignorait encore, et se chargea de calmer ses sens et de le délivrer de l'état

d'angoisse et de tourment où l'excès de continence l'avait réduit. Elle lui proposa alors des conditions dont il fallait jurer solennellement l'exécution, lui donna huit jours pour y réfléchir, au bout duquel temps il reviendrait dans ce jardin pour y déclarer son refus, ou y faire le serment et perdre son pucelage en cérémonie. Rousseau aimait madame de Warens avec la plus grande tendresse : cependant l'effet de ce discours fut de lui inspirer l'effroi le plus mortel. Bien loin d'attendre la fin des huit jours avec impatience, jamais il ne se plaignit tant de la brièveté des jours. Le terme fatal arriva. Rousseau se rendit au jardin tout tremblant, fit le serment convenu, dont il n'a pas jugé à propos de nous donner les détails (quoiqu'ils fussent sûrement bien dignes d'être présentés avec le reste au trône de Dieu). Enfin il reçut avec docilité les leçons de madame de Warens : le bon Claude Anet fut mis dans la confiance. Ce *respectable* garçon avait pour sa maîtresse un attachement, une vénération qui l'empêchait de se plaindre du partage. Au contraire, il donnait à Rousseau les avis les plus salutaires sur la manière dont il fallait s'y prendre pour rendre heureuse madame de Warens. Claude Anet mourut peu de temps après d'une pleurésie qu'il avait gagnée en allant herboriser sur les Alpes. Il fut fort regretté de madame de Warens, qui était parvenue à faire réussir le projet de l'établissement d'une chaire de botanique à Chambéry, école où Claude Anet eût été le premier professeur. Rousseau le pleura comme s'il n'eût pas été son rival. Il parle avec regret des scènes délicieuses qui se passaient entre eux trois, lorsque madame de Warens les assurait que tous deux étaient également nécessaires à son bonheur.

Déarrassé de son pucelage, Rousseau fut plus tranquille, il s'occupa un peu de littérature française. M. Simon, juge-mage de Chambéry, avait une bibliothèque bien composée, faisait venir les livres nouveaux, et ne manquait ni d'instruction ni de goût. Ses conseils et sa société furent utiles à Rousseau. Ce M. Simon était d'ailleurs pétri de ridicules : une grosse tête sur le corps d'un nain, des cuisses et des jambes longues et mal tournées, des bras qui descendaient au-dessous du genou, une perruque qui tombait sur ses talons, tel était l'extérieur de M. Simon. D'ailleurs, galant auprès des dames, parlant de ses bonnes fortunes, et ayant tous les airs que les véritables bonnes fortunes peuvent donner à un sot. Après ce portrait, Rousseau ajoute : « C'était un bon petit homme, et j'ai cru devoir lui donner ici une marque de ma reconnaissance. » Ce fut vers ce temps que Rousseau lut les *Lettres philosophiques* ; il avoue que cet ouvrage fit naître en lui le goût de la philosophie, « quoique, dit-il, ce ne soit pas le meilleur ouvrage de Voltaire. » Il vit aussi à Chambéry beaucoup d'officiers français qui allaient à l'armée d'Italie et en revenaient, entre autres M. de Senneterre, dont il parle avec éloge. Le roi de Sardaigne était allié de la France ; Rousseau, qui ne voyait que des Français et leurs alliés, se passionna pour la France, et cette passion, il l'a toujours conservée : les défaites des Français ont toujours été pour lui un chagrin très-vif, et leurs victoires le comblaient de joie. Cependant Rousseau, étant encore à Annecy, avait fait un rêve ; il s'était vu transporté dans une petite maison située dans un beau paysage ; il y avait passé des instans délicieux avec une femme charmante. Il résolut de réaliser ce rêve avec madame de Warens : elle loua donc une maison

de campagne où ils allèrent passer l'été. Rousseau s'y trouva très-heureux; il partageait sa vie entre les soins champêtres; auxquels il n'entendait rien, l'étude et madame de Warens. Aucun importun ne venait les y troubler, excepté deux Jésuites, dont l'un était leur confesseur. Rousseau avait cependant dès ce moment des doutes sur l'enfer; ces doutes l'embarrassaient beaucoup: il serait réellement bien désagréable d'aller en enfer uniquement pour avoir cru qu'il n'y en avait point. Jean-Jacques chercha donc un moyen de se délivrer de ses doutes et de savoir à quoi s'en tenir. Il se plaça vis-à-vis d'un arbre, une pierre à la main, et prêt à lancer la pierre, après une fervente prière à Dieu, il dit: « Si cette pierre touche l'arbre, je croirai qu'il n'y a point d'enfer; si elle manque l'arbre, je croirai qu'il y en a un. » Heureusement il avait pris la précaution de choisir un gros arbre et de se placer très-près; la pierre frappa l'arbre, et Rousseau resta convaincu toute sa vie qu'il n'y avait point d'enfer.

Voilà donc Rousseau tête à tête avec madame de Warens dans la petite maison des Charmettes, partageant son temps entre l'amour, l'étude et les soins champêtres. Il gagna des vapeurs à force d'être heureux, et, ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'écrivant trente ans après cette partie de son histoire, il en paraît comme étonné. Ces vapeurs devinrent très-fortes. Un jour qu'il rangeait une table, il éprouva un mouvement extraordinaire; il crut que son cœur allait s'élaner de sa poitrine; que ses vaisseaux allaient se briser. Depuis ce moment, son tempérament a changé; plus de nuits paisibles, plus de calme dans le pouls, une palpitation de cœur presque continue, tel fut son état le reste de sa vie, et l'altération

du tempérament en produisit une dans son caractère, qui devint plus ardent et plus passionné.

La fortune de madame de Warens était si bornée, elle avait fait tant de projets, protégé tant de gens, que ses deux mille livres de pension, saisies souvent par des créanciers, suffisaient à peine à sa subsistance. Cependant, quoiqu'elle eût une maison à la ville, elle avait pris une campagne par complaisance pour Rousseau, et cette campagne, loin d'être un objet d'économie et de revenu, avait été une augmentation de dépense. Cela donnait quelque scrupule à Rousseau, qui trouvait qu'il n'était pas trop moral de réduire à la mendicité une femme qui avait tant fait pour lui. Ce scrupule n'aboutit qu'à quelques voyages entrepris par lui pour se procurer quelques places, voyages inutiles, pour chacun desquels madame de Warens lui faisait un petit équipage, ce qui augmentait encore la détresse commune.

A la fin les vapeurs devinrent si fortes, que madame de Warens crut devoir conseiller à Rousseau de quitter la maison des Charmettes, où ils n'avaient pour compagnie que deux Jésuites, leurs confesseurs; elle lui proposa d'aller consulter les médecins de Montpellier. Il partit, et à peine eut-il quitté ce séjour délicieux, qu'il se trouva presque guéri. Après quelques jours de voyage, il rencontra une femme encore jeune et jolie, et un vieux marquis voyageant pour sa santé, et très-mauvais plaisant. Ce marquis s'avisa de supposer, dès le premier jour, que Rousseau était amoureux de la dame, mais que son respect l'empêchait de montrer toute sa passion, et il lui faisait entendre qu'avec moins de respect il serait plus goûté. Ces manières intimidèrent tellement Rousseau, qui s'imagina que l'on voulait lui faire faire une déclai-

ration ridicule pour se moquer ensuite de lui, qu'il fallut absolument qu'un jour, pendant que le marquis faisait sa méridienne, la dame le menât hors de la ville (c'était à Valence ou Montélimart), dans un petit bois, et là s'expliquât d'une manière excessivement claire sur la preuve d'amour à laquelle elle avait le plus de confiance. Rousseau la trouva infiniment plus ardente que madame de Warens, et jugea qu'à tout prendre, c'était une meilleure jouissance. Il profita de l'occasion pendant quelques jours, et promit à sa dame, qui était de Bourg-Saint-Andéol, d'aller passer l'hiver avec elle. Il est bon de savoir que dans tout ce voyage, Rousseau s'appelait M. Dunning, Anglais, quoiqu'il ne sût pas un mot de cette langue, et que la dame de Bourg-Saint-Andéol, qui vit encore, apprendra en lisant ces mémoires que le Dunning anglais qu'elle a presque violé il y a quarante ans est l'illustre Jean-Jacques. Rousseau a mis son nom en toutes lettres, apparemment par reconnaissance, ou de peur que Dieu, à qui il destine ce beau livre, ne pût pas le deviner.

Il resta quelques mois à Montpellier. Il prévint madame de Warens qu'il passerait l'hiver à Bourg-Saint-Andéol, afin « d'être plus près de sa chère maman » (cette galanterie n'est pas dans les mémoires, mais dans les lettres imprimées). Cependant il lui prit des remords; il trouva qu'il n'était pas trop juste d'employer l'argent de madame de Warens à se divertir avec une autre. D'ailleurs, la dame de Bourg-Saint-Andéol avait une jolie fille, dont Rousseau était sûr de devenir amoureux. Il prit donc le parti très-sage de retourner à Chambéry, et il ne se crut pas même obligé d'avertir la dame de Bourg-Saint-Andéol qu'il avait changé d'avis. Rousseau part

donc pour Chambéry, annonce son arrivée, et s'attend que, suivant son usage, madame de Warens aura préparé une petite fête pour le recevoir. Point du tout, il trouve tout tranquille dans la maison; il monte en tremblant à la chambre de madame de Warens. « Ah! te voilà, petit! j'en suis bien aise, » fut toute la réception; elle n'était pas seule; un garçon perruquier était auprès d'elle; Rousseau l'avait déjà rencontré dans la maison; alors il y était établi, et Rousseau apprit par la bonne madame de Warens qu'il avait succédé à Claude Anet. Rousseau voulut hasarder une représentation sur ce qu'un cœur qu'il croyait à lui,.... « Mais, mon ami, lui dit madame de Warens, vous étiez absent. » Elle lui proposa ensuite de vivre comme du temps de Claude Anet, mais Rousseau ne put s'y résoudre; il se jeta aux pieds de madame de Warens, prit le ton d'un héros de roman, dit qu'il ne voulait point, par un indigne partage, déshonorer l'autel où il avait sacrifié, avilir l'objet de son adoration et de son amour. Madame de Warens, forcée de choisir, préféra le perruquier. C'est à cette époque que Rousseau s'écrie : « *Ame céleste, qui es actuellement dans le sein de Dieu, pardonne si j'ai révélé tes faiblesses; sois sûre que s'il a existé des femmes plus chastes, du moins il n'y a jamais eu d'ame plus pure.* » Cela est beaucoup mieux dit, mais en voilà le sens, et j'ai retenu les mots essentiels que je souligne. Peu de temps après cette aventure, Rousseau fut placé à Lyon comme gouverneur des enfans de M. de Mably, frère de l'abbé de Mably; on lui donna le soin de la cave. Dans cette cave il y avait du vin d'Arbois très-joli, qui devint trouble; Rousseau se chargea de l'éclaircir et manqua son coup; mais le vin gâté pour les autres ne l'était pas pour lui, il

en volait de temps en temps des bouteilles qu'il buvait en secret, en mangeant des gâteaux et en lisant un roman; car quelque bon que pût lui paraître du vin volé, il lui était impossible de le boire sans gâteaux et sans livres. Les bouteilles accumulées dans sa chambre le trahirent, on lui ôta la clef de la cave. Peu après, ayant eu le bonheur de trouver un moyen nouveau de noter la musique, il quitta M. de Mably, et après avoir été prendre conseil de madame de Warens, que le perruquier achevait de ruiner, il vint à Paris présenter son ouvrage à l'Académie des Sciences, ne doutant pas qu'il n'y eût là de quoi l'enrichir et le couvrir de gloire. Telle est la vie de Rousseau jusqu'à trente ans. Il serait difficile de deviner, en la lisant, que c'est le commencement de l'histoire d'un philosophe moraliste.

Nous attendons une seconde représentation de la tragédie d'*Azémire* de M. Chénier, pour avoir l'honneur de vous en rendre compte (1). Si la petite supercherie à laquelle l'auteur s'est permis d'avoir recours n'a pu sauver son ouvrage à Paris du sort qu'il avait trop de raison de redouter, la chute en a été cependant beaucoup moins humiliante sur ce dernier théâtre qu'elle ne l'avait été sur celui de Fontainebleau : on a continué de l'annoncer plusieurs jours sur toutes les affiches, et l'on pensait que l'auteur n'avait suspendu les représentations que pour y faire des changemens; mais il aura senti sans doute que les changemens ne suffisaient pas pour en assurer le succès, et il n'a pas voulu abuser plus long-temps de l'espèce de politesse que les Comédiens croient devoir à tous les auteurs tombés, dont le caractère ou la réputation mé-

(1) Voir précédemment, page 232.

rite quelques égards. Il vient de retirer décidément sa pièce et de l'affiche et du théâtre. L'espèce de célébrité qu'elle a obtenue par sa chute même nous a fait désirer de nous en procurer la lecture.

Cette pièce offre une des plus faibles conceptions, quant au plan, que nous ayons vues depuis long-temps au Théâtre Français. Elle ressemble à toutes celles qui offrent des amantes abandonnées; mais c'est moins à ces ressemblances, que M. Chénier s'est attaché surtout à déguiser, qu'il doit imputer la chute d'*Azémire* qu'à une conduite mal tissée, dont l'intérêt, toujours le même, ne pouvait, par la fastidieuse répétition des mêmes situations, que décroître d'acte en acte. Quinault sut très-bien éviter tous les écueils de ce sujet. Dans son *Armide*, le chef-d'œuvre de ce poète lyrique, s'il ne présente qu'une seule fois Renaud avec Armide, il peint leur amour des couleurs les plus passionnées; tout ce que se disent ces amans respire l'ivresse, le délire de leur bonheur; c'est par l'expression même de ces sentimens qu'il prépare l'intérêt du sacrifice que Renaud va faire d'une passion si vive, et du sublime désespoir d'Armide. Mais Quinault s'est bien gardé, comme l'a trop fait M. Chénier, de faire quitter Armide par Renaud, pour la lui faire reprendre et la quitter encore; le chevalier danois l'entraîne malgré lui pendant l'absence d'Armide; et si, rappelé par ses cris et retenu par elle, ce héros reparait, c'est pour consoler Armide en lui parlant encore d'un amour qu'il n'immole qu'à la gloire, et que ce sentiment même ne saurait éteindre; c'est malgré lui qu'on l'arrache des bras d'Armide expirante. M. Chénier a cru pouvoir faire mieux que Quinault, et cet essai, comme on voit, lui a mal réussi. Il n'a pas été plus heureux dans le rôle de

Soliman, calqué sur celui d'Iarbc de la *Didon* de M. de Pompignan, il a craint encore que la ressemblance ne fût trop marquée; le rival dédaigné par Didon déploie toujours, dans cette tragédie, un caractère noble et même imposant; le soudan qui le remplace dans *Azémire* n'est qu'une espèce d'imbécile qui veut toujours s'en aller et qui reste toujours, dont le rôle, plus qu'insignifiant, ne sert pas même à ralentir la marche de l'action. C'est bien plus à ces défauts qu'à des ressemblances, qu'il était impossible de dissimuler, que M. Chénier doit attribuer le sort désastreux que vient d'éprouver coup sur coup *Azémire* sur le théâtre de la Cour et sur celui de la capitale. Nous osons croire seulement qu'on a traité, à Fontainebleau, cette première tragédie d'un jeune homme de vingt-deux ans avec un dédain trop décourageant. Le style de cet ouvrage, sans offrir jamais une touche originale, ces expressions trouvées, ces vers créés d'un seul jet, a paru en général d'une facilité heureuse et d'un goût assez simple; il y a dans son dialogue une sorte d'abondance naturelle qui le garantit presque toujours du luxe de ces sentences parasites, de ces maximes vagues, de ces lieux communs qui remplissent si souvent le vide de la scène dans nos tragédies modernes. C'est moins la couleur qui manque au talent de M. Chénier que le dessin, l'invention, ce sentiment des effets dramatiques que le travail donne si rarement, et que le talent d'écrire ne remplace jamais.

Il a, dit-on, quatre autres tragédies reçues à la Comédie Française; il faut espérer que les deux leçons qu'il a reçues du public, pour *Azémire* et pour *le Paga supposé* lui apprendront à travailler plus difficilement.

Voyage en Pologne, Russie, Suède, Danemarck, etc., par M. William Coxe, membre du Collège Royal de l'Université de Cambridge, etc., traduit de l'anglais, enrichi de notes et des éclaircissemens nécessaires, par M. P. H. Mallet, ci-devant professeur royal à Copenhague, etc.; ouvrage orné de cartes géographiques et portraits. Quatre volumes in-8°, à Genève.

Le succès qu'avaient eu les *Lettres sur la Suisse* ne pouvait manquer de faire accueillir avec empressement ce nouvel ouvrage de M. Coxe; on y retrouve le même ton de simplicité, de candeur, des faits curieux, intéressans, des observations qui annoncent un esprit sage, beaucoup d'exactitude et d'impartialité. Quelques lecteurs lui ont reproché l'emphase un peu bourgeoise avec laquelle il s'est permis de parler de l'accueil dont les différens souverains à qui il a eu l'honneur d'être présenté ont daigné l'honorer; mais comment ce léger ridicule pourrait-il faire oublier tout ce que son livre offre d'ailleurs d'intérêt et d'instruction? Ce n'est pas la partie descriptive qui est la plus étendue; des digressions historiques occupent au moins les deux tiers de ce nouveau Voyage. Nous ne pouvons dissimuler que M. Coxe s'est beaucoup plâiné, pendant le voyage qu'il vient de faire ici, de l'extrême liberté avec laquelle son traducteur avait disposé de son ouvrage; il nous paraît cependant assez bien démontré qu'en général nous n'y avons rien perdu; M. Mallet a toujours l'attention d'avertir des changemens qu'il a cru devoir se permettre, et d'en expliquer le motif; il nous paraît difficile qu'on ne soit pas le plus souvent de son avis. Les additions les plus importantes que nous devons à M. Mallet regardent principalement le Danemarck; or, M. Coxe avoue lui-même,

dans la préface de son ouvrage, que c'est l'article de son livre le moins complet, et c'est assurément celui que l'historien du Danemarck pouvait suppléer de la manière la plus intéressante. Son morceau sur la révolution de 1660 nous a paru fait de main de maître. Le *Voyage en Norwège* est un tableau absolument neuf; peut-être y remarque-t-on quelques réflexions un peu hasardées, mais il y règne aussi un ton plus facile et plus animé que ne l'est ordinairement celui de l'auteur; ce morceau se ressent de l'âge où il a été fait, c'est en 1755; M. Mallet était fort jeune alors. Le long séjour qu'il a fait depuis en Danemarck, ses liaisons avec des personnes très-instruites, l'ont mis en état de rectifier ses propres observations et de les étendre; mais, quant à la forme épistolaire qu'il avait donnée d'abord à ce petit ouvrage, il a cru devoir la conserver, et nous pensons que ses lecteurs lui en sauront gré.

Essai sur quelques changemens qu'on pourrait faire dès à présent dans les lois criminelles de France; par un honnête homme qui, depuis qu'il connaît ces lois, n'est pas bien sûr de n'être pas pendu un jour. Brochure in-8°.

Le titre de cette petite brochure est peut-être ce qu'elle offre de plus piquant. Les changemens que l'auteur propose paraissent dictés, en général, par un esprit de justice et d'humanité, mais ils ne sont ni discutés, ni approfondis; ni présentés même d'une manière bien neuve; ce sont les idées que l'on a déjà vues dans les Mémoires de M. Dupaty, et dans les pamphlets de M. le marquis de Condorcet. Il conclut avec le premier « que ceux qui redoutent tant qu'à force de vouloir mettre l'innocence

en sûreté, on ne laisse trop de coupables impunis, devraient se souvenir qu'un innocent ne peut être condamné sans qu'il n'échappe un coupable. »

On attribue ce petit écrit au comte de Lally-Tolendal.

Le Pécher et le Peuplier, fable, par M. le vicomte de Ségur.

Un jeune peuplier, tout fier de sa verdure,
Portait jusques aux cieux l'orgueil de ses rameaux.
Un pêcher, qu'élevaient et l'art et la nature,
Produisait près de lui mille fruits les plus beaux.

« Ah ! que je plains ton esclavage !

Lui dit un jour le peuplier.

Toujours sous le ciseau d'un cruel jardinier,
A peine on te permet d'étendre ton feuillage,
Sans cesse on te contraint ; la douce liberté
Pour toi n'est plus qu'un nom ; moi, j'en connais l'usage ;

Tantôt j'élève avec fierté

Mon feuillage ondoyant qui se perd dans la nue ;
D'autres fois, pour montrer ma flexibilité,
Je m'agite en ployant mes rameaux à ta vue... »

A tout ce beau discours le pêcher, tout honteux,

Ne répondait que par ses plaintes ;

Pour la première fois il se crut malheureux ;

De ces mauvais conseils il sentit les atteintes.

Tout à coup un orage obscurcit le soleil,

Le vent souffle et mugit, un éclair fend le ciel,

La foudre qui le suit gronde sur les montagnes ;

L'on voit le pâtre errant s'enfuir dans les campagnes ;

Le jardinier soigneux

Accourt de sa chaumière,

Et donne à son pêcher le secours nécessaire ;

Il le couvre, il l'étaie avec de forts épieux,

Et sait le préserver du vent et de l'orage.

Le peuplier gémit en perdant son feuillage ;
 Ses rameaux en débris tombent à chaque instant,
 Nul n'a pitié de lui dans ce danger pressant.
 Le destin du pêcher alors lui fait envie ;
 Il paierait de sa liberté
 Des soins qui sauveraient sa vie ;
 Le vent redouble sa furie ,
 L'abat, le déracine ; il l'avait mérité :
 Entière indépendance est folie et chimère ;
 A tout âge, dans tout pays ,
 Pour les grands et pour les petits ,
 L'avis est sage et salutaire ,
 Nous avons tous besoin de secours et d'amis.

*Épigramme sur M. de Rulhière, désigné pour remplir
 la place vacante à l'Académie par la mort de l'abbé
 de Boismont.*

Quoi, de Rulhière on a fait choix !
 Quoi, Rulhière à l'Académie !
 Hier c'était une écurie ,
 Aujourd'hui c'est pis, c'est un bois.

Il est aisé d'imaginer qu'un événement aussi intéressant que l'assemblée des notables, convoquée pour le 29 de ce mois, occupe tous les esprits. Les bons citoyens, ceux même qui avaient montré quelque prévention contre le caractère ou les vues du ministère actuel, osent en concevoir de grandes espérances ; ils reconnaissent, dans l'intention qui en put faire adopter le projet, un des plus beaux mouvemens de l'ame bienfaisante et patriotique de notre jeune monarque. Les frondeurs, qui se sont imposé la triste loi de ne croire ni au bien ni à la vertu, sont forcés de convenir que le ministre qui en a conçu la première idée ne pouvait former un coup

de parti plus heureux, si ce n'est pour affermir son crédit, du moins pour lui donner plus d'éclat, et assurer par-là même une retraite plus glorieuse. Il n'y a qu'une ignorance grossière, les préjugés de l'esprit de parti ou la défiance plus ombrageuse encore de l'esprit de corps, qui aient pu voir avec quelque inquiétude la convocation d'une pareille assemblée. Quoi qu'il en soit, on a jugé à propos de rassurer à cet égard toutes les opinions, en laissant répandre dans le public la note que voici; sans avoir l'authenticité d'un écrit émané du Gouvernement même, on ne saurait douter qu'il n'en ait approuvé la publicité.

« L'assemblée des notables du royaume, qui n'avait pas été convoquée depuis près de deux siècles, sera un événement bien intéressant pour la France. Ce n'est pas pour obtenir des secours en argent que le roi la convoque, c'est, au contraire, un père bienfaisant qui veut consulter son peuple sur un plan vaste et sage qui doit faire le bonheur de la nation. Parmi les résultats de ce plan, on peut compter, 1° l'abolition de plus de cinquante millions d'impôts sur la classe la plus pauvre du peuple; 2° plus d'égalité dans la contribution à la chose publique; 3° une grande diminution dans les frais de la perception; 4° l'abolition des entraves et des droits à l'infini dont le royaume est hérissé, ainsi qu'une grande amélioration dans les gabelles.

« Il résultera aussi de cette assemblée une sanction nationale de la dette publique. Le tableau qui sera présenté offrira une égalité entre la recette et la dépense, quoique, dans cette dernière, soient portés les soixante millions de remboursement annuel qui, dans vingt ans, ne subsistera plus, ainsi que des rentes viagères, dont

l'extinction se fera avec une somme pareille dans le même laps de temps. Cet événement sera un des plus beaux et des plus touchans du règne de notre monarque, et fera connaître la sagesse et la supériorité de son ministre dans les finances. »

Quelque douces et consolantes que soient les espérances que ce précis offre aux vœux de la nation, on la connaîtrait bien peu si l'on pouvait penser qu'elles fussent capables d'en imposer à cette gaieté maligne qui se joue également et du bonheur et du malheur publics. En France, le meilleur des rois ne sera pas moins en butte à ses traits que ne le serait le plus injuste des tyrans. Les couplets, les sarcasmes, les facéties de toute espèce sont dans tous les temps le hochet favori de ce peuple enfant. Qu'on lui fasse du bien ou du mal, en rire est son premier besoin :

..... Il peste, il eric,
Et tout finit par des chansons.

N'a-t-on pas vu des placards où l'on annonce que la *grande troupe de M. de Calonne* donnera, le 29, la première représentation des *Fausse Apparences, des Dettes et des Méprises*? N'a-t-on pas ajouté que si les acteurs hésitaient dans leur rôle, l'auteur se chargerait lui-même de les souffler? N'a-t-on pas dit encore qu'un des objets les plus curieux de la prochaine assemblée serait un discours de M. le duc de Chabot, sur l'économie, traduit en français par M. le duc de Laval? M. le duc de Chabot est connu par la prodigalité de ses dépenses; M. de Laval par un jargon très-original, parce qu'avec assez d'esprit naturel, ses idées et ses expressions ne marchant jamais de concert, il ne cesse de faire les coq-à-l'âne du

monde les plus ridicules. La société de madame de La Vallière est dans l'usage de lui donner toutes les années, pour ses étrennes, de superbes présens en parfilage. Ne s'est-on pas avisé de lui donner cette année une table, au milieu de laquelle sont deux ou trois gros chats entourés d'animaux de toute espèce, décorés de mitres, de cordons, de rochets, et faisant de la bouillie, etc., etc. Quelqu'un écrivait l'autre jour à madame la duchesse d'Enville : Que pensez-vous de l'assemblée des notables ? Voici sa réponse :

« Moi, je n'augure pas bien
» D'un choix qui n'est pas le mien.

« Ces paroles sont tirées de *la Fausse Magie*. »

On donnait dernièrement à Versailles, au théâtre de la ville, une représentation du *roi Théodore*, opéra de Paësiello, que les privilèges de l'Académie Royale de Musique ne nous permettent point de voir à Paris. Au moment où Théodore exprime si naturellement sa détresse et l'embarras où il se trouve, une voix du parterre lui cria tout haut : « Que n'assemblez-vous les notables ? » On voulut saisir l'homme soupçonné de s'être permis une plaisanterie aussi indécente ; mais la reine, présente au spectacle, eut la sagesse et la bonté d'empêcher qu'on ne donnât plus de suite et plus d'éclat à une pareille impertinence en la punissant comme elle l'eût mérité.

Tous les jours l'on entend citer quelque nouvelle gaieté de ce genre ; mais de semblables folies, à force d'être communes, ne sont plus heureusement d'aucun effet. Le bien qui doit se faire se fait également ; la nation ne perd pas l'habitude de rire, et, bien ou mal à propos, rire est toujours une assez bonne chose.

On vient de réimprimer le *Procès-verbal de ce qui s'est passé à l'assemblée des notables tenue au palais des Tuileries en l'année 1626, sous le règne de Louis XIII.* C'est, comme l'on sait, la dernière dont le résultat, comme l'observe le président Hénault, fut d'accroître le crédit du cardinal. » Les discours que l'on tint dans cette assemblée ne sont guère remarquables que par le ridicule de l'éloquence qui était alors à la mode. On trouve dans le discours du garde des sceaux de Marillac, parmi beaucoup d'autres traits également sublimes, la belle comparaison de la statue de Memnon, dont Molière s'est permis d'enrichir depuis la superbe harangue de M. Thomas Diafoirus. Il y a quelques bonnes vues dans le discours de M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, mais le même mauvais goût : l'épargne de Sa Majesté y est comparée à la mer Méditerranée, et les chapitres de dépenses intitulés *contans*, aux gouffres des Carybdes, « lesquels engloutissaient les vaisseaux tout à coup, en sorte qu'il n'en restait non plus de marque que si jamais ils n'eussent été sur mer. » Le compte rendu dans cette assemblée par M. d'Effiat, le surintendant des finances, prouve seulement que cette partie de l'administration était enveloppée alors de mystères impénétrables ; que c'était un chaos auquel personne n'entendait rien, si ce n'est quelques traitans qui abusaient de l'ignorance universelle pour accumuler des fortunes énormes. Ce qui nous a le plus frappé dans ce procès-verbal, c'est la distance prodigieuse qu'il y a du discours du cardinal de Richelieu à tous les autres, même pour le style ; on le croirait d'un autre siècle.

Le procès-verbal de la prochaine assemblée sera sans doute un monument plus digne des regards de la postérité

et par l'importance même des objets qui doivent l'occuper, et par le progrès des lumières répandues depuis quelques années avec tant de sagesse et tant d'intérêt sur toutes les parties de l'administration, et particulièrement sur celle des finances. Il y a eu des siècles où les lettres et les arts ont brillé avec plus de gloire; mais peut-être serait-il difficile de citer une seule époque où la philosophie ait été appliquée plus heureusement, où l'on ait porté plus loin toutes les connaissances utiles à la société, où tous les droits, tous les titres de l'humanité aient été soutenus avec une plus grande force d'éloquence et de raison, où les maîtres du monde aient donné enfin de plus grands exemples de patriotisme et d'amour pour leurs peuples.

*Épithaphe sur le tombeau de madame de Lassay,
par son mari. (1).*

La mort seule nous sépara.
Notre amour constant et fidèle
Aux amans toujours servira
De reproche ou bien de modèle.

On a donné, le 7 décembre, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation des *Horaces*, tragédie lyrique mêlée d'intermèdes, en trois actes. Le poëme est de M. Guillard, l'auteur d'*Iphigénie en Tauride*, d'*Électre* et de *Chimène*. La musique est de M. Saliéri, déjà connu en France par celle des *Danaïdes*.

Le sujet de cet opéra, le même que celui de la tragédie des *Horaces* de Corneille, est assez connu.

(1) Ces vers sont déjà, mais sans nom, t. II, p. 365.

Dans un avertissement qu'on lit à la tête du poëme des *Horaces*, l'on examine si, comme l'ont prétendu quelques journalistes, on ne doit pas transporter sur la scène lyrique les sujets que nos grands maîtres ont déjà traités sur la scène française. Tout ce que dit l'auteur pour combattre cette assertion avait déjà été justifié par les succès des deux *Iphigénie*, d'*Alceste*, de *Didon*, d'*Andromaque* et de *Chimène*; mais ce qu'il ne dit pas, ce qu'il aurait dû sentir, et que la chute de son opéra des *Horaces* n'a que trop prouvé, c'est que des tragédies dont l'intérêt est fondé essentiellement sur les sentimens d'un héroïsme trop austère sont peu propres à un théâtre consacré particulièrement à la musique. C'est par cette raison que les tragédies grecques, et surtout celles qui ont été embellies par le génie de Racine, réussiront toujours plutôt sur le théâtre de l'Opéra que celles que la grande ame de Corneille a puisées dans l'histoire romaine. Au reste, si l'on peut reprocher à M. Guillard un choix si peu fait pour réussir au théâtre d'*Armide* et de *Didon*, il y a de plus grands reproches encore à faire au musicien : M. Saliéri a paru, dans cet ouvrage, généralement fort au-dessous de la musique des *Danaïdes*, et cette impression n'est pas sans doute d'un augure trop favorable pour la musique de *Tarare*, dont on sait que l'a chargé M. de Beaumarchais.

Les nouveautés se succèdent si rapidement sur le théâtre de la Comédie Italienne, que si nous voulions en donner une analyse détaillée, toute l'étendue de nos feuilles y pourrait à peine suffire; nous nous bornerons ainsi à rappeler le plus succinctement qu'il nous sera

possible le canevas de celles qui ont eu quelque succès; nous ne ferons qu'indiquer le sujet des autres.

Les Méprises par ressemblance, données à Paris, le 16 novembre, n'y ont pas été tout-à-fait aussi bien accueillies qu'elles l'avaient été à Fontainebleau. Les paroles sont de M. Patrat, l'auteur du *Fou raisonnable*, de *l'Heureuse erreur*, etc.; la musique de M. Grétry.

Nous ne nous arrêterons pas à relever les défauts que présente cet ouvrage. Les deux premiers actes ont été reçus de la manière la plus favorable, et le succès de cette bagatelle eût été complet si le public n'avait pas été fatigué de l'obscur multiplicité d'incidens qui précèdent le dénouement. On a su gré à M. Patrat d'avoir motivé, encore plus que ne l'a fait Regnard, les méprises qu'occasionne la ressemblance de ses *Ménechmes*, en ajoutant à celle de la figure celle de l'uniforme; cette intention, beaucoup de mouvement, et quelques mots heureux semés dans les dialogues des deux premiers actes, y répandent assez de gaieté.

Quant à la musique, on y a applaudi ce caractère spirituel qui distinguera toujours le talent de M. Grétry; mais le public a paru s'apercevoir souvent, dans cet ouvrage, de l'espèce de négligence avec laquelle il travaille aujourd'hui tout ce qu'il fait; on regrette que ce charmant musicien, dédaignant trop le soin de sa gloire pour ne s'occuper que de sa fortune, au lieu de soigner ses productions, ne songe plus qu'à en multiplier le nombre.

Le 14 décembre, on a donné sur le même théâtre la première représentation de *Cécile*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Des-

combles, dont le nom n'était connu encore par aucun autre ouvrage. Celui de l'auteur de la musique, M. Davaux, l'était déjà par celle de *Théodore* (1), et plus avantageusement par plusieurs morceaux de symphonie très-agréables, surtout par des quatuors pleins de grace et de facilité.

C'est *Cécilia*, le roman de miss Burney, moins attachant par l'intérêt même des situations que par le développement d'un grand nombre de caractères très-piquans et très-variés, que M. Descombles a cru pouvoir transporter sur la scène avec succès.

Cette pièce n'a eu aucun succès; à peine s'est-elle soutenue jusqu'à la fin. La marche embarrassée de l'intrigue et les continuelles invraisemblances qu'elle présente ont excité de fréquens murmures. L'auteur de *Cécile* n'a pas vu sans doute que cette multiplicité d'événemens qui plaît, qui attache dans un roman, ne peut avoir le même intérêt au théâtre, où l'on est forcé de les faire succéder avec une rapidité qui en altère trop sensiblement la vraisemblance. Cette réflexion peut s'appliquer encore au caractère des trois tuteurs, qu'il était également impossible de développer et de rendre piquans par leurs contrastes comme ils le sont dans le roman. Ces défauts, qui ont surtout décidé la chute de *Cécile*, n'ont pas été rachetés par la musique de M. Davaux; celle des couplets chantés par Brigs est peut-être la seule qui ait le caractère qui convenait aux paroles; le reste de cette composition a été trouvé aussi vague que l'est ordinairement la musique de symphonie. Les airs, presque tous d'un même ton, d'une même couleur, ont paru encore se rappro-

(1) Opéra comique représenté le 28 avril 1785, et non pas le 18 comme on l'a imprimé par erreur, tome XII, page 323.

cher souvent des formes de l'ancien opéra comique. La prétention des accompagnemens, dont M. Davaux s'est flatté de couvrir cette sorte de réminiscence, n'a pu sauver à son ouvrage l'air vieux, l'air passé, de tous les torts celui qui se pardonne le moins en fait de musique comme en fait de modes.

Lettres à M. Bailly sur l'Histoire primitive de la Grèce ; par M. Rabaut de Saint-Étienne. Un volume in-8°, 1787.

M. Rabaut de Saint-Étienne est le fils d'un fameux prédicant du Languedoc. L'objet de ces Lettres est de prouver que les plus anciens monumens de l'histoire grecque sont purement allégoriques ; que ces allégories, méconnues ou mal interprétées, ont été la source des erreurs religieuses et historiques des âges suivans ; que l'astronomie ayant été la grande occupation de ces premiers peuples, ils en parlèrent dans leur langage figuré, et que, la clef de ce langage ayant été perdue, la physique du ciel est devenue celle de l'histoire. L'auteur a fait une application plus particulière de ce système à la fable de Phaëton, à celles de Persée, du sanglier d'Érimanthe et de la Toison d'or. Ce système, comme l'on sait, n'est pas neuf ; M. Court de Gebelin, l'auteur du *Monde primitif*, l'avait embrassé avec toute la chaleur et toute la bonne foi de son imagination, et personne sans doute n'avait plus que lui le genre d'érudition et de sagacité nécessaire pour soutenir ou pour développer une pareille idée. M. Rabaut de Saint-Étienne nous paraît digne de marcher sur ses traces ; son ouvrage est plein de savantes recherches, de développemens heureux ; nous craignons cependant qu'il n'y ait dans toutes ces discussions beau-

coup de savoir perdu, et beaucoup d'esprit employé assez inutilement. Il est difficile de s'occuper long-temps de semblables recherches sans être tenté de les pousser trop loin, ou de suppléer par des hypothèses purement ingénieuses le peu de clarté qu'offre à la critique la nature même des monumens qu'on s'est engagé à expliquer. Après s'être beaucoup moqué des théologiens qui s'obstinaient à voir dans les moindres circonstances de l'histoire du vieux Testament des types, des mystères profonds, de sublimes allégories, ne pourra-t-on pas reprocher à nos philosophes d'emprunter précisément la même logique pour commenter aujourd'hui les plus anciens monumens de l'histoire profane? Le langage figuré fut sans contredit le premier langage des hommes, mais, obscur dès son origine, il ne doit pas être aisé d'en déterminer le sens après tant de siècles, encore moins de démêler avec justesse, dans ces traditions primitives, ce qui appartient purement à l'histoire d'avec ce qui ne peut appartenir qu'à la fable, et de distinguer encore dans la fable ce qui n'est qu'oratoire ou poétique d'avec ce qui pouvait servir de voile à quelque vérité physique ou morale. On ne saurait trop se défier d'une science si obscure, et par-là même si arbitraire. Il est tant de choses qu'il importe si peu de savoir! mais ce qui importe toujours, c'est d'adopter le moins d'erreurs possible, et de ne pas perdre son temps et ses soins à chercher de la raison dans de vaines folies, ou à vouloir expliquer ce qui fut toujours fait pour demeurer inexplicable..... La manière d'écrire de M. Rabaut de Saint-Étienne ne manque point d'une sorte d'élégance, mais cette élégance a souvent un air de recherche qui la rend précieuse et pénible.

Couplets sur l'assemblée des notables, attribués à M. de Rulhière.

Dis-moi, mon cher, ce que tu penses.
 Les notables vont s'assembler
 Pour régler, dit-on, les finances. —
 Sans doute. — Ah ! tu me fais trembler. —
 Pourquoi ? — Lorsqu'un malade empire,
 On réunit des médecins.
 Ils viennent, le malade expire ;
 On paie encor les assassins.

On nous parle aussi de réforme ;
 C'est bien fait, j'approuve cela.
 Eh ! bon, ce n'est que pour la forme,
 Jamais on n'y travaillera.
 Ministres, commis, secrétaires,
 Evêques, ducs, et cætera,
 Entendent trop bien leurs affaires
 Pour donner dans ce paquet-là.

Avons-nous au moins l'espérance
 De voir soulager les sujets ?
 Eh ! mon ami, toujours en France,
 On fut magnifique en projets.
 Dans la solennelle assemblée
 Maint orateur s'élèvera ;
 Mais avant deux mois en fumée
 Tout cela se dissipera.

M. de Calonne était à jouer, l'autre jour, au trictrac ;
 il entendit M. le vicomte de Ségur qui fredonnait au coin
 de la cheminée ce vieux couplet :

Voulez-vous savoir le souverain bien ?
 C'est de manger tout , de ne laisser rien ,
 Voir les fillettes ,
 Boire du bon ,
 Envoyer ses dettes
 A colin tampon.

« Voulez-vous bien, mon cher vicomte, me donner l'adresse de ce monsieur? »

Parmi cette foule de calembours et de jeux de mots qu'on entend répéter tous les jours sur l'assemblée des notables, nous ne nous permettrons d'en citer qu'un seul, qui a du moins le mérite d'être exact et gai. L'on prétend que M. Gobelet, avant d'être pourvu de la dignité de premier échevin, était un fort honnête marchand bonnetier; il se plaignait à un ami de l'embarras où il allait se trouver pour remplir dignement son rôle dans l'assemblée des notables. « Ce que je vous conseille, ma foi, lui répliqua celui-ci; c'est de parler *bas* et d'opiner du *bonnet*. »

Fragment d'une lettre de feu M. Diderot à son amie mademoiselle Voland (1).

Du Grand-Val (maison de campagne de M. le baron d'Holbach)
 le 20 octobre 1760.

..... Sur les sept heures, on s'est mis à des tables de jeu, et M. Le Roi, Grimm, l'abbé Galiani et moi nous avons causé. Oh! pour cette fois, je vous apprendrai à connaître l'abbé, que peut-être vous n'avez regardé jus-

(1) Cette lettre vient d'être imprimée en entier dans le tome I^{er} des *Mémoires inédits de Diderot*. Paris, Paulin, 1830. in-8.

qu'à présent que comme un agréable. Il est mieux que cela.

Il s'agissait, entre Grimm et M. Le Roi, du génie qui crée et de la méthode qui ordonne. Grimm déteste la méthode; c'est, selon lui, la pédanterie des lettres; ceux qui ne savent qu'arranger feraient aussi bien de rester en repos; ceux qui ne peuvent être instruits que par des choses arrangées feraient aussi bien de rester ignorans. — Mais c'est la méthode qui fait valoir. — Et qui gâte. — Sans elle on ne profiterait de rien. — Qu'en se fatiguant, et cela ne serait que mieux. Où est la nécessité que tant de gens sachent autre chose que leur métier? — Ils disent beaucoup de choses que je ne vous rapporte pas, et ils en diraient encore si l'abbé Galiani ne les eût interrompus comme ceci :

Mes amis, je me rappelle une fable; écoutez-la; elle sera peut-être un peu longue, mais elle ne vous ennuiera pas.

Un jour, au fond d'une forêt, il s'éleva une contestation sur le chant entre le rossignol et le coucou. Chacun prise son talent. « Quel oiseau, disait le coucou, a le chant aussi facile, aussi simple, aussi naturel et aussi mesuré que moi? — Quel oiseau, disait le rossignol, l'a plus doux, plus varié, plus éclatant, plus léger, plus touchant que moi? »

LE COUCOU.

Je dis peu de choses, mais elles ont du poids, de l'ordre, et on les retient.

LE ROSSIGNOL.

J'aime à parler, mais je suis toujours nouveau et je ne fatigue jamais. J'enchanter les forêts, le coucou les

attriste. Il est tellement attaché à la leçon de sa mère, qu'il n'oserait hasarder un ton qu'il n'a point appris d'elle. Moi, je ne connais point de maître, je me joue des règles, c'est surtout lorsque je les enfrens qu'on m'admire. Quelle comparaison de sa fastidieuse méthode avec mes heureux écarts !

Le coucou essaya plusieurs fois d'interrompre le rossignol, mais les rossignols chantent toujours et n'écoutent point, c'est un peu leur défaut. Le nôtre, entraîné par ses idées, les suivait avec rapidité, sans se soucier des réponses de son rival. Cependant, après quelques dits et contredits, ils convinrent de s'en rapporter au jugement d'un tiers animal. Mais où trouver ce tiers également instruit et impartial qui les jugera ? Ce n'est pas sans peine qu'on trouve un bon juge. Ils vont en en cherchant un partout.

Ils traversaient une prairie lorsqu'ils aperçurent un âne des plus graves et des plus solennels ; depuis la création de l'espèce, aucun n'avait porté d'aussi longues oreilles. « Ah ! dit le coucou en le voyant, nous sommes trop heureux ; notre querelle est une affaire d'oreilles, voilà notre juge, Dieu le fit pour nous tout exprès. »

L'âne broutait. Il n'imaginait guère qu'un jour il jugerait de musique, mais la Providence s'amuse à beaucoup d'autres choses. Nos deux oiseaux s'abattent devant lui, le complimentent sur sa gravité et sur son jugement, lui exposent le sujet de leur dispute, et le supplient très-humblement de les entendre et de décider ; mais l'âne, détournant à peine sa lourde tête, et n'en perdant pas un coup de dent, leur fit signe de ses oreilles qu'il a faim, et qu'il ne tient pas aujourd'hui son lit de justice. Les oiseaux insistent, l'âne continue de brouter ;

en broutant son appétit s'apaise. Il y avait quelques arbres plantés sur la lisière du pré ! « Eh bien ! leur dit-il, allez là, je m'y rendrai ; vous chanterez, je digérerai, je vous écouterai, et puis je vous en dirai mon avis. » Les oiseaux vont à tire-d'aile et se perchent. L'âne les suit de l'air et du pas d'un président à mortier qui traverse les salles du Palais ; il arrive, il s'étend à terre et dit : « Commencez, la cour vous écoute... » C'est lui qui était toute la cour.

Le coucou dit : « Monseigneur, il n'y a pas un mot à perdre de mes raisons. Saisissez bien le caractère de mon chant, et surtout daignez en observer l'artifice et la méthode ; » puis, se rengorgeant et battant chaque fois des ailes, il chanta : Coucou, coucoucou, coucou, coucoucoucou, coucoucou, cœucou ; et, après avoir combiné cela de toutes les manières possibles, il se tut.

Et le rossignol, sans préambule, déploie sa voix, s'élanche dans les modulations les plus hardies, suit les chants les plus neufs et les plus recherchés ; ce sont des cadences ou des tenues à perte d'haleine : tantôt on entendait les sons descendre et murmurer au fond de sa gorge, comme l'onde du ruisseau qui se perd sourdement entre des cailloux ; tantôt on l'entendait se lever, se renfler peu à peu, remplir l'étendue des airs et y demeurer comme suspendue ; il était successivement doux, léger, brillant, pathétique, et quelque caractère qu'il prît, il peignait ; mais son chant n'était pas fait pour tout le monde.

Emporté par son enthousiasme, il chanterait encore, mais l'âne, qui avait déjà bâillé plusieurs fois, l'arrêta et lui dit : « Je me doute que tout ce que vous avez chanté là est fort beau ; mais je n'y entends rien ; cela me paraît

bizarre, brouillé, décousu ; vous êtes peut-être plus savant que votre rival, mais il est plus méthodique que vous, et j'en suis, moi, pour la méthode.»

Et l'abbé, s'adressant à M. Le Roy, et montrant Grimm du doigt, « Voilà, lui dit-il, le rossignol ; vous êtes le coucou ; et moi je suis l'âne qui vous donne gain de cause. Bonsoir.

Les contes de l'abbé sont bons, mais il les joue supérieurement. On n'y tient pas. Vous auriez trop ri de lui voir tendre son cou en l'air et faire la petite voix pour le rossignol, se rengorger et prendre le ton rauque pour le coucou, redresser ses oreilles, et imiter la gravité bête et lourde de l'âne, et tout cela naturellement et sans y toucher. C'est ce qui est pantomime depuis la tête jusqu'aux pieds.

M. Le Roy prit le parti de louer la fable et d'en rire.

FÉVRIER.

Paris, février 1787.

LA comédie des *Deux Nièces*, représentée le mercredi 7 janvier, sur le Théâtre Français, est une ancienne pièce de Boissy, qui eut quelque succès dans sa nouveauté, mais qui depuis long-temps avait été totalement oubliée. Elle était en cinq actes ; M. Monvel l'a réduite en trois, et l'on a jugé que ce n'était pas la réduire encore à beaucoup près assez. Tous les personnages de la pièce sont occupés à se tromper avec infiniment d'esprit, mais sans qu'on devine trop pourquoi, sans qu'on puisse s'inté-

resser du moins au motif qui détermine tout ce petit manège. Lucile veut que la marquise déclare la première qu'elle aime le chevalier; la marquise veut que ce soit Lucile qui avoue la première qu'elle préfère le baron; et pour s'engager mutuellement à laisser échapper cet aveu, l'une feint de recevoir les soins du chevalier, l'autre d'aimer le baron. En inspirant de la jalousie à la marquise, le chevalier se flatte de la décider en sa faveur, et par-là même il sert le plus heureusement du monde les projets de Lucile. Le baron seul est dans la bonne foi, mais son rôle est, pour ainsi dire, hors de l'intrigue, si tant est qu'on puisse donner ce nom à la tracasserie dont il s'agit. M. Monvel a eu l'art de conserver les scènes les plus piquantes de Boissy; il en a motivé plusieurs plus naturellement, et nous a paru rendre aussi le dénouement plus agréable en ramenant à la fin le chevalier aux pieds de la marquise, qui lui pardonne. Les principaux rôles de cette comédie ont été parfaitement bien joués par mesdemoiselles Contat, Olivier, par MM. Molé, Fleury et Dazincourt.

Le jeudi 31, ont a donné sur le même théâtre deux actes et demi de *la Fausse Inconstance*, comédie en cinq actes et en prose, de madame la comtesse de Beauharnais. Les deux premiers actes ont été assez bien reçus; mais le troisième, sans être ni plus déraisonnable, ni plus ennuyeux, n'a pu obtenir du parterre la même faveur ou la même indulgence; on a forcé les acteurs de baisser la toile, précisément au milieu de la scène qui semblait promettre quelque intérêt, qui paraissait faite pour exciter du moins la curiosité du spectateur le moins bénévole.

Le sujet de ce drame, autant qu'une représentation aussi tumultueuse nous a permis d'en juger, est pris d'un roman de M. Dorat, intitulé *les Malheurs de l'Inconstance*. C'est un jeune homme qui, après avoir conçu la passion la plus vive pour une jeune personne qu'il a connue au couvent, après en avoir obtenu l'aveu le plus tendre, entraîné dans le tourbillon du monde, la sacrifie à l'empire factice qu'une femme adroite et coquette a su prendre sur lui; il est prêt à confirmer ce parjure par des sermens éternels, lorsque ses remords le ramènent à l'objet de ses premiers vœux, etc.

Ce qui a décidé essentiellement l'infortune de ce pauvre drame, c'est sans doute la langueur même de l'action; lorsque la pièce est tombée, c'est-à-dire vers le milieu du troisième acte, la fin de l'exposition pouvait bien être prévue, mais elle n'était point encore entièrement achevée. Si le style de cet ouvrage n'est pas dépourvu d'esprit, le dialogue n'en est pas du moins assez piquant pour en faire pardonner la prolixité. Il reste une ressource de consolation à l'amour-propre de madame de Beauharnais, c'est de penser qu'elle a été jugée sans avoir été entendue. Il est certain que l'instant choisi pour faire tomber sa pièce a paru déceler très-visiblement le parti pris par la cabale; nous ne conseillons cependant point à l'auteur d'essayer d'en appeler

Du parterre en tumulte au parterre attentif.

Il vaut encore mieux quitter le champ de bataille de bonne grace que de s'exposer à le perdre plus décidément une seconde fois. Nos bons Parisiens, qui se piquent de tant d'égards pour les femmes, en montrent bien peu pour les ouvrages qu'elles risquent au théâtre.

Cénie est, je crois, le seul de ce siècle qui ait réussi, encore le disputait-on à madame de Graffigni, comme M. Le Brun a osé disputer à madame de Beauharnais les jolis vers qui ont paru sous son nom dans plusieurs de nos journaux, et surtout dans l'*Almanach des Muses* (1).

On a donné, le 8 janvier, sur le Théâtre Italien, la première représentation des *Dettes*, opéra comique en deux actes. Les paroles sont de M. Forgeot, l'auteur des *Deux Oncles*, des *Amis Rivaux*, etc.; la musique est de M. Champein, déjà connu avantageusement par celle de *la Mélomanie*, etc.

Cette bagatelle a été accueillie favorablement, et le succès en eût été plus décidé si les situations que présente le second acte eussent été mieux amenées. Le dénouement a paru froid, parce qu'il est non-seulement prévu, mais annoncé de la manière la plus positive dès le commencement du second acte. On a trouvé dans le dialogue du naturel et de la gaieté. Quant à la musique, elle laisse trop désirer cette originalité, cette force comique que demandait le ton de l'ouvrage, et qu'on se plaisait à attendre de l'auteur de plusieurs morceaux de *la Mélomanie*.

Dernières Pensées du roi de Prusse, écrites de sa main; à Berlin, 1787, brochure petit format de 41 pages (2).

« Ce petit manuscrit, dit-on dans une note, a été vendu

(1) On disait à cette occasion que cette pièce était un rebut du portefeuille de Dorat, que celui-ci avait abandonné à madame de Beauharnais pour satisfaire sa manie d'auteur. Lebrun ajoutait « que cette dame avait perdu l'esprit à la mort de Dorat. »

(2) Réimprimée en 1806 par les soins de M. Champelle, chirurgien (B).

par un hussard à un étranger qui était à Potzdam pendant la mort du roi ; cet étranger a lu ce manuscrit à ses amis, il l'a prêté, et il lui en a été pris une copie. » Il est permis de douter de la vérité d'un pareil aveu, il est encore plus permis de douter de l'authenticité du manuscrit ; mais l'on est bien tenté de croire que si ces pensées n'ont pas été écrites par l'auguste main à qui l'on ose les attribuer, il en est un grand nombre du moins qui semblent n'avoir pu être recueillies que dans ses derniers ouvrages ou dans ses derniers entretiens ; on a été jusqu'à présumer que quelqu'une des personnes qui avaient le plus souvent le bonheur d'approcher de Sa Majesté pouvait avoir eu l'idée d'employer ce cadre si naturel et si simple pour esquisser les principaux traits de la vie et du caractère de ce grand roi. En voici quelques fragmens qui pourront mettre nos lecteurs à portée d'en juger par eux-mêmes.

« En réfléchissant sur le bonheur des rois, je crois avoir été un des plus heureux. J'ai joui amplement de toutes les facultés que la nature m'avait accordées ; si j'ai eu quelques faiblesses d'amour-propre, j'ai eu aussi des jouissances dans les différens genres où j'ai cherché des succès ; la poésie française est ce qui m'a donné le plus de peine, et de mes ouvrages ce sont ceux qui passeront le moins à la postérité. Le temps le plus agréable de ma vie a été celui où, après la paix de 48, qui assurait mes conquêtes, je pus me livrer aux soins du gouvernement, auquel je voulais faire les changemens et les réformes que me dictaient la raison et la philosophie... Je rendis les lois plus simples, je facilitai les mariages, je favorisai l'agriculture et les manufactures, j'ajoutai encore à la liberté de conscience ? j'introduisis les fêtes à la Cour, j'avais un bon Opéra et une musique excellente ;

j'attirai auprès de moi les savans et les hommes d'esprit : vivre en liberté avec des gens aimables a été le plaisir auquel j'ai été le plus sensible ; c'est trop difficilement celui des rois....

« J'eus bientôt à souffrir de l'inégalité d'humeur de Voltaire; il ne savait pas mettre certaines bornes à son esprit; j'avais rapproché les barrières qui nous séparaient, il voulut les franchir; je vis que le despotisme des hommes de génie était encore pire que celui des rois; je fus obligé de l'éloigner; ce ne fut ni pour mon linge sale qu'il avait à blanchir, ni pour les bêtises de Maupefluis. Voltaire oubliâ que la familiarité d'un roi ne va pas jusqu'à l'oubli de son amour-propre.

« J'ai employé des Français dans le département des finances, comme plus habiles dans cette espèce de calculs; d'ailleurs, il est plus sûr que des étrangers seront surveillés par des gens jaloux de leur emploi et de leur nation. Je suis fâché que M. Necker se soit refusé aux invitations que je lui ai fait faire; mon successeur pourra mieux que moi perfectionner cette partie; s'il n'a pas la même façon de penser que moi, il aura au moins le même but....

« La nature ne m'avait fait que pour être roi. Je n'ai connu ni la cr.... de.... u (ici il y a trois mots effacés que l'on n'a pu lire) (1), ni l'amitié, ni l'amour; j'ai estimé la valeur des hommes par l'utilité dont ils pouvaient être, et je n'ai mis de prix à leur mérite que celui qui était nécessaire pour l'exciter....

« La religion protestante est celle qui convient le mieux à tous les Gouvernemens. Son régime favorise le travail et la population; elle s'accommode mieux avec

(1) La croix de Dieu.

toutes les autres sectes ; ses ministres sont sans importance, ils coûtent peu , et ils sont sans influence politique sur le peuple. Je ne comprends pas une nation qui laisse jouir son clergé d'un revenu immense ; un prélat, dont le revenu pourrait payer et entretenir un régiment, est une chose inconcevable pour moi. Aujourd'hui, craindre le pape, l'Église et le clergé, c'est avoir peur des mouches à la fin de l'automne.....

« Placer le génie sur le trône est un travail pénible pour la nature ; et il lui faut des siècles pour l'opérer. Je vois, parmi mes contemporains, deux femmes au nombre de mes rivaux, et je suis forcé de les admirer. Marie-Thérèse a illustré son règne par des vertus et du courage. Catherine II, sortie d'une petite Cour, a porté sur le trône de Russie le génie de Pierre I^{er}, avec plus de conduite, plus d'habileté et plus d'humanité....

« Les nations qui font la guerre avec l'argent qu'elles empruntent n'ont jamais la paix, elles ont toujours les dettes ; à la guerre des voisins succède la guerre des créanciers, et le tourment du peuple ne cesse point. Il est vrai qu'elles ont la ressource des banqueroutes, ce qui arrivera une fois infailliblement.....

« Le prince royal, mon neveu, a l'esprit juste, l'âme ferme et tranquille. Qu'il maintienne la puissance que je lui confie, et son règne sera assez glorieux. Il ne doit aspirer à aucune conquête ; aujourd'hui étendre sa domination, ce serait l'affaiblir. Il attendra la réunion des margraviats d'Anspach, de Bareith et de Schwed, et, dans l'avenir, il profitera de quelque circonstance favorable pour échanger les duchés de Berg et de Juliers, et le pays de Clèves, contre quelque partie du Mecklenbourg....

« On ne verra plus de longues guerres; les nombreuses armées, les frais immenses qu'elles exigent, ont bientôt épuisé les plus grandes puissances.... (1) »

Le Souterrain ou Matilde, par miss Sophie Lée, traduit de l'anglais, sur la dernière édition (2). Quatre volumes in-12.

Ce roman est, dans la manière de l'abbé Prévôt, une imitation de *Cléveland*; c'est l'histoire d'une fille de Marie Stuart et du duc de Norfolk, un tissu d'incidens romanesques, tristes, invraisemblables, mais dont l'enchaînement a pourtant je ne sais quel charme qui peut attacher des lecteurs qui aiment ce genre d'ouvrages. Ce qui nous a paru le plus révoltant dans celui-ci, c'est que, pour intéresser à de vaines fictions, l'on s'est permis de compromettre, par les imputations les plus hasardées et les plus atroces, un nom aussi auguste, aussi respectable que celui d'Élisabeth. La mort de sa rivale, l'infortunée reine Marie, excite sans doute par elle-même assez de compassion et de regrets; pourquoi y ajouter encore des circonstances qui en aggravent l'horreur et le crime?

On a donné, le mardi 30 janvier, sur le Théâtre de l'Académie royale de musique, *OEdipe à Colonne*, tragédie lyrique. Le poëme est de M. Guillard; la musique

(1) On apprend dans l'instant que ce petit écrit, où l'on avait cru reconnaître des traces d'un caractère vraiment original, est de M. Constant de Genève, l'auteur de deux jolis romans, *Laure* et les *Lettres de Camille*. (Note de Grimm.) — Samuel Constant, né en 1729, mort en 1800, avait embrassé de bonne heure le parti des armes, il fut lieutenant-général au service de la Hollande; ami intime de Voltaire, il puisa dans sa société le goût des lettres qu'il cultiva avec succès.

(2) Par de La Marc.

est un des deux ouvrages que nous a laissés en mourant le célèbre Sacchini. Le public se porte en foule à cet opéra; jamais aucun de ses ouvrages n'eut un succès aussi éclatant. Nous avons le regret de penser qu'il ne l'eût point obtenu pendant sa vie, et que la manière dont la musique d'*OEdipe à Colonne* est accueillie est moins une justice rendue au mérite de cette composition qu'une sorte d'hommage funèbre donné à la mémoire de l'auteur.

Le sujet du poëme est pris dans les trois derniers actes de la tragédie d'*OEdipe chez Admète*, de M. Ducis. C'est l'*OEdipe à Colonne* de Sophocle, un de ces grands monumens dramatiques que nous ont laissés les Grecs, et dont le théâtre lyrique s'emparera toujours avec succès.

La scène admirable d'Antigone et d'OEdipe, au second acte, celle du troisième où le courroux implacable de ce père malheureux se trouve aux prises avec les larmes suppliantes de sa fille, et le désespoir de Polinice, offrent des situations trop dramatiques pour n'être pas d'un grand effet sur quelque théâtre que ce puisse être. M. Guillard en a tiré le parti le plus heureux; mais le reste de son ouvrage a paru trop dépouillé d'invention; l'épisode de l'amour de Polinice pour Ériphile n'est point assez lié à l'action principale; il y tient, pour ainsi dire, encore moins que celui d'Admète et d'Alceste, qui le remplace dans la tragédie de M. Ducis, dont M. Guillard a conservé plusieurs vers. On a blâmé l'un et l'autre auteurs d'avoir placé au milieu de l'action le tableau d'OEdipe descendant du Cythéron, soutenu par Antigone, qui, dans la tragédie grecque, forme l'exposition du sujet, et la plus sublime peut-être que nous ait laissée l'antiquité, par la grande clarté et l'intérêt puissant qu'elle répand au moment même sur l'action. Quelques

personnes ont encore blâmé M. Guillard de n'avoir pas employé le dénouement de Sophocle, imité par M. Ducis; mais nous croyons que celui qu'il a préféré, s'il n'est pas aussi éclatant que les coups de tonnerre qui écrasent OEdipe dans les deux tragédies, est d'un intérêt beaucoup plus sensible et beaucoup plus favorable à la musique; il se prête aussi plus heureusement à la richesse de notre spectacle lyrique, par les fêtes et les danses qu'il appelle naturellement à la fin de cet opéra.

Quant à la musique, nous sommes éloigné de condamner le succès que continue d'avoir celle d'*OEdipe à Colonne*; nous oserons seulement croire que celle de *Renaud* et de *Chimène* méritait au moins les mêmes applaudissemens; mais Sacchini vivait encore, et ce magnifique succès achève de nous prouver que l'on n'est juste qu'envers les morts.

MARS.

Paris, mars 1787.

Vers adressés aux femmes sensibles, par M. Sylvain Maréchal.

A vos bontés on recommande
 Un berger qui bien aimera ;
 Pour son salaire il ne demande
 Qu'un peu d'amour quand mai viendra.
 C'est une bonne créature ;
 Mais si personne ne daignait
 Partager les maux qu'il endure ,
 Avant avril il en mourrait.

Réponse d'une femme sensible aux vers du berger Sylvain.

Je savais bien depuis long-temps
 Que les pinçons et les fauvettes ,

Ivres d'amour quelques instans,
 Au mois de mai contaient fleurettes ;
 Mais je croyais que les Sylvains,
 Plus heureux dans leur destinée,
 Bergers, ainsi que les humains,
 Faisaient l'amour toute l'année.

Extrait d'une lettre de Florence.

Le *Nouveau Code criminel* (1) publié en Toscane ayaut causé le plus vif enthousiasme parmi les Florentins, ils ont fait une souscription pour ériger une statue équestre en bronze au grand-duc de Toscane leur souverain. Il fallait sa permission pour élever un pareil monument, dont les fonds ont été faits par une souscription volontaire et empressée ; ils l'ont demandée, et son excellence M. le comte Seratti, conseiller d'État, a répondu à ce sujet aux sénateurs Ginovi, Aldobrandini, par la lettre suivante, écrite au nom de ce souverain.

(1) Il s'agit ici du premier Code qui ait préparé en Europe l'abolition de la peine de mort, question si grave et si belle, qui, repoussée d'abord par l'Assemblée constituante, malgré les énergiques protestations des Lepelletier Saint-Fargeau, des Duport, des Pétion, etc., fut adoptée plus tard par la Convention Nationale qui, par son dernier acte, proclama l'abolition complète de la peine de mort à la paix générale. Un des premiers actes de la domination de Bonaparte, premier consul, fut d'annuler le décret de la Convention : en vain le tribunal de Pô et Doire et le tribunal d'appel de Rennes persistèrent-ils pendant long-temps à en demander le maintien.

Quelques hommes consciencieux, convaincus que la société n'a pas plus qu'un simple particulier le droit d'attenter à la vie de l'homme, ramenaient peu à peu les esprits à cette question, lorsqu'un des représentans de la génération nouvelle éleva de nouveau la voix en sa faveur ; mais la chambre de 1830, que la postérité jugera, incapable d'envisager cette question du haut point de vue où notre révolution nous a placés et d'apprécier l'éloquente protestation de M. Victor de Tracy en faveur des droits de l'humanité, n'en accepta que ce qu'elle a d'applicable aux quatre misérables qui ont ensanglanté le pays... Il ne faut pas gémir seulement de ce que cette coupable mesure qu'un magistrat intègre vient de qualifier de *démarche inopportune* peut avoir pour effet de rallumer la guerre civile en France, mais encore de ce qu'elle reculera pour long-temps peut-être l'époque où la peine de mort sera complètement abolie ! (Octobre 1830.)

« Son Altesse Royale a vu la supplique par laquelle on lui demande la permission de lui ériger une statue équestre; elle a été informée d'ailleurs de l'empressement avec lequel son peuple a concouru à former ce projet, à en faire les fonds, et du désir qu'il a témoigné de voir exécuter une pareille entreprise. Son Altesse Royale, qui dans l'affection et dans la reconnaissance de ses sujets trouve la plus douce récompense de sa sollicitude pour le bien public, a reçu avec le plus grand plaisir et la plus vive sensibilité cette marque récente et extraordinaire de leur amour, et la manière dont elle lui a été offerte honore autant le caractère de la nation que le souverain.

« Elle ne refuse pas absolument un monument qui perpétue la mémoire de ses soins paternels pour son peuple, et l'affection reconnaissante et sincère avec laquelle ce même peuple y correspond; mais elle pense qu'une inscription en marbre blanc, placée dans un endroit public, peut suffire à cet objet.

« Si ses sujets veulent cependant employer à quelque ouvrage les sommes offertes pour la statue qu'il n'accepte point, il lui sera beaucoup plus agréable qu'on préfère à un ouvrage de luxe et d'ostentation quelque monument d'utilité publique, et pour un monument de ce genre, Son Altesse Royale désire d'être comprise dans la liste des souscripteurs pour toute la somme qui pourra manquer à son exécution.

« Je vous fais part des intentions bienfaisantes de Son Altesse Royale, en vous chargeant de les communiquer de la manière la plus convenable à tous ceux qu'elles pourront intéresser; et je suis, etc. *Signé* SERATTI.

Voici l'inscription proposée pour cet auguste monument.

PETRO LEOPOLDO
Legum. Etruscarum. Domino
Institiæ. Aquitatisaq. Adsertori
Principi. Merentissimo
Quod. Jure. Gladi
Et bonorum. Proscriptione. Sublatis
Legibus. Ad. Admovendas. Civium. Noxas
Et Prætoriam. Cohibendam. Severitatem
Sapienter. Sancitis
Publicæ. Securitati. Prospexerit
Florentini
Numini. Majestatiq. Ejus. Devoti.
Ad Mem. Hominum. Sempiternam Gosner.
 A. D. CIOICCLXXVI.

Voici deux lettres où la méchanceté a paru mise en honneur avec une imprudence assez piquante, assez originale pour mériter d'être conservée; il est, en morale comme en physique, des bizarreries et des monstruosités que l'œil du sage ne dédaigne point d'observer. Ces deux lettres sont la première production échappée du portefeuille de M. de Champcenez depuis son retour du château de Ham, où il vient de passer encore dix-huit mois : elles prouvent bien que cette longue retraite n'a point fatigué son heureux génie. Il s'occupe, dit-on, dans ce moment, à faire l'éloge du marquis de Louvois.

Lettre du marquis de Louvois, quinze jours avant sa mort, à M. de Champcenez, au château de Ham.

Tout le monde dit que j'ai perdu la tête; je crois, mon cher Champcenez, que, par égard pour moi, tu déran-

ges la-tienne. Tu m'écris que tu t'ennuies en prison ; tu n'as donc plus d'ennemis ? J'ai trop bonne opinion de toi pour le croire, et tu as tout ce qu'il faut pour n'en jamais manquer.

L'inimitié des sots est le noble apanage
Des mortels sans frein tels que nous ;
Avec notre talent, de l'encre et du courage,
Les malheureux font des jaloux.

Tu as beau dire, ta situation vaut mieux que la mienne ; tu as quelques chaînes, et j'en ai mille ; tu ne jouis pas, et je jouis : ainsi console-toi, et attends notre première entrevue pour revivre ensemble ; nous nous entendons de trop loin pour qu'on nous sépare jamais, et l'on nous redoute trop pour cesser de nous redouter. Je mûris dans ma tête un plan de campagne pour ton retour ; je te mènerai dans une contrée où l'on pense, où l'on jouit sans blesser l'autorité et la sottise ; tu vois que c'est loin d'ici ; ainsi force foin dans tes bottes, force plumes dans ton cornet. La base de mon projet est de nous faire aimer un mois de suite sans accident ; je te séduirai tous les maris, et tu me repasseras toutes les femmes. Le triomphe est sûr si nous sommes inconnus ; dans le doute il faudra triple masque à notre cœur, triple masque à notre ame ; et, ma foi, si l'on nous découvre, nous serons moins attrapés qu'eux.

Va, nous ne perdrons jamais rien
A nous montrer ce que nous sommes ;
Disons beaucoup de mal, faisons un peu de bien,
Nous vaudrons mieux qu'un million d'hommes.

Je suis malade sans maladie, car je ne souffre qu'en réfléchissant. Ma femme me soigne pour irriter mon

mal ; mais quand elle se ferait recevoir médecin comme *Argent*, je ne l'aime pas assez pour mourir bientôt. Tu évalues la dame ; tu sais ce que j'en voulais faire en l'épousant, et ce que j'en ai fait en l'enrichissant ; si tu l'ignorais, tu l'apprendras dans notre *Encyclopédie*, article *Monstre* : ce mot renferme tout ; moral, physique, tout y est (1). Ce qu'il y a de plaisant, c'est que sa société me plaît assez, aux coups de poignard près ; elle est aimable ; elle tire de ses dents tout le parti qu'une femme de quarante ans en peut tirer, elle déchire tout ce qui m'entoure ; mais je lui pardonne, c'est de la besogne qu'elle m'évite. A l'égard de toi, elle t'exécra ; tu vois qu'elle te fait assez joliment sa cour, mais je l'en punis bien, car je t'aime plus que jamais. Les désordres de ta vie m'attachent naturellement à toi ; je suis cependant jaloux de tes disgraces ; à vingt-cinq ans je n'avais pas encore la plus petite lettre de cachet pardevers moi. Aurais-tu plus d'énergie que moi ? Non ; je vois d'où cela vient : j'ai eu affaire à des bêtes, et toi à des sots ; j'ai corrigé, tu as irrité ; j'ai été plus redouté, et toi plus persécuté.

Aujourd'hui la sottise a dégradé l'espèce :

Honneurs, plaisirs, tout est honteux.

A l'aspect de tant de bassesse,

Le satirique aspire à n'être pas heureux...

Il y consacre son esprit ;

D'un peuple d'ignorans il devient le supplice ;

On l'attaque, il résiste ; on l'accable, il sourit,

Son triomphe est dans l'injustice.

(1) On ne se pardonnerait point de copier des imputations si odieuses si l'on n'avait pas le droit d'ajouter que toute la conduite de madame de Louvois les a si bien démenties, qu'il est peu de femmes qui jouissent d'une plus grande considération et qui la méritent à plus de titres. (*Note de Grimm.*)

En voilà plus qu'il n'en fait pour te tranquilliser : ainsi j'espère que tes lamentations vont se changer en chants d'allégresse. Je ne te demande rien de nouveau, je n'ai pas la platitude d'être au courant de ce qui se passe; les grands événemens sont si petits, et les petits paraissent si grands, que j'ai pris le parti de les mépriser tous. Je ne vais plus aux pièces nouvelles depuis qu'on les siffle à la lecture; il est plus commode d'en faire justice au coin de son feu qu'entouré de canailles qui méritent elles-mêmes plus de sifflets que de bons ouvrages. *Figaro* tapisse toujours le coin des rues; son succès ne m'entraîne ni ne me surprend. Ce gueux de Beaumarchais a fait un calcul de charlatan qui lui a réussi; il a insulté toutes les classes d'hommes, excepté celle qu'on ne respecte qu'en corps; et, semblable à un filou, la foule l'a favorisé. Le peuple l'a cru le vengeur de sa misère, la Cour le peintre de sa stupidité, et tous deux lui ont fait trop d'honneur. Il a étudié le vice dans quelques antichambres de Versailles, a vécu à Paris avec des femmes faciles et des hommes médiocres, a transcrit tout ce qu'il a écouté, y a ajouté de son crû un peu de grosse gaieté et beaucoup de mauvais goût, et du tout a fait une *macédoine dramatique* qui a sur nos comédies modernes l'avantage que le cabaret a sur le grand couvert. Mais je t'en parle trop pour quelqu'un qu'elle a ennuyé, et je finis ma lettre *in-folio*.

Je crois, malgré ma tranquillité, que je file une maladie sérieuse, mais je la méprise et la laisse faire ses progrès ou s'éteindre. J'ai renvoyé mes médecins; c'est une chance de plus pour moi, et si j'en reviens, je ne devrai la vie à personne. Si je rends ce que tant de gens perdent sans mourir, regrette-moi sans t'affliger, imite-

moi sans te perdre, et meurs sans changer de vie; tu perdrais tout ton mérite, même aux yeux des sots.

Adieu, Champcenetz. Ne laisse faire mon épitaphe à personne; je ne crains pas d'être loué, encore moins d'être déchiré, mais je ne veux être nommé que par toi.

Signé LOUVOIS.

Réponse de M. Champcenetz.

Tu as bien raison, mon cher Louvois, de t'attendre, après ta lettre, à mon changement d'humeur; je m'assoupissais sur le mépris que tout m'inspire; tu m'écris, ton esprit ranime le mien. Tu te trompes cependant sur la cause de mes ennuis, tu me soupçonnes d'oublier mes ennemis, c'est le contraire qui m'endort; j'estime leur haine, mais leur souvenir me fatigue.

Berner les sots est un plaisir stérile;
 En être craint n'est pas fort glorieux;
 Les mépriser est bien facile,
 Les oublier vaut encor mieux.

C'est le parti que j'ai pris en leur souhaitant le réciproque; alors ma tranquillité sera digne de ton génie; alors tu pourras comparer mes chaînes réelles avec tes chaînes idéales, et peut-être préférer ma position. Je brûle cependant d'aller perdre à tes côtés cet avantage, car je suis moins philosophe que toi sur notre séparation. Je sens bien toute la valeur de notre correspondance; notre intelligence est un porte-voix dont nul mortel n'a l'embouchure, mais qu'est-ce que s'entendre quand on se sait par cœur? C'est jouir du passé, c'est-à-dire d'une vieille maîtresse; maintenant je suis le triste amant du futur.

Ton plan de campagne me ravit , mais j'opine pour que nous combattions sans être plastronnés ; il est temps de nous faire aimer par tout ce qui nous faisait craindre. L'espèce est maintenant si dupe ! on séduit les hommes sans les tromper, et l'on a les femmes sans les séduire.

Les hommes , en s'abrutissant ,
Deviennent méchans sans malice ;
Les femmes , en s'avalissant ,
Perdent jusqu'aux charmes du vice.
Fuis-les , crois-moi , car autrement
A leurs ennuis tu participes.
Pour vivre avec nous dignement ,
Il faut des hommes sans principes ,
Des femmes à tempérament :
Les uns sont aimables sans crainte ,
Les autres tendres sans pudeur :
On a de l'esprit sans contrainte ,
On a du plaisir sans langueur.

Pardon si je renchéris sur tes idées, mais tu t'avoues malade imaginaire ; ainsi je puis, sans t'offenser, saisir ce qui t'échappe. Ce que tu me mandes de ta femme serait surnaturel pour tout autre que ton confident ; je la connais assez pour te plaindre. Tu ris de ses noirceurs ; c'est très-bien fait , mais quand on joue avec les lions, il faut être cuirassé, sans quoi les caresses sont meurtrières. Conviens, au surplus, que tu n'as que ce que tu mérites ; quelle extravagance à toi, après avoir eu le bon esprit de prendre tes maîtresses au b...el, d'avoir pris ta femme au couvent ! tu as fait comme Louis XI, qui tirait son chancelier et son cuisinier de la même école, mais au moins il les faisait pendre quand ils abusaient de leur pouvoir ; mais toi, tu encourages l'audace en la mépri-

sant. Crois-moi, prends un milieu entre ta douceur et sa cruauté, et renvoie ta mégère. Ce n'est pas la vengeance qui m'inspire ce conseil, tu sais bien que sa haine resserre notre liaison ; c'est ton intérêt, peut-être le sien. Tant que je lui déplairai, je ne lui voudrai jamais de mal ; il faut faire le bien pour le bien.

Je désire trois choses pour ton retour : te trouver heureux, guéri et isolé. Je te compare à un gros diamant, tu es trop brillant pour être entouré. Si mes désordres t'attachent à moi, l'aversion que ton génie inspire m'enchaîne à ton existence. Tu es jaloux des disgrâces que j'essuie, je le suis de toutes celles que tu mérites. A l'égard de ma fermeté, tu me l'as rendue tout entière.

Puis-je craindre mes ennemis

Quand je suis affranchi du malheur de leur plaire ?

Plus ils sont acharnés, plus ils me sont soumis ;

Ma plume est le ressort de leur faible colère ;

Je vois d'un œil content leurs complots ténébreux ,

Ma tranquillité les irrite ;

Leurs outrages font mon mérite,

Leur bassesse me venge d'eux.

J'espère qu'en faveur de ce petit paquet de vers tu me pardonneras mes jérémiades ; mon apathie était naturelle, tu m'oubliais, et sans ta lettre je tombais dans le matérialisme ; ton style électrise le mien, et le disciple, éclairé par le feu du maître, fait rejaillir sur lui quelque étincelle.

Puisque tu imoles au coin de ton feu la valetaille littéraire, et que tu comptes autant de victimes que d'imprimés, je ne te demanderai rien, de peur de t'embarrasser, et ne te parlerai de rien, de peur de t'ennuyer ;

seulement je te ferai remarquer que tu es bien généreux d'accorder à Beaumarchais les honneurs de l'analyse. Je crains que son monstre dramatique ne t'ait plu, et que tu ne t'en venges en l'écrasant; alors le pinceau du dépit serait devenu dans tes mains celui du dieu du goût. Mais non, l'énergie et la justesse te sont naturelles; et si tu as daigné examiner *Figaro* avec soin, c'est que tu l'as jugé comme ces grands criminels dont on fait traîner les procédures. J'ajouterai à ce tu en as dit, que la comédie qui opère la plus petite réforme me semble bien au-dessus de celle qui obtient un grand succès; il manque bien des choses à l'écrivain qui ne fait que plaire, voilà Beaumarchais; il a frappé à toutes les portes et n'a réveillé personne.

Peindre le vice est un faible mérite,
 Quelquefois c'est le faire aimer;
 Un plat fripon que le théâtre imite
 Se reconnaît pour s'estimer...
 Ainsi veut-on réussir parmi nous,
 Pour chaque vice il faut de l'indulgence;
 Beaumarchais, en les flattant tous,
 A rassemblé toute la France.

Je te dirais le plan d'une comédie moins attirante et peut-être plus vigoureuse que celle de *Figaro*, si ton esprit n'avait pas besoin d'inaction. Je t'avouerai que ta maladie m'alarme; ton indifférence réfléchie sur ce qu'elle peut devenir augmente encore mes craintes. Crois-moi, mon cher Louvois, méprise la vie, mais ne fais rien pour la perdre: garde même un médecin, ne fais que la moitié de ses remèdes, tu auras pour toi le hasard et la nature; surtout éloigne ta femme, je crains ses bouillons. Es-tu fou de me commander une épitaphe? Est-ce que je sais

comment cela se fait? Je n'ai jamais regretté personne, et je n'apprendrai pas à en faire pour te regretter; ainsi, pour te punir de ton impertinence, j'ai essayé de rimailier la tienne de ton vivant. Je te l'envoie.

Ci-gît qui possédait, dans ce siècle stérile,
Le cœur de Lovelace et l'esprit de Piron;
En charmant la pudeur, il la rendit facile;
En chausonnant le vice, il le rendit poltron.

Attrape. Adieu, Louvois; daigne, par complaisance pour moi, t'occuper de ta santé; réfléchis que tu es le seul être qui me connaisse, que je suis le seul qui t'évalue, et qu'absens l'un de l'autre nous sommes expatriés.

Signé CHAMPENETZ.

Les Comédiens Italiens ont donné, le jeudi 8 février, la première représentation du *Comte Albert*, comédie en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, avec la *suite* en un acte. Le poëme est de M. Sedaine, la musique est de M. Grétry (1).

Ce qui a fait naître à M. Sedaine l'idée du sujet de ce nouveau drame est un fait arrivé en 1721. Un comte Albert, seigneur flamand, fut condamné en France à perdre la tête pour s'être battu en duel; il eut le bonheur de se sauver des prisons en faisant scier, pendant un bal qu'il eut la permission de donner dans son appartement, les barreaux de ses fenêtres, contre lesquelles on avait établi l'orchestre.

Cette composition, toute singulière qu'elle est, a eu

(1) Cette pièce avait d'abord été représentée sur le théâtre de la cour à Fontainebleau le 13 novembre 1786. Grimm en a rendu compte à cette époque. Voir précédemment, page 235.

du succès. Le style est toujours celui de M. Sedaine, plein de négligences, mais semé de ces traits de vérité, de ces mots heureux qu'il semble que lui seul sache trouver. Quant à la musique, c'est peut-être l'ouvrage le plus faible de M. Grétry; le vaudeville du premier acte, deux duos entre les filles du comte, sont les seuls morceaux où l'on puisse reconnaître le faire heureux de son talent.

On avait donné, le mardi 6 février, sur le même théâtre, la première représentation de *Saint-Preux et Julie d'Étanges*, drame en trois actes et en vers, de M. Aude, dont le nom se trouve déjà dans plusieurs recueils de nos pièces fugitives.

Ce drame, tiré du roman de J.-J. Rousseau, a excité, dès la fin du premier acte, des signes non équivoques de mécontentement, et ce n'est qu'avec peine que les acteurs ont obtenu d'en achever la représentation. L'auteur de cet ouvrage semble n'en avoir conçu et disposé le plan que pour mettre en dialogue, et, qui plus est, en vers, quelques morceaux de la prose la plus éloquente et la plus harmonieuse qui soit dans notre langue; cette entreprise était peut-être au-dessus du talent de tous nos poètes, et les vers de M. Aude ont trop prouvé que c'était une témérité dont il aurait dû s'interdire même la pensée. L'intérêt que fait éprouver la lecture de ce roman appartient plus aux développemens d'une grande passion, à l'analyse profonde des sentimens, et surtout à l'énergie du style de l'auteur, qu'à la variété ou au mouvement dramatique des situations, rapport sous lequel cette production ne peut pas même être comparée à celles de Richardson et de Fielding. Un génie fort su-

périeur à celui de M. Aude eût peut-être également échoué dans un sujet de ce genre.

Voyage philosophique d'Angleterre, fait en 1783 et en 1784, en forme de lettres. Deux volumes in-8°.

Esquisses poétiques de l'aspect des campagnes ; notices détaillées des bâtimens les plus remarquables de Londres et des environs ; vues philosophiques sur le gouvernement, les mœurs et les usages du pays, ses manufactures, son commerce et ses finances ; observations critiques sur l'état actuel des lettres et des arts en Angleterre ; tableaux piquans des nuances du caractère national dans les différens états et dans les différentes situations de la vie ; contes moraux, anecdotes sentimentales à la manière de Sterne ; instructions minutieuses sur les grands chemins, les postes et les auberges, mais qui peuvent n'être pas sans quelque utilité pour les voyageurs, il n'est rien qu'on ne trouve dans ces deux volumes ; mais ce qu'on a sans doute été plus étonné d'y remarquer, c'est la réunion de deux choses qu'on avait cru jusqu'ici tout-à-fait incompatibles, beaucoup de manière dans le style, quelquefois même une affectation ridicule, avec un grand fonds de candeur et de vérité dans les idées et dans les sentimens. Il faut que l'auteur, que nous ne connaissons point personnellement, mais à qui l'on ne refusera point, après avoir lu son ouvrage, et beaucoup d'esprit et beaucoup de sensibilité, se soit laissé séduire à la fantaisie d'imiter un modèle qui ne convenait ni à la nature de son talent, ni au génie de sa langue. En lui pardonnant ses néologismes, ses afféteries sentimentales, « la philanthropie qui taille ses plumes, l'équilibre des hu-

meurs qui monte ses affections morales au ton de l'expansive bienveillance, la multitude des êtres environnans qui sont les doigts rapides du facteur qui inventa l'instrument homme, le langage grossier, mais français, des matelots qui vibre doucement ses fibres, etc., » vous trouverez dans sa manière d'observer et les hommes et les choses, de la finesse, de l'intérêt, très-souvent même une vérité simple et naïve.

Tout ce que nous avons pu apprendre de l'auteur, c'est qu'il se nomme M. de Lacoste, et qu'il a fait le voyage d'Angleterre à la suite de M. le duc de Chaulnes, dont il a sans doute eu fort à se plaindre; car il y a plus d'un endroit de son livre où ce seigneur français est infiniment maltraité; voici les derniers traits sous lesquels il s'est plu à le montrer à ses lecteurs.

« Dans le même hôtel (à Douvres) logeait aussi un grand seigneur de nom et armes. Cet homme, trop connu, avait amené de Londres une fille enlevée aux porteurs de chaise de Covent-Garden; les caprices entre deux amans de cette trempe ne sauraient être de ces aimables bouderies qui sont autant d'anneaux ajoutés à une chaîne de fleurs... A la suite d'un de ces passe-temps, un coup de pied dans le ventre ayant jeté à croix-pile la fugitive amante, cette fière beauté se relève, saisit un balai, et d'un bras exercé sous les portiques et dans les bagnes de bière de son quartier, elle charge son auguste amant. Un homme de qualité, un pair de France piroetter sous un manche à balai, cela n'est pas soutenable; celui-ci court à ses pistolets, la princesse s'effraie, se sauve, saute les escaliers et gagne la rue en criant à l'aide; son amant, l'œil égaré, bouche ouverte et écumante, langue paralysée, la poursuit un pistolet à la

main, et parvient sans opposition jusqu'à la porte ; mais, ô revers ! quelques matelots rassemblés et causant devant l'hôtel s'indignent de voir un homme poursuivre un être faible et sans défense ; l'un d'eux se détache, croise l'étranger, et, un coude en arrière, l'autre élevé à la hauteur des yeux, lui offre le combat ; celui-ci le fixe, l'évalue, ne juge pas la partie avantageuse, et lui présente le pistolet. Cette détermination était un peu ducale ; l'Anglais, qui n'apercevait en lui qu'un homme, se croit dégagé des lois du combat seul à seul, écarte l'arme à feu d'un revers du bras qu'il tenait élevé pour la défense, et d'un coup de pied dans le ventre envoie dans le ruisseau la lourde masse de son adversaire. La jeune fille avait eu le temps de disparaître ; le vainqueur la recherche des yeux, ne la voit plus, jette un froid regard sur le vaincu, qui se débat dans la boue, et rentre à pas lents dans le cercle d'où il s'était détaché. Le grand seigneur n'ayant plus à craindre que les huées des spectateurs, qui cependant ne daignèrent pas en accompagner sa retraite, le grand seigneur se releva, ramassa son pistolet, son faux toupet et ses dents postiches, rentra, et remonta dans son appartement, en passant devant plusieurs groupes d'Anglais qui souriaient avec dédain, et de Français qui baissaient les yeux, humiliés de l'opprobre dont se couvrait un de leurs compatriotes. »

Au lieu de recueillir ici quelques observations du nouveau voyageur, qui perdraient infiniment de leur prix détachées de l'espèce de tableau qui sert à les faire valoir, qui leur prête du moins le plus grand intérêt, nous préférons de rappeler à nos lecteurs un précis des réflexions de M. le baron d'Holbach sur l'Angleterre, tel que nous

l'avons trouvé dans la lettre d'un de ses meilleurs amis (1).

« Ne croyez pas, dit cet ami, que le partage de la richesse ne soit inégal qu'en France. Il y a deux cents seigneurs anglais qui ont chacun six, sept, huit, neuf, jusqu'à dix-huit cent mille livres de rente; un clergé nombreux qui possède, comme le nôtre, un quart des biens de l'État, mais fournit proportionnellement aux charges publiques, ce que le nôtre ne fait pas; des commerçans d'une opulence exorbitante : jugez du peu qui reste aux autres citoyens. Le monarque paraît avoir les mains libres pour le bien, et liées pour le mal; mais il est autant et plus maître de tout qu'aucun autre souverain. Ailleurs la cour commande et se fait obéir. Là elle corrompt et fait ce qui lui plaît, et la corruption des sujets est peut-être pire à la longue que la tyrannie. Il n'y a point d'éducation publique. Les collèges, somptueux bâtimens, palais comparables à notre château des Tuileries, sont occupés par de riches fainéans qui dorment et s'ennuient une partie du jour, dont ils emploient l'autre à façonner grossièrement quelques maussades apprentis ministres. L'or qui afflue dans la capitale et des provinces et de toutes les contrées de la terre, porte la main-d'œuvre à un prix exorbitant, encourage la contrebande et fait tomber les manufactures. Soit effet du climat, soit effet de l'usage de la bière et des liqueurs fortes, des grosses viandes, des brouillards continuels, de la fumée du charbon de terre qui les enveloppe sans cesse, le peuple est triste et mélancolique. Ses jardins sont coupés d'allées tortueuses et étroites; partout on y reconnaît un hôte qui se dérobe et qui veut être seul. Là vous

(1) Diderot. Cette lettre, adressée à mademoiselle Voland, est du 6 octobre 1765.

rencontrez un temple gothique ; ailleurs une grotte, une cabane chinoise, des ruines, des obélisques, des tombeaux. Un particulier opulent fait planter un grand espace de cyprès ; il a disposé entre ces arbres des bustes de philosophes, des urnes sépulcrales, des marbres antiques sur lesquels on lit : *Diis Manibus* : aux Mânes. Ce que le Baron appelle un cimetière romain, ce particulier l'appelle l'Élysée. Mais ce qui achève de caractériser la mélancolie nationale, c'est leur manière d'être dans ces édifices immenses et somptueux qu'ils ont élevés au plaisir. On y entendrait trotter une souris. Cent femmes droites et silencieuses s'y promènent autour d'un orchestre construit au milieu, où l'on exécute la musique la plus délicieuse. Le Baron compare ces tournées aux sept processions des Égyptiens autour du mausolée d'Osiris. Ils ont des jardins publics qui sont peu fréquentés ; en revanche, le peuple n'est pas moins serré dans les rues qu'à Westminster, célèbre abbaye décorée des monumens funèbres de toutes les personnes illustres de la nation. Un mot charmant de notre ami Garrick, c'est que Londres est bon pour les Anglais, mais Paris est bon pour tout le monde. Lorsque le Baron rendit visite à ce comédien célèbre, celui-ci le conduisit par un souterrain à la pointe d'une terrasse arrosée par la Tamise ; là il trouva une coupole élevée sur des colonnes de marbre noir, et sous cette coupole, en marbre blanc, la statue de Shakspeare : « Voilà, lui dit-il, le tribut de reconnaissance que je dois à l'homme qui a fait ma considération, ma fortune et mon talent. »

L'Anglais est joueur, il joue des sommes effroyables. Il joue sans parler, il perd sans se plaindre, il use en un moment toutes les ressources de la vie ; rien n'est plus commun que de trouver un homme de trente ans devenu

insensible à la richesse, à la table, aux femmes, à l'étude, même à la bienfaisance. L'ennui les saisit au milieu des délices, et les conduit dans la Tamise, à moins qu'ils ne préfèrent de prendre le bout d'un pistolet entre leurs dents, etc.

« Après cela, voyez combien un voyageur et un voyageur se ressemblent peu. Helvétius est revenu de Londres fou à lier des Anglais; le Baron en est revenu bien désabusé. »

Il ne faut pas dissimuler que le Baron ne passa que fort peu de temps à Londres, et que c'est en 1765 qu'il y fut, époque où il était difficile à un Français de parler de l'Angleterre sans humeur.

Lettre d'un avocat à un de ses confrères, brochure petit format.

L'auteur de cette brochure attaque la défense faite par M. le garde des sceaux, et sollicitée par l'ordre des avocats, de vendre des mémoires imprimés. Il commence par observer que l'usage de vendre les mémoires est le moyen le plus sûr d'exciter parmi nos jeunes orateurs une émulation qui leur manque, de mettre promptement chacun à sa véritable place, et de les forcer tous à une réforme dont leur style, leur logique et leurs principes ont également besoin. Il répond ensuite aux objections. « On craint, dit-on, le bruit, mais ce bruit est la seule arme qui reste à la faiblesse opprimée. Voudrait-on ôter à la douleur le cri que la nature lui a donné pour réveiller la pitié, sous prétexte qu'il importune une oreille sensible, et qu'il peut faire lâcher prise au tigre qui s'abreuve de mon sang? Mais, ajoute-t-on, l'influence de l'opinion publique peut gêner la liberté de celle des juges. Non: les juges éclairés savent trop bien, s'ils veu-

lent être justes, qu'ils n'ont rien à redouter de l'opinion, pas même une injustice passagère.... Il est tout simple, remarque encore l'auteur (1) de la Lettre avec le caractère de malignité qui lui est propre, il est tout simple que des magistrats qui ont souvent refusé d'envoyer au roi les motifs de leurs arrêts trouvent mauvais qu'on ose leur en demander compte dans un souper, qu'ils soient un peu embarrassés pour défendre devant de jolies femmes ou de jeunes militaires, aussi doux que braves, la sévérité de nos procédures et la cruauté de nos supplices. Comment ne regretteraient-ils pas le temps où les Parisiens n'exigeaient pas qu'ils fussent humains, pourvu qu'ils fussent Jansénistes, et leur auraient volontiers laissé envoyer sur la roue tous les paysans de Champagne, pourvu qu'on administrât quelquefois les sacrements la baïonnette au bout du fusil, et que les femmes de Messieurs ne vissent jamais jouer le rôle de Tartufe sur le théâtre?... Mon attachement pour les magistrats souffre de les voir exposés à ces plaisanteries et à ces reproches. »

Une autre objection en faveur de la défense de vendre des mémoires imprimés, c'est la crainte que les diffamations ne deviennent plus fréquentes et plus dangereuses. L'auteur nous paraît y avoir répondu de la manière du monde la plus simple et la plus juste. « Un homme honnête, dit-il, ne doit être ni audacieux, ni pusillanime; il doit se dire : Je n'empêcherai jamais mon adverse partie de me calomnier, d'essayer de me rendre ridicule; il suffit d'un mémoire bien court, et de le distribuer à quelques portes bien choisies. Quel est donc mon intérêt ? c'est que la diffamation et ma réponse aient égale-

(1) On a de fortes raisons pour croire que c'est M. le marquis de Condorcet

(Note de Grimm.)

ment la plus grande publicité possible ; j'en serai plus sûr que l'une et l'autre auront frappé les mêmes regards... On croit le public méchant, il n'est que malin ; chacun, par intérêt autant que par équité, plaint l'homme calomnié, méprise et hait le calomniateur, etc. »

Quelques personnes ont assuré avoir vu, ces jours passés, une gravure représentant un gros fermier au milieu de sa basse-cour, entouré de poules, de coqs, de dindons, etc., avec ce petit dialogue au bas :

LE FERMIER.

Mes bons amis, je vous ai rassemblés tous pour savoir à quelle sauce vous voulez que je vous mange.

UN COQ, *dressant sa crête.*

Mais nous ne voulons pas qu'on nous mange.

LE FERMIER.

Vous vous écarterez de la question.

Nous n'avons point vu cette gravure ; mais qu'elle ait jamais existé ou non, le bruit qui en a pu donner l'idée est entièrement tombé ; il n'est plus permis de douter aujourd'hui que l'intention du seigneur bienfaisant ne soit que ses notables délibèrent également et sur le fond et sur la forme des projets confiés à leur examen.

On a donné, le mercredi 28 février, la première représentation de la reprise de *Térée*, tragédie en cinq actes de M. Lemierre, de l'Académie Française. Cette pièce fut si mal accueillie en 1761, qu'elle n'avait point reparu depuis. L'auteur y a fait d'assez grands changemens pour se flatter qu'elle pourrait mériter un sort plus favorable, et il ne s'est pas absolument trompé. Quelque

tumultueux qu'ait été le parterre, la pièce a bravé l'orage et s'est soutenue jusqu'à la fin ; à la troisième représentation, elle a même paru triompher de la cabale ; on a demandé l'auteur à plusieurs reprises, et l'on a crié beaucoup plus fort encore : *A bas l'abbé Aubert!* c'est le rédacteur des *Petites Affiches*, une feuille qui paraît tous les jours, et où l'on s'était permis de traiter l'auteur et la pièce avec une malignité tout-à-fait révoltante. Malgré le succès obtenu ce jour-là, il y a peu d'apparence que l'ouvrage puisse rester au théâtre, le fond de cette fable est trop odieux ; après avoir épuisé tout son talent à en adoucir l'atrocité, comment le poète en trouvera-t-il encore assez pour produire l'effet que l'on doit naturellement attendre d'un pareil caractère, d'une situation si violente, d'une passion si effrénée ?

Tout l'art du poète a été employé à suspendre jusqu'au dernier moment la connaissance du crime de Térée, mais ce n'est souvent que par des moyens forcés qu'il y réussit, comme à la fin du quatrième acte. Comment se figurer, en effet, que la reine a pu délivrer elle-même sa sœur, et ignorer encore le supplice que lui a fait subir la fureur de Térée ? Quelque violente et terrible que soit la situation des principaux personnages, il n'en est aucun auquel on s'intéresse ; à force de reculer des yeux du spectateur l'horreur et l'atrocité des forfaits de Térée, on en a pour ainsi dire éteint tout le mouvement et tout l'effet. Il est des sujets où le plus grand talent ne peut qu'échouer. La seule inquiétude que donne peut-être la représentation de cette tragédie est de savoir comment le poète pourra se tirer enfin de l'extrême embarras où il a eu la témérité de s'engager ; cette inquiétude est plus pénible qu'elle n'est touchante, et ce ne

sont pas là les émotions que l'on vient chercher au théâtre.

Épigramme distribuée au foyer de la Comédie Française, après la première représentation de la tragédie de Térée.

Cet auteur s'était fait, par des pièces sans nombre,
Un patrimoine à nul autre pareil ;
Mais il avait trop de biens au soleil (1),
En voilà qu'il se fait à l'ombre.

AVRIL.

Paris, avril 1787.

« J'ÉTAIS à Berlin depuis près d'une année, et je comptais y passer plusieurs mois encore lorsque j'ai appris la convocation des notables. Aussitôt je me suis dit : Dans cette occasion solennelle, tu paieras le tribut de ton faible talent à ton pays, à ton roi..... » C'est ainsi que s'exprime M. le comte de Mirabeau dans l'avertissement qu'il a mis à la tête d'une nouvelle brochure intitulée : *Dénonciation de l'agiotage au roi et à l'assemblée des notables, par le comte de Mirabeau* ; avec ces deux vers de Voltaire pour épigraphe :

*Pensais-tu qu'un instant ma vertu démentie
Mettrait dans la balance un homme et ma patrie ?*

(1) Expression familière à l'auteur de *Térée*, lorsqu'il veut se distinguer des gens de lettres qui n'ont eu que des succès de société ; c'est ainsi qu'il disait de M. Rulhière, son nouveau confrère : « Je le crois très-académique, assurément ; mais pour ce qui s'appelle des biens au soleil, vous conviendrez qu'il n'en a guère. » (*Note de Grimm.*)

Il pourra paraître assez gai, du moins à quelques personnes, de voir le patriotisme de M. de Mirabeau faire hommage de son retour en France à un événement qui nous promet une des plus heureuses et des plus importantes révolutions qu'ait encore éprouvées le régime intérieur de la monarchie. Ne voudrait-il pas nous faire compter au nombre des biens attachés à cette grande époque le bonheur de revoir au sein de la patrie l'illustre auteur de tant de beaux pamphlets contre la Compagnie des Eaux, la Banque de Saint-Charles, la Caisse d'Escompte, etc. ? Cette prétention, si digne de la modestie du vainqueur de Beaumarchais, prouve au moins que les grands effets ne sont pas toujours produits par les plus petites causes.

Nous nous garderons bien d'entreprendre une analyse suivie de la nouvelle diatribe de M. de Mirabeau ; nous nous trouverions forcés de répéter ce que nous avons déjà eu l'honneur de vous dire à l'occasion de ses derniers écrits. L'énergie avec laquelle il attaque encore dans celui-ci la fureur de ce jeu, dont les suites pernicieuses déshonorent et ruinent le commerce, mérite des éloges ; mais le ton continuellement déclamatoire de son style fatigue, et s'oppose par-là même souvent à l'effet qu'il voudrait produire. Ce qui peut rendre encore son zèle assez suspect, c'est l'adresse avec laquelle il ne fait tomber les foudres de son éloquence que sur les joueurs à la hausse, quelque évident qu'il soit qu'il n'y aurait point de joueurs à la hausse s'il n'y avait point de joueurs à la baisse. Une partialité si prononcée n'a pas manqué de faire soupçonner les chefs de ce dernier parti, les Clavière, les Panchaud (1) et autres, d'avoir encore sol-

(1) C'est un homme d'esprit qui a fait banqueroute deux fois. M. de Mira-

licité cette dernière production au même prix auquel ils avaient obtenu les précédentes.

Un reproche que l'on a bien plus de raison de faire à M. de Mirabeau, et qui porte sur l'objet même de son livre, c'est qu'il se borne uniquement à déclamer contre l'agiotage, sans proposer au Gouvernement ou à MM. les notables, pour lesquels il semble surtout avoir voulu écrire, une seule vue, un seul moyen propre à arrêter la frénésie de ce jeu, qu'il condamne avec autant de justice que de violence et d'emportement. Pour prétendre à la reconnaissance due à l'écrivain qui cherche à éclairer son pays, suffirait-il donc de savoir exciter la curiosité maligne du public par les personnalités les plus odieuses, par les invectives les plus dures, par tous les artifices qui appartiennent au génie du libelle? Et pour avoir ensuite l'audace de signer un pareil pamphlet, se croirait-on fort au-dessus de ceux qui, écrivant dans le même genre, se trouveraient encore ou trop de crainte ou trop de pudeur pour afficher un si triste métier avec le même courage?

Parmi les noms que M. de Mirabeau s'est cru obligé de dévouer cette fois-ci au mépris et à l'indignation publique, c'est celui de l'abbé d'Espagnac qui lui a paru mériter la préférence. On sait que ce jeune ecclésiastique, qui avait annoncé d'abord quelques talens littéraires (1), jeté dans l'agiotage, s'y est acquis véritablement la plus grande célébrité. Il y a un an qu'il n'avait pas cinquante

beau dit que c'est l'homme de nos jours qui sait le mieux concilier la morale et la politique. (*Note de Grimm.*)

(1) Il a fait un *Éloge de Catinat* qui obtint l'*accessit*, à l'Académie Française, et quelques Panégyriques de saints, entre autres celui de saint Louis.

(*Note de Grimm.*)

mille francs de fonds; depuis ce temps, il n'a tenu plus d'une fois qu'à lui de réaliser deux ou trois millions. Aujourd'hui la hardiesse de ses spéculations a tellement enveloppé toutes les affaires, les a si étrangement enlacées, y a porté tant de trouble et d'embarras, qu'il est peut-être dans ce moment peu de maisons de banque à Paris dont la fortune ne soit plus ou moins intéressée au soutien ou à la ruine de son crédit. Le plan à l'aide duquel il est venu à bout de s'emparer de toutes les actions de la nouvelle Compagnie des Indes, et de mettre par-là même à sa merci tous les joueurs à la baisse; ce plan qui, en dernier résultat, pourrait bien n'être qu'une escroquerie profondément combinée, est tombé par bonheur et par malheur entre les mains de M. de Mirabeau; il l'a fait imprimer à la suite de son ouvrage, et il faut convenir que ce n'en est ni la partie la moins utile ni la moins piquante.

M. de Mirabeau termine son ouvrage par une tirade des plus âcres, et où il n'a pas craint de désigner avec la dernière insolence l'homme en place à qui nous devons l'exécution de tant de projets d'utilité publique désirés depuis si long-temps, mais qui, sans l'auguste assemblée faite pour consacrer à jamais le règne bienfaisant de Louis XVI, seraient peut-être encore au rang de ces vaines spéculations que rêve l'amour du bien public, et que l'activité de l'intérêt personnel parvient trop souvent à rendre impraticables. Des gens instruits soutiennent que M. de Calonne aurait pu se garantir des traits de notre moderne Arétin, en lui payant honnêtement tout le mal qu'il a dit de M. Necker; c'est son refus qui lui a valu, dit-on, les traits que voici :

« Vous, que le père de la patrie convoque pour déli-

bérer sur la chose publique, ô vous, les aînés de ses enfans, ah! ne traitez pas de craintes chimériques mes prédictions terribles! Osez montrer au roi leur probabilité dans toute son étendue! Osez lui dire que nous avons depuis trois ans de trop sûrs indices de ce qu'il nous faut attendre du système des finances sous lequel nous vivons! Qu'il y va de son bonheur et de sa gloire de n'en pas laisser le plus léger vestige! Que si l'agiotage n'est pas étouffé, et l'administration la plus sévère montrée à tous ceux qui participent au plus déplorable des jeux, le crédit public est perdu, les finances sont irrémédiablement bouleversées, les ressources taries, la banqueroute inévitable. Dites-lui, et son cœur vertueux n'aura pas de peine à vous croire, que dans les fonctions du Gouvernement l'habileté exclut l'improbité; que les hommes publics, dont la morale est universellement odieuse, doivent être repoussés, quelque idée qu'on ait pu se former d'ailleurs de leurs prétendus talens; que le bien dire ne dispense pas du bien faire; que la souplesse de l'esprit, la facilité du travail, les graces du style, les préambules élégans, les beaux discours sont autant de pièces de conviction contre le ministre qui expose avec art les bons principes, et les élude ou les insulte dans l'exécution. »

Cette manière de justifier l'épigraphe du livre a déplu au roi; une lettre de cachet, qui l'engageait à aller exercer sa noble censure au château de Saumur, mais dont il a pourtant eu le bonheur d'être prévenu quelques heures d'avance, a forcé M. de Mirabeau à quitter encore une fois sa patrie, et cet acte de justice a beaucoup mieux vengé toutes les personnes qui avaient à se

plaindre de lui que l'épigramme suivante, qu'on attribue
au prétendu comte de Rivarol.

Puisse ton homélie, ô pesant Mirabeau,
Écraser les fripons qui perdent nos affaires!
Le voleur converti doit devenir bourreau,
Et prêcher sur l'échelle en rouant ses confrères.

Portrait des Maris. Chanson.

Un amant léger, frivole,
D'une jeune enfant râfole :
Doux regard, belle parole
Le font choisir pour époux.
Soumis quand l'hymen s'apprête,
Tendre le jour de la fête,
Au moment du tête à tête
Il faut déjà filer doux.

Sitôt que du mariage
Le lien sacré l'engage,
Plus de vœux, pas un hommage,
Plaisirs, talens, tout s'enfuit.
En vertu de l'hyménée
Il vous gronde à la journée,
Bâille toute la soirée ;
Et Dieu sait s'il dort la nuit.

Sa contenance engourdie,
Quelque grave fantaisie,
Son humeur, sa jalousie,
Oui, c'est là tout notre bien;
Et pour avoir l'avantage
De rester dans l'esclavage,
Il faut garder au volage
Un cœur dont il ne fait rien.

*Inscription donnée à M. le marquis de Lafayette par
M. Marmontel, pour le buste du général Washington.*

Te belluosus qui remotis
Obstrepit oceanus Britannis,
Te non paventis funera Galliæ
Duræque tellus audit Iberiæ;
Te cæde gaudentes Sicambri
Compositis venerantur armis (1).

HOR. Od. 13. l. IV.

*Anecdote tirée des Lettres de Diderot à mademoiselle
Voland.*

Quelqu'un nous raconte, ce fut, je crois, le docteur Gati, le trait suivant : Il faut que vous sachiez que les sénateurs de Venise sont les esclaves les plus malheureux de leur grandeur; ils ne peuvent s'entretenir avec aucun étranger, sous peine de perdre la vie, à moins qu'ils n'aillent s'accuser eux-mêmes, et dire qu'ils ont, par hasard, trouvé un Français, un Anglais, un Allemand, à qui ils ont dit un mot. Entrer dans la maison d'un ambassadeur de quelque Cour que ce soit est un crime capital. Un sénateur aimait une femme de son rang dont il était aimé. Tous les soirs, sur le minuit, il sortait, enveloppé dans son manteau, seul, sans domes-

(1) Et les monstres n'ont pu vous fermer cette mer
Qui bat les rives britanniques.
Le Cantabre iudocile, et le vaillant Gaulois
Qui sait donner la mort et la voir sans alarmes,
Le farouche Germain, tous vous rendent les armes;
Et respectent enfin vos lois.

(Traduction de M. Daru.)

tique, et allait passer une ou deux heures avec elle. Il fallait, pour arriver chez son amie, faire un grand circuit ou traverser l'hôtel de l'ambassadeur de France : l'amour ne voit point de danger, et l'amour heureux compte les momens perdus. Notre sénateur amoureux ne balançait pas à prendre le plus court chemin ; il traversa plusieurs fois l'hôtel de l'ambassadeur français ; enfin il fut aperçu, dénoncé et pris. On l'interroge : d'un mot il pouvait perdre l'honneur et exposer la vie de celle qu'il aimait, et conserver la sienne ; il se tut et fut décapité. Cela est bien ; mais était-il permis aussi à la femme qu'il aimait de garder le silence ?

Une Année de la Vie du chevalier de Faublas, cinq volumes petit format.

C'est une année de la vie d'un jeune homme de qualité qui entre dans le monde ; il a seize ans, arrive à Paris, et devient éperdument amoureux de Sophie de Pontis, jeune personne qui demeure dans le même couvent que sa sœur ; mais cette grande passion ne l'empêche pas de se livrer tous les jours à de nouvelles illusions ; il passe sa vie à concilier son amour avec ses bonnes fortunes, et j'ai trouvé des lecteurs moins étonnés de la facilité avec laquelle il y réussit, que du merveilleux talent avec lequel on le voit suffire à tant de travaux. La belle marquise de B*** est l'heureuse enchanteresse qui se charge de l'éducation de notre jeune Hercule ; c'est une femme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui sait tirer parti de tout, ne s'embarrasse de rien, et joint à la présence d'esprit la plus imperturbable infiniment d'usage, d'intrigue et de séduction. Son mari est tel qu'on pouvait le désirer, aussi fat qu'imbécile, un vrai person-

nage de comédie; il finit, à la vérité, par ouvrir les yeux et vouloir venger son honneur, mais cela lui réussit mal, on le tue; et si après ce duel le chevalier est obligé de s'enfuir, il emmène, pour s'en consoler, sa chère Sophie; elle se trouve être la fille du meilleur ami de son père, et il l'épouse.

Le récit des malheurs du père de Sophie, un des confédérés de Pologne, épisode où l'on a fait entrer l'histoire singulière de l'enlèvement du roi à Varsovie, une expédition de Tartares et d'autres aventures également étrangères à nos mœurs, pour être fort romanesque, n'en forme pas moins un contraste assez piquant avec toutes les scènes de boudoir qui occupent la plus grande partie de ce nouveau roman; mais ce qui distingue de la manière la plus favorable le talent de l'auteur, c'est le grand nombre de situations et de scènes plaisantes qu'offre son ouvrage. Il en est sans doute où la gaieté paraîtra poussée un peu trop loin, mais dont le génie original de Collé n'eût désavoué ni l'idée ni l'exécution; plusieurs sont toutes dialoguées et semblent faites pour le théâtre; on y trouve autant d'esprit que de naturel et de vérité, quelques-unes même ont un côté très-moral, telles que la scène où la marquise, déguisée sous les habits du vicomte de Florville, et cachée dans un cabinet, entend de quelle manière la traite le baron dans les remontrances qu'il se croit obligé de faire à son fils, etc.

L'auteur de ce roman est M. Louvet; c'est un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui, comme M. Rétif de La Bretonne et le célèbre Richardson, a commencé par être prote d'imprimerie. Il a trouvé, comme son héros, une Sophie, il l'a épousée, et avec elle une petite

dot qui lui permet, dit-on, de se livrer entièrement à son goût pour les lettres.

Vers d'un officier d'artillerie (1).

Quand Orosmane furieux
 Se fut passé la fantaisie
 De tuer l'objet de ses feux ;
 Je crois bien qu'il en fut honteux ,
 Car dans la bonne compagnie
 L'on rit d'un époux ombrageux ;
 Mais ce ne fut qu'un ridicule
 Que se donna notre héros,
 Et s'il en perdit le repos,
 Ce fut par excès de scrupule.
 On dit qu'il en eut tant d'ennui
 Qu'il se tua ; je veux le croire,
 Mais n'en déplaise à sa mémoire ,
 Peu de gens feront comme lui ;
 Car on peut dire à notre gloire
 Que nous avons tous aujourd'hui
 Une douceur bien méritoire
 A supporter les maux d'autrui.
 Mais quand dut se trouver à plaindre
 Notre héros ? ce fut alors
 Que , malgré son rang , ses trésors
 Et ses eunuques , il dut craindre
 D'être trahi ; car, entre nous,
 Pour un amant fier et jaloux
 (Et tout homme l'est à l'extrême),
 N'est-ce pas une vérité,
 Que voir mourir ce que l'on aime
 Vaut mieux que d'en être quitté ?
 Si vous doutez de mon système,
 Interrogez tous vos sultans :

(1) Chauderlos de Laclos, auteur des *Liaisons dangereuses*.

De ces messieurs Paris abonde ;
 On ne voit qu'eux dans le grand monde ,
 Bien scélérats , bien séduisans ,
 Petits despotes de tendresse ,
 Un peu Français par la faiblesse ,
 Mais bien Turcs par les sentimens.
 D'ailleurs , à quoi devait s'attendre
 Notre héros ?... Mari jaloux
 D'une Française jeune et tendre ,
 Ignorait-il que les verroux ,
 Ni tous les soins que l'on peut prendre ,
 N'ont jamais garanti l'époux
 Quand l'épouse a voulu se rendre ?
 Si l'on veut s'en mettre en courroux
 Et tout tuer ; si l'homme sage
 Ne sait pas s'armer de courage
 Et braver ce léger hasard ,
 Maris , prenez tous un poignard :
 Un peu plus tôt , un peu plus tard ,
 Vous pourrez tous en faire usage.
 Oui , malgré les beaux sentimens
 Si bien exprimés par Voltaire ,
 Malgré les vœux et les sermens
 Et tout ce langage ordinaire ,
 Vain protocole des amans ,
 L'hymen n'a point de feux constans.
 Zafte aurait été légère ,
 Et le sultan dans sa colère ,
 Ne s'est trompé que sur le temps.

Conte vrai, par M. de Rulhière.

Dans le palais auguste où le meilleur des rois
 Assemble ses sujets pour balancer leurs droits ,
 En robe du vieux temps, la femme d'un notable (1),

(1) La femme du maire de Tours. (*Note de Grimm.*)

De vive repartie et d'humeur agréable,
 D'un antique damas qu'elle apporta de Tours,
 Était dignement le superbe ramage,
 Et de ses larges fleurs les ondoyans contours.
 Un jeune courtisan (1), cette espèce est peu sage,
 Voit la dame au damas, l'aborde lestement,
 Et baise du vieux goût les pompeuses reliques. —
 Eh ! mais, d'où vous vient donc ce vif empressement ? —
 Madame, pardonnez, moi j'aime les antiques,
 Et mon cœur enchanté ne voit rien au-dessus. —
 Vous les aimez ? Eh bien, il faut vous satisfaire,
 Et vous n'avez, Monsieur, qu'à baiser mon derrière ;
 L'antiquité vous plait, il a vingt ans de plus.

*Épître aux Romains sur le rôle de Didon, joué par
 madame Saint-Huberti, à Strasbourg.*

Romains, qui vous vantez d'une illustre origine ;
 Voyez d'où dépendit votre Empire naissant :
 Didon ne put trouver d'attrait assez puissant
 Pour retarder la fuite où son amant s'obstine.
 Mais si l'autre Didon, l'ornement de ces lieux,
 Eût été reine de Carthage,
 Il eût pour la servir abandonné ses Dieux,
 Et votre beau pays serait encor sauvage.

Épithaphe de mon voisin, par M. l'abbé de La Reynie.

Ci-gît le compère Clément,
 Honnête citoyen normand,
 Qui rendait très-exactement
 Salut, visite, compliment,
 Tout en un mot, hormis l'argent
 Qu'on lui prêtait imprudemment.

(1) Le prince de Léon. (*Note de Grimm.*)

Requête présentée à M. le baron de Breteuil (1).

Monseigneur, supplie avec la plus profonde soumission, Denis Topineau, bourgeois de Paris, y demeurant, rue de Poitou, au Marais, maison du chapelier, et dit :

Que le jour d'hier, à une heure après midi environ, il passait son chemin dans une contre-allée du boulevard Saint-Honoré, entre le corps-de-garde du guet et le chantier de la Madeleine, pour aller manger la soupe avec son épouse qui avait mis le pot au feu; il ne pensait à rien lorsqu'un carrosse, qui était arrêté dans la contre-allée, à la porte d'une maison, est parti tout à coup, l'a frappé du timon dans les côtes, et l'a jeté les quatre fers en l'air; le suppliant a bien vite recommandé son ame à Dieu, car il s'est cru mort, ou pour le moins estropié. Il s'est relevé à grand'peine, à l'aide de braves gens qui l'ont reconduit chez lui par-dessous le bras. Quand son épouse l'a vu revenir dans cet état, avec la culotte crottée et déchirée, elle s'est mise à jeter les hauts cris et à se trouver mal. On a appelé l'apothicaire du coin, qui l'a visité et qui lui a trouvé une grosse meurtrissure, sur laquelle un de ses garçons a appliqué un cataplasme de vulnéraire suisse, disant qu'il souffrirait beaucoup pendant six semaines, mais que ce n'était rien. En voyant

(1) Cette requête, qu'on pourrait bien prendre pour une plaisanterie, n'en est pas une; elle a du moins eu des suites assez sérieuses pour la demoiselle Rosalie, actrice de la Comédie Italienne, qui, sur la plainte de M. Topineau, a été priée d'aller passer sept ou huit jours à l'hôtel de la Force. N'y pouvant faire des heureux à la manière qui lui convient le mieux, elle a tâché d'en faire d'une façon plus méritoire, en délivrant quelques prisonniers pour dettes, et en faisant faire très-bonne chère à beaucoup d'autres. (*Note de Grimm.*)

cela, madame Topineau s'est un peu consolée; les voisins et elle voulaient le faire saigner, mais il n'a pas voulu, attendu qu'il craint la saignée. Le suppliant reconnaît, Monseigneur, que ce n'est pas la faute du carrosse s'il n'est pas roué ou s'il n'a pas quelque membre de moins, et qu'il doit une belle chandelle à Dieu. Les braves geus qui l'ont reconduit chez lui ont dit que le cocher et la bourgeoise qui était dedans, et le valet qui était derrière, en habit d'écarlate, riaient à gorge déployée de sa culhute; qu'il y avait un autre carrosse et deux cabriolets bien haut montés à la porte de la maison dans ladite contre-allée, qui s'étouffaient de rire; que c'était une dame à équipage qui logeait en cette maison; que cette dame était une fille de joie appelée mademoiselle Rosalie; que le carrosse dont il s'agit était le sien, ou peut-être celui du monsieur; qu'on avait placé, il est vrai, sur la chaussée de cette partie du boulevard des pierres de taille pour la nouvelle église de la Madeleine, qui gênaient un peu, mais qui n'empêchaient pas les carrosses de s'y ranger et de laisser la contre-allée libre; qu'au demeurant il était plus opportun que ladite demoiselle Rosalie se donnât la peine de traverser à pied la contre-allée et les pierres de taille pour aller chercher son équipage sur la chaussée du bout, que de passer sur le ventre aux bourgeois de Paris qui paient la capitation, les vingtièmes, et sont tout prêts à payer la subvention territoriale; que ce n'était pas le premier malheur qui était arrivé, non plus que dans d'autres contre-allées, particulièrement au coin de celle de la rue Favart, près la Comédie Italienne, ou dans une autre au-dessus de l'Opéra, boulevard Saint-Martin, où il logeait aussi des filles de joie; que cependant la contre-allée du boulevard

n'était que pour les gens de pied, et que les carrosses, cabriolets et chevaux n'y devaient jamais entrer; que pour être fille de joie on n'avait pas le droit d'écraser tout le monde; que c'étaient apparemment quelques-uns de messieurs les commissaires ou inspecteurs de police qui donnaient ces permissions, puisqu'on le souffrait sans rien dire, mais qu'elles étaient contraires au privilège des bourgeois de Paris; que les gens de pied seraient pourtant les plus forts s'ils le voulaient, mais qu'on se compromettrait en allant se battre avec sa canne contre des chevaux et autres animaux; que si le roi savait tout cela il y mettrait bon ordre.

Le suppliant, qui par bonheur en est quitte pour des contusions et sa culotte gâtée et déchirée, dont il compte être guéri dans six semaines, a trop de sentimens pour répéter des dommages et intérêts contre la demoiselle Rosalie; mais comme il a peur de n'en être pas quitte à si bon marché une autre fois, il a été conseillé, Monseigneur, de recourir à ce qu'il vous plaise rendre compte au roi de son exposé; ce faisant, défendre aux carrosses, cabriolets et chevaux, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de fouler aux pieds les bourgeois de la bonne ville de Paris; ordonner auxdits carrosses, cabriolets et chevaux de se tenir sur la chaussée du boulevard, et non dans les contre-allées, sans que, sous aucun prétexte, ils puissent occuper lesdites contre-allées et y rouler pêle-mêle avec les gens de pied, au grand préjudice de ceux-ci; ordonner pareillement que les rues soient mieux balayées; et ferez justice.

Le petit divertissement donné suivant l'usage, pour

la clôture de ce spectacle (1), a été composé cette année par le *Cousin Jacques*, l'auteur des *Lunes*, M. Beffroy de Reigny. Ce sont les adieux d'un seigneur bienfaisant; ses jardiniers, toujours empressés à lui témoigner leur zèle en cultivant très-bien son jardin, expriment, chacun à sa manière, les regrets que leur cause son absence. L'idée de ce compliment n'est pas très-neuve, mais on y a trouvé plusieurs couplets d'un tour agréable et facile, tels que celui-ci :

De vot' présence s'voir bannir,
 Ah ! queu douleur amère !
 Vous qu'on voit toujours applaudir
 Au désir de vous plaire,
 J'ons des bouquets d'tout' les couleurs
 A vous donner encore.
 Il est juste d'offrir des fleurs
 A qui les fait éclore.

On a trouvé quelque chose de plus neuf et de plus original dans le compliment fait cette année à la clôture de la Comédie Française par le sieur Naudé; il s'est permis de faire entendre au public que si les acteurs et les auteurs du jour n'étaient pas meilleurs qu'ils ne sont, ce pourrait bien être sa faute. « C'est à vous, a-t-il dit, qui êtes nos maîtres, de nous ramener à cette fidèle imitation de la nature, et j'oserai vous dire que si nous avons le malheur de nous en écarter, ce serait vous-mêmes peut-être, vous, Messieurs, qu'il faudrait en accuser. Si par l'habitude d'une longue jouissance vous avez paru vous refroidir un peu pour les anciens chefs-d'œuvre de la scène, obligés de suivre, pour ainsi dire,

(1) La Comédie Italienne.

vos goûts momentanés, peut-être nous est-il arrivé de les négliger nous-mêmes, etc. (1). »

Messieurs du parterre, aussi peu accoutumés à s'entendre dire des vérités que s'ils étaient les maîtres du monde, ont pensé d'abord se fâcher; il y a même eu quelques murmures très-prononcés, mais auxquels ont ensuite succédé les plus grands applaudissemens.

Réclamation d'un citoyen contre la nouvelle enceinte de Paris, élevée par les fermiers généraux. Brochure in-8° (2).

L'auteur anonyme prétend prouver que la nouvelle enceinte, élevée uniquement pour assurer davantage la perception des droits d'entrée, nuit à la salubrité de l'air, et qu'en donnant plus d'étendue à la capitale, elle rend plus difficiles les moyens de prévenir les maux, les abus, les désordres qui l'inondent. Ses argumens, quant au premier point, ne décèlent qu'une grande ignorance; sur tout le reste, n'avançant que des assertions fort vagues, fort communes et fort exagérées, il ne nous apprend rien de plus que ce vers si digne de Chapelain, qu'on a vu gravé ces jours derniers sur un coin de la nouvelle muraille :

Le mur murant Paris, rend Paris murmurant,

La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie; ouvrage fait pour servir à l'éducation des enfans de S. A. R. monseigneur

(1) Ce compliment est une gaieté de M. Palissot. (*Note de Grimm.*)

(2) Par M. Dulaure, auteur de l'*Histoire de Paris*, et des *Esquisses de la révolution Française.*

le duc d'Orléans, et dans lequel on expose et l'on réfute les principes des prétendus philosophes modernes. Par madame la marquise de Sillery, ci-devant madame la comtesse de Genlis. Un gros volume in-8°, avec cette épigraphe tirée des sermons de Massillon :

Il y a dans les maximes de l'Évangile une noblesse et une élévation où les cœurs vils et rampans ne sauraient atteindre.

Le bon roi David avait commencé par jouer de la harpe; il finit par être un héros, et, qui plus est, un prophète. Madame la marquise de Sillery a débuté, dit-on, dans le monde comme le prophète-roi : eh bien ! serait-ce une raison pour ne pas lui pardonner aujourd'hui d'aspirer au titre glorieux de Mère de l'Église ? Le charme des talens agréables occupa les premières années de sa vie, et l'on put croire long-temps que le désir de plaire était sa seule étude. Ses premiers ouvrages, ses *Mères rivales*, et les deux premières parties de son *Théâtre d'Éducation*, annoncèrent déjà des vues plus élevées, mais on n'y pouvait reconnaître encore qu'une prétention qu'il y aurait eu bien de l'humeur à lui disputer, celle de paraître dans ses écrits, aux yeux de la postérité, ce qu'elle ne pouvait manquer d'être aux yeux de tous ceux qui avaient alors le bonheur de la voir, une femme charmante, pleine d'esprit, de grace et de naturel. En admirant encore dans ses *Veillées du Château*, ainsi que dans son *Adèle et Théodore*, un mérite de style infiniment rare et des morceaux entiers d'une imagination très-douce et très-sensible, le public parut juger l'ensemble de ces deux ouvrages avec plus de sévérité; il y remarqua des principes hasardés avec autant d'assu-

rance que de légèreté, des satires trop amères, ce ton imposant, sans aucun droit à l'être, dont elle a fait souvent elle-même une critique si fine et si juste, et qui sied sûrement encore moins au visage d'une jolie femme qu'à celui d'un sage ou d'un docteur. Ses *Annales de la Vertu* n'offrent qu'une compilation également dépourvue de méthode et d'intérêt; si c'est de tous ses ouvrages celui qui a le plus ennuyé, c'est peut-être aussi celui qui lui appartient le moins. Quoi qu'il en soit, tous ces ouvrages qu'on vient de rappeler, et dont la collection complète forme déjà quinze ou seize volumes de quatre ou cinq cents pages chacun, tous ces ouvrages n'étaient que des leçons de morale, de littérature et de philosophie. Celui que nous avons l'honneur de vous annoncer est un livre de théologie et même de controverse; l'objet qu'on s'y propose est de défendre la religion, et de la défendre contre ses plus dangereux ennemis, les philosophes modernes. Voici de quelle manière on a cru devoir exécuter cette pieuse entreprise.

On commence par rapporter quelques passages de Clarke et de l'abbé Gauchat, pour démontrer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Il y a long-temps qu'on a rendu justice à l'excellent traité de Clarke, mais la plupart de nos lecteurs auront besoin sans doute qu'on leur fasse connaître l'abbé Gauchat; c'est un grand docteur en théologie qui a fait un petit ouvrage en dix-huit ou vingt volumes seulement, intitulé *Lettres critiques, ou Analyse et Réfutation de divers Écrits modernes contre la Religion* (1); c'est un si beau livre que personne n'a jamais pu le lire, et que madame de Sillery, malgré tout son respect pour l'auteur, est convenue

(1) Paris, 1755 à 1763, 19 vol. in-12.

elle-même n'en avoir pas osé citer quatre phrases de suite sans en retoucher le langage. Ce premier point de doctrine si heureusement établi, l'on passe tout de suite à l'éternité des peines, et il n'est aucun dogme de notre sainte religion sur lequel on se soit arrêté avec plus de complaisance. L'auteur y paraît tendrement attaché; après avoir fait sentir, dans un assez long chapitre, tout l'agrément et toute l'utilité des peines éternelles, sa morale croit pouvoir se passer des remords; il nie absolument que les scélérats en soient susceptibles: à ce compte, vous voyez que la conscience n'est plus qu'un effet de la grace. On explique l'aveuglement spirituel par quelques passages des sermons de Bourdaloue. Le péché originel n'est pas de nos mystères celui qu'on trouve le plus incompréhensible; on lui consacre cependant un chapitre entier, et l'on se contente de quatre ou cinq pages pour expédier tous les autres. On revient ensuite à des réflexions sur la création et sur la Providence, où l'auteur semble reprendre son ton naturel, celui d'une éloquence simple et touchante. Il paraît s'en écarter encore de nouveau en voulant prouver théologiquement la nécessité d'un culte, d'une révélation, en discutant de la même manière la mission divine des apôtres et des prophètes. Dans toute cette première partie de l'ouvrage, qui n'est pas à beaucoup près la plus étendue, il est aisé de s'apercevoir que l'auteur se fatigue très-vainement à vouloir manier des armes qui ne sont point du tout à son usage.

Madame de Sillery retrouve un emploi plus heureux de son talent lorsque sa charité se permet d'attaquer plus directement le ridicule de nos philosophes modernes; les traits dont elle peint leurs préjugés, leur fanatisme, leur inconséquence, leur morgue et leur orgueil pour-

ront paraître quelquefois assez piquans; nous citerons, par exemple, la manière dont elle caractérise l'auteur de la *Vie de M. Turgot* : on sait que c'est M. le marquis de Condorcet. « L'auteur, froid, sérieux, compassé, propose tranquillement le bouleversement total des lois et des coutumes religieuses, politiques et civiles; il ne s'anime jamais; il débite les maximes les plus bizarres avec cette pesanteur que l'on ne reproche guère qu'à la raison; sa folie ne ressemble point au délire, elle n'est point par accès; elle est constante, égale, flegmatique, et quoique excessive, elle n'amuse point; elle est si monotone, elle se manifeste d'une manière si peu piquante, qu'elle n'inspire ni curiosité ni surprise. La destinée du livre a été aussi extraordinaire que le livre même; il attaqua la religion, le gouvernement et les lois, et il n'a point fait de bruit. C'est d'une manière beaucoup plus détournée que M. de La Harpe s'est senti vivement blessé de la citation d'un certain auteur dramatique (nommé Magnon), beaucoup moins célèbre par ses talens que par l'excès de son amour-propre et de son orgueil, qui, dans la préface de sa *Jeanne de Naples* (mauvaise tragédie), dit au lecteur : Mon entreprise est de te produire, en dix volumes de vingt mille vers, une science universelle, mais si bien conçue et si bien expliquée, que les bibliothèques ne te serviront plus que d'un ornement inutile, etc., etc. »

Si la charité seule a pu dicter tant de traits d'une satire plus ou moins personnelle, c'est ce que nous n'examinerons point ici; mais ne paraîtra-t-il pas toujours assez singulier que les trois quarts d'un ouvrage intitulé : *la Religion considérée comme la base unique du bonheur et de la véritable philosophie*, soient employés uniquement à relever les ridicules, les inconséquences, les fautes

de langage et de goût de nos philosophes modernes ? Regardera-t-on comme une preuve fort édifiante de l'humilité chrétienne de madame de Sillery, ci-devant madame de Genlis, la prétention d'apprendre aux premiers écrivains de la nation leur langue, les premiers élémens de la grammaire et de la rhétorique ? Pourra-t-on se persuader encore que la preuve la plus évidente de la vérité de l'Évangile, puisque c'est celle que notre nouvel apôtre s'attache à faire valoir avec le plus de chaleur et de zèle, ce soit précisément le mauvais style de MM. de Voltaire, Diderot, d'Alembert, Marmontel, etc. ?

Il me semble que si j'étais docteur de Sorbonne, je ne pourrais voir tout ceci trop gaiement ; je me croirais obligé en conscience de dénoncer à la censure publique cette nouvelle manière de défendre la religion. Je prendrais pour mon texte ces paroles de saint Paul à Timothée : *Gunaiki de didaskein ouk epitrepó*, et je dirais :

« Nous n'avons pu voir sans la plus vive douleur qu'un livre dont le titre annonce un ouvrage fait pour inspirer la véritable piété, cache en effet le poison subtil et dangereux d'une sagesse toute mondaine. Les dogmes de notre sainte religion y sont presque tous entièrement défigurés ; par un respect purement humain, on passe les uns sous silence, on a la témérité d'altérer les autres pour s'accommoder avec une lâche complaisance à la faiblesse et au ton du siècle. Les plus sublimes mystères y sont à peine rappelés. On cite des hérétiques pour prouver l'existence de Dieu, et l'on ne dit pas un mot de la Trinité. On glisse le plus légèrement du monde sur l'incarnation, la rédemption, le sacrifice de la messe, et quoiqu'on traite avec plus de confiance l'éternité des peines, on ne prend aucun soin de montrer le rapport de

ce dogme important avec la justice et la miséricorde divine; à peine est-il question du Purgatoire, dogme si précieux à l'Église.

« Au lieu de démontrer solidement tant de vérités, qui auraient assurément le plus grand besoin de preuves nouvelles, l'auteur se presse d'attaquer les philosophes, et de les attaquer avec des armes qui jusqu'alors n'avaient été employées que par la vanité des sages de ce monde. Vouloir rendre ridicules quelques philosophes, est-ce donc venger la sainteté de notre doctrine? Que ne risque-t-on point d'ailleurs dans une pareille lutte? Quand on parviendrait à persuader l'univers, ce qui n'est pas fait encore, que Voltaire et Diderot sont de méchants écrivains, la religion chrétienne en serait-elle mieux défendue? Nos adversaires, avec moins d'esprit et de peine, ne prouveraient-ils pas plus clairement encore que nos théologiens, sans excepter l'abbé Gauchat, sont des écrivains ridicules? A cela que gagnera la religion? Loin de nous à jamais de si dangereux débats! Qu'y a-t-il donc entre la sagesse du ciel et la sagesse du monde, entre d'éternelles vérités et quelques vaines délicatesses de langage et de goût? Que fait à la piété le bon ou le mauvais style de quelques écrivains plus ou moins célèbres? Devons-nous oublier que c'est à travers cette distinction des apôtres et des évangélistes que ressort davantage la majesté des divines Écritures? Devons-nous oublier enfin que ce sont les balayures du monde, le rebut de la terre que Dieu a choisi pour faire éclater, au sein même de l'ignorance et de la faiblesse, tout le pouvoir de sa grace et toute la gloire de son nom?

« Désavouons donc hautement un ouvrage où l'on prétend soutenir la religion par des armes trop frivoles et

trop peu dignes d'elle ; ce sont des secours profanes qu'il faut rejeter avec une sainte indignation, etc. , etc. »

J'ajouterai tout bas à mes confrères : Au moment où les philosophes se taisent ou ne sont guère entendus lorsqu'ils parlent , conseillons à nos amis d'éviter tout ce qui pourrait renouveler la guerre ; ne réveillons pas le chat qui dort.

MAI.

Paris , mai 1787.

LE mardi 17 avril , on a donné , sur le Théâtre Italien , la première représentation de *Fellamar et Tom-Jones* , comédie en cinq actes et en vers , de M. Desforges.

Cette comédie est la suite de *Tom-Jones à Londres* , du même auteur ; ce sont , à la vérité , presque tous les personnages du roman anglais , mais dans des situations nouvelles , et dont l'idée appartient tout entière à M. Desforges. La scène se passe à une demi-lieue de Londres , dans une maison de campagne que le lord Fellamar a cédée à sir Western ; la goutte a forcé ce bon gentilhomme à renoncer à la chasse , et à se rapprocher des secours qu'il peut trouver dans la capitale. Tom-Jones est absent depuis quelque temps ; il vient de battre les ennemis de sa patrie avec une flotte dont le lord Fellamar , parvenu au ministère , lui a fait donner le commandement avec le grade de commodore. Il a laissé sa femme et sa fille âgée de quinze ans auprès de sir Western et de son oncle Alworthy. Fellamar vient les voir tous les jours , et lady

Bellaston, qui n'a pu pardonner à ce lord de lui avoir enlevé Jones pour le faire épouser à sa rivale, et qui depuis quinze ans conserve toujours le désir de se venger de cette injure, n'en paraît pas moins vivre avec cette famille dans la plus grande intimité. Elle soupçonne Fel-lamar de n'avoir point cessé d'être amoureux de Sophie de Western.

Cette comédie, malgré beaucoup de longueurs et une succession trop précipitée d'événemens souvent peu vraisemblables, n'a point déplu; les trois premiers actes ont surtout fort bien réussi. On a fait grace au vieux ressentiment de lady Bellaston, à tous les moyens forcés auxquels le poète a eu recours, parce qu'on ne peut dis-convenir qu'il n'en résulte du mouvement et même une sorte d'intérêt assez vif. La situation de la jeune Sophie a paru touchante; il y a dans ce rôle plusieurs traits d'une sensibilité fine et délicate, et ce rôle a été parfaitement bien rendu par madame Saint-Aubin, jeune actrice pleine de grace et d'intelligence.

Quant au style de la pièce, on y a trouvé encore plus de négligence, plus d'impropriété d'expressions que dans *Tom-Jones à Londres* et dans *la Femme jalouse*, comédies dont le plan d'ailleurs est tout à la fois plus raisonnable et plus théâtral.

Correspondance familière et amicale de Frédéric II, roi de Prusse, avec U. F. de Suhm, conseiller intime de l'électeur de Saxe, et son envoyé extraordinaire aux Cours de Berlin et de Pétersbourg. Deux volumes in-12, à Berlin.

Quoique l'objet de ces lettres soit en général assez peu important, on y retrouve quelques traits de l'ame du

grand Frédéric , avec quelques anecdotes de sa première jeunesse , et c'est assez sans doute pour en rendre la lecture intéressante. Il paraît que ce prince éprouva de bonne heure le besoin d'un sentiment qui manque trop souvent au bonheur des rois ; il paraît qu'il sut inspirer de bonne heure à ceux qui l'approchèrent la passion la plus vive de le servir aux dépens même de leur repos et de leur sûreté. On voit dans plusieurs de ses lettres des preuves remarquables de son extrême application , de l'ardeur insatiable qu'il eut de s'instruire dès sa plus tendre jeunesse ; on y voit que les ouvrages de Wolf occupèrent long-temps ses loisirs et son admiration ; ce n'est pas sans raison qu'un de nos écrivains accuse ce philosophe d'avoir noyé le système de Leibnitz dans un fatras de livres et dans un déluge de paroles ; ce n'est pas sans raison qu'un autre a dit que sa méthode ressemblait à la marche d'un homme qui ferait toujours deux pas en arrière pour mesurer avec plus d'attention celui qu'il avait tenté de faire en avant ; mais on n'en serait pas moins injuste de vouloir lui disputer le mérite d'être le premier en Allemagne qui ait répandu sur plusieurs parties de la métaphysique des lumières dont elles ne paraissent guère susceptibles , et sa *Petite Logique*, le moins diffus de ses ouvrages , est un chef-d'œuvre d'ordre et de clarté.

Il est souvent question dans cette correspondance des emprunts que M. de Suhm était chargé de négocier pour le jeune prince , et ces emprunts sont toujours déguisés sous des emblèmes assez plaisans ; on les couvre tantôt du voile d'une souscription pour les compagnies du prince Eugène , tantôt d'un projet pour

l'Académie de Pétersbourg. Tous ces détails ont quelque chose d'original et de plaisant.

Suite des Voyages de M. Volney en Égypte et en Syrie (1).

En sortant de l'Égypte par l'isthme qui joint l'Afrique à l'Asie, M. Volney entre dans cette province connue parmi nous sous le nom de Syrie, et que les Arabes, qui n'adoptèrent jamais la nomenclature grecque, ont toujours appelée *Barr-el-cham*, contrée si célèbre par les grands peuples qui l'occupèrent tour à tour, et surtout par cette nation singulière qui, ayant passé des déserts de l'Arabie en Égypte, vint, sous la conduite de Moïse, s'établir ensuite dans l'Idumée, où ses antiques traditions, consacrées par un culte pompeux, ont servi de base aux deux religions que professe aujourd'hui la plus grande partie de l'Europe et de l'Asie. Notre voyageur philosophe, qui pense que l'histoire des lieux doit toujours précéder celle des hommes qui les habitent, commence par faire un tableau très-intéressant de la situation géographique de la Syrie, de son sol, de ses montagnes et de la température de son climat. Il résulte de ses observations que la Syrie réunit sous un même ciel les climats les plus différens, et rassemble dans son enceinte des jouissances que la nature n'a placées ailleurs qu'à de très-grandes distances. Les végétaux de l'Europe et quelques-uns de l'Amérique, tels que l'arbre sur lequel croît l'insecte précieux à qui nous devons la cochenille, les bananes de Saint-Domingue, les figues de Marseille,

(1) La première partie de cette lettre, contenant le voyage en Égypte, ne s'est point retrouvée.

les pommes de la Normandie et les prunes de la Touraine croissent également dans ces heureuses contrées. Avec ces avantages, qui appartiennent au climat et au sol, il n'est pas étonnant que la Syrie ait passé de tout temps pour un pays délicieux, que les Grecs et les Romains l'aient mise au rang de leurs plus belles provinces, et égalée presque à l'Égypte. Aussi de nos jours, un pacha qui les connaissait toutes deux, étant interrogé à laquelle il donnerait la préférence, répondit : « L'Égypte sans doute est une excellente métairie, mais la Syrie est une excellente maison de campagne. »

M. Volney présente un tableau historique des mœurs, des usages et de la religion des peuples sédentaires et agricoles de la Syrie, qui, sous le nom d'*Ansârié*, de *Druzes*, de *Maronites* et de *Moutoâlis*, peuvent être considérés comme les restes confondus des anciens Assyriens, des Perses, des Grecs, et surtout des Arabes conquérans.

A la suite de ce tableau historique, M. Volney fait succéder un précis de la vie de Dâher, de cet allié fidèle d'Alibek, qui a commandé à Acre depuis 1750 jusqu'en 1776. Ce chaik était d'origine arabe, d'une de ces tribus de Bédouins qui vivent sur les bords du Jourdain, dans les environs du lac de Tibériade. On prétend que dans sa jeunesse il avait conduit des chameaux; cet usage n'a rien d'incompatible, en Orient, avec une naissance distinguée; il est et il a toujours été dans les mœurs des princes arabes de s'occuper de fonctions qui nous semblent viles, et de nos jours, comme aux temps d'Abraham et d'Homère, les chaiks guident leurs chameaux et soignent leurs chevaux, pendant que leurs filles et leurs femmes broient le blé, cuisent le pain, lavent le linge et vont puiser de l'eau à la fontaine. Il est constant, en Syrie,

que la famille de Dâher était une des plus anciennes du pays.

M. Volney parcourt ensuite dans tous leurs détails les divers *pachalics* ou gouvernemens qui divisent la Syrie.

Des bords qui virent autrefois Tyr et sa grandeur, M. Volney promène ses lecteurs dans cette partie de la Syrie que les anciens appelaient *Anti-Liban*, et les Grecs *Cœle-Syrie*. Il les conduit ensuite à Balbek, cette ville célèbre sous le nom d'*Hélios-Polis*, ou ville du Soleil. Un mur ruiné flanqué de tours carrées en trace l'enceinte, qu'occupent des décombres qui déposent encore de la grandeur de cette ville; mais ce qui constate encore davantage son importance, ce sont les débris d'un grand édifice qui, par la hauteur de ses murailles et ses riches colonnes, annonce un de ces grands monumens élevés à la gloire des dieux, et un de ces chefs-d'œuvre d'architecture que l'antiquité a laissés à notre admiration.

Le pachalic de Damas, que décrit entre autres M. Volney, offre toujours cette fertilité si célèbre dans l'antiquité, et qui est encore remarquable par les fruits excellens qui croissent sur le sol qui avoisine sa capitale. Damas est peut-être la seule grande ville que les Turcs n'aient pas détruite dans ces contrées. Elle fut le chef-lieu de l'empire de plusieurs de ses califes. Tous les pèlerins du nord de l'Asie s'y rassemblent encore comme ceux de l'Afrique au Caire; chaque année le nombre s'en élève depuis trente jusqu'à cinquante mille. Damas ressemble alors à une foire immense, tout y est plein d'étrangers venus de toutes les parties de la Turquie, et même de la Perse. Cette foule, suivie d'une quantité de chevaux, de chameaux, de mulets chargés de marchandises, fait route par la frontière du désert, et arrive en quarante jours à la Mecque pour la fête du *Bairam*. Il

ne faut pas croire que le motif de tant de fatigues et de frais soit uniquement celui de la dévotion, l'intérêt pécuniaire y a encore plus de part. La caravane est un moyen d'exploiter une branche de commerce très-lucrative, presque tous les pèlerins en font un objet de spéculation, et rapportent ordinairement de la Mecque les mousselines et les toiles peintes du Malabar et du Bengale, les schalls de Cachemire, l'aloës du Tunquin, les diamans de Golconde, les perles de Barhaim, et beaucoup de café d'Yémen. Ainsi, cette caravane nous retrace encore une faible image de ce commerce qui, dans la plus haute antiquité, se faisait par le continent de l'Asie.

Les ruines de Palmyre, si connues dans le troisième âge de Rome par la conquête qu'en fit Aurélien, déposent encore en faveur de cette assertion. Les malheurs de Zénobie et son courage plus grand encore avaient laissé un beau souvenir dans l'histoire, mais ce n'était plus qu'un souvenir, et même assez vague, lorsque, sur la fin du siècle dernier, des négocians anglais établis à Alep, las d'entendre des Arabes Bédouins parler de ruines immenses qui se trouvaient dans le désert, résolurent d'éclaircir enfin le prodige de ces récits. Leur relation, publiée à Londres dans les *Transactions Philosophiques*, trouva beaucoup d'incrédules; on ne pouvait ni concevoir, ni se persuader qu'au milieu d'un désert immense de sable il avait pu exister une ville aussi magnifique que l'attestaient les récits et les dessins de ces négocians; mais le voyage du chevalier Dawkins et les plans qu'il leva lui-même sur les lieux ne laissèrent plus de doutes sur l'existence de Palmyre. L'Europe a été forcée d'avouer que l'antiquité n'a rien laissé dans l'Italie et dans la Grèce qui soit comparable à la magnificence des ruines

de cette ville. M. Volney en fait une description qui mêle au sentiment d'admiration que commande la grandeur et la magnificence de ces débris le regret d'avoir vu disparaître de dessus la terre un peuple qui dut être immense, et dont l'industrie et le goût avaient su porter les arts, au fond de ces déserts, à un si haut degré de perfection. M. Volney a joint à sa description le plan et la vue de Palmyre. « Elle offre, dit-il, au milieu de beaucoup de monumens renversés, une file de colonnes debout qui occupe circulairement une étendue de plus de treize cents toises, et masque une foule d'autres édifices cachés derrière elle. Dans cet espace, c'est tantôt un palais dont il ne reste que les cours et les murailles; tantôt un temple dont le péristyle est à moitié renversé; tantôt un portique, une galerie, un arc de triomphe; ici les colonnes forment des groupes dont la symétrie est détruite par la chute de plusieurs d'entre elles; là elles sont rangées en files tellement prolongées, que, semblables à des rangs d'arbres, elles fuient sous l'œil dans le lointain et ne paraissent plus que des lignes accolées. Si de cette scène presque mouvante la vue s'abaisse sur le sol, elle y en rencontre une autre presque aussi variée: ce ne sont de toutes parts que fûts renversés, les uns entiers, les autres en pièces; de toutes parts la terre est hérissée de vastes pierres à demi enterrées, de chapiteaux écornés, de frises mutilées, de reliefs défigurés, de sculptures effacées, de tombeaux violés et d'autres souillés de poussière. »

On ne peut voir tant de monumens d'industrie et de puissance sans demander quel fut le siècle qui les vit se développer, et quelle fut la source des richesses nécessaires à ce développement. M. Volney, se fondant sur le

genre d'architecture de tant de monumens échappés pour ainsi dire aux outrages du temps, en assigne la construction aux trois siècles qui précédèrent Dioclétien; mais il distingue à Palmyre deux genres de ruines; les unes appartenant à des temps plus reculés, qui ne sont plus que des débris informes, et les autres monumens subsistans, qui annoncent le siècle qui les vit construire. Quant à la source des richesses de cette ville, Palmyre, située à trois journées de l'Euphrate, dut sa fortune à l'avantage de sa situation; elle dut être, dans les temps les plus reculés, l'entrepôt naturel des marchandises qui venaient de l'Inde par le golfe Persique, et qui de là, remontant par l'Euphrate ou par le désert, allaient dans la Phénicie et l'Asie mineure se répandre chez les nations qui en furent toujours avides. Un grand commerce est le signe d'une grande population, et l'on ne doit pas douter que telle n'ait été celle de cette ville et d'un empire que sa destruction par Dioclétien fit seule connaître à notre continent.

De ces déserts, où sont renfermées les ruines de Palmyre, M. Volney ramène ses lecteurs aux rives du Jourdain. On traverse ce fleuve, qui n'a que soixante ou quatre-vingts pas dans sa plus grande largeur, pour entrer dans un canton montueux, jadis célèbre sous le nom de royaume de Samarie, et connu aujourd'hui sous celui de *Pays de Nâblous*. C'est en marchant par des montagnes qui à chaque pas deviennent plus rocailleuses et plus arides que l'on parvient à découvrir une ville qui, comme tant d'autres dans ces célèbres contrées, présente un grand exemple de la vicissitude des choses humaines : des murailles abattues, des fossés comblés, une enceinte embarrassée de décombres, telle est actuellement cette Jérusalem si célèbre dans nos livres saints, cette capi-

taie d'un royaume qui, sous le règne de Salomon, obtint une sorte de considération en Asie, et qui, détruite par les Babyloniens, et rebâtie ensuite par les Juifs, eut l'honneur de résister quelque temps à tout l'effort de la puissance romaine. On s'étonne de la sorte de fortune et de célébrité de cette ville en voyant sa situation : Jérusalem, placée dans un terrain sablonneux et privé d'eau, entourée de ravines et de hauteurs difficiles, écartée de tout grand passage, ne semble avoir été jamais propre à devenir le centre d'un grand commerce; elle le fut cependant sous le règne de Salomon, pour prouver sans doute ce que peut l'opinion maniée par un souverain habile ou favorisée par des circonstances heureuses. C'est cette même opinion qui lui conserve encore un reste d'existence; Musulmans, Chrétiens, Juifs, se font encore un devoir religieux de voir la ville *noble et sainte*, comme ils l'appellent; mais le zèle des Européens se refroidit chaque jour; au lieu de ces pèlerins armés qui, sous le nom de Croisés, se jetaient sur l'Asie et achevaient de dévaster les lieux qui virent naître et mourir l'homme-dieu, on ne voit plus que quelques misérables qui se rendent à Jérusalem, et qui y vivent des aumônes que les rois de France et d'Espagne continuent encore à y faire passer.

M. Volney parcourt ensuite le reste de la Palestine, mais ses observations sur cette contrée si célèbre n'offrent plus rien de piquant; il est à remarquer seulement que les Arabes de Bâkir l'ont assuré qu'il y a au sud-est du lac Asphaltite, dans un espace de trois journées, plus de trente villes ruinées absolument désertes. Plusieurs d'entre elles ont eu de grands édifices avec des colonnes qui ont dû appartenir à des temples anciens; on ne doit

pas être surpris si l'on se rappelle que ce fut là le pays de ces *Nabathéens* qui furent les plus puissans des *Arabes*, et de ces *Iduméens* qui, dans les derniers temps de Jérusalem, étaient presque aussi nombreux que les Juifs. Il paraît que ces peuples eurent pour mobile d'activité et de population une branche considérable du commerce de l'Arabie et de l'Inde. Les villes d'*Asioum*, *Gaber* et d'*Ailah*, qui leur appartenaient, étaient situées sur le golfe de la mer Rouge qui touche à ces déserts; à l'aide de ces deux entrepôts, que leur enlevèrent les Juifs du temps de Salomon, leur commerce rivalisait avec celui des Tyriens. Des caravanes partaient de ces ports pour se rendre en dix ou douze jours dans la Palestine et dans la Judée. Cette route, plus longue que celle de Suez au Caire, l'est infiniment moins que celle d'Alep à Bassora; et si jamais la voie d'Égypte devenait impraticable ou restait fermée, une puissance maîtresse de la Syrie pourrait facilement, en suivant cette route et en traitant avec les Arabes, s'assurer du commerce de l'Inde et lui rendre le cours qu'il a suivi pendant tant de siècles.

M. Volney termine son ouvrage par un résumé de l'état actuel de la Syrie. D'après les renseignemens qu'il s'est procurés, il en évalue l'étendue à cinq mille deux cent cinquante lieues carrées, et sa population à deux millions et demi d'habitans. On a droit de s'étonner d'une population si faible sur un sol si bien fait pour la propager; on ne peut s'empêcher de demander ce que sont devenus ces peuples qui couvraient la Syrie dans les temps anciens.

Depuis *Chardin*, nous ne connaissons point de voyageur qui ait observé d'une manière plus judicieuse que M. Volney, qui ait porté dans ses recherches des vues

plus saines, plus philosophiques, et dans ses récits un caractère de vérité plus simple et plus piquant.

—————
Logogriphe (1).

Je fus un prodige d'audace,
D'adresse et de duplicité,
Riant de l'imbécillité
De ceux qui m'avaient mis en place :
Mais il faut que chacun ait son tour ;
Aujourd'hui je fais la grimace,
Comme un plaideur mis hors de cour ;
Mais j'ai bien garni ma besace.
Dans les sept pieds qui composent mon nom,
Se rencontre un meuble à la mode,
Aux vieillards surtout fort commode,
Qui cent fois m'aurait dû faire changer de ton ;
On y trouve de plus une horrible machine,
Vomissant la flamme et la mort :
Si c'était contre moi, l'on bénirait le sort ;
Tout bon Français me la destine.
J'offre un engin pernicieux,
Aux craintifs habitans de l'onde,
Et lorsque la raison a dessillé les yeux,
Je croyais y tenir les trois quarts du monde.

(1) Ce logogriphe fait sur le nom de M. de Calonne, et contre lui, présente quelque différence avec la copie qu'on lit dans les *Mémoires secrets*, où, au lieu des quatre vers : « J'offre un engin pernicieux... » il y a :

Par là l'on me devrait deviner sans effort.
Cherchez, et vous verrez paraître
Deux villes, un ambassadeur,
De Jeanne d'Arc le robuste vainqueur,
En amour un excellent maître :
Ce qu'à Cherbourg on élève à grands frais ;
Celui qui de la vigne eut les premiers bienfaits,
Le cinquième d'un lustre, un seizième de livre,
J'en dirais davantage, on est las de me suivre,
Et pour finir, etc. ».

* Caen, Laon, le Nonce, âne, cône, Noé, an, once.

Et pour finir, j'offre aux yeux du lecteur
 La portion de moi si digne de la corde.
 Mon cher Charlot, miséricorde !
 Que j'en sois quitte pour la peur (1).

Inscription pour le nouveau Marché établi dans l'emplacement du cimetière des Innocens ; par M. Lemierre de l'Académie Française.

*Quas funestavit quondam mors hospita sedes ,
 Nunc flores hilarant dulceque ditat olus.*

Le mardi 17 avril, on a donné, sur le théâtre de l'Académie Royale de Musique, la première représentation d'*Alcindor*, opéra-féerie en trois actes ; les paroles sont de M. Rochon de Chabannes, la musique de M. Dezède, connu au Théâtre Italien par celle des *Trois Fermiers*, de *Blaise et Babet*, à l'Opéra par la chute du *Siège de Péronne*.

Le sujet d'*Alcindor* est tiré du quatrième volume des *Mille et une Nuits*, de l'histoire du prince Zeyn Alasnam et du Roi des Génies.

Le succès de la première représentation a été plus que douteux. On y a trouvé un amas de spectacle et de prodiges aussi confus que fastidieux ; l'action en est tellement embarrassée qu'elle en a paru presque inintelligible. Le style du poëme, quoique moins incorrect que celui du *Seigneur bienfaisant*, est encore fort négligé et d'une prolixité qu'on n'a pu rendre supportable qu'en se déterminant à supprimer des scènes entières et à en tronquer plusieurs autres, sans songer si la marche n'en paraîtrait pas encore plus obscure. Il s'en faut bien que la musique ait dissimulé tous ces défauts ; c'est peut-être la

(1) *Canne, canon, nace, col.*

composition la plus barbare, la plus anti-musicale que l'on ait encore entendue depuis long-temps sur le théâtre de l'Opéra; un assemblage de phrases sans idées, de la mélodie la plus pauvre et la plus sèche, que brisent à chaque instant les accompagnemens les plus bruyans, les plus durs, employés d'une manière aussi opposée au caractère du chant que le chant l'est lui-même à l'expression des paroles. Cet opéra n'en attire pas moins cette foule de spectateurs assez malheureux pour n'avoir d'autres sens que les yeux; il faut convenir aussi que le spectacle ne laisse rien à désirer, grâce à la magnificence inouïe, et l'on peut dire presque scandaleuse, avec laquelle on s'est cru engagé à établir cet ouvrage, tandis que les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres sont traités souvent avec toute la mesquinerie de la plus sordide épargne.

Le 2 mai, on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation de l'opéra d'*Azémia ou les Sauvages*, titre que les auteurs ont substitué à celui de *Nouveau Robinson*, sous lequel on l'avait joué l'année dernière à la Cour. Les paroles sont de M. de La Chaubeaussière, l'auteur des *Maris corrigés*, etc., la musique de M. le chevalier Dalayrac.

Nous avons eu l'honneur de vous tracer le plan et la marche de cet ouvrage en vous rendant compte des spectacles donnés pendant le voyage de Fontainebleau (1). *Azémia*, donnée à Fontainebleau il y a quelque temps, y avait eu fort peu de succès; elle a été beaucoup plus favorablement accueillie à Paris. Nous osons croire que cette différence tient essentiellement au parti qu'a pris l'auteur de remettre en prose le dialogue de ce drame,

(1) Voir précédemment, page 229.

qu'il avait d'abord écrit en vers; ce moyen, auquel la faiblesse de quelques-uns de nos poètes devrait souvent avoir recours, a fait disparaître une partie des négligences et des longueurs qu'on lui avait reprochées. Si l'action n'y a pas gagné plus de vraisemblance, elle en a du moins plus de rapidité, et c'est bien quelque chose. On ne peut admettre, à la vérité, sans quelque peine, l'inconcevable hasard qui rassemble ainsi, et presque au même instant, dans l'île du nouveau Robinson, des sauvages, des Espagnols, et ce milord Ackinson dont la délivrance a été opérée on ne sait comment pour le faire arriver juste au moment où il convient si fort de lui faire reconnaître son fils, qu'Edwin, quinze ans auparavant, ravit à la cruauté des sauvages; mais de cette accumulation d'événemens romanesques, et presque toujours mal préparés, il résulte pourtant une variété de tableaux et de situations qui n'est pas sans intérêt. La naïveté des amours de Prosper et d'Azémia, qui tous deux méconnaissent la différence de leur sexe, ajoute encore à cet intérêt par la manière piquante dont l'expression des premiers sentimens qu'ils éprouvent tranche avec la teinte générale de l'ouvrage; ces scènes n'ont pas été les moins applaudies.

La musique nous a paru une des compositions les plus soignées de M. Dalayrac, aux réminiscences près, dont il n'a pu perdre encore la douce habitude; il y a plusieurs morceaux dans cet opéra qui seraient faits pour donner les plus grandes espérances.

Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes, ou Prospectus de l'ouvrage intitulé la Langue primitive conservée. Par M. Le Brigant, avocat. Brochure in-4°.

On sait que mademoiselle Kerkabon, cette bonne tante d'Hercule l'Ingénu, avait toujours pensé que la plus belle de toutes les langues était le bas-breton ; c'est précisément l'opinion que M. Le Brigant cherche à établir dans cet ouvrage, de toute la puissance de son génie et de son érudition. Il fera voir, 1^o la filiation historique et critique des langues de l'ancien et du nouveau monde depuis l'origine du celtique jusqu'à présent ; cette filiation, démontrée par les monumens de l'histoire et par ceux de la nature, sera fortifiée de preuves que cette langue, qui remonte à la plus haute antiquité, s'est conservée entière, et qu'elle est actuellement parlée et usuelle en Basse-Bretagne et dans la principauté de Galles. La seconde partie de son livre contiendra la grammaire et la syntaxe de cette langue primitive encore existante ; la troisième, une méthode pour décomposer les mots des autres langues par les monosyllabes radicaux du celtique ; la quatrième, un vocabulaire et un dictionnaire complet des radicaux monosyllabiques et des mots composés de cette langue, sous chacun desquels on a rassemblé les altérations, les modifications, les extensions de leur sens propre ou figuré chez les différens peuples.

Ce bel édifice pourrait bien n'être au fond qu'une caricature du système développé par le président Des Bosses, dans son *Traité sur la formation mécanique des langues*, lequel prouve au moins fort ingénieusement qu'il est des sons primitifs qui se retrouvent dans les origines de toutes les langues, plus ou moins purs, plus ou moins composés. Quoi qu'il en soit, on ne saurait refuser à M. Le Brigant le mérite d'un travail très-opiniâtre et d'une sagacité souvent assez heureuse.

Les Amans d'autrefois ; par madame la comtesse de Beauharnais. Trois volumes in-8°.

C'est le titre qu'il a plu à madame de Beauharnais de donner à un recueil de contes, de romans et de pièces fugitives dont la plupart étaient déjà connues. Le premier ouvrage de ce recueil est un poëme érotique, en prose, intitulé *Azémir-le-Grand* ; ce poëme est en douze chants comme l'*Énéide*. Au commencement l'on est tenté de croire que l'intention de l'auteur était de peindre Louis XIV ; en continuant de lire on est bien plus tenté de ne rien croire du tout ; c'est de la magie sans invention, de l'héroïsme sans chaleur, sans intérêt, de la monotonie la plus triste et la plus langoureuse. On lit avec moins de peine deux *Nouvelles* tirées des Oeuvres de Bandel, surtout l'histoire de *Violente* ; à force d'être bizarre, elle a du moins une sorte de caractère. Cette Violente a un vieil époux et un jeune amant, nommé Octave. Dangereusement malade, elle est bientôt réduite à l'extrémité ; Octave vient la voir, le mari survient, on se détermine à cacher l'amant dans un grand coffre. Violente cependant touche à son dernier moment ; elle montre à son mari le coffre qui renferme Octave, lui dit qu'il contient des effets auxquels elle est extrêmement attachée, et exige que sans l'ouvrir on l'enterre avec elle. Elle ferme les yeux. Vous allez craindre que l'amant ne fasse du bruit ; non, il se résigne et se laisse porter paisiblement dans un caveau funèbre. Heureusement le vieux époux a deux neveux qui croient que ce coffre renferme de grandes richesses ; ils viennent la nuit pour s'en emparer, l'ouvrent ; le jeune homme en sort tout habillé ; cette apparition leur fait prendre la fuite. Octave n'en est pas moins décidé à suivre les der-

nières volontés de sa belle inhumaine, il va terminer ses jours auprès d'elle, mais avant de se frapper, il hâsarde un dernier baiser; ô miracle de l'amour! il sent palpiter deux cœurs, Violente n'est pas morte, etc. Si ce n'est pas là un amant d'autrefois, c'est encore mieux, c'est un amant de l'autre monde.

La Marmotte au bal est une espèce de conte philosophique dont l'objet principal est d'attaquer l'injustice avec laquelle le public juge les productions de nos Sapho modernes. On ne peut se dissimuler que madame la comtesse de Beauharnais n'a pas trop de raisons de s'en louer. Il y a dans ce petit ouvrage une volubilité de style vraiment rare; on y trouve des pages entières du babil le plus sémillant et d'un persiflage dont le génie même de Dorat aurait pu être jaloux. .

Le passage de Massillon que madame de Genlis a pris pour épigraphe de son dernier ouvrage n'a pas paru d'un choix aussi heureux que celui qu'une femme de ses amies lui a conseillé d'y substituer; le voici :

Souvent enflé de quelques lumières qu'on croit avoir puisées dans des lectures plus recherchées, on veut tout instruire sans connaissance, tout entreprendre sans talents, tout décider sans autorité; tout paraît au-dessous de ce qu'on croit être soi-même.

Ce passage est tiré d'un sermon de Massillon pour le jour de la Purification, sur les dispositions nécessaires pour se consacrer à Dieu par une vie nouvelle; volume des *Mystères*, page 102.

Fragment d'un Éloge de M. Guettard, lu à la séance publique de l'Académie des Sciences (1) par M. le marquis de Condorcet, et dont le public s'est permis de faire une application sans doute fort injuste au célèbre auteur de la Religion considérée comme l'unique base du bonheur, etc.

« M. le duc d'Orléans avait quitté le monde pour s'épargner le spectacle de l'hypocrisie plutôt encore que celui du scandale; il savait avec quelle facilité, auprès des princes religieux, le désir de leur plaire multiplie l'alliance révoltante des pratiques de dévotion et d'une conduite licencieuse, des apparences du zèle avec les fureurs de l'orgueil et de l'envie, des discours où l'on exagère la morale avec des sentimens et des actions qui en offensent les principes et les règles. Il avait prévu quelle foule de vices sa vertu même pourrait faire naître autour de lui, et il avait fui dans la retraite..... »

Couplets sur l'air du pauvre Calpigi, romance de l'opéra de Tarare.

Pour l'intelligence de ces couplets, il faut savoir qu'il parut il y a quelques jours un mémoire très-éloquent, rédigé par M. Bergasse (2) et signé de M. Kornmann (3)

(1) Le 17 avril.

(2) On connaissait M. Bergasse de Lyon comme un homme de beaucoup d'esprit, d'une tête fort exaltée, d'une imagination très-ardente; mais jusqu'ici on n'avait vu de lui que quelques brochures en faveur du magnétisme, dont il a été un des plus fanatiques défenseurs. (*Note de Grimm.*)

(3) Guillaume Kornmann, magistrat de Strasbourg, frère et associé de M. Kornmann, banquier à Paris. (*Note de Grimm.*)

qu'on me fait, ne vous fatiguez pas à me défendre (1); laissez, laissez dormir chez les gens prévenus l'estime qui m'appartient; donnez-moi le temps d'y répondre. »

M. le baron de Breteuil, du département de qui dépend l'administration de l'Opéra, n'a pas jugé à propos de céder aux scrupules de la délicatesse de conscience de M. de Beaumarchais, en risquant de faire perdre à ce spectacle plus de cent mille livres de frais qu'il lui en a déjà coûté pour les habits et les décorations de *Tarare*, dont les répétitions occupent depuis plus de six semaines tous les sujets de l'Académie Royale de Musique; il a donc décidé inhumainement que l'opéra serait donné sans retard, ou que l'auteur en rembourserait les frais. A l'audience qu'il avait demandée à ce ministre, M. de Beaumarchais insistant toujours sur ce bel apophthegme, qu'on s'amuse peu d'un ouvrage dont on méprise l'auteur, M. de Breteuil a fini par lui dire : « J'ai peu de mémoire; mais en faisant quelque effort, je suis sûr, Monsieur, que dans ce moment je trouverais un exemple assez frappant pour vous prouver le contraire. »

J'ai vu la centième folie
De cette étrange comédie
Qui fit courir tous nos Français.
Ah! bravo, bravo, Beaumarchais. (bis.)
Ma foi, d'un mérite si rare
L'on doit attendre que *Tarare*
Va nous dégouter *Figaro*.
Ah! Beaumarchais, bravo, bravo. (bis.)

(1) A ce mot, disait fort durement M. le comte de Lauraguais, j'ai frémi, j'ai cru voir un soulèvement général dans Saint-Lazare et dans Bicêtre.

(Note de Grimm.)

L'industrie avec l'impudence
 De tous les temps auront en France ,
 Chez nos badauds un grand succès.
 Ah ! bravo , bravo , Beaumarchais. (bis.)
 Les mœurs , l'honneur , la modestie
 Ne vaudront point dans ma patrie
 Le mérite de *Figaro*.
 Ah ! Beaumarchais , bravo , bravo. (bis.)

Kornmann contre toi publie
 Un factum rempli d'infamie ;
 Il est l'écho de Mirabeau.
 Ahi ! Beaumarchais povero ! (bis.)
 A ce mémoire véridique
 Réponds en style marotique ,
 En calembours de *Figaro*.
 Ah ! Beaumarchais , bravo , bravo. (bis.)

Caron pour Goëzman eut le blâme ;
 Aujourd'hui pour un crime infâme
 Kornmann lui intente un procès.
 Ahi ! povero Beaumarchais ! (bis.)
 Quoi ! tarer l'auteur de *Tarare* ,
 Qui déjà fut à Saint-Lazare ,
 Au sujet de son *Figaro* !
 Ahi ! Beaumarchais povero ! (bis.)

Air du vaudeville de *Figaro*.

Avec ta philosophie
 Tu dois rire des clameurs.
 Que t'importe que l'envie
 Dévoile au public tes mœurs ?
 Si chacun blâme ta vie ,
 Souviens-toi de tes leçons :
 Tout finit par des chansons.

M. le comte de Mirabeau ayant cru que les quatre vers qui lui avaient été adressés par M. de Rivarol, à l'occasion de sa dernière homélie contre l'agiottage, étaient de M. de Beaumarchais, il lui a répondu par le quatrain suivant :

Pour ton bourreau tu m'as choisi ;
 Un roué s'y connaît sans doute.
 Mais ne crois pas que je redoute
 Un criminel que j'ai flétri.

JUIN.

Paris, juin 1787.

LE jeudi 24 mai, on a donné au Théâtre Français la première représentation d'*Hercule au mont OËta*, tragédie en cinq actes de M. Le Fèvre, l'auteur de *Cosroës*, de *Florinde* et de *Zuma*.

Cette fable, traitée chez les anciens par Sophocle et par Sénèque, l'a été souvent en France, et n'y a jamais réussi. Ce sujet, qui tenait si particulièrement à la religion des Grecs, est devenu pour nous trop idéal ; la tradition sur laquelle il est fondé avait pour ce peuple une sorte d'intérêt religieux ; il voyait dans Hercule le plus illustre des héros, un demi-dieu chef d'une suite de rois qui, sous le nom d'Héraclides, régnèrent long-temps sur plusieurs contrées de la Grèce. Ces motifs suffirent pour expliquer le grand succès que l'*Hercule mourant* de Sophocle eut sur le théâtre d'Athènes. Sénèque, qui s'est beaucoup écarté du plan de Sophocle, en a fait

une pièce monstrueuse, que Rotrou, en 1636, eut le malheur de prendre pour modèle. Parmi nos auteurs vivans, M. Marmontel a aussi essayé ce sujet sur le théâtre de l'Opéra, théâtre auquel il semble convenir davantage; mais sa destinée n'y a pas été plus heureuse. La pièce de M. Le Fèvre ne paraît pas en mériter une meilleure.

L'effet de la représentation a été aussi faible que l'action est froide et languissante. Quel intérêt prendre à la jalousie d'une femme tant de fois trahie, et qui, depuis vingt ans de mariage, y devait être fort accoutumée? L'amour d'Hyllus pour Iole est si faiblement exprimé, qu'on s'y intéresse encore moins, et les tourmens d'Hercule, si ridiculement amoureux de la maîtresse de son fils, qui la lui cède pour la reprendre et la céder encore, n'ont paru offrir qu'un spectacle tristement révoltant. Si l'on doit louer M. Le Fèvre d'avoir suivi le plan de Sophocle autant que pouvaient le permettre les convenances de notre théâtre et de nos mœurs, on ne peut que le blâmer d'avoir trop souvent copié le style emphatique et déclamatoire de Sénèque; le choix d'un pareil modèle n'était guère propre à lui faire pardonner celui d'un sujet essayé tant de fois sans succès.

Si la manière dont le sieur Lariwe a joué le rôle d'Hercule ne mérite pas de grands éloges, on ne saurait se dispenser de rendre hommage à la régularité de son costume, et surtout à la superbe peau de lion dont il était revêtu; c'est un présent que lui a fait la ville de Marseille.

Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II, roi de Prusse, avec l'avant-propos de.

son histoire écrite par lui-même, lu dans l'assemblée publique de l'Académie de Berlin, le 25 janvier 1787, par M. le comte de Hertzberg, curateur et membre de l'Académie. Brochure in-8°.

On trouve dans ce mémoire, rempli de faits curieux et de vues intéressantes, la décision la plus claire de la contestation qui s'est élevée parmi quelques-uns de nos écrivains économistes, sur la population des États prussiens. « M. Mallet du Pan, rédacteur du *Journal de Paris*, ayant avancé, dit M. de Hertzberg, d'après une de mes assertions académiques, que la population des États prussiens avait presque doublé sous le règne de Frédéric II, M. l'abbé Baudeau, rédacteur du *Mercur de Paris* (1), a soutenu qu'elle avait à peine augmenté d'un tiers, en faisant le calcul que la population prussienne ayant été en 1740 de 2,240,000, et n'ayant été en 1785 que de cinq millions et demi, il fallait en déduire, pour les nouveaux États, deux millions et demi; qu'alors la population des anciens États ne restait que de trois millions; mais M. Baudeau commet deux erreurs en ne donnant en 1785 à tous les États prussiens qu'une population de cinq millions et demi, pendant qu'elle est de six millions, y compris le militaire, et en décomptant deux millions et demi pour les nouveaux États, qui ne donnent que

(1) Les plus grands ministres comme les plus grands rois ne sont pas à l'abri de l'erreur; il faut donc bien relever, pour l'instruction des siècles à venir, celle qui est échappée ici à M. le comte de Hertzberg. L'abbé Baudeau est bien l'auteur d'une lettre imprimée dans le *Journal de Paris* contre M. Mallet, mais il n'est dans ce moment le rédacteur d'aucun journal; il a rédigé autrefois les *Éphémérides du citoyen*. M. Mallet est le rédacteur de la partie politique du *Mercur de France*, et n'a pas plus de part à la rédaction du *Journal de Paris*, que l'abbé Baudeau. Les derniers articles insérés dans cette feuille contre M. Mallet sont de M. de Saint-Lambert et de M. Suard.

(Note de Grimm.)

deux millions. En posant en fait, comme on peut le faire avec fondement et selon le dénombrement, que la population totale des États prussiens n'était, en 1740, que de 2,240,000, qu'elle était en 1785 de six millions, qu'on ne peut en déduire pour les nouveaux États que deux millions, alors la population des anciens États a effectivement augmenté, depuis 1740 jusqu'en 1785, de 1,600,000 têtes, et par conséquent on peut dire avec raison qu'elle a presque doublé.»

Pour donner une idée des détails intéressans qu'offre la précision de ce mémoire historique, nous nous contenterons de citer la manière dont l'auteur raconte la seule et véritable origine du partage de la Pologne.

« L'impératrice-reine, ayant fait occuper en 1772, à l'occasion des troubles de Pologne, l'importante starostie de Zips, contiguë à la Hongrie, qu'un ancien roi de Hongrie avait hypothéquée à la Pologne pour quatre cent mille ducats, le roi et l'impératrice de Russie conçurent en même temps et durant le séjour que S. A. R. le prince Henri fit à Pétersbourg, l'idée que si la cour de Vienne voulait profiter de ces troubles, les cours de Berlin et de Pétersbourg pourraient et devaient, selon l'intérêt d'État, faire également valoir les prétentions qu'elles pouvaient avoir à la charge de la Pologne. Elles firent en conséquence un traité de partage, auquel on admit aussi ensuite la cour de Vienne, et en vertu duquel le roi réclama et s'appropriâ toute la Prusse polonoise, à l'exception des villes de Dantzic et de Thorn. Il voulut d'abord faire valoir les droits de la Silésie sur les palatinats de Posen et de Kalisch : mais je fis sentir qu'il était plus essentiel de réclamer la Poméranie avec la ville de Dantzic, et si on ne pouvait pas obtenir

celle-ci, toute la Prusse polouaise, parce que c'était le moyen de combiner la Prusse et la Poméranie, et par conséquent de consolider une fois le corps principal de la monarchie prussienne, et de se rendre maître du grand fleuve de la Vistule et du principal commerce de la Pologne, etc. »

Le mémoire de M. le comte de Hertzberg est suivi de l'avant-propos de l'*Histoire de Frédéric II*, écrite par lui-même. Si quelque chose pouvait encore ajouter à l'extrême empressement que l'on avait de connaître un monument si précieux, ce serait sans doute cet avant-propos. En voici un passage fait, ce semble, pour garantir la sincérité, la franchise avec laquelle l'auguste historien a résolu de se dévoiler lui-même aux yeux de la postérité.

« Les princes sont les esclaves de leurs moyens ; l'intérêt de l'État leur sert de loi. Si le prince est dans l'obligation de sacrifier sa personne même au salut de ses sujets, à plus forte raison doit-il leur sacrifier des liaisons dont la continuation leur deviendrait préjudiciable. Les exemples de pareils traités rompus se rencontrent communément. Notre intention n'est pas de les justifier tous ; j'ose pourtant avancer qu'il en est de tels que la nécessité ou la sagesse, ou la prudence, ou le bien des peuples obligeait de transgresser, ne restant au souverain que ce moyen d'éviter leur ruine, etc. »

Ce principe s'écarte un peu, je pense, de la morale que Mentor enseignait au bon roi de Salente ; mais quelque sage que fût ce vénérable vieillard, l'on sait bien qu'il n'avait pas deviné tout le secret des rois. Un sentiment auquel il eût applaudi avec transport, c'est celui qui termine cet excellent discours.

« Les ambitieux devraient considérer surtout que les armes et la discipline militaire étant à peu près les mêmes en Europe, et les alliances mettant pour l'ordinaire l'égalité des forces entre les parties belligérantes, tout ce que les princes peuvent attendre de leurs plus grands avantages dans le temps où nous vivons, c'est d'acquérir par des succès accumulés, ou quelque petite ville sur les frontières, ou une banlieue qui ne rapporte pas les intérêts des dépenses de la guerre, et dont la population n'approche pas du nombre des citoyens périés dans les campagnes. Quiconque a des entrailles et envisage ces objets de sang-froid doit être ému des maux que les hommes d'État causent au peuple, manque d'y réfléchir, ou bien entraînés par leurs passions.... »

Essai sur la religion des anciens Grecs, un volume in-4°, avec cette épigraphe :

*Multa renascentur quæ jam cecidère, cadentque
Quæ nunc sunt in honore...*

HORAT. *de Arte Poética*, v. 70, 71.

Cet essai est de M. Le Clerc de Septchènes, à qui nous devons déjà la traduction de *l'Histoire de la Décadence de l'Empire romain*,* par M. Gibbon. C'est un précis des recherches faites sur la mythologie grecque par Gebelin, Boulanger, Freret, Warburton, etc., et ce précis est rédigé avec assez de méthode, de sagesse et d'intérêt. L'auteur se propose d'abord de faire connaître ce que les divinités des Grecs avaient été dans l'origine, ce que signifiaient leurs fonctions, leurs attributs et les fables ou légendes sacrées qui composaient leur histoire. Il passe ensuite au culte secret, et traite des mystères.

qui constituait véritablement l'essence de la religion, et qui renfermaient les principaux dogmes. Il finit par jeter un coup d'œil rapide sur les fêtes et sur quelques autres institutions qui y avaient également rapport, pour chercher à découvrir quelle espèce d'influence cette religion a eue sur les peuples qui l'avaient adoptée.

Les divinités principales des Grecs étaient partagées en trois classes, dont l'une représentait l'Être suprême et ses divers attributs, la matière et ses formes diverses; l'autre le système du monde, et la dernière les objets relatifs à l'homme; leur histoire embrassait ainsi la nature entière.

Le but des mystères était d'établir l'unité de Dieu, le dogme de la Providence, celui de l'immortalité de l'ame, des peines et des récompenses futures, et de rapporter à ces grandes vérités l'explication de toutes les fables de la mythologie.

Une des plus fortes objections qu'on a souvent fait valoir contre l'institution des mystères, c'est que Socrate, le plus vertueux des philosophes, refusa toujours de s'y faire initier; mais on s'est trompé sur le motif qui dut l'en éloigner; ce n'était point le culte pratiqué dans ces associations religieuses, bien moins encore la doctrine qu'on y enseignait; cette doctrine n'avait en elle-même rien qui ne pût se concilier avec la philosophie de Socrate; mais on y exigeait des initiés le serment de ne révéler au peuple aucun des dogmes de la doctrine secrète, et Socrate pensait avec raison qu'il est du devoir du sage de ne cacher aux hommes aucune vérité utile. Il voulait se conserver le droit d'enseigner à ses concitoyens tout ce qui pouvait servir à les rendre plus raisonnables et plus vertueux.

Cette observation n'est point de M. de Septchènes ; mais nous croyons qu'elle appartenait à son sujet, et nous sommes d'autant plus surpris qu'il l'ait négligée, qu'elle entraît essentiellement dans l'intention de son ouvrage.

Le dernier chapitre de cet Essai n'est pas le moins important. On y considère les rapports de la religion des Grecs avec leurs lois, leurs mœurs, leur politique, leur esprit national, leur goût pour les arts. Sur ce dernier article, l'auteur observe au moins assez ingénieusement que c'est en voulant donner aux hommes l'idée de la Divinité qu'ils se sont élevés jusqu'au beau idéal. Il justifie cette idée par la sublime description qu'a faite l'abbé Winckelman de l'*Apollon du Belvédère*.

Récit du portier de M. de Beaumarchais, parodié du récit de Thérémène dans la tragédie de Phèdre de Racine; par MM. de Champcnetz, de Rivarol et compagnie.

A peine Beaumarchais, débarrassant la scène,
 Avait de *Figaro* terminé la centaine,
 Qu'il volait à *Tarare*, et pourtant ce vainqueur
 Dans l'orgueil du triomphe était morne et rêveur.
 Je ne sais quel chagrin, le couvrant de son ombre,
 Lui donnait sur son char un maintien bas et sombre ;
 Ses *vertueux amis*, sottement affligés,
 Copiaient son allure autour de lui rangés ;
 Ses mains sur *Sabatto* (1) laissaient flotter les rênes ;
 Il *filait un discours* (2) tout rempli de ses peines.

(1) Conseiller au Parlement. (*Note de Grimm.*)

(2) Phrase du mémoire de M. de Beaumarchais en réponse à celui du sieur Kernmann. (*Note de Grimm.*)

Peyssonel et Gudin (1), qu'on voyait autrefois,
 Satellites ardents, s'animer à sa voix,
 L'œil louche maintenant et l'oreille baissée,
 Semblaient se conformer à sa triste pensée.
 Un effroyable écrit, sorti du sein des eaux,
 Des Perriers tout à coup a troublé le repos,
 Et du fond du Marais une voix formidable
 Se mêle éloquentement à l'écrit redoutable.
 Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé;
 Des badauds attentifs le crin s'est hérissé.
 Cependant sur le dos d'un avocat terrible
 S'élève avec fracas un mémoire invincible.
 Le volume s'approche et vomit à nos yeux,
 Parmi de noirs flots d'encre, un monstre furieux;
 Son front jaune est armé de cornes flétrissantes;
 On lit sur tout son corps cent phrases menaçantes:
 Indomptable Allemand, banquier impétueux,
 Son style se recourbe en replis tortueux;
 Ses longs raisonnemens font trembler la police;
 Il n'est point d'oppresseur, d'escroc qui ne pâlisse.
 Le Châtelet s'émeut, Paris est infecté,
 Et tout le Parlement recule épouvanté.
 Tout fuit; et sans s'armer d'un courage inutile,
 Dans les cafés voisins chacun cherche un asile.
 Pierre-Augustin tout seul, protecteur des Nassaux,
 Ameute sa cabale et saisit ses pinceaux,
 Souffle au monstre un pamphlet *vibré* (2) d'une main sûre,
 Et que dans quatre nuits forgea son imposture.
 De dégoût et d'horreur le monstre pâissant,
 Aux pieds de Beaumarchais se roule en mugissant;
 Il bâille et lui présente une gueule enflammée
 Qui le couvre à la fois de boue et de fumée.
 La peur nous saisit tous : pour la première fois

(1) De La Brenellerie, auteur de la tragédie de *Coriolan*, des *Mânes de Louis XV*, etc. (Note de Grimm.)

(2) Phrase de la préface du *Mariage de Figaro*. (Note de Grimm.)

On vit pleurer Gudin et rougir de Charnois (1).
 En calembours forcés leur maître se consume ;
 Ils n'attendent plus rien de sa pesante plume :
 On dit qu'on a vu même en ce désordre affreux
 Le Noir qui d'espions garnissait tous les lieux.
 Soudain vers l'Opéra l'effroi nous précipite ;
 Ou nous suit, nous entrons : mon maître, mis en fuite,
 Voit voler en lambeaux *Tarare* fracassé ;
 Dans sa loge lui-même il tombe embarrassé.
 Excusez ma longueur ; cette scène cruelle
 Sera pour moi d'eunuis une source éternelle.
 J'ai vu, Messieurs, j'ai vu ce maître si chéri
 Traîné par un exempt que sa main a nourri.
 Il veut le conjurer, et son discours l'effraie ;
 Ils montent dans un char dont le roi les défraie ;
 Sous le fouet du cocher le quartier retentit.
 Le fiacre impétueux enfin se ralentit :
 Il s'arrête non loin de cet autel antique
 Où de Vincent de Paule est la froide relique ;
 Je cours en soupirant et la garde me suit.
 D'un peuple d'étourneaux la file nous conduit,
 Le faubourg en est plein ; leur bouche dégoûtante
 Conte de Beaumarchais l'aventure sanglante.
 J'arrive, je l'appelle, et, me tendant la main,
 Il ouvre le guichet, qu'il referme soudain :
 « Le roi, dit-il alors, me jette à Saint-Lazare,
 Prenez soin entre vous de ce pauvre *Tarare* ;
 Cher ami, si le prince, un jour plus indulgent,
 Vent bien de cet affront me payer en argent,
 Pour me faire oublier quelques jours d'abstinence,
 Dis-lui qu'il me délivre une bonne ordonnance ;
 Qu'il me rende... » A ces mots le héros enfermé
 Est resté devant moi comme un poison plumé ;
 Triste objet où des Dieux triomphe la justice,
 Mais qu'on n'aurait pas dû fesser comme un novice.

(1) Auteur d'une *Réponse d'un homme impartial*, etc. en faveur de Beaumarchais.

Épigramme sur le même sujet.

Le public que tu méprises
 Arme en vain contre toi ses vertueux sifflets ;
 Puisque tu réussis toujours par des sottises ,
 Ton *Mémoire* et *Tarare* auront un grand succès.

Encore une.

Messieurs, sachez-lui gré de rester, pour vous plaire,
 Fidèle au calembour dans son *état austère* :
 En lisant sa réponse, ah ! qu'il est doux de voir
 L'innocent Beaumarchais aussi blanc que Le Noir !

*Couplets faits en sortant de la dernière répétition de
 Tarare (1).*

Air : *Je suis Lindor.*

Pour mon écu je l'ai vu, ce *Tarare*,
 Cet opéra tant lu de tout côté,
 Cet opéra tant prôné, tant vanté,
 Cet opéra si merveilleux, si rare.

Quel succès fou ce célèbre poème,
 De ses pareils le vrai *nec plus ultra*,
 Quel succès fou je prédis qu'il aura !
 Et mon garant, c'est Beaumarchais lui-même.

(1) Cette dernière répétition, où l'on payait à la porte, a été fort orageuse ; le cinquième acte fut même si mal reçu, qu'à la fin M. de Beaumarchais demanda silence et harangua le public. Il dit qu'on avait bien raison d'être mécontent, mais que c'était malgré lui que son opéra avait été présenté au public dans l'état misérable où l'on venait de le voir. A la première représentation, qui a eu lieu le vendredi 8, l'ouvrage a complètement réussi. Nous aurons très-incessamment l'honneur de vous en rendre compte.

(Note de Grimm.)

Lui qui, dit-on, dit si peu de bêtises,
 Dans son Mémoire imprimé récemment
 Ne dit-il pas que jusqu'à ce moment
 Tous ses succès sont dus à ses sottises?

Les Comédiens Français ont donné, le vendredi 1^{er} juin, la première représentation de *l'École des Pères*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Pieyre, jeune négociant de Nîmes, qui n'était encore connu par aucun autre ouvrage, mais qui dans celui-ci annonce un vrai talent pour le théâtre, et l'annonce de la manière la plus propre à le faire estimer de tous ceux qui croient encore au bon goût et aux bonnes mœurs.

Cette comédie, jouée il y a quelques années sur deux théâtres de province, reçue avec quelque peine par les Comédiens Français, mise sur le répertoire de la Cour pour le dernier voyage de Fontainebleau, dont elle fut retirée ensuite parce que l'on ne se flattait pas qu'elle y dût réussir, vient d'obtenir sur le Théâtre de la Nation un succès d'autant plus flatteur qu'il ne peut être imputé à aucune espèce de cabale. La conduite de cet ouvrage n'est pas exempte de défauts; mais des beautés de plus d'un genre, et qui tiennent à l'étude des bons modèles, l'intérêt vif et attachant qu'offrent le second, le troisième et le quatrième actes, le tableau des ridicules, des travers et du système immoral des sociétés de nos jours, présenté souvent avec une force de raison et une facilité de style que laissent trop souvent désirer nos comédies nouvelles; enfin le caractère si bon, si sensible et si sage du père de famille, ont fait pardonner ce que le caractère des autres personnages peut avoir de défectueux, les longueurs et l'obscurité de l'exposition, le

vide d'action au cinquième acte, et la faiblesse du dénouement, beaucoup trop précipité. *L'École des Pères* a été reçue avec des applaudissemens qu'on accorde rarement aux comédies, et ceux qu'ont prodigués à cet ouvrage les mêmes spectateurs qui inondaient tous les portiques du théâtre à la centième représentation du *Mariage de Figaro*, permettent au moins de croire qu'une comédie peut avoir un but moral sans alarmer les mœurs, sans avoir besoin, comme on le dit dans une certaine préface, de faire rougir les spectateurs pour les corriger; qu'on peut intéresser avec une intrigue simple et raisonnable, sans une foule d'événemens étrangers entassés uniquement pour présenter aux spectateurs une suite de tableaux dignes de Klingsted (1), et que l'on pouvait retrancher de l'action sans qu'elle y perdît autre chose que le scandale qui a si fort réjoui. Ils ont encore prouvé, ces applaudissemens, que si le goût est égaré, si les mœurs sont corrompues, leur pureté du moins peut plaire encore lorsque la peinture en est naturelle et vraie; car on ne peut disconvenir que, comme les mauvaises mœurs ont fait le succès de *Figaro*, ce sont essentiellement les bonnes mœurs qui ont fait celui de *l'École des Pères*.

*Épigramme sur la réponse de M. de Beaumarchais au
Mémoire de M. Kornmann, par l'abbé de La Salle.*

Dans le temple de la Vertu
Caron l'autre jour se présente,
Et là, sans rougir d'être intru,
Fit cette demande impudente :

(1) L'Arétin des peintres en miniature. (Note de Grimm.)

Sur mon front, déesse, placez
 La couronne que vous devez
 Au vertueux appui des belles. —
 C'est au défenseur des pucelles
 Que de pareils honneurs sont dus,
 Dit la déesse; et pour l'exemple,
 Elle le fit chasser du temple,
 Et bâtonner par les cocus.

La séance publique de l'Académie Française, qui eut lieu le 4 de ce mois pour la réception de M. de Rulhière, a été des plus nombreuses et des plus brillantes. La présence de plusieurs ministres, de M. l'archevêque de Toulouse, de M. le baron de Breteuil, de M. le comte de Montmorin, de M. de Malesherbes, de M. le duc de Nivernois, leur éloge, que l'orateur du jour a su amener avec adresse en parlant des espérances de bonheur que laissent concevoir à la nation les vues patriotiques manifestées avec tant d'éclat dans l'assemblée des notables; tout s'est réuni pour réveiller des impressions touchantes et pour exciter les plus vifs applaudissemens.

M. de Rulhière, après avoir tâché de justifier avec autant de modestie que de dignité le choix dont l'avait honoré l'Académie, n'a pas épargné l'encens que sa reconnaissance a cru devoir à ses nouveaux confrères; aucun, je crois, n'a été oublié, pas même aucun de ses ennemis personnels, sans en excepter M. de La Harpe. Il s'est appliqué ensuite à retracer le tableau de la révolution qui se fit dans l'empire des lettres françaises au moment où son prédécesseur, M. l'abbé de Boismont, parut dans le monde; il en a fixé l'époque à l'année 1749, époque marquée par les plus célèbres travaux de Voltaire, de Montesquieu, de Buffon, de l'*Encyclopédie*.

« Un mouvement général se fit alors, dit-il, dans l'esprit humain. Ces profondes études, sortant tout à la fois des retraites solitaires où elles s'étaient mûries, répandirent tout à coup de nouvelles idées, de nouvelles lumières, des espérances nouvelles..... Il semble dans la destinée de l'esprit humain, et l'expérience de tous les siècles peut nous le faire croire, que la philosophie doit toujours succéder aux belles-lettres, les Aristote aux Euripide, les Sénèque aux Térence, les Galilée aux Tasse, les Locke aux Milton. Mais le temps où une nation est éclairée par cette brillante aurore des sciences, avant que les lettres soient penchées vers leur déclin, n'est-il pas un de ses plus beaux âges? Est-il dans l'univers un spectacle plus digne d'admiration que cette ravissante saison des pays septentrionaux, qui, pendant sa durée, laisse voir tout ensemble et les feux du couchant conservant long-temps encore leur éclatante lumière, et les rayons naissans du jour éclairant déjà tout l'espace du monde?..... Cette année même où se produisirent tous ensemble ces grands ouvrages philosophiques, nous vîmes commencer une suite d'événemens malheureux qui, peu à peu et de jour en jour, ôtèrent au Gouvernement cette approbation, cette estime publique dont il avait joui jusque-là; et, pendant que nous passions de l'amour des belles-lettres à la philosophie, la nation, par un autre changement qui tenait à des causes bien différentes, passa des applaudissemens aux plaintes, des chants de triomphe au bruit des perpétuelles remontrances, de la prospérité aux craintes d'une ruine générale, et d'un respectueux silence sur la religion à des querelles importantes et déplorables..... Il était difficile que les hommes de lettres conservassent le ton de

la louange sans se dégrader..... On craignit leurs opinions, on craignit leur société, on calomnia les lettres auprès du Gouvernement, on chercha à les rendre odieuses et suspectes..... Ce fut alors que s'éleva parmi nous ce que nous avons nommé *l'empire de l'opinion publique*. Les hommes de lettres eurent l'ambition d'en être les organes et presque les arbitres. Un goût plus sérieux se répandit dans les ouvrages d'esprit, le désir d'instruire s'y montra plus que le désir de plaire. *La dignité d'homme de lettres*, expression juste et nouvelle, ne tarda pas à devenir une expression avouée et d'un usage reçu. Mais si dans le période précédent l'abus inévitable du bel esprit avait été ce luxe stérile, cette vaine subtilité de pensées et d'expressions, l'abus dans ce nouveau période fut une espèce d'emphase magistrale, une audace imprudente, une sorte de fanatisme dans les opinions, et surtout un ton affirmatif et dogmatique, qui faisait dire à Fontenelle, alors dans sa centième année et témoin encore de cette révolution..... *Je suis effrayé de l'horrible certitude que je rencontre à présent partout.* »

L'esquisse de cette révolution remarquable, dont nous n'avons cru devoir conserver que les masses principales, a paru tracée en général d'une manière grande, juste, facile; mais on ne saurait disconvenir que l'éloge de l'abbé de Boismon ne comportait guère ce beau préambule. M. de Rulhière a bien senti lui-même le peu de rapport qu'il y avait entre l'étendue de la niche qu'il venait d'élever à nos yeux et la petite statue du saint à qui cette niche était destinée; il a tâché d'y suppléer en couvrant son modèle de la draperie la plus ample et la plus propre à en exagérer les proportions. Tous ses efforts

pendant n'ont pu faire de l'abbé de Boismonst qu'un orateur aimable, qui, à force d'esprit et de grace, faisait oublier quelquefois la distance prodigieuse qu'il y avait de son talent au génie des Massillon, des Bourdaloue et des Bossuet.

On a su beaucoup de gré au nouvel académicien de l'art avec lequel il a rajeuni en quelque manière l'éloge usé depuis si long-temps du cardinal de Richelieu, « de ce ministre dont le souvenir, dit-il, laisse tant de terreur mêlée à tant d'admiration ; » il ne l'a loué que sur deux actions également sages et magnanimes, l'établissement de l'Académie et l'édit de *grace* accordé aux calvinistes, « édit mémorable, et dont enfin nous pouvons dire qu'on oublia trop tôt la profonde sagesse. Il dut à l'une la prospérité de son gouvernement, à l'autre la perpétuité de sa gloire. »

La réponse faite au récipiendaire par M. le marquis de Chastellux, en qualité de directeur de l'Académie, quoique assez courte, a paru fort longue ; avec beaucoup de finesse, d'étendue et de subtilité dans l'esprit, on serait tenté de croire que M. de Chastellux a reçu du ciel le talent et l'éloquence en raison inverse, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir celui de faire de l'effet, il a précisément celui de l'éteindre. Il a loué M. de Rulhière comme poète, sur l'excellente pièce des *Disputes*, qui fit dire à Voltaire avec toute l'autorité de son grand âge et de sa grande renommée : « Lisez, ceci est du bon temps ; » il l'a loué comme historien profond, comme philosophe politique, pour avoir retrouvé la plume de Tacite au-delà des lieux où celle d'Ovide s'arrêtait entre ses doigts glacés. Il n'a pas craint d'assurer le public que s'il ne jouissait pas encore des ouvrages historiques de M. de

Rulhière, c'était l'effet d'une sage circonspection qui voulait rendre ces ouvrages dignes d'un public plus imposant encore, de la postérité, etc., etc.

Mais n'est-ce pas occuper trop long-temps votre attention de discours académiques ? « Les discours de ce genre, disait un homme qui en a fait quelquefois, passé le jour où ils ont été prononcés, ressemblent aux carcasses enfumées d'un feu d'artifice tristement éteint. » Celui de M. de Chastellux avait par malheur, le jour même de la fête, tout l'air du lendemain.

M. l'abbé Delille a terminé la séance par la lecture d'un morceau de poésie sur la manière de peindre la nature, destiné, je crois, à entrer dans une nouvelle édition du poème des *Jardins*. On n'a trouvé dans ce morceau nulle conception vraiment poétique, mais un style plein d'imagination, et le plus beau ramage dont notre langue puisse s'enorgueillir depuis Racine.

De la France et des États-Unis, ou de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France, des rapports de ce royaume et des États-Unis, des avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leurs liaisons de commerce, et enfin de la situation actuelle des États-Unis. Par E. Clavière et J.-P.-B. de Warville. A Londres. Un volume in-8°, avec cette épigraphe tirée du *Discours de M. le marquis de Lafayette au congrès* :

Le passé assure l'alliance de la France avec les États-Unis ; l'avenir ne fait qu'agrandir la perspective, et l'on verra se multiplier ces rapports qu'un commerce indépendant et avantageux doit produire en raison de ce qu'il est mieux connu.

Tel est le titre d'un ouvrage que viennent de publier

M. Brissot de Warville et M. Clavière; le premier connu par un *Journal de littérature anglaise* qui n'a eu aucun succès, et par une *Critique du Voyage en Amérique de M. le marquis de Chastellux*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps (1); le second, malheureusement célèbre par le rôle qu'il a joué dans les derniers troubles qui ont agité Genève, sa patrie, dont il a été hanni après avoir abandonné honteusement le parti dont il s'était déclaré le chef, et depuis lors, en France, dans les tripots de l'agiotage, dont il a été un des principaux acteurs et une des premières victimes.

Cet ouvrage paraît avoir été composé pour combattre celui que fit publier à Londres le lord Sheffield à l'instant où l'Angleterre venait de signer le traité qui la séparait à jamais de ses colonies américaines. Ce livre, intitulé *Observations sur le commerce des Américains*, ne fut pas le seul par lequel on essaya de consoler la nation de la perte qu'elle venait de faire; MM. Chalmers, Champion, Edwards et Anderson, écrivirent aussi sur la même matière, et leurs ouvrages, ainsi que celui du lord Sheffield, tendent à prouver que l'Angleterre continuera toujours d'être l'entrepôt du commerce des États-Unis; que les Américains, attirés par l'excellence de ses manufactures, la bonne foi éprouvée de ses négocians, et le long crédit qu'eux seuls en Europe pouvaient leur accorder, ne tarderaient pas à leur faire oublier les injures et les ressentimens qui les avaient forcés à se séparer de la mère-patrie. Le laps des cinq années qui se sont écoulées depuis cette grande révolution n'a que trop bien justifié la vérité de ces assertions. La France, qui

(1) Voir précédemment page 103.

s'attendait à trouver dans les suites de cet événement un grand accroissement pour son commerce, et dans les bénéfices de ce commerce une sorte d'indemnité des sommes immenses sacrifiées à cet objet, voit encore aujourd'hui l'Angleterre, comme auparavant, fournir aux Américains la plupart des marchandises que ce grand continent du Nouveau-Monde tire de l'ancien. Une même origine, une même religion, une même langue, une conformité plus impérieuse encore, celle des mêmes goûts et des mêmes usages, tout a contribué à ces liaisons de commerce entre deux peuples que séparaient leurs intérêts politiques. Il n'y avait que le principe unique de toute transaction mercantile, *le meilleur prix et la supériorité*, qui pût engager les Américains à se fournir de préférence chez la nation qui avait contribué à les rendre indépendans. Il n'est que trop prouvé que la reconnaissance, lors même qu'elle devrait avoir pour motif un intérêt politique, n'a jamais été et ne peut pas être une des vertus du commerce, surtout quand elle contrarie son principal et peut-être son unique but; ce qui ne sert pas ses vues de la manière la plus lucrative lui est toujours étranger. A ce principe général se joint encore le malheureux essai que fit l'Amérique des productions françaises durant le cours d'une guerre qui lui interdisait toute communication avec l'Angleterre; les marchandises que la France envoya secrètement aux insurgens, par le ministère du sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, furent si défectueuses, que leur agent à Paris, malgré les risques et le haut prix des assurances, ne balança pas à employer les subsides que lui fournissait le Gouvernement français à acheter à Londres même les fusils, les draps et les toileries dont l'Amérique

avait besoin pour secouer le joug de ses tyrans. Cette infidélité dans nos premières transactions avec les États-Unis a jeté un discrédit sur nos productions nationales, que le temps, avec une supériorité de main-d'œuvre qui nous reste encore à acquérir, pourra seul détruire. L'opinion influe long-temps, même sur les choses usuelles qui n'en paraissent guère susceptibles, et détermine presque toujours la préférence qu'on leur accorde. La bonne foi, les talens mercantiles de l'agent que le Gouvernement français ne dédaigna point d'employer dans les envois secrets qu'il fit aux insurgens, n'étaient pas faits pour disposer cette opinion en faveur de nos manufactures; il est trop prouvé par le fait que M. de Beaumarchais vendit bien cher à notre administration le droit si peu important qu'elle se réservait de pouvoir désavouer son agent, et que c'est à un choix que détermina ce motif si ridicule que la France doit la cessation presque absolue de son commerce avec les États-Unis, qui, à la paix, ont redonné leur confiance à des négocians qui n'avaient pas commencé par s'en rendre indignes. Ce n'était pas avec les rebuts de nos armes à feu, de nos toileries et de nos draps, que nous devons espérer d'accoutumer les Américains à se passer du produit des manufactures anglaises, et à nous accorder la préférence que notre Gouvernement devait surtout ambitionner. Le commerce ne connaît d'autre loi que l'intérêt de sa convenance, et c'est cette convenance, que tant de motifs ont concouru à écarter jusqu'à ce jour, que MM. Brissot de Warville et Clavière ont essayé de démontrer dans l'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer.

Éloge du roi de Prusse, par l'auteur de l'Essai général de Tactique. Un volume in-8° de 304 pages, avec cette épigraphe, tirée des *Épîtres* de Pline :

Enseigner aux rois ce qu'ils doivent être est une tâche honorable sans doute, mais difficile, et peut-être orgueilleuse. Louer un grand prince, et répandre ainsi sur la postérité, comme du haut d'un phare, une lumière qui la guide, c'est remplir le même but sans annoncer la même présomption.

C'est moins un discours oratoire qu'un précis rapide de la vie du roi de Prusse, et principalement de sa vie militaire. L'auteur n'apprend rien qui ne soit fort connu, peut-être même sa manière de le dire n'est-elle pas toujours la plus heureuse; il raconte plutôt son héros, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'il ne le montre; les formes de son style ne sont ni assez variées, ni assez dramatiques; c'est une analyse et non pas un tableau; mais avec quelque justice qu'on puisse en faire la critique, avec quelque sévérité que l'ouvrage ait été jugé dans le monde, on finira pourtant par convenir que la lecture en est intéressante, et que l'espèce d'intérêt qu'elle inspire ne tient pas uniquement au fond du sujet; tout imposant qu'en est sans doute le caractère en lui-même. Si ce n'est pas sans raison qu'on s'est plaint que M. de Guibert avait également maltraité, dans cet *Éloge*, sa langue et sa nation, on n'en sent pas moins qu'il chérit l'une et l'autre, et qu'il ne désirerait rien avec plus de passion que de pouvoir leur donner l'élan, la chaleur, l'énergie, dont il pense que l'une et l'autre ont encore besoin pour s'élever au degré de supériorité

auquel elles peuvent prétendre. L'extrême négligence qu'on a si justement reprochée à la manière d'écrire de M. de Guibert n'empêche pas qu'on ne retrouve dans tous ses ouvrages un sentiment de force, de franchise et d'élevation, dont le charme est fait pour couvrir une multitude de fautes. Dans celui que nous avons l'honneur de vous annoncer, il y a sûrement moins d'emphase et plus de simplicité que dans tout ce qu'il a jamais écrit. Il aura senti le danger qu'il y aurait à vouloir exagérer des objets déjà si grands par eux-mêmes; peut-être même cette crainte l'a-t-elle laissé quelquefois trop loin du but qu'il fallait tâcher d'atteindre.

Après avoir passé fort légèrement sur les premières années de la vie de Frédéric II, M. de Guibert commence par retracer aux yeux de ses lecteurs la situation politique de l'Europe au moment où son héros monta sur le trône. Ce morceau, qu'on a trouvé généralement assez bien fait, débute cependant par une étrange bévue. « En Russie, dit-il, Anne, nièce de Pierre, portée sur le trône par un de ces coups de fortune, au préjudice du malheureux Ivan, y pense moins à régner qu'à semer sa vie de fleurs.... » Il est évident que cette phrase n'a aucun sens, ou que l'auteur a confondu le règne d'Élisabeth avec celui de la grande-duchesse, mère du prince Ivan.

Nous ne nous aviserons point de décider si la manière dont l'auteur cherche à caractériser ensuite les différentes actions de la vie militaire de son héros est toujours aussi exacte, aussi profonde qu'elle est vive et rapide; nous avons vu s'élever encore sur ce point de fort grands doutes, mais il nous a paru qu'au milieu de tant de détails de guerre et de tactique, il avait su rappeler quelquefois très-heureusement ces mots d'ame et de ca-

ractère que Plutarque n'eût pas manqué de recueillir avec le même soin , et qui faisaient dire à M. de Voltaire que les César, les Antoine, les Octave, tous devanciers de Frédéric II , avaient été comme lui gens à grandes actions et à bons mots.

Voici quel est, suivant M. de Guibert, le dernier résultat des progrès que le roi de Prusse fit faire à l'art de la guerre.

« L'étude de la guerre des anciens, dit-il, devint entre les mains du roi de Prusse une mine féconde. Il découvrit, dans les mouvemens de doublement et de dédoublement de la phalange grecque, les élémens des déploiemens. Pyrrhus les avait établis dans ses troupes; Gustave, et depuis lui Charles XII, en avaient eu quelque idée imparfaite. Frédéric les perfectionna, les introduisit dans son infanterie, et ensuite dans sa cavalerie... Les batailles de Leuctres et de Mantinée lui donnèrent l'idée de son ordre oblique. Mais qu'il y avait loin de cette manœuvre qu'Épaminondas fit avec cinq à six mille hommes dans une petite plaine où il pouvait tout conduire, tout voir, tout réparer, à en faire l'application à nos grandes armées allongées à perte de vue dans des terrains coupés et inégaux, tels que ceux que nous recherchons aujourd'hui pour combattre! qu'il fallut à Frédéric de talent et d'art pour s'approprier cette combinaison, et pour la transporter sur une échelle aussi immense!.... L'exemple de César à Pharsale lui enseigna l'usage des troupes placées en potence ou en crochet aux ailes, et c'est là sans doute qu'il prit la méthode constante d'avoir des brigades de flanc, et de placer derrière la pointe de ses ailes de cavalerie des réserves de hussards en échelon ou en colonne pour envelopper l'ennemi au

moment de la charge. Il y a ainsi des leçons de tout genre parsemées dans les débris des siècles ; les générations passent et repassent sans les mettre à profit, jusqu'à ce qu'enfin un esprit supérieur s'élève et s'en empare, etc. »

Pour prouver que l'art de saisir les détails et de les peindre avec une vérité touchante n'est pas étranger au talent de M. de Guibert, nous ne nous permettrons de citer que le morceau suivant.

« Peu de temps avant sa mort, un officier français, avide de l'apercevoir seulement et d'emporter ce grand souvenir, pénètre dans les jardins du palais ; il s'avance pas à pas, et à la faveur d'une palissade il voit près de l'appartement du roi, sur les marches du péristyle, un homme seul et assis. Cet homme était vêtu en uniforme et à demi recouvert d'un manteau ; il était coiffé d'un grand chapeau à plumet, une seule de ses jambes était bottée, l'autre était allongée, et il paraissait en souffrir ; il caressait un chien, et il se ranimait aux rayons du soleil levant. Cet homme était Frédéric, et ce costume, dont l'originalité même a quelque chose de grand, ce tableau, dans lequel on voit tout ensemble le héros qui dispute à la mort les restes d'une vie qui peut être utile encore, et le philosophe qui s'approche avec simplicité de sa fin, sont piquans à transmettre à la postérité. »

Nous avons déjà relevé, dans l'ouvrage de M. de Guibert, une erreur en histoire politique, qu'on a peine à concevoir ; il en a commis une autre en histoire littéraire, que nos journalistes lui pardonneront encore moins, c'est d'avoir dit que lorsque Frédéric commença ses liaisons avec Voltaire, *la Henriade* n'avait pas encore paru, tandis que, dans la première lettre que Vol-

taire reçut du prince royal de Prusse, en 1736, lettre imprimée dans toutes les éditions de Voltaire, le premier ouvrage dont ce prince lui parle est précisément *la Henriade*. Si des fautes de ce genre sont très-faciles à corriger, elles prouvent toujours avec quelle précipitation M. de Guibert a composé cet éloge; si c'est le plus grand tort de l'ouvrage, peut-être en est-ce aussi la seule excuse.

Toute impertinente qu'elle est, comment ne pas rappeler ici la saillie échappée à la vivacité de l'abbé Delille, après la lecture qu'il avait entendu faire dans une société fort nombreuse de l'Éloge de M. de Guibert, avant qu'il fût imprimé? Tout le monde accablait l'orateur d'éloges, notre étourdi d'abbé lui adressa ces deux vers impromptu :

Que vous avez bien peint ce fameux potentat
Qui vécut comme un tigre et mourut comme un chat!

Cette folie a du moins un sens raisonnable, c'est de reprocher à l'auteur de n'avoir montré, pour ainsi dire, son héros que sous un seul rapport, d'avoir trop laissé dans l'ombre des vertus qui, sans exciter la même admiration, sont cependant plus intéressantes pour l'exemple des rois et pour le bonheur de l'humanité.

Lettre de M. Pitra à un de ses amis, à Lyon, sur l'opéra de Tarare.

Messieurs les notables ont bien fait de baisser le rideau. L'intérêt de tant de discussions, qui n'avaient au fond d'autre objet que le salut de l'État, était bien

grave et bien neuf pour nous ; il commençait à fatiguer notre attention, il l'aurait bientôt épuisée, ou, ce qui n'eût pas été moins malheureux sans doute, il nous aurait fait perdre cette aimable légèreté qui semble devoir assurer à jamais le bonheur et la gloire de la nation. Je ne sais même si, tout vif qu'il a paru un moment, ce grand intérêt eût résisté à celui que ne pouvait manquer d'exciter le nouveau chef-d'œuvre lyrique du père immortel de *Figaro*..... Un ministre en France devrait toujours avoir un opéra tout prêt à être donné le lendemain de la perte d'une bataille ou de la publication d'un nouvel impôt. Je suis même si persuadé du pouvoir de ce genre de distraction sur nos têtes, que je serais tenté de croire que M. de Calonne aurait échappé au cri de la France, si, connaissant l'esprit de la nation comme l'auteur de *Tarare*, il eût engagé son ami, pour prix des quinze cent mille livres qu'il lui fit compter quelque temps après sa sortie de Saint-Lazare, à donner son *œuvre légère* le lendemain de la convocation d'une assemblée à laquelle nous devons pour premier bienfait le renvoi d'un ministre si cher. Je doute seulement que l'auteur de *Tarare* eût voulu compromettre le succès de son opéra, en le faisant donner dans l'instant d'une fermentation que sa sagacité lui faisait sûrement mieux prévoir qu'à M. de Calonne. Quoi qu'il en soit du succès de cette diversion, que le sieur de Beaumarchais a eu l'esprit de ne pas hasarder, je vais satisfaire votre curiosité, et vous rendre compte, Monsieur, d'un ouvrage si étrange sur notre théâtre lyrique ; mais auparavant vous me permettrez quelques détails qui tiennent au caractère singulier de l'auteur de cette singulière production.

Le sieur Caron, qui, dans les plus grandes affaires,

ne négligea jamais les petits moyens, a cru devoir employer la ressource des lectures particulières pour réveiller, pour préparer l'intérêt et le bruit auxquels ses succès l'ont si bien accoutumé ; pendant trois ans il a lu *Tarare* à la Cour, à la ville ; il n'était, comme nous disons, fils de bonne mère qui n'ambitionnât d'assister à ces lectures, dont il diminuait la fréquence à mesure qu'elles produisaient l'effet qu'il en voulait obtenir. Bien sûr enfin que le nom de *Tarare*, comme dans le roman de *Fleur-d'Épine* du comte Hamilton, tournait déjà toutes les têtes, il a jugé qu'il était à propos de se refuser à de nouvelles invitations ; il n'a même cédé à celle qui lui fut faite par monseigneur le comte d'Artois que sous la condition que plusieurs personnes de considération, à qui il en avait refusé la faveur, seraient admises à cette lecture. Vous ne serez point surpris si, dès que l'on fut instruit que les répétitions de *Tarare* étaient commencées, notables, renvois de ministres, assemblées provinciales, tout disparut devant ce grand phénomène ; *Tarare* devint l'unique sujet de toutes les conversations, partout on ne s'entretenait que de *Tarare*. Nos politiques, cette classe de citoyens dont l'oisive activité ne règle ordinairement que les affaires des maîtres du monde, qui, sans relâche et sans satiété, discutent la même nouvelle jusqu'à ce qu'une nouvelle plus récente leur fasse oublier celle qui avait été l'objet de leurs profondes méditations, nos graves politiques même interrompirent souvent, en faveur de *Tarare*, leurs ingénieuses conjectures sur le voyage d'une grande souveraine vers les confins de ses vastes États, et le résultat de son entrevue avec Joseph II ; ils oublièrent quelquefois les soins que leur cause l'empereur de Bysance,

pour demander des nouvelles du *roi d'Ormus*. Ce sont là de ces prodiges qui n'appartiennent qu'au génie de Beaumarchais. Après cela, jugez de l'empressement avec lequel on s'est porté à la dernière répétition de cet opéra, lorsque le public apprit qu'il pouvait y entrer en payant : léger tribut que l'administration a trouvé bon d'établir sur la curiosité publique, et qui n'empêcha point une affluence dont aucune répétition gratis ne nous avait encore offert d'exemple. Ce triomphe si neuf, et par-là même si délicieux pour l'amour-propre de l'auteur, fut cependant un peu troublé ; le public se permit de manifester, par des signes de mécontentement très-aigus, les reproches qu'il croyait, en payant, être en droit de faire à l'ouvrage, et surtout au cinquième acte. Tout autre que le sieur Caron eût ployé la tête sous l'orage des sifflets ; mais lui, imperturbable, accoutumé à être hué et applaudi ensuite avec transport, se leva dans sa loge, et de là, comme l'orateur romain du haut de la tribune, s'adressant au public, il dit « que c'était malgré lui qu'on avait fait payer à la porte ; qu'il s'était opposé à cette nouveauté ; que le public avait eu raison de siffler son cinquième acte, qu'il n'était pas achevé, et qu'il allait s'occuper à le rendre plus digne de lui être offert. » Les spectateurs se retirèrent en silence, regrettant un retard que l'objet de cette harangue semblait rendre inévitable ; mais quelques connaisseurs restèrent bien persuadés que, malgré cette assertion faite à la face des Athéniens, Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais ne changerait rien à ce cinquième acte sifflé si impitoyablement, et qu'il regarderait comme une gloire nouvelle et très-piquante de faire applaudir au même public la partie de son ouvrage qu'on venait de repousser

d'une manière si peu polie. L'événement a justifié leur opinion ; c'est deux jours après (1), le jour même annoncé d'avance dans toutes les affiches littéraires, qu'on a donné l'opéra de *Tarare*, sans que le poète y ait changé un mot, ni le musicien une note.

Jamais aucun de nos théâtres n'a vu une foule égale à celle qui assiégeait toutes les avenues de l'Opéra, le jour de la première représentation de *Tarare* ; à peine des barrières élevées tout exprès et défendues par une garde de quatre cents hommes l'ont-elles pu contenir. Si l'auteur vertueux à qui nous devons les *Noces*, jouées cent fois, croit toujours, comme il le dit dans sa réponse au sieur Kornmann, « que le public n'aime point à s'amuser de l'ouvrage d'un homme qu'il mésestime, » ne doit-il pas être plus convaincu que jamais de l'estime, et du respect que lui a voués l'opinion publique ? Mais il est temps de quitter enfin l'auteur, tout attachant qu'il est, pour parler de son ouvrage... (2).

Cet ouvrage, l'une des plus singulières conceptions que je connaisse au théâtre, a été écouté avec la plus grande attention à la première représentation, mais il a été peu applaudi ; cependant les auteurs ont été demandés, et M. Saliéri, dont le talent a si peu de part au mérite qu'on peut trouver à l'opéra de *Tarare*, a paru seul. Les représentations suivantes ont continué d'attirer la même affluence, et n'ont pas été plus applaudies que la première. Ce genre de succès est encore une de ces singularités qui appartiennent à tout ce que fait M. de Beaumarchais. Ne pourrait-on pas l'expliquer par la

(1) Le 8 juin.

(2) La suite contient une longue analyse du poème qu'on a cru devoir supprimer, l'ouvrage étant imprimé. (*Note de la première édition.*)

nature même du sujet, qui n'est pas moins neuf à ce théâtre qu'il y est peut-être déplacé? L'attente, l'étonnement et la curiosité sont les sentimens qu'on éprouve le plus continuellement à la représentation de *Tarare*. Ces sentimens n'excitent ni enthousiasme, ni admiration; la marche pressée des événemens qui forment l'action de ce drame manque même de cette sorte de vérité qui peut seule produire une illusion intéressante; on y sent trop l'attention d'arranger les faits pour amener le résultat moral annoncé dans le prologue. C'est à l'esprit que s'adresse essentiellement l'ensemble de ce drame, et les jouissances de l'esprit sont tranquilles; le théâtre en demande de plus vives. Si l'on ajoute à ce reproche général ceux que l'on peut faire à l'inutilité de quelques scènes, à l'in vraisemblance de plusieurs situations, à la prolixité d'un dialogue où l'auteur ne s'est pas contenté de dire seulement ce qui pouvait servir au développement des caractères et de l'action, mais encore tout ce que le but qu'il s'était proposé a pu lui suggérer, enfin au style quelquefois, à la vérité, assez énergique, mais plus souvent encore aussi plat que celui de *Panurge*, parfois même plus inintelligible, on ne sera plus surpris qu'un aussi grand spectacle que celui de *Tarare*, des situations aussi neuves qu'elles pouvaient être intéressantes, finissent par produire si peu d'effet. On regrette que l'auteur ait délayé l'intérêt d'un aussi beau sujet dans une multitude de choses oiseuses ou étrangères à l'action; qu'il ait négligé de le varier et de l'augmenter même en développant davantage le rôle presque nul d'Astasie: la douleur de cette femme mieux exprimée aurait pu contraster heureusement avec la férocité d'Atar, ajouter par-là même un intérêt plus vif,

plus attachant à tout ce que le désespoir de son époux lui fait entreprendre pour la ravir au plus odieux des despotes.

Quant à la musique de *Tarare*, elle n'ajoutera rien à la réputation de l'auteur ; on l'a trouvée très-inférieure à celle des *Danaïdes*. Le peu de chant qu'on y rencontre est du genre le plus facile et le plus commun, le récitatif presque toujours insipide et d'une monotonie fatigante ; quelques chœurs sont d'un bel effet et offrent même quelquefois une mélodie qu'on regrette de ne pas retrouver dans le chant et dans les airs de danse ; deux ou trois petits morceaux, tels que celui de Calpigi au troisième acte, sont les seules choses vraiment agréables dans la musique de cet opéra. Peut-être M. Saliéri a-t-il été forcé, en la composant sous les yeux de M. de Beaumarchais, de s'abstenir des moyens les plus puissans de son art pour s'accommoder aux idées si neuves et si étranges que l'auteur du *Barbier de Séville* avait annoncées dans la préface de cette comédie, et qu'il a développées encore depuis dans celle de l'opéra de *Tarare*. Ce qu'il désirait, *c'est une musique qui n'en fût pas*. M. Saliéri ne l'a que trop bien servi.

M. de Beaumarchais a recueilli seul, pendant les trois premières représentations de cet opéra, les applaudissemens que l'on croyait devoir au génie créateur qui avait inventé un sujet aussi neuf que profondément pensé ; mais cette gloire, que l'on croyait de bonne foi lui appartenir, et qui faisait le désespoir de nos journalistes, une femme l'a obscurcie (madame la marquise de Montesquiou) ; elle a eu l'indiscrétion, à laquelle invitait, il est vrai, l'adroite, et si l'on peut dire l'effronté silence de M. de Beaumarchais ; elle a eu l'indiscrétion

de révéler ce que la jalousie des gens de lettres n'avait pu découvrir, la source dans laquelle l'auteur de *Figaro* avait puisé le sujet et l'action de *Tarare*. C'est dans le trentième volume du *Cabinet des Fées*, qui contient la suite des contes des génies ou les charmantes leçons d'Horan, fils d'Asenar, ouvrage traduit du persan en anglais, par sir Charles Morell, ci-devant ambassadeur des établissemens anglais dans l'Inde à la cour du Grand-Mogol, et en français sur la traduction anglaise ; c'est dans le trentième volume de cette collection que se trouve le conte intitulé *Sadak et Kalasrade*, que M. de Beaumarchais a mis en action sous des noms différens (1).

Dans le conte persan, Amurat, empereur de Constantinople comme dans l'opéra, jaloux du bonheur de son soldat Sadak, qui, après lui avoir sauvé la vie et servi l'État avec éclat, s'est retiré dans l'héritage de ses pères avec la belle Kalasrade son épouse, fait mettre le feu à son habitation pour lui enlever cette femme adorée, et la conduire dans son sérail. Comme dans l'opéra, Sadak vient se jeter aux pieds du sultan, et lui demander la permission de poursuivre les ravisseurs ; comme dans l'opéra, Amurat offre à son soldat de lui donner un palais, le double de la valeur de ce qu'il a perdu, et cent belles esclaves ; comme dans l'opéra, il lui reproche les larmes que lui coûte une femme qui, en changeant de maître, a peut-être déjà changé d'affections. Doubar, chef des eunuques du sérail d'Amurat, et qui est le Calpigi de l'opéra de *Tarare*, comme ce *soprano* italien est né de parens chrétiens, le père de Sadak lui a sauvé la vie ; il apprend à son fils que sa chère Kalasrade est

(1) Les *Contes de génies* sont anglais et traduits en français par Robinet.

dans le sérail d'Amurat ; comme dans l'opéra de *Tarare*, cet eunuque invite son ami Sadak à traverser la mer qui baigne les murs du sérail, auxquels il trouvera suspendue une échelle de soie. Sadak ne manque pas au rendez-vous ; il court les mêmes dangers que Beaumarchais fait éprouver à son Tarare ; comme lui il est sur le point d'égorger son ami qui s'empresse de le mener à l'appartement de Kalasrade. Ils trouvent à la porte, comme dans l'opéra, les babouches du sultan : mêmes emportemens de la part de Sadak. Son ami, qui l'a déguisé en muet, essaie d'étouffer ses cris en lui fermant la bouche avec son manteau. Le sultan paraît, Sadak se jette à terre. L'eunuque, interrogé par Amurat, lui répond à peu près comme dans l'opéra. L'empereur, irrité des refus que vient de lui faire éprouver Kalasrade, ordonne à l'intendant de ses plaisirs de conduire ce muet dans le lit de cette femme rebelle. On surprend Sadak dans l'appartement de Kalasrade. Comme dans l'opéra, ce brave et fidèle soldat calme une sédition de janissaires ; mais ces derniers événemens sont mêlés de beaucoup d'autres qui n'ont aucun rapport avec ceux qui préparent le dénouement de *Tarare*, et dans le conte persan, c'est le sultan qui s'empoisonne lui-même.

Cette découverte, qu'un journaliste officieux (1) s'est empressé de consigner depuis dans une de ses feuilles, a répandu quelques nuages sur la gloire du génie inventeur de Beaumarchais ; on n'en a pas moins vu paraître, quelques jours après, une préface dans laquelle il dit que son opéra était conçu et fait d'après des principes qu'il développe et qui prouvent clairement que *Tarare* est le seul bon ouvrage lyrique que nous ayons encore

(1) L'abbé Aubert.

vu ; lorsqu'il s'est rappelé avoir entendu lire à la campagne un conte qui avait quelque rapport avec l'action dramatique qu'il venait d'imaginer, il l'a relu, et convient qu'elle offre quelques ressemblances avec le conte persan. Quoi qu'il en soit de ces ressemblances, qui, sans la résistance affectée du sieur de Beaumarchais, ne seraient susceptibles d'aucun reproche, l'auteur de *Tarare* aura toujours le mérite d'avoir présenté dans cet opéra une action dont la conception et la marche ne ressemblent à celle d'aucun autre ; d'avoir eu le talent d'y donner assez adroitement une grande leçon aux souverains qui abusent de leur pouvoir, et de consoler les victimes du despotisme, en leur rappelant cette grande vérité, que le hasard seul fait les rois et le caractère les hommes. Cette leçon honore le siècle où l'on a permis de la donner sur le théâtre et le pays où la plus douce administration l'empêche d'être dangereuse. Après avoir dit leur fait aux ministres, aux grands seigneurs dans sa comédie du *Mariage de Figaro*, il lui manquait encore de le dire de même aux prêtres et aux rois ; il n'y avait que le sieur de Beaumarchais qui pût l'oser, et peut-être n'est-ce aussi qu'à lui qu'on pouvait le permettre. Le ministre qui a l'Opéra dans son département, M. le baron de Breteuil, a pensé avec raison que si la morale que présente *Tarare* était un peu contraire à nos mœurs politiques, elle ne pouvait être fort dangereuse, grace au caractère prononcé de son auteur, et que l'égalité prêchée par le père de *Figaro*, ses sarcasmes sur le despotisme des rois, des prêtres, et sur les atrocités qui en résultent malheureusement quelquefois, ne produiraient d'autre effet que celui que l'auteur de *Tarare* redoutait si fort de ne pas obtenir, d'amuser et de faire rire.

*Apologue adressé à l'auteur de Tarare par M. Gudin
de la Brenellerie.*

Un bon homme , un soir eheinant ,
 Passait à côté d'un village ;
 Un chien aboie , un autre en fait autant ,
 Tous les mâtins du bourg hurlent au même instant.
 Pourquoi , leur dit quelqu'un , pourquoi tout ce tapage ?
 Nul d'eux n'en savait rien , tous criaient cependant.
 Des publiques clameurs c'est la fidèle image.
 On répète au hasard les discours qu'on entend ,
 Au hasard on s'agite , on blâme , on injurie ;
 On ne sait pas pourquoi l'on crie ,
 Le sage , direz-vous , méprise ces propos
 Tenus par des méchans , répétés par des sots ,
 Le sage quelquefois les paya de sa vie :
 Socrate fut empoisonné ;
 Aristide à l'exil fut par eux condamné ;
 Ils ont forcé Voltaire à sortir de la France ;
 Ils ont réduit Racine à quinze ans de silence.
 On leur résiste quelque temps ;
 Leur fureur à la fin détruit tous les talens.
 Demandez-le à la Grèce , à Rome , à l'Italie ,
 Ils ont de ces climats , jadis si florissans ,
 Fait renaitre la barbarie.

Avis aux Voyageurs , par M. de Beaumarchais.

Au noble hôtel de la Vermine
 On est logé très-proprement :
 Rivarol y fait la cuisine ,
 Et Champcenetz l'appartement (1).

(1) M. le comte de Rivarol , fils d'un aubergiate de Bagnols , et M. le marquis de Champcenetz , concierge du château des Tuileries , auteurs de la parodie du récit de Thérémène *, et de plusieurs autres facéties de ce genre contre l'auteur de *Tarare*. (*Note de Grimm*.)

* Voir précédemment page 381.

Inscription du nouveau kiosque astronomique qu'on vient de construire au Jardin du Roi, sur la partie la plus élevée du labyrinthe.

Dum calore et lumine mundum sol vivificat, Ludovicus decimus-sextus sapientiâ et justitiâ, humanitate et munificentiâ undique radiat.

M. de Piis a essayé de la faire passer dans notre langue sans y employer plus de quatre vers, et en n'ajoutant, pour développer cette noble comparaison, que deux ou trois mots pris de la même métaphore.

France, quand le soleil donne la vie du monde,
Par sa chaleur et sa clarté,
Sage, humain, libéral, rayonnant d'équité,
Louis de toute part t'éclaire et te féconde.

JUILLET.

Paris, juillet 1787.

Le lundi 18 juin, on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation d'*Isabelle et Rosalvo* (1), comédie en prose et en un acte, mêlée d'ariettes, de M. Patrat, l'auteur des *Méprises par ressemblance*, etc. La musique est de M. Propiac, jeune amateur, dont elle est le premier essai.

Cette pièce, imitée du théâtre espagnol, offre quelques situations plaisantes et des détails qui ont été ap-

(1) Cette pièce avait déjà été représentée en 1781 sous le titre des *Deus Mortis*; elle n'eut alors aucun succès.

plaudis ; le dénouement , trop prévu , a empêché qu'elle n'eût un succès plus décidé. Il y a dans la musique quelques couplets d'un chant agréable , et une ariette de bravoure très-difficile , que l'inimitable mademoiselle Renaud chante avec la facilité la plus étonnante. C'est à l'occasion de cette ariette qu'on lui a envoyé le quatrain que voici :

Renaud, des rossignols tu surpris le ramage,
 Bientôt tu leur feras la loi.
 A ta voix ils rendront hommage
 En essayant de chanter comme toi.

On avait donné, trois jours auparavant, sur le même théâtre, *la Nègresse*, opéra comique en deux actes et en vaudevilles, par MM. Radet et Barré. M. Radet est l'auteur des *Docteurs Modernes*; M. Barré a travaillé long-temps en société avec M. de Piis.

L'anecdote qui a fourni le fond de ce petit drame est tirée de l'*Histoire Philosophique et Politique des Européens dans les deux Indes*. Dorval, un jeune Français, après avoir fait naufrage, a eu le bonheur de se sauver avec son valet dans une île habitée par des nègres. La chasse fournit à une partie de leurs besoins, mais la tendresse de Zilia et de sa sœur Zoé y pourvoit encore mieux. Dorval a pour Zilia plus que de la reconnaissance : elle a déjà appris assez de français pour exprimer ses sentimens; Zoé n'est pas moins instruite qu'elle, grace aux leçons du valet; c'est à peu près le jargon de nos nègres de Saint-Domingue que l'auteur a mis dans leur bouche, et ce jargon a, comme on sait, une sorte d'énergie et de douceur assez originale. Tandis que nos amans s'entretiennent ainsi, Dorval aperçoit sur une

montagne voisine un tigre prêt à dévorer le roi de la nation ; il tue le tigre et délivre Sa Majesté nègre. Quelques momens après, on voit aborder un vaisseau français ; il porte le père de Dorval, qui, témoin du naufrage de son fils, n'a cessé de parcourir ces parages, dans l'espoir de le retrouver ; cet espoir est enfin accompli. Dorval ne cache point à son père tout ce qu'il doit à Zilia et tout ce qu'il sent pour elle ; en vain lui oppose-t-on le préjugé qui n'admet aucune alliance avec les êtres de cette couleur ; le parterre, à la première représentation, paraissait même assez disposé à défendre l'honneur du préjugé ; mais l'amant répond que si le public trouve Zilia intéressante, il approuvera le mariage. Le père finit par consentir, le parterre aussi, et l'on s'embarque pour revenir en France.

Quelques scènes épisodiques assez agréables, plusieurs couplets bien faits, et surtout la naïveté piquante de mademoiselle Carline, qui joue le rôle de Zilia, ont décidé le succès de cette bagatelle. On a demandé les auteurs, et le sieur Trial, qui fait le rôle du valet, est venu chanter le couplet suivant :

Les auteurs ne sont plus ici ;
 Joyeux et contents, Dieu merci,
 Tous deux dans la chaloupe...
 De leur départ j'étais témoin ;
 Sans doute ils sont déjà bien loin,
 Ils ont le vent en poupe.

*Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique ; objet du prix proposé par M. l'abbé Raynal, par M. P***,*

*vice-consul à E**** (c'est-à-dire M. le marquis de Chastellux), brochure , avec cette épigraphe :

Quid censes munera terræ?

Quid maris extremos Arabas ditantis et Indos?

HORAT. Epist. VI lib. I.

Quand l'obligeante indiscretion de ses amis n'aurait pas trahi l'auteur, il eût été difficile de ne pas le reconnaître à l'esprit qui domine dans ce discours; c'est un chapitre qui manquait au livre *De la Félicité publique*, une suite très-conséquente des principes développés dans cet ouvrage estimable, à qui l'on ne peut reprocher que le tort bien réel de ne pas se faire lire. La brochure que nous avons l'honneur de vous annoncer pourrait bien éprouver le même sort. C'est, par le fond, l'ouvrage d'un penseur très-exercé, d'un esprit fort juste et fort subtil; mais quand aux formes oratoires auxquelles l'auteur dit qu'il a cru devoir se soumettre, on ne saurait les trouver heureuses; elles ne sont ni neuves, ni faciles, et l'on serait plus souvent tenté d'y voir la manière d'un rhéteur, d'un écolier, que celle d'un homme du monde.

Le résultat des recherches et des réflexions de M. de Chastellux est que la découverte de l'Amérique a été utile aux nations européennes.

1° Parce qu'en donnant plus d'activité au commerce, en y introduisant une denrée privilégiée (1), qui a tous les avantages des métaux mounayés sans en avoir les inconvéniens, elle a multiplié les échanges, augmenté les besoins du riche, et ajouté aux moyens par lesquels l'industrie parvient à recouvrer une part dans la propriété.

(1) Le sucre, le café, l'indigo, etc., et toutes les productions de nos colonies. (Note de Grimm.)

2° Parce qu'en créant de nouvelles richesses sur la surface du globe, elle en a augmenté la circulation et même la compensation; car plus on fait entrer de poids différens dans la balance, plus il est aisé de trouver l'équilibre.

3° Parce que dans l'époque où cette découverte s'est trouvée placée, dans ces temps désastreux où le despotisme militaire s'était arrogé l'empire de la terre, où la guerre était le seul moyen de la cupidité et la conquête son seul objet, il était nécessaire de tourner ses vues d'un autre côté, et de substituer l'équilibre de la richesse à celui du pouvoir.

4° Parce que l'Amérique a ouvert un vaste asile à la vertu persécutée, à l'ambition déconcertée, au crime flottant entre le désespoir et le repentir; de sorte qu'on lui doit à la fois la conservation de l'homme de bien, l'exil de l'homme méchant, et l'amélioration de l'homme vicieux.

5° Parce que, tandis que son commerce et ses productions particulières augmentent le travail et redoublent l'activité de l'ancien monde, l'abondance de celles qui sont communes aux deux hémisphères, mais qui naissent à une distance et croissent sous d'autres conditions, le rassure sur l'inclémence des saisons et sur les disettes qui en sont les sinistres conséquences.

L'auteur observe que si l'on craint encore d'avoir acheté trop cher de si grands avantages par la dépopulation de quelques contrées de l'Europe, par l'esclavage des nègres, par le fléau d'une maladie inconnue jusqu'alors, il ne faut pas oublier qu'une partie de ces maux, attachés à la postérité même, tient moins à la découverte de l'Amérique qu'à l'époque de cette découverte; que la

médecine, instruite par l'expérience, commence à remédier aux maladies qui nous viennent de ce nouvel hémisphère, tandis qu'elle y a trouvé de puissans secours contre celles qui ont toujours été notre partage. Il ose espérer enfin que les progrès de la raison et de l'humanité allégeront bientôt l'esclavage, et finiront un jour par le détruire.

On voit que si Jean-Jacques a été le philosophe Tant-Pis, M. de Chastellux persiste à vouloir être le philosophe Tant-Mieux. La partie de ce discours la plus approfondie est celle où l'auteur discute l'utilité dont a été la découverte de l'Amérique, par l'extension qu'elle a donnée au commerce étranger ; mais peut-être s'est-il trop étendu sur l'utilité du commerce en général, et sur la nécessité d'un partage inégal, qu'il fait dériver du droit même de la propriété. Toute cette métaphysique ne prêtait guère à l'éloquence ; elle conduit à la solution du problème, mais par une avenue qu'on a trouvée et trop longue et trop aride.

Le style de notre orateur cherche à s'animer lorsqu'il s'adresse aux États-Unis. « Dignes alliés de notre roi, dignes amis de notre nation, vous avez régénéré tout le continent dont vous n'avez peuplé qu'une partie ; par vos vertus vous avez expié trois siècles de crimes et d'horreurs. Aussi l'ombre du grand Colomb a-t-elle quitté les coupables contrées où elle a long-temps pleuré sur sa gloire et détesté son immortalité ; elle plane maintenant sur vos têtes innocentes avant de s'élever vers le ciel, où elle a droit enfin d'attendre une couronne..... O patrie des Franklin, des Washington, des Hancock, des Adams, qui pourrait désirer que tu n'eusses pas existé pour eux et pour nous ? Eh ! quel Français ne doit pas bénir cette

contrée où se sont manifestés les premiers auspices du règne le plus prospère, où il a vu croître le premier laurier dont notre jeune monarque a couvert son front révééré? »

Peut-être, hélas! celui qui calcule que ta liberté coûte à la France près de deux milliards, et qu'une gloire si chère n'aura servi qu'à hâter une révolution dont toutes les nations du midi de l'Europe paraissent au moins fort intéressées à reculer le terme, si la nécessité des choses le rendait inévitable.

Anecdote.

L'abbé Delille avait l'honneur de souper, ces jours derniers, avec M. le duc d'Orléans. Pendant qu'on était à table, on lui apporta un gros paquet de lettres qu'il voulut mettre dans sa poche sans l'ouvrir; on le pressa de voir ce que c'était. « Je le sais, ce sont des vers d'un poète de province. » On insiste davantage; voyons. A peine a-t-il jeté les yeux sur la nouvelle épître, qu'il dit à M. le duc d'Orléans: « Monseigneur, ce n'est point à moi, c'est à Votre Altesse que ceci s'adresse :

« Qui peut de tes Jardins sonder la profondeur? »

Lettre remise à Frédéric-Guillaume II, le jour de son avènement au trône, par le comte de Mirabeau, brochure in-8°, avec cette épigraphe.

Arcus et statuas demolitur et obscurat oblivio,
negligit carpitque posteritas. Contra contemptor
ambitionis et infinitæ potestatis domitor animus
ipsa vetustate florescit, nec ab ullis magis lauda-
tur quam quibus minime necesse est...

PLIN. PANEG.

Des différens ouvrages sortis depuis quelque temps de la plume de M. de Mirabeau, celui-ci n'est assurément pas le moins estimable, et peut-être est-ce encore un de ceux qu'il a écrits avec le plus de soin. Les vérités qu'il s'est chargé de rappeler au digne successeur du grand Frédéric, sans être bien neuves, respirent du moins une morale digne du trône et des vertus du prince à qui elles s'adressent; on ne peut qu'applaudir à tout ce qu'il dit en général sur les courtisans, sur le danger de trop gouverner, sur l'esclavage militaire, sur la liberté de s'expatrier, sur les loteries, sur la tolérance des Juifs, sur l'abus de tant de réglemens prohibitifs, sur la modération de quelques impôts indirects, etc.; mais ne serait-on pas tenté de prendre pour un conseil de l'école de M. de Calonne celui qu'il donne à Sa Majesté de ne négliger aucun moyen de faire circuler ses trésors, pas même celui de spéculer sur les fonds publics étrangers, « pour pomper, dit-il, ces intérêts qui affaiblissent des États redoutables? » Comment excuser la manière dont il s'exprime sur les vices du gouvernement intérieur du feu roi. Comment lui pardonner l'insolent portrait qu'il ose faire de Joseph II dès le commencement de l'ouvrage? « Vous avez, dit-il, des rivaux de puissance et pas un voisin qui soit vraiment à craindre. Celui qui paraissait s'annoncer pour redoutable a menacé trop long-temps pour frapper; il apprit à vous connaître; il entreprit avec précipitation, il renouça de même à ce qu'il avait entrepris. Il renoncera encore à ses nouveaux projets; il convoitera tout, il n'obtiendra rien.... » Quel est l'écrivain vraiment digne d'estime qui se soit jamais permis de prendre ce ton en parlant d'une tête couronnée? S'il y a dans cette audace quelque courage, je n'entends pas, je l'a-

voue, comment on peut tirer vanité d'un courage de cette espèce.

Voici ce qu'on lit dans le *Dictionnaire Historique* sur l'écrivain fameux que M. le comte de Mirabeau semble vouloir prendre en tout pour son modèle, dans ses confessions comme dans ses pamphlets.

« Charles-Quint et François I^r furent assez bons pour payer à cet impudent le silence qu'ils auraient dû lui imposer d'une autre manière. Des princes d'Italie, moins complaisans que ces deux rois, n'employèrent que le bâton pour le faire taire, et s'en trouvèrent mieux. »

Copie d'une lettre de M. le prince de Ligne à M. le baron de Grimm.

De Moscou, le 3 juillet 1787.

« On vous aime beaucoup, M. le baron, on parle souvent de vous, mais vous écrit-on? *Catherine-le-Grand* (car elle fera faire une faute de français à la postérité) n'en a peut-être pas le temps. Peut-être ces petits détails que je vous de dicter vous donneront-ils une idée, quoique bien faible, de ce que nous avons vu; d'ailleurs, c'est *indignatio fecit* relation (1); car je suis outré de la basse jalousie qu'en Europe l'on a conçue contre la Russie. Je voudrais apprendre à vivre à cette petite partie de l'Europe qui cherche à déshonorer la plus grande; si elle se donnait la peine de voyager, elle verrait où il y a le plus de barbarie. Il est extraordinaire, par exemple, que les Graces aient sauté notre saint Empire à pieds joints pour venir de Paris s'établir à Moscou, et deux cents werstes encore plus loin, où nous avons trouvé des fem-

(1) On trouvera cette relation à la suite de la lettre. (*Note de Grimm.*)

mes charmantes, mises à merveille, dansantes, chantantes, et aimantes peut-être comme des anges.

« L'Empereur a été extrêmement aimable les trois semaines qu'il a passées avec nous. Les conversations de deux personnes qui ont soixante millions d'habitans et huit cent mille soldats ne pouvaient être qu'intéressantes en voiture, où j'en profitais bien, les interrompant souvent par quelque bêtise qui me faisait rire en attendant qu'elle fit rire les autres, car nous avons toujours joui de la liberté, qui seule fait le charme de la société; et vous connaissez le genre simple de celle de l'Impératrice, qu'un rien divertit, et qui ne monte à l'élévation du sublime que lorsqu'il est question de grands objets.

« Il faut absolument, M. le baron, que nous revenions ici ensemble; ce sera le moyen que je sois encore mieux reçu. Ce n'est pas que vous ayez besoin de rappeler à l'Impératrice tout ce que vous avez d'aimable; car absent, elle vous voit, mais elle sera fort aise de dire : Présent, je le trouve. Vous ferez de charmantes connaissances; M. de Mamonow, par exemple, est un sujet de grande espérance; il est plein d'esprit, d'agrément et de connaissances. Vous vous doutez bien de l'agrément que le comte de Ségur a répandu dans tout le voyage. Je suis désolé qu'il soit presque fini.

« J'ai fait bâtir un temple dédié à l'Impératrice par une inscription, près d'un rocher où était celui d'Iphigénie, et un autel à l'Amitié pour le prince Potemkin, au milieu des plus beaux et gros arbres à fruits que j'aie vus, et au bord de la mer, où se réunissent tous les torrens des montagnes. Cette petite terre, que m'a donnée l'Impératrice, s'appelle *Parthenizza* ou le cap Vierge, et est habitée par cinquante-six familles tartares, qui ne le

sont pas autant que les déesses et les rois qui exigeaient de durs sacrifices, comme tout le monde sait. Je ne connais pas de site plus délicieux; je pourrais dire :

Sur les bords fortunés de l'antique Idalie,
Lieux où finit l'Europe et commence l'Asie,

car on découvre les montagnes de la Natolie. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que c'est sur les bords de la mer Noire que, tranquille et vivant au milieu des infidèles, j'ai appris que les fidèles sujets de la maison d'Autriche se révoltaient sur les bords de l'Océan. Je ne m'attendais pas qu'il y eût plus de sûreté pour moi dans mes terres du Pont-Euxin que dans celles de la Flandre.

« Auriez-vous la bonté de faire remettre ce paquet à son adresse, et de recevoir les assurances de la considération distinguée que je partage pour vous avec tous ceux qui vous connaissent ou ont entendu parler de vous, de même que je partage avec vos amis le tendre attachement que vous inspirez si vite, et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé le prince DE LIGNE. »

De Moscou, le 3 juillet 1787 (nouveau style.)

« Il y a aujourd'hui deux mois que nous sommes partis de Kiovie, et nous arrivons tous ici en bonne santé du voyage le plus intéressant, le plus triomphal et le plus magnifique qui se soit jamais fait, sans la moindre contrariété et sans le plus petit accident. Il ne m'est pas possible de m'empêcher de dire que les gazettes qui ont eu la bonté de s'occuper de nous nous ont bien amusés. Pour rassurer tant de gens bien intentionnés pour la Russie, je leur dirai qu'après une navigation charmante

sur le Borysthène, nous avons trouvé des ports, des armées et des flottes dans l'état le plus brillant; que Cherson et Sébastopol surpassent tout ce qu'on peut en dire, et que chaque jour était marqué par quelque grand événement; tantôt c'était la manœuvre de soixante-dix escadrons de troupes réglées et superbes qui chargeaient en ligne à merveille; tantôt un nuage de Cosaques qui exerçaient autour de nous à leur manière; tantôt les Tartares de la Crimée, qui, infidèles jadis à leur kansahin-guerai, parce qu'il voulait les enrégimenter, avaient formé d'eux-mêmes des corps pour venir au-devant de l'Impératrice. Les espaces de désert qu'on avait à traverser pendant deux ou trois jours aux lieux d'où Sa Majesté Impériale a chassé les Tartares Nogaïs et Zaporoviens qui, il y a dix ans encore, ravageaient ou menaçaient l'empire, étaient ornés de tentes magnifiques aux dinées et aux couchées, et ces campemens de pompe asiatique avec l'air de fête qui, sur l'eau comme sur terre, nous a suivis partout, présentaient le spectacle le plus militaire. Que ces déserts même n'alarment pas trop les gens bien intentionnés, comme les gazetiers du Bas-Rhin, de Leyde, le Courrier de l'Europe, etc., ils seront bientôt couverts de grains, de bois et de villages; on y en bâtit déjà de militaires, qui, étant l'habitation d'un régiment, deviendront bientôt celle des paysans qui s'y établiront à cause de la bonté du terrain. Si ces messieurs apprennent que, dans chaque ville de gouvernement, l'Impératrice a laissé des présens pour plus de cent mille écus, et que chaque jour de repos était marqué par des dons, par des bals, des feux d'artifice et des illuminations à deux ou trois lieues à la ronde, ils s'inquiéteront sans doute des finances de l'empire. Malheureusc-

ment elles sont dans l'état le plus florissant, et la banque nationale, sous la direction du comte André Schuvalow, l'un des hommes qui ont le plus d'esprit et de connaissances, source inépuisable pour la souveraine et les sujets, doit les rassurer. Si, par humanité, ils sont inquiets du bonheur des sujets, qu'ils sachent qu'ils ne sont esclaves que pour ne pas se faire du mal, ni à eux ni aux autres, mais libres de s'enrichir, ce qu'ils font souvent, et ce qu'on peut voir par la richesse des différens costumes des provinces que nous avons traversées. Pour les affaires étrangères, que les bien intentionnés s'en rapportent à l'Impératrice elle-même; elle travaillait tous les jours en voyage, le matin avec le comte Bezborodka, ministre du plus grand mérite; et qu'ils apprennent, outre cela, que le prince Potemkin, homme du génie le plus rare, esprit vaste, ne voyant jamais qu'en grand, seconde parfaitement les vues de l'Impératrice ou les prévient, soit comme chef du département de la guerre et des armées, ou comme chef de plusieurs gouvernemens. L'Impératrice, qui ne craint pas qu'on l'accuse d'être gouvernée par quelqu'un, lui donne, ainsi qu'à ceux qu'elle emploie, toute l'autorité et la confiance possibles; il n'y a que pour faire du mal qu'elle ne donne de pouvoir à personne. Elle se justifie de sa magnificence en disant que donner de l'argent lui en rapporte beaucoup, et que son devoir est de récompenser et d'encourager; d'avoir créé beaucoup d'emplois dans ses provinces, parce que cela fait circuler les espèces, élève des fortunes, et oblige les gentilshommes à y demeurer plutôt qu'à s'entasser à Pétersbourg et à Moscou; d'avoir bâti en pierres deux cent trente-sept villes, parce qu'elle dit que tous les villages de bois, brûlés si souvent, lui coûtaient beau-

coup; d'avoir une flotte superbe dans la mer Noire, parce que Pierre I^{er} aimait beaucoup la marine. Voilà comme elle a toujours quelque excuse de modestie pour toutes les grandes choses qu'elle fait. Il n'y a pas d'idée à se faire du bonheur qu'on a eu de la suivre. On faisait quinze lieues le matin; on trouvait au premier relai à déjeuner dans un joli petit palais de bois, et ensuite à diner dans un autre; et puis encore quinze lieues, et un plus grand, plus beau et meublé à merveille pour coucher, à moins que ce ne fût dans les villes de gouvernement, où les gouverneurs généraux ont partout de superbes résidences en pierres, colonnades et toutes sortes de décorations. Il y a des marchands très-riches dans toutes les villes, et beaucoup de commerce depuis Kremenschuk, Kaurisk, Orel, Toula, jusqu'ici, et une surprenante population dont l'Impératrice est adorée. Dans le dénombrement qu'on en rapporte quelquefois dans les papiers publics, on ne parle que des mâles, et dans les autres pays on compte tout. Si les bien intentionnés (car je n'écris que pour eux) craignent que la Tauride ne soit une mauvaise acquisition, qu'ils se consolent en apprenant qu'après avoir traversé quelques espaces abandonnés par des familles tartares, qui demandent aujourd'hui à y revenir, on trouve le pays le mieux cultivé; qu'il y a des forêts superbes dans les montagnes; que les côtes de la mer sont garnies de villages en amphithéâtre, et tous les vallons plantés en vignes, grenadiers, palmiers, figuiers, abricotiers et toutes sortes de fruits et plantes précieuses de beaucoup de rapport. Je trouve enfin qu'il ne suffit pas que nous ayons été fort heureux de suivre l'Impératrice, et que ses sujets le soient, mais qu'il faut encore que les gazetiers et ceux qui les ont

crus le soient en apprenant la fausseté de leurs nouvelles, et qu'ils nous aient une éternelle obligation de les avoir rassurés au point qu'ils peuvent promettre de notre part une récompense de mille louis à celui qui prouvera la fausseté d'un seul des faits que nous avons rapportés ici par l'intérêt le plus pur pour leur instruction, ce qui leur fera croire qu'en conservant nos mille louis, nous n'avons pas mis autant de soins à économiser notre temps.»

AOUT.

Paris, août 1787.

Les Amis à l'Épreuve, comédie en un acte, en vers, représentée pour la première fois au Théâtre Français, le jeudi 19, sont de M. Pièyre, l'auteur de *l'École des Pères*.

Le sujet de ce petit drame n'est pas neuf. *Les Amis à l'Épreuve*, cela n'était pas difficile à deviner, sont deux amis amoureux de la même femme; ce dont on se doute encore sans peine, c'est que l'un des deux est aimé, et que l'autre, qui, grâce à sa fortune, grâce à la protection du père, devait l'emporter sur son rival, ne peut se dispenser de lui céder tous ses droits, si du moins l'on peut appeler de ce nom des titres qui n'en furent jamais aux yeux de l'amour.

Élise est une jeune veuve qui fut très-malheureuse par un époux de son choix; Florville, son père, se flatte qu'elle en sera plus disposée à ne plus se décider à l'avenir que par ses conseils. Le mari qu'il lui destine est

un jeune homme fort honnête, mais fort timide, et qu'il n'a pu engager encore à déclarer sa passion. Après avoir hésité long-temps à s'expliquer de vive voix, il se déterminé enfin à écrire, mais il garde la lettre dans sa poche ; cependant il confie le secret de son amour à son ami Floricour, à qui il a sauvé la vie en Amérique. Ce Floricour est précisément le rival qu'Élise lui préfère ; esclave de sa reconnaissance, il a grand soin de cacher à son ami un amour dont il croit lui devoir le sacrifice. Élise a plus de confiance en sa générosité, elle lui avoue qu'elle aime Floricour, et lui montre la lettre que ce dernier vient de lui écrire pour l'engager à le sacrifier à son ami. C'est dans ce moment que paraît le père ; il croit que la lettre que tient Élise est de Dorival, il le félicite d'avoir enfin surmonté sa timidité. Dorival sort assez brusquement pour aller chercher Floricour. L'explication se fait entre le père et la fille. Les deux amis reparaisent, et Dorival obtient l'aveu de Florville en faveur de son rival.

Ce fonds est fort léger, sans doute ; il a de plus été traité si souvent depuis quelques années par nos jeunes poètes, qu'il est encore fort usé. Les premières scènes ont paru assez languissantes, le dénouement trop brusque, mais on a trouvé des détails heureux dans la peinture du caractère de l'amant timide, très-bien rendu par le sieur Fleuri. Le style, quelquefois faible, est presque toujours pur et facile, le dialogue simple et naturel. En tout la pièce a réussi, et lorsqu'on est venu annoncer qu'elle était de M. Pieyre, l'auteur de *l'École des Pères*, ont eût dit en vérité que le public s'applaudissait en quelque manière de l'indulgence avec laquelle il venait d'accueillir l'ouvrage d'un jeune homme qui lui avait

déjà donné si bonne opinion de son amour de ses talens.

Le 4 juillet, on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation des *Promesses de Mariage ou la Suite de l'Épreuve Villageoise*, opéra comique en deux actes, de M. Desforges.

Nous n'avons point de suite du *Tartufe*, du *Misanthrope*, du *Glorieux*, du *Méchant*. Molière, Destouches, Gresset, n'avaient pas encore deviné l'art de travailler en finance leurs productions dramatiques. Cette invention semble appartenir aux auteurs de nos jours ; ils ont grand soin de faire des *suites* à ceux de leurs ouvrages qui ont eu quelque succès au théâtre ; ce sont des mines dont ils croient devoir exploiter scrupuleusement le moindre filon. Ce n'est pas le talent qui gagne à tout cela, mais c'est à cette utile industrie que nous devons *le Mariage d'Antonio*, *suite de Richard-Cœur-de-Lion*, *Fellamar*, *suite de Tom-Jones à Londres*, *les Promesses de Mariage*, *suite de l'Épreuve Villageoise*, etc., etc.

Vous avez pu croire que Denise et André, selon l'usage, se mariaient à la fin de *l'Épreuve Villageoise*, il n'en est rien ; l'auteur a trouvé bon de retarder leur mariage d'une année. Les motifs de ce retard ne sont pas exposés trop clairement : on sait cependant que le pauvre André a quitté sa maîtresse pour suivre à la ville le seigneur de son village. M. de La France, ce valet de chambre auquel Denise l'a préféré, M. de La France feint d'être devenu l'ami des deux amans ; il a appris à écrire à André, et en lui donnant des leçons il a eu l'adresse de lui faire signer une promesse de mariage à Nicole, jeune fille du canton, destinée à épouser un des jockeys du château. M. de La France vient annoncer à

Denise le retour de son amant, et lui remet une lettre de sa part; André a suivi de bien près sa lettre, car Denise n'a pas achevé de la lire qu'il paraît. Ces deux amans se hâtent d'aller chez le tabellion, faire dresser leur contrat de mariage; mais leur surprise est extrême lorsque celui-ci leur présente la fausse promesse que M. de La France a forcé Nicole de lui remettre. Denise renvoie l'infidèle André. Celui-ci, désespéré d'un événement auquel il ne comprend rien, s'adresse à Nicole, et pour l'engager à lui remettre cette promesse de mariage, il lui donne à genoux la chaîne et la croix d'or qu'il avait achetées pour Denise. Mademoiselle Denise, qui, cachée dans un coin, l'a surpris dans cette attitude, ne doute plus de son infidélité. Pour s'en venger, sa mère, qui lui a aussi appris à écrire, l'engage à signer une promesse à M. de La France, qui sort pour aller trouver le notaire. Pendant les deux amans ont une explication; Denise est bientôt convaincue de l'innocence de son André, par l'aveu même de la jeune Nicole. Ces deux amans sont au désespoir; ils tombent aux pieds de M. de La France, qui finit par se laisser fléchir; car, s'en serait-on douté? M. de La France n'a pas conçu, exécuté ce beau projet pour épouser Denise, il a voulu seulement se venger un moment du tour qu'on lui avait joué dans *l'Épreuve Villageoise*; c'est le contrat de son rival qu'il a fait dresser au lieu du sien, il le remet aux deux amans avec une générosité presque aussi ridicule dans un homme de son état que le motif qui l'avait engagé à les tromper.

Tel est le précis d'une pièce dont le fond est encore celui de *Blaise et Babet*, mais dont l'exécution n'a pas, à beaucoup près, ni la même grace ni la même vérité; c'est toujours la petite scène d'Horace que, depuis quel-

ques années, nous avons vu retourner de vingt manières différentes; il faut convenir pourtant qu'il est bien difficile d'en imaginer une plus ridicule, plus invraisemblable que celle des *Promesses de Mariage*. Cette pièce n'en a pas moins eu, à la première représentation, une sorte de succès; mais on croit devoir l'attribuer à la bienveillance du public pour le jeune compositeur qui en a fait la musique; c'est le fils de Le Breton, directeur de l'Opéra, mort il y a quelques années, et dont le talent était estimé lorsque nous n'avions pas encore de musique. Cette première production de ce très-jeune compositeur (il n'a que dix-neuf ans) prouve qu'il avait déjà profité des leçons que lui donnait le célèbre Sacchini. Son style, qui n'est pas toujours celui que demandait le caractère villageois des personnages, la difficulté qu'il paraît encore avoir à suivre, à développer heureusement un motif bien saisi, font regretter que la mort du grand artiste qui s'était chargé de l'instruire l'ait privé trop tôt des leçons dont ses excellentes dispositions le rendaient si digne.

Considérations sur les Richesses et le Luxe, un volume in-8°, avec cette épigraphe :

Aurea nunc vere sunt sæcula...

OVID.

Cet ouvrage est de M. Sénac de Meilhan, intendant de Valenciennes, à qui nous devons déjà les *Mémoires d'Anne de Gonzague*, qui ont paru l'année dernière, et dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps (1). Ces *Considérations* n'ont pas fait dans

(1) Page 99 de ce volume.

le monde, à beaucoup près, la même fortune que les *Mémoires*. On a dit assez plaisamment que les *Mémoires d'Anne de Gonzague* étaient de ce siècle-ci, et les *Considérations* de M. de Meilhan du siècle passé. Il est certain qu'il n'y a rien de plus moderne que le style de ces *Mémoires*, et rien de moins neuf que la plupart des idées et des vues qu'offrent ces *Considérations*; tout ce que dit l'auteur de la vénalité des charges, de l'intérêt de l'argent, du prix des terres, du commerce des blés, des lois somptuaires, des financiers et des profits de la finance, des colonies, du crédit des banques, des emprunts publics, etc. : tout cela non-seulement a été dit et répété cent fois, mais il n'y a même aucun de ces objets qui n'ait été discuté avec beaucoup plus d'exactitude qu'on n'en trouve en général dans cet ouvrage. Il paraît que l'auteur, en voulant embrasser un grand nombre d'objets à la fois, s'est contenté de les parcourir d'un œil extrêmement rapide; au lieu d'être concis à force d'être profond, il ne l'est souvent qu'à force d'être superficiel, et ce n'est pas sans raison qu'on lui a fait l'application d'un mot du chancelier d'Aguesseau sur *l'Histoire de Louis XI* de Duclos : « on voit bien que l'auteur ne sait tout cela que d'hier. »

La question que M. Sénac se flatte d'avoir présentée sous le point de vue le plus nouveau, est celle du luxe : il considère le luxe, relativement à l'État, comme l'emploi stérile des hommes et des matières; relativement aux particuliers, comme l'usage des choses dont le prix excède les proportions de la fortune. L'idée, je l'avoue, me paraît moins neuve que la manière de l'exprimer, et je doute que cette manière paraisse bien claire à tout le monde. Je m'entendrais mieux, çe me semble, si je disais que

le luxe, relativement à l'État, emploie utilement des hommes et des matières, dont l'existence, sans cet emploi, fût demeurée tout-à-fait stérile. Que d'êtres en effet, absolument inutiles à la société, si le luxe que peut supporter un grand État ne leur donnait pas une valeur quelconque, une valeur de fantaisie à la vérité, mais qui peut être échangée contre des valeurs réelles!

Après avoir établi ses principes sur le luxe, M. de Meilhan a voulu entreprendre de réfuter ceux de M. Neckér. Ce que nous avons vu de plus clair dans cette discussion, c'est qu'il avait assez mal saisi les idées de cet homme célèbre; nous avons relu l'excellent chapitre du troisième volume de l'*Administration des Finances de la France*, sur le luxe et ses progrès; et, s'il faut dire la vérité, c'est la plus grande obligation que nous croyons avoir à la lecture du livre de M. de Meilhan.

La réputation d'homme d'esprit, celle d'homme d'État, ne paraissent pas suffire à l'ambition de ce jeune magistrat, il aspire encore à celle d'un écrivain très-érudit; mais nous craignons beaucoup qu'on ne le soupçonne au moins tout aussi superficiel dans ses recherches d'érudition que dans ses recherches d'économie politique. Nous n'avons pu deviner encore de quelle utilité pouvaient être tous ses calculs sur la fortune de plusieurs hommes célèbres de l'antiquité; mais, pour en donner une idée à nos lecteurs, nous ne citerons que la manière rigoureuse dont il fait le compte de Pline le Jeune.

« En évaluant, dit-il, ses dons, ses dépenses, l'entretien de ses maisons, je suis convaincu que la médiocre fortune de Pline peut être assimilée à un revenu de deux cent mille livres de rente dans le siècle actuel. »

Un des morceaux les plus piquans de l'ouvrage est le dialogue entre M. de Samblançay, surintendant des finances de François 1^{er}, et M. l'abbé Terray, contrôleur-général. L'objet de ce dialogue est de prouver que François 1^{er}, avec seize millions de revenu, était plus riche que Louis XV avec trois cent soixante-six.

Essai sur la Nature champêtre, en vers, avec des notes. Un volume in-8°.

Cet Essai, en cinq chants, est de M. le comte de Marnésia, de Franche-Comté (1). C'est un nouveau poëme sur les jardins, mais qui n'est pas fait assurément pour faire oublier ceux de M. l'abbé Delille. Dans les deux premiers chants, l'auteur retrace les beautés et les défauts qu'offrent les jardins de différens peuples, des Anglais, des Hollandais, des Italiens, des Français, etc. Il dit des Allemands :

Il s'auront des jardins, puisqu'ils ont des poètes.

Dans les trois derniers, il donne des préceptes sur l'art de cultiver la nature; il y a dans ses leçons plus de raison que de méthode, plus de goût et de sensibilité que d'imagination et de poésie. Ce qu'il recommande surtout, c'est de ne jamais forcer les effets, d'embellir la terre en la fécondant, de diriger toujours les ornemens vers un but d'utilité, etc.

On a remarqué dans ce poëme quelques détails heureux, de la douceur, de la facilité, mais en général peu de couleur, un style faible et lâche qui manque souvent

(1) Claude-François-Adrien, marquis de Lezay-Marnésia, né à Metz en 1735, mort à Besançon en 1800.

de verve et de correction ; il arrive même quelquefois à l'auteur de dire précisément le contraire de ce qu'il voulait dire, comme dans ce vers :

Le fard du Marini fait adorer Virgile.

Il serait aisé de relever un grand nombre de fautes de ce genre, mais nous préférons de donner à nos lecteurs une idée plus avantageuse du talent qu'on ne saurait refuser à M. de Marnésia en citant un des meilleurs morceaux de son ouvrage, c'est le commencement de la description des jardins anglais.

A la Cour, au Sénat, dans son parc solitaire,
 Il porte en tous les lieux le même caractère,
 Et semblable aux volcans dans le Nord allumés,
 Toujours couverts de neige et toujours enflammés,
 Il cache un cœur de feu sous l'austère apparence
 D'un philosophe froid qui médite en silence.
 Adorateur des arts, il en brave les lois,
 Et regarde le goût du même œil que ses rois.
 Le génie est son guide, et pourtant il s'égaré ;
 Sublime quelquefois et plus souvent bizarre,
 Entassant des beautés sans ordre, sans dessein,
 D'un tyrannique usage il croit braver le frein ;
 Mais du but emporté par l'esprit de système,
 Il cesse d'être grand sitôt qu'il est extrême.
 Des antiques jardins il a vu les défauts,
 Et les a remplacés par des vices nouveaux.
 Justement fatigué des formes symétriques,
 Des compas, des niveaux, des plans géométriques,
 Il a, dans sa fureur, une hache à la main,
 Renversé le tilleul, abattu le sapin.
 Hélas ! ils ne sont plus ces temples de verdure,
 Ces dômes que le temps, les soins et la culture
 Avaient si lentement élevés jusqu'aux cieux.

Un gazon les remplace, et ne présente aux yeux
 Qu'un immense tapis froid, monotone, aride,
 Où tout est naturel et tout est insipide.
 Quelques arbres épars, qui paraissent se fuir,
 Apauvrissent la scène au lieu de l'enrichir.

Le Poëme sur la nature champêtre est suivi de quelques pièces fugitives et d'un conte moral en prose, intitulé *l'Heureuse Famille*.

Zoroastre, Confucius et Mahomet comparés comme sectaires, législateurs et moralistes, avec le tableau de leurs dogmes, de leurs lois et de leur morale. Par M. de Pastoret, conseiller de la Cour des Aides, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de celles de Madrid, Florence, Cortone, etc. Un volume in-8°, avec cette épigraphe :

*Infirmæ quanquam nequeant subsistere vires,
 Incipiam tamen.*

Cet ouvrage a remporté, l'année dernière, le prix de l'Académie des Belles-Lettres. L'auteur l'avait envoyé au concours quelque temps avant que cette compagnie l'eût admis au nombre de ses membres. Si le plan de M. de Pastoret est simple et méthodique, nous craignons aussi qu'on ne le trouve un peu long, lent, lourd. Il commence par faire un tableau historique et critique de la vie de Zoroastre, de ses opinions, de ses lois religieuses, de sa morale; après être entré précisément dans les mêmes détails sur la vie et sur les dogmes de Confucius et de Mahomet, il finit par comparer ces trois législateurs et les siècles où ils ont vécu. Il y a dans les trois premières parties de son livre beaucoup de recherches, mais peu de

vues, une érudition pénible et souvent inutile, puisqu'en dernière analyse elle ne nous apprend que ce qu'on trouve partout. La dernière partie décèle un esprit plus philosophique; en voici le précis. Suivant M. de Pastoret, aucun des grands hommes dont il a entrepris de faire le parallèle ne paraît avoir sur les autres une supériorité absolue et dans tous les genres. « Si Mahomet, dit-il, connut mieux que ses prédécesseurs l'art d'enchaîner le peuple par des opinions religieuses, l'art plus grand d'approprier ses dogmes au climat et aux besoins naturels de ceux auxquels il annonçait sa doctrine, on ne peut se dissimuler que Confucius n'ait développé avec plus de sagesse et de profondeur les principes de la morale, et que Zoroastre ne mérite de leur être préféré comme législateur. »

Cette idée, qu'on peut regarder comme le dernier résultat de toutes celles que l'auteur a répandues dans le cours de l'ouvrage, cette idée nous a paru également vaste, juste et lumineuse; il est dommage que le lecteur n'y soit pas conduit par un chemin plus facile et plus court.

De la Décadence des lettres et des mœurs depuis les Grecs et les Romains jusqu'à nos jours. Par M. Rigoley de Juigny, conseiller honoraire du parlement de Metz, de l'Académie des Sciences de Dijon. Dédié au roi. Seconde édition. Un volume in-12.

Ce n'est qu'une nouvelle édition du *Discours préliminaire* dont M. Rigoley avait jugé à propos d'enrichir la *Bibliothèque française* de La Croix du Maine et Du Verdier, publiée par lui il y a quatorze ou quinze ans (1). L'objet de ce discours, ainsi que l'annonce l'au-

(1) En 1772, 6 vol. in-4°.

teur lui-même, est de prouver que, depuis le siècle d'Homère, les lettres et les mœurs n'ont pas cessé de dégénérer. Il résulte de cette savante discussion que non-seulement l'*Énéide* de Virgile, la *Jérusalem* du Tasse, la *Phèdre* de Racine se trouvent enveloppés dans la proscription générale, mais encore l'*Évangile* et tous les écrits des premiers pères de l'Église, ce qui paraîtra du moins une vérité fort dure, surtout dans la bouche d'un homme qui a toujours fait profession de vouloir défendre notre sainte religion contre les philosophes du jour. M. Rigoley s'obstine à justifier la prédiction d'Horace (1) :

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiore.

Le patriarche de Ferney avait pourtant espéré qu'on pourrait dire quelque jour :

Nos aïeux ont été des monstres exécrables,
 Nos pères ont été méchants;
 On voit aujourd'hui leurs enfans.

Mais c'est ce qu'on n'est nullement tenté de penser après avoir lu le discours de M. Rigoley. Il est vrai que nous ne croyons pas qu'on soit obligé de le lire.

Le 19 juillet on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *Renaud d'Ast*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes. Les paroles sont de MM. Barré et Radet; la musique de M. le chevalier Dalayrac.

C'est le joli conte de La Fontaine intitulé l'*Oraison de Saint-Julien* qui a fourni la première idée de ce petit drame.

Nous nous dispenserons de faire remarquer les diffé-

(1) Lib. III, od. VI.

rences qui existent entre la comédie et le conte. L'action du premier acte a paru longue, froide, quelquefois même invraisemblable; quelques situations du second, telle que celle du paravent, ne le sont guère moins; mais l'effet comique qui en résulte a rendu ce défaut moins sensible, ou l'a fait excuser.

Quant à la musique, elle nous a paru mériter les mêmes éloges et les mêmes reproches qu'on a faits jusqu'ici à toutes les compositions de M. le chevalier Dalayrac; elle manque surtout d'invention et d'originalité; mais des détails agréables et le comique de quelques situations, assez bien saisi par le musicien, ont valu encore à cette nouveauté une sorte de succès.

Le 27 juillet on a donné, sur le même Théâtre, la première représentation de *Lanlaire, ou le Chaos perpétuel*, parodie de l'opéra de *Tarare*, en un acte en prose, mêlée de vaudeville. Le nom de l'auteur, que l'on sait être un abbé, nous est absolument inconnu (1).

Nous n'avons plus de bonnes parodies. Depuis *Agnès de Chaillot*, parodie d'*Inès de Castro*, et *les Enfants trouvés*, parodie de *Zaïre*, on n'a guère vu dans ce genre que des farces plus ou moins dégoûtantes, sans invention, sans gaieté, et qui n'offrent le plus souvent que le travestissement si facile des noms des héros d'une tragédie ou d'un opéra en des noms qui ne sont que ridicules. Ce n'est pas ainsi que Romagnesi, Piron et Le Sage parodiaient les ouvrages dramatiques de leur temps; ils se donnaient la peine d'imaginer une contre-fable dont la texture faisait ressortir d'une manière piquante les dé-

(1) La pièce imprimée porte; par M. I. B....y de B....n, de plusieurs Académies. Nous n'avons pu, malgré ces indices, en découvrir l'auteur.

fauts du plan de l'ouvrage qu'ils voulaient parodier; ils substituaient des incidens comiques aux situations les plus attendrissantes d'une tragédie, et forçaient ainsi les mêmes spectateurs à rire de ce qui la veille leur avait fait verser le plus de larmes. Les défauts de style, l'enflure, les expressions hasardées, celles de mauvais goût, venaient se placer naturellement dans ce cadre, pour rassembler d'une manière plaisante tous les reproches dont un ouvrage pouvait être susceptible; à ce mérite, aujourd'hui si négligé, se joignait celui dont on est plus loin encore, une gaieté vive et piquante qui s'exhalait en vaudevilles, genre de chansons qui rappellent l'épigramme, et qui souvent, par le souvenir d'anciennes paroles faites sur les mêmes airs, prêtaient encore une force comique de plus à la situation ou au caractère des personnages parodiés. Nous sommes accoutumés depuis long-temps à exiger beaucoup moins de nos parodistes, mais nous n'aurions jamais soupçonné que l'indulgence du public pour ces ouvrages du moment pût engager les Comédiens Italiens à jouer celui que nous avons l'honneur de vous annoncer. *Lanlaire, ou le Chaos* est la plus détestable des douze parodies de *Tarare* que l'on joue sur tous nos théâtres forains. L'auteur s'est traîné pas à pas, d'acte en acte, de scène en scène, sur toutes les traces de son original, et cet effort d'imagination est relevé par un style qui prouve de la manière la plus déplorable qu'il n'est pas impossible d'écrire encore plus mal que ne l'a fait l'auteur de *Tarare*. Sans l'espèce de déchaînement qui existe aujourd'hui contre le seul nom du père de *Figaro*, l'on n'eût jamais permis d'achever la première et dernière représentation de cette misérable rapsodie.

Mémoire pour la dame Kornmann. Brochure in-4°. Ce prétendu mémoire n'est qu'une plaisanterie. L'auteur, qui a trouvé bon de prendre le nom de madame Kornmann pour avoir le plaisir de justifier ses douces erreurs, commence par les avouer avec une complaisance, une ingénuité qui n'ont pas dû lui coûter, comme l'on peut croire, de grands efforts. L'idée de ce projet est plus gaie sans doute qu'elle n'est honnête et décente; cette facétie cependant aurait pu réussir davantage si elle avait été moins longue. Quoique l'on sache assez positivement aujourd'hui qu'elle est de l'ingénieux auteur du *Vicomte de Barjac*, de M. le marquis de Luchet, beaucoup de gens ont prétendu y reconnaître la manière de M. Suard, et cette présomption, assez généralement établie, lui a valu un des plus grossiers pamphlets que l'on ait vu paraître depuis long-temps.

Ce qui pourra du moins paraître assez extraordinaire, c'est qu'une pareille infamie se soit vendue publiquement, pendant deux ou trois jours, au coin des rues et chez tous les libraires du Palais-Royal. O heureuse liberté!

Le mardi 31 juillet, on a donné, sur le Théâtre Français, la première représentation d'*Antigone, ou la Piété fraternelle*, tragédie en cinq actes, de M. Doigny du Ponceau, gentilhomme ordinaire du roi. On ne connaît de lui que quelques pièces de vers qui ont concouru pour le prix de l'Académie Française, et dont une obtint l'*accessit* il y a huit ou dix ans; mais on sait qu'il est l'auteur de la tragédie de *Marie Stuart*, mise sur le répertoire du dernier *Voyage de Fontainebleau*. M. le

comte de Vergennes en empêcha la représentation, on ne sait trop pourquoi. Si ce défunt ministre des affaires étrangères a pu croire qu'il ne devait pas permettre qu'on traduisît sur notre théâtre un événement qui tache la mémoire du beau règne d'Élisabeth, il avait oublié sans doute que c'est sur ce même théâtre que l'on voit représenter tous les jours la tragédie du *Comte d'Essex*.

Le sujet d'*Antigone*, l'une des plus belles tragédies de Sophocle, avait déjà été traité plusieurs fois sur la scène française; il le fut à l'époque même où nos poètes commencèrent à essayer de remplacer nos *Mystères* par l'imitation des chefs-d'œuvre de la scène grecque. Garnier fit jouer, en 1580, une *Antigone*, qu'il intitula aussi *la Piété fraternelle*; c'est une traduction presque littérale de la pièce de Sophocle. Soixante ans après, Rotrou, le précurseur du grand Corneille, fit jouer une *Antigone*, dans laquelle il fonda les *Phéniciennes* d'Euripide; l'auteur de *Venceslas* crut, avec raison, que le grand intérêt que la piété des anciens attachait à la sépulture des morts ne suffisait pas seul pour nous intéresser durant cinq actes. D'Assezan l'osa tenter depuis, en 1686, et sa pièce, quoique assez bien conduite, n'eut que six représentations. Celle dont nous allons avoir l'honneur de vous rendre compte, n'a pas même eu ce médiocre succès; l'auteur l'a retirée après la seconde représentation.

Les trois premiers actes ont été reçus assez favorablement. Le quatrième a paru trop dépourvu d'action et d'intérêt; l'arrivée de Tirésias et ses prédictions en ont cependant réchauffé la fin. Quant au cinquième acte, il a prouvé combien il est dangereux de présenter aux spectateurs des objets qui blessent les yeux sans pouvoir sé-

duire ni troubler l'imagination ; au lieu d'un sentiment de terreur et de pitié, l'on risque de n'exciter que du dégoût et des murmures d'indignation ou d'ennui. Tel a été l'effet qu'ont produit le saut périlleux d'Antigone et le parti plus sensé que prend Hémon de se poignarder sur les bords de la fosse au lieu de l'y suivre. Cependant on ne peut lire dans Sophocle, sans le plus vif attendrissement, le simple récit de cette cruelle catastrophe : on y voit, au fond d'une grotte funèbre, Antigone, qui s'est hâtée de terminer ses jours par un nœud fatal ; on y voit Hémon, qui est venu pour s'ensevelir avec elle, la serrer encore entre ses bras ; on l'entend maudire la cruauté de son père ; tant il est vrai qu'au théâtre il est des tableaux que l'on montre bien mieux à l'imagination du spectateur lorsqu'on les dérobe à sa vue. On dit que M. Doigni du Ponceau se propose de refaire le cinquième acte de cette tragédie ; mais quand même il imaginerait une catastrophe moins froidement révoltante, nous doutons encore que cette pièce puisse jamais obtenir un grand succès ; l'intérêt de l'action porte sur un principe religieux trop étranger à nos opinions et à nos mœurs. Les Grecs étaient persuadés que les mânes de ceux qui avaient été privés des honneurs de la sépulture devaient errer éternellement sur les bords du Styx ; la terreur d'un tel supplice donnait au dévouement religieux d'Antigone un motif de l'importance la plus intéressante, et l'on conçoit qu'à l'aide de ce seul ressort le génie de Sophocle a pu faire une tragédie admirable ; mais ce ressort ne saurait produire sur nous le même effet. Pour faire réussir un sujet de ce genre, il eût fallu commencer du moins par nous transporter tout-à-fait dans la manière de voir et de sentir des Grecs, remplir d'abord l'esprit

et le cœur de leurs opinions et de leurs craintes religieuses, en nous les rendant aussi sensibles, aussi intéressantes qu'elles peuvent l'être. C'est à quoi l'on eût réussi, je pense, en imitant, en développant avec art cette belle scène d'Ismène et d'Antigone qui sert d'exposition à la tragédie de Sophocle. Que le motif de la piété envers ceux qui ne sont plus s'y trouve exprimé d'une manière touchante ! « La vie n'est qu'un instant, dit Antigone à sa sœur ; l'amitié des humains passe comme elle ; je leur préfère ces mânes que je dois bientôt rejoindre, c'est avec eux que je demeurerai toujours. » Plus le sujet d'*Antigone* est éloigné de nos mœurs, plus il était indispensable de le traiter dans toute la simplicité grecque, au risque de ne faire que trois actes au lieu de cinq. M. Doigni a fait tout le contraire ; rien n'est plus antique que son sujet, rien de plus moderne que sa manière de le traiter. Les trois premiers actes de sa pièce sont chargés d'incidens, ont tout l'appareil, tout le fracas que l'on est accoutumé, depuis quelque temps, à voir sur notre théâtre ; le quatrième, où il a essayé de se rapprocher davantage de son modèle, en a paru plus dépourvu de mouvement et d'action ; le cinquième, où il a mis en action ce que Sophocle n'avait osé mettre qu'en récit, n'est qu'un tableau de lanterne magique d'une ordonnance ridicule et du plus mauvais goût.

Quant au style de M. Doigni du Ponceau, à travers beaucoup de manière, de négligences et de prétentions, il nous a paru avoir, en général, de l'élégance, du nombre et de la facilité. Messieurs du parterre ont applaudi avec une affectation indécente ces quatre vers, que la police a fait supprimer à la seconde représentation :

CRÉON.

Les grands l'ont approuvé, pourrait-il vous déplaire ?
 Vous avez vu le peuple obéir et se taire.

HÉMON.

La voix du courtisan soutient d'injustes lois ;
 Quand le peuple se tait, il condamne ses rois.

Cette pensée est la même que M. l'évêque de Senes avait encore mieux exprimée dans son *Oraison funèbre de Louis XV* : « Le silence du peuple est la leçon des rois. »

On a même fort applaudi ces deux vers de Tirésias à Créon :

Le remords, il te presse, il s'attache à tes pas ;
 C'est le maître de ceux qui n'en connaissent pas.

Vu la foule des nouveautés qui se succèdent sans cesse au théâtre de la Comédie Italienne, et le plus souvent pour ne jamais reparaitre, on nous pardonnera sans doute de n'avoir pas encore parlé de *Pauline et Valmont*, comédie en deux actes et en prose, représentée pour la première fois le vendredi 22 juin. C'est le conte de *Laurette* de M. Marmontel mis en dialogue. Le premier acte a paru froid ; le second, malgré quelques situations assez vives, mais dont le dénouement est trop prévu, triste et languissant ; cela n'a pas empêché que la pièce n'ait eu le succès accoutumé aux premières représentations du vendredi. Il n'y avait que des amis dans la salle, ils ont demandé l'auteur à grands cris, et l'on est venu leur annoncer gravement ce qu'ils savaient fort bien, que la pièce était du sieur Bodard, connu déjà par quelques ouvrages donnés sur nos théâtres forains. Ce glorieux succès a été oublié le lendemain, et nous

crainions beaucoup que, malgré toutes nos précautions, la postérité ne l'ignore toujours.

La séance publique de l'Académie Française, tenue, suivant l'usage, le 25 de ce mois, n'a pas été fort brillante. C'est M. de Beauzée qui l'a ouverte, en qualité de directeur, en annonçant que le prix de poésie proposé par une personne de la plus haute distinction (c'est, comme l'on sait, monseigneur le comte d'Artois) avait été donné à l'Ode de M. Terrasse Desmareilles, officier de la chambre de la reine. Cette Ode, dont M. de La Harpe a fait la lecture en conscience, a été faiblement applaudie. Il a lu ensuite plusieurs strophes d'une même Ode sur le même sujet, de M. l'abbé Noël (1), qui, au jugement de l'Académie, avait paru mériter la première *mention honorable*. Le public, en prodiguant à ce dernier ouvrage les applaudissemens les plus marqués, a témoigné hautement qu'il osait en appeler du jugement des quarante immortels. Quelque respect que nous portions à la liberté des enregistremens de cette cour, liberté peut-être plus incontestable encore que celle de toutes les cours souveraines du royaume, nous ne pouvons pas dissimuler qu'il pouvait se trouver dans l'assemblée plus de quatre-vingts personnes fort intéressées à douter de l'infailibilité académique, M. Terrasse Desmareilles n'ayant pas eu moins de quatre-vingts concurrents. En laissant à part toute espèce de prévention, on ne sera pas éloigné de convenir qu'il y a dans l'Ode de M. l'abbé Noël plus d'images et plus de pensées; mais un goût sévère trouvera, je pense, moins à reprendre dans

(1) Professeur en l'Université de Paris, au collège de Louis-le-Grand.

(Note de Grimm.)

celle de M. Terrasse ; l'ensemble en est mieux ordonné, la marche plus rapide, la diction en général plus facile et plus pure. Voici quelques-unes des strophes de l'Ode mentionnée qui ont paru les plus propres à justifier l'espèce d'enthousiasme séditieux qu'a excité la lecture de cet ouvrage.

Filles des monts voisins, cent sources vagabondes
 A l'Oder ont porté le tribut de leurs ondes ;
 Il s'enfle, il gronde, il bat ses bords épouvantés,
 Et bientôt, franchissant sa barrière impuissante,
 La vague mugissante .
 S'élance et se répand à flots précipités.

Lorsqu'aux fiers Aquilons, à la Nuit, à Neptune,
 César dans un esquif oppose sa fortune,
 La victoire et l'empire est le prix qu'il attend.
 D'un dévouement obscur autant que volontaire
 Quel est donc le salaire ?
 Ah ! qu'il sauve un seul homme, et Brunswick meurt content.

Bientôt le dieu cruel des rives inondées,
 Ramenant à grand bruit ses ondes débordées,
 Dédaigne d'inspirer de vulgaires terreurs.
 Peuples, ne craignez plus, l'impitoyable abîme
 A choisi sa victime,
 Et Léopold suffit à toutes ses fureurs.

Ainsi, lorsque le sein de la terre ébranlée
 S'entr'ouvrit dans les murs de Rome désolée,
 A peine Curtius eut dévoué ses jours,
 Trois fois l'avare Erèbe en tressaillit de joie,
 Et, content de sa proie,
 Le gouffre empoisonné se ferma pour toujours.

Cessez donc de penser, dieux mortels de la terre,
 Que vous ne devez rien à l'humble tributaire,

A la foule sans nom des villes , des hameaux :
 Fleuves majestueux , dans votre auguste course
 N'oubliez pas la source
 Dont l'urne intarissable alimente vos eaux.

Toutefois des sujets la facile tendresse
 De vous n'exige pas cette sublime ivresse.
 Non, non , vos vertus sont d'un usage plus doux :
 D'un seul mot, d'un regard, d'un geste populaire,
 L'amour est le salaire ;
 Vivez pour nous, ô rois ! et nous mourrons pour vous.

Il est à remarquer que, dans l'extrait des deux *accessit*, on n'a conservé aucune des strophes consacrées à l'éloge de monseigneur le comte d'Artois.

Après l'annonce des prix ordinaires de poésie et d'éloquence (1), l'Académie a proposé de nouveau, pour l'année 1788, un prix d'éloquence pour l'*Éloge de feu M. d'Alembert*. M. Marmontel, en se plaignant avec une douleur amère de n'avoir pas encore reçu un seul ouvrage pour ce prix proposé déjà depuis quatre ans, a observé que c'était sans doute la difficulté de louer dignement un des plus grands géomètres de l'Europe qui avait intimidé les concurrents.

(1) Le prix ordinaire de poésie a été remis à l'année prochaine : le prix d'éloquence, dont le sujet est l'*Éloge de Louis XII*, a été remis également à l'année 1788; l'*Éloge du maréchal de Fauban* a été renvoyé à l'année 1789.

(Note de Grimm.)

 SEPTEMBRE.

Paris, septembre 1787.

Complainte imitée de l'anglais (1).

NAISSEZ, mes vers, soulagez mes douleurs,
Et sans effort coulez avec mes pleurs.

Voici d'Emma la tombe solitaire,
Voici l'asile où dorment les vertus.
Charmante Emma, tu passas sur la terre
Comme un éclair qui brille et qui n'est plus.
J'ai vu la mort dans une ombre soudaine
Envelopper l'aurore de tes jours,
Et tes beaux yeux, se fermant pour toujours,
A la clarté renoncer avec peine.
Naissez, etc.

Ce jeune essaim, cette troupe frivole
D'adorateurs qu'enchaînait sa beauté,
Ce monde vain dont elle fut l'idole,
Vit son trépas avec tranquillité.
Les malheureux que sa main bienfaisante
A fait passer de la peine au bonheur,
N'ont pu trouver un soupir dans leur cœur
Pour consoler son ombre gémissante.
Naissez, etc.

L'amitié même, oui, l'amitié volage
A rappelé les ris et l'enjouement;
D'Emma mourante elle a chassé l'image,
Son deuil trompeur n'a duré qu'un moment.

(1) Par Parny.

Sensible Emma, douce et constante amie,
 Ton souvenir ne vit plus dans ces lieux :
 De ce tombeau l'on détourne les yeux ;
 Ton nom s'efface et le monde t'oublie.
 Naissez, etc.

Malgré le temps, fidèle à sa tristesse,
 Le seul Amour ne se console pas,
 Et les soupirs renouvelés sans cesse
 Vont te chercher dans l'ombre du trépas.
 Pour te pleurer je devance l'aurore ;
 L'éclat du jour augmente mes ennuis ;
 Je gémis seul dans le calme des nuits ;
 La nuit s'envole, et je gémis encore.

Nous n'avez point soulagé mes douleurs,
 Laissez, mes vers, laissez couler mes pleurs.

Le Prix académique, comédie en un acte et en vers, représentée au Théâtre Français le 31 août, est de M. Pariseau, l'auteur de *la Veuve de Cancale*, de la *Parodie de Richard*, et de plusieurs jolies pièces données au théâtre de l'Ambigu-Comique, telles que *le Portefeuille*, etc.

Le fond de cette comédie est tiré d'un conte de M. Imbert, inséré il y a deux ou trois ans dans *le Mercure*. M. le chevalier de Cubières l'avait déjà traité sous le titre de *Concours Académique*, pièce en cinq actes, en vers, qui n'a jamais été jouée, mais qui se trouve dans l'étrange recueil qu'il a intitulé *Théâtre moral*. Si M. Pariseau n'a pas, comme on le voit, le mérite d'avoir inventé son sujet, il a du moins celui de l'avoir resserré en un très-petit acte, et d'y avoir semé plusieurs traits d'une gaieté vive et naturelle. Voici un de ceux qu'on a le plus applaudis : « Parce que c'est un homme

d'esprit, dit le métromane à son frère, vous le jugez peu propre aux affaires. Pauvres gens ! vous êtes trop heureux que les gens d'esprit ne s'en mêlent pas. »

Le 18 août, on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *la Fille Garçon*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Desmaillot, qui a travaillé avec quelque succès pour nos petits théâtres des boulevarts et du Palais-Royal. La musique est de M. de Saint-Georges, maître plus célèbre par son prodigieux talent pour l'escrime, et par la manière très-distinguée dont il joue du violon, que par la musique de deux opéra comiques, *Ernestine* et *la Chasse*, qui ne survécurent pas à leur première représentation.

Le fond de cette pièce ne mérite pas qu'on en parle. Quant à la musique, quoique mieux écrite qu'aucune autre composition de M. de Saint-Georges, elle a paru également dépourvue d'invention ; les divers morceaux qui la composent ressemblent, et par les motifs, et même par les accompagnemens, à des morceaux trop connus. Ceci rappelle une observation que rien n'a encore démentie ; c'est que si la nature a servi d'une manière particulière les mulâtres ; en leur donnant une aptitude merveilleuse à exercer tous les arts d'imitation, elle semble cependant leur avoir refusé cet élan du sentiment et du génie, qui produit seul les idées neuves et les conceptions originales. Peut-être aussi ce reproche fait à la nature ne tient-il qu'au petit nombre des hommes de cette race à qui les circonstances ont permis de s'appliquer à l'étude des arts.

Panegyrique de Trajan, par Pline, nouvellement trouvé; traduit du latin en italien par M. le comte Alfieri d'Asti, et de l'italien en français par M. de S..., de l'Académie royale de Florence. Brochure in-8°, avec cette épigraphe tirée du premier livre de l'Histoire de Tacite:

*Rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis
et quæ sentias dicere licet.*

Il n'est pas besoin sans doute d'apprendre à nos lecteurs que ce nouveau Panégyrique n'a été trouvé que dans la tête de M. le comte Alfieri (1), déjà connu par quelques tragédies où l'on a remarqué de l'élévation, de la chaleur, mais dont le style n'a pu plaire à des oreilles accoutumées au ramage harmonieux des vers de Métastase. L'objet de ce nouveau Panégyrique est de prouver à l'empereur Trajan que le meilleur parti qu'il ait à prendre pour sa propre gloire et pour le bonheur de sa patrie, c'est d'abdiquer la suprême puissance. « Je n'ai pas fait le moindre éloge, lui dit-il, des grandes et belles actions par lesquelles vous vous êtes signalé tant de fois; mais il me semble, Trajan, vous avoir offert tacitement un éloge bien plus digne de vous, en vous reconnaissant capable d'une seule action dont la première tentative serait plus honorable pour vous que l'accomplissement de toutes les autres. »

(1) C'est un gentilhomme piémontais, qui a cédé à sa sœur la meilleure partie d'une très-grande fortune pour dépenser l'autre à sa fantaisie. Ses passions dominantes sont les vers et les chevaux. On sait qu'il a porté fort longtemps les chaînes de madame la comtesse d'Albanie. S'il faut l'en croire, on s'est beaucoup trompé jusqu'ici en France et en Italie sur la manière de concevoir la tragédie; on a cru que c'était avec des larmes, c'est avec du sang qu'il faut l'écrire. (*Note de Grimm.*)

Il n'y a pas une grande profondeur d'idées dans les moyens que l'orateur emploie pour déterminer son héros à ce sublime sacrifice, mais quelques-uns de ces moyens nous ont paru présentés du moins d'une manière fort heureuse. « Nous désirons ardemment la liberté, lui dit-il, et certes c'est un titre bien fort pour la mériter. N'allez pas croire qu'au mot de liberté j'attache une autre idée que celle d'obéir toujours à Trajan, c'est-à-dire aux lois dont il est l'observateur et le défenseur. »

Et quel fut enfin le résultat de ce beau discours ? Le voici : « On dit que Trajan et les sénateurs présens à ce discours en furent touchés jusqu'aux larmes, que cela fit beaucoup d'honneur à Pline, mais que Trajan conserva l'empire, et que Rome, le sénat et Pline lui-même restèrent dans l'esclavage. »

Ceci nous rappelle la réponse que fit le roi de Pologne au comte de Rzewski, qui lui disait un jour : « Sire, à votre place j'abdiquerais. — Vous pourriez bien avoir raison ; mais croyez-moi, mon cher comte, quelque près qu'on soit du trône, on ne le voit jamais d'en bas comme lorsqu'on y est monté. »

Mémoires de Goldoni, pour servir à l'histoire de sa vie et à celle de son théâtre ; dédiés au roi. Trois vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur.

Ces mémoires n'offrent qu'un long tissu de petits événemens sans intérêt, et dont le récit a beaucoup plus de niaiserie que de naïveté ; c'est le radotage d'un bon vieillard qui, avec un vrai talent pour la comédie et de nombreux succès au théâtre, ayant pensé mourir de faim dans son pays, ne peut se lasser de bénir les bonnes petites pensions et les bons dîners qu'il a trouvés en

France, où son génie a presque toujours été méconnu, où il n'a fait du moins qu'un seul ouvrage qui ait réussi, *le Bourru Bienfaisant*. Il est aisé de juger combien ce sentiment, délayé en trois volumes, devient plat et fastidieux. Ce qu'il y a de plus supportable dans tout l'ouvrage, c'est la critique qu'il y fait lui-même de son *Théâtre Italien*; mais il faut convenir encore que ces critiques sont presque toujours si vagues, si négligées, qu'on n'en peut guère tirer aucune vue vraiment instructive.

Recueil de Comédies nouvelles. A Paris, chez Prault, un vol. in-8°.

Ces comédies sont de madame la marquise de Gléon, et c'est son ami, M. le marquis de Chastellux, qui en est l'éditeur. « Le public, dit-il dans un avertissement fort bien écrit, le public entendrait très-mal ses intérêts s'il ne voulait attacher d'importance qu'aux pièces qui ont été représentées: il se priverait par-là de tout ce qui peut sortir de la plume de ce qu'on appelle les gens du monde. On sait, et on ne doit pas s'en étonner, qu'ils n'aiment guère à se compromettre avec le public assemblé, et cependant on ne peut douter qu'ils n'eussent quelque avantage sur la plupart des gens de lettres, et surtout sur les jeunes auteurs, toutes les fois qu'il s'agirait de peindre les mœurs du grand monde, et ce sont malheureusement les seules dont la comédie s'occupe maintenant. »

Des trois comédies qui composent ce recueil, la première est la seule qui ait été jouée sur un théâtre public, sur celui de Marseille; elle est intitulée *l'Ascendant de la vertu, ou la Paysanne philosophe*; elle n'y a obtenu,

dit-on, qu'un succès de société. Les deux autres sont *la Fausse Sensibilité* et *le Nouvelliste provincial*; la dernière est d'un ton plus gai que les deux premières; mais, à en juger par l'impression que ces trois ouvrages nous ont fait éprouver à la lecture, il nous paraît difficile de concevoir l'espèce d'intérêt qu'ils pourraient exciter au théâtre. On ne saurait refuser sans doute à l'auteur de ces comédies beaucoup de finesse et beaucoup d'esprit, mais cela sauve-t-il l'ennui d'une marche froide, lente et pénible, souvent même assez obscure? Le ton qui domine dans le dialogue est celui d'une métaphysique vague et précieuse; c'est la subtilité de Marivaux avec moins de recherche si vous voulez, mais dénuée aussi de ces traits, de ces naïvetés ingénieuses qui rendent à la fois la manière de son style si fausse et si brillante.

On s'est pressé de rendre, dans tous les journaux, le compte le plus avantageux de ce volume anonyme à l'instant même qu'il a paru, peut-être même avant qu'il fût livré entièrement au public; depuis l'on n'en parle plus. Nos faiseurs d'énigmes pourraient donc dire de cet ouvrage qu'il a vécu avant de naître, et qu'en venant au monde il a cessé de vivre.

Impromptu à une actrice célèbre (1), pour le jour de sa fête.

Je connais peu votre sainte patronne,
 Et les vertus qui l'ont placée aux cieux;
 Mais il est des autels, il est une couronne
 Que je suis sûr que vous méritez mieux;
 N'en déplaise à sainte Claire,
 Vos vrais patrons sont Corneille et Voltaire,

(1) Mademoiselle Clairon.

Et tous deux, pleins pour vous et d'estime et d'amour,
M'ont dit cent fois qu'en l'art divin de plaire
Vous fûtes bien souvent, au théâtre, à Cythère,
Leur patronne à votre tour.

OCTOBRE.

Paris, octobre 1787.

Le mardi 11 septembre, on a donné, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation du *Roi Théodore à Venise*. Le poëme a été traduit de l'italien de l'abbé Casti, par M. Moline, auteur de la traduction de l'opéra d'*Orphée*, etc. La musique est du célèbre Paësiello.

C'est à une sorte de hasard que nous devons cet ouvrage. Le signor Paësiello, en revenant de Russie, brouillé avec le comité chargé dans cette Cour de la direction des spectacles, mais comblé des bienfaits de l'Impératrice, ayant passé par Vienne, fut sollicité par l'Empereur de faire un opéra pour son théâtre. Sa Majesté Impériale en voulut bien choisir elle-même le sujet; il est tiré de ce chapitre si original du roman de *Candide* où Voltaire fait souper ensemble, dans une auberge de Venise, six grands personnages. Cet ouvrage fut composé avec cette rapidité de verve qui tient à l'inspiration du moment, mais qui n'appartient qu'aux hommes de génie. Ainsi furent faits les trois chefs-d'œuvre dont s'honore le plus l'Italie, *la Servante Maîtresse*, *la Bonne Fille* et *la Colonie*. L'opéra de *Théodore* fut conçu, appris et joué en six semaines. Rien ne peut se comparer au succès qu'il eut à Vienne, si ce n'est celui qu'il eut ensuite à Naples. Madame l'archiduchesse gouver-

nante des Pays-Bas autrichiens en rapporta la partition de Vienne; elle chargea M. Dubuisson, auteur de plusieurs tragédies jouées à Paris avec des succès fort divers, de la parodier en français pour le théâtre de Bruxelles. *Théodore* n'y réussit pas moins qu'à Vienne et à Naples. La reine de France ayant désiré de voir cet opéra, il fut joué par la troupe de Versailles, et eut encore là le même succès qu'à Bruxelles, malgré les retranchemens que M. le baron de Breteuil jugea convenable d'ordonner pour prévenir des applications que la légèreté française n'eût pas manqué de faire. Les circonstances actuelles ont forcé le sieur Moline à en faire de plus considérables encore en l'arrangeant pour le théâtre de l'Opéra (1).

Le succès du *Roi Théodore*, sur le théâtre de l'Opéra, n'a pas répondu à celui que l'on attendait et qu'il avait obtenu sur tant d'autres théâtres, et dernièrement sur celui de Versailles. On ne peut s'en prendre qu'au poëme, dont l'action est ridiculement conçue. Les Italiens ne sont point à cet égard aussi difficiles que nous, qui voulons toujours de la conduite et de la raison, même dans nos poëmes chantés; ils ne voient dans ces compositions que l'art par lequel elles sont faites; et pourvu qu'ils trouvent dans un drame des situations qui servent officieusement la musique, ils s'embarrassent fort peu de la vraisemblance des moyens à l'aide desquels on les amène. On peut reprocher à M. Moline d'avoir rendu tous les défauts du poëme plus sensibles par la manière dont il

(1) On a supprimé entièrement la scène où l'on se moque si plaisamment de l'étiquette, scène que l'Empereur lui-même avait indiquée, et dont une entrevue qu'il avait eue avec le roi de Suède lui avait, dit-on, fourni l'idée.

(Note de Grimm.)

a cherché à en élever le ton et le genre; il a donné pour ainsi dire un caractère de dignité aux rôles de Théodore et d'Achmet, et l'expression grave des paroles qu'il met dans leur bouche contrarie souvent la musique vive, piquante et comique de ces rôles dans l'original : rien n'est peut-être plus insignifiant que le contraste d'une musique bouffe avec des paroles sérieuses. On ne peut douter que cette maladresse du poète n'ait infiniment nui à l'effet d'une des plus ingénieuses compositions du célèbre Paësiello sur l'auguste théâtre de notre Académie royale de musique.

Billet envoyé à M. l'abbé Delille, pour lui offrir un appartement au Palais-Royal; par M. Artaud.

Vous avez fait tout le butin
 Qu'on peut faire au pays latin ,
 En volant Horace et Virgile ;
 Mêlant l'agréable à l'utile ,
 Venez jouir dans ce palais
 De votre brillante richesse :
 C'est pour la grace enchanteresse
 Que nos beaux portiques sont faits.
 Nous sommes dans le voisinage
 De mille Graces et des neuf Sœurs ;
 Vous avez le rare avantage
 De choisir entre leurs faveurs.
 Tout homme fou , tout homme sage
 Pour être heureux ici n'a rien qu'à le vouloir.
 Enfin je crois que notre aimable Horace
 Aurait été charmé de rencontrer le soir
 Amathonte au bas du Parnasse.

Le vendredi 21 septembre on a donné, sur le Théâtre

Italien, *les Gens de lettres, ou le Poète de province à Paris*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Fabre d'Églantine, comédien de province, qui n'était encore connu par aucune autre production.

Il ne nous a pas été possible de suivre la marche de cette pièce à travers les huées et les sifflets dont le parterre n'a presque pas cessé d'en accompagner la première et dernière représentation. L'ennui n'a pu être sauvé ni par quelques scènes d'un dialogue assez naturel entre Guillaume, le valet de Damis, et Richard, le frotteur de l'hôtel, ni par le personnage sottement important d'un libraire, qui n'est qu'épisodique, mais dont la caricature ne manque pas de vérité (1). Il est difficile de concevoir un ouvrage dont l'intrigue soit plus froide, plus mal liée, et il s'en faut bien que le style rachète ce défaut d'intérêt et d'action; c'est peut-être le plus étrange langage que l'on ait osé employer sur la scène depuis le *Don Japhet d'Arménie* de Scarron, que M. Fabre d'Églantine semble avoir voulu prendre pour modèle. A travers ce ridicule jargon, l'on a distingué cependant quelques vers qui annoncent une sorte de facilité, peut-être même un talent propre à la satire.

Damis s'exprime ainsi sur une mode qui commence à passer, celle de porter ces larges boutons sur lesquels on affectait surtout de peindre ou de graver des hommes à cheval :

(1) Quelque mauvais que soient tous ces portraits, on devine que, dans le personnage de *Quotidien*, l'auteur a prétendu peindre MM. de Charnois et Sautereau, le premier rédacteur de l'article des spectacles dans le *Mercure*, l'autre un des principaux journaliers du *Journal de Paris*; dans celui de *La-crimant*, M. Mercier; dans celui de *Fastidore*, Dorat et son école; dans celui de *Chloc*, madame la comtesse de Beauharnais. (*Note de Grimm.*)

Chargé de gros boutons et derrière et devant,
 Irai-je me montrer un médailler vivant?
 Irai-je de houzards bigarrés en peinture
 Porter un régiment du col à la ceinture?

Le tableau des conversations ordinaires de nos bureaux
 d'esprit offre encore quelques traits assez heureux,

Des gens que vous vantez quels étaient les discours?
 De malheureux rébus et de plats calembours,
 De sottises questions en mots scientifiques :
 Sur un air d'opéra des cours métaphysiques ;
 Des petits faits voilés d'un jargon précieux ;
 Enfin des vers moraux d'un style curieux ,
 Où la Muse en travail, pour finir ses grimaces ,
 Disait que la sagesse est l'éteignoir des graces.

Les vers qui ont été le plus vivement applaudis sont
 ceux que l'auteur a mis dans la bouche du valet de Da-
 mis, qui voit pour la première fois Paris, le Pont-Neuf
 et la statue de Henri IV : Monté sur un cheval, dit-il en
 parlant de ce bon roi,

Monté sur un cheval on voit un vieux grand-père ;
 C'est un saint, car un pauvre y faisait sa prière.

DAMIS.

... Je donnerais cent beaux louis, je croi,
 Pour que ce mot heureux fût entendu du roi.

Mais quelques vers heureux ou facilement exprimés
 ne suffisent pas pour faire une bonne comédie, encore
 moins pour refaire un des chefs-d'œuvre de notre
 théâtre. Ce n'est pourtant pas la faute du sujet, il est
 bien plus riche et plus varié de nos jours que du temps
 de Molière; ce grand homme n'eut à peindre, dans ses

Femmes savantes, que le ridicule des expressions de quelques beaux esprits qui donnaient le ton à l'hôtel de Rambouillet. Cette prétention de mettre de l'esprit dans tout ce que l'on dit, ou d'en singer au moins la physiologie, l'afféterie recherchée des termes, le ridicule si souvent étrange des acceptions dans lesquelles on les emploie pour paraître neuf, tous ces travers existent encore, et, sous de nouvelles formes, n'ont fait que croître et embellir. Par combien de médiocres ou de plates productions prônées par nos coteries de beaux esprits, et qui réussissent un instant, parce qu'elles doivent le jour à un homme qu'elles ont mis à la mode, ne pourrions-nous pas remplacer le sonnet et le madrigal dont Molière se moqua si gaiement ? Mais si ce grand homme eût le talent de faire un chef-d'œuvre à l'aide seulement de deux auteurs ridicules et de quelques expressions que nous avons remplacées par d'autres tout aussi étranges, quel fond, quel intérêt bien plus comique encore ne lui eût pas fourni ce ton mi-parti de gens du monde et de gens de lettres qu'affectent tant de philosophes, d'économistes, de moralistes et de littérateurs, qui se méprisant mutuellement, ne se réunissent que dans ce seul point, de préférer au titre d'auteurs dont s'honoraient les Pascal, les Fénelon, les Corneille, les Racine, celui de gens de lettres, mot de ralliement à l'aide duquel ils prétendent s'assigner un rang, un état dans la société ? Combien l'influence qu'ils essaient de toutes leurs forces de se donner dans le monde, qui les accueille souvent par air ou par désœuvrement, et qui le plus souvent ne cherche qu'à s'en amuser, n'eût-elle pas prêté de force comique à l'intrigue des *Femmes savantes* ? Nos gens de lettres étant bien plus répandus dans la société que

du temps de Molière, leurs travers, leurs ridicules, par cela même mieux connus, seraient devenus pour ce grand maître un fond de comique inépuisable. Combien ce ton modestement tranchant avec lequel ils jugent et prononcent sur les objets même qui leur sont les plus étrangers, dominant ou se flattent de dominer les opinions ; combien l'art avec lequel, après s'être fait souvent, on ne sait pourquoi ni comment, une sorte de réputation, ils s'empressent de faire partager cette considération usurpée à ceux que leur rang ou leur fortune met à même de leur devenir utiles ; combien leurs intrigues, devenues bien plus profondes, parce que le but en est tout autrement important, tout autrement profitable que ne l'était le simple amour de la célébrité ; combien tout ce mélange enfin d'audace, de bassesse, d'importance et de ridicule n'eût-il pas fourni au génie de Molière ! Quelles moissons n'eût-il pas encore trouvées à faire dans ces cercles de femmes de lettres, sorte d'état qu'elles embrassent actuellement au même âge et par les mêmes motifs qu'elles prenaient autrefois celui de dévotes ! Ce serait dans le sein même de ces sociétés si multipliées de nos jours, que l'on pourrait puiser le fond et l'intrigue de la plus excellente comédie. Combien serait véritablement comique le tableau des haines cachées et actives, des petits manèges, des grandes prétentions, des mœurs, du ton enfin des principaux personnages qui représentent dans ces différentes sociétés ! Que de scènes dont le simple récit égaie si souvent ce que ces messieurs et ces dames appellent les sots aux dépens des gens d'esprit ! Molière n'eut pas des matériaux aussi précieux, et il fit un chef-d'œuvre que l'on relit et que l'on revoit toujours avec admiration,

quoique les femmes savantes et les gens de lettres de nos jours ne ressemblent plus à ceux que cet inimitable comique fit disparaître à l'aide du ridicule dont il les affubla. C'est dans nos sociétés même que l'homme de génie qui voudra retraiter ce sujet doit chercher ses modèles, et c'est ce que n'a sûrement pas fait M. Fabre d'Églantine.

Élégie sur la mort de mademoiselle Olivier (1).

Elle n'est plus; en vain je la demande
 A ce théâtre où Paris enchanté
 Du doux tribut d'un encens mérité
 A ses genoux venait porter l'offrande :
 Tous sont touchés de mes cris superflus,
 Chacun répond : hélas ! elle n'est plus !
 Talens, beauté, douceur, vertu, jeunesse,
 Jeunesse, ô don qui les embellit tous !
 Vous n'avez pu la préserver des coups,
 Des coups fatals de la parque traîtresse.
 Présens cruels, à quoi donc servez-vous ?

(1) Cette jeune actrice, née à Londres, vient d'être enlevée au théâtre à la fleur de son âge, et, pour ainsi dire, de son talent *. Depuis le rôle qu'elle joua si bien dans *le Séducteur*, elle n'avait pas cessé de faire des progrès sensibles. Sa figure, sans rien perdre de son éclat et de sa fraîcheur, était devenue plus animée par une expression plus vive et mieux sentie. Quoique très-blonde avec des yeux fort noirs, elle avait naturellement je ne sais quoi de fade dans tout son air; mais grace aux recherches d'une toilette variée avec beaucoup de goût, elle était parvenue à dissimuler fort adroitement ce défaut, et son jeu avait acquis un caractère d'ingénuité, de décence et de noblesse qui la rendait tout-à-fait intéressante. Il n'est personne à qui sa perte prématurée n'ait rappelé ces vers si touchans de Malherbe :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
 L'espace d'un matin.

Elle n'avait pas vingt-trois ans accomplis. (*Note de Grimm.*)

* Née en 1764, mademoiselle Olivier mourut à Paris le 21 septembre 1787.

Quoi ! c'en est fait, mon oreille attentive
 N'entendra plus cet organe enchanteur,
 Cette voix pure, innocente et naïve,
 Ces sons touchans qui passaient dans mon cœur !
 Mon œil errant sur la scène déserte,
 Cherchant en vain tes modestes attraits,
 N'y verra plus que de tristes cyprès,
 Et les Amours qui déplorent leur perte !
 O jeux trompeurs ! j'abjure pour jamais
 De vos tableaux l'éclatante magie ;
 Tous vos plaisirs, votre art, votre féerie
 Ne peuvent point égaler les regrets
 Dont aujourd'hui cette perte est suivie.

*Lettre à l'Empereur sur l'atrocité des supplices qu'il
 a substitués comme adoucissement à la peine de mort.*
 Brochure in-8°, avec cette épigraphe :

Il faut chercher dans la punition non ce qui
 tourmente le plus le coupable, mais ce qui peut le
 rendre meilleur.

Cette Lettre, où l'on trouve quelques idées utiles et
 fortement exprimées à travers beaucoup d'exagérations
 déclamatoires, est de M. Brissot de Warville, connu par
 un journal publié à Londres et par plusieurs pamphlets
 politiques sur l'agiotage, les assurances, etc. Il paraît
 que M. Brissot veut être en littérature le Gilles de M. le
 comte de Mirabeau.

Parmi les supplices que l'Empereur a substitués à la
 peine de mort, l'auteur attaque spécialement la marque
 imprimée sur la joue à certains criminels, la peine de
 tirer les bateaux sur le Danube, et le supplice du poteau.
 Ce dernier paraît en effet plus cruel que la mort la plus

violente, et n'est-ce pas le terme extrême, que les lois criminelles ne devraient jamais dépasser, que peut-être même elles ne devraient jamais se permettre d'atteindre entièrement? « Le criminel condamné, dit M. de Warville, à cet affreux supplice, ne peut plus ni se remuer ni se coucher. La douleur se prolonge sur tous les jours, sur toutes les heures de sa vie; il n'attend de changement, de sensations nouvelles que des intempéries de l'air, et ces sensations sont toutes douloureuses. Le soleil le dévore et ne le tue pas; le froid le paralyse et ne le tue pas; le malheureux invoque la mort, et elle ne vient point, et il ne sait quand elle viendra. Point d'espoir, d'espoir de la mort même. De la douleur et toujours de la douleur, voilà sa perspective déchirante, etc. »

Il y a, ce me semble, encore une vue assez juste dans ce qu'il dit sur la peine de la marque. « Une marque si visible ne sépare-t-elle pas le coupable à jamais de la société? ne le force-t-elle pas à en devenir l'ennemi, et un ennemi implacable? Il faut donc ou enchaîner à jamais un homme quand on l'a flétri de cette marque, ou, si l'on se décide à lui rendre sa liberté, il faut s'attendre à voir former au sein de la société une société d'hommes féroces acharnés à sa destruction. »

Vers à M. le marquis Ducrest, à l'occasion de son Mémoire présenté au roi par M. le duc d'Orléans (1).

Moderne chancelier d'Épée,

Tu veux donc de l'État être réformateur ?

(1) Mémoire dans lequel M. Ducrest n'a pas craint de se proposer lui-même à Sa Majesté comme l'homme le plus propre à réparer le désordre des finances, à rétablir le crédit, à rendre au roi et à la reine la confiance et l'amour des peuples. (Note de Grimm.)

Le portefeuille plein et la tête occupée
 De projets pris à la pipée,
 Tu crois, hardi déclamateur,
 Que Sa Majesté, détrompée
 De la confiance usurpée
 D'un prélat administrateur,
 Te fera le réparateur
 De sa finance dissipée;
 Que sur ta parole on croira
 Son autorité rétablie;
 Que son Parlement se taira,
 Et que son peuple l'aimera,
 Comme la reine, à la folie?
 Grand génie, ardent citoyen,
 Ce que tu promets n'est pas mince;
 Mais si tu possèdes si bien
 L'heureux talent de faire adorer notre prince,
 Commence donc par faire aimer le tien.

Couplets sur le même sujet.

Air de Calpigi.

Sans biens, sans talens, sans figure,
 De ma sœur l'humble créature,
 Je fus un beau jour fort surpris
 D'être colonel et marquis; (bis.)
 Mais bientôt las du militaire,
 Voulant tâter du ministère,
 D'un prince je fus chancelier.
 Voilà, voilà le bon métier. (bis.)

C'est une place d'importance,
 Au moins la première de France;
 Mais l'État est dans l'embarras,
 Allons, marquis, offre ton bras. (bis.)

Mais je déclare par avance
 Qu'il me faut la surintendance,
 Sans quoi, messieurs, point de marquis,
 On ne peut m'avoir qu'à ce prix. (bis.)

Après tout, dans ce grand royaume,
 Est-il, je vous prie, un seul homme
 Que l'on puisse me comparer,
 Soit magistrat, soit financier? (bis.)
 Calculs, états, plans et finance,
 De tout n'ai-je pas connaissance?
 Je suis l'unique en tout pays:
 Allons, allons, saute, marquis. (bis.)

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire:
 J'aime tant le roi, notre sire,
 Que je lui veux, par mes projets,
 Rendre le cœur de ses sujets.. (bis.)
 Je change tout le ministère,
 Du peuple je me fais le père,
 Et tous les Français ébahis
 Chanteront : *vivat* le marquis. (bis.)

Si je n'étais pas si modeste,
 J'en pourrais bien dire de reste,
 Mais je ne veux pas me louer:
 A l'œuvre on verra l'ouvrier. (bis.)
 Il suffit que par moi la France,
 Va se trouver dans l'abondance,
 Et sera presque en paradis:
 Allons, allons, saute, marquis. (bis.)

M. le duc d'Orléans au marquis Ducrest.

Marquis, vous dansez à merveille,
 Mais je veux vous dire à l'oreille

Ce que j'entends dire à chacun (1) :
 Vous n'avez pas le sens commun. (bis.)
 Guérissez votre pauvre tête,
 Soyez moins fat et plus honnête,
 Ou je fais voir à tout Paris
 Comme on fait sauter un marquis. (bis.)

NOVEMBRE.

Paris, novembre 1787.

LE lundi 8 octobre, on a donné, au Théâtre Français, la première représentation d'*Augusta* (2), tragédie en cinq actes, en vers, de M. Fabre d'Églantine, encore tout froissé de la chute de sa comédie des *Gens de lettres*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans notre dernière feuille.

Le choix du sujet d'*Augusta* nous a paru d'une hardiesse intéressante : c'est l'atrocité de la procédure intentée à Abbeville, en 1766, contre l'infortuné chevalier de La Barre, que l'auteur a eu le courage de présenter au théâtre sous des noms grecs et romains, mais en se permettant cependant d'en adoucir la catastrophe, parce qu'il y a des choses qu'on supporte au Palais, et qu'on ne supporterait pas sur la scène. Avant d'entreprendre l'analyse de la tragédie, il convient donc de rappeler à nos

(1) Ce que lui dit en effet M. le duc d'Orléans vaut bien mieux. Après avoir entendu lire très-patiemment tous les éloges qu'il se donne à lui-même dans ce mémoire : *Vous n'avez oublié*, lui dit-il, *qu'une chose, c'est que vous étiez le plus joli homme de France.* (Note de Grimm.)

(2) Ce nom est ridicule. Je préfère beaucoup, disait un mauvais plaisant, celui d'une tragédie de Collé, *Angusta.* (Note de Grimm.)

lecteurs la déplorable histoire qui en a fourni l'idée.

Madame Feydeau de Brou, fille d'un garde des sceaux de France, et abbesse du couvent de Villancourt, à Abbeville, avait fait venir auprès d'elle le chevalier de La Barre son neveu, jeune militaire, petit-fils d'un officier-général, dont le père avait dissipé sa fortune. Elle le logea dans l'extérieur de son couvent. Un nommé Belleval, lieutenant d'une petite juridiction de cette ville, était amoureux de cette abbesse, et elle fut obligée, pour faire cesser ses importunités, de le chasser de sa maison. Belleval ne douta pas que ce ne fût l'amour de la tante pour son neveu qui l'eût fait expulser, et il conçut le projet de perdre le chevalier de La Barre. Il sut que ce jeune militaire et un sieur d'Étallonde, fils d'un président de l'élection, à peine âgé de dix-huit ans, avaient passé devant une procession sans ôter leurs chapeaux ; que des gens qu'on n'a jamais pu connaître avaient endommagé un crucifix de bois posé sur un pont d'Abbeville, et il résolut de se servir de ces moyens pour perdre son prétendu rival. L'évêque d'Amiens, à qui il dénonça ces faits, fit lancer des monitoires, ordonna une procession solennelle en l'honneur du crucifix mutilé, ce qui ne manqua pas d'exalter toutes les têtes de son diocèse. Le dénonciateur Belleval attira chez lui des valets, des servantes, des manœuvres, pour les engager à lui servir de témoins ; malgré toutes ces insinuations, il n'obtint aucune déposition qui pût constater formellement que l'on eût vu ces jeunes gens mutiler *le signe heureux du salut des humains* ; le seul crime dont ils furent duement atteints et convaincus, c'est d'avoir chanté des chansons irréligieuses, et d'avoir lu avec trop de plaisir le *Dictionnaire philosophique de Voltaire*. Les juges d'Abbe-

ville ne s'en crurent pas moins obligés à les condamner à avoir la langue et le poing coupés, et à être brûlés à petit feu. Le sieur d'Étallonde échappa au supplice en fuyant en Prusse, où le grand Frédéric accueillit son infortune et le plaça dans ses troupes. Quant au chevalier de La Barre, qui était prisonnier, le Parlement de Paris, juge en dernier ressort de la sénéchaussée d'Abbeville, confirma la sentence, malgré une consultation de dix des plus célèbres avocats de Paris qui démontraient son innocence; il diminua seulement quelque chose de l'atrocité du supplice (si la question ordinaire et extraordinaire à laquelle il condamna cet infortuné ne l'aggrava pas), en ordonnant qu'il serait décapité avant d'être jeté dans les flammes. Ce qu'il y a de véritablement affreux dans ce dernier jugement, c'est que de ving-cinq juges qui composaient la Tournelle, quinze juges furent longtemps d'avis d'absoudre le malheureux jeune homme, et ils ne passèrent à l'avis des dix autres que parce qu'on leur fit observer que dans un moment où le Parlement attaquait par ses arrêts les Jésuites, les évêques et les billets de confession, il était essentiel de se montrer zélés d'une religion dont ils se voyaient obligés de persécuter les ministres. Ainsi, c'est à la bulle *Unigenitus*, c'est à la faiblesse qu'eut Louis XIV de la sanctionner de son autorité, que nous devons les malheureuses querelles qui troublèrent presque la vie entière de Louis XV, que nous devons le régicide de ce roi, et l'assassinat que les lois ont commis dans la personne du chevalier de La Barre.

Cette petite digression nous a paru nécessaire pour expliquer les intentions de l'auteur d'*Augusta*. L'on conviendra qu'il faut que nos mœurs et notre tolérance

aient fait quelques progrès, puisque après vingt ans l'on a permis de présenter sur la scène, sous un voile si facile à percer, ce déplorable exemple des victimes immolées au fanatisme des lois et de la religion.

La tragédie finit par un vers tiré des *Proverbes du roi Salomon*; c'est Augusta qui s'adresse à son fils :

Et souvenez-vous bien
Qu'un excès de vertu n'est pas toujours un bien.

Tournure de phrase qui rappelle malheureusement celle d'un axiome trop connu du *Lutrin* (1) :

. Et souvenez-vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien.

Il est rare de voir accueillir plus défavorablement un ouvrage que ne l'a été *Augusta*. Les signes de mécontentement les moins équivoques ont éclaté dès la fin du second acte. La fable sur laquelle est fondée l'action a paru trop invraisemblable; les incidens qu'elle présente ont été trouvés peu naturels et ramènent continuellement les mêmes idées, les mêmes sentimens. Agathocle est en danger dès le commencement du second acte, et l'amour si ridicule et si forcené du consul pour sa mère ne change rien à la situation toujours la même pendant les quatre derniers actes. Le style de cet ouvrage n'est pas fait pour dissimuler les défauts du plan; il annonce cependant que le talent de l'auteur est plus propre à la tragédie qu'à la comédie. Ses deux essais dans des genres si différens n'ont pas été heureux; et si M. Fabre d'Églantine a été sifflé en jouant les gens de lettres et les

(1) Chant I^{er}, vers 103, 104.

philosophes, il ne l'a été guère moins en voulant nous intéresser en leur faveur. Le mérite d'un motif si louable n'a pourtant pas été entièrement perdu, et de nombreux retranchemens, faits à la seconde représentation, pourront faire donner la pièce encore quatre ou cinq fois.

Le lundi 15 octobre, on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *Célestine*, drame en trois actes, mêlé d'ariettes. Le poëme est de M. Maguytot, secrétaire du prince de Salm, et la musique de M. Bruni; ces deux auteurs n'étaient connus que par la chute de *Coradin*, opéra comique en trois actes, représenté sur ce théâtre l'année dernière.

Une anecdote que M. d'Arnaud a insérée sous le nom du *Paysan généreux*, dans le cinquième volume des *Délassemens d'un homme sensible*, a fourni à M. Maguytot le fond du drame de *Célestine*. Dans cette anecdote, dont nous ne garantissons pas l'authenticité, un paysan russe, pour soustraire la fille de son seigneur à la fureur des soldats de Pugatchew, la demande pour femme, l'obtient, n'use d'aucun des droits qu'il acquit sur elle, et la conduit ensuite aux pieds de l'Impératrice, qui, pour le récompenser de cet acte de vertu, lui accorde un état digne de l'époux de cette jeune personne, etc.

Quelques longueurs supprimées dans le second et dans le troisième actes ont valu à la seconde représentation de cet ouvrage un succès moins douteux que celui de la première; mais l'in vraisemblance de l'exposition, la manière dont l'action languit ensuite jusqu'au dénouement, beaucoup trop précipité, le peu de développement donné à la situation des deux amans, et qu'on pouvait rendre

aussi intéressante qu'elle est singulière, ne permettent pas d'espérer que ce succès se soutienne.

La musique, sans être neuve, a paru en général assez bien faite; on y a remarqué plusieurs morceaux d'un goût simple et d'une expression vraie. Mademoiselle Carline a joué le rôle de Guillot avec une naïveté charmante.

La Maison de Molière, comédie en prose et en quatre actes, représentée pour la première fois au Théâtre Français, le samedi 20 octobre, est l'imitation d'une pièce de M. Goldoni, intitulée : *il Moliere*, par M. Mercier. Comme nous avons eu l'honneur de vous rendre compte de ce drame lorsqu'il parut en 1776 (1), nous nous dispenserons aujourd'hui d'en faire une analyse détaillée; nous observerons seulement que la pièce telle qu'on l'a représentée ressemble beaucoup plus à l'original de M. Goldoni que la pièce imprimée, parce qu'on a jugé à propos d'en abrégé plusieurs scènes et d'en retrancher presque toute la partie épisodique ajoutée par M. Mercier, entre autres la longue scène d'une jeune personne qui vient se présenter à Molière pour être reçue dans sa troupe, et qu'il détermine à se retirer dans une maison religieuse, etc. Cette scène était placée au cinquième acte, et, il faut en convenir, fort gauchement; l'on a réduit les deux derniers actes en un.

Le véritable titre de l'ouvrage est *la Journée du Tartuffe*. Au premier acte, Molière est désolé des ordres supérieurs qui ont arrêté la représentation de cette pièce, à laquelle il attache le plus grand intérêt de gloire et d'utilité. Son camarade et son ami La Thoril-

(1) Tome IX, page 115.

lière vient lui apporter à la fin de l'acte une permission par écrit du roi. Tandis qu'on se dispose à donner la pièce, le soir même un hypocrite, nommé Pirlon, vient porter le trouble dans la maison de Molière ; il cherche à séduire sa servante, il remplit de craintes et de soupçons l'esprit de la comédienne Béjart et de sa fille, chargées, la première du rôle d'Elvire, la seconde de celui de Marianne ; il persuade à la fille, aimée en secret de Molière, qu'on la trompe, et qu'on finira par la sacrifier à sa mère ; il assure la mère que Molière a formé le complot de lui enlever sa fille avant la fin du jour. Toutes deux refusent de jouer ; ce n'est pas sans beaucoup de peine que La Thorillière est parvenu au troisième acte à regagner l'esprit de la mère et de la fille. Pour se venger de Pirlon, Molière engage sa bonne servante à tendre à cet hypocrite un piège assez plaisant, et à s'emparer de son manteau et de son chapeau, dont il se sert en effet pour représenter le Tartuffe plus au naturel. Ce troisième acte fini, les Comédiens ont imaginé de représenter la pièce même du *Tartuffe*, et ce n'est qu'après ces cinq actes du chef-d'œuvre de la scène française qu'on nous a donné le dernier acte du nouveau drame, sans contredit le plus mauvais. Il ne s'agit presque plus, dans ce quatrième acte, que de la jalousie, des fureurs de la comédienne Béjart contre sa fille, et du consentement qu'on lui arrache enfin pour ce mariage, qui fut si funeste au repos et au bonheur de Molière.

Le succès de la pièce nouvelle, et surtout du dénouement, a été plus qu'équivoque ; ceux de nos lecteurs qui la connaissent en seront peu surpris ; mais ce qui paraîtra au moins singulier, et ce qui est cependant dans

l'exacte vérité, c'est que l'étrange cadre où l'on avait imaginé de placer le *Tartuffe* en a, pour ainsi dire, détruit tout l'effet; on a écouté avec une sorte d'impatience, de distraction, et l'on peut dire d'ennui, quoique la pièce fût mise avec plus de soin qu'elle ne l'avait été depuis long-temps, et avec une exactitude de costume qui semblait faite encore pour rendre cette représentation plus piquante.

Le sieur Fleuri a joué les deux rôles, celui de Molière et celui de Tartuffe, avec beaucoup d'intelligence. Madame Petit, ci-devant mademoiselle Vanhove, a paru au moins fort jolie dans celui de la jeune Béjart; elle avait pris exactement la coiffure du temps, et ressemblait beaucoup, sous ce costume, au portrait de Ninon, par Petitot.

Il y a dans la pièce imprimée de M. Mercier plusieurs choses peu obligeantes pour la Comédie et pour les Comédiens; on a eu, comme on peut le croire, grand soin de les supprimer. Quoique le nom de Valerio ait été remplacé dans la pièce française par celui de La Thorillière, et le nom de Leandro par celui de Chapelle, le fond des deux rôles est absolument le même. La pièce italienne est en vers, la pièce française est en prose; mais l'original, ainsi que la copie, ne sont véritablement que des esquisses. Il y a plus de naturel et de facilité dans le dialogue de Goldoni que dans celui de M. Mercier, mais on y trouve aussi beaucoup de négligence et de mauvais goût; il n'y a point de langue au monde, ce me semble, où il ne soit de fort mauvais goût, par exemple, de dire à une jeune fille jalouse du sentiment de préférence que peut mériter sa mère :

A lasciar sarei pazzo il vitello per bue.

La Vie de saint Vincent de Paule, instituteur et fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité (1). A Paris, 2 volumes in-12 de plus de 500 pages chacun.

Si Vincent de Paule est devenu le saint à la mode, depuis que l'abbé Maury en a fait un si beau panégyrique; nous craignons beaucoup cependant que l'histoire de sa vie, en deux gros volumes, n'effraie un grand nombre de lecteurs. On y trouve quelques détails intéressans, mais noyés dans un style prolix et mêlé d'une foule de puérités dignes de nos vieilles légendes; une des plus originales est peut-être ce trait du zèle inconsidéré d'un missionnaire nommé Guérin. Quelqu'un lui ayant dit la veille de son départ qu'il allait se faire pendre en Barbarie: « C'est trop peu de chose, répondit-il, je n'y voudrais pas aller si je croyais en être quitte à si bon marché; j'espère bien que Dieu me fera la grace d'être empalé, ou de souffrir quelque chose de pis. » Cela est assurément très-fou; mais cela ne l'est guère plus que le mot du chevalier de Crussol, qui, regardant une pente fort escarpée qu'il y avait à franchir pour monter à la brèche, s'écria: « Qui diable voudrait monter là, s'il n'y avait pas des coups de fusil à gagner? »

Couplets de mademoiselle Clairon à madame Drouin.

Air : *N'en demandez pas davantage.*

L'amitié depuis cinquante ans
Fait de nos cœurs un doux usage;
Elle a réglé nos sentimens,
Ils s'accroissent avec notre âge.

(1) Par Begat, curé de Mareuil-les-Meaux.

De notre lien
 Sentons tout le bien ,
 Et serrons-le encor davantage. (bis.)

Quoique rivales de talens ,
 Nous avons méconnu *l'outrage* ;
 Et plus nos succès étaient grands ,
 Plus nous comptions sur nos *suffrages*.
 De notre lien , etc.

Au temple glissant des hasards ,
 Tant qu'a duré notre voyage ,
 Tu me pardonnas mes écarts ,
 Je te pardonnai d'être sage.
 De notre lien , etc.

Contente d'un peu plus que rien ,
 Et fière de ton esclavage ,
 Tu cherchas le suprême bien
 Dans ton ame et dans ton ménage ;
 Mais notre lien
 N'en souffrit en rien ,
 Ah ! serrons-le encore davantage. (bis.)

Moi condamnée à plus d'éclat ,
 A l'amour, au faste , au *tapage* ,
 Je n'ai vu dans mon célibat
 Que des tourbillons , des *orages* (1) ;
 Mais notre lien , etc.

En vain nous cherchions le bonheur ,
 Il fuit l'ame sensible et sage ;
 Des hommes ingrats et trompeurs
 Que l'amitié nous dédommage.
 De notre lien
 Sentons tout le bien
 Et serrons-le encor davantage. (bis.)

(1) Les fausses rimes imprimées en italique se trouvent dans le manuscrit.

Le lundi 23 octobre, on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *l'Indiscrète sans le savoir*, comédie en prose et en deux actes, de M. Mayan, auteur de quelques pièces jouées avec succès sur nos petits théâtres.

Cette pièce, qui ressemble à tout, et dont le style est encore plus plat que le fond n'est usé, n'a eu et ne pouvait avoir aucun succès, quoique le rôle de l'indiscrète ait été parfaitement rendu par madame Gontier.

Le 3 novembre, on a donné, sur ce même théâtre, la première représentation de *Berthe et Pépin*, drame en trois actes, mêlé d'ariettes. Les paroles sont de M. Pleinchène, qui fit jadis, pour la Foire, quelques opéra comiques à vaudevilles. La musique est de M. Deshayes, connu avantageusement par celle d'une petite pièce à ariettes intitulée *le Faux Serment*, représentée avec beaucoup de succès par les petits comédiens de M. de Beaujolais.

Le sujet du nouveau drame est tiré d'une anecdote insérée dans la *Bibliothèque des Romans*, qui avait déjà fourni à M. Dorat le fond d'une tragédie jouée sous le titre d'*Adélaïde de Hongrie*. Mergiste, chargée, par un prince du Nord, de conduire à Pépin, roi de France, sa jeune épouse Berthe, a conçu et exécuté le projet peu vraisemblable de faire disparaître cette jeune princesse, et de lui substituer sa fille Alix, etc.

Cette pièce n'a eu aucun succès. Nous croyons cependant que la manière dont M. Pleinchène a imaginé de présenter ce sujet est, au fond, plus heureuse et plus naturelle que celle qu'avait adoptée M. Dorat; mais les longueurs qui suspendent l'action pendant tout le second

acte et la première partie du troisième, ont fort indisposé le public ; il a eu la cruauté de demander à grands cris l'auteur des paroles, pour le siffler ensuite sans miséricorde. L'auteur de la musique a été traité plus favorablement ; on a trouvé plusieurs morceaux de cet opéra d'un chant facile et agréable.

DÉCEMBRE.

Paris, décembre 1787.

Le Songe d'Athalie, par M. Grimod de La Reynière, avocat au Parlement, c'est-à-dire, par MM. de Champcenetz et de Rivarol.—Épître dédicatoire à M. le marquis Ducrest, chancelier de M. le duc d'Orléans, etc. etc. (1).

MONSIEUR LE MARQUIS,

Peut-être trouvera-t-on étrange que je vous dédie le *Songe d'Athalie*, tant il est rare qu'une parodie soit prise en bonne part. Il est pourtant vrai que sans moi les grands traits du caractère d'Athalie et les plus beaux vers de Racine n'auraient jamais été appliqués à madame votre sœur ; et comme sa modestie va quelquefois jusqu'à s'interdire la reconnaissance, c'est à vous que je m'adresse. La divinité elle-même aurait peut-être mal interprété mon hommage ou méconnu son image.

Vous percerez dans ma véritable intention avec cet oeil d'aigle que la nature vous a donné, et que vous venez d'offrir à la France. Oui, je le dis en passant, si l'État est encore dans la crise des erreurs et des besoins,

(1) Cette épître est datée du 28 novembre 1787.

c'est sa faute. On n'a point à vous reprocher de vous être enseveli dans un indigne silence. L'État a fait l'aveu de sa faiblesse, et vous lui avez fait celui de vos talents. Puisse le prince qui, contre toutes les lois de la perspective, vient de s'agrandir en s'éloignant, ne plus hésiter entre la France et sa maison, et vous céder à l'État.

Quelques personnes mal intentionnées n'ont pas bien saisi l'objet de votre Mémoire au roi, et de l'offre que vous lui faites de vos lumières. Elles ont cru que vos amis, et surtout madame votre sœur, auraient dû s'opposer à la publicité de ce Mémoire, et que si elle ne l'a pas fait, c'est par une sorte de vengeance, parce que vous ne l'aviez pas empêchée de publier son livre *sur la Religion*.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

SONGE D'ATHALIE.

L'abbé Gauchat(1), *madame de Genlis*, *M. Gaillard*.

M. GAILLARD, à madame de Genlis qui traverse le Lycée.

Savante gouverneur, est-ce ici votre place ?
 Pourquoi ce teint plombé, cet œil creux qui nous glace ?
 Parmi vos ennemis que venez-vous chercher ?
 De ce bruyant lycée osez-vous approcher ?
 Auriez-vous dépouillé cette haine si vive ?...

MADAME DE GENLIS.

Prêtez-moi l'un et l'autre une oreille attentive.
 Je ne veux point ici rappeler le passé,
 Ni vous rendre raison de ce que j'ai versé.

(1) L'abbé Gauchat passe pour avoir aidé madame de Genlis dans la composition de son livre *sur la Religion*. Dans sa reconnaissance, madame la comtesse nous conseille de préférer cet abbé à tous les philosophes, même à tous les Pères de l'Église.

Ce que j'ai fait, Gaillard, j'ai cru le devoir faire.
 Je ne prends point pour juge un monde téméraire.
 Quoi que sa médisance ait osé publier,
 Un grand prince a pris soin de me justifier.
 Sur de petits tréteaux ma fortune établie
 M'a fait connaître à Londres et même en Italie ;
 Par moi votre clergé goûte un calme profond.
 La Seine ne voit plus ce Voltaire fécond,
 Ni cet altier Rousseau, par d'éternels ouvrages,
 Comme au temps du feu roi, dérober vos hommages.
 La Sorbonne me traite et de fille et de sœur.
 Enfin de ma raison le pesant oppresseur,
 Qui devait m'entourer de sa secte ennemie,
 Condorcet, Condorcet tremble à l'Académie.
 De toutes parts pressé par un nombreux essaim
 De serpens en rabat réchauffés dans mon sein,
 Il me laisse à Paris souveraine maîtresse...
 Je jouissais en paix du fruit de ma finesse ;
 Mais un trouble importun vient depuis quelques jours
 De mes petits projets interrompre le cours.
 Un rêve... (me devrais-je inquiéter d'un rêve ?)
 Entretient dans mon cœur un chagrin qui me crève.
 Je l'évite partout, partout il me poursuit.
 C'était dans le repos du travail de la nuit ;
 L'image de Buffon devant moi s'est montrée,
 Comme au Jardin du Roi pompeusement parée (1) ;
 Ses erreurs n'avaient point abattu sa fierté ;
 Même il usait encor de ce style apprêté
 Dont il eut soin de peindre et d'orner son ouvrage,
 Pour éviter des ans l'inévitable outrage.
Tremble, ma noble fille, et trop digne de moi,
Le parti de Voltaire a prévalu sur toi ;
Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
Ma fille... en achevant ces mots épouvantables,
 L'Histoire naturelle a paru se baisser :

(1) Allusion à la belle et modeste statue que M. de Buffon est exposé à rencontrer tous les jours sur son escalier. (*Notes de Grimm.*)

Et moi je lui tendais les mains pour la presser ;
 Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
 De quadrupèdes morts et traînés dans la fange ,
 De reptiles, d'oiseaux et d'insectes affreux ,
 Que Bexou et Gueneau (1) se disputaient entre eux.

Le 10 novembre on a donné, sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, la première représentation de la reprise de l'opéra de *Pénélope*, de MM. Marmontel et Piccini. Les deux auteurs y ont fait des changemens assez importans (2).

On a substitué au chœur des *Poursuivans* à table, qui commençait cet opéra, un divertissement chanté et dansé, dont l'effet agréable a cependant encore le défaut de ne pas expliquer davantage l'action, dont l'exposition ne commence toujours qu'au moment où Pénélope entre sur la scène. On a supprimé les chœurs multipliés de cette foule de princes, et l'on a mis dans la bouche d'un seul les déclarations qu'il était assez étrange d'entendre dire à tous à la fois.

Au second acte, M. Marmontel a fait disparaître entièrement l'épisode inutile de Laërte. C'est encore Pénélope qui ouvre ce second acte; elle vient confier aux fidèles pasteurs d'Ulysse le salut d'un fils que les poursuivans ont résolu d'immoler pendant la nuit; ces pasteurs jurent de défendre Télémaque. Elle le laisse avec eux, et retourne à Ithaque épier les nouveaux projets de ses ennemis. Piccini a fait suivre la tempête qui jette Ulysse sur ces bords d'un ballet dont les airs sont d'une fraîcheur et d'une sérénité qui contrastent de la manière la plus heureuse avec l'effet de l'orage, et prépare le chœur si aimable des nymphes rassemblées pour recevoir le héros.

(1) Collaborateurs de Buffon.

(2) Voir précédemment page 1.

Le troisième acte n'offre de changement qu'au dénouement, dont M. Marmontel a rendu le mouvement beaucoup plus rapide ; Ulysse n'ordonne plus qu'on lui élève un tombeau, le poète a senti que cet incident ne servait qu'à prolonger gratuitement le désespoir de Pénélope ; après l'air sublime qui le peint si vivement, Ulysse demande ses armes à son fils, et attaque les poursuivans. Minerve descend ensuite des cieux environnée des Muses et des Arts, qu'elle charge d'embellir le repos du héros qu'elle protège. Le théâtre change et représente des portiques, des colonades et des arcs de triomphe élevés à la gloire d'Ulysse. Un ballet général termine l'opéra.

Ces changemens, qui tous avaient été désirés, les beaux airs, et surtout le chœur imposant des pasteurs dont M. Piccini a encore enrichi cette belle composition, n'ont pas valu à la reprise de *Pénélope* les succès qu'on en devait espérer ; on a rendu justice à la musique ; elle a été vivement applaudie ; mais tout le talent de M. Piccini n'a pu soutenir un intérêt que nos mœurs actuelles semblent repousser : l'amour d'une femme de quarante ans pour un époux absent depuis vingt années pouvait difficilement attacher les spectateurs de nos jours, et il a fallu peut-être que cet amour fût consacré par l'*Odysée* pour ne pas nous avoir paru presque ridicule. Aussi le succès de *Pénélope* ne peut-il être comparé à celui que continue d'obtenir l'opéra de *Tarare* ; la foule s'y porte comme le premier jour, mais les spectateurs que l'on voit se renouveler à chaque représentation de cet ouvrage, et dont les figures paraissent aussi étrangères à ce spectacle que le poème l'est au théâtre lyrique, l'écoutent avec un silence et une sorte d'étourdissement dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemple à

aucun théâtre. Ce genre de succès est bien fait, par sa singularité, pour consoler les grands artistes et les gens de goût de l'affluence qui se porte à *Tarare*, et pour leur faire espérer que celui de *Pénélope*, quoique très-inférieur assurément, n'en survivra pas moins à la gloire de ce dernier chef-d'œuvre de M. Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais.

Rosaline et Floricourt, comédie en trois actes et en vers, a été représentée pour la première fois, au Théâtre Français, le samedi 17 novembre. Le dernier acte ayant paru exciter ce jour-là beaucoup d'impatience, on s'est déterminé à réduire la pièce en deux actes, et sous cette nouvelle forme elle a eu assez de succès pour engager l'auteur à se laisser deviner; c'est M. le vicomte de Ségur, à qui nous devons déjà deux *proverbes dramatiques*: *Le Parti le plus fou* et *le Parti le plus sage*.

On peut regarder le rôle de Rosaline comme une copie en miniature de celui de Céliante dans *le Philosophe marié*; comme Céliante elle aime parce qu'elle a le cœur sensible et bon; comme Céliante elle tourmente l'objet qu'elle aime par caprice et par humeur. Dans la première scène cependant, c'est par des remords que Rosaline annonce elle-même son caractère; elle se reproche d'avoir désolé sans sujet l'homme du monde qu'elle aime et qu'elle doit estimer le plus, elle se décide à lui écrire pour rassurer sa tendresse. Il arrive tandis qu'elle écrit encore, et n'en est point aperçu; trop délicat pour se permettre de lire à son insu le billet qu'elle écrit, il ne peut résister à la curiosité d'en voir au moins l'adresse. Quel transport lorsqu'il découvre qu'il est pour lui!

Il n'était pas difficile de réduire l'intrigue en deux

actes; il aurait même été assez facile de la réduire en un seul, et l'effet de l'ouvrage n'y aurait rien perdu. Le caprice de Rosaline, depuis le commencement de la pièce jusqu'à la fin, est toujours le même; il est fort naturel qu'un amant très-épris ne s'en lasse pas, mais le public n'a pas paru disposé à la même indulgence. Mademoiselle Contat, pour qui, dit-on, la pièce avait été faite, n'y a pas merveilleusement réussi; elle a rendu le rôle de Rosaline avec plus de manière et de minauderie que de grace et de légèreté; sa taille n'est plus assez svelte pour faire ainsi l'enfant, et Molé paraît aujourd'hui beaucoup trop vieux pour en être encore agréablement la dupe.

Épître à M. Boisard (1), par feu M. Diderot.

Vous savez, d'une verve aisée,
 Joindre au charme du sentiment
 L'éclat piquant de la pensée;
 Oncques ne fut un rimeur si charmant.
 Vous avez la vigueur d'Hercule,
 Et soupirez plus tendrement
 Que ne fit autrefois Tibulle;
 Oncques ne fut un si parfait amant.
 Obligeant, sans autre espérance
 Que le plaisir d'avoir bien fait,
 Qui vous tient lieu de récompense;
 Oncques ne fut un rimeur si parfait.
 Puisse la déesse volage,
 Qui sourit sans discernement
 Souvent au fou, et rarement au sage,
 Se corriger ce nouvel an,
 Et tourner à votre avantage
 Le temps de son aveuglement

(1) Auteur de *Fables*; Paris, 1773.

Dout je dis cent fois peste et rage,
 Quand je vois au dernier étage
 Apollon logé tristement,
 Apollon, dieu de l'enjouement,
 Chantre ennemi de l'indigence,
 Et qui, dans un peu plus d'aisance,
 Fredonnerait bien autrement;
 Mais sur les souhaits d'un poète,
 Qui, gai du Nuits qu'il a flûté,
 Voit doublement la vérité,
 Et perce mieux qu'aucun prophète
 De l'avenir l'obscurité,
 Prenez, ami, l'heureux présage
 Que, par un équitable usage
 Du pouvoir dont il fit abus,
 Le destin réglant la mesure
 De ses présens sur vos vertus,
 (Jà de Vénus vous avez la ceinture),
 Aurez un jour la bourse de Plutus,
 C'est lorsque, défiant l'envie
 D'aigrir la douceur de vos jours,
 Vous mènerez joyeuse vie
 Entre les ris et les amours.

Vers adressés à monseigneur le duc d'Orléans, sur le danger qu'il a couru en traversant la petite rivière d'Ourche, près la Ferté-Milon (1). Le cheval qu'il montait a entièrement disparu, et le jockey qui le suivait eût péri s'il ne s'était pas rejeté à l'eau pour le sauver.

Déjà trois élémens t'ont déclaré la guerre :
 Le feu dans ton palais, l'air quand tu prends l'essor (2);

(1) Le 5 décembre.

(2) On veut rappeler sans doute ici l'ouragan qui faillit faire périr le prince dans son voyage aérostatique de Saint-Cloud à Meudon. (*Note de Grimm.*)

L'eau fait pour t'engloutir un inutile effort.

Il ne reste plus que la terre :

Ne crains rien d'elle, ô brave d'Orléans ;

Doit-on craindre une tendre mère

Quand on sauve la vie à l'un de ses enfans ?

Impromptu de M. Le Brun pour s'excuser des louanges prodiguées à M. de Calonne à l'occasion de l'assemblée des notables.

Esprits faux et malins, n'accusez plus mes vers.

Non, je n'ai point flatté Calonne ni la France.

Après avoir peint nos revers,

Au défaut du bonheur, j'ai chanté l'espérance.

Quatrain sur les démarches faites par madame la marquise de Noailles et par madame la marquise de Sillery pour s'opposer à l'enregistrement de l'édit qui accorde l'état civil aux protestans en France.

Noailles, Sillery, deux Mères de l'Église,

Soulèvent tout le Parlement.

Soit qu'on les voie ou qu'on les lise,

On est sûr d'être protestant.

Charade, par M. le chevalier de Lomont.

Mon premier est égal en tout à mon second.

Sans chercher on ne peut trouver ni l'un ni l'autre.

Si, devenant amant, je devenais le vôtre,

De mon tout partagé j'aimerais bien le nom (1).

(1) Le mot de la charade est *chercher*.

Le mercredi 5 décembre on a donné, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *l'Amant à l'épreuve*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Moline, la musique de M. Le Breton, jeune compositeur, dont nous avons déjà eu l'honneur de vous annoncer les premiers succès.

Le sujet de *l'Amant à l'épreuve* est pris d'un épisode du *Roman Comique* de Scarron. La princesse Éléonore, veuve depuis six mois, aime un jeune Napolitain nommé don Carlos, et en est adorée. Cet amant ignore l'état et le nom de sa maîtresse; jusqu'à ce moment, il ne lui a parlé que la nuit. Après beaucoup d'autres épreuves pour s'assurer si don Carlos l'aime véritablement et n'aime qu'elle, elle le fait enlever par ses gens à la sortie du bal et conduire dans son palais, où elle a fait préparer une fête superbe. Les plus belles femmes qui composent sa cour essaient vainement de plaire à don Carlos; on le laisse enfin seul avec Constance, jeune Française, suivante de la princesse; celle-ci feint d'être la belle inconnue qu'il aime et qui l'a fait enlever, elle offre à don Carlos sa fortune et sa main. Don Carlos résiste à ses offres, son cœur lui dit que ce n'est point celle qu'il a choisie. Éléonore paraît alors et se fait reconnaître en offrant aux regards de don Carlos le bracelet qu'elle a reçu de lui.

Cette action, trop simple, et qu'un peu d'invention aurait pu rendre aisément plus vive et plus intéressante, n'a pas servi trop avantageusement le talent du musicien; on a cependant observé que dans cette nouvelle composition il avait évité la plupart des reproches que l'on avait faits à son premier ouvrage; on a reconnu dans plusieurs morceaux cette grace d'expression, cette clarté

de dessin dont le célèbre Sacchini, son maître, avait commencé à lui apprendre le secret. Malgré le peu de succès qu'a eu *l'Amant à l'épreuve*, on s'est avisé de le disputer au pauvre M. Moline. Il n'en est pas moins vrai que l'ouvrage lui appartient presque tout entier; nous le connaissions long-temps avant qu'il fût donné; l'invention du bracelet, qui sert si peu à la reconnaissance, est vraiment la seule chose que puisse revendiquer l'anonyme qui a prétendu ravir à M. Moline ce nouveau titre à l'immortalité.

Natalie, drame en trois actes, de M. Mercier, représenté trois ou quatre fois sur le même théâtre, étant imprimé depuis long-temps, nous croyons pouvoir nous dispenser d'en faire l'analyse. C'est cette pièce qui a été le sujet de sa brouillerie avec les Comédiens Français. Elle n'a eu à la représentation qu'un succès fort équivoque; il y a beaucoup de longueurs dans le dialogue qui font languir la marche de l'intrigue, mais il y a quelques situations, au second et au troisième actes, qui nous ont paru touchantes et d'un effet vraiment dramatique.

Mémoire sur le Mariage des Protestans en 1785. — *Second Mémoire sur le Mariage des Protestans.* A Londres, 1787. Deux brochures in-8°, l'une de 198 pages, l'autre de 178.

Ces deux Mémoires, d'un ministre et d'un magistrat rempli de lumières et de vertus, étaient attendus avec impatience; on n'y a point trouvé ce qu'on y cherchait peut-être, de beaux mouvemens d'éloquence, une grande élévation d'idées, des principes de législation profondément discutés; c'est simplement le rapport d'une cause

importante, tel qu'il devait être fait pour être présenté au Conseil du roi, sans faste, sans chaleur, avec beaucoup de méthode, de sagesse et de mesure. Si M. de Malesherbes s'était proposé de prouver que la tolérance civile est due incontestablement à tous les citoyens de l'État, qu'il n'y a que des préjugés fanatiques ou superstitieux qui aient pu jamais priver les hommes d'une liberté à laquelle ils ont reçu en naissant un droit imprescriptible, il lui eût été facile sans doute de faire sur ce beau sujet autant de philosophie et d'éloquence qu'il en aurait voulu; mais son intention paraît avoir été d'embrasser un plan moins vaste, pour faire un ouvrage plus utile. Il n'a point écrit pour des hommes qui sont plus que persuadés des vérités qu'il importait d'établir; ce sont les jurisconsultes attachés aux anciennes maximes qu'il a cherché à convaincre de l'utilité des nouvelles lois qu'il propose, et pour arriver à ce but il s'est attaché essentiellement à écarter le plus grand des obstacles qu'on avait opposés jusqu'ici à tous les partis qu'on avait essayé de prendre pour assurer l'état des protestans en France; cet obstacle est le préjugé tiré de l'autorité respectable de Louis XIV, et de l'inaction dans laquelle on s'est tenu pendant tout le règne de Louis XV. M. de Malesherbes combat ce préjugé de la manière la plus victorieuse, en démontrant que jamais Louis XIV n'a eu le projet de réduire les protestans français à l'état où ils sont aujourd'hui, que son premier sentiment était de fixer leur état par une loi qui est précisément celle qu'on veut établir actuellement, et qu'il n'en a été détourné que parce que le clergé de son temps introduisit un système différent, par lequel il espérait de procurer en peu de temps l'extinction totale de l'hérésie, projet dont l'il-

lusion est démontrée de nos jours par un siècle d'expérience, projet d'ailleurs dont il ne peut plus être question, parce que le clergé de notre siècle ne pense plus comme celui de 1685, et qu'il refuse de se prêter aux sacrilèges et aux profanations de la génération présente, dans l'espérance d'obtenir des conversions sincères de la génération future. M. de Malesherbes explique aussi l'inaction du règne de Louis XV, et prouve que Louis XV personnellement, le cardinal de Fleury, le chancelier d'Aguesseau, et tous les ministres qui sont venus depuis, eussent adopté infailliblement les premières idées de Louis XIV, si on n'avait pas craint une forte opposition des principaux corps du royaume, ce qui n'est plus à craindre dans ce temps-ci, où toutes les querelles du clergé et de la magistrature sont oubliées.

Dans son second Mémoire, M. de Malesherbes croit pouvoir regarder comme une base certaine que Sa Majesté reconnaît la justice et la nécessité de donner à tous ses sujets un état civil, et qu'elle regarde aussi comme intéressant pour son royaume d'y attirer les étrangers qui peuvent y apporter leur commerce et leur industrie. Il divise ensuite l'examen de la question en trois parties.

Dans le premier chapitre, il examine si, pour donner aux sujets du roi un état certain, et pour assurer les étrangers qu'ils jouiront de ce même état en s'établissant en France, il suffit de laisser tomber dans l'oubli les lois dont l'effet est de réduire les familles protestantes à la bâtardise, et il conclut, comme il est aisé de l'imaginer, que le roi doit prononcer sur leur état par une loi expresse.

Dans le second chapitre, il présente le projet de cette loi, et en trouve presque toutes les dispositions dans les

arrêts rendus sous Louis XIV. Ce qu'il se permet d'y ajouter ne tend qu'à rendre plus efficaces les mesures prises par Louis XIV, et avant lui par Louis XIII, pour que les protestans ne soient plus une nation en quelque sorte étrangère au milieu du royaume; ce qu'il s'est permis de retrancher n'est que relatif aux espérances que l'on avait conçues d'une conversion générale et prochaine, dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes, espérances dont on a été désabusé, même avant la fin du règne de Louis XIV.

Nous avouerons franchement que le bill de tolérance adopté par l'État de Virginie est à nos yeux une loi beaucoup plus simple, et par-là même beaucoup plus parfaite; mais peut-être sommes-nous trop vicieux en France pour oser essayer tout à coup d'un pareil régime; le vœu de M. de Malesherbes s'est arrêté sans doute au point où doivent se borner nos espérances.

Discours à lire au Conseil, en présence du roi, par un ministre patriote, sur le projet d'accorder aux Protestans l'état civil en France. En deux parties. Deux brochures in-12 de plus de 200 pages chacune.

C'est le titre de l'ouvrage qu'on appelle le Mémoire de madame la maréchale de Noailles, parce que c'est elle qui l'a distribué, parce que c'est elle qui a été le porter elle-même, de porte en porte, chez tous les pairs, chez tous les conseillers au Parlement, avec le billet circulaire que voici : « Madame la maréchale de Noailles est venue pour avoir l'honneur de vous voir, et pour vous engager à défendre la religion et l'État, dont les intérêts vous sont confiés. » Ce Discours, qu'on a attribué tour à tour à l'abbé Beauregard, à l'abbé Lenfant, à

l'abbé Émeri (1), est écrit avec beaucoup d'adresse et de chaleur, et l'on n'a pas été peu surpris de trouver encore dans le parti du fanatisme et de la superstition tant d'éloquence et même tant d'esprit. Voici le plan de cette violente diatribe. 1° *Qu'ont fait les Protestans avant la révocation de l'édit de Nantes ?* 2° *Que font-ils depuis cette époque ?* 3° *Que feraient-ils dans les circonstances actuelles si le Gouvernement sanctionnait leur état ?* On conçoit aisément que, dans le développement de ces trois articles, rien de ce qui pouvait rendre les protestans odieux, rien de ce qui peut alarmer sur les suites de la tolérance qu'on sollicite en leur faveur, n'est oublié. L'exagération des faits, la mauvaise foi, l'injustice, la fausseté des principes et des raisonnemens, il est permis de tout employer dans la défense d'une si belle cause, et l'auteur y a souvent réussi de manière à donner la plus haute idée de son talent. Tantôt il n'y a plus d'hérétiques dans le royaume, ce n'est pas la peine de s'occuper de leur sort; tantôt leur puissance menace de renverser le trône; de quelque point que parte l'éloquence de l'auteur, elle arrive toujours à son but. Quel dommage que, grace aux progrès de la philosophie et de la raison, tant de force de style, tant de chaleur d'imagination soit en pure perte! on ne présume pas du moins qu'elle puisse nuire en rien à l'exécution des vues

(1) L'ex-Jésuite Feller et l'abbé Proyart attribuent formellement à l'ex-Jésuite Bonnaud, massacré aux Carmes le 2 septembre 1792. Cet écrivain avait été grand-vicaire du diocèse de Lyon sous M. de Marboëuf, et il avait eu toute la confiance de cet archevêque. On peut croire cependant que les Jésuites Beauregard et Lenfant ont fourni à l'auteur quelques morceaux. Quant à l'abbé Émeri, la véhémence de cette philippique chrétienne est trop opposée à son caractère connu, pour croire qu'il y ait eu quelque part. (B.)

bienfaisantes de Sa Majesté; le succès en est plus assuré que jamais.

C'est surtout à la France à regretter, dans la personne du chevalier Gluck, mort à Vienne, le 17 novembre 1787, un compositeur dont le nom marquera une époque intéressante dans l'histoire de la musique. Nous ne voulons retracer ici ni la révolution que le chevalier Gluck opéra sur notre théâtre lyrique, ni la guerre injuste et ridicule dont il fut la cause ou le prétexte; nous ne parlerons ni de ses ouvrages ni de ses succès; quel éloge pourrions-nous en faire qui ne parût faible et languissant auprès de l'hommage que M. Piccini vient de décerner à la gloire de ce grand homme?

Dans une lettre insérée dans le *Journal de Paris*, après avoir loué l'auteur d'*Alceste* d'une manière qui, nous osons l'avouer, n'appartenait qu'à l'auteur de *Didon*, M. Piccini propose une souscription, non pour élever au chevalier Gluck un buste, comme l'ont fait Rome et Florence au célèbre Sacchini, mais pour fonder à perpétuité, en l'honneur de ce compositeur, un concert annuel exécuté le jour de sa mort, uniquement composé de sa musique, « pour transmettre, dit-il, l'esprit et le caractère de l'exécution de ses compositions aux siècles qui succéderont à celui qui a vu naître ces chefs-d'œuvre, et comme un modèle du style et de la marche de la musique dramatique qu'il importe de retracer aux jeunes artistes qui se destineront à la musique théâtrale. »

Cet hommage, qui honore également le grand homme qui le décerne et celui qui en est l'objet, est une heureuse imitation de ce que l'Angleterre vient de faire

pour la mémoire de Handel ; mais c'est près d'un demi-siècle après la mort de ce compositeur qu'elle a pensé à lui rendre cet hommage ; une fondation n'en garantit pas la perpétuité, et ce n'est pas le rival de Handel qui a élevé ce monument à sa gloire. Cette circonstance, qui en effet honore de la manière la plus touchante le caractère de M. Piccini, a étonné presque également et ses propres partisans et ceux du chevalier Gluck. Les uns ont vu avec peine, parce qu'ils avaient juré et, qui plus est, imprimé le contraire, que Gluck pourrait bien, à la rigueur, être un grand homme, puisque son rival ne refusait pas de lui accorder ce titre ; les autres ont éprouvé une sorte de dépit que ce fût le plus redoutable de ses rivaux qui vînt parer lui-même la tête de leur idole d'une couronne immortelle que sa main semble flétrir à leurs yeux. Tel est l'esprit de parti. Il est vrai que ces sentimens outrés n'ont été que ceux des personnes qui, dans cette guerre de musique, dont les débats eurent tant d'importance et de folie, ont joué un rôle plus ou moins tranchant. Mais tous ces chefs de parti, dont les uns avaient fondé sur ces divisions leur gloire littéraire et les autres un intérêt plus solide, affectaient d'ignorer que ces deux grands hommes se rendaient une égale justice dans le temps même que ceux qui osaient les juger leur refusaient les qualités qui distinguent le plus éminemment le genre de leur talent. Gluck admirait les chants heureux et faciles de son rival, la clarté de son style, l'élégance et la vérité de son expression ; il avait vu ses succès en Italie surpasser ceux qu'il y avait obtenus lorsqu'il essaya pour la première fois, sur le théâtre de Naples, son nouveau système dramatique dans l'opéra d'*Orphée*. La sagacité de l'esprit

de M. Piccini lui avait fait sentir également que le nouveau point de vue sous lequel Gluck envisageait une action dramatique chantée, le mélange des chœurs avec le dialogue des principaux interlocuteurs, la marche plus rapide de la scène, le développement des sentimens que devaient faire naître les différentes situations d'un drame intéressant, ne pouvaient qu'étendre la carrière de l'art musical. Il n'avait jamais douté qu'en soumettant les procédés de cet art aux principes de la bonne tragédie, il n'en résultât de plus grands effets, un intérêt plus attachant, des caractères plus variés, une expression plus vraie et plus profonde; que Gluck enfin rappelait la musique à l'emploi sublime qu'en avaient fait les Grecs sur leur théâtre, ce théâtre fait pour servir de modèle à tous les autres.

Mais ce n'était guère en Italie que M. Piccini pouvait rencontrer un poète propre à servir son génie. Les spectateurs de Naples et de Rome étaient trop accoutumés à ne vouloir trouver dans un opéra que de beaux airs, et cependant c'est au moment même où il fut appelé en France qu'un poète italien lui avait promis un opéra d'*Iphigénie en Aulide* d'après ces nouveaux principes. Malheureusement pour Piccini, et long-temps avant son arrivée en France, M. Marmontel avait prononcé dans l'*Encyclopédie* que l'introduction de la tragédie sur le théâtre de l'Opéra était impraticable, qu'elle ne servirait qu'à confondre les genres, qu'elle était destructive de l'art musical, et que Quinault nous avait laissé les seuls modèles de poèmes qui pussent convenir à cet art. Ce qui était encore bien plus fort que ces assertions imprimées dans l'*Encyclopédie*, c'est que M. Marmontel attendait M. Piccini avec sept à huit opéra de ce poète

trop dénigré par Boileau et par trop loué par les écrivains de ce siècle. Ce fut avec le poëme de *Roland*, réduit en trois actes, que M. Piccini eut à lutter contre un rival qui venait s'emparer de la scène lyrique par un succès dont il n'y avait pas encore eu d'exemple; ce fut avec ce poëme, dont l'action est insignifiante et presque ridicule, que l'Orphée de Naples se vit condamné à descendre dans l'arène et à combattre un rival armé de la superbe tragédie d'*Iphigénie en Aulide*. Le succès qu'eut *Roland* appartient en entier au génie de M. Piccini, et celui d'*Atys* prouva qu'il ne manquait à ce grand compositeur, pour égaler la gloire de son rival et même la surpasser, que des poëmes dont le fond fût plus intéressant, la coupe et la marche plus dramatiques. Celui de *Didon*, dans lequel M. Marmontel voulut bien enfin déroger à ses principes, justifia universellement l'opinion que tous les bons esprits avaient déjà conçue des talens de M. Piccini.

Nous ne nous sommes permis cette petite digression que parce qu'elle servait à mettre dans un plus beau jour l'hommage désintéressé que M. Piccini vient de rendre à son rival, dont le parti a si long-temps traversé ses succès, et qui fut le prétexte d'une persécution dont il a pensé être la victime. Nous osons le répéter à la gloire du chevalier Gluck, puisque c'est l'aveu même de M. Piccini, *le théâtre lyrique doit à ce grand compositeur ce que la scène française doit à Corneille*, et nous croyons qu'en s'exprimant ainsi M. Piccini a parlé le langage de la postérité; c'est à des hommes de génie comme lui qu'il appartient d'en être les interprètes. Mais ce que ne pouvait pas dire M. Piccini, ce que pensent les hommes les plus éclairés, et ce que confirmera sans

doute cette même postérité dont l'équité plaça *Phèdre* et *Athalie* au rang des premiers chefs-d'œuvre de tous les théâtres, c'est que si la révolution faite par le chevalier Gluck sur notre scène lyrique, si le caractère de son génie, l'aspérité de ses productions, le sublime de ses idées, l'incohérence, la trivialité, osons le dire, de celles qu'il leur fait succéder quelquefois, offrent des traits de la ressemblance la plus frappante entre lui et le père du Théâtre Français, il n'est pas moins vrai que l'Opéra doit à Piccini ce que la scène française doit à l'inimitable Racine, cette pureté, cette élégance continue de style, cette sensibilité exquise qui caractérise si particulièrement l'auteur de *Phèdre*, qui manquait également à Gluck et au grand Corneille, et qui fait le charme des compositions de M. Piccini, comme elle fera éternellement celui des vers de Racine. Peut-être est-ce encore une chose assez digne d'être remarquée, que comme le grand Corneille n'a jamais été mieux loué qu'il ne le fut par Racine dans le discours que celui-ci prononça à l'Académie Française pour la réception de Thomas Corneille et de M. Bergeret, c'est aussi de son émule et de son rival Piccini que le chevalier Gluck a reçu l'éloge le plus digne d'honorer sa mémoire.

TABLE DES MATIÈRES.

1786.

	PAGES.
JANVIER. — Première représentation de <i>Pénélope</i> , tragédie lyrique de Marmontel et Piccini.	1
Couplets par une jolie femme. — Réponse. — Impromptu de Thomas.	4
Épigramme, par l'abbé Aubert.	5
Réponses de Marmontel.	6
Épithaphe de Thomas.	7
<i>Réponse du comte de Mirabeau à l'écrivain des administrateurs de la Compagnie des eaux de Paris</i> , brochure.	8
<i>Voyage dans les États barbaresques de Maroc, Alger, Tunis et Tripoli.</i>	13
Vol de Lyon. — Lettres des auteurs du vol à MM. Finguerlin et Scherer.	15
Première représentation du <i>Méfiant</i> , comédie de M. Borel.	21
<i>L'harmonie imitative de la langue française</i> , poème par M. Piis.	22
Sur le marquis de Luchet.	26
<i>Céramis</i> , tragédie de Lemierre.	ibid.
FÉVRIER. — Couplets. — Vers sur la mort du journaliste Métra.	29
<i>Apologues et contes orientaux</i> , par l'abbé Blanchet.	30
Séance de l'Académie Française pour la réception de M. de Guibert; Éloge de Thomas; lecture de Ducis.	31
Chanson sur le Lycée.	42
Couplet impromptu sur le discours de M. de Guibert.	44
Première représentation et chute des <i>Coquettes rivales</i> , comédie de M. Lantier.	ibid.
<i>Lettres de madame la comtesse de L*** à M. le comte de R***</i> , par mademoiselle de Sommery.	45
<i>Caroline de Lichtfield</i> , roman de madame de Crouzas.	47
<i>Apologie de la Bastille, pour servir de réponse aux Mémoires de Linguet sur la Bastille</i> , par Servan.	48
Mot de M. Carraccioli sur l'amour.	50
Autres de M. du Buc.	ibid.
Trait du caractère de Louis XV.	51
Première représentation de <i>Coradin</i> , opéra comique de MM. Tacusset et Bruni.	52
Oraisons funèbres du duc d'Orléans par les abbés Maury, de Vauxcelles et Fauchet.	53

Vers du prince d'Albanie.	59
Première représentation de <i>la Prévention vaincue</i> , comédie de M. Faur.	ibid.
Première représentation des <i>Trois Folies</i> , vaudeville de Favart fils.	60
MARS. — <i>Numa Pompilius</i>, par Florian.	
Première représentation de <i>l'Incendie du Havre</i> , vaudeville de Desfontaines.	63
Première représentation de <i>l'Amour filial</i> , comédie de MM. Durozoi et Ragué. — Sa chute.	64
AVRIL. — Première représentation du <i>Mariage secret</i>, comédie de Desfaucherets.	
Couplet du comte de Genlis au marquis de Conflans. — Réponse de ce dernier.	67
Quatrain sur l'augmentation des charges de notaire.	68
<i>Véracité, Franchise</i> , synonyme par madame de Staël.	ibid.
Anecdote sur madame Du Barri.	69
<i>Trait, Saillie</i> , synonyme par madame de Staël.	70
Mémoire de M. de La Reynière contre Saint-Ange. — Épigrammes.	71
MAI. — Sur l'anglomanie, les clubs, le Lycée, etc. : revue.	
Chanson par le vicomte de Ségur.	82
Impromptu de Marmontel. — Épigramme sur l'opéra d' <i>Amphitryon</i> .	83
<i>Anesse, Bourrique</i> , synonyme par le comte de Thiars.	ibid.
Séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.	85
<i>Lettre à MM. de l'Académie Française, sur l'Éloge du maréchal de Vauban</i> , par de La Clos.	89
Vers de Rivarol sur le portrait de Louis XVI.	91
Épigramme contre l'Académie.	92
Vers d'un ami de l'auteur de la <i>Lettre d'un garde du roi</i> .	ibid.
Première représentation de <i>l'Habitant de la Guadeloupe</i> , drame de Mercier.	ibid.
Première représentation de <i>la Physicienne</i> , comédie de M. de La Motagne.	93
Séance de l'Académie Française. — Réception de Sedaine.	95
<i>Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse Palatine</i> , par Senac de Meilhan.	99
<i>Voyages de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale</i> .	103
JUIN. — La Folle de la forêt de Sénart, par madame de Staël.	
La Folle de Saint-Joseph, par le chevalier de Grave.	109
Lettre de Beaumarchais à sa femme.	114

Première représentation et chute de <i>Scanderberg</i> , tragédie de M. Dubuisson.	115
Première représentation du <i>Portrait, ou le Danger de tout dire</i> , comédie de Desfaucherets.	116
Fragment du Discours de Sedaine, supprimé comme injurieux pour les gens de lettres.	117
<i>Coup d'œil philosophique sur le règne de saint Louis</i> , par Manuel.	119
<i>Lettre du comte de Mirabeau à *** sur MM. de Cagliostro et Lavater.</i>	122
Vers du marquis de Ximènes au vicomte de Ségur. — Réponse du vicomte de Ségur.	129
Première représentation de <i>Nina, ou la Folle par amour</i> , opéra comique de Marsollier et Dalayrac. — Son succès.	131
<i>Pogonologie, ou Histoire philosophique de la Barbe</i> , par Dulaure.	133
Première représentation de <i>Thémistocle</i> , opéra de MM. Morel et Philidor. — Sa chute.	136
Première représentation des <i>Ailes de l'Amour</i> , vaudeville de Beffroy de Reigny.	137
JUILLET. — <i>Naturelle, Précieuse</i> , parodie des synonymes <i>Franchise et Véracité.</i>	138
Réponse de La Harpe relative à l'utilité du Lycée.	139
<i>Le Triomphe du monde</i> , par l'abbé Brun.	141
<i>Réflexions d'un citoyen non gradué, sur un procès très-connu</i> , par Condorcet.	144
Anecdotes du voyage de Louis XVI en Normandie.	146
Première représentation de <i>l'Inconstant</i> , comédie de Collin d'Harleville.	151
<i>La Rose</i> , chanson.	153
Première représentation du <i>Duel</i> , drame de M. Lieutaud. — Son succès.	154
<i>Description générale de la Chine</i> , par l'abbé Grosier.	155
<i>Mémoires de madame de Warens</i> , par Doppet.	157
Première représentation et chute de <i>la Double clef, ou Colombine commissaire</i> , comédie parade de MM. Desfaucherets et Louet de Marseille.	158
AOUT. — Fragment d'une leçon de M. Garat sur les Pyramides d'Égypte.	159
Stances d'un provincial à Paris, par Hoffmann.	165
Première représentation de <i>Virginie</i> , tragédie de La Harpe. — Son succès.	166
A une vieille coquette, par M. Richard.	169
Quatrain impromptu sur le portail de Sainte-Geneviève.	170

	PAG.
<i>La Vie de Voltaire</i> , par l'abbé Duvernet.	170
Vers laissés à la grande Chartreuse de Grenoble par Ducis.	171
Couplets à mademoiselle Clairon par madame Vestris.	172
Anecdote anglaise.	173
Première représentation de <i>Rosine</i> , opéra de MM. Gersain et Gossec.	ibid.
Récit de ce qui s'est passé au Parlement, le vendredi 11 août 1786.	174
Première représentation du <i>Mariage d'Antonio</i> , opéra comique de madame de Beauvoir et de mademoiselle Grétry. — Son succès.	177
SEPTEMBRE. — Séance de l'Académie Française pour le jour de la Saint-Louis.	179
Sur l'Éloge du prince de Brunswick, par Marmontel.	180
Couplet à madame Le Brun.	182
Mort du médecin Deslon.	ibid.
<i>Les Amours de Bayard</i> , drame héroïque de Monvel.	183
Discours de M. de Beausset à madame Élisabeth.	185
Épithaphe du roi de Prusse.	186
OCTOBRE. — Première représentation de <i>la Toison d'or</i> , opéra de MM. Dériaux et Vogel.	ibid.
<i>Vie de M. Turgot</i> , par Condorcet.	191
Première représentation des <i>Amis du jour</i> , comédie de M. de Beauvoir.	195
Première représentation de <i>l'Heureux naufrage</i> , vaudeville de Favart fils.	197
NOVEMBRE. — Lettre de M. d'Épréménil à M. le marquis de Villette. — Réponse du marquis de Villette.	198
<i>Théâtre moral</i> , par le chevalier de Cubières, deuxième volume.	200
A la mémoire de Diderot, par Meister.	202
Vers au Rossignol.	211
Première représentation de <i>Fædor et Lisinka</i> , drame de Desforges.	212
<i>Histoire d'Hérodote</i> , traduite par Larcher.	214
<i>Le Désordre régulier</i> , par de La Salle.	218
Mort de Sacchini.	219
DÉCEMBRE. — La Nouveauté, fable par Hoffmann.	226
Épigramme, par Rulhière.	227
Vers servant d'inscription à la boutique d'une marchande de modes.	ibid.
<i>Le Voyageur sentimental</i> , par Vernes fils.	ibid.
Voyage de Fontainebleau. — Revue théâtrale : <i>le Nouveau Robinson</i> , comédie de La Chabeaussière et Dalayrac; <i>l'Amitié à l'épreuve</i> , de	

	p ^{es} .
Favart et Grétry; <i>Phèdre</i> , tragédie lyrique de Hoffmann et Lemoine;	
<i>Azémire</i> , tragédie de Marie-Joseph Chénier; <i>les Méprises par ressemblance</i> , opéra comique de Patrat et Grétry; <i>le Comte d'Albert, la Suite du comte Albert</i> , opéra comiques de Sedaine et Grétry.	228
<i>La Femme comme on n'en connaît point</i> , par M. de Sainte-Colombe.	237
Première représentation de <i>la Veuve anglaise</i> , comédie de M. Faur.	238
Première représentation, à Paris, de <i>Phèdre</i> , tragédie lyrique d'Hoffmann.	239

1787.

JANVIER. — Lettre sur <i>les Confessions</i> de J.-J. Rousseau.	243
Chute d' <i>Azémire</i> , tragédie de M. J. Chénier.	275
<i>Voyage en Pologne, Russie, Suède, etc.</i> par William Coxe.	278
<i>Essai sur quelques changemens qu'on pourrait faire dès à présent dans les lois criminelles de France</i> , par Lally Tolendal.	279
Le Pêcher et le Peuplier, fable par le vicomte de Ségur.	280
Épigramme contre Rulhière.	281
Sur l'assemblée des Notables. — Plaisanteries à cette occasion.	ibid.
Épitaphe sur le tombeau de madame de Lassay, par son mari.	286
Première représentation des <i>Horaces</i> , opéra de Gaillard et Saliéri.	ibid.
Revue théâtrale : <i>les Méprises par ressemblance</i> , opéra comique de Patrat et Grétry; <i>Cécile</i> , comédie de MM. Descombles et Davaux.	288
<i>Lettres à M. Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce</i> , par Rabaut Saint-Étienne.	290
Couplets sur l'assemblée des Notables, attribués à Rulhière.	292
Mot de M. de Calonne. — Calembours sur l'assemblée des Notables.	ibid.
Fragment d'une lettre de Diderot à mademoiselle Voland.	293
FÉVRIER. — <i>Les Deux Nièces</i> , comédie de Boissi arrangée par Monvel.	297
<i>La Fausse Inconstance</i> , comédie de madame de Beauharnais. — Sa chute.	298
Première représentation des <i>Dettes</i> , opéra comique de Forgeot et Champein.	300
<i>Dernières pensées du roi de Prusse</i> .	ibid.
<i>Le Souterrain ou Matilde</i> , par M. Constant de Genève.	304
<i>Œdipe à Colonne</i> , opéra de Guillard et Sacchini.	ibid.
MARS. — Vers aux femmes sensibles, par Sylvain Maréchal. — Réponse d'une femme sensible.	307

Extrait d'une lettre de Florence. — Enthousiasme qu'excite dans cette ville la publication du <i>Nouveau Code criminel</i> .	307
Lettre du marquis de Louvois à M. de Champcenetz.	309
Réponse de M. de Champcenetz au marquis de Louvois.	313
<i>Le comte Albert; la Suite du comte Albert</i> , opéra comiques de Sedaine.	317
Première représentation de <i>Saint-Preux et Julie d'Étanges</i> , drame de M. Aude.	318
<i>Voyage philosophique d'Angleterre</i> , par Lacoste.	319
<i>Lettre d'un avocat à un de ses confrères</i> , par Condorcet.	324
Caricature relative à l'assemblée des Notables.	326
Reprise de <i>Térée</i> , tragédie de Lemierre.	ibid.
Épigramme sur <i>Térée</i> .	328
AVRIL. — <i>Dénonciation de l'agiotage au roi, etc.</i> , par Mirabeau.	ibid.
Portrait des maris, chanson par madame de La Férandière.	333
Inscription pour le buste de Washington.	334
Anecdote tirée des lettres de Diderot à mademoiselle Voland.	ibid.
<i>Une année de la vie du chevalier de Faublas</i> , par Louvet.	335
Vers d'un officier d'artillerie.	337
Conte vrai par Rulhière. — Épitaphe de mon voisin par l'abbé de La Reynie.	338
Épître aux Romains sur le rôle de Didon, joué par madame Saint-Huberti.	399
Requête présentée au baron de Breteuil.	340
Clôtures de la Comédie Italienne et de la Comédie Française; Complimens au public.	342
<i>Réclamation d'un citoyen contre la nouvelle enceinte de Paris</i> , par Dulaure.	344
<i>La Religion considérée comme l'unique base du bonheur, etc.</i> , par madame de Genlis.	345
MAI. — Première représentation de <i>Kellamar et Tom-Jones</i> , comédie de Desforges.	351
<i>Correspondance familière et amicale de Frédéric II.</i>	352
Suite du voyage de Volney en Syrie.	354
Logogriphe contre M. de Calonne.	362
Inscription pour le nouveau marché des Innocens, par Lemierre.	363
Première représentation d' <i>Alcindor</i> , opéra-féerie de Rochon de Chabanes et Dezède.	ibid.
Première représentation d' <i>Azémià ou les Sauvages</i> , opéra de La Chaubeaussière et Dalayrac.	364

	PAGES.
<i>Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes</i> , par Le Brigant.	365
<i>Les Amans d'autrefois</i> , par madame de Beauharnais.	366
Épigraphe pour l'ouvrage de madame de Genlis <i>sur la Religion</i> .	368
Fragment d'un éloge de M. Guettard; application que l'on en fit à ma- dame de Genlis.	369
Couplets contre Beaumarchais.	ibid.
Quatrain de Mirabeau contre le même.	374
JUIN. — Première représentation d' <i>Hercule au Mont OËta</i> , tragédie de M. Lefèvre.	ibid.
<i>Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II</i> , par le comte de Hertzberg.	375
<i>Essai sur la religion des anciens Grecs</i> , par M. de Septchènes.	379
Récit du portier de Beaumarchais, parodie de celui de Thérémène.	381
Épigrammes. — Couplets contre Beaumarchais.	384
Première représentation de <i>l'École des Pères</i> , comédie de M. Pieyre.	385
Épigramme contre Beaumarchais, par l'abbé de La Salle.	386
Réception de Rulhière à l'Académie Française.	387
<i>De la France et des États-Unis</i> , par Clavière et Brissot-Warville.	391
<i>Éloge du roi de Prusse</i> , par de Guibert.	395
Lettre de M. Pitra sur l'opéra de <i>Tarare</i> .	399
Apologue par Gudin de La Brenellerie. — Avis aux voyageurs par Beau- marchais.	409
Inscription du kiosque du labyrinthe, au Jardin du Roi; traduction par Piis.	410
JUILLET. — Première représentation d' <i>Isabelle et Rosalvo</i> , comédie de Patrat et Propiac.	ibid.
• Première représentation de <i>la Nègresse</i> , vaudeville de Radet et Barré.	411
<i>Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique</i> , par le marquis de Chastellux.	413
Anecdote sur l'abbé Delille.	416
<i>Lettre remise à Frédéric-Guillaume II, le jour de son avènement au trône</i> , par Mirabeau.	ibid.
Lettre du prince de Ligne à Grimm.	418
AOUT. — Première représentation des <i>Amis à l'Épreuve</i> , comédie de M. Pieyre.	424
Première représentation des <i>Promesses de mariage</i> , opéra comique de Desforges et Le Breton.	426

	Page.
<i>Considérations sur les richesses et le luxe</i> , par Sénac de Meilhan.	428
<i>Essai sur la nature champêtre</i> , poème par le comte de Marnésia.	431
<i>Zoroastre, Confucius et Mahomet, etc.</i> , par M. de Pastoret.	433
<i>De la Décadence des lettres et des mœurs</i> , par Rigoley de Juvigny.	434
Première représentation de <i>Renaud d'Ast</i> , comédie de Barré et Radet, musique de Dalayrac.	435
Première représentation de <i>Lanlaire</i> , parodie de <i>Tarare</i> .	436
<i>Mémoire pour la dame Kormann</i> .	438
Première représentation d' <i>Antigone</i> , tragédie de M. Doigni du Ponceau.	438
Première représentation de <i>Pauline et Valmont</i> , comédie de Bodart.	442
Séance de l'Académie Française le jour de la Saint-Louis.	443
SEPTEMBRE. — <i>Complainte</i> par Parny.	446
Première représentation du <i>Prix Académique</i> , comédie de Parisseau.	ibid.
Première représentation de <i>la Fille garçon</i> , comédie de M. Desmaitlot.	448
<i>Panegyrique de Trajan</i> , par Alfiéri.	449
<i>Mémoires de Goldoni</i> .	450
<i>Recueil de comédies nouvelles</i> , par la marquise de Gléon.	451
Impromptu à mademoiselle Clairon pour le jour de sa fête.	452
OCTOBRE. — Première représentation du <i>Roi Théodore de Venise</i> , opéra de MM. Moline et Paësiello.	453
Billet à l'abbé Delille par Artaud.	455
Première représentation des <i>Gens de Lettres</i> , comédie de Fabre d'Églantine.	ibid.
Élégie sur la mort de mademoiselle Olivier.	460
<i>Lettre à l'Empereur sur l'atrocité des supplices qu'il a substitués à la peine de mort</i> , par Brissot de Warville.	461
Vers à M. le marquis Ducrest à l'occasion de son Mémoire au roi.	462
Couplets sur le même sujet.	463
NOVEMBRE. — Première représentation d' <i>Augusta</i> , drame de M. Magnitot, musique de M. Bruni.	469
Première représentation de <i>la Maison de Molière</i> , comédie de Mercier.	470
<i>La Vie de saint Vincent de Paule</i> , par Bégat.	473
Couplets de mademoiselle Clairon à madame Drouin.	ibid.
Première représentation de <i>l'Indiscrète sans le savoir</i> , comédie de M. Mayan. — Sa chute.	475
Première représentation de <i>Berthe et Pépin</i> , drame de M. Pleinchène; musique de Deshayes.	ibid.

	pag.
DÉCEMBRE. — Le songe d'Athalie, par Rivarol.	476
Reprise de <i>Pénélope</i> , opéra de Marmontel et Piccini.	479
Première représentation de <i>Rosaline et Floricourt</i> , comédie par le vicomte de Ségur.	481
Épître à M. Boisard, par Diderot.	482
Vers au duc d'Orléans.	483
Impromptu de Lebrun. — Quatrain. — Charade.	484
Première représentation de <i>l'Amant à l'épreuve</i> , comédie de MM. Moline et Le Breton.	485
Première représentation de <i>Natalie</i> , drame de Mercier.	486
<i>Mémoires sur le mariage des protestans</i> , par M. de Malesherbes.	487
<i>Discours à lire au Conseil, etc., sur le projet d'accorder aux protestans l'état civil en France.</i>	489
Mort de Gluck; son Éloge par Piccini.	491

Reb. J+D 11/1984





